



Les marges de la mine. Circulations matérielles et immatérielles entre territoire minier et marges en Nouvelle-Calédonie.

Valentine Boudjema

► To cite this version:

Valentine Boudjema. Les marges de la mine. Circulations matérielles et immatérielles entre territoire minier et marges en Nouvelle-Calédonie.. Géographie. Université de la Nouvelle-Calédonie, 2023. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-04409036⟩

HAL Id: tel-04409036

<https://hal.science/tel-04409036v1>

Submitted on 22 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Université de la Nouvelle-Calédonie
École doctorale du Pacifique
UMR 228 ESPACE DEV Nouméa

Les marges de la mine.
Circulations matérielles et immatérielles entre territoire minier et marges en
Nouvelle-Calédonie.

Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 25 octobre 2023 à Nouméa par

Valentine BOUDJEMA

Sous la direction de Gilbert DAVID, Catherine SABINOT et Pascal DUMAS



Devant un jury composé de :

Dominique GUILLAUD, rapporteure,
Directrice de recherche, UMR 208 PALOC

Franck POUPEAU, rapporteur,
Directeur de recherche, CNRS Paris 3, CREDA, UMR 7227

Marie FORGET, examinatrice,
Maître de conférences, Université Savoie Mont Blanc, EDYTEM

Géraud MAGRIN, examinateur,
Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR 8686 PRODIG

Gilbert DAVID, directeur de thèse,
Directeur de recherche, IRD, UMR 228 ESPACE DEV

Catherine SABINOT, co-encadrante,
Chargée de recherche, IRD, UMR 228 ESPACE DEV

Pascal DUMAS, co-encadrant,
Maître de conférences HDR, UNC, UMR 228 ESPACE DEV

« L'île dans son ensemble était assimilée à un lézard, dont les veines étaient associées aux filons de nickel qui courent dans le sous-sol (communication personnelle, 1992). »

(Leblic *et al.*, 1996, p. 60).

↑
N



50 km

Photographie en couverture : la mine SPUR-A exploitée par la société de la SONAREP en actionnariat populaire, massif de Pum au Nord de la Grande Terre et en arrière-plan la commune de Pum, Tiabet et l'île Mouac. Valentine Boudjema, juin 2020.

Illustration en page de garde : Sylvie Declercq, 2023.

MERCI - OLËTI



Aux constellations

Claude Lévi-Strauss a écrit à propos du métier d'ethnologue qu'il est un astronome des constellations humaines. De cette recherche doctorale, je retiens précieusement la constellation des paroles, des vécus et des fragments de vie que les travailleurs du nickel m'ont partagé et transmis. Je suis reconnaissante envers l'ensemble des néo-calédoniens d'avoir accepté de consacrer du temps à mes questions en participant à cette étude.

Olëti aux habitants de la Nouvelle-Calédonie de me faire aimer autant mon travail. Ce pays restera cher à mon cœur, il a été le berceau de ma première immersion sur l'île d'Iaai, avant de revenir le parcourir en long et en large. J'adresse toute ma reconnaissance et mon affection pour la famille de Gossanah qui m'a initié à l'histoire et à la culture kanak, il y a maintenant sept ans.

Ce manuscrit fige une histoire qui continue de se poursuivre.

Au cheminement

« Et en admettant qu'il y ait une réponse à la question de savoir pourquoi c'est comme ça (et il n'y en a pas toujours), eh bien, ce n'est probablement pas une seule, mais mille réponses. »

1275 âmes, Jim Thompson.

J'ai la sensation d'avoir cherché, depuis quatre ans, comment avancer. Je comprends maintenant que cette sensation va perdurer, bien que ce manuscrit marque une première étape sur le chemin. La thèse est un avancement qui m'a offert quatre incroyables années de recherche : un temps heureux pour rencontrer, parler, lire, réfléchir, attendre, divaguer, parfois s'inquiéter et se réjouir.

Mes remerciements vont à ceux qui m'ont accompagné sur ce chemin.



Sur le chemin des entretiens, fleurs à Hyeehen, 2022.

Ainsi, je remercie les membres de mon comité de thèse, notamment, Nathaniel Cornuet, Séverine Bouard et Robert Wayaridri. Je m'attarderai, avec quelques mots de plus, pour ta gentillesse et ton appui Robert. La chance m'a permis de te retrouver sur chacun de mes terrains, de Drehu à Hyeehen, où tes conseils et tes connaissances m'ont guidé. Séverine, j'ai appris de ta rigueur. Je te remercie de m'avoir embarqué dans l'aventure de la co-écriture d'un chapitre d'ouvrage et d'avoir été présente et intéressée tout au long de mon parcours. Dans la continuité de ma pensée pour Séverine, je remercie Pierre-Yves

pour m'avoir envoyé des mails chargés en bibliographie, donc pour son accompagnement et sa bienveillance. Vous m'avez tout deux inclus dans les réseaux de recherche sur les ressources du Pacifique, me permettant d'échanger avec divers chercheurs de la région sur la thématique minière et de faire progresser ma pensée. Je remercie Matthias Kowasch pour nos discussions, son accompagnement et son intérêt que ce soit à Paris, Brisbane et par les ondes.

Mes remerciements vont aux rapporteurs, Dominique Guillaud et Franck Poupeau, et aux examinateurs Marie Forget et Géraud Magrin, d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Je remercie l'équipe du projet « Mine et Territoires » pour les échanges pluridisciplinaires dont ce travail a bénéficié. En particulier, merci à Catherine Ris, Romuald, Amélie, Samuel, Vreny et Élise, Élise avec qui j'ai entamé le chemin. Vos regards croisés d'économistes et d'informaticien-mathématicien ont enrichi cette étude.

Je remercie l'Université de Nouvelle-Calédonie, le CNRT 'Nickel et son environnement' et l'Institut de Recherche et de Développement pour avoir rendu cette étude possible en la finançant.

Merci à Anne, Marine, Nathalie, Sylvie, Christophe, Christine de l'Université de Nouvelle-Calédonie pour m'avoir accompagné administrativement et logistiquement pendant ces trois ans.

Merci à Denise et Jenny pour la qualité de l'environnement de travail que vous nous offrez et pour les plans ananas et miel. Merci à Isabelle pour ton professionnalisme et ta calme efficacité.

Amélie, Numa, Romuald et ma maman ont accepté et même proposé de s'atteler à cette tâche fastidieuse de correction et d'amélioration de la rédaction du manuscrit, je les en remercie.

Je n'oublie pas les compagnons de route. Merci aux doctorantes et aux doctorants pour le partage d'expériences et de moments de vie : Aurore, Léa, Lucie, Olga, Sabrina, Marie, Vincent, Robin et A-Tena. J'ai une pensée pour toi, A-Tena, présente depuis le début. Notre vécu nous a offert une complicité rassurante. Merci à Audrey Sérandour pour sa ferveur à rassembler les jeunes chercheurs lors du congrès de l'UGI en 2022 et dont la thèse passionnante m'a inspiré la mise en page.

Pensées depuis mon canapé. Mes remerciements vont aux collègues du meilleur lieu de travail sur Terre. Merci Marc, Franck, Pierre, Mathis, Catherine, A-Tena.

Je suis chanceuse d'avoir travaillé avec toi Antoine. Tu m'as offert la possibilité de retourner le terrain sous toutes ses coutures et d'épuiser nos cerveaux en faisant des liens entre Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu. Merci pour tout ce que tu as apporté à cette thèse, pour le chocolat, le thé et ton implication.

J'adresse un immense merci à Gilbert, Catherine et Pascal qui ont rendu cette recherche stimulante, libre et sereine. Merci pour vos enseignements qui résonnent à travers ces lignes. Catherine, tu me suis depuis 2016. Sans toi, je n'en serai pas là aujourd'hui. Tes qualités humaines font de la recherche un monde meilleur, peuplé de pêcheurs et d'espèces emblématiques.

Aux terres d'accueil

Mes remerciements vont à ceux qui m'ont accueilli si généreusement lors de mes expéditions sur le terrain. Robin à Paris, Thierry à Pwembu, Chopa à Drehu, Bernadette, Julie, puis la merveilleuse colocation avec Deborah et Florent à Hyeehen. Agnès, quel courage tu as eu de recevoir une doctorante les deux dernières semaines avant la fin. Merci pour ton accueil si reposant à Brisbane qui ont fait de cette fin de thèse, une douce balade sur le fleuve.

Depuis le début de mes études, le plus reposant et le plus ressourçant des refuges est celui qui se situe rue Yves Lepuillandre, où ma grand-mère et mon grand-père cultivent l'amour familial. Merci pour votre soutien et le bonheur de passer du temps à vos côtés.

À la force

Mes remerciements vont maintenant à ceux qui m'ont donné de la force.

Mon cœur se sert en pensant aux Black Manta, l'équipe la plus farouche de waterpolo féminin calédonien. Les paroles « pas de polo, pas d'apéro ! » résonnent en écrivant ces lignes. Cette thèse a, je l'espère, profité de vos enseignements : garder les épaules hors de l'eau sans jamais toucher ni le bord, ni le fond. Merci à Robin pour avoir eu la patience de répéter sans cesse « Tu montes puuuu tu shoot » et à Mathilde pour m'avoir entraîné dans cette aventure (sans parler des kirtans et de notre amitié). Ainsi, un merci à Béa, Inès, Lelyda, Mathilde, Cécile, Manina et Sophie pour la motivation, la folie et les enseignements pratiques.

Il a fallu que je plonge dans une piscine pour obtenir mon premier contact de salarié sur KNS. Après de nombreuses rencontres infructueuses auprès des ressources humaines des entreprises, merci donc à Sylvain qui n'a pas été seulement un incroyable goal mais aussi une porte d'entrée sur Vavouto. Chère famille du waterpolo, je vous emmène avec moi, dans mes meilleurs souvenirs.

Merci Seb pour m'avoir appris que ce n'est pas grave d'arriver dans une impasse quand on sait casser les murs (le macaron étant le meilleur outil). Arnaud m'a appris la valeur du Tuc au sésame pour éviter d'avoir froid en haut d'un refuge, quelque part sur le GR Sud. Numa, j'espère que tu ne seras pas trop déçu : cette thèse ne s'intitule pas « Les dessous de la mine » et elle n'est pas construite en haïku. Michelle, soleil de cette île. Merci pour votre amitié.

Les trois années de la colocation de l'amour furent si belles avec vous Lucie, Floriane et Perrine, à l'abri du covid et des cyclones.

Je suis reconnaissante au club Merano pour leur soutien quand les moments de fatigue sont arrivés les derniers mois. Merci donc aux colocataires des Ministères de la Santé, de l'Agro-écologie, du Tourisme, du sport et du Magnétisme. De collègue à coloc à amie, je n'aurais pas pu rêver mieux, merci Solène pour Aqua dans la voiture et la vie pétillante à tes côtés.

Perrine, grâce à toi la thèse est devenue un défi presque secondaire à côté des GR que tu m'as fait parcourir et des trails que tu m'as fait courir. Tu es la personne avec le plus gros mental que je connaisse. Heureuse et chanceuse d'avoir eu une sœur de thèse et de Calédonie qui m'a permis de faire de Nouméa notre maison.

Merci Tony, pour la force, le feu et la magie.

Préquel

Je voudrais du soleil vert
Des dentelles et des théières
Des photos de bord de mer
Dans mon jardin d'hiver

Henri Salvador

Il est plus facile de voguer à travers le monde quand on possède un port d'ancrage.

« Avec un peu de recul c'est quand même fou de s'échanger des résumés de présentation à un colloque mondial sur nos travaux de thèse dix ans après m'avoir invité parce que tu avais bouché ton lavabo à La Croix ... ». Merci d'être dans ma vie Robin. Je t'attends pour la fête.

Cela a commencé dans le berceau et à la cour de récré, merci aux copines d'enfance, Pauline, Juliette, Marie et Anne, avec qui tout change pour que rien ne change.

Aux « copains de fortune » de la P.102, aux côtés de qui j'ai la chance de naviguer depuis plus de 10 ans désormais. Je vous souhaite une infinité de week-end de promo estivaux et de retrouvailles de fin d'années. Armel, Élise, Pépin, Léa, les belettes, merci pour le lien que nous conservons malgré mes migrations loin de vous.

Chrystos, frère avec qui je partage ces moments de vie, nommés soirées T, où toutes les questions peuvent être posées à l'univers.

Un immense merci à ma famille Bruno, Sylvie et Agathe. La vie est douce et belle parce que vous êtes toujours à mes côtés. Je remercie mon papa pour les reportages photos et vidéos, les photos de marmottes et les intenses parties de memory. Merci à ma sœur Agathe qui trace le chemin devant moi. Merci à ma maman pour sa force, sa créativité et sa liberté de pensée.

RÉSUMÉ



En Nouvelle-Calédonie, le secteur du nickel motive diverses politiques publiques, de la problématique du rééquilibrage des provinces avancée par les Accords de Matignon-Oudinot il y a plus de trente ans, à celle de la diversification économique, corollaire de l'après-nickel.

Considérer le nickel comme la clé de voûte de l'économie du pays et du rééquilibrage du territoire promeut une vision, celle d'un double espace, l'un qui accueille les centres miniers et les usines métallurgiques et le deuxième, exempt de la ressource en nickel. Cette représentation qui existe à travers les discours, les politiques publiques et l'espace physique propose de réfléchir en fonction de ces territoires miniers et de leurs marges.

Comment se définit un territoire minier et quelle est sa limite ? Quelles circulations, matérielles et immatérielles, lient les deux espaces minier et non minier, c'est-à-dire le territoire minier et ses marges ? Le territoire du nickel est-il une enclave unique adoptant les mêmes frontières que l'archipel dans son ensemble ? Nous soutenons la thèse que les marges participent au territoire minier néo-calédonien et sont aussi avec leurs singularités, récipiendaires des transformations sociales et spatiales induites par l'industrie minière et métallurgique.

Cette modélisation duale du territoire est questionnée à partir d'une approche multisituée en considérant les allées et venues des travailleurs qui lient les marges du nickel et les villes minières. C'est le cas des employés de l'usine du Nord originaires de l'île de Drehu et de la commune de Hyeehen qui s'absentent de leurs tribus pour aller travailler et parfois s'installer dans les villes minières. À partir d'un terrain archipélagique où la chercheuse se meut entre trois territoires pour observer, participer et mener des entretiens, les salarié(e)s, leurs familles nucléaires et élargies, les anciens salariés, les retraités, les acteurs du secteur du nickel partagent leurs vécus d'humains mobiles qui façonnent une enclave minière unique.

Mots-clés : nickel, territoire, marge, circulation, Kanak, système, Nouvelle-Calédonie.

ABSTRACT



In New Caledonia, the nickel sector motivates various public policies, from the problem of rebalancing the provinces put forward by the Matignon-Oudinot Agreements more than thirty years ago, to that of economic diversification, a corollary of the post-nickel.

Considering nickel as the keystone of the country's economy and the rebalancing of the territory promotes a vision, that of a double space, one that hosts mining centers and metallurgical plants and the second, free of the resource nickel. This representation, which exists through speeches, public policies and physical space, suggests thinking about these mining territories and their margins.

How is a mining territory defined and what is its limit? What circulations, material and immaterial, link the two mining and non-mining spaces, that is to say the mining territory and its margins? Is the nickel territory a unique enclave adopting the same borders as the archipelago as a whole? We support the thesis that the margins participate in the New Caledonian mining territory and are also, with their singularities, recipients of the social and spatial transformations induced by the mining and metallurgical industry.

This dual modeling of the territory is questioned from a multi-sited approach by considering the comings and goings of the workers who link the nickel margins and the mining towns. This is the case of the employees of the North plant originating from the island of Drehu and the commune of Hyeehen who are absent from their tribes to go to work and sometimes to settle in the mining towns. From an archipelagic terrain where the researcher moves between three territories to observe, participate and conduct interviews, employees, their nuclear and extended families, former employees, retirees, players in the nickel sector share their experiences as mobile humans who shape a unique mining enclave.

Keywords: nickel, territory, margin, circulation, Kanak, system, New Caledonia.

POSITIONNEMENT ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE



L'étude repose sur la méthode anthropologique de l'entretien semi-directif. Les enquêtes auprès de la société kanak impliquent de suivre le chemin coutumier dans l'optique d'une démarche éthique et déontologique de mise en œuvre de notre méthode. L'éthique du travail se réfléchit en amont, ainsi que le souligne la géographe Collignon (2010, p. 72) : « La réflexion éthique n'est pas celle qui fournit les vraies réponses, c'est celle qui pose les vraies questions. ».

Premièrement, cette étude en géographie soulève la question de l'anonymat des entretiens. Le contenu de certaines citations qui intègre anecdotes et cas particuliers peut permettre de reconnaître l'enquêté en interne. Une étude en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie pose la difficulté d'une microsociété où la faiblesse numérique de la population génère un fort degré d'interconnaissance entre les individus (Fillol et Le Meur, 2014 ; Pestaña, 2014, p. 82). C'est pourquoi d'une part l'identité des enquêtés est masquée par l'emploi de pseudonymes et d'autre part certains statuts professionnels ne sont pas renseignés.

Deuxièmement, lors de chaque entretien, nous avons demandé le consentement de l'enquêté pour enregistrer et utiliser les verbatims dans nos travaux. Nous l'informons que l'enregistrement est un outil facilitant la conduite de l'entretien en nous déchargeant de la prise de note, qu'il est libre de refuser. Au total, trois enquêtés n'ont pas souhaité être enregistrés. L'enregistrement est écouté et retranscrit, cela permet de ne pas déformer la formulation et l'idée d'origine. Ces enregistrements et leurs retranscriptions ne sont pas partagés.

Troisièmement, les référents de l'aire coutumière Hoot ma Whaap ont été rencontrés ainsi que certains petits chefs. Sur le terrain, le chemin coutumier classique n'a pas été emprunté systématiquement. L'« effet boule de neige » (Aubert et Morin, 2019), d'une personne qui nous amène vers une autre et ainsi de suite, a surtout été impulsé par des rencontres avec des jeunes hommes et jeunes femmes de la tribu qui nous introduisaient directement dans les familles. Dans la mesure du possible une coutume et un morceau de tissu (manou) ont été amenés et présentés en début et parfois en fin d'entretien.

Quatrièmement, certains enquêtés étaient informés de la possibilité d'assister à l'avancée du projet « Impacts de la mine sur les territoires ». Tous les enquêtés ont été informés qu'une réunion de restitution des résultats serait réalisée dans les communes concernées. Elles ont été réalisées en juin 2023.

GLOSSAIRE



Amodiation.

L'amodiation consiste en un louage pour une durée fixe ou indéterminée de tout ou partie des droits attachés à un droit minier ou une autorisation de carrières. L'amodiataire exploite le gisement d'un propriétaire moyennant un loyer. Il peut directement vendre le minerai extrait.

Le tâcheron est un sous-traitant qui exploite une mine pour le compte d'un propriétaire auquel il vend exclusivement le minerai extrait.

Association.

L'association de loi 1901 est une structure socio-économique très présente en Nouvelle-Calédonie. Dans la société kanak il est courant que des familles et des groupes internes à la tribu (groupe de femmes, groupe de musique *etc.*) se formalisent en association dans le but de posséder un compte bancaire. L'association représente une autre forme de structure économique informelle en servant par exemple d'entité administrative d'émission et de réception de factures et de paiements.

Coutume.

La coutume est une oralité normative qui codifie les relations sociales et le lien entre la terre et l'identité. Dans une traduction française de langues vernaculaires kanak elle signifie « la manière de faire au pays » (Faugère, 2000, p. 41-42).

La coutume est centrale en Nouvelle-Calédonie, encore plus dans la société kanak dont elle est l'un des éléments structurants. « Elle définit la géographie d'un pays et l'organisation de la société en posant ses bases dans l'identité clanique. » (Lebègue, 2018). La coutume nourrit l'identité de l'être kanak car elle réactive sans cesse ses réseaux d'appartenance culturelle, du lignage, de la famille, du clan.

Le sujet de la discussion permet de savoir si la personne évoque une cérémonie coutumière (la fête de l'igname, un mariage, un deuil, une naissance), **un geste coutumier** – « faire une coutume » – pour

remémorer le lien entre l'émetteur et le receveur par un don et une parole de remerciement, de respect. Dans ce cas, la coutume peut signifier le support matériel de l'échange. Les relations politiques entre les chefferies sont appelées *échanges coutumiers* et les référents de l'organisation sociale kanak *les coutumiers*. Cette catégorie très hétérogène de coutumiers sert à désigner divers acteurs, propriétaires terriens, chefs de clans, chefs administratifs et coutumiers *etc.*

Drehu.

Drehu est le toponyme en langue vernaculaire de l'île connue et nommée Lifou en Nouvelle-Calédonie. L'importance accordée à la mémoire, la langue, la terre et l'identité kanak nous convainc de privilégier à l'écrit la toponymie vernaculaire.

GDPL.

Un Groupement de Droit Particulier Local est une innovation juridique spécifique à la Nouvelle-Calédonie. Il regroupe des familles (GDPL clanique) ou des clans (GDPL tribal, les membres appartiennent à la même tribu) au sein d'une même entité. Cet outil est créé en 1982 lors du gouvernement de J.M.Tjibaou, il est à l'interface entre le monde coutumier et le fonctionnement juridique et économique européen.

Le GDPL répartit les terres entre les familles issues d'un lignage dont la terre est la propriété, les familles ont uniquement un droit d'usage. Un GDPL présente des variations dans ses objectifs, aux îles Loyauté en particulier ils sont créés à des fins de développement économique et servent la structuration d'un entrepreneuriat kanak sur base coutumière (Le Meur et Mennesson, 2012). Un GDPL peut prendre des participations dans des sociétés, par exemple à Koohnê, la Société à Actions Simplifiées (SAS) Vavouto intègre trois Sociétés Civiles en Participation (SCP) qui sont elles-mêmes composées de six à treize GDPL (Grochain, 2013, p. 150).

Dans un GDPL, seule la signature du mandataire, le représentant de la tribu ou du clan, compte.

Hyeehen.

Hyeehen est le toponyme de Hienghène en langue fwâi, l'une des onze langues vernaculaires de l'aire coutumière Hoot Ma Waap.

Kanak.

L'orthographe du terme kanak fut historiquement sujette à des modifications. Il serait au départ issu du polynésien kanaka, « l'animal-homme » et c'est l'oralité qui le transforme en kanak. Le « c » de « canaque » est une francisation issue de la période coloniale. L'orthographe avec un k peut sous-entendre une revendication et une politisation du terme, connotation indépendantiste de la Kanaky (Angleviel, 2002).

L'orthographe du terme kanak reste invariable en genre et en nombre d'après trois références majeures : le préambule de l'Accord sur la Nouvelle-Calédonie signé le 5 mai 1998, la décision de l'Agence pour le Développement de la Culture Kanak (ADCK) et enfin la Charte du Peuple Kanak.

Les citations d'auteurs conserveront l'orthographe d'origine.

Mine.

Le terme de mine est couramment utilisé par les Néo-calédoniens comme métonyme du secteur du nickel, comprenant ainsi l'activité extractive et de métallurgie. Dans le but de simplifier l'écriture c'est en ce sens qu'il sera employé tout au long de ce manuscrit.

L'emploi du syntagme secteur du nickel fait référence à l'industrie métallurgique et minière associée.

Le nickel signifie la ressource minérale et Le Nickel en majuscule est une compression de la Société Le Nickel (SLN), usine première et historique du territoire.

Pacte de stabilité fiscale.

Le pacte de stabilité fiscale en Nouvelle-Calédonie est un régime de stabilité fiscale qui garantit aux bénéficiaires que le régime fiscal tel qu'il existe au moment de l'octroi de l'agrément ne pourra être aggravé (Anonyme, 2022). Le code des impôts néo-calédonien accorde aux entreprises qui investissent dans de nouvelles usines métallurgiques une exonération totale d'impôts pendant 15 ans, puis une réduction de 50% les cinq années suivantes. Ce pacte visait à attirer des investisseurs et industriels dans le pays quand les cours étaient bas (Pitoiset, 2015, p. 214).

Palabre (*Procès-verbal de*).

Un palabre est une assemblée sous l'autorité du chef de clan, du chef de la tribu ou du grand chef, où se discutent les affaires importantes. Elle est organisée selon les usages de la coutume kanak, assemblée à l'issue de laquelle une décision est adoptée moralement (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2007). Elle peut être révoquée à tout moment.

Patenté.

Le terme vernaculaire pour signifier autoentrepreneur.

Revenu non marchand ou non monétaire.

Du fait de l'existence encore peu documentée d'une agriculture informelle, aux fonctions sociales et environnementales, non destinée à la vente mais à l'autoconsommation, au troc et aux donations en Nouvelle-Calédonie, la littérature scientifique locale dissocie activités marchandes et non marchandes et donc revenu monétaire ou non.

Roulage. Rouleur.

Ce métier se crée et se construit avec la nécessité d'acheminer le minerai jusqu'au minéralier dans les années 1940. La profession se développe lors d'un boom du nickel, un métier alors très bien payé qui bénéficie encore de cette image. Ainsi, entre 1993 et 1997 le nombre de rouleurs a progressé de 25% alors que la production augmente de moitié sur cette période (Bencivengo *et al.*, 1999). En 1997 le parc représente 220 camions répartis entre 150 rouleurs et 10 sociétés (*ibid.*).

Aujourd'hui le métier s'apprend encore « sur le tas ». Deux types de camions, les dix et douze roues, sont conduits. L'accident mortel d'un conducteur en 2017 sur la mine de l'Etoile du nord (Montagnat) a permis de reconnaître ce métier dans le code de la route et d'améliorer les conditions sécuritaires en inscrivant le tonnage maximal transportable visiblement sur les bennes¹. De plus, les pelles qui chargent les camions sont désormais munies de pesons.

Ce métier est abordé dans cette étude par ses compétences et ses équipements de travail transversaux qui ouvrent aux reconversions et à la diversification.

¹ Sources : entretien avec une agent de la DIMENC, complété par des articles de journaux locaux, voir ci-dessous.
<https://gouv.nc/actualites/19-06-2018/un-plan-en-route-pour-les-rouleurs>
<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-sud/noumea/rouleurs-colere-interpellent-concessionnaires-598575.html>
<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-nord/proces-accident-etoile-du-nord-832000.html>

SOFINOR.

Cette Société d'Économie Mixte (SEM) est l'instrument créé en 1990 pour permettre le rachat de la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP) par la Province Nord. Elle est détenue à 85% par la Province Nord et à 15% par quatre Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (Sud minier, Côte océanienne, grand Nord et Espaces de l'Ouest). Depuis 2013, la SEM se consacre intégralement au pôle de la mine et de la métallurgie, tandis que la Saeml Nord Avenir prend en charge le pôle diversification économique.

Titre minier.

Un titre minier ou concession est un droit d'explorer et d'exploiter le sous-sol. Il en existe 1500 en 2023 couvrant 259 000 hectares. En 2015, 49% de la superficie concédée n'avait fait l'objet d'aucune recherche par sondage en profondeur (Pitoiset, 2015).

Tribu.

Nom donné localement aux villages kanak en Nouvelle-Calédonie. À l'origine, le territoire kanak était un espace réticulé, « maillé de routes et de chemins d'alliances qui caractérisait l'organisation spatiale en îlots de vie dispersés au sein de territoires de sens » (Le Duff, 2018). En 1867, l'application coloniale de l'appellation tribu remanie les frontières et l'organisation politico-sociale de la communauté kanak organisée autour du « tertre-lignage » (Bensa et Rivierre, 1982), un lieu d'origine commun dont le groupe de parenté patrilinéaire porte le nom. La tribu devient l'entité référente devant l'administration coloniale. Elle est alors définie comme une « agrégation d'indigènes » (Herrenschmidt et Le Meur, 2016).

Depuis cette époque, l'emploi du terme a évolué, il s'est départi de son sens purement colonial dans les années 1970 (Sabinot et Lacombe, 2015) et s'est intégré au langage courant des habitants de la tribu qui s'y identifient. Ainsi, le terme de tribu en Nouvelle-Calédonie est à séparer de son usage et des débats ouverts en anthropologie sociale. Le mot tribu s'entend aujourd'hui dans les discours pour faire référence à son lieu de naissance, d'habitation et constitue une réalité sociologique significative. L'anthropologue Yazid Ben Hounet (2010) questionne : « Faut-il pour autant s'interdire d'utiliser ce concept ? Et, surtout que faut-il faire ou dire lorsque des sociétés ou des groupes sociaux usent de termes dont la traduction la plus commune, mais aussi la plus correcte, est « tribu » pour se définir eux-mêmes ? ».

Les débats sur le foncier sont encore prégnants dans le pays et questionnent cette unité socio-spatiale héritée. Depuis 2011, le clan est reconnu comme personnalité morale. L'Adraf, établissement public d'état en charge de la redistribution foncière au profit des clans et des tribus kanak note que lors de la période coloniale, « au sein des réserves, de nouvelles relations se tissent entre les clans. Une nouvelle organisation sociale s'établit autour des chefs et des conseils des anciens, de telle sorte que la tribu, malgré ses origines essentiellement administratives, tient aujourd'hui une place très importante dans l'organisation de la société kanak. ».

Usine.

Trois usines métallurgiques de transformation du minerai de nickel sont présentes sur le territoire.

- L'usine de Doniambo est la première usine construite à la fin du XIXe siècle par la SLN à Nouméa.
- L'usine du Sud, entrée en phase d'exploitation en 2008-2009, exploitée par le consortium Prony-Resources, est implantée entre les communes du Mont-Dore et de Yaté sur le plateau de Goro en province Sud. Elle est un projet porté à l'origine par la société canadienne INCO (International Nickel Company Ltd), rachetée ensuite par la brésilienne Vale en 2006 puis par Prony-Resources en 2021.
- L'usine du Nord, ou « *l'usine pays* », entrée en phase d'exploitation en 2012-2013, exploitée par la Koniambo Nickel Society (SMSP-Glencore PLC) est implantée sur la commune de Vook, à Vavouto, en province Nord.

Vieux.

En Nouvelle-Calédonie et notamment au sein de la communauté kanak, un terme français est approprié pour désigner une personne âgée et détentrice d'un savoir. Le terme Vieux ou Vieille est à considérer comme une formule respectueuse de la position de l'individu. Le lecteur ne doit pas s'étonner de la voir fréquemment apparaître et doit la replacer dans son contexte, en Nouvelle-Calédonie où la vieillesse est symbole de savoir et de sagesse, proche des ancêtres et protectrice de la famille.

GUIDE DE LECTURE



Le manuscrit se compose de trois parties structurées en chapitres, eux-mêmes composés de sections.

Nous employons la toponymie vernaculaire dans le manuscrit et nous conservons les toponymes énoncés par le locuteur dans les citations. Un tableau de correspondance se retrouve en page 395 (Annexe 1).

Accompagnant la première occurrence, l'astérisque (*) qui suit certaines notions locales et spécifiques à l'étude renvoie au glossaire qui les répertorie en début d'ouvrage.

Nous adoptons la convention d'écriture suivante : la province Nord correspond au territoire tandis que la Province Nord indique l'institution.

Le terme îlien est utilisé comme synonyme de loyaltien dans ce manuscrit.

Cette étude porte sur les sociétés kanak de Hyeehen de l'aire coutumière Hoot ma Whaap et de l'île de Drehu, éponyme de l'aire coutumière. Nous employons parfois par facilité d'écriture l'expression globalisante société kanak, cependant, le lecteur doit être informé de l'hétérogénéité de cette entité. Les sociétés kanak des huit aires coutumières de Nouvelle-Calédonie présentent des traits culturels communs et également des particularismes intrinsèques à l'histoire du pays, liée aux migrations océaniques, à l'histoire coloniale. Nous réfléchissons la problématique à partir de deux aires coutumières distinctes et la commune de Bu Rhaï, incluse dans l'aire A'jië ma Arhö, est analysée à partir du travail de master 2 effectué par Antoine Briand en 2021.

Les extraits de littérature sont référencés entre parenthèse : quand il s'agit d'un article issu d'une revue en ligne le numéro de page est absent. Les extraits en langue étrangère sont traduits en français et l'expression originale est informée en note de bas de page.

Dans ce manuscrit figure des extraits d'entretiens sous la forme de citations. Ces citations sont des choix sélectifs de l'auteure. Le lecteur doit saisir cette donnée brute pour ce qu'elle est, une retranscription écrite d'un discours prononcé à haute voix, précédé et suivi par d'autres idées. Une citation permet d'illustrer l'argumentaire développé par l'auteure en partageant avec le lecteur les mots et le ressenti des informateurs. Un autre objectif du corpus de citations est d'apporter de la précision aux arguments avancés. Le ressenti d'une personne peut être contrebalancé dans ses actions ou dans la suite de son discours par des responsabilités et des obligations qui peuvent paraître contradictoires : c'est la

recherche d'un équilibre témoin d'ajustements qui nuance certains propos tranchés. Par exemple les salariés expliquent travailler en dehors de la tribu pour s'en démarquer, pour autant ces témoignages n'empêchent pas le retour et l'attachement à la tribu, aussi en raison d'obligations coutumières.

Les extraits d'entretiens sont renseignés par le statut professionnel de l'individu et toute autre indication utile, puis, complétés par sa commune d'origine et son appartenance communautaire si l'information est nécessaire à l'analyse du verbatim, l'âge si la donnée est connue, enfin la date et le lieu de l'enquête. L'âge informé correspond à celui donné lors de l'entretien (entre 2020 et 2022). Le statut professionnel correspond au titre du poste occupé au moment de l'entretien et donné par l'enquête.

Le prénom utilisé est un pseudonyme protégeant l'anonymat de l'interlocuteur. Il peut arriver que le statut professionnel indique aisément l'individu concerné en raison de la faiblesse numérique de la Nouvelle-Calédonie évoquée dans la partie page 9, dans ce cas le pseudonyme et le statut sont remplacés par un X, ou, les informations personnelles sont masquées dans cette version publique du manuscrit. C'est par exemple le cas des directeurs généraux des entreprises minières et métallurgiques.

Le format permettant l'analyse de production du discours est le suivant :

Pseudonyme, statut professionnel (et autres), originaire de [commune], homme ou femme [appartenance communautaire], âge, date de l'entretien, lieu de l'entretien.

La typographie en italique correspond à une accentuation voulue par l'auteure, sauf si précision contraire.

La monnaie utilisée en Nouvelle-Calédonie est le franc Pacifique dont l'appellation locale est le franc cfp et l'abréviation internationale xpf. Un franc cfp correspond à 0.838 euros et un euro à 120 francs environ. Nous retenons l'écriture de francs cfp dans ce manuscrit.

SOMMAIRE

~

Merci - Olëti.....	3
Résumé	7
Abstract.....	8
Positionnement éthique et déontologique	9
Glossaire.....	10
Guide de lecture	16
Sommaire	18
Introduction.....	20
Rencontre de « deux mondes ».....	20
Le rôle de la mine dans la multiplication des stratégies de circulation	21
Problématique	26
Nouvelle-Calédonie, la construction de l'espace et de l'identité dans un contexte minier ..	28
Architecture de la thèse	40
Première partie. Fondements de l'analyse, à la marge du territoire minier	44
Chapitre I. La mine et la métallurgie, des moteurs du rééquilibrage et de la diversification économique pour préparer l'après-nickel ?	45
Chapitre 2. Méthodologie, étudier un objet de recherche absent du terrain	85
Deuxième Partie. Circuler entre marge et territoire minier.....	121
Chapitre 3. Confrontation spatiale, temporelle et culturelle entre l'entreprise minière et métallurgique et la tribu kanak : « deux mondes qui s'entrechoquent ».	123

Chapitre 4. Circulation des salariés de l’usine et de la mine	154
Chapitre 5. Viabilité, résilience et trajectoires des marges minières	185
Troisième Partie. La définition du territoire minier et de sa frontière.	241
Chapitre 6. Des individus qui lient « les mondes »	243
Chapitre 7. Des circulations matérielles et immatérielles qui polarisent l’espace	279
Chapitre 8. Le socio-système minier en Nouvelle-Calédonie	325
Conclusion.	341
Bibliographie	351
Tables	380
Annexes	395

INTRODUCTION

Rencontre de « deux mondes »

Une matinée de juin 2020. Quincaillerie de la commune de Pum, province Nord de la Nouvelle-Calédonie.

« C'est deux mondes qui s'entrechoquent là, mais faut garder l'équilibre. Et demander à préserver cet équilibre-là ben faut que les gens ils s'y retrouvent au sein aussi de l'image de la société. On fait rentrer des gens en tant que coutumiers à travers la structure coutumière GDPL*, à travers le clan, à travers les familles, à travers les chefferies, parce que c'est ça la base de la stabilité. La stabilité du monde kanak*. Mais on, on leur permet aussi individuellement de rentrer en tant que monde privé, commun, en tant qu'individuel. C'est-à-dire moi j'ai mon travail à faire à l'intérieur de ma maison, à travers ma tribu*, ma chefferie, mon clan, ma famille, mais je peux aussi m'exprimer en tant que, parce que je suis aussi actionnaire privé, j'ai trois actions, j'ai quatre actions, j'ai cinq actions voilà c'est (*pause*). Ça fait qu'on mène les deux mondes, les deux cultures et ça peut être un frein dans le sens où des fois c'est deux mondes qui vont pas à la même vitesse. C'est-à-dire que, on a un monde privé qui va beaucoup plus vite, ou qui veut aller beaucoup plus vite et puis des fois tu as un monde commun, qui dit ben le droit coutumier qui dit ben on va un peu plus, on va doucement parce qu'il faut avoir l'accord de tout le monde, parce qu'il faut faire un palabre*, parce qu'il faut discuter, faut bien asseoir les choses et c'est ça qu'est la difficulté. Qui freine. [...] Mais c'est un exercice qui est pas facile parce qu'il faut connaître les deux cultures. Si on arrive avec un esprit où on a une certaine vision d'une certaine culture et puis une certaine vision d'une autre culture, ben on va pas avancer. En faisant, en connaissant bien le mécanisme des deux, des deux mondes. Mais faut maîtriser les deux. ».

Extrait d'entretien, Romuald, chargé de mission pour le compte d'une entreprise minière en actionnariat populaire, homme d'origine kanak, 11/06/2020, Pum.

Un midi de novembre 2020. Salle Vavouto, Usine de Koniambo Nickel SAS, commune de Vook, province Nord de la Nouvelle Calédonie.*

« Aujourd'hui, maintenant c'est de concilier les deux, ces deux mondes et trouver ce qui sera mieux pour moi et trouver ce que je peux apporter à l'autre. On est cette nouvelle génération, qui, aujourd'hui on pousse à partir alors qu'avant nos parents travaillaient à la tribu et puis on se posait pas ces questions-là. Aujourd'hui le fait de partir de la tribu, là on a d'autres raisonnements qui se font autour des valeurs que nous avons. ».

Extrait d'entretien, Rui, ingénieur gestion des risques chez KNS, homme d'origine kanak, 03/11/2020, Vook.

Ces citations, extraites d'entretiens menés au commencement de ce travail, illustrent le vécu, par la suite maintes fois réentendu, d'un face à face entre deux mondes. Ces deux mondes se réfèrent à différentes dualités : l'entreprise et la tribu, l'argent et la coutume*, la mine* et la nature à préserver, le capitalisme et le modèle communautaire des sociétés océaniques. Deux systèmes de valeurs qui se font face, qui traduisent une confrontation mais aussi une interrelation, permise par la circulation de personnes, d'idées, de pratiques, de savoirs, de compétences, de valeurs et d'équipements. Les deux dynamiques existent simultanément : celle d'un fonctionnement communautaire coutumier et tribal asynchrone de l'entreprise minière et celle d'une concomitance de cette dualité.

Notre approche géographique considère ces « deux mondes » à partir des territoires miniers et des marges qui les matérialisent. Ce vécu de « deux mondes » et le concept de territoire minier peuvent aussi se révéler une vision close si nous faisons référence au géographe Claude Raffestin pour conceptualiser, d'un premier abord, la notion de territoire, « L'espace est la prison originelle, le territoire est la prison que les hommes se donnent. » (1980). Ainsi, le territoire minier sera défini et cette dualité sera questionnée et tempérée par les liens, les réseaux, les flux, les individus qui mettent en interaction, en lien les deux territoires. Le sujet se révèle être celui d'un territoire unique, d'un système, qui fonctionne ainsi, par l'articulation d'un monde minier et non minier.

Le rôle de la mine dans la multiplication des stratégies de circulation

Comment étudier les transformations sociales et spatiales induites par le secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie sur le territoire de la province Nord et des îles Loyauté, c'est-à-dire en considérant les espaces à la marge de la mine, exempts de sites extractifs et d'usines ?

La première piste de recherche qui apparaît est celle de la circulation des travailleurs kanak : les marges sont polarisées par le nickel car des individus quittent leurs tribus pour aller travailler sur le territoire minier. À partir de cette première hypothèse méthodologique, le spectre d'observation s'est progressivement élargi, par la pratique des terrains et des entretiens, à l'ensemble des flux et des circulations matérielles et immatérielles, générées par le secteur.

Dans un premier temps, le rôle du secteur du nickel dans la circulation des travailleurs et anciens travailleurs est étudié avant de considérer son rôle dans l'orchestration et la fabrication d'un ensemble de circulations qui aboutissent à l'observation d'un socio-système de la mine.

L'étude s'inscrit dans un contexte en sciences humaines et sociales qui accorde depuis une vingtaine d'années une place grandissante à l'étude de la mobilité au sein des sociétés (Mincke et Kaufmann,

2017), dans la suite du tournant des mobilités (*mobility turn*) qui assertit le nomadisme généralisé des individus (Sheller et Urry, 2006). La mobilité est définie centrale et constitutive de nos sociétés contemporaines, tant elle participe à la recomposition des lieux et des identités et permet de saisir la complexité des organisations de nos sociétés (Urry et Burch, 2016 ; Baby-Collin et Cortes, 2019).

La mobilité est ainsi un phénomène social commun dont l'activité minière fait partie (Bainton et al., 2017), étayant l'argument que l'un des principaux facteurs des mouvements migratoires s'illustre par les opportunités ou les contraintes économiques (Castillo et Brereton, 2018a). Dans tous les secteurs confondus, les départs sont motivés par la quête d'une amélioration des conditions de vie et d'un meilleur accès à des activités économiques plurielles que le territoire d'origine ne peut pas offrir (Faret, 2018 ; Trousselle, 2019 ; Bainton *et al.*, 2022). De fait, ce sont des circulations grandement représentées par une main d'œuvre masculine (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018). Le développement minier produit des mobilités sur une période plus courte et à un rythme plus rapide comparativement aux autres formes de circulations (Bainton *et al.*, 2022).

Il existe différentes mobilités caractéristiques des projets miniers, chacune relevant d'un caractère soit négatif : la mobilité est une conséquence subie dans le cas des relocalisations involontaires, soit positif : la mobilité fait ressource. Cette typologie se croise avec les différentes étapes de développement d'un projet minier (Nyame *et al.*, 2009). L'élaboration, la croissance, la phase de stabilité et la fermeture ou encore, dans le cas d'une usine les pré-travaux de construction, la construction, l'entrée en production, sont relatives à des trajectoires migratoires spécifiques.

La mobilité subie se retrouve dans les situations d'extension de projets miniers ou de construction d'une usine et de relocalisation des familles (Bury, 2007) ou, à l'inverse, de fermeture d'une mine (Hollywood, 2002), de causalité indirecte de croissance démographique et de pression foncière (Bainton *et al.*, 2022) ou encore suite à des impacts environnementaux obligeant un déplacement des habitants (Gosset, 2016 ; Pidjo, 2016).

La mobilité comme ressource se reconnaît dans la circulation opportuniste avec pour objectif d'améliorer le bien-être économique (Castillo et Brereton, 2018a), le navettage – *fly in, fly out*² – (Ostigny *et al.*, 2019) et le développement d'une économie informelle où les individus profitent du

² Le navettage aéroporté, ou fly-in, fly-out (FIFO), est un mode de déplacement professionnel pendulaire sur une période donnée. Le système de travail à longue distance est une alternative des « single industry towns » dans lesquelles les camps sont temporaires, les transports quotidiens sont remplacés par une rotation de jours travaillés et de jours de repos (McDonagh, 2010 ; Bourgeois, 2017). Cette pratique accroît les coûts de déplacements pour l'entreprise mais elle réduit les coûts de formation en élargissant le bassin d'emploi, cela permet de recruter directement une main d'œuvre qualifiée (Storey, 2001). En Nouvelle-Calédonie ce type de déplacement n'existe pas. Un ancien travailleur de l'île de Drehu se souvient aller sur les mines en hélicoptère lors de la période particulière des Événements : « [...] je suis entré au Nickel (SLN). [...] Faire des déplacements, tous les endroits du territoire, Poro, Kouaoua, Népoui, Tiébaghi (noms de différentes mines en Grande Terre). J'ai fait tout ça moi. [...] Après ça y est je suis, pendant les Événements, ben nous on prenait l'hélicoptère. Pour dépanner les stations. » (Ancien employé de la SLN originaire de Drehu, 14/01/2021, tribu de Xépénéhé, Drehu). Aujourd'hui les mines actives sont toutes accessibles en voiture. Une navette maritime est mise en place entre Nouméa et l'usine du Sud à Goro, ses rotations sont quotidiennes.

développement de la zone minière sans réussir à se faire employer par elle (Gilberthorpe *et al.*, 2016). Nous retrouvons également la description d'une mobilité post-mine, c'est l'exemple du mineur informel qui exploite individuellement et non mécaniquement le sol et sous-sol (Bainton *et al.*, 2017). La migration internationale de la main d'œuvre hautement qualifiée (Bury, 2007), la circulation des individus présentant des liens de parenté sur le territoire minier (Castillo et Brereton, 2018a) ou encore le passage transitoire de mineurs migrants à la recherche d'emploi, sont autant d'exemples d'une mobilité qui stimule des opportunités.

La mobilité minière, soit la circulation des individus employés dans les mines et les usines métallurgiques et toutes les circulations indirectes générées par un projet d'extraction ou de transformation, questionne les modifications des structures sociales (Mette, 2008) et la reconfiguration des activités. Les travailleurs de la mine partagent leur temps entre des espaces d'actions pluriels modifiant les relations sociales, la temporalité et la localité des pratiques. En participant à la relocalisation des ménages ruraux et à une variation dans l'orientation des sources de revenus, les projets miniers et métallurgiques participent à l'intensification de flux entre les sphères socio-spatiales ou les espaces d'actions des salariés qui se déplacent.

Les termes migration et mobilité sont couramment utilisés dans la littérature, c'est pourquoi ils ont été employés jusqu'à présent. Dans le cadre de cette étude, le concept de circulation est choisi préférentiellement, il inclut différents déplacements pendulaires³, à diverses fréquences, de tous types d'objets au-delà des individus. Nous adoptons le concept de circulation dans sa définition proposée par le géographe De Tapia (1996) : « La notion de circulation migratoire est conçue comme un ensemble de flux humains, matériels (biens, services, transferts monétaires) et immatériels (normes, valeurs, représentations) irriguant le champ migratoire et l'espace relationnel d'une population donnée, qui vit tous les jours une altérité « interactive » dans son espace de résidence comme dans son espace d'origine ». La circulation décroïsonne l'analyse des espaces de départ et d'arrivée propre à la migration en tenant compte de la temporalité et la réversibilité des trajectoires (Domenach *et al.*, 1987 ; Picouet, 1991 ; Mercandalli, 2013). La mobilité ne peut se résumer à un changement de lieu de résidence et d'emploi, elle est aussi circulation, c'est-à-dire des mouvements inverses mais surtout un engagement simultané dans une ou plusieurs sociétés (De Haas, 2005). Au cours des entretiens menés en Nouvelle-Calédonie, nous avons approfondi cette implication entre les différents « mondes », la circulation ayant été l'outil théorique pour conceptualiser nos données.

Un déplacement ne s'inscrit pas obligatoirement dans une rupture économique, socioculturelle, affective avec l'espace d'origine (Cortes, 2008 ; Mercandalli, 2013, p. 160). « La détérioration des conditions de vie dépendante de l'accès à des biens publics, les externalités négatives de l'industrie minière et le coût

³ Dans ce travail, les termes mouvement pendulaire sont synonymes d'aller-retour et de déplacement inverse, ceci par souci de répétition.

de la vie de plus en plus élevé dans les régions minières ont conduit les travailleurs à intensifier les déplacements sur de longues distances afin de profiter du meilleur des deux mondes (salaires plus élevés de l'industrie minière et coût de la vie plus bas dans leurs régions d'origine)⁴ » (Atienza *et al.*, 2021, p. 4). Atienza et les co-auteurs vont dans le sens d'un lien gardé avec le territoire d'origine et au-delà d'une stratégie réfléchie selon les ressources et les avantages disponibles dans les deux territoires de départ et d'arrivée. Il faut alors comprendre ce qui est projeté et attendu de chaque territoire pour éclairer les circulations.

L'Extrait 1 partage une page de nos carnets de terrain et des entretiens menés afin d'amener le lecteur à se plonger dans les différentes étapes de ce processus : depuis la compréhension sur la manière dont les enquêtés vivent leur territoire à travers une approche multisituée à l'expression d'une problématique de recherche. Cet extrait illustre la complétude des données recueillies en multipliant des entretiens en différents lieux autour d'un même individu. Un unique entretien sur le lieu de travail produit déjà des données intéressantes, mais retrouver Antoine lors de ses congés dans sa tribu d'origine, entouré de sa famille, dévoile son expérience d'humain mobile et son vécu d'une vie partagée entre plusieurs territoires. C'est cet ensemble qui nous fait avancer vers les réponses à nos questions.

⁴ Extrait original : “The lower level in the quality of life related to the provision of public goods, the negative externalities of the mining industry, and the increasingly higher cost of living in mining regions have led workers to intensify long distance commuting as a means to take advantage of the best of both worlds (higher wages of the mining industry and lower living costs in their regions of origin)” (Atienza *et al.*, 2021, p. 4).

Extrait 1 - Carnet de terrain et entretiens du 24 novembre et du 29 décembre 2020.

La première fois, je rencontre Antoine, 35 ans, pour un entretien à la fin de sa journée de travail à l'usine de Vavouto. Nous nous donnons rendez-vous à l'un des hôtels où les employés semblent habitués du verre de fin de journée ou du café. Il est membre de la famille Y, dont cinq noms d'hommes m'ont déjà été partagés comme individus originaires de l'île de Drehu* (Lifou) et travaillant à l'usine. D'ailleurs, l'un d'eux en rit « c'est notre usine en bas ! ».

Ce jour-là il m'explique qu'il a en tête de rentrer un jour chez lui, sur l'île de Drehu, définitivement. Peut-être pas dans un an, mais un jour c'est certain il reviendra. « Ouais ça fait un petit moment déjà que j'y pense. Parce qu'en fait je me suis, parce que depuis 2015, ouais depuis mes trente ans on va dire, parce qu'après quand t'es jeune tu te projettes pas forcément. Mais aujourd'hui avec le recul je me dis qu'en fait on a plus besoin de venir ici. À Lifou y'a des choses à faire. Pas mal de choses à faire. Que ce soit dans l'agriculture ou le miel ou d'autres business enfin, « business » entre parenthèses. On est plus forcé de venir sur l'usine. [...] Et puis je me dis s'occuper des abeilles ça va bien être possible. ».

La deuxième fois, c'est face à la baie de Hutu sur l'île de Drehu que nous nous retrouvons. Nous sommes au fond du jardin de la maison qu'il loue à un fonctionnaire de la Province des îles Loyauté. Le jardin ouvre sur la crique, il fait beau, Antoine est alors en congés et nous poursuivons les discussions engagées un mois auparavant. Il m'emmène dans la maison parentale, sa mère y a installé sa miellerie et son rucher. En fin de journée, il ne faut pas aller dans le champ d'ignames aux heures chaudes au risque de retrouver les feuilles brûlées le lendemain me disent-ils, nous irons tous les trois au champ maternel à Husalelé, toponyme dont on ne connaît plus la signification.



Declercq S., 2023.

Ce travail de recherche, en itinérance du lieu de vie d'un salarié à un autre lieu de vie, ou de l'espace d'origine à l'espace d'arrivée, ou encore de la marge au territoire minier, s'est révélé être l'observation et la compréhension de deux territoires vécus différemment mais liés par des humains qui naviguent entre les deux. Pourquoi Antoine précise-t-il qu'il faut mettre « business » entre parenthèses en parlant des activités marchandes possibles sur l'île de Drehu ? Pourquoi a-t-il perçu son emploi à l'usine comme une obligation, qui n'est plus désormais, « On est plus forcé de venir sur l'usine » ?

Si les espaces qui accueillent les mines et les usines sont impactés par l'activité nickélifère, les marges, ces territoires exempts de la ressource le sont également en raison des circulations matérielles et immatérielles qui lient les deux espaces. Les impacts de l'activité nickélifère dépassent la localité de la mine, du fait de la mobilité spatiale et des réseaux familiaux (Castillo et Brereton, 2018a) ; c'est pourquoi s'intéresser aux marges en portant le système de connaissances au-delà des limites des concessions minières est important (Bainton *et al.*, 2018). Cette étude fait des espaces de départ des travailleurs des marges de la mine et propose de considérer les transformations spatiales et sociales induites par la ressource dans les territoires où elle en est absente.

Problématique

En Nouvelle-Calédonie, c'est la première fois qu'un regard scientifique questionne délibérément les marges du territoire minier, ainsi que les circulations matérielles et immatérielles qui les connectent au territoire du nickel, à l'image de ces salariés qui les quittent pour travailler à l'usine et à la mine et qui y reviennent. Le secteur du nickel motive diverses politiques publiques, de la problématique du rééquilibrage des provinces avancée par les Accords de Matignon-Oudinot il y a plus de trente ans, à celle de la diversification économique, corollaire de l'après-nickel. Considérer le nickel comme la clé de voûte de l'économie du pays et du rééquilibrage du territoire promeut une vision, celle d'un double espace, l'un qui accueille les centres miniers et les usines métallurgiques et l'autre, exempt de la ressource en nickel. Cette vision qui existe à travers les discours, les politiques publiques et l'espace physique propose de réfléchir en fonction de ces territoires miniers et de leurs marges.

Comment se définissent, se construisent et s'orchestrent un territoire minier et les espaces à sa frontière ? Quels mouvements et flux matériels et immatériels lient les deux espaces ? Le territoire du nickel est-il une enclave unique adoptant les mêmes frontières que l'archipel dans son ensemble ? Nous soutenons la thèse que les marges participent au territoire minier néo-calédonien et sont aussi avec leurs singularités, récipiendaires des transformations sociales et spatiales induites par l'industrie minière et métallurgique.

Cette modélisation duale du territoire est questionnée à partir d'une approche multisituée en considérant les allées et venues des travailleurs qui lient les marges du nickel et les villes minières.

Cette recherche s'inscrit dans une démarche de géographie humaine, tout en se nourrissant de travaux d'autres disciplines des sciences sociales telles que l'anthropologie, l'anthropologie de l'environnement et l'économie. Elle se situe à l'articulation d'une géographie des ressources, analysant les dynamiques du territoire⁵, le processus de territorialisation et l'agencéité de ses acteurs et d'une géographie des mobilités questionnant les trajectoires des individus, les circulations (flux) entre les territoires et se centrant en particulier sur les trajectoires des marges.

La problématique repose sur deux postulats principaux. Premièrement le secteur minier et métallurgique associé est un élément central de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, son bassin d'emploi couvre l'ensemble de l'archipel et des îles. Deuxièmement le secteur minier et métallurgique est spatialement structurant pour le territoire néo-calédonien qu'il polarise sous trois formes : i) par les sites d'extraction et de transformation, ii) à travers les infrastructures et aménagements (transports et énergie notamment) qui facilitent cette exploitation, iii) enfin via les emplois directs et indirects qu'il génère.

Quatre hypothèses sont formulées. Une première est d'ordre méthodologique tandis que les trois suivantes sont d'ordre thématique.

1. Étudier les dynamiques sociales liées au secteur extractif et métallurgique implique de considérer la circulation des travailleurs et des anciens travailleurs car elle est le lien entre territoire minier et espaces de marges.
2. Au-delà de la circulation, ces espaces de marges sont récipiendaires des transformations du secteur nickélifère en raison des flux de compétences, d'idées, de personnes, d'imaginaires, d'argent qui les lient au territoire minier, faisant de la Nouvelle-Calédonie une enclave unique.
3. Certains de ces flux peuvent être générés et orchestrés par des individus à l'interface entre le territoire minier et les marges. En maîtrisant les « deux mondes » ils sont des catalyseurs entre l'entreprise et la tribu.

⁵ Les dynamiques du territoire sont considérées comme les mutations des relations entre les sociétés et leur espace (Magrin, 2013).

4. Les flux générés par l'activité extractive et métallurgique concourent à la viabilité des espaces de marges. Leur trajectoire traduit à la fois un maintien du mode de vie en tribu mais aussi des transformations sociales et spatiales qui témoignent d'un développement, d'une évolution sociale, économique, spatiale.

Nouvelle-Calédonie, la construction de l'espace et de l'identité dans un contexte minier

Vers 550 avant J-C, période de l'Antiquité. Imaginons cette terre australe, l'Antichton, qui équilibre les masses des continents de l'hémisphère nord. Une terre qui doit exister mais que personne encore n'a découvert. La recherche du continent introuvable, la *Terra Australis Incognita*, entretient ce mythe des mers du sud, où se mêlent histoires de corsaires et exploration du Pacifique (Stevenson et Jolly, 1999 ; Leoni *et al.*, 2006). Une découverte donne corps, ou terre, à cet imaginaire en 1774. Le charbonnier du capitaine James Cook longe une terre. Chapelet d'atolls, à l'origine sans trace de toponyme vernaculaire les associant (Nayral, 2008), l'archipel définitivement nommé Nouvelle-Calédonie, bordé par la mer de Corail et l'océan Pacifique, se dessine par la Grande Terre, l'île principale⁶, les îles Belep, l'île des Pins, les îles Loyauté.

Extrait 2 - Extrait de la nouvelle littéraire intitulée 12.11.12, écrite par la poète Paul Wamo né en 1981 sur l'île de Drehu.

« Je suis du Caillou

C'est drôle de porter le nom d'un élément naturel. Un caillou c'est comme de l'air solide. Il y a aussi « le Territoire », « Kanaky-Nouvelle-Calédonie », « l'île la plus proche du paradis⁷ », « le plus beau lagon du monde », « Pays de l'Or vert », « Terre de parole Terre de partage », « le Caillou ». C'est dur de choisir un nom. Un nom c'est comme un poème qui te définit, c'est pas n'importe quoi. » (Bihan *et al.*, 2015).

De multiples visages pour un même espace (Extrait 2), la Nouvelle-Calédonie conjugue les regards géographiques de ceux qui vivent et qui s'approprient le pays, « le Territoire » (*ibid*; Gay, 2014, p. 33).

⁶ Cette île représente 88% de la surface totale du territoire néo-calédonien.

⁷ L'île la plus proche du paradis, traduction française du roman de l'écrivaine japonaise Katsura Morimura (1966) intitulé 天国にいちばん近い島, Tengoku ni ichiban chikai shima.

Dans la société néo-calédonienne, les territorialités sont nombreuses. La territorialité, elle est la relation des humains avec l'espace, traduit par des ancrages qui relèvent de sphères variées, sphère culturelle, économique, politique, symbolique, sociale. La territorialité est la « multidimensionnalité du vécu territorial » (Raffestin, 1980). Il y a le nickel, territorialité économique. Elle est la viabilité économique et sociale du pays, dépendante de l'exploitation des ressources naturelles sur laquelle elle a axé son développement, à l'égal des pays de l'Océanie insulaire (David, 1995). Il y a la brousse et les tribus, territorialité vivrière. Il y a la dualité institutionnelle qui marque le pays, entre instances coutumières et de droit commun, territorialité autochtone kanak ou identitaire. Territorialités parmi d'autres, elles sont propédeutiques à ce travail.

« Pays de l'Or vert », territorialité minière et métallurgique

« [...] la roche est aussi accompagnée d'une matière verte qui se trouve collée à sa surface. Nickel ? ». (Garnier, 1876).

À l'origine contenu dans le manteau et le noyau de la planète, le nickel est un métal présent dans plusieurs endroits de la Terre où une partie du manteau apparaît en surface de la croûte terrestre et océanique. Il n'y est pas pur, mélangé à d'autres minéraux il compose des minerais variés, contenant différentes teneurs de nickel exploitables. Entre 1863 et 1866, l'ingénieur géologue et chimiste, Jules Garnier, parcourt l'archipel de la Nouvelle-Calédonie à la recherche d'or et de charbon. En 1864, il fait une découverte dans le sous-sol de minéraux riches en nickel, un or vert qui près d'un demi-siècle plus tard n'est plus seulement « une aventure » (Bencivengo *et al.*, 1999) mais des métiers, une culture partagée (Banaré et Le Meur, 2014a ; Gay, 2014, p. 51), un secteur économique majeur, un sujet et un vécu commun dans le pays de 272 000 habitants « où tout le monde connaît quelqu'un qui travaille à la mine. » (Decottigny, 2018, p. 76).

L'étude se situe dans un contexte d'industrialisation du pays qui, en vingt ans, a vu deux nouvelles usines métallurgiques construites et des exportations de minerai brut croître rapidement. Les évolutions du secteur intéressent de manière croissante les pouvoirs publics locaux et coutumiers car celui-ci engendre un ensemble de transformations plus ou moins rapides : la mutation des savoirs et des pratiques (Sabinot et Lacombe, 2015 ; Gosset *et al.*, 2019), l'insertion des femmes, la notion de travail et les stéréotypes de genre (Salomon, 2015a ; Decottigny, 2018 ; Vadot *et al.*, in press) l'aménagement du territoire, les modes de vie (L'Huillier *et al.*, 2010), les tensions interclaniques et intertribales et la cohésion sociale (Kowasch, 2011), les conflits fonciers, la relation aux territoires et aux paysages (Le Meur, 2009), les incertitudes écologiques (Levacher, 2016b ; Le Meur, in press), la polarisation de

l'économie du pays sur la mine (Robineau *et al.*, 2011) et la progressive macrocéphalie de Nouméa (Doumenge, 1982 ; David *et al.*, 1999a ; Fotsing et Dumas, 2021).

La mine et la métallurgie, activité industrielle d'extraction et de traitement des matériaux géologiques, sont des sujets partagés dans l'histoire des îles du Pacifique Sud. La mine demeure pour nombre d'entre elles un élément de controverse écologique, à l'exemple du phosphate sur l'île de Nauru, du cuivre en Papouasie Nouvelle-Guinée et enfin du nickel en Nouvelle-Calédonie (Iltis, 1992). Les exploitations des ressources sont adjointes aux rassemblements populaires (Ferguson, 1999), celles menées autour des mines à ciel ouvert, telles que les mines de nickel, étant les plus mobilisatrices (Bergeron *et al.*, 2015). Le secteur du nickel fait preuve de succession de booms miniers avec des productions intensives et désordonnées et de phases de récession (Bencivengo *et al.*, 1999 ; Bencivengo, 2014 ; Blaise *et al.*, 2016 ; Enjuanes, 2018) : un phénomène imputé notamment à la volatilité du cours du nickel. Ces phases de croissance témoignent d'une aggravation des impacts négatifs sur l'environnement.

En Nouvelle-Calédonie, la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux du secteur minier par l'industrie et les collectivités publiques s'est faite tardivement, un siècle après la première exploitation du nickel (Iltis, 1992 ; L'Huillier *et al.*, 2010 ; Levacher, 2016a). Une prospection de mine implique l'ouverture de pistes et des campements temporaires. Un hectare de mine exploité cause deux hectares dégradés (Bencivengo *et al.*, 1999). Ce sont de larges brèches dans la montagne situées entre 500 et 1200 mètres d'altitude qui impliquent un impact visible en amont dans les vallées habitées : éboulis, encombrement des vallées et des rivières. Une usine en production entraîne des fumées rouges chargées en fer, en nickel, en oxyde de soufre. L'impact environnemental se traduit par un impact visuel, surfaces dénudées, coulées de « terres rouges », versées à stériles, dont font état les habitants (Sabinot et Lacombe, 2015 ; Gosset, 2016 ; Pidjo, 2016 ; Gosset *et al.*, 2019). La mine pèse sur les paysages (Le Meur, 2009). La littérature fait état d'une réduction et d'une dégradation des écosystèmes (Richer de Forges et Pascal, 2008 ; Leroux, 2016 ; David, 2018), fragmentés par la construction de routes qui favorisent alors la fréquentation anthropique, menace croissante pour les divers habitats écologiques des versants montagneux. L'accroissement de l'érosion et des transports de matériaux sur les pentes (les stériles), l'engravement des cours des rivières (Dupon, 1986 ; Richer de Forges et al, 2008) et le dépôt d'alluvions le long des rivages provoquent une perturbation des régimes hydriques, bien que peu d'études mettent en relation l'évolution du rivage et l'érosion du sol causée par les activités extractives (Dumas et Cohen, 2014).

La mine est sujette à de multiples débats, au-delà du débat écologique. En Nouvelle-Calédonie elle a été le support de différents discours au cours du temps, politique à partir des années 1990 avec la problématique de rééquilibrage économique entre les deux provinces Nord et Sud (Le Meur, 2017b) et d'autochtonie (Demmer, 2007, 2015 ; Levacher, 2016a), environnemental avec la question de la valeur patrimoniale donnée à l'environnement et identitaire avec la décolonisation négociée du pays.

L'anthropologue Pierre-Yves Le Meur, en 2009, définit l'enjeu minier en Nouvelle-Calédonie comme « un enjeu total », économique, politique, symbolique, environnemental. ».

À partir du XVIII^e siècle, l'extraction des minerais a souvent coïncidé avec la colonisation (Dupon, 1986). La Nouvelle-Calédonie illustre cette observation, l'historien Yann Bencivengo met en avant dans sa thèse cette intrication entre développement minier et administration coloniale (2010). En 1853, sous le régime de Napoléon III, l'île devient colonie pénale française, les mines à ciel ouvert apparaissent (Winslow, 1995) et l'histoire de la ressource se lit à travers l'histoire politique du pays (Bencivengo, 2014 ; Levacher, 2016a). Les premiers mineurs sont bagnards, suivis d'immigrés vietnamiens, néo-hébridais⁸, japonais. La population bigarrée du pays, la société structurée par l'appartenance communautaire et le métissage sont autant de vestiges sociétaux de la main d'œuvre minière, de la colonisation et des liens sociaux et géographiques tissés avec les îles voisines, résultats des migrations et de la mondialisation.

La Nouvelle-Calédonie exporte deux types de produits : du minerai à l'état brut⁹ et des produits métallurgiques. En 2023, une vingtaine d'entreprises de tailles très hétérogènes extrait du minerai dont les deux tiers sont transformés par l'usine de Posco en Corée du Sud¹⁰ et par les trois usines implantées sur le territoire (Carte 1). Il s'agit de l'usine de Doniambo, de l'usine du Sud et de l'usine du Nord. Le secteur du nickel est représenté par des entreprises dont l'activité consiste à exploiter le minerai et à l'exporter, et des entreprises dont les activités minières et métallurgiques sont intégrées. Quantitativement, ce sont plus de 3580 titres d'exploitation institués, valables pour le nickel, le chrome et le cobalt, une superficie qui représente 15% de la surface totale du pays (Lion, 2022)¹¹.

Par le prisme du nickel, la Nouvelle-Calédonie est un opérateur de la mondialisation, connecté à la Suisse, la Corée du Sud, le Japon ou encore la Chine (Carte 1).

⁸ Les Nouvelles-Hébrides sont devenus le Vanuatu, il s'agit donc des ni-vanuatu.

⁹ En Nouvelle-Calédonie sont extraits des saprolites et des latérites. La teneur en nickel correspond au pourcentage de nickel métal qu'il contient. Au XIX^e siècle les premiers gisements exploités présentaient des teneurs de l'ordre de 10%, désormais épuisés les mineurs extraient des gisements plus pauvres (ISEE, 2016). Cette extraction est permise par l'évolution technologique qui développe des méthodes de traitement du minerai plus performantes, permettant la valorisation de gisements jusqu'à présent non exploitables.

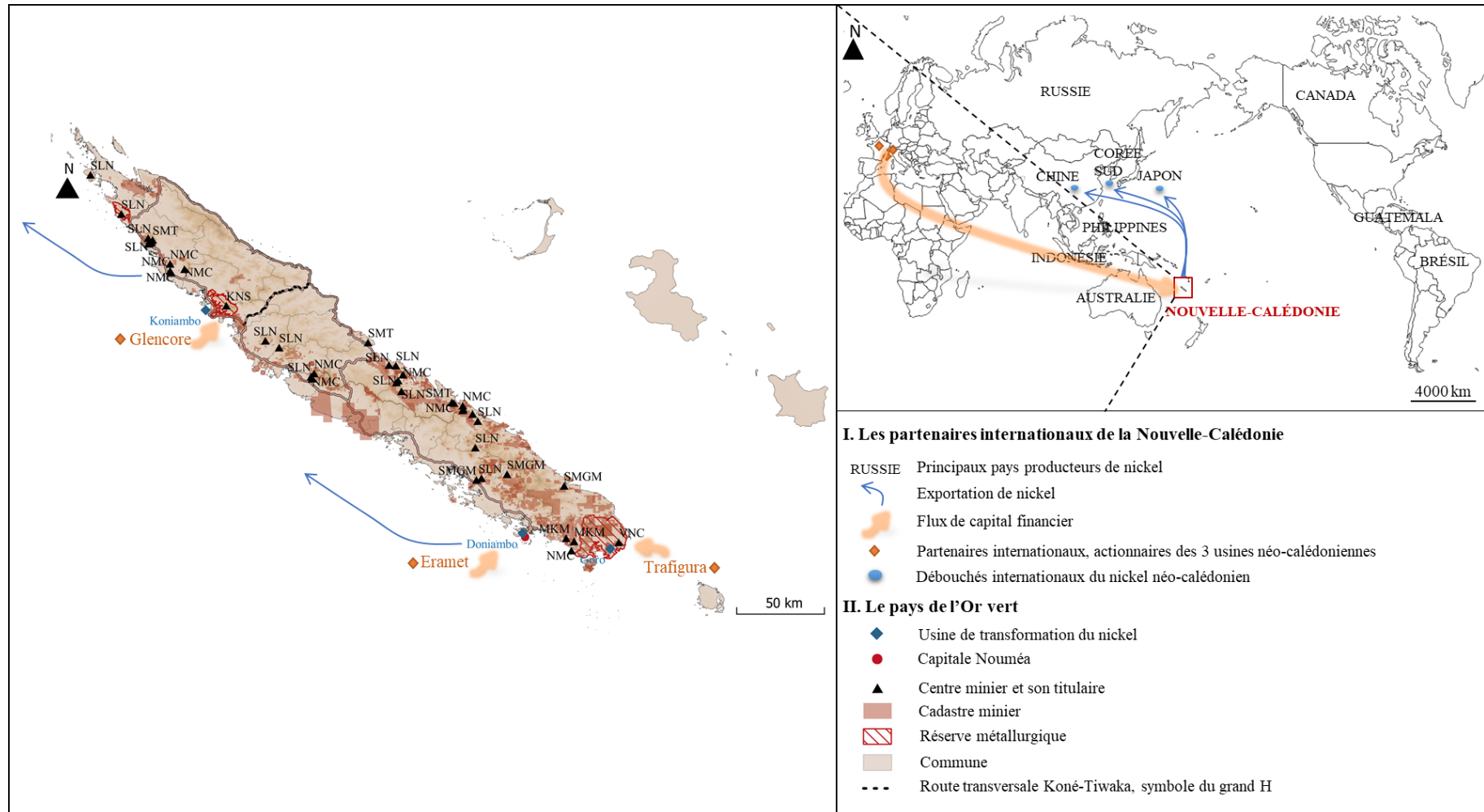
La saprolite est un minerai de nickel en haute teneur (entre 2 et 3% ou plus de nickel contenu) (ibid.).

La latérite est un minerai de nickel de basse teneur (entre 1.5 et 2% de nickel contenu). Elle contient du cobalt et du fer. Son exploitation a commencé en Nouvelle-Calédonie vers le milieu des années 1980 (ibid.).

¹⁰ Usine de transformation en partenariat avec l'aciériste sud-coréen Posco.

¹¹ Le cadastre minier cumule les parcelles en prospection, non active et en production.

Carte 1 - Le nickel néo-calédonien dans le monde et à l'échelle du territoire national



Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

En Nouvelle-Calédonie, le secteur de la métallurgie se confronte à une crise structurelle profonde depuis une décennie¹². La production a chuté de 18% en 2019 (Roussineau, 2020) et de 4% en 2020 (Ardoino *et al.*, 2021). Cela est dû à différents événements relatifs aux trois usines, polémiques sociétales et politiques provoquant des blocages de centres miniers, arrêts pour maintenance et intempéries, coûts de production supérieur au prix du nickel. La filière a généré en 2019 l'équivalent de 7% du PIB néo-calédonien, un pourcentage faible justifié par une importante consommation d'intrants¹³. La chute des cours au London Metal Exchange (LME)¹⁴ sur la période 2007-2017 et les charges élevées, imputées en partie à l'énergie et la main d'œuvre, rendent les trois usines métallurgiques déficitaires (Roussineau, 2020).

L'activité extractive fait preuve d'une meilleure conjoncture dont profite l'emploi avec une augmentation de 6% entre 2012 et 2018. Les exportations de minerai brut en hausse de 50% depuis 2009 (Bencivengo et Bouard, 2021) convolent avec le renforcement de débouchés internationaux, vers la Corée du Sud et la Chine. En 2015, les exportations de nickel représentaient 88% des exportations totales. En conséquence, la fluctuation des cours influe sur la balance commerciale du territoire (ISEE, 2016).

Actuellement, le secteur du nickel implique presque 6000 salariés directs, soit 9% de l'emploi salarié du privé (Desmazures et Laloum, 2021). En 2019, 1800 fournisseurs et sous-traitants sont liés au secteur (*ibid.*). Ils mènent des activités de roulage minier*, de maintenance des engins, de terrassement, d'analyses du minerai. Emplois directs, indirects et induits cumulés, le secteur du nickel représente en conclusion un quart des emplois privés du pays¹⁵ (*ibid.*). Le secteur a bien un effet d'entraînement sur l'économie par ses commandes de biens et services, son réseau épais de sous-traitance et la consommation de ses salariés (CEROM, 2012).

Combinaison d'activité et mobilité, traits caractéristiques de la territorialité tribale-broussarde

Le territoire néo-calédonien forme un territoire archipélagique dual, au sens où il est une terre de nickel, industrielle et minière mais il est aussi vécu au travers des pratiques agricoles et vivrières maintenues, l'élevage, la chasse, la pêche.

¹² Le déficit du secteur malgré la remontée des cours depuis 2016 et la forte croissance en 2022 (Song, 2023, n. 38) permettent de faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une crise structurelle et non pas conjoncturelle.

¹³ Les services marchands et non marchands et le commerce associés représentent 73% de la valeur ajoutée la même année, le BTP 10%, l'agriculture 2%. Le tissu industriel dans son ensemble représente 15% de la valeur ajoutée (Ardoino *et al.*, 2021, p. 72)

¹⁴ Le London Metal Exchange (LME) ou le Marché des métaux de Londres est fondé en 1876. Il s'agit de la place boursière de référence pour six grands métaux non ferreux dont le nickel.

¹⁵ Comparativement, le secteur tertiaire (services et commerces) concentre 66% des emplois privés (43 000 individus) et l'agriculture 2,7% des effectifs (1800 individus) (Ardoino *et al.*, 2021, p. 73).

Localement, l'emploi du terme brousse peut référer dans un premier temps au territoire où se rencontrent ces pratiques. La brousse devient synonyme de campagne, de ruralité (Doumenge, 1982) et est contraire à la ville. Entendu comme l'espace géographique en dehors de la ville de Nouméa (Dumas, 2010), le terme se définit en opposition à la capitale (Leblic, 1993, p. 52). Il évoque la brousse du contexte africain, un arrière-pays rural (Cassan, 2009), une nature primaire indomptée (Carteron, 2010). Au-delà du sens spatial – non urbain – accordé, la brousse est également associée à un mode de vie « des non-nouméens, c'est-à-dire des Kanak qui vivent en tribus, mais aussi des agriculteurs et éleveurs calédoniens souvent descendants du bagne que l'on nomme les broussards. » et fait écho à différentes identités (Sabourin, 2001, p. 26 ; Dumas, 2010, p. 170). Avec une nuance, la communauté kanak s'identifie dans les dimensions de la brousse mais aussi de la « terre »¹⁶, « du pays » (Sabinot *et al.*, 2018, p. 1) du clan et de la tribu, faisant davantage sens pour eux (Carteron, 2010).

Cette opposition entre la capitale et la brousse se retrouve dans la description d'une économie duale (Leblic, 1993, p. 52) qui de nouveau fait référence aux oppositions entre l'entreprise et la tribu, l'argent et la coutume « Un Kanak qui vit en Brousse, sa richesse c'est la coutume, un Kanak qui vit en ville, c'est les sous. » (Citation d'un enquêté dans Herrenschmidt & Le Meur, 2016, p. 53), le capitalisme et l'économie vivrière non monétaire*. La distinction n'est pourtant pas toujours si évidente : la ressource en nickel illustre la présence d'usines et de mines autant dans Nouméa qu'en brousse avec une part importante de la population qui mobilise plusieurs activités marchandes et vivrières inscrites sur différents territoires, la limite entre brousse et urbain ayant tendance à s'effacer pour évoquer alors une économie plurielle (Sabourin et Djama, 2003).

Les activités multi-localisées s'ancrent dans différentes logiques, monétaires et non monétaires. Les chercheurs en Nouvelle-Calédonie réfléchissent de manière croissante en termes d'activités marchandes ou non marchandes (Bouard et Sourisseau, 2010 ; Guyard *et al.*, 2013) afin aussi de visibiliser les dimensions collectives, non matérielles et non marchandes de l'économie et du développement (Poirine, 1993, p. 9). Si la contribution de l'agriculture dans le PIB est réduite (2 à 3% ; Encadré 1), la structuration et la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires faibles (Pestaña *et al.*, 2013), la ruralité néo-calédonienne dissimule des dynamiques informelles qui occultent son potentiel. Les activités vivrières en tribu qui remplissent des fonctions sociales et environnementales et dont les produits peuvent être vendus sur les marchés locaux, en bord de route et en tribu en vente directe, échappent aux statistiques. Cette agriculture est représentée dans le Nord, sur la côte Est de la Grande Terre et dans les îles Loyauté dont sont issus les sites d'étude non miniers de ce travail. Ce lien à la terre et les pratiques associées, l'élevage extensif bovin pour les broussards d'origine européenne, la culture

¹⁶ La mise en avant d'un lien à la terre est généralement associé à la culture kanak mais il fonde en réalité l'identité de plusieurs communautés calédoniennes.

de l'igname pour les Kanak par exemple, sont des activités qui remplissent des fonctions identitaires nécessitant parfois un revenu complémentaire pour les maintenir.

Encadré 1 - Précisions sur le secteur primaire

Ces données sont à l'échelle nationale, elles complètent les résultats présentés dans le chapitre cinquième à des échelles inférieures, communales et des groupes domestiques.

En 2020, un peu plus de 7000 exploitations ont un RIDET¹⁷, dont 95% n'emploient aucun salarié. La majorité des exploitations ont une activité agricole de culture, d'élevage et de chasse (77%), la part de la pêche est de 20% (Ardoïno *et al.*, 2021).

En 2012, date du dernier recensement, les exploitations couvraient 12 % de la superficie totale du territoire, contre 15,6% en 2002 (-27% de la surface consacrée à l'élevage) (*ibid.*). La dynamique est à la réduction du nombre d'exploitations accompagnée d'un vieillissement de la population agricole. L'accès au foncier est un frein majeur à la production agricole, les biens à la vente sont désormais rares. La filière apicole quant à elle se développe, 300 apiculteurs possédant au moins trois ruches sont recensés en 2019. La Province des îles participe à 20% de la production totale qui s'élève à 145 tonnes en 2019 (DAVAR, 2021).

Le lien du nickel avec le reste de l'économie se lit dans les interrelations entre les secteurs, du fait de la pluriactivité¹⁸ d'un même individu qui se déplace pour exercer ces multiples activités. Ces dernières années, en géographie, des études s'intéressent à la recomposition des systèmes d'activités (Gaillard, 2010 ; Hinojosa, 2013 ; Mercandalli, 2013 ; Trousselle, 2019) et au développement de secteurs informels dynamiques (Dessertine, 2016 ; Gilberthorpe *et al.*, 2016) dans un contexte de développement minier et/ou de mobilité des familles.

La diversification des activités et la mobilité ne sont pas des phénomènes récents, ils restent des logiques anciennes de reproduction des sociétés. La diversification est définie comme l'émergence ou la consolidation de nouvelles voies économiques et productives liées ou non au secteur extractif préexistant (Boschma *et al.*, 2017). En Nouvelle-Calédonie, dès les débuts de l'exploitation minière, la mine fonctionne en interdépendance avec les autres secteurs de l'agriculture et de l'élevage (Gaillard, 2010). D'une part les populations présentent déjà une combinaison d'activités ancrée et d'autre part, l'extrême volatilité des cours du nickel encourage cette diversification des activités monétaires et non monétaires. Une hypermobilité géographique et professionnelle a été mise en évidence en Nouvelle-Calédonie encore récemment (Pestana *et al.*, 2016). Elle est particulièrement observée au sein de la communauté

¹⁷ Le RIDET est un numéro d'immatriculation d'une entreprise, à l'image du SIRET en France hexagonale.

¹⁸ De façon synonymique nous employons pluriactivité et combinaison d'activités. Vaillant (2013, p. 166) prend parti dans sa thèse en agriculture comparée de privilégier l'expression combinaison d'activités afin d'éviter les écueils de la polysémie du mot pluriactivité. Nous gardons les deux termes pour limiter la redondance en les définissant comme l'exercice simultané ou successif par une personne ou un ménage de plusieurs activités marchandes et non marchandes différentes.

kanak (Guyard *et al.*, 2013 ; Pestaña et Pantz, 2015 ; Decottigny, 2018) qui opère un mouvement pendulaire dans ses trajectoires migratoires entre salariat et activités vivrières tribales (Gaillard, 2010 ; Bernard *et al.*, 2014). Le ménage favorise une combinaison d'activités qui dirige les stratégies d'acquisition de revenus depuis l'intégration marchande et démontre une persistance des activités coutumières (Leblic, 1993 ; Gaillard, 2010 ; Bernard *et al.*, 2014). Cette mobilité dans la recherche d'un emploi qui contribue à la reproduction des groupes domestiques¹⁹ ne marque pas de rupture des liens entre les familles et les individus (Sourisseau *et al.*, 2021).

Nombreux constats réaffirment la complémentarité entre la mobilité et l'ancrage, « les mobilités semblent être un ressort du développement local des périphéries de la Grande Terre. » (Pestana et Pantz, 2015). La littérature internationale témoigne de liens contextuels entre mobilité et développement. Au Mozambique, la migration peut être aussi bien une ressource stratégique qu'un facteur de précarisation, de dépendance (Mercandalli, 2013) ; au Maroc, l'intensification des stratégies migratoires coïncide avec un renforcement de la pluriactivité et de la multi-localisation des individus et des moyens d'existence (De Haas, 2007). En Nouvelle-Calédonie, la circulation des individus et leur insertion croissante dans le salariat s'accompagne d'une diminution de la pluriactivité à court terme avec un délaissement notable des pratiques vivrières de plus en plus observées (Gaillard, 2010 ; Sabinot et Herrenschmidt, 2020), bien que sur le long terme cette tendance se nuance.

Nationalisme minier kanak et dualité institutionnelle

La colonisation française de l'archipel s'accompagne d'une emprise foncière dès le milieu du XIX^e siècle. En Grande Terre, les opérations de grand cantonnement à la fin du siècle orchestrent la spoliation foncière et cloisonnent les chefferies kanak dans des réserves. Le foncier des îles Loyauté, moins attrayant pour l'activité agricole est déclaré réserve intégrale²⁰. À ce titre, l'historique foncier et le vécu des tribus kanak constituent un facteur de différenciation dans l'analyse comparative menée entre nos terrains, Hyeehen* commune du Nord-Est de la Grande Terre et Drehu, une île des Loyauté.

Le maillage administratif colonial se superpose à l'organisation sociale préexistante (Figure 1). Les petits chefs, issus de la dimension hiérarchique pyramidale occidentale sont une autorité imposée, référente auprès du pouvoir colonial. Ils cohabitent avec les grands chefs coutumiers traditionnels rattachés aux chefferies kanak. Actuellement, les territoires communaux kanak se composent d'une part de grandes chefferies qui représentent un district ou qui sont chacune un district et d'autre part de tribus, héritage colonial, incluses dans la grande chefferie.

¹⁹ Les auteurs définissent le groupe domestique comme l'addition des membres actifs et non actifs d'une même unité de résidence et de consommation.

²⁰ L'ensemble de l'île est une réserve indigène de cantonnement.

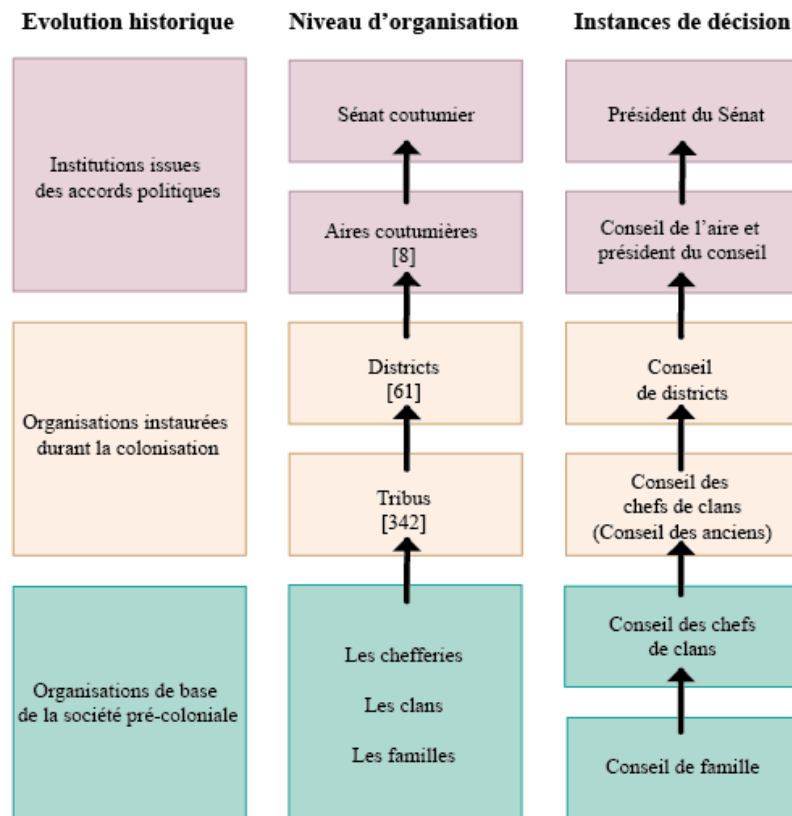


Figure 1 - Évolution de l'organisation de la société kanak.

Source : Adraf. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

Depuis 1999, date de l'intégration du Sénat coutumier²¹ aux institutions politiques, une dualité institutionnelle marque le pays. L'archipel est maillé par huit aires coutumières dont les limites s'entrecroisent avec les découpages communaux et provinciaux : la délimitation de ces aires n'épouse pas strictement le contour des communes et des provinces. Aujourd'hui, ajouté aux référentiels identitaires des tribus et du clan, le sentiment d'appartenance communal est prégnant, particulièrement en brousse et dans les îles (Gay, 2014, p. 91). L'attraction vers les commerces et les services situés dans les villages, centres des municipalités, conforte l'identification des habitants à cette unité spatiale. Des systèmes de navettes s'organisent notamment lors des marchés et des événements culturels. De fait, l'échelle communale a guidé la sélection initiale des terrains d'étude, bien que plus tard au cours de la recherche d'autres dimensions, telle l'aire coutumière, ont été considérées.

En parallèle de cette histoire institutionnelle s'est jouée l'émergence d'un nationalisme minier kanak (Demmer, 2018), une dialectique également foncière mais qui cible cette fois le territoire et son sous-sol par la maîtrise de la ressource.

²¹ Issu de l'Accord de Nouméa, le Sénat coutumier travaille sur la connaissance et le renouvellement du droit coutumier. Seize sénateurs sont élus au sein des huit aires coutumières créées par les Accords de Matignon.

Certaines dynamiques consubstantielles des activités extractives et métallurgiques sont similaires, que l'on vive dans les Andes, au Brésil, au Canada, en Afrique subsaharienne ou dans le Pacifique (Bellier, 2004). À l'échelle mondiale, l'extraction des ressources naturelles peut être immanente à la revendication identitaire, foncière et à la patrimonialisation de la ressource quand la territorialité économique générée par les projets n'est pas satisfaite. Par le passé et présentement, le nickel a cristallisé des conflits autour du sens et de la valeur donnée au territoire. Si notre étude s'attache à décrire les dynamiques liées à la communauté kanak, en raison de la démographie des sites d'étude, nous précisons que la patrimonialisation de l'espace et des ressources n'est pas strictement kanak et le discours du lien à la terre se retrouve auprès des autres populations natives du pays.

En Nouvelle-Calédonie, lors des premières décennies d'exploitation de la ressource, l'intégration de la population autochtone dans le secteur nickélifère fut marginale avec une faible participation des Kanak à l'extraction minière (Kowasch, 2010 ; Pantz, 2015). Ces derniers étaient précairement employés au tri du minerai ou au chargement des minéraliers (Tjibaou *et al.*, 1996, p. 53 ; Demmer, 2015, p. 142), avant d'intégrer le secteur à partir des années 1940 (Pantz, 2015) et plus intensément dans les années 1990 (Bouard *et al.*, 2018). En 1973, la communauté kanak constitue 37% de la main d'œuvre totale dans le secteur extractif, les européens 40% (Rapport annuel du Service des mines de 1973 cité par Decottigny, 2018). Ces derniers occupent l'intégralité des postes de cadres et la plupart des emplois de chefs de mine (*Ibid.*). Pendant le boom du nickel de 1967-1971, le nombre de rouleurs kanak augmente ; dynamique soutenue par l'obtention des permis poids lourds lors du service militaire effectué en métropole pour certains (Gaillard, 2010, p. 107).

Laissant place à une main d'œuvre immigrée pendant la période coloniale, les Kanak ont été faiblement représentés dans le secteur, particulièrement les femmes (Encadré 2). Les Accords de Matignon-Oudinot manifestent la vocation d'inverser la tendance, ils promulguent le patrimoine minier au cœur d'une politique de rééquilibrage économique, démographique, social et spatial. L'article 24 de loi organique du 19 mars 1999 confirme le souhait de discriminer positivement les néo-calédoniens, l'objectif est de favoriser l'accès des locaux à l'emploi salarié. Cette action juridique et politique s'accompagne d'une implication croissante de la communauté kanak dans le secteur pour, à termes, remanier la gouvernance minière.

Le mouvement indépendantiste kanak s'est accru à partir des années 1970, encouragé par la fin du régime de l'Indigénat, le revirement de la France sur le sujet des compétences minières lors du boom de 1967 et le retour des étudiants kanak de leurs années d'études en France, avec la figure de Jean-Marie Tjibaou, inspiré par les mouvements anticolonialistes de 1968. Après avoir traversé la période des « Événements », une crise socio-politique majeure pour le pays, ce mouvement aboutit aux Accords de

Matignon-Oudinot en 1988²². Ceux-ci sont réaffirmés en 1998 par l'Accord de Nouméa qui ancre notamment la reconnaissance du peuple kanak, peuple premier. Il aboutit à la souveraineté partagée entre l'État et le gouvernement néo-calédonien à travers notamment le progressif transfert des compétences régaliennes. À partir de cette date, les compétences minières relèvent des autorités politiques provinciales.

Peu à peu, la question de la ressource, de la gouvernance du sol et du sous-sol est captée dans la recherche d'une émancipation politique et d'une revendication identitaire parfois autochtone par les indépendantistes.

La ressource en nickel est progressivement devenue un enjeu majeur de la lutte pour l'indépendance, faisant de sa maîtrise une condition de l'autonomie économique. Mais au-delà, l'affirmation de la souveraineté kanak sur la ressource sert des intérêts économiques comme politiques. Dans certains contextes en Nouvelle-Calédonie, le nickel devient un moyen d'asseoir l'ordre kanak et ses droits relatifs (Demmer, 2015). L'anthropologue Christine Demmer (*ibid.*) exprime comment la signature du « Pacte pour un développement durable du grand Sud » par la multinationale brésilienne Vale-INCO entérine une forme d'appropriation de la ressource par les coutumiers. Il s'agit d'affirmer la légitimité politique coutumière – la reconnaissance de l'autorité des chefferies, des districts et des aires coutumières, du Sénat coutumier – sur les entités héritées de la colonisation (*ibid.*). Sont défiés les élus de la Province, kanak et non kanak, qui incarnent un pouvoir²³ construit par l'entité colonisatrice.

Encore ces dernières années, ce sont invariablement les petits mineurs et les mineurs métallurgistes historiques qui détiennent la plupart des surfaces minières du territoire. La SLN dispose de 53% de la surface concédée, la société Ballande de 16%, la Nickel Mining Company (NMC) de 13% puis, viennent les deux métallurgistes miniers Prony Resources avec 8% et Koniambo Nickel SAS (KNS) derrière la société Montagnat avec 4% des surfaces concédées (Caboret *et al.*, 2015, p. 42). Parallèlement le secteur s'est ouvert à quelques petites entreprises kanak de tâcheronnage et de sous-traitance. Désormais, 1600 personnes déclarent travailler dans l'industrie du nickel et résider en tribu (Desmazures et Laloum, 2021). Cela donne le ratio d'un individu kanak sur dix qui travaille dans le secteur, contre un natif non kanak sur vingt et un non natif sur quarante (*ibid.*). En 2019, le salariat représente 62% des revenus annuels totaux des groupes domestiques en tribu (Sourisseau *et al.*, 2021).

²² Deux textes les composent, « La condition d'une paix durable » et les « Dispositions institutionnelles et structurelles préparatoires au scrutin d'autodétermination ». Ils renvoient au futur ou la question de l'indépendance se décidera par un référendum d'autodétermination.

²³ Dans ce travail, nous définissons le pouvoir comme une résultante des relations humaines, à l'égal de la définition donnée par le sociologue Norbert Elias (1991) : « Le pouvoir n'est pas une amulette que l'un possède et l'autre non. C'est une particularité structurelle des relations humaines, de toutes les relations humaines. ». Le pouvoir n'est pas propre à un individu, il est accordé et construit par l'ensemble des interactions sociales. C'est considérer que le pouvoir est labile.

Si les Kanak sont désormais davantage représentés dans le secteur nickélifère, la place des femmes reste à spécifier (Encadré 2).

Encadré 2 - L'intégration des femmes dans le secteur du nickel

Les femmes sont une autre catégorie de la population faiblement représentée à l'origine et encore aujourd'hui. Au commencement, nous les retrouvons auprès de leur mari (porteuse de sac, cantinière *etc.*) ou éloignées de la ressource, en tant que secrétaire, magasinière (Bencivengo *et al.*, 1999, p. 73). Actuellement leur présence est croissante (Mazer *et al.*, 2022), encouragée par les politiques de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) des entreprises métallurgiques. Dans une zone d'influence de la mine²⁴ en Nouvelle-Calédonie en 2023, être une femme signifie moins de facilité qu'un homme pour accéder à un emploi, mais une meilleure réduction de la probabilité d'avoir un emploi saisonnier et un emploi à temps partiel, c'est à dire un meilleur accès à un emploi permanent à temps complet²⁵ (Cornier, 2021).

Architecture de la thèse

Le manuscrit est structuré en trois parties et s'articule en huit chapitres (Figure 2) reliés par la problématique précédemment énoncée. La première partie aborde les éléments de contexte et de méthode qui sont les fondements de ce travail. En rendant compte du contexte de l'élaboration du sujet, une place importante est accordée à la restitution du positionnement théorique, du processus de recherche et des questions d'intérêts publiques dans le pays (chapitre 1 et 2). La deuxième partie prend à partie chaque espace, dans un premier temps dans leur confrontation (chapitre 3), puis dans leurs interrelations, le territoire minier est analysé par le prisme de la circulation des salariés (chapitre 4) et par la viabilité des marges minières (chapitre 5). La troisième et dernière partie aborde les orchestrateurs (chapitre 6) et les interactions (chapitre 7) qui lient les marges au territoire minier et conclut sur ce que pourrait être le socio-système de la mine en Nouvelle-Calédonie.

²⁴ Dans cette étude économique, la sphère d'influence de la mine est rapportée à un temps de trajet d'une heure autour des mines. Pour cet indice, une matrice des distances à la mine a été calculée à partir des axes routiers, puis un appariement entre les individus situés dans cette sphère d'influence et les individus situés hors de cette sphère d'influence a été réalisé (Cornier, 2021).

²⁵ L'une des inégalités importantes entre sexe est le travail partiel : il y a deux fois plus de femmes en situation de travail partiel.

Espace géographique	Sujet du chapitre	Fil directeur
Territoire national et provincial	1. Géopolitique du nickel et enjeux de la recherche	Les entreprises minières participent-elles au modèle de rééquilibrage et de diversification souhaité par les institutions en se positionnant comme un acteur du développement?
	2. Positionnement théorique et méthodes. Étudier les marges	Quelle méthode déployer pour la recherche géographique d'un objet d'étude absent de son terrain ?
Deux espaces minier et non minier	3. Synchronicité et asynchronicité de l'entreprise et la tribu	Est-il question de «deux mondes» qui se confrontent ou d'une polarisation du territoire par la ressource en nickel ?
Territoire minier	4. Circulation des employés	Quelles sont les caractéristiques de la circulation des salariés du secteur du nickel ?
Marge minière	5. Viabilité de la marge minière	Quelles trajectoires de résilience sont empruntées par les marges du territoire minier ?
Territoire polarisé	6. Marges et territoire minier, deux sous-systèmes connectés?	Quel est le champ d'action de la RSE en termes d'intégration des marges au territoire minier, crée-t-elle de nouvelles géographies d'inclusion et d'exclusion ?
Territoire multidimensionnel	7. Circulation matérielle et immatérielle	Quels flux font de la marge une dimension du territoire parmi d'autres et qui la relie au sous-système minier ?
Enclave unique	8. Socio-système du nickel	Comment le territoire minier est-il fabriqué et recomposé ?

Figure 2 - Architecture de la thèse.

L'introduction et le glossaire sont pensés complémentaires afin de définir les particularités propres au pays et de renseigner les informations contextuelles nécessaires à la compréhension des résultats présentés.

Le premier chapitre ancre temporellement ce travail, l'approche géopolitique permet d'analyser les politiques publiques concernant le nickel. Spécifiques au contexte néo-calédonien, trois notions sont fortement associées au secteur : le rééquilibrage, la diversification et l'après-nickel. Ce chapitre pose la

question suivante : les entreprises minières participent-t-elles au modèle de rééquilibrage et de diversification économique souhaité par les institutions provinciales, sont-elles un acteur du développement ? Pour y répondre nous reviendrons dans un premier temps sur la rente minière, les retombées économiques et la fiscalité.

Le chapitre 2 présente la problématique, la terrathèque²⁶ et précise les méthodes employées pour étudier l'impact du nickel sur les marges. Quelle méthode déployer pour la recherche géographique d'un objet d'étude absent de son terrain ? Les concepts sont définis tout au long du manuscrit : le territoire et la marge dans le chapitre 3, la circulation dans le chapitre 4 et la figure de catalyseur dans le chapitre 6. Certaines notions principales sont abordées sous différents angles et sont l'objet de plusieurs résultats. Ainsi l'analyse sur les entrepreneurs est abordée dans le chapitre 6 par le prisme de la figure de leader et d'interface et dans le chapitre 7 à travers l'acquisition de compétences considérées comme une circulation immatérielle. L'usine du Nord est analysée dans le chapitre 1 en tant que symbole de la politique publique de rééquilibrage de la Province Nord et dans le chapitre 7 sur la représentation sociale de la ressource. La circulation des salariés fait l'objet du chapitre 4 en termes de trajectoire et de stratégie puis elle est revue dans le chapitre 7 comme un flux matériel d'individus entre les territoire minier et non minier. La « politique de l'escargot » est analysée dans le chapitre 3 dans son articulation avec la notion d'emploi local, puis dans le chapitre 4 par son influence sur la circulation des salariés. Le lecteur se rendra compte que l'analyse de la recomposition de l'identité individuelle est un fil d'Ariane dans la recherche. Cette recomposition est étudiée à travers : la circulation des salariés kanak, leur insertion dans le salariat et dans l'entreprise minière, le maintien des activités identitaires, leur travail coutumier contraint par la mobilité, le sentiment d'aliénation des responsables RSE et de culpabilité des employés, qui le modèrent en revenant dans leur tribu pour se « ressourcer ». La conclusion du manuscrit revient sur ces thématiques de recherche transversales.

Le troisième chapitre décrit le modèle spatial de la mine. Le territoire et les marges minières sont définis. À partir de l'hypothèse ici défendue que la circulation des employés du secteur du nickel est un phénomène au cœur des transformations spatiales et sociales à l'œuvre sur les territoires miniers et les espaces de marges, nous montrons que ces changements traduisent la confrontation entre la sphère économique et la sphère culturelle kanak, c'est-à-dire entre l'entreprise et la coutume. Les salariés témoignent d'une confrontation entre « deux mondes », pratiqués simultanément et pourtant difficiles à coordonner au quotidien. Est-il question de « deux mondes » qui se confrontent ou d'une polarisation du territoire par la ressource en nickel ?

Le quatrième chapitre analyse comparativement la circulation des salariés de l'usine du Nord originaires de Drehu ou de Hyeehen, à partir du moment où ils quittent la tribu, puis rejoignent le territoire minier,

²⁶ La terrathèque est la bibliothèque des terrains.

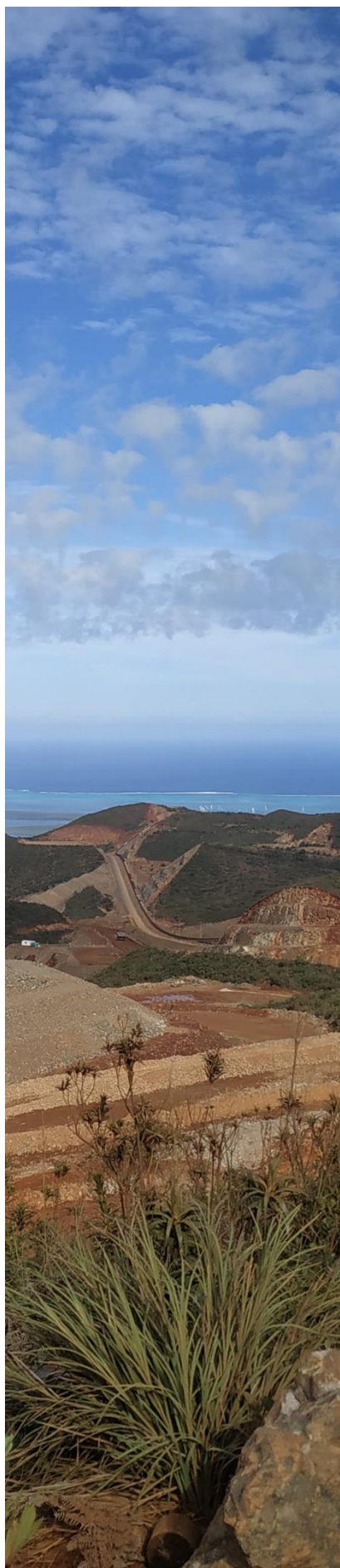
réalisent des allers-retours et enfin envisagent et mettent en œuvre le retour dans la tribu. Quelles sont les caractéristiques de la circulation des salariés du secteur du nickel ?

Le cinquième chapitre interroge la viabilité, au sens de Doumenge (1983, p. 2) des marges minières. L'activité extractive et métallurgique concourt à la viabilité des espaces de marges polarisés par la mine : elle agit doublement, sur leur état statique, en réunissant les conditions nécessaires et suffisantes pour exister et durer et sur leur état dynamique, en les transformant et en impliquant de pouvoir se développer tant sur une utilisation exhaustive des ressources naturelles que sur l'amélioration du niveau social et économique de la population.

Le sixième chapitre porte sur les chargés de la responsabilité sociale de l'entreprise minière et métallurgique (RSE) qui peuvent être définis comme des acteurs sociaux implantés dans une arène de développement local, avec pour rôle de drainer la rente minière vers l'espace des chefferies et des tribus. Ils ont une position centrale au sein de l'arène minière et servent une stratégie d'ancrage de l'opérateur minier sur le territoire. En fonctionnant à l'intérieur de réseaux coutumiers et en mobilisant leur compétence rhétorique, soit leur capacité à mobiliser un langage approprié autant par l'entreprise que par les coutumiers, les chargés de RSE constituent un nouveau centre de pouvoir local. Du fait qu'ils créent et orchestrent les liens relationnels entre l'entreprise et les tribus, nous nous demandons dans quelle mesure ils se révèlent être des interfaces, des courtiers en développement ou des catalyseurs du développement ? Quel est le champ d'action de la RSE en termes d'intégration des marges au territoire minier, crée-t-elle de nouvelles géographies d'inclusion et d'exclusion ?

Le septième chapitre élargit le concept de circulation à l'ensemble des flux qui lient les marges avec le territoire minier. Il s'ouvre sur la description d'un territoire néo-calédonien multidimensionnel dont chaque dimension révèle des circulations matérielles et immatérielles et inversement. Quels flux font de la marge une dimension du territoire parmi d'autres et qui la relie au sous-territoire minier ? Il conclut sur une circulation immatérielle particulière, celle de la représentation sociale du nickel, donc de la circulation d'un imaginaire.

Pour terminer, le huitième chapitre envisage un socio-système de la mine. À partir de l'ensemble des éléments observés sur les terrains et des entretiens menés, la question de comment se recompose un territoire minier à partir de l'intégration de ses marges a mené à la tentative d'ordonner ces éléments en un ensemble complexe, dans une approche systémique.



PREMIÈRE PARTIE. FONDEMENTS DE L'ANALYSE, À LA MARGE DU TERRITOIRE MINIER

En Nouvelle-Calédonie, la volatilité des cours du nickel et ses conséquences sur la production sont corrélées à l'évolution des politiques publiques, tantôt elles s'orientent vers des investissements économiques alternatifs, tantôt elles se focalisent sur l'activité minière lors de la remontée des cours (David, 2003, p. 238).

Considérer le nickel comme la clé de voute de l'économie du pays et du rééquilibrage du territoire promeut une vision, celle d'un double espace, le premier qui accueille les centres miniers et les usines métallurgiques et le deuxième, exempt de la ressource en nickel. Cette représentation qui existe à travers les discours, les politiques publiques et l'espace physique propose de réfléchir en fonction de ces territoires miniers et de leurs marges.

Trente-cinq ans après les Accords de Matignon-Oudinot qui pour la première fois avancent la question du « rééquilibrage », dix ans après l'entrée en production de l'usine du Nord, symbole de ce rééquilibrage, la question se pose : la mine a-t-elle contribué au développement des territoires à la marge ?

Cette première partie a la vocation de retracer l'émergence de la problématique de recherche autour du concept de marge.

Elle est structurée par un premier chapitre qui présente le contexte géopolitique du nickel en Nouvelle-Calédonie à travers trois notions spécifiques, le rééquilibrage, la diversification économique et l'après-nickel.

Les fondements contextuels de la recherche sont complétés, dans un second chapitre, par une description du positionnement théorique et du dispositif méthodologique mis en place. La question s'est imposée rapidement, pourquoi et comment étudier le nickel là ou n'y en a pas ? ⁴⁴

Chapitre I. La mine et la métallurgie, des moteurs du rééquilibrage et de la diversification économique pour préparer l'après-nickel ?

“ L’activité minière repose sur une ressource fossile limitée. Cet élément incite un territoire comme la Nouvelle-Calédonie à s’interroger sur l’après-nickel : Comment aujourd’hui s’appuyer sur cette ressource pour développer les activités de demain ? Comment l’activité minière peut-elle favoriser un développement socio-économique et territorial soutenable et le développement d’activités variées, marchandes comme non marchandes ? Comment faire pour que le développement de l’activité minière entraîne un développement dans tous les secteurs ? Comment l’activité minière permet-elle la démultiplication des activités traditionnelles ou novatrices ? Le nickel est-il un « véhicule » favorable pour impulser un développement économique et territorial et quelles en sont ses limites ? ”

(UNC et IRD, 2019, p. 25).

Une seule route territoriale traverse la Grande Terre. La suivre implique la traversée de *creeks* sur des radiers étroits, d’emprunter des routes à horaires, temporalité paire et impaire de passage des voitures, de naviguer ou de s’envoler pour rejoindre les îles. Suivre la route empreint le passager des atmosphères diverses qui parcellent le pays, sortir de Nouméa c’est découvrir la mosaïque broussarde. Cette diversité a le particularisme historique d’une hypertrophie de la capitale, asymétrie géographique, économique, démographique, prémisses des Accords de Matignon et de Nouméa, qui entérinent le souhait d’un rééquilibrage du territoire. Une quête politique et sociale, encore d’actualité, qui se fonde désormais sur le nickel et qui, par les discours et les politiques publiques, participe à la construction théorique de marges de la mine.

Dans ce chapitre, nous proposons d’approfondir le lien fait entre le nickel, c’est-à-dire une ressource géologique limitée et la recherche d’une transition socio-économique. La volonté du gouvernement néo-calédonien est de rééquilibrer spatialement et économiquement le territoire et d’améliorer l’égalité des chances d’accès à la formation, à un logement, à un emploi en comptant sur le capital financier généré par le secteur du nickel. Cette politique publique repose sur l’exploitation d’une ressource épuisable, elle engage à préparer les années à venir, préparer « l’après-nickel ». Cette notion accole différentes interprétations dont l’une, prépondérante aux institutionnels, aux opérateurs miniers et aux habitants, est devenue le mot d’ordre des politiques publiques depuis 2015 et émerge : celle de la diversification économique. La rente minière, définie dans les pages à suivre, est en partie redirigée vers des micro-projets qui ont lieu d’être associés par les porteurs et les bailleurs à la notion de l’après-nickel du fait qu’ils relèvent des secteurs extérieurs à la mine et qu’ils sont l’élan d’une reconversion, d’une prise d’indépendance face au nickel.

Les entreprises minières et métallurgiques, participent-elles au modèle de rééquilibrage et de diversification économique souhaité par les institutions provinciales, notamment par la Province Nord ?

Cette étude est partie du programme de recherche du Centre National de Recherche Technologique « Nickel et son environnement » sur « Les impacts de la mine sur le développement des territoires » (2020-2023), porté par le consortium de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD). Ce consortium s'est positionné face à l'appel à projet du CNRT qui s'attachait à questionner la notion d'après-nickel et à traduire le secteur nickélifère en levier – en véhicule –, de développement économique, illustré par l'extrait cité en introduction.

Pour répondre à cette question la première section de ce chapitre propose une approche géopolitique du nickel, afin de replacer la problématique à une échelle mondiale et nationale, dans le contexte socio-politique et économique actuel. L'arène minière néo-calédonienne²⁷ se caractérise par un éloignement de l'État et des Provinces compétentes en matière minière et divergentes dans leurs stratégies basées sur des représentations hétéroclites de la ressource. Le partage, le contrôle et la maîtrise du nickel dévoilent la politisation croissante de l'économie minière intensifiée lors de la période de la « valse des usines » (Carnuccini et Guillaud, 1999, p. 93) et de l'aboutissement de deux projets métallurgiques opposés spatialement et concurrents politiquement entre Province Sud et Province Nord. La politique publique de rééquilibrage a conforté cette polarisation métallurgique antipodale Nord-Sud. Originellement construite autour d'un développement en faveur d'une diminution des inégalités spatiales et sociales, cette notion de rééquilibrage a par la suite alimenté la quête indépendantiste et inversement. Structurée ensuite autour de la ressource minière, la politique publique de rééquilibrage et les discours associés contribuent à façonner des marges minières, puisque les territoires en retard économique, les îles Loyauté, la côte Nord-Est de la Grande Terre (Roussineau, 2020), sont aussi ceux dépourvus de réserves de nickel.

La seconde section revient sur l'histoire de l'usine du Nord. Comment-est-elle devenue le symbole de la politique publique de rééquilibrage, un symbolisme ancré dans son appellation locale d'usine « pays ». L'usine métallurgique est implantée sur la commune de Vook qui forme avec celles de Koohné et Pwembu le regroupement urbain de VKP. Le territoire de VKP est décrit du fait qu'il constitue le terrain minier de référence.

On attend du secteur nickélifère le financement des politiques publiques évoquées : la troisième section décrit les retombées économiques de la mine à l'aide d'une analyse de la fiscalité et de la rente minière. Par quels moyens et selon quelle logique la rente minière est-elle redistribuée ? Cette somme irrigue

²⁷ L'arène minière est considérée comme une arène recoupant l'arène développementiste qui regroupe les acteurs dont l'objectif est le développement.

t'elle l'ensemble du territoire et se diffuse-t-elle jusqu'aux secteurs liés à l'agriculture, au tourisme ? Cette question introduit l'analyse de la politique publique de diversification économique.

La dernière section esquisse une réponse à la question : l'entreprise minière et métallurgique, acteur de l'arène minière, est-elle un acteur de développement local et territorial ?

Ainsi, ce premier chapitre a vocation à définir les notions de rééquilibrage, de diversification économique (étendue à la connectivité socio-culturelle du nickel) et d'après-nickel. Ces trois notions alimentent les politiques publiques liées à la ressource et leur compréhension éclaire l'émergence du cadre théorique de ce travail. Pour y répondre un détour est opéré sur les notions de rente minière et de fiscalité. Le chapitre ancre un premier fil directeur qui se verra approfondi par la suite, en particulier lors du chapitre cinquième : les pouvoirs publics ont intérêt à penser le rééquilibrage et la diversification à différentes échelles en tenant compte particulièrement de l'échelle tribale.

1.1 Géographie politique du nickel : contrôle et représentations de la ressource

La géopolitique est l'étude des faits politiques dans leur dimension spatiale. Le déploiement dans l'espace de toute configuration politique est observé, de la distribution de la souveraineté, aux espaces d'actions des acteurs politiques, aux dynamiques relationnelles c'est-à-dire à l'ancrage des rapports de force, des conflits et des jeux de pouvoir dans le territoire (Beucher *et al.*, 2017).

L'espace constitue un enjeu d'appropriation. Dans le cas d'un territoire riche de ressources stratégiques, riche en nickel, la question de la valeur accordée aux lieux et au territoire est manifeste (Levacher *et al.*, 2016). L'application de la géographie politique aux ressources permet de souligner les rapports de pouvoir, les relations entre acteurs et les territorialités qui se construisent autour de la définition et du contrôle de la ressource (Magrin *et al.*, 2015, p. 11).

L'école française de géopolitique met en avant le rôle des représentations sociales dans les rivalités de pouvoir pour contrôler un territoire et cible leur intérêt analytique (Lacoste, 1995). Alors que le nickel segmente la société, qu'il rythme des débats réguliers et des opinions divergentes autour de la maîtrise et du contrôle de la ressource, la préoccupation de la représentation fait sens. Comprendre la représentation que les acteurs ont du nickel et de l'après-nickel délivre un cadre de compréhension des réalités et des motivations qui guident des actes et des positionnements. « Les représentations font à la fois partie du processus de construction d'une ressource et des relations de pouvoir qui se nouent ensuite autour de la valorisation et du contrôle de celle-ci. » (Sérandour, 2020). La représentation n'interroge pas seulement la ressource, elle œuvre à délimiter son contour social et les relations qui en résultent. Nous privilégions cette approche pour décrire la construction de deux visions de la ressource, une description duale qui décrit un contexte général mais masque dans la réalité un tableau plus nuancé que

des représentations sociales loyaliste²⁸ et indépendantiste et moins tranché que des positions libérale et keynésienne (Demmer, 2017, p. 138), du fait de l'évolution au cours de l'histoire des positionnements politiques des leaders et des partis. Nous concevons la représentation comme un produit social à interroger et un discours à déconstruire tel que l'envisage la géopolitique définie par Tuathail et Agnew (1992). Le nickel se révèle dans sa fonction structurante de la géographie et de l'économie du pays et au travers de la manne financière qui entraîne l'appropriation de l'espace minier. La ressource scinde la société en groupes guidés par des visions et des stratégies politiques.

1.1.1 L'arène minière en Nouvelle-Calédonie

Immédiatement, dans les années 1870, le nickel s'ancre dans des opinions et des conflits qui font de la ressource une problématique politique clé du pays (Le Meur *et al.*, 2013). Dans sa thèse, le géographe Pierre-Christophe Pantz qualifie la ressource nickélifère dans les années 1990 « d'arme géopolitique [...] au service de la décolonisation » pour les Kanak, « la seule porte d'entrée pour le rééquilibrage socio-économique de l'archipel avant éventuellement d'être celle de l'indépendance. » (2015, p. 256). La citation révèle cette focalisation politico-économique du pays sur une ressource : le nickel ne sert pas seulement la production de richesse, il sert la recherche de l'indépendance de la communauté kanak et plus ouvertement la quête d'émancipation des Néo-calédoniens. La ressource de nickel est envisagée comme un outil des mécaniques politiques en cours.

La notion d'arène, empruntée à l'anthropologie politique, est un théâtre de confrontations d'acteurs sociaux qui partagent des enjeux communs de contestations autour des ressources, des valeurs et des représentations (Long, 2001, p. 59 ; Olivier de Sardan, 1995, p. 179). La ressource en nickel est un enjeu de définition et d'exercice de la souveraineté qui révèle une arène minière à géométrie variable et une concentration du secteur. Elle implique une trentaine de petits mineurs²⁹ dans les années 1980 à moins d'une dizaine aujourd'hui (Bouard *et al.*, 2018). Les détenteurs d'une Autorisation Personnelle Minière (APM) sont un autre exemple, ils sont passés de deux cents à l'ordre d'une trentaine en 2023 (*ibid.*). Une régularité se retrouve dans le schéma quadrangulaire de l'arène minière contemporaine constituée de l'État, de l'entreprise, des communautés et de la société (agences multilatérales, ONG internationales, consultants *etc.*) (Le Meur, 2021, p. 150) ; bien que chaque entité soit « hétérogène, multiscalaire, traversée de tensions et de contradictions » (*ibid.*). Ce schéma se décline différemment en Nouvelle-

²⁸ Le loyalisme est un courant anti-indépendantiste. Les loyalistes militent contre l'indépendance de leur collectivité.

²⁹ Le sens donné à l'expression « petit mineur » a évolué au fil du temps et dévoile encore aujourd'hui sa polysémie. Employé en premier lieu par le journaliste Bridon, il évoque un groupe de « petits mineurs » voulant résister contre la spéculation. Le terme se définit dans un second temps par opposition à la puissante société minière et métallurgique de la SLN qui possède une part surfacique importante des concessions (52%) (Bouard *et al.*, 2018, p. 24). Dans ce travail le terme « petit mineur » correspond à un entrepreneur minier.

Calédonie, collectivité *sui generis* engagée dans un processus de décolonisation négociée, où l'État central, le gouvernement néo-calédonien et les Provinces témoignent d'une implication contrastée.

La présence de l'État français se traduit dans la structuration du capital de la SLN, l'entreprise minière et métallurgique historique du territoire, à travers le groupe industriel français Eramet³⁰. Les Provinces apparaissent à travers leur actionnariat dans la STCPI (Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle), la SMSP (Société Minière du Pacifique Sud) et la SPMSC (Société de Participation Minière du Sud Calédonien), (Figure 3).

Les autorités étatiques et gouvernementales marquent également leur présence dans la rédaction du 'Schéma de mise en valeur des richesses minières de la Nouvelle-Calédonie' et du 'Code minier' qui en résulte en 2009. Cette participation dans la production de textes en faveur d'un développement minier, ajouté aux exonérations fiscales³¹, contraste avec la défection du gouvernement dans les négociations entre les entreprises et les communautés (Le Meur *et al.*, 2013). Le pouvoir provincial se retrouve également passif dans les négociations et la résolution des conflits et cela à toutes les échelles.

1.1.2 L'instrumentation de la mondialisation à l'échelle néo-calédonienne : l'histoire des usines du Sud et du Nord.

La politisation accentuée de l'économie locale s'illustre dans la « valse des usines » (Carnuccini et Guillaud, 1999), une succession de projets d'usines non aboutis, résultat des stratégies de concurrence entre les entreprises et de représentations de la ressource qui sont divergentes. C'est au début du XXI^e siècle que les projets de l'usine du Sud à Goro en premier lieu, puis de l'usine du Nord à Vavouto émergent et aboutissent. L'analyse de l'émergence et du développement de ces projets éclaire le positionnement politique des Provinces et les deux représentations de la ressource.

L'usine du Nord est l'objet d'un accord politique, l'Accord de Bercy (1998). La signature de l'Accord de Nouméa dans la continuité était conditionnée par l'accès de la communauté kanak à la ressource faisant d'elle un outil de l'indépendance.

L'usine du Sud est un projet issu de démarches menées au début du XX^e siècle et renouvelées dans les années 1960 par l'entreprise transnationale canadienne INCO (International Nickel Company Ltd). Celui-ci est concrétisé parallèlement à la signature des Accords de Bercy, ce qui met en concurrence les deux projets du Nord et du Sud et surtout rend visible les stratégies des Provinces Nord et Sud, respectivement à majorité indépendantiste et à tendance loyaliste. L'usine de Goro, récupérée par la société brésilienne Vale, nourrit les controverses, accusée d'aller à l'encontre des principes de

³⁰ L'État est présent à la hauteur de 8.7% du capital de la société Eramet.

³¹ Voir le pacte de stabilité fiscale dans le glossaire.

rééquilibrage des Accords de Nouméa et de ne s'appuyer sur aucun accord politique (Levacher, 2016a, p. 100 ; Merlin, 2018, p. 42), (Encadré 3).

Encadré 3 : L'histoire des deux usines et de la concurrence INCO-Falconbridge, l'instrumentation de la mondialisation à l'échelle néo-calédonienne.

En 1966, l'industriel américano-canadien INCO annonce détenir un nouveau procédé hydro-métallurgique de transformation du nickel – un procédé de lixiviation utilisant de l'acide sulfurique sur des latérites à faible teneur. À partir de cette date, l'entreprise relance à plusieurs reprises un projet d'usine mais sans concrétisation. Elle acquiert en 1992 auprès du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) 85% du gisement de Goro, situé à Yaté au sud de la Grande Terre (Carnuccini et Guillaud, 1999, p. 88).

En 1995, l'accroissement de la production mondiale d'aciers inoxydables projette la hausse des cours du nickel et favorise alors la réalisation des deux projets d'usines. Leur concurrence est accentuée par la provincialisation du territoire qui polarise politiquement le Nord et le Sud. Ainsi, à cette date, Goro Nickel la filiale d'INCO lance le projet d'usine du Sud. Cette même année, Falconbridge la société canadienne concurrente d'INCO est approchée par la Province Nord en réaction au projet d'usine sur Goro. L'échange des massifs entre la SLN et la SMSP valide l'implication de Falconbridge. Si en 2006 la première pierre de l'usine du Nord est symboliquement posée, Falconbridge est sous la menace d'une OPA (Offre Publique d'Achat) par INCO et par la holding financière suisse XStrata (Kowasch, 2010, p. 58-62). La reprise de Falconbridge par INCO fait craindre à la Province Nord une « vassalisation » du projet d'usine du Nord vis-à-vis du projet d'usine du Sud, plus ancien (David, 2005a), qui va donc faire en sorte que l'offre d'Xstrata soit acceptée. L'entreprise INCO accuse l'échec de l'OPA et ne fait pas exception aux fusions et acquisitions caractéristiques d'un secteur capitaliste, elle est rachetée en 2006 par le leader mondial de l'extraction de minerai de fer, le brésilien Vale (Companhia Vale do Rio Doce ou CVRD).

En 2013, Xstrata fusionne avec l'entreprise anglo-suisse de négoce Glencore, ils deviennent Glencore PLC.

Fin 2020, VALE annonce se désengager de l'usine de Goro. Cette décision provoque des tensions fortes au sein de la société néo-calédonienne et c'est seulement en mars 2021 que Prony Resources, le consortium Provinces-population-acteurs privés, devient actionnaire. Auparavant l'usine n'était pas réellement considérée en tant que consortium « pays » : Vale possédait 95% du capital et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien (SPMSC) – qui réunit les trois Provinces – 5%. Ainsi, cette transaction modifie le paysage économique métallurgiste, désormais les deux usines sont détenues par des consortiums « pays » qui s'illustrent par la participation des Provinces dans le capital. Ce nouveau modèle économique en province Sud acte, d'une part, le changement de la stratégie nickélifère des loyalistes qui acceptent un actionnariat majoritaire néo-calédonien et d'autre part, la cession des titres miniers de Vale à Sud Nickel (filiale de PROMOSUD, SEM détenue par la PS) sous la forme d'un contrat d'amodiation* (Gorohouna, 2021b). Un contrat est signé avec le groupe Tesla, réorientant la stratégie vers une réduction des coûts de production et un nickel peu transformé, ciblant les batteries de voitures électriques.

À l'échelle nationale, ces deux projets métallurgiques incarnent deux stratégies minières, deux visions politiques du secteur nickel.

La Province Sud, dont la majorité élue est de tendance loyaliste, conçoit une prise de risque portée par une initiative privée des grandes multinationales, afin d'éviter l'endettement des collectivités publiques sur un marché concurrentiel. Cette stratégie confie les choix technologiques et financiers aux grandes multinationales actionnaires des entreprises métallurgiques, Glencore, Eramet et plus récemment Trafigura et la compagnie financière de Prony. Cette vision libérale de l'économie encourage la liberté de commerce et des exports.

La Province Nord, majoritairement indépendantiste, campe sur la quête de contrôle de la ressource par la société kanak et soutient une politique interventionniste, par la prise de participation majoritaire dans les entreprises métallurgiques. Le contrôle et la maîtrise de la ressource passent par une régulation du marché du nickel : conserver le minerai de faible teneur pour le transformer plus tard c'est-à-dire se conformer à la doctrine nickel, favoriser des exportations vers l'usine de Gwangyang en Corée du Sud et vers le port industriel de Rhizao en Chine. Cette représentation de la ressource est celle de la « voie économique océanienne » (Néaoutyine *et al.*, 2000 ; Gorohouna, 2021a, p. 2), la ressource est choisie comme voie économique pour accéder à l'indépendance.

La Province des Îles, indépendantiste, se caractérise par l'absence de nickel sur son territoire composé de quatre îles, Iaai, Drehu, Tiga et Nengone. Que ce soit dans l'organisation du capital minier ou dans la prise de décision, elle s'associe à la vision et à la stratégie de la Province Nord à travers le montage de la société d'économie mixte NORDIL notamment, comme elle le souligne à la Chambre Territoriale des Comptes en 2021 (Anonyme, 2021a, p. 7) et lors d'un entretien avec le directeur des services généraux (Extrait d'entretien 1).

Extrait d'entretien 1 - Le positionnement politique minier de la Province des Îles commun à celui de la Province Nord.

« Mais on sait très bien que le cœur de la ressource économique de la Nouvelle-Calédonie c'est la mine. Au niveau de la PIL on est actionnaire sur les deux grandes usines [...]. Quand des décisions sont prises au niveau de la Province Nord, la Province des Îles remet sa part aux décisions de la Province Nord. »

Directeur des services généraux de la PIL, 25/01/2021, Drehu.

Actuellement, l'organisation du capital minier témoigne d'une prise de participation grandissante des Provinces au sein des entreprises métallurgiques à travers les Sociétés Économiques Mixtes (SEM). Elles accompagnent et pilotent des projets dans des secteurs qualifiés comme prioritaires comme la mine et l'industrie métallurgique, le tourisme, le transport, l'agroalimentaire. La SEM SOFINOR* permet ainsi à la Province Nord d'être présente financièrement au sein des principales sociétés minières et métallurgiques de KNS, NMC, SLN et plus faiblement dans la SPMSC (Société de Participation Minière du Sud Calédonien). La Figure 3 ci-dessous schématise cette stratégie et le fonctionnement coordonné des deux Provinces indépendantistes à travers la STCPI *via* la SEM NORDIL.

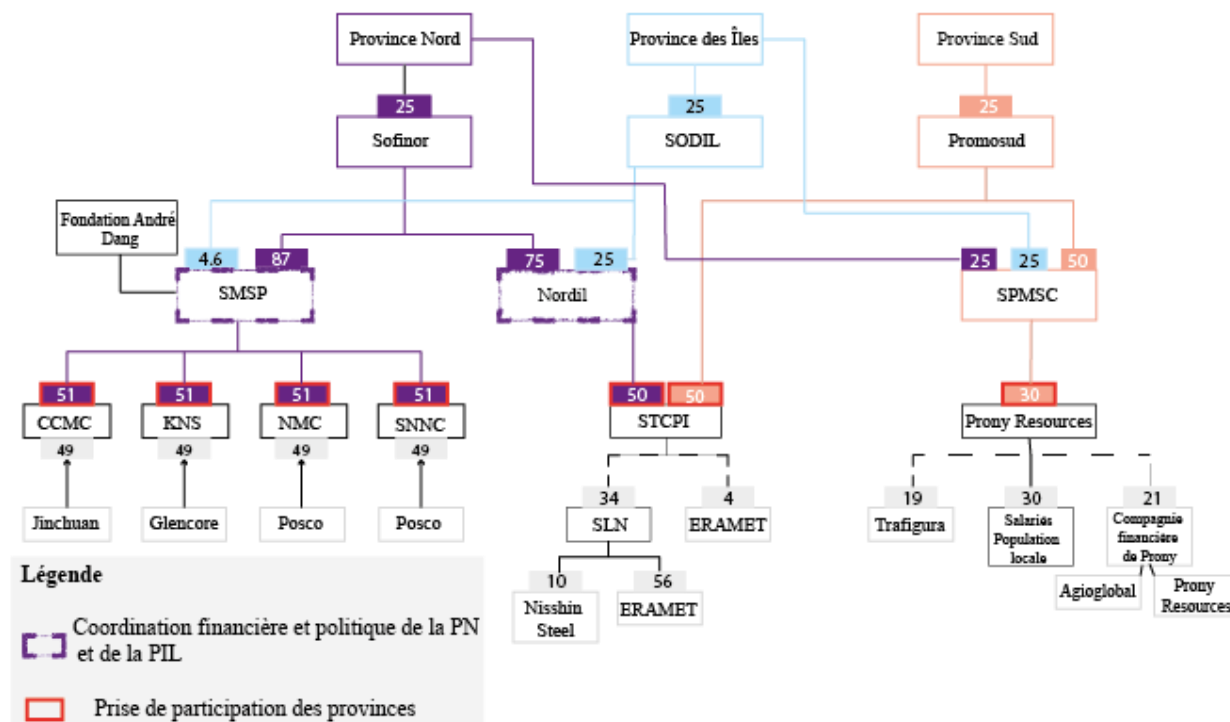


Figure 3 - Répartition du capital minier et prise de participation provinciale.

Source : Caboret et al., 2015, p. 43. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

Par ces deux projets d'usines métallurgiques, le pays opte pour la création de valeur ajoutée locale, tandis que les petits mineurs continuent d'exporter de la matière première brute. Derrière la répartition du capital minier se pose la question du modèle de développement voulu et structuré sur l'extraction et la transformation du nickel, à savoir nationaliser ou libéraliser la ressource ?

Le débat actuel, traduit violemment fin 2020 lors d'affrontements politiques entre militants kanak et l'État central, en la figure du Haut-Commissariat, repose sur la répartition de la ressource entre acteurs privés internationaux et acteurs publics. Ces heurts parfois violents, entre militants indépendantistes et forces de l'ordre, ont lieu suite à la mise en vente de l'usine du Sud par la multinationale brésilienne Vale. Ils cristallisent le désaccord autour de la représentation et du contrôle de la ressource.

En décembre 2019, le brésilien Vale annonce la vente de l'usine de Goro déficitaire depuis une dizaine d'années. Trois offres se concurrencent, celle de l'entreprise australienne New Century Resources (NCR), celle d'un consortium Prony Resources (PRNC), associant des actionnaires locaux et l'entreprise suisse Trafigura et enfin celle portée par la branche financière de la Province Nord, la SOFINOR, associée au coréen Korea Zinc et soutenue par les indépendantistes. La négociation exclusive qui s'engage entre Vale et NCR nourrit l'opposition des indépendantistes à un rachat par une

multinationale étrangère. Ils matérialisent leur désaccord par la naissance du collectif « Usine du Sud = projet pays » au cours du mois d'août 2020. Le collectif réclame l'ouverture des négociations entre Vale et SOFINOR-Korea-Zinc. De même qu'il n'était pas question à la fin du XX^e siècle que la société canadienne INCO soit actionnaire de l'usine du Sud et du Nord, il n'est pas acceptable pour l'État et la Province Sud que l'usine du Goro soit détenue par la Province Nord. Trente ans plus tard s'applique ce même jeu politique entre une Province à tendance loyaliste et une Province à tendance indépendantiste.

Photographie 1 - L'inscription de la marge iliennne de Drehu dans les débats politiques nationaux autour de la ressource en nickel (Drehu, janvier 2021).



Le nickel connecte politiquement les marges au territoire minier en les inscrivant dans les débats politiques nationaux, à l'exemple de cette photographie prise sur Drehu en 2021, en conséquence des négociations menées lors de la vente de l'usine de Goro par Vale. Le nickel prend place dans les polémiques et les débats sur l'île, c'est une autre manière pour la marge de se connecter au territoire de la mine.

En septembre, de multiples facteurs dont le repli des principaux actionnaires de NCR (IGO et Orion Resources) provoque son retrait. Vale entre en négociation exclusive avec Trafigura, épisode qui précède au retrait de Korea-Zinc. Ces semaines de négociations entre indépendantistes, collectif, Instance Coutumière Autochtone de Négociation (ICAN – créée en début d'année 2020), Province Sud et entreprises métallurgiques se vivent par des blocages, des affrontements armés et une circulation perturbée qui démarrent autour de Goro et se répandent jusqu'à Nouméa, atteignant leur apogée au cours du mois de décembre. Cette escalade s'illustre par la mise en place par le gouvernement du Plan Particulier d'Intervention (PPI) sur l'usine du Sud en raison du risque sécuritaire que représente ce site industriel.

Ces tensions qui eurent lieu au cours de cette étude sont significatives d'une instrumentalisation de la ressource en nickel dans la revendication de l'indépendance, mais aussi dans la dualité de représentation sociale de la ressource, illustrée par la Province Sud loyaliste et libérale et les indépendantistes portés par la Province Nord nationaliste. Cet épisode se conclut par l'acte de rachat de l'usine du Sud par le consortium Prony-Resources en 2021 et la modification du paysage économique métallurgique avec désormais deux consortiums « pays » actionnaires des deux dernières usines.

1.2 Nickel et l'usine du Nord, outil et symbole du rééquilibrage

Le cycle des ressources, fait de booms et de récessions, affecte les politiques publiques et les communautés (Bainton *et al.*, 2017), depuis l'extraction du nickel du sol et du sous-sol à son cours fluctuant au LME, hors contrôle des acteurs nationaux et des communautés locales qui en Nouvelle-Calédonie ne sont pas seulement des acteurs qui vivent avec le projet d'exploitation mais qui en vivent aussi (Banaré et Le Meur, 2014b, 2014a ; Bergeron *et al.*, 2015). Les cours cycliques des matières premières entretiennent aussi une relation avec les politiques publiques de gestion des ressources : les booms causent un regain de nationalisme minier (Magrin et Perrier-Bruslé, 2011, p. 3). En Nouvelle-Calédonie, cette interaction s'illustre dans les politiques publiques de rééquilibrage et de diversification économique, construites notamment autour de l'exploitation de la ressource nickélifère.

La deuxième section éclaire l'évolution du sens véhiculé par le concept de rééquilibrage, depuis le plan Dijoud en 1978 à aujourd'hui quand les divers acteurs évoquent l'objectif de « fixer la population ». Dans un second temps, l'histoire de l'émergence de l'usine du Nord en tant que symbole du rééquilibrage et d'une identité urbaine VKP est abordée.

1.2.1 L'évolution de la notion de rééquilibrage, fixer et/ou faire circuler ?

Évoquer la notion de rééquilibrage, c'est relever le fort déséquilibre spatial et économique du territoire, accentué par la période coloniale et une politique longtemps centralisante³². Nouméa, située en province Sud, capte l'essentiel de la population et de l'activité économique, créant un déséquilibre marqué avec le reste de l'archipel. En 2015, le revenu médian en province Sud est deux fois plus élevé qu'en province Nord et deux fois et demi plus élevé que dans la province des Îles Loyauté (Gorohouna et Ris, 2015). En 2020, une étude en économétrie spatiale a attesté que la côte Est et les îles Loyauté observent une plus grande proportion de ménages avec des niveaux de vie plus faibles que sur le reste du territoire (Roussineau, 2020). La province Nord accuse une surreprésentation d'individus au niveau de vie le plus bas (*ibid.*). Il y a donc un questionnement depuis trente ans pour réduire les déséquilibres entre Sud et Nord, la côte Ouest et la côte Est, la Grande Terre et les Îles Loyauté.

Le rééquilibrage est une politique publique en œuvre depuis près de cinquante ans sous différentes nominations. Dans un premier temps, le Plan Dijoud en 1978 esquisse une réforme foncière complétée par la promotion de la caféiculture et de l'élevage bovin, ce qui s'apparente déjà à une tentative de rééquilibrage en faveur de la communauté mélanésienne (Mapou, 1999). La réforme reconnaît la prééminence des droits fonciers kanak mais elle garde l'optique de les intégrer à une économie

³² À titre illustratif, la plupart des sièges sociaux des firmes minières sont implantés sur Nouméa.

marchande. Elle demeure un rééquilibrage économique dissonant de la volonté première kanak de retrouver ses terres.

Originellement, la politique publique de rééquilibrage ne se construit pas sur l'exploitation de la ressource. En 1980, l'activité minière oriente les stratégies macroéconomiques nationales, elles reposent sur la métallurgie du nickel et ce sont les transferts financiers métropolitains qui financent le rééquilibrage (Guyard et al., 2013 ; Sourisseau et al., 2021). L'enjeu minier est absent des Accords de Matignon-Oudinot et le discours indépendantiste ne fait pas alors, du nickel, une contribution à la décolonisation et au développement (Levacher, 2016a, p. 359). Parmi les hypothèses avancées à propos de l'absence d'intégration de la problématique minière, l'une serait non pas le manque de stratégie politique autour de la ressource mais la discrétion du leader Jean-Marie Tjibaou auprès de ses partenaires indépendantistes (Pitoiset et Wéry, 2008, p. 74-75 ; Levacher, 2016a, p. 361). Ce dernier aurait considéré, officieusement et avant tout autre, la nécessité politique d'une propriété kanak du nickel sans l'évoquer ouvertement (*ibid.*). Une seconde hypothèse repose sur le cours bas du nickel lors de cette période des années 1980 qui encourage plutôt la constitution d'un groupe de réflexion sur la diversification économique de la province Nord³³. La construction de l'usine du Sud reste l'élément déclencheur de la réflexion d'une stratégie nickel en province Nord (Encadré 3).

En ce temps, il est davantage question de développement égal du pays. Il se modèle sur le rééquilibrage fondé sur une restructuration institutionnelle, une redistribution économique et une diminution des inégalités. Le rééquilibrage tel qu'écrit dans les Accords repose sur des aménagements territoriaux, la formation de cadres mélanésiens et le système des contrats de développement passés entre l'État et les Provinces et leur clé de répartition (Joissains et al., 2014). L'intention est de rattraper le retard sur les qualifications professionnelles, l'emploi, l'accès aux services publics. Cependant, l'orientation prise vers un modèle occidental de l'État (David et al., 2016, p. 31), structuré autour d'une économie et d'une administration, à l'exemple de l'opération 'quatre cents cadres' dont l'objectif est de former des cadres issus principalement de la communauté kanak³⁴, est critiquée et rejetée par les Kanak qui refusent la notion de développement, identifiée et renvoyée à un concept colonial. Le chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL partage son opinion à propos de ce plan de développement déconnecté du contexte local kanak (Extrait d'entretien 2).

Extrait d'entretien 2 - Un rééquilibrage entendu sur un modèle de développement occidental.

« Pour moi le rééquilibrage à un moment donné, au départ de la provincialisation il fallait, il fallait de manière effrénée il fallait absolument montrer qu'on est capable. C'est une revendication indépendantiste de se détacher de cette dépendance du pouvoir central

³³ Le groupe de réflexion constitué à ce sujet en 1992 et 1993 a par la suite disparu lors de la remontée des cours (communication personnelle du géographe Gilbert David, membre du groupe).

³⁴ Cette opération fixe d'amener 80% de kanak parmi quatre cents candidats à un niveau supérieur (baccalauréat plus trois) (Dumas, 2010).

de Nouméa. De se dire on est capable au Nord, aux Îles on est capable de créer nous-même notre propre développement. Parce que des fois le schéma de développement, la logique n'épouse pas le contexte, notre contexte à nous. ».³⁵

Guy, chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL, mis à disposition de la Société de Développement et d'Investissement des Îles (SODIL), 01/05/2021, Drehu.

Un discours qui éclaire à la fois une lutte pour l'indépendance modiquement inspirée par les pays océaniques voisins, tel que le Vanuatu et les îles Fidji et également une critique faite à la géographie en Nouvelle-Calédonie, qui inclut peu le « fait insulaire » (Lasserre, 1987, p. 5 ; Levratto, 2001, p. 23 ; David, 2005c, p. 174-176)³⁶. La démonstration théorique de l'existence de l'île entreprise par David (2005c, p. 156) met en avant les logiques d'acteurs modelant l'espace et conférant le particularisme et la diversité insulaire, îles où les processus géographiques, économiques, politiques et sociaux qui s'y déroulent sont souvent amplifiés (Taglioni, 2003, p. 108).

D'une part, les disparités spatiales sont traitées par la clé de répartition budgétaire. Lors de la création des trois provinces, certaines compétences occupées par les services centraux de Nouméa sont redistribuées (Faberon, 1992), proposant cette fois-ci un rééquilibrage d'ordre institutionnel. L'article 181 de la loi organique du 19 mars 1999 finalise la clé de répartition budgétaire des Provinces qui se ventile en dotation de fonctionnement (50 Province Sud, 32 Province Nord, 18 Province des Îles) et en dotation d'équipement (40 Province Sud, 40 Province Nord, 20 Province des Îles). Les limites de la clé de répartition se manifestent aujourd'hui par un déficit du budget de la Province Sud qui accueille désormais 75% de la population, contre 18% en province Nord et 7% aux îles Loyauté (respectivement 68 %, 21 % et 11 % en 1989).

D'autre part la spatialisation de la politique de rééquilibrage s'incarne dans le projet aménagiste « du grand H », construction d'une route transversale en province Nord, entre Kohné sur la côte Ouest et Tiwaka sur la côte Est³⁷ (Carte 2). La provincialisation appuie des aménagements qui ouvrent l'espace à la circulation des hommes et des marchandises (David et al., 1999b, p. 71). L'étude de la politique de rééquilibrage révèle pourtant deux dynamiques et visions contraires. Rapportée à une amélioration de la circulation, elle fait aussi écho parmi l'ensemble des courants politiques et de la population à la résolution de « fixer la population ». Cette dynamique, associée pour certains individus à leur définition

³⁵ Ce sujet d'un développement hybride, construit à partir des caractéristiques sociales, culturelles du pays, est particulièrement réfléchi dans le chapitre troisième de cette étude par le prisme de la confrontation du modèle de l'entreprise occidentale avec le fonctionnement tribal et l'image véhiculée autour de l'entreprenariat kanak.

³⁶ « ... la géographie des îles se laisse mal réduire à des lois générales. L'étude des îles conduit à tenir compte de la spécificité de chaque territoire insulaire : situation, relief, végétation, histoire, peuplement, économie. Que l'on s'adonne à cet exercice, et l'on s'apercevra que les lois générales s'évanouissent, que toute généralisation est dangereuse. Affirmer une idée générale, c'est immédiatement voir surgir des dizaines d'exemples qui s'inscrivent en faux contre cette affirmation. Tout y est imprévisible, comme le rebond d'un ballon de rugby. La réflexion géographique la mieux étayée est comme prise à contre-pied par le fait insulaire » (Lasserre, 1987, p. 5).

³⁷ Cette transversale est couramment nommée Koné-Tiwaka par la population.

du rééquilibrage, doit permettre à une personne de résider et de travailler sur le même territoire, sans exclure la circulation.

Extrait d'entretien 3 - Fixer la population pour rééquilibrer, point de vue d'un salarié de la mine originaire de Hyeehen.

« Et puis celui qui a lancé ça, ben, c'est le Vieux* c'est Jean-Marie Tjibaou. Jean-Marie Tjibaou il est de Hienghène lui, c'est pour ça. Et puis ça, il donne ça c'est par rapport à l'équilibre. Parce que nous les gens du Nord c'est pour nous faire, comme j'avais dit t'à l'heure moi j'étais chargé pour fixer les jeunes à la tribu. Ben nous voilà Jean Marie Tjibaou voilà il a fait l'usine du Nord, c'est pour nous fixer. Il a créé le H, le H c'est Koné-Tiwaka. C'est pour que nous on puisse faciliter pour venir travailler. Nous on fait que deux heures pour rentrer à Hienghène.

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Extrait d'entretien 4 - Fixer la population pour rééquilibrer, point de vue d'un agent communal de Hyeehen.

« Donc depuis trente ans, les collectivités avaient pour objectif d'amener l'eau et l'électricité dans les tribus, d'amener l'électricité chez la population, amener l'eau potable aussi chez les administrés. Et installer les administrés, faire en sorte que tous les foyers soient bien assis dans les communes. De sorte, le moment où le politicien apporte des projets de développement économique, le peuple il est déjà assis et c'est le peuple qui en est moteur, qui est le moteur du développement économique. Donc à l'heure d'aujourd'hui, elle est toujours en train d'installer le peuple. Donc à l'heure d'aujourd'hui les communes sont encore en train de faire les routes, amener l'hôpital, amener l'électricité, avant d'aller plus développer tout ce qui est tourisme. Après c'est sûr que à l'heure d'aujourd'hui comme y'a la possibilité d'essayer de faire toutes les choses en même temps on fait un peu de routes, on fait un peu de développement du tourisme. »

Brad, directeur des services techniques de la mairie de Hyeehen, 06/10/2021, Hyeehen.

Dans ces deux extraits d'entretiens (Extrait d'entretien 3 et Extrait d'entretien 4), les interlocuteurs insistent sur la traduction du développement par une amélioration des conditions de vie et la possibilité de rentrer chez soi fréquemment, dans ces exemples dans les tribus de la commune de Hyeehen, à « deux heures » de Koohnê et de l'usine du Nord. La littérature qui croise développement et mobilité témoigne d'une relation conjuguée entre le développement économique et social qui favorise la circulation, qui elle, alimente en retour un développement (Matsas, 2008). L'immobilité professionnelle et sociale n'est pas constitutive du développement du territoire et de son rééquilibrage (Pestaña et al., 2016). La circulation est, sous maints aspects, un moyen de rééquilibrer le territoire en facilitant l'interdépendance des territoires broussards et urbains et des côtes Ouest et Est.

Si, longtemps, le rééquilibrage a concerné la division Nord-Sud du territoire, la construction de l'usine de Vavouto et l'urbanisation du regroupement des communes de Vook-Koohnê-Pwembu (VKP) ont mis en relief la crainte d'un creusement des inégalités entre les deux littoraux, localisés de part et d'autre de la chaîne montagneuse traversant l'archipel. Le risque envisagé est celui d'un décalquage d'un

déséquilibre accru entre Koohnê, la capitale du Nord et la côte Est, dynamique déjà anticipée trente ans plus tôt (Freyss, 1995, p. 412), alors qu'en 1989 les deux tiers de la population de la province Nord résident à l'Est (Pantz, 2015, p. 296). Le déséquilibre, attesté en 1988, a fait l'objet d'une politique ciblée incluse aux Accords de Matignon-Oudinot et pour autant, bien qu'en termes d'infrastructures le rééquilibrage existe, le constat d'inégalités de revenus est toujours patent. De fait, désormais l'évocation d'une dissymétrie spatiale désigne les quatre points cardinaux du pays. Le rééquilibrage peut s'envisager à une autre échelle interne à la population kanak dans une même tribu, entre des familles qui bénéficient de l'économie minière et celles à la marge. La redistribution au sein de la tribu est alors l'enjeu du futur rééquilibrage.

Après ces quelques lignes, nous comprenons que le rééquilibrage est un pari politique, mais qu'il devient aussi « un terme tout-terrain, flou, qui s'accommode d'interprétations variées dans des contextes divers (politique, social, spatial, économique ...). » (Gay, 2014) et renvoie « tant à des changements gouvernementaux qu'à des modifications du poids relatif des régions, tant aux délocalisations des activités économiques qu'à la répartition des populations. » (Blanchet, 1999). Ce terme de rééquilibrage reste le témoin de l'évolution des volontés gouvernementales et étatiques. Celles-ci souhaitent aller vers une meilleure inclusion de toutes les communautés et tendre vers un territoire qui offre les mêmes chances d'entreprendre et de bénéficier de la richesse du pays que l'on habite à l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud, sur une île. Trente-cinq ans après les Accords de Matignon-Oudinot qui pour la première fois avancent la question du rééquilibrage, dix ans après l'entrée en production de l'usine du Nord, symbole de ce rééquilibrage, la question se pose : la mine a-t-elle contribué au développement des territoires en périphérie ?

Le nickel va devenir un élément de la politique de rééquilibrage, notamment avec la construction des industries de transformation du nickel. L'économie minière devient le principal vecteur d'insertion de la province Nord à l'économie mondiale et nationale. À ce titre, la géographe Bodmer souligne l'usage constant du terme « levier » pour qualifier la ressource : « Il témoigne de l'importance de la mine, de son leadership dans les politiques publiques et s'envisage ainsi dans la représentation comme un levier qui, en s'élevant, entraînerait tout le reste, c'est-à-dire les autres secteurs de l'économie, le dynamisme de la société...C'est par cela que les politiques aspirent au « rééquilibrage » avec la Province Sud, plus développée. » (Bodmer, 2011, p. 28).

La politique publique de rééquilibrage se fonde autant sur la macrocéphalie de Nouméa que sur la ressource en nickel, ce qui renvoie le reste du territoire en périphérie. Cela participe à la production d'un modèle territorial dual, fait de territoire minier et non minier et donc, de marges de la mine. Cette conception spatiale issue de la politique du nickel entre en résonance avec les habitants car, eux aussi perçoivent cette division du territoire, « [...] si on veut développer et rééquilibrer également l'ensemble

de la Province, ils doivent penser à tous ces endroits où le nickel n'est pas ! » (citation d'enquête dans Bodmer, 2011, p. 27-28).

1.2.2 L'usine « pays », l'inscription du projet d'indépendance politique dans une stratégie économique minière

La commune de Vook accueille l'unique usine métallurgique de la province Nord qui est également la plus récente construite en Nouvelle-Calédonie. Au nord de la Grande Terre néo-calédonienne, elle est populairement nommée « l'usine pays », en référence à la participation majoritaire de la SOFINOR à son capital, la branche financière de la Province Nord. Elle se distingue des deux usines présentes en province Sud, l'usine de Doniambo de la Société Le Nickel (SLN) et l'usine de Goro ou l'usine du Sud, en particulier de cette dernière détenue désormais par le consortium Prony Resources. L'histoire de l'usine du Nord marque l'inscription du projet d'indépendance politique dans une stratégie économique minière.

Luciano, employé actuellement à l'usine, contextualise la concurrence politique existante entre les deux usines du Sud et du Nord, cette dernière étant l'outil de la Province Nord à tendance indépendantiste pour diminuer les inégalités et les écarts de développement économique entre les collectivités. Il donne le même sens à la notion de rééquilibrage qu'Auguste, le fait de pouvoir être employé à proximité de son lieu de vie (Extrait d'entretien 5). Cette opportunité, elle se matérialise par l'usine du Nord, symbole du rééquilibrage.

Extrait d'entretien 5 - Pouvoir travailler à côté de chez soi, une définition du rééquilibrage.

V : « tu pourrais bosser pour Goro [usine du Sud] ou pour la SLN [usine de Doniambo] ?

L : Je suis contre ça. Que les populations aillent en province Sud pour travailler. Les populations de la province Nord. Je suis contre ça. Déjà qu'on parle de rééquilibrage, en termes de rééquilibrage on est abandonné par la France, y'en a plus pour la Province Sud je vois pas pourquoi j'irai travailler pour la Province Sud. Du coup je préfère travailler parce que c'est nos Vieux qui se seront battus pour cette usine-là. [...] C'est pas un rééquilibrage. Rééquilibrage c'est quand le travail se crée directement sur place et que les gens sur place travaillent. »

Luciano, employé de KNS à l'affinage, originaire de Hyeehen, 26 ans, 06/10/2022, Pwembu.

Le massif du Koniambo s'étend sur 150 km². En 1940, la SLN est la seule titulaire et exploitante minière de cette réserve de nickel, identifiée comme sa réserve la plus riche en minerai (Bencivengo et al., 1999). En 1990, la cession de la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP) de Jacques Lafleur, loyaliste, à la Province Nord indépendantiste scelle l'acte fondateur de la politique de rééquilibrage territorial et

économique de la Nouvelle-Calédonie (Bencivengo et al., 1999). En 1996, le parti politique indépendantiste du Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS) impose un accord économique sur l'accès aux ressources minières, en préalable à la reprise des négociations avec le gouvernement français sur l'avenir institutionnel du pays. Subséquemment en 1998, Eramet (actionnaire de la SLN) et la SMSP signent l'Accord de Bercy, il acte l'échange des massifs de la SMSP à Pum avec celui de la SLN du Koniambo. Historiquement l'usine Koniambo Nickel SAS (KNS), filiale de la SMSP, est donc pour la Province Nord le symbole du rééquilibrage souhaité par les Accords de Matignon (Carnuccini et Guillaud, 1999 ; Kowasch, 2012 ; Levacher, 2016b ; Pestaña et al., 2013). Le maintien du cours élevé du minerai nickélifère à la suite de cette cession politique illustre par la suite l'envolée économique de la SOFINOR.

L'usine représente pour les indépendantistes l'accès à la ressource minière et la création de revenus propres à la Province lui permettant de sortir à long terme de la dépendance aux transferts financiers de l'État. C'est la vision partagée par le président de la Province Nord qui estime que l'industrie minière doit permettre de suspendre le financement du rééquilibrage par les fonds publics (Néaoutyine *et al.*, 2006, p. 158). Quatre études, en particulier, contribuent à renseigner les attentes – envers le développement minier – de la population vivant à proximité du projet d'usine (Horowitz, 2003 ; Inghels, 2008 ; Kowasch, 2010 ; Grochain, 2013). Ces attentes se concentrent sur les retombées économiques, déclinées par les emplois directs et induits, une redistribution juste de la rente et une minimisation des impacts environnementaux, préoccupation première des personnes interrogées. Les chercheurs relèvent l'importante acceptation sociale du projet auprès des populations locales qui projettent une amélioration de leurs conditions de vie, un développement de la zone VKP et pour les Kanak l'aboutissement de leurs revendications politiques. L'histoire du projet de construction de l'usine, relatée dans la thèse du géographe Matthias Kowasch, rappelle que cette acceptation succède à un premier rejet des populations locales concernant le choix initial de site, la presqu'île de Pinjen (Kowasch, 2010, p. 335, 2012, p. 209). Bien que la réflexion autour du site d'implantation de l'usine ait ravivé des tensions socio-coutumières attraites au foncier, en 2010 56% des habitants des quatre tribus proches du massif (Baco, Oundjo, Netchaot et Gatope) se déclarent en faveur d'une construction de l'usine, 24% sont mitigés et 13% sont en désaccord (Kowasch, 2010, p. 340-341)³⁸.

La première pierre symbolique est posée sur le site de Vavouto en 2006, les travaux s'étalent de 2007 à 2013, année de la première mise en fonctionnement des fours. Sur cette période les actionnaires se succéderont au gré du rachat des multinationales, de Falconbridge à Xstrata, société désormais fusionnée avec Glencore, actuel actionnaire suisse au côté de la SMSP (respectivement 49% et 51% des parts de l'usine KNS). La co-gérance de l'usine attribuée à la SMSP la connaissance du terrain, ses réseaux

³⁸ Échantillon de 239 individus, enquêtes menées sur la période de 2008-2009 (Kowasch, 2010, p. 340-341).

politiques et coutumiers et la maîtrise du métier de la mine, le reste est de la responsabilité de la multinationale (Gorohouna, 2021a). Le projet Koniambo est un complexe minier et métallurgique qui dispose d'une usine pyro-métallurgique de nickel, d'une centrale électrique pour l'alimentation des fours, d'installations portuaires avec un quai de 190 mètres, des installations d'approvisionnement en charbon, d'unités de dessalement pour l'approvisionnement en eau, des mines à ciel ouvert et d'un convoyeur terrestre de 11 kilomètres.

L'exploitation du massif du Koniambo, la construction de l'usine, le développement urbain et démographique qui s'est ensuivi sur le territoire de VKP (Kowasch, 2010 ; Dumas, 2020), initié dès l'installation de la Province Nord à Koohnê en 1989 (Grochain, 2015, p. 189) et enfin les négociations autour des retombées financières du secteur du nickel³⁹ ont entraîné des transformations sociales liées à la gouvernance et au maillage territorial.

La construction qui démarre réellement à partir de 2008, a participé à la transformation du territoire en admettant de nouvelles formes de gouvernance économique (Le Meur *et al.*, 2012 ; Grochain, 2013 ; Kowasch, 2017 ; Raphael, 2018). L'entreprise KNS a œuvré à la construction d'un dense réseau de sous-traitance dans le respect de la volonté développementaliste de la Province Nord et du rejet du FLNKS du principe des royalties (Le Meur *et al.*, 2012). L'objectif est d'inclure économiquement les coutumiers et les petits entrepreneurs locaux au projet. Les institutions politiques déterminent une captation de la rente minière par les emplois et le bénéfice des infrastructures construites.

Deux structures émergent parallèlement. Le Bureau des entreprises du Nord (BEN) regroupe les chefs d'entreprises locaux sous la forme d'une association de loi 1901. La Société par Actions Simplifiée (SAS) Vavouto fédère des sociétés civiles de participations (SCP) qui la composent et parfois composent le BEN⁴⁰. Elle divise et répartit les contrats de sous-traitance aux entrepreneurs locaux. Un montage complexe à l'organisation parfois handicapante qui sert l'industriel en lui conférant à l'époque un seul interlocuteur⁴¹.

L'usine du Nord a soulevé lors du montage du projet différentes attentes et projections : les indépendantistes ont parié sur les perspectives de formations accessibles, les programmes de formation au Canada (CEGEP) et les centres de Glencore disséminés dans le monde et la population, elle, a fortement attendu le développement de la zone urbaine de VKP œuvré par la Province Nord. Nommé « grand projet VKP » ou « deuxième projet Koniambo » il accompagne la stratégie d'usine

³⁹ Les retombées locales de la construction de l'usine et de ses premières années de production se répartissent comme telles : 10% des retombées profitent à la zone hors VKP en province Nord, 39% profitent à la zone de VKP en province Nord et les 51% restant profitent à la province Sud (Bataillé, 2014).

⁴⁰ Le comité technique de la SAS Vavouto est composé de chefs d'entreprise du BEN.

⁴¹ La SAS Vavouto est créée en 2008 par les différentes SCP qui la composent. Son rôle est de rechercher, gérer et répartir les contrats en les divisant en plusieurs contrats de sous-traitance répartis entre les entreprises locales (Grochain, 2013, p. 145). Récemment en raison de discordances entre les dirigeants et les coutumiers des structures qui la composent deux SAS cohabitent : la SAS Vavouto et la SAS Vook. La SAS Vook présente une composition semblable : quatre SCP Bord de mer, Massif, Poindah-Baco et Développement (l'équivalent de la SCP Nord Réuni de la SAS Vavouto).

métallurgique en le faisant projet également territorial. Le président de la Province Nord déclare en 2003 : « L'implantation de cette activité industrielle ne peut concourir au rééquilibrage qu'avec l'aménagement et l'équipement des communes de Voh, Koné et Pouembout afin d'accueillir, sur une quinzaine d'années, un doublement de leurs populations et permettre l'accueil des activités rendues nécessaires et que nous souhaitons voir se développer pour dynamiser un pôle de développement » (Bobe *et al.*, 2005, p. 110). Il transparaît l'évolution d'un projet de ville basé sur le secteur tertiaire vers une stratégie économique plus viable, articulée autour des secteurs tertiaire (commerces) et secondaire (industrie métallurgique) alimenté par le secteur primaire soutenue par l'activité extractive minière.

Enclenchée au début du XXI^e siècle, la phase de pré-faisabilité de l'usine amorce de nouvelles dynamiques socio-économiques et invite les parties prenantes au projet à penser une identité commune aux trois agglomérations limitrophes impactées par le projet. En 2001, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) lie les trois communes de VKP, peu de temps plus tard, le sigle VKP apparaît dans les rapports écrits et en 2006 la SEM VKP Grands Projets est créée, elle régit l'aménagement des trois communes, connectées ensemble également avec le syndicat intercommunal à vocation multiple en 2008. Le projet Koniambo est à l'origine de la construction d'une identité sociale VKP, conditionnée aussi par des enjeux sociopolitiques comme qu'un centre hospitalier commun et ceci afin de réunir l'ensemble des populations kanak et non kanak sous une entité territoriale commune (Grochain, 2015, p. 192-193).

En conséquence, la zone de VKP illustre une forte dynamique d'urbanisation entre le début des années 2000, elle bénéficie d'effets d'attractivité visibles et mesurables, autant par l'évolution croissante du bâti résidentiel que par l'augmentation des autres types de bâti, commerciaux, industriels et publics (Lion, 2022). L'évolution est différenciée suivant les communes. Vook reste majoritairement résidentielle. Pwembu, perçue par les acteurs locaux comme la commune agricole de VKP (Sabourin, 2001, p. 6), présente une très forte hausse du bâti résidentiel comme commercial grâce à son inclusion dans l'intercommunalité de VKP. Koohnê est la commune la plus développée et possède la surface bâtie la plus étendue, elle accueille les commerces, les infrastructures provinciales administratives et de santé (le Centre Hospitalier du Nord). L'intervalle de 2008-2013, qui correspond à la période de construction de l'usine, témoigne spécifiquement d'un essor économique et démographique sur la zone (Sourisseau *et al.*, 2021; Figure 10).

Brad, un habitant originaire de Hyeehen et directeur des services techniques de la mairie, a exprimé lors de notre entretien ce que peut représenter l'usine et la politique de rééquilibrage pour lui et pour la commune (Extrait d'entretien 6). L'extrait à venir est long, mais il révèle ce qu'est le rééquilibrage au-delà d'une notion théorique et d'une politique publique. À travers la lecture de son vécu, nous comprenons mieux les implications qu'engagent les déséquilibres entre le Sud et le Nord, c'est-à-dire une scolarité et une activité professionnelle éloignées de chez soi, une distance inévitable avec l'environnement qui façonne. Dans cette citation se retrouve l'évolution du mode de vie kanak qui

combine aux activités non monétaires un salariat, pour financer le coût du quotidien changé. La scolarisation, l'accès à l'électricité, à la télévision et internet, ces charges sont supportées de plus en plus par un revenu salarial encore difficile à obtenir en province Nord, encore plus en étant kanak (Ris, 2013). La construction de l'usine a, pour beaucoup, compté dans les transformations vécues au Nord.

Extrait d'entretien 6 - Le vécu des déséquilibres entre le Nord et le Sud exprimé par Brad.

« La première fois que les mots, que le terme clé de répartition a été souligné, c'est par Michel Rocard. Et c'est une des personnes qui a contribué à la réalisation de l'Accord de Nouméa. Parce que c'est le rééquilibrage entre les provinces. Le rééquilibrage entre les provinces et d'où la naissance de l'usine du Nord, c'est parti sur cette clé de répartition et ce rééquilibrage. Le rééquilibrage, quand on parle de rééquilibrage, on parle de rééquilibrage financier, mais surtout rééquilibrage de la répartition des activités de développement sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Parce qu'on dira ce qu'on veut mais la plupart de la grosse masse d'activités se trouve dans le Sud. Et de par cette grosse masse d'activités se trouvant dans le Sud, la population a été obligée aussi de se déplacer. Parce que faut pas se voiler la face y'a eu un moment donné où la population pouvait [pas] se contenter de d'agriculture pour subvenir à ses besoins. À l'heure d'aujourd'hui il faut un salaire pour pouvoir envoyer les enfants à l'école *etc.* Et pour pouvoir dire que voilà, on peut pas passer, enfin y'a un des choses qu'on peut dire c'est que les, la plupart des foyers de maintenant ils sont tous dotés de télévisions. Pour ça il faut acheter le câble, il faut acheter le courant, il faut s'acheter les choses. Donc pour que la personne puisse subvenir à ces besoins-là, il a fallu à un moment donné qu'il trouve du boulot. Et pour ça il s'est déplacé dans le Sud. Et beaucoup de personnes dans le Nord et même ici à Hienghène, ça a été impacté, où une partie, une grande partie de la population se trouve dans le Sud. Et cette partie de population, par exemple pendant les votes, ils reviennent voter sur Hienghène, mais la plupart du temps ils habitent dans le Sud, ils y vivent. Leurs enfants ils font leur scolarité dans le Sud. Le rééquilibrage c'est surtout pour ramener l'activité, rééquilibrer toute l'activité économique et le développement dans tout, tout le pays. Que ce soit aux îles, comme dans le Nord. Et l'installation de l'usine du Nord, sa création, a contribué à ce rééquilibrage. On parlera de financier certes, mais c'est surtout de rééquilibrage au niveau du développement économique. Quand on dit développement économique c'est comment ça se fait que tu peux inciter une personne, comment une personne peut être motivée à créer une entreprise dans le Nord. Tu réponds à quel besoin ? Tu peux pas répondre à un besoin si y'a pas un boom d'activité dans le Nord. Donc pour ça il faut créer quelque chose dans le Nord de sorte à ce que les gens aient la possibilité de faire une création d'entreprises ou ce genre de chose. »

Brad, directeur des services techniques de la mairie de Hyeehen, 06/10/2021, Hyeehen.

La citation de Brad éclaire le symbolisme autour de cette usine du Nord considérée par les indépendantistes comme l'outil du rééquilibrage. L'arrivée de KNS modifie le modèle économique minier et métallurgique en introduisant une nouvelle dimension politique de la mine. Que ce soit celle de la catégorie habitant, celle des salariés de l'usine ou celles des Provinces, les représentations sociales de la ressource comptent pour beaucoup dans les politiques minières qui se sont succédées. Les deux premières sections ont esquissé la représentation du nickel articulée avec la notion de rééquilibrage, la

suivante a l'objectif d'analyser la convergence des interprétations de la notion d'après-nickel vers la notion de diversification économique.

1.3 Connectivité socio-culturelle du secteur du nickel

1.3.1 Les retombées du secteur minier et métallurgique

1.3.1.1 La rente minière

La stratégie de financement de la politique publique de rééquilibrage grâce aux bénéfices générés par l'exploitation de la ressource laisse présumer un secteur lucratif. Quelles sont concrètement les retombées économiques du secteur ? Les éléments de réponse à cette question abordent la logique de la redistribution de la rente minière, pour analyser si le secteur permet le financement de la politique de diversification économique. L'étude de la connectivité socio-culturelle du secteur, c'est à dire de l'ensemble des pratiques socio-économiques et culturelles induites par l'activité minière et qui s'exercent sur d'autres secteurs économiques et d'autres espaces que ceux concernés par la mine et l'industrie métallurgique, regarde à la fois l'engagement moral comme financier des sociétés minières et métallurgiques dans la politique de diversification.

La définition de la rente est donnée dans son acceptation générale, puis par la notion de rente minière et enfin, par le prisme des modalités de sa captation.

Le foncier, relatif à l'exploitation et l'imposition de la terre, est à l'origine des premières théories sur la rente. L'économie politique a ensuite fait le lien entre la rente foncière et le développement agricole (Magrin, 2013, p. 18). La définition générale de la rente inscrite dans le dictionnaire Hachette est un « revenu régulier que l'on tire d'un capital ».

Une économie rentière peut se définir par sa capacité à tirer profit d'un facteur ou produit rare sur le plan international (Poirine, 1995), ce qui est le cas de la Nouvelle-Calédonie avec le nickel. Le géographe Magrin (2015, p. 108) liste trois systèmes rentiers de par le monde : la rente d'extraction (minière, agricole *etc.*), les transferts financiers (aide au développement *etc.*) et les échanges et le transit (générés par les frontières par exemple). Chaque système observe sa connotation négative, un pays rentier est un pays dépendant d'une source de revenu extérieure, soumis à la malédiction des ressources⁴² ou encore tributaire d'un revenu non contrôlé ou partagé (Ballard et Banks, 2003, p. 295). Une optique qui varie selon la perspective adoptée. Dans le cas d'un pays insulaire, l'île peut être considérée en tant que « sous ensemble économique pleinement intégré à un ensemble plus vaste, qui trouve spontanément

⁴² La théorie de la malédiction des ressources (*dutch disease*) émergerait dans les années 1980 dans le domaine de l'économie du développement. Elle exprime l'idée que les rentes extractives, dans les pays fragiles institutionnellement, s'accompagnent de complications macroéconomiques (endettement par exemple) et politiques (autoritarisme, corruption, conflits), susceptibles d'entretenir le sous-développement (Corden et Neary, 1982 ; Sachs et Warner, 1995 ; Ploeg, 2011).

un équilibre adapté au rôle qui lui est dévolu au sein de cet ensemble, la « rente économique » étant la simple contrepartie d'un apport géostratégique et culturel. » (Poirine, 1993, p. 30). L'auteur nuance la qualification négative du pays rentier en intégrant sa contribution plus immatérielle, géostratégique et culturelle. Ainsi, rien n'exige que les grands équilibres macro-économiques traditionnels soient respectés (*ibid.*).

Dans sa dimension territoriale, la rente définie par les géographes accorde, d'une part une valeur soit à la ressource elle-même, soit à sa localisation et, d'autre part, articule espace et pouvoir : « toute rente se fonde sur le pouvoir de monopole que des propriétaires privés possèdent sur certaines portions du globe » (Harvey *et al.*, 2018, p. 24). Deux acteurs sont au centre, le propriétaire et l'exploitant, ce qui cause la controverse autour de la récupération des richesses nées de l'usage économique du sol (Guigou, 1982, p. 1-2). Mais les relations entre acteurs restent multiples, sont mises en jeu les relations de l'État avec les acteurs de l'amont (à l'origine de la production de la rente) et ceux de l'aval qui gravitent autour de sa redistribution. De fait, les modalités de captation participent à la définition donnée à la rente.

Une rente participe aux processus de fragmentation ou au contraire d'inclusion territoriale, selon les modalités de sa captation (Magrin, 2015, p. 107). Les moyens d'accession sont multiples : royalties versées en contrepartie du prélèvement de la ressource, rente foncière, compensation directe, paiements négociés dans des accords locaux ou légaux nationaux, emplois directs et induits, entrepreneuriat, actionnariat ou encore accès à des services, infrastructures et aménagements (O'Faircheallaigh, 2002 ; Le Meur *et al.*, 2012). Le contrôle de la rente minière est souvent abordé sous l'angle de la compensation. Le sens strict donné par Filer (1997, p. 157) à la compensation est le coût des dégâts causés à une personne, son sens figuratif s'assimile à toutes formes de paiements. Dans le domaine de la mine, la compensation revient au dédommagement des dégâts causés par l'activité, ce qui renvoie à la négociation du partage de la rente minière. La redistribution de la rente réclame la prise en compte des jeux d'échelles auxquels ces enjeux sont négociés, déterminés par la manière dont le secteur minier s'insère au processus de construction de l'État et fait varier le curseur entre une rente localisée et la fiscalité (Le Meur, 2015, p. 48).

La rente minière se conceptualise ainsi par son contrôle, la négociation de son partage et troisièmement l'enjeu qu'elle représente pour les populations concernées. À savoir que l'accès à la rente peut être un enjeu de reconnaissance, de revendication identitaire et de souveraineté, avant ou en parallèle d'enjeux financiers et environnementaux (*ibid.*).

En Nouvelle-Calédonie, trois mécanismes décrits par Geronimi et Le Meur (2016) permettent de capter et de redistribuer la rente minière. Le premier mécanisme s'apparente à l'effet d'entraînement de l'économie. Il s'agit de l'emploi généré et des consommations intermédiaires amont et aval. Le second mécanisme est direct *via* la fiscalité minière et les prises de participation des institutions provinciales et gouvernementales. Le troisième et dernier mécanisme est matérialisé par les paiements directs et indirects faits aux communautés ayants-droit sur le territoire considéré (bénéficiaire d'infrastructures et de services, d'offres d'emploi et de formation *etc.*). En Nouvelle-Calédonie, dans l'acceptabilité

générale, la rente minière est autant associée aux emplois qu'aux revenus issus des dividendes. Que ceux-ci soient sporadiques génère une polémique et une politisation autour du vocable de rente. La rente minière dans le pays s'avère synonyme d'investissements (subventions des services RSE dans l'achat d'une acceptabilité sociale), de retombées économiques (emplois) et de l'imposition d'une entreprise minière, rente captée par le gouvernement et les collectivités.

La captation de la rente minière est l'un des facteurs qui participe à la fabrication du territoire minier, à travers les négociations entre acteurs de l'arène, la structuration du réseau de sous-traitance et la formalisation des populations en structure de développement local. La distribution de la rente minière autour des usines métallurgiques se démarque particulièrement par la répartition de contrats de sous-traitance. Pour autant, la rente minière ne s'est pas révélée être aussi importante qu'envisagée (Chauchat, 2012), en raison de la volatilité des cours du nickel et des dernières phases de récession du secteur⁴³.

1.3.1.2 La fiscalité minière néo-calédonienne

En 2019 le secteur du nickel a représenté 7% de la valeur ajoutée du territoire (Ardoino *et al.*, 2021) : sur une plus large échelle temporelle Lagadec *et al* (2013) note que sa part dans le PIB est faible, depuis les années 2000 le rendement de l'impôt sur les sociétés IS35⁴⁴ a oscillé entre 2 et 4% du budget du territoire (Bouard *et al.*, 2016b, p. 129). Le quart des impôts et des taxes du secteur minier est dédié à la Nouvelle-Calédonie, le reste approvisionne les Provinces, les communes, les établissements et les services publics.

En 1859, les deux outils majeurs de la fiscalité de la mine sont la redevance sur le patrimoine minier et la taxation proportionnée à l'exportation, bien que le non recouvrement des taxes soit généralisé (Enjuanes, 2018). En 1940, la fiscalité minière atteint un record de 47% du budget annuel du pays. Elle se stabilise ensuite autour des 10%. Lors des périodes fastes, les exportateurs de minerai et historiquement la SLN furent d'importants contributeurs du développement du territoire. 1979 marque la transition d'une fiscalité minière calculée sur la valeur de l'extraction à une fiscalité calculée sur les bénéfices des entreprises, ce qui conduit d'une part à des retombées économiques variables qui suivent la conjoncture des cours mondiaux au LME (Schéma minier, 2009 ; Enjuanes, 2018) et d'autre part à faire du nickel une ressource gratuite.

La fiscalité minière, par le passé et actuellement, apporte aux opérateurs miniers de nombreux avantages fiscaux, par exemple entre 2010 et 2015 le secteur a bénéficié de 55% d'exonérations douanières, le

⁴³ Après un contexte plutôt favorable au début des années 2000, le marché mondial du nickel s'est dégradé à partir de 2011. Le nouveau type de nickel primaire (Nickel Pig Iron) produit par la Chine a saturé les stocks et fait baisser le cours du minerai à la London Metal Exchange. Les cours du nickel remontent depuis 2019 avec un pic en 2022.

⁴⁴ Depuis 2009, il s'agit de l'impôt sur les sociétés et les activités minières et métallurgiques de 35%, majoré de 5% en comparaison des autres entreprises pour pallier en théorie les avantages fiscaux dont bénéficient les opérateurs miniers.

pacte de stabilité fiscale⁴⁵ garantit quant à lui l'invariabilité de l'assiette de l'impôt et assure le calcul à long terme de la rentabilité des entreprises (Lagadec *et al.*, 2002). Ces exemptions fiscales expliquent que pendant encore plusieurs années les deux métallurgistes Prony Resources et KNS (SMSP-Glencore) vont se limiter aux paiements des centimes additionnels⁴⁶. Somme toute, la fiscalité de la mine présente un faible rendement qui l'empêche semble-t-il d'être un outil de redistribution et de justice sociale⁴⁷. Pour autant, divers canaux de financement font contribuer l'opérateur mineur et permettent de tirer profit du développement du secteur, c'est le cas du fonds patrimoine pour les chefferies, de l'actionnariat populaire ou encore des emplois induits directs et indirectes. Concrètement, l'essentiel de l'argent obtenu par les communes demeure celui des centimes additionnels (patente, contribution foncière *etc.*), source financière plutôt réduite, associé à celui obtenu *via* les impôts sur les bénéfices, réemployé pour la création de fonds communaux de réhabilitation des anciens sites, budget acquis grâce à la délibération 104 d'avril 1989 (Figure 4). Le Fonds nickel alimenté par la redevance superficielle, garantit un soutien à la filière lors des récessions, assure la réhabilitation progressive des zones dégradées par d'anciennes mines, accompagne la reconversion des licenciés en cas de fermeture de centres et d'usines et subventionne la réparation des dommages causés par l'extraction passée sur les territoires communaux. Il perçoit chaque année environ 230 millions de francs cfp [1.9 millions d'euros] (Rivaton *et al.*, 2021, p. 8)⁴⁸.

⁴⁵ Un régime de stabilité fiscale garantit aux bénéficiaires que le régime fiscal tel qu'il existe au moment de l'octroi de l'agrément ne pourra être aggravé (Anonyme, 2022). Il ne s'agit pas d'un régime d'exonération.

⁴⁶ Pourcentages additionnels à certains impôts territoriaux comme la contribution des patentes ou encore les droits d'enregistrements. Ils sont reversés aux communes (46.5%), aux provinces (46.5%) et à d'autres tiers publics (7%).

⁴⁷ Cette assertion concerne la fiscalité, il n'est pas question des cotisations sociales.

⁴⁸ En onze années d'activité, le Fonds Nickel a dépensé 2.7 milliards de francs cfp : 72% au titre de la réhabilitation des anciennes mines, 17% au titre de la prise en charge des cotisations sociales patronales et 11% pour son fonctionnement (Rivaton *et al.*, 2021, p. 8).

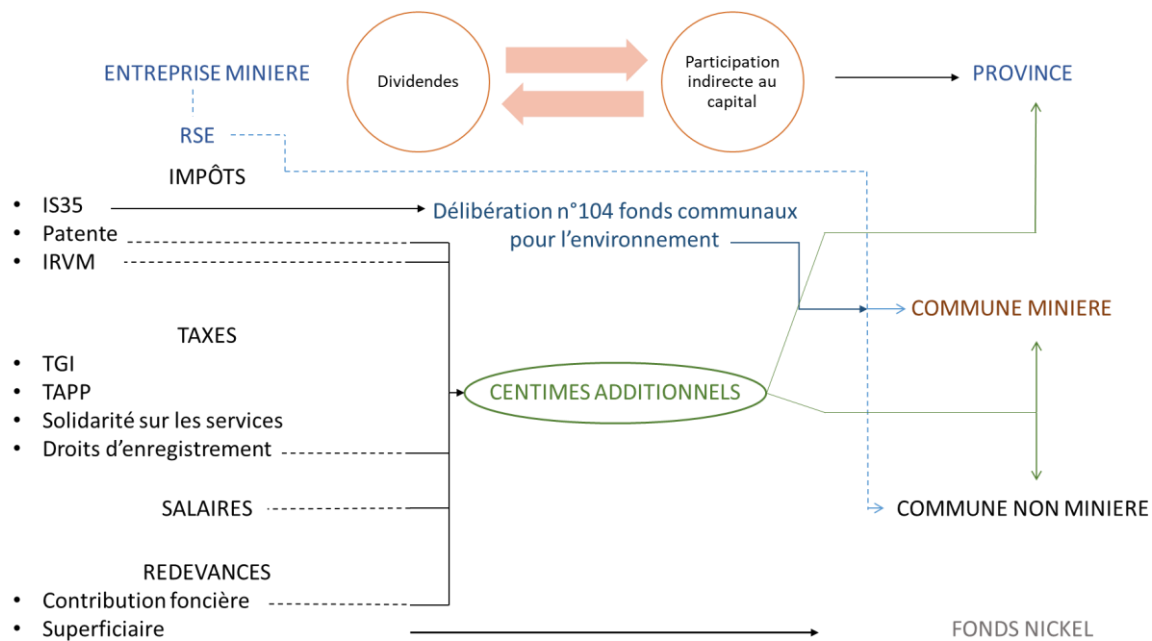


Figure 4 - La fiscalité minière simplifiée en Nouvelle-Calédonie.

Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La Figure 5 illustre l'évolution de la répartition des CAC pour les deux communes de Drehu et Bu Rhaï, les marges minières considérées dans cette recherche avec la commune de Hyeehen. La répartition des Centimes Additionnels Communaux (CAC) s'illustre différemment entre les communes, le caractère minier est l'un des facteurs d'influence : les marges minières ont tendance à posséder une part plus conséquente des CAC liés aux droits d'enregistrement⁴⁹ tandis qu'une commune minière possède une part plus conséquente des CAC liés aux patentes (Song, 2023, p. 18). L'île de Drehu fait exception : en 2020 les CAC liés à la contribution des patentes représentent 60% sur le total et 30% sur Bu Rhaï.

⁴⁹ Les droits d'enregistrement renvoient à l'ensemble des transactions lors d'un changement de propriétaire (transmission de biens).

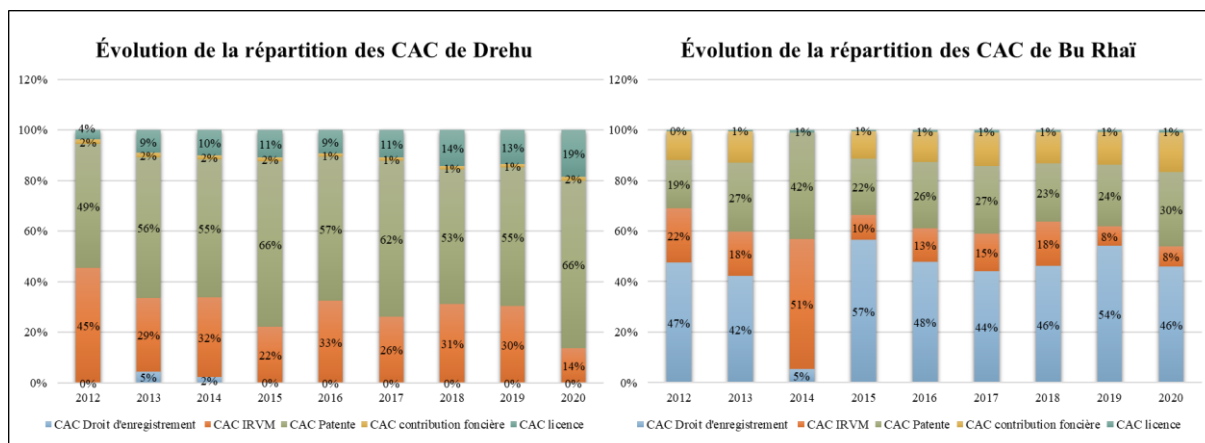


Figure 5 - Évolution de la répartition des Centimes Additionnels Communaux de Drehu et Bu Rhaï.
Source : Song (2023, p. 67-68).

Si le montant plutôt que la part est apprécié, sur la période 2012-2020 Drehu a obtenu 64 454 923 francs cfp et Bu Rhaï 124 148 466 francs cfp [538 mille euros et un million d’euros] (Tableau 1). Cette somme témoigne du caractère erratique des montants des CAC parvenus aux communes sur huit années : au total Drehu a perçu 112 millions de francs cfp et Bu Rhaï 479 millions de francs cfp, respectivement 0.15% et 0.66% sur le montant total de la Nouvelle-Calédonie [935 mille euros et quatre millions d’euros].

Tableau 1 - Les montants des CAC patente et général sur la période 2012-2020 pour les marges minières de Drehu et Bu Rhaï.

Entité territoriale	Drehu	Bu Rhaï	Nouvelle-Calédonie
CAC patente 2012-2020 (cfp)	64 454 923	124 148 466	29 485 587 819
En %	0,22	0,42	100
Total CAC 2012-2020 (cfp)	112 127 139	478 976 546	73 078 415 438
En %	0,15	0,66	100

Source : Vreny Song, données transmises en 2023. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La citation ci-dessous est émise par un directeur d’exploitation d’une société minière, censément la seule à avoir payé des impôts en 2019 (Extrait d’entretien 7).

Extrait d’entretien 7 – Quelles retombées économiques de la mine ?

« On nous dit souvent que la mine, il n’y a pas de retombées. Il n’y a rien qui nous agace plus que ça. ».

Directeur d’exploitation d’une entreprise minière, 04/05/2020, Nouméa.

Elle catalyse un débat très actuel et relatif à tous, bien que le directeur d’exploitation s’en agace, le volume de l’argent reversé par les opérateurs miniers est erratique et minime, à plus forte raison lors de

cette dernière décennie où le cours du nickel se porte mal. La Figure 6 illustre l'écart observé entre l'évolution des exportations de produits métallurgiques et le reversement de l'impôt sur les bénéfices en raison de coûts de production élevés et d'un cours du nickel désavantageux.

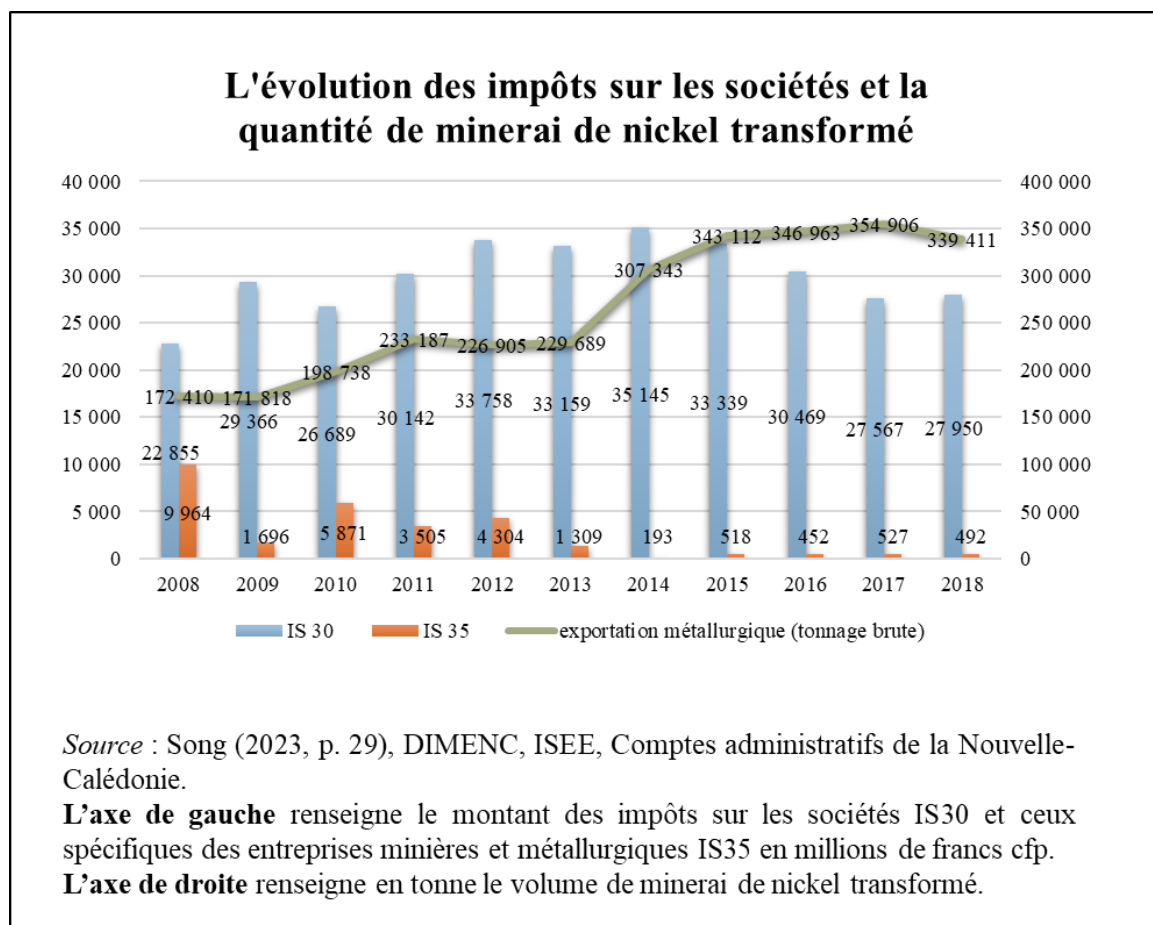


Figure 6 - Évolution de l'impôt sur les sociétés minières et métallurgiques (IS35) en parallèle de la quantité de métallurgie exportée.

En Nouvelle-Calédonie les entreprises publiques et privées sont soumises à un impôt d'un taux de 30 % nommé l'IS30. Les entreprises minières et métallurgiques sont quant à elles soumises à un impôt élevé à 35%, nommé l'IS35. Sur la décennie 2008-2018 l'IS30 évoluait positivement de 22% alors que l'IS35 diminuait de 95%, c'est-à-dire vingt fois moins que sa valeur de 2008 (Song, 2023, p. 30). Cependant cette évolution ne reflète pas celle de l'exportation métallurgique⁵⁰ qui augmente de 97% entre 2008 et 2018.

Sur la période 2014-2021 les entreprises du secteur du nickel ont versés 7.09 milliards de francs cfp [58 millions d'euros] en impôts et en taxes avec un pic depuis 2019 lié à la remontée des cours du nickel et à l'augmentation de l'exportation de produits métallurgiques. L'exonération dont a bénéficié le secteur

⁵⁰ De même qu'elle ne reflète pas l'augmentation de l'extraction minière (voir Song (2023, p. 29-30)).

nickélifère en 2022, en raison du pacte de stabilité fiscale, s'élève à 18 milliards de francs cfp [150 millions d'euros].

Relative à cette problématique de redistribution de l'argent de la mine, celle des clés de répartition du budget ou encore la question d'une rente minière viennent s'y greffer. « Selon certains mais pas tous, les communes minières doivent bénéficier davantage que les autres communes de retombées fiscales et la redevance minière doit participer à corriger les déséquilibres géographiques criants qui persistent, voire se creusent, notamment entre les communes de la côte ouest et de la côte est. » (Bailly *et al.*, 2021). Les communes non minières trouvent juste de recevoir des fonds pour pallier l'absence de ressources géologiques rentières, les communes minières réclament une redevance et aimeraient qu'un ratio discrimine les mairies entre elles ; les habitants traduisent la logique de compensation financière face aux dégâts environnementaux subis.

De fait, les sociétés minières axent leur stratégie autour de l'acceptabilité sociale et du risque réputationnel (Le Meur, 2014) en renforçant notamment leur service de responsabilité sociétale d'entreprise qui gère le portefeuille des activités de compensation. La spatialisation des retombées du nickel peut être interrogée, avec notamment l'émergence de demandes communautaires de participation du secteur à une économie locale. Ainsi, Levacher (2016) questionne « l'élaboration d'une fiscalité minière locale, voire extrêmement localisée » qui s'illustre par la démultiplication des projets et micro-projets des tribus attenantes aux mines, financés par les entreprises minières, qui semblent parfois même soustraire la place de la Province et des organismes de prêts et d'accompagnement du développement (ADIE, ICAP ...) ⁵¹. Ce constat introduit progressivement la problématique soulevée en quatrième section de ce chapitre : est-ce le fait de la volatilité de la fiscalité minière qui engendre des conséquences négatives pour les collectivités en obérant les capacités de développement de long terme (Lagadec et Sudrie, 2013) qui peut amener les miniers à prendre la place d'opérateur du développement ?

1.3.2 La politique publique de diversification économique dans les interprétations de l'après-nickel

La finitude des ressources s'impose comme un sujet clé pour l'avenir (Meadows *et al.*, 2012 ; Giblin, 2023). Dans les politiques néo-calédoniennes, après les mots rééquilibrage et développement est apparu celui d'après-nickel, slogan émergeant des années 1980 (Bouard *et al.*, 2016b). C'est là l'enjeu paradoxal d'une exploitation des ressources non renouvelables au service d'un développement durable (Magrin, 2013 ; Kowasch, 2018).

⁵¹ ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique ; ICAP : Institut Calédonien de Participation.

L'après-nickel accole différentes interprétations dont l'une, prépondérante aux institutionnels, aux opérateurs miniers, aux habitants et aux mineurs est devenue le mot d'ordre des politiques publiques depuis 2015 et émerge : celle de la diversification économique, soit la recherche d'une capacité d'entraînement du nickel sur les secteurs connexes. Nous revenons premièrement sur les interprétations de l'après-nickel qui convergent vers la notion de diversification sur laquelle nous concluons cette troisième section de chapitre.

Les trois Provinces, à travers les discours recueillis auprès de leurs agents et dans leurs rapports établissant les politiques publiques et les schémas miniers, établissent des représentations différentes de l'après-nickel mais avant tout des priorités différentes.

Dès 1989, les nouveaux élus kanak de la Province Nord cherchent à articuler leur politique minière avec les autres secteurs du développement (Pantz, 2015, p. 298). À cette même époque, le leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, originaire de Hyeehen évoque lui aussi l'idée d'une diversification conglomerale. « Et il n'est plus question de réinvestir partout et n'importe comment l'argent tiré de ce don du ciel qu'est le nickel ; il faut le transformer localement, réviser la fiscalité relative au nickel et la rendre plus incitative afin de favoriser la création d'industries de remplacement. » (Tjibaou *et al.*, 1996). Dans ses politiques publiques de 2014-2019 la Province Nord continue de définir la ressource et l'usine comme des outils du rééquilibrage, du développement et d'accession à la souveraineté. « Ce n'est pas juste une entreprise [l'usine du Nord, KNS] qui va rapporter des sous, c'est un tremplin pour le développement. » (Conseillère spéciale cabinet de la présidence de la PN, 27/04/2021, Pwembu). L'après-nickel est sensiblement rapporté au concept de développement durable mais aussi à l'augmentation des activités hors nickel.

La Province Sud fait de la préservation de l'environnement son axe prioritaire dans son « modèle minier du Sud » et dans son « Plan stratégique Vision Sud » adopté en mai 2021. Elle met en avant une législation plus contraignante rapporté au domaine de la mine et de la métallurgie.

La Province des Îles n'a pas de nickel. Elle bénéficie de retombées financières du secteur grâce aux participations à des capitaux des autres usines présentent sur le territoire. Cet argent fluctuant est généralement investi dans le tourisme qui est l'axe prioritaire développé par cette Province. En tant que Province indépendantiste, elle se rallie aux décisions de la Province Nord. Ainsi, la Province Nord est celle qui fait apparaître avant les autres cette représentation d'un après-nickel traduit par une diversification de l'économie. Pour autant, la Province des Îles, à travers le réinvestissement des dividendes dans le tourisme ou la Province Sud par le montage de SAS qui investissent dans des entreprises hors nickel vont dans le sens d'une diversification économique.

Les opérateurs miniers et métallurgiques illustrent leur volonté de participer au développement du territoire plus largement que dans le seul secteur industriel extractif et métallurgique à travers leurs services de RSE. Leur participation à la commande du programme de recherche « L'impact de la mine sur les territoires » du CNRT est aussi l'illustration de leur intérêt pour une réflexion sur la notion

d'après-nickel. Cependant, le sujet vivace d'un fonds souverain néo-calédonien matérialisant concrètement l'anticipation de l'épuisement de la ressource, stagne (Baude, 2021).

Pour les salariés du secteur, si l'après-nickel n'est pas une expression qu'ils emploient, ils pensent à l'après, à une échelle et une temporalité différentes des Provinces. Les employés interrogés, qui travaillent pour KNS, pensent à l'après-usine, c'est-à-dire quand ils n'auront plus d'emploi. C'est le cas de Luciano, pour qui l'après-nickel n'évoque rien, mais qui parle du moment où « y'aura plus d'usine, parce que du nickel y'en aura toujours. » (Luciano, employé de KNS à l'affinage, 06/10/2022, Pwembu). L'après-nickel est significatif pour eux d'un retour à la tribu et de la reprise du mode de vie qu'ils continuent de maintenir partiellement (Extrait d'entretien 8 ; Extrait d'entretien 9). C'est une représentation partagée par les habitants non-salariés du secteur.

Extrait d'entretien 8 - L'après-nickel pour les habitants et les salariés, un retour à la tribu et à ses activités.

« C'est la SLN [usine historique sur Nouméa] qui fait les entrées d'argent dans les magasins, ici. Ah c'est mort, la SLN elle part et ça y est. Là c'est retour à aller piquer la pelle dans la terre (*rires*). Retour aux champs ou j'sais pas, retour en mer. Y'a que ça à faire après c'est voilà, c'est essayer de se nourrir quoi. Si y'a plus de pièces pour aller au magasin. Obligé de manger poisson tous les jours, aller planter une bouture de manioc. Parce que voilà nous c'est la culture, c'est bon quoi. C'est assurer l'après-nickel pour moi [...]. »

Alphonse, pêcheur reconverti en mécanicien pour un sous-traitant de la mine, originaire de Cöö, 05/06/2020, Cöö.

Extrait d'entretien 9 - L'agriculture, une activité de l'après-nickel et de la diversification.

« Je veux dire, demain si y'a plus la mine, cette grande partie là de la côte Est y'aura pas trop d'impacts parce que les gens, nous on vit de l'agriculture. Donc je pense qu'avec l'agriculture, je pense qu'on peut parler d'autosuffisance alimentaire, même le marché, les mamans elles vendent de manière informelle mais elles retournent à la maison elles peuvent payer l'électricité, elles peuvent payer à manger, mais le problème c'est qu'elles comptabilisent pas en fait l'argent qu'elles gagnent. Elles notent pas. Et après quand nous on les accompagne pour faire un petit cahier recettes-dépenses là voit que y'a, y'a quand même une rentrée d'argent. Donc heu moi je les accompagne beaucoup pour le cahier recette-dépense pour voir à peu près ce qu'elles gagnent et puis je leur dis : ben vous voyez vous pouvez vous formaliser. Comme ça un jour si vous le faites, vous voulez demander un petit prêt ou autre, nous on pourra dire que oui l'agriculture ça rapporte beaucoup. Oui l'artisanat, l'agriculture ici ça marche très bien. »

Rosalie, chargé de projet pour l'ADIE, 09/06/2020, Pwêdi Wiimîa.

La représentation provinciale de l'après-nickel ne percole pas encore sur celle de la population qui envisage plus pragmatiquement la ressource. L'interprétation de l'après-nickel est envisagée à différentes échelles temporelles selon les acteurs qui traduisent des représentations différentes entre l'idée d'une finitude de la ressource ou de la fermeture de l'usine et la perte de son emploi. Cette

traduction différenciée de l'après-nickel se recoupe cependant dans sa définition d'une diversification des activités et de l'économie (Extrait d'entretien 10).

Extrait d'entretien 10 - L'agriculture, activité intemporelle de diversification.

« L'agriculture elle va toujours rester parce que on est lié à la terre, on est attaché à la terre, mais la mine est-ce qu'elle va disparaître demain ? »

Rosalie, chargée de mission à l'ADIE, 09/06/2020, Pwêédi Wiimîâ.

Le climat actuel montre une tendance à privilégier le réinvestissement des retombées minières dans d'autres secteurs et l'agriculture est généralement le secteur cité en premier. Il est intéressant d'observer les différentes projections sur le futur de la mine et de l'après nickel. Lors d'un entretien conjoint avec le directeur des Affaires Externes et le chef du département des relations avec les communautés et RSE d'une même entreprise métallurgique, les deux ont exprimé des avis distincts. Tandis que le premier oriente sa réponse sur l'agriculture, guidé par son double statut de maire d'une commune minière « Nous [sa commune] on devrait produire deux fois plus d'agriculture. Faut qu'un jour il n'y ait plus de nickel pour que ça marche. », pour le second l'après-nickel représente davantage la montée en puissance de la société pour exporter vers de nouveaux marchés.

La diversification reste le mot d'ordre généralisé de l'après-nickel, qu'il soit la ligne directrice des politiques publiques menées par la commune et la Province, le besoin de retourner à des activités familières pour les employés de la mine ou compenser l'impact de la mine en ce qui concerne les entreprises. Si les communes enquêtées au Nord-Est de la Grande Terre soulignent le potentiel existant, tous les habitants pratiquent l'agriculture vivrière, nombreux pêchent et chassent, les agents communaux restent démunis pour identifier des débouchés, structurer les filières et rendre durable les projets de diversification. Pierre dans la citation ci-dessous illustre cet argument à partir de l'exemple de l'aval de la filière halieutique sur la commune de Hyeehen (côte Est ; Extrait d'entretien 11).

Extrait d'entretien 11 - L'aval de la filière pêche à Hyeehen.

« Ben ici y'a pas grand-chose, y'a pas beaucoup de travail ici à Hienghène. Y'a rien, à part faire la pêche. Mais si tu fais la pêche c'est qui qui paye le poisson ? Sinon c'est poissonneux. »

Pierre, ancien cuisinier chez KNS reconverti dans le transport de personnes, originaire de Hyeehen, 61 ans, 11/06/2020, village de Hyeehen.

La diversification existe depuis longtemps à travers la combinaison d'activité des familles, ce que Guyard *et al.* (2013) nomment « l'impensé du développement des tribus ». Dans les années 1870, la mine et l'agriculture se complètent du point de vue des débouchés, en fournissant les repas à la main d'œuvre et se concurrencent dans le cas des colons européens qui cessent l'activité agricole pour

s'employer dans la mine (Gaillard, 2010). Jusqu'à la fin des années 1980, le secteur agricole reste moins déterminant dans les stratégies macroéconomiques dominées par le nickel et les transferts financiers métropolitains. Si l'agriculture revient comme une option de diversification, elle reste faible et peu pourvoyeuse d'emploi face au nickel. De plus les politiques publiques continuent de s'organiser de manière sectorielle, à contre-courant de la manière holistique kanak de concevoir et de vivre le monde en liens (Sabinot et Herrenschmidt, 2020, p. 287 ; Sabinot *et al.*, 2021).

À l'échelle individuelle, le salaire du nickel est-il un moyen de consommation ou, et un moyen d'investir dans des activités connexes ? Cette question était à l'origine de cette étude et si, lors d'enquêtes de terrain sur les communes de la côte Est nous avons retrouvé un seul ancien salarié reconverti dans un secteur connexe, nous avons mené un entretien avec Alphonse qui a suivi le chemin inverse, d'abord pêcheur régulier il est désormais mécanicien pour un sous-traitant minier (Extrait d'entretien 12).

Extrait d'entretien 12 - Arrêter la pêche pour travailler dans le secteur minier, la vie d'Alphonse à Cöö.

A : « Après j'ai, avec mon bateau mais il était pas équipé pour faire du vivaneau, c'était voilà plutôt pour la pêche aux langoustes. Du coup ben les matériels de pêche à vivaneau ben j'ai laissé un peu de côté puis j'ai attaqué juste des langoustes. Et en même temps que je travaillais. Travaillais, voilà mécanicien ça fait un an, deux ans.

V : ah tu as commencé à travailler en même temps. Qu'est ce qui t'a poussé à prendre ce travail de mécanicien en fait ?

- Ben comme voilà moi j'aime bien faire la mécanique aussi, c'est voilà. À la maison je fais ça. Fait que ça, ça fait qu'après j'ai préféré chercher un travail dans ça. Du coup voilà ils m'ont fait signer des contrats d'abord, après au bout d'un an ils ont fait signer moi CDI maintenant. Ça fait du coup voilà je suis en CDI. Puis maintenant voilà je pense que ça c'est du loisir maintenant pour moi.

- La pêche ?

- Voilà, voilà c'est du loisir. Vu que voilà je travaille maintenant. Mais après si ça arrête un jour ben voilà, moi je travaille mais c'est pour, penser à ... (*long silence*) à demain aussi, pas pour là aujourd'hui. C'est pour penser à voilà, comment moi je vais devenir un jour quand y'aura plus le nickel. Qu'est-ce-que je vais faire ? Si voilà je, faire l'agriculture, comme voilà y'a la terre aussi. Je vais faire la pêche, voilà y'a plus de nickel, y'a plus de personnes pour nous payer là ici à Thio, comment faire ?

- Et ça t'a pas donné envie d'être pêcheur pro ?

- Si voilà mais si ça passait tout à la Province, tout, j'étais chaud pour, parce que le bateau il était bon, un bon bateau pour sortir en mer pêche au large. Mais voilà ça a bloqué après voilà.

- Et tu sais ce qui a bloqué ?

- Ben à la Province je sais pas. P'têtre après c'est le tri, j'sais pas la commission, je sais pas. Toi t'as beau t'sais revenir, venir et revenir pour laisser des papiers. Des fois il manque des papiers il faut, tu vas à Nouméa pour aller chercher ceci, cela, puis tu reviens encore sur la Foa pour laisser le papier. Parce que c'est un mec seulement qui s'occupe de tout ça. »

Alphonse, pêcheur reconverti en mécanicien pour un sous-traitant de la mine, originaire de Cöö, 05/06/2020, Cöö.

L'investissement dans des activités connexes au nickel, à l'échelle institutionnelle et à l'échelle des salariés, est dépendante du cycle de la ressource. Le secteur du nickel fait preuve de succession de booms miniers avec des productions intensives et désordonnées et de phases de récession, un phénomène imputé notamment à la volatilité du cours du nickel. Ces variations sont corrélées à l'évolution des politiques publiques qui misent sur le secteur du nickel, tantôt en réfléchissant aux alternatives nécessaires, tantôt en se focalisant sur l'activité minière lors de la remontée des cours (David, 2003, p. 238). Les entrepreneurs et les exploitants présentent la même stratégie qui consistent à profiter des revenus de la mine lors des périodes fastes pour investir dans l'agriculture, l'élevage, activités identitaires maintenues à long terme. Le métier de rouleur sur mine par exemple permet cette polyvalence à la fois dans l'organisation des activités quotidiennes et dans l'emploi des engins (Bassuel, 2013 ; Briand, 2021). Les différentes activités sont menées de concert avec une répartition du temps et du capital financier qui varie.

Excepté lors des vagues de démobilisation⁵² relatives à la clôture des différents chantiers de construction de l'usine du Nord et lors de récessions économiques du secteur, marquées par le soutien financier des entreprises minières aux initiatives individuelles de reconversion, aucune dynamique de reconversion dans d'autres activités rémunératrices hors nickel ou de professionnalisation n'apparaît. Le discours tenu par Brad, le directeur des services techniques de la mairie de Hyeehen témoigne de dynamiques marginales d'équipement des ménages (Extrait d'entretien 13).

Extrait d'entretien 13 - Le salariat permet le maintien d'une pluriactivité en augmentant le capital physique quand le capital temps diminue.

V : et les gens du coup qui faisaient un peu d'agriculture puis sont partis à la mine et sont revenus, ils ont repris au même niveau ou ça leur a permis de se formaliser, de créer une petite structure ?

B : après y'a certains, avant ils, c'est sûr que quand tu reviens de la mine y'a pas mal de choses que avec ton salaire, en étant à la mine t'as pu t'acquérir. Par exemple des serres, un système d'irrigation, ce genre de choses qui fait que t'améliore un peu plus ton activité agricole mais après y'a pas des masses non plus.

- mais ça a permis de professionnaliser un petit peu dans le secteur de (*interrompue*)

⁵² Le terme « démobilisation » signifie la fin des contrats de travail pour un grand nombre de travailleurs. Il est issu des entretiens et employé par l'ensemble des enquêtés. Les travaux de l'usine du Nord s'illustrent en plusieurs étapes. L'étape des pré-travaux a démarré à partir de 2008. Elle concernait les tâches de terrassement et les métiers du BTP principalement. Une fois cette première phase terminée, une première vague de démobilisation, c'est-à-dire de fin de contrats pour un grand nombre de travailleurs, a eu lieu. La deuxième vague de démobilisation a eu lieu autour des années 2010 une fois l'usine construite.

- heu ... non c'est juste on va plus dire de l'acquisition pour améliorer le confort de la production mais après au niveau professionnalisme, la partie minier quand il décide de te former il te forme pour la mine il te forme pas pour autre chose. »

Brad, directeur des services techniques de la mairie de Hyeehen, 06/10/2021, Hyeehen.

Les effets du salariat sont diffus sur la diversification, uniquement saisissable par une observation et des entretiens menés sur le terrain. En effet, le salariat minier permet d'améliorer son niveau de vie, peut-être augmenté par quelques revenus sporadiques liés à la vente de produits vivriers. Concrètement, aucun salarié interrogé ne déclare gagner de l'argent à partir de la vente de produits agricoles. Sur la commune de Bu Rhaï, un homme kanak interrogé conjointement avec Antoine Briand (Briand, 2021) a déclaré un revenu conséquent lié à la vente de tubercules pré-épluchés et découpés en parallèle de son activité de rouleuse sur mine⁵³. L'investissement dans du matériel agricole ou halieutique remplit une fonction de gain de temps pour maintenir une combinaison d'activité. Cette observation rejoint la littérature précédemment évoquée en introduction, d'une combinaison d'activités qui se limite à court terme par une diminution du temps consacré mais qui à long terme perdure notamment en nombre d'activités perpétuées.

La diversification économique, trajectoire territoriale hybride d'une diversification financée par les retombées minières, est l'un des « espaces de bifurcation » identifiés des pays extractivistes, la vision déterministe de la malédiction des ressources n'est pas la seule voie possible, d'autres trajectoires sont empruntables (van Vliet et Magrin, 2009). L'espace de bifurcation correspond à un temps limité dans l'histoire d'un pays où un changement s'opère dans les ressources ou l'environnement du système : ce changement propose un élargissement des choix possibles et des conséquences de ces choix (Magrin, 2010, 2015, p. 113). L'élargissement des possibilités est susceptible de modifier la structure du système et d'être à l'origine d'une nouvelle trajectoire, à l'origine d'un espace de bifurcation (*ibid.*). Par exemple, au Chili, la prédominance de l'exploitation minière sur un territoire tend à encourager l'émergence de nouvelles activités économiques sans favoriser le développement de l'entrepreneuriat, à l'inverse des espaces non miniers qui présentent un entrepreneuriat développé (Hernandez *et al.*, 2022). Les auteurs rappellent que la mine n'est pas, seule, moteur d'un élan vers la diversification, les institutions et politiques publiques en sont aussi actrices. Elles sont alors également actrices de l'émergence d'espace de bifurcation.

En Nouvelle-Calédonie, si nous nous intéressons à la diversification économique permise par le secteur du nickel, c'est à travers le financement de projets qu'elle trouve une réalité, notamment par les stratégies de RSE mises en œuvre par les entreprises minières. La rente minière est en partie redirigée vers des micro-projets qui ont lieu d'être associés par les porteurs à la notion de l'après-nickel du fait

⁵³ Une vente (équivalente à un aller-retour sur Nouméa avec une benne de pick-up remplie) peut rapporter 90 000 francs cfp (environ 850 euros).

qu'ils relèvent des secteurs extérieurs à la mine et qu'ils sont l'élan d'une reconversion, d'une prise d'indépendance face au nickel (Extrait d'entretien 14). Les projets sélectionnés doivent permettre une diversification conglomerale en dehors du secteur minier, c'est là l'objectif premier de ces fonds monétaires, financer la diversification économique des tribus et de la commune tout en polissant l'image de la société qui investit dans des biens et services visibles et bénéfiques aux communautés. Ainsi l'opérateur finance à la demande des associations de tribus des aménagements collectifs (vestiaire sportif, panneaux solaires ...), des manifestations culturelles (kermesses ...), des formations (permis de conduire ...) etc.

Extrait d'entretien 14 - La diversification financée par le secteur du nickel, la culture des projets.

« Alors nous, voilà, c'est, la diversification pour nous elle est importante parce que nous c'est comme ça qu'on voit les choses, c'est avec l'argent de la mine, demain bon quand il aura plus de minerai, il faut des projets qui poussent un peu partout quoi. »

Roger, président du CA d'une entreprise minière en actionnariat populaire, 11/06/2020, Pum.

Cette représentation du développement soulève la critique des mines comme enclaves et questionne la répartition territoriale de la rente minière. Au-delà d'une répartition équitable des retombées, comment le projet minier se connecte-t-il à son territoire d'implantation ? La partie suivante théorise la spatialisation des activités extractives et interroge le positionnement de l'entreprise dans l'arène développementiste.

1.4 Capitalisme minier et développement : l'entreprise minière et métallurgique, un acteur du développement local et territorial ?

« Pour paraphraser et inverser la célèbre phrase de Marx dans les thèses de Feuerbach, le problème, en ce qui concerne le développement, est de comprendre comment le monde se transforme, plutôt que de prétendre le transformer sans se donner les moyens de le comprendre. »

(Olivier de Sardan, 1995, p. 8)

Le développement est entendu comme l'évolution vers un niveau de vie de plus en plus élevé et un accès pour tous au bien-être (Latouche, 1986, p. 17). L'anthropologue Pierre Olivier de Sardan considère qu'il est possible de parler de développement dès lors que nous sommes en présence d'une « configuration développementiste », traduite par l'existence d'acteurs qui se donnent le développement pour objet en y consacrant du temps, des compétences et de l'argent (Olivier de Sardan, 1995, p. 7). Le chercheur recommande de ne pas uniquement considérer sa valeur, un développement positif ou négatif, intéressé ou non, mais de considérer son existence simple du fait de l'existence d'un ensemble de pratiques

sociales qui s'y rapportent. C'est là une perspective méthodologique du développement à laquelle nous nous référons afin, comme il l'écrit, de comprendre comment le monde se transforme. L'entreprise minière et métallurgique est-elle à l'origine de pratiques sociales, économiques, politiques qui rejoignent le but du développement ? L'entreprise est-elle un acteur du développement à l'origine de transformations du territoire ?

La première usine métallurgique créée en 1880 au Sud du pays est celle de la Société Le Nickel (SLN), à Doniambo. Dans les premiers temps de la colonisation, la société minière est un État local en jouant un rôle public : elle construit le premier hôpital sur la commune de Cöö (Le Meur, 2009), faisant des entreprises des opérateurs d'aménagements (écoles, logements, hôpitaux *etc.*) (Dégremont, 2008). La SLN propose une mutuelle, motive la création de syndicats. Spatialement se reconfigurent autour de l'usine métallurgique et des centres miniers des lieux de vie qui évolueront pour certains en villages, en villes. Le territoire néo-calédonien est historiquement marqué par l'empreinte du capitalisme minier, ce retour en arrière raconte le paternalisme minier présent à l'époque qui fait écho aux « company towns » au Pérou (Le Gouill, 2018, p. 2), entendues comme un lieu où un acteur omniscient exerce des activités et une emprise sur la population, prenant la place du gouvernement.

Comment a évolué depuis, la position de l'entreprise minière et métallurgique dans le pays ?

À la question que posent Bebbington et Humphreys Bebbington (2018) : comment l'exploitation minière peut-elle être comprise ? Ils répondent, comme une forme particulière de développement. L'opérateur, grâce à ses capacités financières parfois bien supérieures à celles des collectivités publiques et par son emprise foncière, a le pouvoir de diriger spatialement et d'orienter le développement, consciemment ou non, formellement ou non. Le paradigme productiviste, soit le développement industriel et technique soutenu par l'économie de marché qui assure un bien-être social, s'applique aux entreprises minières jusqu'à la fin du XX^e siècle (Deshaies, 2007). La contribution des entreprises au développement s'observe dans leur participation à la croissance économique, à une échelle nationale. Sans prendre part au développement local, elles exploitent pourtant des surfaces de plus en plus grandes et profondes (*ibid.*). C'est à partir des années 1990 que les discours internationaux et des communautés locales pressent les sociétés minières à se plonger davantage dans le développement territorial (*ibid.*) et à occuper une place croissante en parallèle du recul de l'État (Banks *et al.*, 2016).

La problématique de l'entreprise minière considérée comme un acteur de développement local et territorial se décline premièrement par la nature de l'interaction de l'entreprise avec son milieu, soit la question de la spatialisation des activités extractives et de leurs retombées. La description du projet de l'usine du Nord démontre les attentes fortes concernant le potentiel d'entraînement de KNS sur l'économie locale et nationale. Les capacités de l'entreprise KNS à produire et diffuser un développement économique renvoient à sa configuration territoriale.

Deux situations sont évoquées dans la littérature, l'isolement et la connexion. L'intégration de l'entreprise à son environnement est analysée par les économistes, les géographes et les anthropologues à travers les notions d'enclave (Bataillon *et al.*, 1991 ; Ferguson, 2005, 2006 ; Sidaway, 2007 ; Magrin, 2013, p. 219 ; Filer *et al.*, 2017) et de greffe (Le Meur, 2012, p. 179 ; Magrin, 2013, p. 227 ; Diallo, 2015).

Dans le dictionnaire des mots en géographie, Brunet *et al.* (1992) définissent l'enclave comme un « territoire ou une fraction de territoire entièrement situé à l'intérieur d'un autre, [qui] contient l'idée de clé, de fermeture ». L'enclave est un territoire isolé, absous de relations avec son milieu, pour des raisons politiques, économiques et/ou géographiques. Cette forme spatiale a lieu d'être associée à la production de rentes : « Ses fonctions de protection locale et de relation lointaine apparaissent comme les conditions de développement des systèmes rentiers liés aux activités extractives. » (Magrin, 2013, p. 209). Donner (2011) appelle immunisation cette posture de l'entreprise qui s'isole de son milieu et agit sans lui. L'immunisation démontre une double condition, de l'appropriation de la terre à la concentration des capitaux (Levacher, 2016a). Les centres miniers et métallurgiques sont déconnectés des contextes locaux qui les entourent, ils fonctionnent en unité éco-spatiale autonome. Pour Ferguson (2005, 2006), dans le contexte africain, cette notion d'enclave démontre des activités extractives qui rapportent très peu aux territoires d'accueil et court-circuitent même les autorités étatiques locales, empêchant les États d'exercer une souveraineté sur la ressource (Leonard et Straus, 2003)⁵⁴. L'économie d'enclave démontre une absence de circulation des savoirs, des technologies et de la rente. Elle s'applique aux exemples de l'extraction pétrolière, de l'économie de plantation et des enclaves industrielles et minières (Le Meur, 2021, p. 146).

Le penchant opposé de l'immunisation est le remodelage (Donner, 2011), l'entreprise agit sur le milieu et engage une recomposition du territoire. Cet autre processus équivaut à la notion de greffe, mise en opposition économiquement et géographiquement à l'enclave. La greffe traduit des interactions entre l'entreprise minière et son milieu, sa capacité d'intégration dans la filière nationale en amont et en aval et l'implantation d'infrastructures de développement. Enclave et greffe ne s'opposent pas inévitablement et peuvent se succéder, en effet « ces implantations en formes d'enclaves, accompagnées ou non de mesures d'accompagnement et de régulations qui en atténuent les impacts négatifs, peuvent finir par « prendre » dans le tissu spatial local à la manière de « greffes » qui auraient réussi. Elles développent alors des liens avec l'économie et la société, dont elles peuvent constituer des catalyseurs de mutations. » (Magrin, 2013, p. 31). Un territoire minier peut se présenter sous forme d'enclave avant d'évoluer vers la forme de greffe, ce processus étant celui questionné dans ce travail à partir du cas d'étude de l'usine du Koniambo.

⁵⁴ Ce n'est pas la seule dynamique possible, les modèles économiques malgache et russe montrent à titre d'exemples, la situation d'un État qui choisit de laisser l'exploitation de la mine à un tiers, la rente s'apparente alors à de la corruption ou à la rétribution d'un service militaire par exemple.

La question est celle des échelles spatiales et temporelles à laquelle l'enclave se situe, de sa nature et de sa connexion aux arènes politiques (Magrin, 2013, p. 227 ; Le Meur, 2015, p. 49). Dans le projet Koniambo, caractérisé par le partenariat entre la SOFINOR (public) et l'entreprise suisse Glencore (privée), l'enclave se situe à l'échelle provinciale. Dans le cas de l'usine du Nord, « L'idée sous-jacente est que les revenus de la mine vont ensuite irriguer des actions de développement visant tous les secteurs de l'économie selon une logique d'effets induits contrôlés, à rebours de la logique classique de l'économie d'enclave. En d'autres termes il s'agit de prendre la main sur la logique immanente du développement capitaliste. » (Le Meur, 2021). L'objectif de la Province est de faire circuler la rente minière en réutilisant les dividendes dans les services publics, de peser sur les décisions de l'industriel et de s'appuyer sur la politique d'emploi local. Dans cette situation qui serait donc relative à la notion de greffe, l'activité minière et métallurgique peut se révéler extrêmement perturbatrice du fait de l'introduction de nouveaux flux entrants et sortants (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018) qui bouleversent les équilibres présents.

La question du rôle joué par l'opérateur minier dans le développement local se décline deuxièmement par sa politique RSE. La dénonciation de l'enclavement des projet miniers conduit à un effort d'intégration opéré à l'aide des politiques RSE, forme récente d'inclusion spatiale et de développement diffus de l'opérateur. Les entreprises financent des projets sous couvert de RSE qui constituent une forme spécifique de compensation (Banks 2011). Ces revenus, issus de la rente, mobilisés dans le cadre d'un développement territorial, peuvent être conçus comme les instruments d'une gouvernamentalité néolibérale (Le Meur, 2012, p. 179). L'émergence de la RSE provoque un élargissement de l'arène minière et son intégration dans l'arène développementiste.

En observation sur Goro, lieu d'implantation de l'usine du Sud, Lacombe (2014) s'interroge, le projet d'usine n'a-t-il pas contribué à « une culture de projets » ? Dans la continuité en 2016, sur le même site d'étude, Levacher se demande alors si « Ces dynamiques témoignent-elles de nouvelles représentations du développement ou bien sont-elles liées uniquement à l'émergence d'un nouvel enjeu de développement local, le secteur minier ? ». De fait, plusieurs sociétés réalisent le choix d'abonder le budget d'associations de tribus, à travers le reversement pour chaque tonne exportée ou encore selon un montant fixe consensuel et connu. Il s'agit là d'une stratégie qui renvoie à l'idée d'une redistribution locale de la rente. Cette démarche questionne néanmoins l'articulation entre ces acteurs, Province, commune, opérateurs de développement et financeurs qui subventionnent tous des projets à divers plafonnements. Les Provinces présentent chacune des codes de développement sans rétroaction avec les pratiques de RSE.

La présence d'une stratégie RSE qui reproduit la volonté du paternalisme du XX^{ème} de gérer l'espace matériel et symbolique des territoires est l'une des critiques formulées à l'encontre de l'entreprise (Le Gouill, 2018). L'intervention de l'opérateur ne cherche pas à être spatialement égalitaire dans le cadre de la RSE mais à contenir les demandes locales et les conflits. La recherche d'acceptabilité sociale

contraint un développement territorial inégal qui consiste à intervenir aux endroits où les communautés présentent la meilleure capacité de contestations et de blocages. Les divers projets financés par la RSE causent une décentralisation des canaux de distribution de la rente du développement et un manque de coordination qui créent des inégalités entre territoires et groupes sociaux, entre les administrations en termes de distribution des ressources.

Au-delà des perturbations et des inégalités que peut provoquer une entreprise minière sur le territoire en jouant le rôle d'acteur du développement, l'anticipation de l'amortissement des chocs ressort du fait que le temps du développement des territoires n'est pas celui, spasmodique, des ressources extractives (Magrin, 2013).

En reprenant la notion de « configuration développementiste » d'Olivier de Sardan appliquée au secteur minier en Nouvelle-Calédonie, la position de l'entreprise minière et métallurgique comme acteur du développement n'est pas franche. L'entreprise communique sur son objectif principal de production de nickel mais elle n'est pas claire dans son discours quant à son rôle dans le développement territorial faisant de la recherche d'acceptabilité sociale une position officieuse. Elle communique sur son rôle dans le développement économique avec la création d'emplois, les cotisations sociales et la fiscalité, pour le reste il s'agit de discours et de pratiques moins discernables.

Au cours de cette recherche, le développement est mobilisé comme un objet d'étude pour analyser la place occupée par l'entreprise au sein de l'arène développementiste et minière. Cette place est étudiée par les discours et les pratiques et notamment ceux des services de responsabilité sociale d'entreprise où la position de l'entreprise s'emmêle dans les rouages des négociations avec la population locale et est redéfinie en continue.

Conclusion. L'entreprise minière, un risque d'accentuation des inégalités ?

Aujourd'hui la transition socio-économique au nickel en Nouvelle-Calédonie est pensée par le rééquilibrage du territoire et la diversification sectorielle. Quel est le positionnement de l'entreprise minière relatif à ces politiques publiques ?

L'entreprise minière occupe un rôle graduel dans l'arène du développement territorial sans que sa place soit claire dans son discours et aisément identifiable. Selon les degrés d'intégration spatiale à son territoire d'implantation et d'ancrage à travers le financement de projets de développement, elle peut oblitérer les places volontairement ou involontairement laissées par les institutions. Les arènes minière et développementiste s'entremêlent en Nouvelle-Calédonie soulevant la question de la place occupée par ses acteurs, de l'État, aux Provinces à l'opérateur minier. Une problématique parcourue à nouveau dans le chapitre six : il explore les dynamiques relationnelles relative à l'entreprise et son emprise spatiale et sociale sur le territoire provincial par le prisme de l'espace d'action du service RSE de KNS.

Originellement, la politique de rééquilibrage ne se structure pas autour de la maîtrise de la ressource en nickel et inversement, la ressource n'oriente pas la stratégie indépendantiste. Ce constat évolue avec le projet de l'usine du Nord, un symbole du syncrétisme de l'économie minière et de la politique indépendantiste. L'ensemble de ce chapitre a suivi le fil directeur de la représentation de la ressource, en montrant qu'entre une vision loyaliste et indépendantiste, se joue aussi une représentation néolibérale et keynésienne de la ressource.

Les opérateurs miniers affichent leur volonté de soutenir une diversification économique, principalement à partir d'incitations à investir dans des secteurs connexes et d'accompagnements à la reconversion lors des démobilisations, dans le réseau de sous-traitance qu'ils ont contribué à établir. L'analyse de la représentation sociale de l'après-nickel dévoile que cette volonté se traduit réellement par le financement de micro-projets communautaires ou collectifs sélectionnés par le service de RSE.

La diversification économique mérite d'être clarifiée pour chaque acteurs, ces derniers témoignent de représentations différentes. Le fait que ce « slogan » soit scandé souvent et par tous masque une diversification historique d'un secteur minier qui agit en interrelation avec le secteur agricole et des ménages kanak qui perpétuent une combinaison d'activités malgré leur insertion dans le salariat. L'échelle nationale d'analyse n'est pas celle qui permet de révéler cette diversification, les dividendes générés par le secteur minier sont aléatoires et incertains, est-ce cette rente qui peut guider les investissements dans les secteurs autres ? La diversification économique existe déjà : le voir demande de regarder, d'une part, à l'échelle des ménages qui continuent d'axer leur stratégie sur une multiplication des activités avec un salariat en soutien aux autres activités et d'autre part, de manière multi localisée en raison de la dispersion spatiale de cette pluriactivité. Le développement et le

rééquilibrage seraient motivés par la circulation des individus et non pas par leur fixation. De plus, le rééquilibrage ne s'envisage pas à la seule échelle provinciale ou entre les côtes Ouest et Est. Le bénéfice de l'économie minière profite à certaines familles, à certains clans, tandis que d'autres ne comptent pas de salariés parmi eux : c'est aussi à cette échelle tribale que peuvent apparaître déséquilibres et inégalités.

L'entreprise minière, si elle ne se définit pas comme un acteur du développement occupe pourtant une place grandissante dans cette arène avec l'épanouissement des services de RSE. Elle est un acteur du développement au risque d'accentuer et de créer des nouvelles inégalités en priorisant certains territoires, en favorisant certains groupes sociaux.

Chapitre 2. Méthodologie, étudier un objet de recherche absent du terrain

“Knowledge is constituted by the ways in which people categorise, code, process and impute meaning to their experiences. This is as true of ‘scientific’ as it is of ‘non-scientific’, everyday forms of knowledge. We should not therefore equate knowledge with some professional, specialised or esoteric set of data or ideas. It is something that everybody possesses, even though the grounds for belief and the procedures for validation of knowledge-claims will vary. Nor should the concept of knowledge carry with it the implication of ‘discovering the real facts’, as if they lay ‘out there’ ready for uncovering. Such a view is based upon an ‘objectivism’ which assumes that ‘the world is composed of facts and that the goal of knowledge is to provide a literal account of what the world is like’ (Knorr-Cetina 1981a: 1–3). Knowledge emerges out of a complex process involving social, situational, cultural and institutional factors. The process takes place on the basis of existing conceptual frameworks and procedures and is affected by various social contingencies, such as the skills, orientations, experiences, interests, resources and patterns of social interaction characteristic of the particular group or interacting set of individuals, as well as of those of the wider audience. Moreover, knowledge is constructive in the sense that it is the result of a great number of decisions and selective incorporations of previous ideas, beliefs and images, but at the same time destructive of other possible frames of conceptualisation and understanding. Thus it is not an accumulation of facts but involves ways of construing the world.”

(Long, 2001, p. 189)

Cette citation de l’anthropologue Norman Long interroge le rapport de l’humain au réel. Ce deuxième chapitre commence par cette furtive réflexion sur le processus de production des connaissances, avant de décrire la méthode empruntée pour recueillir ces connaissances et pour ensuite produire aussi une nouvelle connaissance. Nous ne produisons pas une description littérale de ce à quoi ressemble le monde. Créer une connaissance, à l’exemple de cette étude, c’est aussi imposer un cadre de conceptualisation et de compréhension qui aveugle les multiples manières d’appréhender le monde. La méthode qualitative mobilisée, à l’appui d’entretiens compréhensifs, d’observations et d’observations participantes, soutient la volonté d’assimiler au mieux la manière d’être au monde des personnes rencontrées et interrogées. Elle reste une façon, parmi d’autres, de délivrer les expériences partagées. « On ne collecte pas des données au sens où le chasseur-cueilleur collecte des baies ou des racines. Au mieux le chercheur coproduit des données avec le « terrain » (ses « acteurs »), et dans une conception plus radicale il produit purement et simplement lui-même les données dans le sens où les intrants et les extrants sont au final non pas « produits » par le terrain mais par son enquête, ses questions, ses buts et ses catégories. » (Pestaña, 2014, p. 65). Cette conception de la production de données et de la pratique de terrain n’est pas contraire à l’idée qu’une certaine réalité, parmi d’autres, est délivrée.

C’est l’objet de ce chapitre, d’expliquer les choix opérés et la complémentarité construite progressivement entre le terrain et la théorie.

Cette étude est une recherche sur la socio-spatialisation de l’activité minière et métallurgique. Elle commence par un questionnement sur la limite du territoire minier en mobilisant les concepts de marge,

d'enclave et de système et poursuit en s'intéressant aux circulations qui sont générées par cette activité minière. Deux circulations sont approfondies, celle idéale des représentations sociales de la ressource et celle matérielle de la circulation des salariés de l'usine du Nord. La problématique repose en finalité sur l'instruction de l'orchestration et de la recomposition d'un territoire minier.

Pour saisir ces changements sociaux et spatiaux et renseigner les conséquences de la circulation pour les individus et leurs territoires nous avons entrepris une approche multi-située et un terrain archipélagique où la chercheuse se meut entre les espaces d'action parcourus par les employés, entre territoire minier et marge.

Marcel Granet, sinologue et sociologue, note que « la méthode, c'est le chemin une fois qu'on l'a parcouru. » (Fillol et Le Meur, 2014). Ce chapitre s'attache à détailler le chemin parcouru en commençant par ce qui était la question de départ, en répondant à quelle méthode déployer pour la recherche géographique d'un objet d'étude absent de son terrain, pour terminer sur les réponses apportées à travers la construction de la problématique et du positionnement théorique. Dans notre choix d'une approche inductive et multi-située, nous pourrions dire dans ce travail que la méthode, c'est le terrain une fois qu'on l'a parcouru. La méthode est moulée et malmenée par le vécu du terrain. Dans l'approche épistémologique, cette conception d'une correspondance entre théorie et expérience, qui forme un tout indivisible est celle prônée par Feyerabend (1988).

2.1 Étudier le nickel sur un espace non minier

Qu'est-ce qu'un territoire minier ? Est-ce le point du centre minier ou de l'usine sur la carte qui en font son essence et quelle serait alors sa limite ? Aucune carte, ou aucune norme, ne renseigne sur où commence le territoire minier et où s'arrête-t-il. Quels éléments incluent ou excluent un espace au territoire minier : la présence d'une mine, la distribution de la rente minière, la présence de discours sur ce sujet ou de banderoles (Photographie 1) ? Un espace non minier se définit-il seulement dans sa négation à la ressource, s'il n'est pas minier, est-il autre chose ?

La notion anglophone de « minescape », utilisée originellement dans le domaine des beaux-arts, est réemployée par Ey et Sherval (2016) dans leur incitation à regarder au-delà de la pure physicalité du site minier. « Minescape » réfère à la production par le secteur extractif de dynamiques socioculturelles, spatiales, idéelles et matérielles spécifiques (*ibid.*). Le concept peut souligner les controverses et les négociations spatiales, sociales et économiques autour des limites des activités minières et de leurs périmètres d'impact (Levacher et Meur, 2022).

L'espace géographique est l'espace kantien socialement produit et aménagé. Le territoire est un espace délimité, approprié par une société ou un individu, sur lequel s'exerce un pouvoir. En Nouvelle-Calédonie les discours politiques et l'espace physique produisent une représentation d'un territoire

minier associé à des marges, entendues comme des espaces non miniers situés en périphérie, résultant donc d'une construction sociale et de trajectoires singulières (Robinson, 2006 ; Perrier Bruslé, 2014 ; Oiry-Varacca et Tricoire, 2016).

Si dans le cadre d'une géographie des activités extractives, l'espace est une dimension explicative, ou un contexte signifiant (Magrin et Perrier-Bruslé, 2011, p. 1), peu de travaux modélisent l'espace en deux, celui qui présente la ressource et celui qui en est vierge⁵⁵. L'enclave sous-tend un espace jouxtant le territoire minier, sans qu'il soit réellement intégré à l'analyse, ou du moins, sans qu'il serve à définir le territoire minier. Les études géographique et anthropologique qui articulent mine et mobilité considèrent des espaces de départ et d'arrivée (Dessertine, 2016 ; Castillo et Brereton, 2018a), des territoires d'origine et d'accueil et leurs communautés respectives (Ostigny *et al.*, 2019) ou alors se concentrent sur le territoire d'influence de la mine en réfléchissant à l'échelle géographique d'analyse (Bainton *et al.*, 2018 ; Arias-Loyola, 2020 ; Atienza *et al.*, 2021). L'argument des géographes Atienza *et al.* (2021) repose, en effet, sur une critique de l'analyse nationaliste prédominante du secteur minier au Chili qui masque les effets de la mine à d'autres échelles sous-nationales. Cette observation ne résonne pas avec la littérature néo-calédonienne qui adopte aussi une approche territorialiste et monographique, ancrée d'une part sur des politiques minières corrélées à la provincialisation et d'autre part sur des villages miniers historiques, sujets privilégiés de nombreuses études à l'image du village minier de Cöö (Le Meur, 2009, 2017a ; Gosset, 2016 ; Pidjo, 2016).

Plusieurs chercheurs relèvent une compréhension lacunaire des interrelations, au sein des zones d'origine, entre développement de manière générale et migrations (Guilmoto, 1998 ; Haan, 2006 ; Mercandalli, 2013). Les travaux sur la migration menés sur le lieu d'origine portent généralement sur l'absence des migrants (Mazzucato, 2009). Ces constats engagent à observer les espaces d'origine qui n'ont pas de mines mais qui hébergent la main d'œuvre qui circule, donc au-delà de l'absence, s'intéresser à leurs allers-retours, au développement et aux transformations induits. Récemment, l'approche comparative est envisagée, par exemple au Chili, Hernandez *et al.* (2022) distinguent région minière et non minière puis par le paradigme de l'entrepreneuriat interrogent, est-ce que les régions diffèrent dans leurs capacités à se diversifier ? En vue de théoriser la circulation des individus en contexte minier, des études récentes recommandent de développer une approche multidimensionnelle et multiscalaire, telle que nous l'envisageons (Bainton *et al.*, 2018). Pour comprendre les circulations matérielles et immatérielles au sein du paysage industriel, le système de connaissances doit aller au-delà des limites des concessions minières ainsi que sur et sous la surface (Bainton *et al.*, 2017). La focalisation sur les flux de population met en évidence les limites d'approches territoriales conventionnelles pour mesurer et comprendre les impacts liés à l'exploitation minière, les anthropologues plaident pour une plus grande attention à la distribution des impacts, diffusés au-delà de

⁵⁵ Ce qui n'est pas le cas d'une ressource halieutique par exemple. Parcourir un espace vierge de toute ressource présente un coût intégré à la rentabilité de la sortie.

la localité de la mine à travers la mobilité spatiale et les réseaux familiaux (Castillo et Brereton, 2018a ; Atienza *et al.*, 2021). Un argument similaire résonne dans les travaux géographiques des modèles d'occupation de l'espace, en considérant la mine comme un centre urbain qui polarise une région.

Comprendre la fabrication d'un territoire minier pour décrire ses marges et inversement étudier la marge pour définir le territoire minier est le raisonnement emprunté dans cette étude. Le point de départ de cette approche est de considérer arbitrairement deux territoires, minier et non minier. Le territoire non minier, exempt de la ressource, est approfondi par la conceptualisation de marges minières et la qualification du lien au secteur du nickel pour chacune. Ce positionnement diffère d'autres études dans lesquelles l'activité extractive est constitutive de la marge (Greig, 2009 ; Sérandour, 2020 ; Forget *et al.*, 2021). Cette partie apporte des réponses méthodologiques en définissant le concept de marge et de territoire à travers la littérature. Le cadre théorique est explicité, afin de continuer la réflexion par la suite autour de la marge en l'éclairant à partir des résultats obtenus. Les chapitres troisième, sixième, septième et huitième qui suivent, continuent d'approfondir les concepts de marge et de territoire. Si ce chapitre enquiert ce que peut être un territoire non minier, la problématique s'élargit ensuite pour comprendre quelle réalité trouve-t-il en Nouvelle-Calédonie ? Quelle est la définition d'une marge de la mine ?

Nous proposons de définir le territoire en considérant ce qui est à sa limite, c'est-à-dire en tenant compte de la mouvance de ses lignes et des mouvances matérielles et idéelles qu'il traduit (Elissalde, 2002). La question posée par les géographes Bonnemaïson *et al.* (1995) du « territoire, lien ou frontière ? » souligne l'existence d'un espace autour. Ils pensent la malléabilité du territoire en écrivant qu'on « peut s'entendre sur ce qu'est un territoire, mais ne pas lui donner les mêmes limites, ne pas y intégrer les mêmes espaces, parce que les vécus ne sont pas les mêmes et, de ce fait, les perçus divergent également. » (Collignon, 1995, p. 1). Les acteurs à travers leurs expériences, leurs pratiques et leurs discours font exister le territoire et les marges minières sans que leurs frontières soient fixes et les mêmes pour tous. C'est pourquoi le qualificatif de marge est non définitif pour l'espace identifié comme tel. La marge reste une réalité dynamique à observer à travers son processus de construction et son évolution continue (Sérandour, 2020). Le discours institutionnel de rééquilibrage du territoire néo-calédonien conforte l'idée de marges spatiales qui sont le territoire exclu du Grand Nouméa et de la zone urbaine de VKPP. Comme l'écrit la géographe Sérandour (2020, p. 22) les marges existent « tant qu'elles sont considérées comme telles par des acteurs exogènes et vécues de la sorte par ceux qui y vivent. ». Nous raisonnons à partir du concept de marge dans la mesure où la politique publique de rééquilibrage économique et démographique donne une réalité à ces espaces. Les marges témoignent d'une mobilité professionnelle importante bien que les mouvements s'opèrent dans les deux sens et qu'il ne soit pas question d'exode rural (Pestaña *et al.*, 2016). Elles deviennent des marges de la mine à partir d'un double constat : d'une part, le nickel est un moteur important en termes d'emploi et de développement

aménagiste sur les communes minières et d'autre part parce que des habitants de ces marges les quittent pour aller travailler à l'usine ou à la mine.

La marge ne se conceptualise pas uniquement à partir de considérations démographique et spatiale. Elle est bien une métaphore spatiale, pourtant employée à l'origine par d'autres sciences sociales -histoire, philosophie politique- que la géographie (Lautier, 2006a). Cela explique les nombreuses connotations, au-delà de celle spatiale, attribuées à la marginalité (*Ibid.*). Nous l'envisageons comme un concept davantage relationnel que spatial, rejoignant le propos de Raffestin (2013, p. 4) « Finalement on se rend compte que le problème des marges est fortement conditionné par les relations, donc par la territorialité. ». Elle est un territoire compris grâce aux échanges que ce dernier réalise avec « d'autres ensembles territoriaux dans lesquels il s'insère ou qui le constituent [...] » (Ginet, 2012, p. 3).

La marge est-elle seulement le territoire adjacent au territoire minier ou inclut-elle aussi les territoires éloignés, connectés par les flux de personnes, d'idées, de pratiques ? La distance doit être appréciée, quelle est la frontière du territoire minier et quelle est celle de la marge ? L'absence du nickel dans les marges est une absence géologique et c'est en cela que le concept de territoire minier est interrogé, un territoire minier est-il seulement celui qui accueille la ressource et la concession minière ? Le territoire où l'on parle et l'on débat de la mine, un territoire où le salaire de la mine est réinvesti, ne fait-il pas de lui un territoire du nickel ? L'ensemble de ces questions démontre la contestabilité du périmètre de l'effet minier, un périmètre juridique, matériel et également moral ou politique (Le Meur, sous presse) qui peut être repoussé par l'action des chargés de RSE par exemple, objet du chapitre sixième qui explore le territoire d'action de ces responsables. En Nouvelle-Calédonie, Filer *et al* (2017) questionnent « si la densité des réseaux sociotechniques et des mesures de politique publique qui caractérisent le secteur minier néo-calédonien n'amène pas à l'idée que le territoire forme de ce point de vue une enclave unique ? ».

« Mais il n'y a pas de mines à Lifou ... ». Lifou, nommée Drehu en langue drehu est une île de l'archipel des Loyauté en Nouvelle-Calédonie où le nickel est totalement absent de son sous-sol. Naturellement, cette perplexité rythme le début des entretiens avec les îliens qui trouvent contradictoire de faire une étude sur les mines de nickel et de venir sur l'île. Callon écrit « tout l'effort d'instrumentation de la science est tendu vers ce seul objectif : faire écrire des choses qu'on ne peut pas voir. » (2003, p. 63). Pourquoi s'intéresser à un objet d'étude, la mine, absent du territoire considéré ? Comment l'étudier ? Postulons que la mine, absente du terrain, existe à travers les transformations et les circulations qu'elle induit. Pour avoir une vision élargie, intégrer la mobilité des travailleurs et considérer les lieux liés à la marge, semble indispensable.

L'approche retenue est premièrement de se décentrer de l'objet d'étude « mine », en parcourant un territoire non minier et en enquêtant également auprès de personnes qui ne sont pas actrices du secteur.

Deuxièmement nous considérons différentes échelles du territoire à partir d'un raisonnement multiscalaire qui tient compte de l'inclusion et de l'intersection d'ensembles spatiaux (Buzenot, 2007). Plusieurs échelles sont utilisées pour favoriser un changement de filtre géographique selon les circulations que nous souhaitons observer et parfois pour révéler ce qui doit être observé. Les échelles sont appréhendées comme des constructions sociales, économiques, politiques résultantes de pratiques et de conceptions d'acteurs (Marston, 2000 ; Masson, 2009 ; Sérandour, 2020, p. 28) Dans cette perspective, elles sont mobilisées aussi, à travers le sens qu'elles ont pour des groupes sociaux, à l'exemple de la dimension culturelle formée par les communes de Vook et Hyeehen, intégrées à l'aire coutumière Hoot Ma Whaap, qui révèle spécifiquement pratiques de chasse et réseaux familiaux anciens et étendus (p.283). Elles servent à révéler diverses circulations et à questionner en continu la recomposition du territoire minier.

À cette approche multiscalaire s'associe une approche multidimensionnelle traduite par différents modèles mobilisés puis déconstruits. Ils sont ceux du territoire minier-non minier ou territoire minier et marge, du modèle spatial de la mine qui polarise les marges et enfin du socio-système de la mine. Ces modèles n'ont pas vocation à traduire une potentielle réalité dans les limites données à l'espace. Systématiquement, ces schématisations de l'espace sont discutées et soumises à une analyse critique en questionnant l'intégration des marges, en revenant à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, une enclave minière unique ?

Une échelle autre que spatiale peut-être mobilisée pour caractériser le lien d'un territoire à la mine, celle temporelle incluant le cycle de développement du projet extractif (Nyame *et al.*, 2009). Elle dévoile des territoires à l'aube d'un développement minier (Greig, 2009), en pleine expansion du secteur ou encore en contexte post-minier (Fiori *et al.*, 2020). La mine se caractérise par l'ouverture et la fermeture de centres sur des temporalités variables, elle peut faire basculer un espace extractif entre activité et dormance. En Nouvelle-Calédonie, c'est le cas de la commune de Bu Rhaï en province Sud, incluse aux terrains d'étude à travers l'encadrement du travail de master 2 mené par Briand (2021). Elle a connu une activité minière achevée aujourd'hui, un état qui peut autant être permanent comme temporaire.

Les facilités et les contraintes rencontrées dans le recueil de données liées à la thématique du secteur minier et métallurgique en Nouvelle-Calédonie et de données existantes plus généralement, impactent l'approche établie et sont donc précisées en amont de la partie suivante qui détaille le positionnement théorique et la problématique (Encadré 4).

Encadré 4 - Les données relatives au secteur de la mine en Nouvelle-Calédonie et leur acquisition dans le cadre du projet « Impacts de la mine sur les territoires ».

Le recueil de données existantes demande un travail de récolte parfois long et ardu auprès des détenteurs, accentuée depuis 2018 avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)⁵⁶. Les données propres à l'activité minière ne font pas exception, ce qui s'entend dans le contexte macro et micro économique du secteur et du climat politico-social du pays.

Le projet scientifique « Impacts de la mine sur les territoires » est issu d'un appel d'offre formulé par le Centre National de Recherche Technologique (CNRT) « Nickel et son environnement », un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui facilite l'émergence de sujets clefs en lien avec la ressource en nickel pour le pays. Cet organisme s'appuie sur un comité scientifique composé de scientifiques, de représentants des collectivités publiques (État, gouvernement et Provinces) et d'opérateurs miniers : il traduit la demande de recherche des membres en programme scientifique. De fait, les projets de recherche illustrent directement les questionnements et les réponses recherchés par les industriels miniers. Ils peuvent être autant demandeurs que partenaires et bénéficiaires des études réalisées. Ce montage éclaire la place qu'ils occupent et le rôle qu'ils s'engagent à jouer dans le partage des données propres à leur entreprise. Pour autant le processus de transfert de données entre partenaires public et privé n'est pas linéaire et rencontre des difficultés aux causes multiples : un secteur minier sensible et vecteur de crispations sociales et politiques, un secteur fortement concurrentiel et une certaine défiance entre miniers et chercheurs, nourrie d'un passif et soutenue par la nécessité d'un contrôle des informations diffusées. A ces jeux de pouvoirs entre acteurs de la recherche et de l'entreprise se calque le contexte économique et sociétal du pays au moment de l'étude, contexte qui renforce la sensibilité des données du secteur de la mine.

Pour pallier cette difficulté du partage des données, la démarche des chercheurs du projet « Mines et Territoires » a été de signer une charte pluripartite assurant la révision des analyses et de l'utilisation des données avant publication et l'usage strict au sein des membres du programme de recherche. Au-delà de cette assurance, la collecte de données s'est avérée tout de même compliquée et inégale selon les opérateurs miniers, les individus rencontrés.

Cette observation a contribué d'une part à considérer la collaboration des opérateurs miniers comme critère majeur dans le choix des terrains et d'autre part à être particulièrement précautionneux lors des enquêtes pour préserver l'anonymat de chaque informateur(rice).

Un autre élément à relever est qu'une partie des informations qui nous intéressent, à propos des filières agricole, halieutique *etc.*, sont relatives à l'économie informelle, non captée par les statistiques nationales. Par exemple les données concernant le suivi des producteurs de vanille sur Drehu, le suivi du volume de produits agricoles vendus par des familles mélanésiennes sur les marchés tribaux ne sont pas disponibles. Les travaux de recherche et d'expertise de l'IAC et de l'IRD sont les principales sources utilisées pour construire notre propos. Ces travaux, qualitatifs et quantitatifs, sont ceux qui dressent le tableau le plus fiable et précis des dynamiques, bien qu'ils ne puissent saisir les évolutions sur un temps long, ces études ne permettant souvent pas le suivi des phénomènes à l'égal d'un institut statistique, notamment par manque de financement.

⁵⁶ Le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018, il s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978. Il vise notamment à renforcer les droits des personnes en protégeant les données personnelles (nom, prénom *etc.*). Dans le cadre du secteur minier, cette réglementation s'applique également au sous-traitant, en tant que structure qui traite et collecte des données personnelles pour le compte d'une autre entité.

2.2 Positionnement théorique et problématique

En 2013, Jean-Pierre Olivier de Sardan détaille les trois piliers du projet de thèse. Un thème associé à un espace-temps, un capital de lectures érudites liées, deux piliers explorés auparavant dans ce manuscrit et enfin une problématique, à laquelle nous arrivons. Cette partie s'organise autour de la définition de la problématique proposée par Cresswell et Godelier (1976), une problématique « se constitue d'un énoncé théorique, d'un ensemble d'axiomes et de concepts, d'hypothèses de travail et d'un protocole de recherche ». Ou les énoncés généraux (hypothèses, concepts, théories) rendent compte de la réalité à partir d'expériences (Bouard, 2012, p. 130), du fait de notre approche inductive.

« Les auteurs des Traités de géographie qu'on a composés jusqu'ici, sans s'effrayer de l'immensité d'une science qui se rattache à toutes les autres, imaginèrent d'y entasser l'astronomie, l'histoire, la politique, les sciences naturelles et la statistique. Ils appelèrent GÉOGRAPHIE un tel chaos. » (Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent en 1827 cité par Blanckaert, 2004). La géographie est une science issue de nombreuses autres et poreuse à celles-ci, offrant la liberté d'une recherche navigante entre des méthodes empruntées de part et d'autre des sciences sociales.

Cette étude est un recueil de représentations livrant une lecture personnelle de l'espace de Nouvelle-Calédonie polarisé par la ressource en nickel. Elle s'inscrit dans une démarche de géographie qui s'apparente à la géographie culturelle, s'intéressant à la construction de mondes par des acteurs (Volvey, 2021, p. 195), du fait que nous avons autant puisé dans les méthodes et la littérature anthropologique que géographique, deux sciences qui entretiennent un lien étroit en géographie culturelle (Bonnemaison *et al.*, 2000, p. 20). Nourri de ses expériences océaniques, Joël Bonnemaison a largement documenté cette science, une seconde raison qui nous rend plus familière cette extension de la géographie. Notre démarche tend à s'inspirer de la démarche essayiste de Joël Bonnemaison qui cherche à remettre au premier plan « les phénomènes de représentation, les questions de sens et de valeurs, la dimension spirituelle et les attitudes de croyance, bref tout ce qui relève d'une certaine *vision du monde* » (Bonnemaison, 1986, p. 7). Cette démarche subjective considère l'autonomie des groupes et des sociétés et a pour objet de saisir qualitativement la liberté du sujet qu'il étudie (*ibid.*). Surtout, elle met en avant l'imprévisibilité du champ social : la liberté des acteurs les caractérise tout autant que leur conditionnement. Cette idée est par ailleurs exprimée par le professeur britannique en ethnoécologie Ellen (1996, p. 103), la vie est toujours provisoire, « en cours de réalisation », jamais achevée et donc non construite de manière définitive⁵⁷.

Cette recherche se situe à l'articulation d'une géographie des activités extractives et d'une géographie des mobilités. La première analyse les dynamiques relationnelles du territoire minier, le processus de

⁵⁷ Extrait original, en introduction au chapitre "les mondes humains sont culturellement construits": « Social life is always provisional, "work-in-progress", never completed and therefore not constructed in any ultimate way.".

territorialisation et l'agencéité de ses acteurs. La seconde questionne les trajectoires des individus, les circulations entre les territoires et se centre en particulier sur les trajectoires des espaces de marges. La mine est une activité comme une autre qui repose sur des entreprises : la géographie économique est pleinement opératoire en parallèle de la géographie des mobilités, qui ne se centre pas sur les logiques de l'activité extractive mais sur les logiques des acteurs vivants de la mine et résidant dans son bassin d'emploi.

Ce manuscrit reflète l'aboutissement d'une réflexion menée pendant trois années, construite progressivement. Le commencement de la thèse ressemble peu à sa finalité, le projet de thèse étant fondamentalement évolutif (Olivier de Sardan, 2013; Encadré 5). L'alternance de phases de terrain et de phases de lectures liées au terrain renvoie à une problématique malléable, souple et provisoire qui donne lieu à la formulation progressive de questions de recherche (*ibid.*). L'approche est ainsi compréhensive et inductive. De l'expérience à la théorie, les faits singuliers sont remontés par une suite d'opérations cognitives en propositions plus générales. Les questions apparaissent sur le terrain et la problématique évolue avec lui, ouvrant un espace d'exploration, « de découverte de la complexité, de l'imprévisibilité et de l'ambivalence des contextes qui vont être investigués » (Olivier de Sardan, 2013). Les allers-retours occasionnés et les zigzags nombreux au cours du parcours de recherche sont une part des résultats de la thèse qui a aussi un intérêt à révéler sa dynamique interne (Encadré 5). « En particulier, la thèse se doit de rendre compte de la démarche suivie et des discussions en cours, d'explicitier les incertitudes et choix qui ont été faits. Elle conserve ainsi une bonne partie de l'échafaudage qui a rendu possible la construction du travail et qui rend compréhensibles les modalités de production du savoir. » (Hunsmann *et al.*, 2015, p. 47).

L'Encadré 5 présente la prise de recul réfléchie sur le travail de recherche doctorale mené en tant qu'étudiante en thèse de géographie, débordant sur l'anthropologie. L'encadré permet dans un premier temps de situer une thèse dans le paysage de la science en tant qu'un état temporaire d'une recherche. Dans un second temps, le risque d'encliquage est décrit ainsi que les collaborations construites avec les Provinces. Par un troisième point, nous assumons dans notre approche constructiviste la subjectivité des méthodes employées et nous montrons que cela n'exclue pas la connexion entre le réel et l'enquête de terrain. Dans un quatrième temps, nous réfléchissons à ce que nous projetons sur la population étudiée et l'impact que cela engendre sur les résultats obtenus.

Encadré 5 - Posture réflexive

Premièrement « [...] une thèse est toujours l'état temporaire d'une recherche. La recherche ignore les états « définitifs » de la connaissance, qui ne seraient que la négation même de sa raison d'être. » (Hunsmann et al., 2015, p. 45). Les limites financières, temporelles, administratives et personnelles amènent le chercheur à la décision de fournir son travail en l'état actuel, un état définitif temporaire. Le terrain illustre une logique de réseau ou « telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens dans telle dimension, etc. » (Morel-Lab, 2014b, p. 203), ce qui peut rendre l'exercice de cesser la recherche frustrant, car d'une certaine manière cela consiste à apercevoir dans chaque nouvelle information ou nouvelle idée l'imperfection de son travail. Il s'agit d'un état temporaire également car la recherche est un phénomène collectif ou chacun saisit les résultats des autres afin de les confirmer, compléter ou réfuter. La science produit des connaissances provisoirement non réfutées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas une vérité objective, mais elles sont réfutables et considérées comme valides tant qu'une réfutabilité convaincante n'a pas été proposée (Livian, 2015).

Deuxièmement le risque d'encliquage (Le Meur, 2012) se considère ici, faiblement, comme un encliquage institutionnel à travers le CNRT « Nickel et son environnement », généré par le rattachement de la thèse au programme de recherche « Impacts de la mine sur les territoires ». La chercheuse doit être attentive au danger d'être d'enfermée dans des questionnements et des raisonnements sous influence des industriels et des collectivités provinciales. Ce risque est mesuré comme faible en raison de l'association des parties prenantes du projet à l'évolution des orientations prises dans le projet mais non à celles de la thèse. Les interrogations actuelles des collectivités sont en revanche prises en compte et réfléchies en parallèle des interrogations soulevées sur le terrain par la participation de deux agents de la PN et de la PIL au comité de suivi de la thèse, respectivement le directeur du pôle pêche à la PN devenu directeur du développement économique et le chargé de mission à la SODIL (PIL) devenu secrétaire général de la mairie de Hyeehen.

Troisièmement, notre démarche est basée sur la complémentarité d'une approche en géographie et en anthropologie et combine des données quantitatives et qualitatives. La critique relativiste, encore enracinée de la subjectivité des méthodes qualitatives, amène à décrire rigoureusement le protocole de recherche composé du terrain et des entretiens semi-directifs, car les « « qualitatistes », ont toujours – plus que les « quantitativistes » - des comptes méthodologiques et théoriques à rendre » (Bordiec et Marnet, 2016, p. 86). Étrangement, nous, communauté scientifique et commanditaires des études, accordons davantage de confiance et de véracité à un chiffre ou un graphique calculé à distance pour décrire des phénomènes sociaux et culturels ayant trait au vécu des individus, qu'au report de sens d'un chercheur qui a effectué plusieurs heures d'entretiens avec les concernés. La limite semble-t-elle encore être de la difficulté, ou du malaise, à assumer toute part de subjectivité au travail de recherche. « Tel ou tel fait, ou tel ou tel ensemble de faits, ont évidemment une existence réelle en dehors de celle de l'anthropologue, et là réside l'objectivité effective de la recherche anthropologique. Mais le choix de la pertinence de tel ou tel ensemble de faits dans l'analyse qu'il opère n'existe pas en dehors de l'observateur et là réside la subjectivité de la recherche anthropologique. » (Cresswell et Godelier, 1976). À travers ce positionnement, nous nous rapprochons de l'approche constructiviste qui assume que l'enquête de terrain ne vise pas l'extraction du réel, mais qu'elle reste en lien avec le territoire et le groupe étudié (Pestaña, 2014, p. 66).

Quatrièmement, nous sommes regardées par la société qui nous entoure en tant que jeune femme non mariée, résidente, mais non native et diplômée (Kowasch, 2014 ; Nayral et Nicolas, 2016). Autant de caractéristiques qui peuvent ouvrir et fermer des sujets, ouvrir et fermer des accès à certains interlocuteurs. Sans qu'il ne soit pas toujours possible d'identifier les biais relationnels, nous tâchons au mieux d'en avoir conscience. Le fait d'être résidente permet de posséder un capital inconscient ou difficile à expliciter qui octroie la compréhension de certaines subtilités du terrain (Pestaña, 2014, p. 82).

Nous relevons que l'étude menée et les entretiens réalisés ont pu susciter des attentes et des incompréhensions sur les objectifs du travail de thèse. À savoir par exemple l'attente d'une amélioration de la desserte par avion du trajet Koonhê-Nouméa ou Koonhê-Drehu, du fait que nous interrogeons les personnes sur leur mobilité et moyens de transport.

Cette étude a démarré par un premier questionnement : le secteur du nickel permet-il le financement d'une diversification économique dans les territoires où il n'y a pas de mines, les îles Loyauté étant déjà identifiées comme site d'étude. Reformulé de façon pratique, le sujet consiste à interroger des anciens salariés de la mine devenus pêcheur ou bien agriculteur, en partie grâce à leur salaire. Une autre sous-question était : comment étudier un objet d'étude absent du terrain ? Le premier angle de réflexion qui est apparu fut celui de la circulation des travailleurs : les marges sont polarisées par le nickel car des individus quittent leurs tribus pour aller travailler sur le territoire minier. Quel lien gardent-ils avec le territoire d'origine ? Sont-ils vecteurs de circulations entre les deux territoires ? À partir de cette première hypothèse méthodologique, le spectre d'observation s'est progressivement élargi, par la pratique des terrains et des entretiens, à l'ensemble des flux générés par le secteur et ses salariés.

Cette recherche vise donc à éclairer l'influence du secteur du nickel dans la circulation des travailleurs et anciens travailleurs avant de considérer son rôle dans l'orchestration et la fabrication d'un ensemble de flux matériels et immatériels qui peuvent aboutir à l'observation d'un socio-système de la mine.

Les concepts de territoire, marge, circulation et de catalyseur sont centraux et définis progressivement au cours du manuscrit, en amont des résultats relatifs à chacun. Certains concepts sont repris dans plusieurs chapitres du fait que leur définition évolue au gré d'un questionnement qui lui-même progresse au fil des résultats obtenus. C'est l'exemple de la marge qui est définie à travers la littérature dans le présent chapitre, à partir des terrains et du modèle spatial de la mine dans le chapitre troisième, puis par le prisme des circulations matérielles et immatérielles qui la lie au territoire minier dans le chapitre septième.

Les hypothèses reposent sur deux postulats. Premièrement, le secteur minier et métallurgique associé est un élément central de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, son bassin d'emploi couvre l'ensemble de l'archipel et les îles. Deuxièmement le secteur minier et métallurgique est spatialement structurant pour le territoire néo-calédonien qu'il polarise sous trois formes : i) par les sites d'extraction et de transformation, ii) à travers les infrastructures et aménagements (transports et énergie notamment) qui facilitent cette exploitation, iii) enfin *via* les emplois directs et indirects qu'il génère.

Nous formalisons nos hypothèses de recherche de la façon suivante :

1. Étudier les dynamiques sociales et spatiales liées au secteur extractif et métallurgique implique de considérer la circulation des travailleurs et des anciens travailleurs car elle est le lien entre territoire minier et espaces de marges (Tableau 2).
2. Au-delà de la circulation, ces espaces de marges sont récipiendaires des transformations socio-spatiales du secteur nickélifère en raison des circulations de compétences, d'équipements, d'imaginaires, d'argent qui les lient au territoire minier, faisant de la Nouvelle-Calédonie une enclave minière unique (Tableau 3).
3. Certains de ces flux peuvent être générés et orchestrés par des individus à l'interface entre le territoire minier et les marges, en maîtrisant les « deux mondes » ils sont des catalyseurs entre l'entreprise et la tribu (Tableau 4).
4. Les flux générés par l'activité extractive et métallurgique concourent à la viabilité des espaces de marges. Leur trajectoire traduit à la fois un maintien du mode de vie en tribu mais aussi des transformations sociales et spatiales qui témoignent d'un développement, d'une évolution sociale, économique, spatiale (Tableau 5).

Les tableaux ci-dessous récapitulent les grilles d'analyse établies pour étudier les différentes dimensions des hypothèses, reliées aux objets d'étude, aux méthodes et aux chapitres qui y répondent.

Tableau 2 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 1

Objet d'étude	Grille d'analyse			Hypothèse 1 : Étudier les dynamiques sociales et spatiales liées au secteur extractif et métallurgique implique de considérer la mobilité et la circulation des travailleurs et des anciens travailleurs car elles sont le lien entre territoire minier et espaces de marges.	Chapitres correspondants
	Méthode	Terrain	Niveau d'analyse		
Circulation liée au salariat dans le secteur du nickel <i>Caractéristique de la circulation des salariés de l'usine et de la mine du Nord (KNS)</i>	Entretiens semi-directifs avec les salariés de KNS (et des sous-traitants) originaires de Drehu et de Hyeehen	CM et CNM	1) National 2) Provincial 3) Familial et individuel	Traite de la question de la polarisation de la marge par la ressource à partir d'un premier flux matériel, celui de la circulation des salariés de KNS. Analyse de la circulation des salariés selon le cycle minier (projection, construction et production) et selon les mouvements de départ de la marge, d'arrivée sur le territoire minier puis d'aller-retour et de retour vers la marge. Aborde la politique de recrutement dite de "l'escargot" contextualisée par la politique d'emploi local. Mobilisation du concept d'espace d'action. Analyse comparative des marges par l'hypothèse du "coup de mine" et des trajectoires entrepreneuriales (chap. 5). Recomposition de l'identité du salarié circulant (chap. 3, 4 et 5).	Chapitres 3, 4, 5
Approche multisituée <i>Etude du parcours des salariés en démultipliant les sites d'observations.</i> <i>Articulation de la spatialité de l'objet d'étude et celle du chercheur.</i>	État de l'art approche multisituée Pratique sur le terrain	CM et CNM	1) Tribal 2) Familial et individuel	La mise en œuvre d'une approche multisituée présente plusieurs objectifs de i) réaliser des entretiens avec les salariés sur le territoire minier et chez eux dans leur tribu ii) réaliser des entretiens avec leurs conjoint-e-s et leur famille élargie (parents <i>etc.</i>) iii) réaliser des entretiens avec des habitants des marges minières qui ne présentent pas de lien à la mine. Le chercheur opère les mêmes déplacements que les employés originaires de Hyeehen et Drehu.	Chapitre 2

CM : Commune minière. CNM : Commune non minière.

Tableau 3 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 2

Objet d'étude	Grille d'analyse			Hypothèse 2 : Au-delà de la circulation, ces espaces de marges sont récipiendaires des transformations du secteur nickélifère en raison des flux de compétences, d'équipements, d'imaginaires, d'argent qui les lient au territoire minier, faisant de la Nouvelle-Calédonie une enclave minière unique.	Chapitres correspondants
	Méthode	Terrain	Niveau d'analyse		
Circulations <i>Flux matériels et immatériels</i> <i>Représentation sociale de la ressource</i>	Enquête itinéraire migratoire : entretien semi-directif sur la trajectoire individuelle des salariés Entretien ouvert Carte cognitive et libre association de mots	CM et CNM	1) Provincial 2) Aire coutumière 3) Communal 4) Individuel	Met en évidence un territoire multidimensionnel qui révèle des flux variés : ils connectent les marges au territoire minier et inversement. L'ensemble des circulations matérielles et immatérielles sont analysées dans le chapitre 7. Les flux de personnes, c'est à dire la circulation des salariés, sont analysés dans le chapitre 4. Les représentations sociales, circulation immatérielle, sont analysées dans le chapitre 7. Les flux monétaires liés à la prise de participation provinciale aux capitaux miniers sont analysés dans le chapitre 5.	Chapitres 4, 5, 7
Territorialisation et socio-système mine <i>Dynamiques du territoire minier et sa limite</i>	Modélisation du territoire minier Approche analytique et systémique combinée		1) National 2) Provincial 3) Aire coutumière 4) Communal 5) Tribal 6) Individuel	Modélise l'ensemble des éléments qui constitue le socio-système minier. Met en avant le rôle du catalyseur et la viabilité de la marge face à l'industrialisation du pays.	Chapitre 8

Tableau 4 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 3

Objet d'étude	Grille d'analyse			Hypothèse 3 : Certains de ces flux peuvent être générés et orchestrés par des individus à l'interface entre le territoire minier et les marges, en maîtrisant les « deux mondes » ils sont des catalyseurs entre l'entreprise et la tribu.	Chapitres correspondants
	Méthode	Terrain	Niveau d'analyse		
Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et acceptabilité sociale (AS) <i>Dynamiques relationnelles autour de l'opérateur minier</i> <i>Agenceité des chargés de RSE</i> <i>Déterminants sociaux de l'AS en NC</i>	Entretiens semi-directifs chargés de RSE et autres employés du secteur nickélicifère Entretiens semi-directifs collectivités territoriales (communes et provinces)	CM et CNM	1) Provincial 2) Communal 3) Tribal 4) Familial	Met en avant les individus qui lient territoire minier et non minier. Montre les dynamiques relationnelles et la diversité des flux générés et orchestrés par la RSE des entreprises. Revient sur la polarisation des marges par le prisme cette fois de la zone d'influence des entreprises, de leur recherche d'acceptabilité sociale et de l'agenceité des acteurs.	Chapitre 6
La figure d'interface-catalyseur du chargé de RSE <i>Description de la trajectoire des chargés de RSE et de leur profil</i> <i>Figure d'interface, de courtier et de catalyseur</i>	Entretiens semi-directifs chargés de RSE Analyse à partir des concepts d'interface et de courtier en développement (Norman Long et P. Olivier de Sardan)	CM	1) Communal 2) Tribal 3) Individuel	Réfléchit le rôle des chargés de RSE au sein de l'arène minière et celui des courtiers qui ne travaillent pas (ou plus) pour l'entreprise mais qui sont aussi des interfaces.	Chapitre 6

Tableau 5 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 4

Objet d'étude	Grille d'analyse			Hypothèse 4 : Les flux générés par l'activité extractive et métallurgique concourent à la viabilité des espaces de marges. Leur trajectoire traduit à la fois un maintien du mode de vie en tribu mais aussi des transformations sociales et spatiales qui témoignent d'un développement, d'une évolution sociale, économique, spatiale.	Chapitres correspondants
	Méthode	Terrain	Niveau d'analyse		
Polarisation et trajectoires des marges <i>Description des marges minières</i> <i>Modèle spatial de la mine</i> <i>Caractérisation de l'impact du secteur nickélifère sur ces espaces</i>	Approche multisituée et comparative des CNM (Îles Loyauté et Grande Terre) + Bu Rhaï Entretiens semi-directifs avec les collectivités territoriales (provinces, mairies), unités provinciales de transformation, habitants des marges	CNM + Bu Rhaï	1) Communal	Analyse de la fiscalité minière traduisant le lien entre économie minière et économie provinciale et communale. Recherche des régularités et des singularités à partir du panel des marges minières constitué de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu. Identification des valeurs attribuées au territoire minier et à la marge.	Chapitres 1, 3, 5, 7
Etat statique des marges <i>Maintien du mode de vie tribal</i> <i>Résilience de la coutume dans l'économie minière</i>	Approche multisituée comparative sur les CNM (Îles Loyauté et Grande Terre) Entretiens semi-directifs avec les habitants des marges Croisement des notions de coutume, identité et circulation	CNM	1) Aire coutumière 2) Communal 3) Tribal 4) Familial et individuel	S'appuie sur la définition de la viabilité de F.Doumenge (1983, p.2) pour décrire le lien entre les espaces de marges et le secteur du nickel. Montre que le nickel assure autant le maintien du mode de vie en tribu (état statique), qu'il transforme et impacte les marges (état dynamique). Illustre une résilience familiale qui fragilise la résilience provinciale.	Chapitre 5

2.3 Terrain archipélagique et approche multisituée

En s'intéressant à la population néo-calédonienne – dont la mobilité est une réalité passée et actuelle – et aux transformations sociales et spatiales induites par l'activité minière, le prisme de circulation s'est présenté comme une clé d'analyse inévitable. Sourisseau *et al.* (2021) notent la nécessité d'augmenter les connaissances sur les dynamiques de mobilité dans le pays, identifiant la migration comme une thématique scientifique à approfondir. Tandis qu'il y a un peu plus de dix ans, la mine en Nouvelle-Calédonie est qualifiée de chantier de recherche par Faugère et Merle (2010). L'objet d'étude de la circulation minière contribue à un intérêt scientifique contemporain.

Le tournant des mobilités (*mobility turn*) engage au début du siècle la révision de l'étude des phénomènes sociaux, afin d'y rétablir la part cruciale jouée par les mobilités. « Toutes les sciences sociales doivent réfléchir, saisir, simuler et interroger les mouvements représentants sur des distances variables la manière avec laquelle les relations sociales sont mises en œuvre, organisées et mobilisées. » souligne le sociologue anglais John Urry (2000, p. 13), l'une des figures de ce mouvement, qui décrit la mobilité comme un déterminant puissant des sociétés et la positionne en clé de lecture. Ce champ de recherche transdisciplinaire appréhende la société comme étant mobile et questionne la mobilité non seulement comme mouvement, mais également comme mode de vie (Bonnet *et al.*, 2006) et façon d'habiter (Stock, 2011). Concomitante à ce mouvement l'approche multisituée se développe, elle présente une mise en abyme entre mobilité des enquêtés et mobilité du chercheur.

L'ethnographie multisituée développée par George Marcus consiste à démultiplier les observations d'un même objet en plusieurs sites (Marcus, 1995 ; Falzon, 2009). L'ethnologue renouvelle le principe d'observation, il l'élargit et invite le chercheur à être en mouvement pour suivre les individus et les objets, ce qui correspond à « naviguer de lieu en lieu, entre des échelles d'analyse différentes » (Cefaï, 2010, p. 362) et à « examiner la circulation des significations culturelles, objets et identités dans un espace-temps diffus » (Marcus, 1998, p. 79). Diffus, car lié à la complexité de la multitude de déplacements liés à une multitude de motivations générées par la multitude populationnelle. Par exemple, le salarié du secteur extractif qui travaille sur un territoire minier, peut chasser sur un espace accessible grâce à ses liens claniques et revenir dans sa résidence principale pour se reposer ou retrouver sa famille. Cet énoncé illustre le socle de l'approche multisituée, l'idée que la mobilité fait le lien entre les lieux (Bonnemaison, 1986 ; Stock, 2006 ; Dessertine, 2016) et que cet ensemble de lieux distants mais imbriqués, constitue un territoire circulatoire (Tarrius et Missaoui, 2000) qui éclaire la polymorphie des relations socio-spatiales et du système d'activité (Jessop *et al.*, 2008).

Théorie et méthode, l'approche multisituée s'applique à différentes échelles, du territoire au ménage multisitué. Ce dernier correspond à la dispersion résidentielle des membres du ménage qui combinent

territoire urbain et rural (Pinedo-Vasquez et Padoch, 2009 ; Cortes et Pesche, 2013). Le territoire multisitué lui, se définit par un ensemble de lieux discontinus, constitutifs d'un espace fonctionnel, organisationnel et vécu (par des pratiques, des activités et des représentations).

L'objectif est de questionner, à partir d'une étude en géographie sur un terrain multi-localisé, la circulation en tant que facteur d'influence des transformations sociales et spatiales observables sur un territoire minier et ses marges. L'approche multisituée accorde une attention particulière au parcours des acteurs suivis à différents moments, dans des conditions d'existence différentes, dans divers univers spatio-temporels (Bordiec et Marnet, 2016 ; Grosjean et Vidal, 2016 ; Nocerino, 2016). Cela revient à connaître et comprendre « le monde nouveau » du migrant (Piantoni et Kukawka, 2018). Il est autant question d'explorer les mondes sociaux, les sphères des enquêtés, que les territoires qu'ils pratiquent, en mettant en relief des trajectoires et ce qu'elles racontent.

Le prisme de la circulation de l'employé de l'usine et de la mine révèle la confrontation entre deux sphères, l'une économique, rattachée au monde et au rythme de l'entreprise, l'autre coutumière, comprenant la culture et les valeurs kanak. Le terme de sphère, proche du mot « monde » utilisé par les enquêtés, reprend la formulation de Bouard et *al* (2016b, p. 421) qui, dans une réflexion sur le tourisme conclut de la difficulté temporelle de composer entre le monde coutumier et le monde économique. Dans le champ des recherches scientifiques portant sur la migration, Cortes (1998) a notamment théorisé le concept du système de mobilité composé de l'itinéraire migratoire et « des sphères socio-spatiales de vie » (le lieu d'origine et celui de la migration). Les réflexions axées sur le concept du transnationalisme soulignent aussi la construction de « sphères sociales » par les migrants, sphères qui outrepassent les frontières (Trousselle, 2019). Le concept d'espace d'action semble aller au-delà de celui de sphère, en incluant mouvement de l'individu et mouvance interne des territoires qu'il parcourt et qui présentent leurs dynamiques propres, corrélées aux stratégies mises en place par l'individu. Painter *et al.* (1994) établissent cette notion dans un contexte aux caractéristiques proches de celui que nous étudions, bien qu'il s'agisse de ressources agricoles dans leur cas et de ressources minières dans le nôtre. L'espace d'action est appliqué en préférence à celui de terroir villageois, dans la zone sahélienne qui exemplifie un développement et une dotation en ressources agricoles inégales entre savane et zones côtières et une population agraire et mobile cible. En miroir, notre contexte se situe en province Nord, territoire au développement inégal et avec une ressource absente de certaines communes. Les auteurs définissent l'espace d'action comme la répartition géographique et temporelle des options, plus ou moins viables, exploitées par les agriculteurs et les éleveurs dans le but d'améliorer leurs moyens de subsistance. L'espace d'action est dynamique, situé dans le temps et dans l'espace, il résulte à la fois d'initiatives et de réponses qui constituent les stratégies des personnes par rapport à leurs objectifs et besoins, et par rapport aux ressources qu'ils définissent comme essentielles à la poursuite de leur bien-être. «In other words, the action space often includes locations which are spatially and politically unrelated to the village and its terroir but which are linked within a larger sub-regional or regional economy by virtue of

people's livelihood strategies. » (Painter *et al.*, 1994). Cette notion considère comment les individus mobiles sur plusieurs territoires changeants tirent des bénéfices à la fois de la multilocalisation de leurs activités et des processus dynamiques qui ont lieu sur ces espaces. Ce concept s'articule avec celui de mobilité, faisant de la circulation une ressource, la population circule pour améliorer ses conditions de vie. Par « action » il souligne logiquement que les individus sont acteurs, soit qu'ils témoignent de stratégies et ne sont pas seulement impactés par les différents lieux qu'ils parcourent. « Specifically, having its roots in social science theory, the concept might be useful in a broad array of situations where it is important to situate and understand the choices that individuals and groups make relative to changing structures of opportunity and constraint as they devise spatially dispersed survival strategies. » (*ibid.*). En accord avec les auteurs sur la généralisation possible du concept, l'espace d'action aide l'analyse de la circulation des salariés de l'usine, encore plus que celui de sphère socio-spatiale, il tient compte de leurs mobilités, des usages et stratégies adjoints aux territoires pratiqués.

Dans la prolongation du concept d'espace d'action, nous mobilisons dans le troisième chapitre l'idée d'espace gouvernable développée par le sociologue Nicholas Rose (1999), qui contrairement au premier concept oriente ce qui est observé sur le territoire emprunté par l'individu, à savoir la gouvernance. Michael Watts (2004) recourt au concept dans le cadre de son étude géographique sur les champs pétrolifères du delta du Niger. Un point clé de son analyse est l'interaction, souvent en contradiction directe, entre des espaces (ou des échelles) gouvernables à la fois préexistants et retravaillés par l'économie politique pétrolière. Cet angle de recherche se rapporte au vécu des enquêtés de deux mondes en confrontation, une analogie à notre contexte déjà opérée par Matt Allen (2018) qui transpose et adapte la notion d'espace gouvernable à l'extraction des ressources en Mélanésie insulaire, en s'appuyant principalement sur les études de cas de la Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG) et des Îles Salomon.

L'approche qualitative que nous proposons, inscrite dans le champ d'une géographie culturelle, est privilégiée afin de s'appuyer sur la spécificité de la culture kanak, définie par une transmission orale des savoirs. Cette analyse, comparée à celle quantitative, permet de comprendre au mieux les espaces vécus des enquêtés (Brun et Bonvalet, 2002) et comment ils les lient. À travers la problématique de la recomposition et de la dimension relationnelle des territoires miniers et de leurs marges, est mis en exergue l'agencement des êtres vivants et la pluralité de leur ancrage. Cette démarche qualitative se traduit par une place importante accordée aux opinions et aux discours recueillis auprès des enquêtés. Ces citations, extraits d'entretiens qui rythment l'argumentation servent deux objectifs. Premièrement ces opinions sont choisies afin d'illustrer au mieux, avec les mots des enquêtés, les réflexions que nous avançons. Deuxièmement ces citations font l'objet d'une double analyse : d'une part sur l'information partagée et d'autre part sur la production du discours, en croisant l'information révélée par le contexte et le statut de l'enquêté.

Baby-Collin *et al* (2019) soulignent que la capture des phénomènes sociaux requiert un intérêt pour les différents lieux qui composent les trajectoires individuelles. Cela suggère au chercheur de se déplacer à son tour, pour pleinement saisir les transformations sociales et spatiales et élargir sa vision. Cette démarche revient à ce que Brachet (2012) nomme un terrain archipélagique, qui articule la spatialité de l'objet d'étude et celle du chercheur qui est « en station sur un ou des parcours », différemment du terrain topologique où le chercheur est embarqué dans sa mobilité.

Dans cette étude, nous considérons que le terrain est une méthode (La Soudière (de), 1988) et que les déplacements en sont une partie intégrante (Brachet, 2012 ; Sérandour, 2020). C'est une méthode parfois inconfortable (La Soudière (de), 1988) notamment du fait qu'elle nécessite une adaptation continue : « La Field Research [étude de terrain] relève d'un pragmatisme méthodologique dont le pivot central est l'initiative du chercheur lui-même et le maître mot, la flexibilité. Les difficultés sont omniprésentes au cours d'une telle démarche. Le chercheur doit constamment décider quand, où, quoi, comment et qui observer ou interviewer. On doit continuellement choisir les périodes, les lieux, les comportements à adopter et les personnes à rencontrer. Le chercheur est sans cesse confronté au problème de l'échantillonnage : est-ce que le nombre de personnes rencontrées suffit à établir une analyse cohérente et valide ? Sans arrêt il faut se présenter, exposer son étude et la faire accepter. Par conséquent, le plan de recherche doit être continuellement adapté. » (Grochain, 2013, p. 22). Ce sont aussi ces vécus propres au terrain qui concourent à l'établir en méthode employée, la méthode se définissant dans le dictionnaire Larousse par la manière de mener, selon une démarche raisonnée, une action, un travail, une activité, une technique.

Le géographe Pestaña (2014) démontre que le terme de terrain est métonymique et que l'employer sans le définir revient à occulter des questions épistémologiques, le terrain peut être l'objet de la recherche, le « terrain-territoire » dans son acceptation spatiale et « le lieu et le moment du déploiement d'une méthode et d'un savoir-faire, d'une pratique et d'une expérience. » (Volvey, 2003), ou tout à la fois (Retailé, 2010). Il est vrai que nous ne faisons pas exception à cette ambiguïté, le contexte de la phrase renseignant le lecteur, le mot terrain pouvant renvoyer aux territoires de VKP, Hyeehen et Drehu, les territoires de la recherche et au phénomène étudié. Un terrain se prépare en amont, dans son adéquation avec le cadre théorique envisagé, puis se transforme sur place et implique alors l'ajustement rétroactif du cadre théorique. Ce cycle, qui opère plusieurs tours, existe du fait que la méthode repose sur des personnes à rencontrer qui évoluent en dehors de l'impératif de l'étude. Le chercheur recherche constamment l'équilibre entre les contingences de son terrain et son questionnement, mécanique interne des sciences sociales entendue comme un bricolage (Olivier de Sardan, 1995). Bricolage avec l'ajustement de la grille d'entretien et bricolage avec le tâtonnement dans la formulation d'une problématique.

« Mais à quoi être attentif, quand la matière est soit trop abondante, soit trop "banale" au premier regard pour que l'on puisse en retirer quoi que ce soit ? Toute une tradition d'épistémologie officielle dispose,

on le sait, d'une réponse toute prête à cette question : pas de bonne observation, nous dit-elle, sans construction préalable de l'objet, sans corpus d'hypothèses unifiées en une problématique. On peut pourtant tout à fait contester qu'un tel modèle corresponde à la situation réelle de l'ethnographie. Celui qui s'engage dans une enquête de cette nature ne le fait certes pas l'esprit vierge, mais il se peut fort bien que son questionnement de départ soit extrêmement flou, et le demeure pour une longue période. Le premier objet de l'enquête n'est pas de répondre à des questions mais de découvrir celles que l'on va se poser, et il faut, pour cette simple découverte, du temps : le temps de comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux et de parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié » (Schwartz, 1993, p. 281). Le sociologue dépeint ce premier temps de la méthode de terrain où, se perdre, est nécessaire pour laisser le terrain révéler ce qui compte pour les personnes que nous allons rencontrer et interroger, pour oublier le cadre de notre pensée et accueillir l'ambiance, le mode de vie, les difficultés des habitants de notre terrain. L'exploration du terrain, c'est prendre en considération ce qui se présente et la manière dont cela se présente (Morel-Lab, 2014b, p. 199). Mais cette errance n'est pas une navigation incontrôlée, relevant d'un opportunisme méthodique, elle ne se fie pas purement à l'intuition, en tant que technique améliorée elle met en œuvre des outils et des savoirs élaborés : « C'est une question de navigation, et le bon marin est opportuniste, tenant compte de ce qui se passe, acceptant de se dérouter, faisant parfois demi-tour, saisissant aussi les occasions d'aller plus vite lorsque le vent et la mer le permettent. Le marin, comme on sait, est aussi scrupuleusement méthodique, ne laissant au hasard que strictement sa part, et contrôlant tout ce qu'il peut contrôler. » (Girin, 1989). À cette manière de vivre et de rythmer le terrain correspond la réalisation d'entretiens ouverts et semi-directifs, qui s'appuient sur un guide d'entretien, document de travail conçu autour de grands axes thématiques préalablement établis. Cette méthode de collecte des données intègre l'attention de laisser « la possibilité aux témoins interrogés d'exprimer des idées non envisagées a priori et susceptibles d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche » (Ducourtieux, 2006, p. 71). Ainsi, éluder le terrain est contradictoire, au regard du temps imparti sur l'étude dans son ensemble et en raison des informations qu'il délivre sur le contexte de collecte des données.

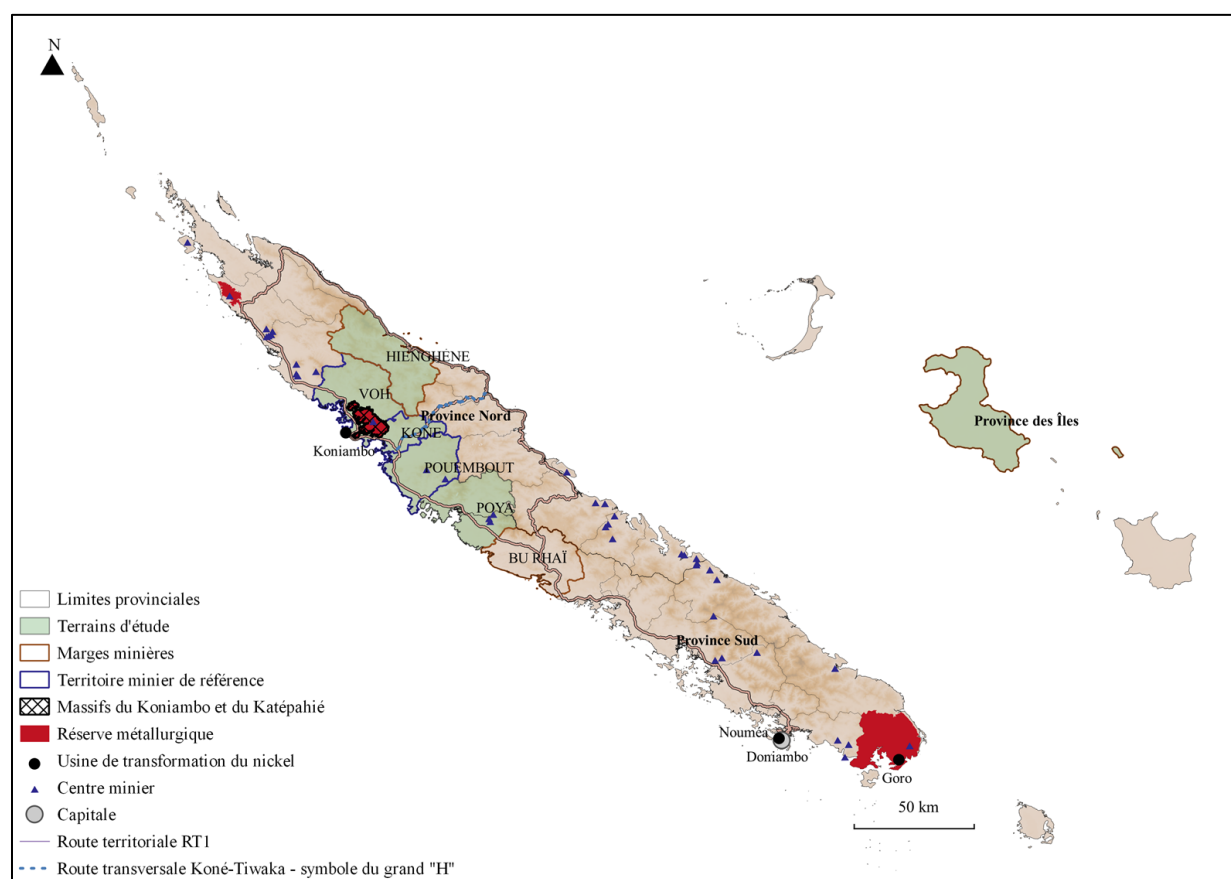
Le choix des sites d'étude est réfléchi d'un point de vue scientifique et opérationnel. Afin de problématiser la relation entre mine et mobilité par une approche multisituée, trois terrains sont choisis (Carte 2). Deux communes de départ des travailleurs, non minières, l'une îlienne intégrée à l'archipel des Loyauté, Drehu et l'autre au Nord-Est de la Grande Terre, Hyeehen, témoignent toutes deux d'itinéraires migratoires individuels différents. Le concept de mobilité est entendu pour rappel, comme une circulation interne au pays, non définitive, nécessitant quelques heures de voiture depuis l'usine dans le cas de Hyeehen, ajoutées à quelques heures de traversée de l'océan Pacifique pour rejoindre l'île de Drehu (Tableau 6).

Tableau 6 - Éloignement des marges minières étudiées avec l'usine du Nord, le territoire minier.

Trajet	Distance	Modes de transports	Temps de trajet ⁵⁸
Vavouto ⁵⁹ -Hyeehen	154 km	Bus ou voiture	2h30
Vavouto-Nouméa	300 km	Bus ou voiture	3h40
Nouméa-Drehu	185 km	Bateau ou avion	45 min
Total (Vavouto-Drehu)	485 km		4h25

Le troisième terrain VKP, est un regroupement de communes proches du massif nickélifère du Koniambo accueillant la plus récente usine métallurgique construite sur le territoire, l'usine du Nord. Décrit dans le chapitre premier et détaillé autour du projet de l'usine de Vavouto et de l'évolution urbaine et démographique de VKP, ce site n'est pas de nouveau approfondi dans les prochaines lignes (voir page 59).

Carte 2 - Un terrain multisitué entre territoire minier et marges de la mine



Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

⁵⁸ Le temps estimé correspond au temps imparti en voiture. Le temps d'attente des correspondances n'est pas inclus.

⁵⁹ Toponyme du plateau qui héberge l'usine du Nord KNS.

La première et principale catégorie d'enquêtés identifiée pour répondre à la problématique se compose des employés de l'usine KNS originaires de Drehu et de Hyeehen. Respectivement 94.4 % et 94.2% de la population sur Drehu et Hyeehen est recensée comme kanak⁶⁰. Notre échantillon comprend donc une majorité d'employés kanak complétée par les personnes qui se présentent comme métisses. La commune de Bu Rhaï, située sur la côte ouest de la province Sud, anciennement minière et qui présente un profil démographique diversifié -composé à 30.7% d'Européens, 35% de Kanak, 19% d'une appartenance autre, par des métisses et des Wallisiens-Futuniens- est intégrée à l'analyse, dans le panel de marges de la mine, à partir du travail mené par Antoine Briand (2021), étudiant de master 2.

Outre le caractère minier ou non et leur distance à la mine et à l'usine du Koniambo, d'autres variables différencient les marges entre elles. À celles démographique et géographique (côte ouest, côte est et ilienne), s'ajoute le facteur foncier. Hyeehen est représentative des terres marquées par la colonisation et les réserves indigènes⁶¹, en conséquence les inégalités de capital foncier sont fortes au sein des tribus, entre les clans. Les chefferies apparaissent déstructurées avec des terres coutumières à la faible superficie et aux lignées immigrées nombreuses, ce qui accentue la fragmentation sociale et rend les compétitions complexes à cerner (Esculier, 2000 ; Guiart, 2002). Contrairement à Drehu, établie comme réserve intégrale au XIX^e et XX^e siècle. À ce titre, l'historique foncier constitue un facteur de différenciation dans l'analyse comparative menée entre nos terrains.

« Nous on a une petite île. On a l'habitude de regarder l'horizon. Voir l'horizon. » C'est de cette manière que Charles décrit l'île Drehu dont il est originaire (superviseur KNS, originaire de Drehu, 43 ans, 23/04/2021, Vook). Il marque ainsi l'envie et la dynamique migratoire des habitants de l'île qui réalisent des mouvements pendulaires entre Drehu et la Grande Terre pour de multiples motivations liées à la santé, la scolarité, l'emploi, le loisir, l'entretien des liens familiaux.

Elle a été choisie parmi les trois autres îles Loyauté en raison de son importance démographique - 9195 habitants en 2019 (Iaai : 3400 ; Nengone : 5757 ; Tokanod : 86) - de son statut de capitale des Loyauté par l'accueil des institutions territoriales et administratives et du fait que des premiers entretiens ont confirmé l'absence de nombreux habitants partis travailler dans le secteur industriel, entre autres secteurs. Lors du dernier recensement en 2019, la commune compte 6766 personnes de plus de quinze ans. Il calcule pour les résidents 2528 emplois salariés soit 42.9% d'actifs en emploi dont 2.7% travaillent en dehors de la commune⁶². 62% de la population qui excluent les individus de moins de

⁶⁰ ISEE, recensement de 2019.

⁶¹ La réserve indigène est un espace foncier collectif kanak instauré par l'arrêté du 22 janvier 1868 réputé inaliénable, incommutable, incessible et insaisissable (Agniel, 2012, p. 266).

⁶² Le taux d'activité mesure la part des personnes actives (en emploi ou au chômage) dans la population des 15-64 ans il est de 62.3% à Drehu et de 70.8% en Nouvelle-Calédonie.

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en emploi dans la population des 15-64 ans, il est de 42.9% à Drehu et de 60% en Nouvelle-Calédonie.

quinze ans dépendent des revenus salariés des 38% employés sur et hors de la commune (hors ressource de subsistance et aides sociales)⁶³.

La commune de la côte est Hyeehen est déjà un site témoin retenu en 2016 dans le cadre de l'étude en sciences sociales NERVAL qui propose une méthodologie pour comprendre la valeur accordée aux lieux dans un contexte minier. Dans le cadre de l'approche multiscalaire, elle présente l'intérêt d'une unité culturelle avec le territoire minier étudié de Vook, modelant ensemble l'aire coutumière Hoot ma Whaap⁶⁴. Hyeehen se caractérise d'une part par un éloignement maximal avec les sites miniers et métallurgiques – elle est la seule de la côte Est à ne pas bénéficier de système de navette – et d'autre part, par de fortes inégalités de conditions de vie, les plus élevées à l'échelle de la province Nord (Roussineau, 2020). En 2019, la marche est le moyen de transport privilégié pour la moitié de ses habitants, bien que la part d'emploi de la voiture augmente entre 2009 et 2019 (Carte 5 ; Lion, 2022). Une proportion importante de sa population vit dans des foyers comptant huit à quatorze personnes (Herrenschmidt et Le Meur, 2016, p. 44), les habitants expriment le besoin d'une décohabitation, accompagné de la volonté d'un retour vers le territoire ancestral (Nauleau et Wickel, 2012, p. 19). Des faits soulignés, car contextuels et explicatifs des résultats présentés dans le chapitre septième sur les investissements dans les voitures et les maisons claniques réalisés par les salariés de l'usine.

La vallée de la Hyeehen est dominée dans les années soixante par la caféiculture et l'élevage concentré autour d'un grand propriétaire (Coulange *et al.*, 2020). Elle se dessine aussi par des cultures vivrières discontinues dont la fonction autarcique est complétée par une ouverture vers un marché local étroit, l'hôtel de Koulnoué et des consommateurs extérieurs grâce au colportage (Herrenschmidt et Wickel, 2011 ; Saussol, 2011). Actuellement l'agriculture vivrière est conditionnée par le droit d'usage des clans sur les parcelles et l'agriculture marchande voit son potentiel réduit, principalement concentré dans les vallées de Tanghène et de Tipindjé. Un diagnostic territorial de 2012 identifie le secteur économique comme problématique majeure sur la commune. Il argumente autour des contraintes vécues par les habitants : le découragement face aux difficultés pour monter son entreprise, le chômage des jeunes qui entraîne des activités parallèles parfois illicites telles que le trafic de cannabis, le coût de l'investissement pour développer une activité et le statut foncier souvent générateur de tensions et donc d'inertie (Nauleau et Wickel, 2012, p. 32). La commune compte 2454 habitants dont 1932 personnes de plus de quinze ans. Le dernier recensement en 2019 établit 699 emplois salariés soit 36.2% d'actifs en emploi dont 20%

⁶³ Un biais existe dans ces données issues du recensement lié à la difficulté de savoir comment varient les déclarations de résidence des individus en raison de la multi-résidentialité et l'importante mobilité des néo-calédoniens. Par exemple, deux employés originaires de Hyeehen : l'un est propriétaire d'une maison sur Kooohnê et se considère résident de cette commune, l'autre loue sur VKP, construit une maison sur Hyeehen où sa famille vit et dans laquelle il retourne à chaque repos et se déclare donc résident de Hyeehen.

⁶⁴ Voir la sous-section 7.1.3.

travaillent en dehors de la commune⁶⁵. 63% de la population qui excluent les individus de moins de quinze ans dépendent des revenus salariés des 37% employés sur et hors de la commune (hors ressource de subsistance et aides sociales).

La population se répartit entre le village à l'estuaire de la Hyeehen et dans les vingt tribus localisées en bord de mer ou dans les zones accidentées de la chaîne montagneuse et du fond de vallée. Territoire au cœur de la revendication indépendantiste, Hyeehen présente les stigmates de cette histoire et demeure actuellement un lieu de réflexion politique et idéologique (Nauleau et Wickel, 2012). La commune se caractérise par un relief accidenté, une forte contrainte pour ses habitants mais aussi un attrait touristique reconnu, notoriété acquise à partir des années 1990 et dont le développement de l'activité est associé à la volonté de préserver la biodiversité avec par exemple la mise en réserve du Mont Panié depuis 1951 (Bodmer, 2011 ; Bellec, 2019). L'accueil des touristes chez l'habitant en tribu est initié dans les années 1980 par Jean-Marie Tjibaou (Bouard, 2012, p. 369). Cette emphase touristique est une variable commune à Hyeehen et Drehu⁶⁶. Cette dernière est de plus témoin d'un tourisme de croisière depuis 1995.

⁶⁵ Le taux d'activité est de 57.5% à Hyeehen. Le taux d'emploi est de 36.2%.

⁶⁶ C'est également le cas de nombreuses autres communes dans le pays.

Photographies 2 - Le village et un jardin vivrier kanak à Hyeehen (Hyeehen, février 2022, Boudjema).



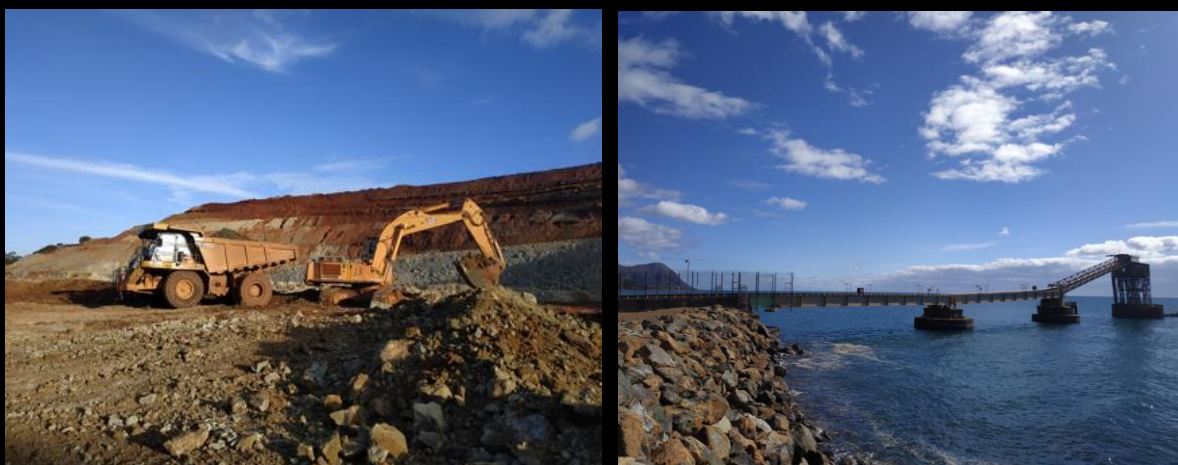
Photographies 3 - Les activités vivrières sur l'île de Drehu (Drehu, janvier 2021, Bourassin et Boudjema).



Photographies 4 - Le territoire minier de VKP et l'usine du Nord (mars et juin 2022, Boudjema).



Photographie 5 - Les paysages miniers en Nouvelle-Calédonie (2020, Boudjema).



Ainsi, les marges de la mine sont étudiées par Hyeehen commune de la côte est au niveau de vie en dessous des moyennes provinciales, Drehu, île capitale au flux circulatoires intenses, toutes deux orientées vers le tourisme et enfin dans une moindre mesure Bu Rhaï ; ancienne commune minière à l'ouest intégrée à l'analyse des marges minières du fait que « L'enjeu temporel, par exemple selon qu'on se situe dans l'avant, le présent ou l'après de la mine, ou encore en fonction de la profondeur historique de la présence minière dans un endroit, joue fortement sur l'interprétation, la compréhension et les attentes locales. » (Banaré et Le Meur, 2014a, p. 7). Elle ajoute une dimension compréhensive au sujet de la définition d'une marge minière et des trajectoires économiques entrepreneuriales (chapitre 5) ou encore de la représentation sociale de la ressource.

2.4 Approche générationnelle et indicateur de dépendance au secteur du nickel, critère spatial, temporel, affectif et financier de discrimination des enquêtés

À travers cette recherche multisituée nous souhaitons identifier, comprendre et partager – par des entretiens compréhensifs, de l'observation (Annexe 2) et de l'immersion – les espaces d'action des employés en adoptant une vision systémique des personnes et des réseaux qu'ils côtoient.

Le choix des enquêtés est raisonné selon l'indicateur de dépendance au secteur. La dépendance financière est un critère initial, les salariés sont identifiés comme la catégorie qui renseigne en premier lieu les circulations matérielles et immatérielles entre les territoires. À celle-ci s'ajoute la dépendance spatiale, elle traduit la distance entre l'usine et la tribu à laquelle les salariés déclarent appartenir. La dépendance affective est considérée par l'analyse des représentations sociales de la mine. La dépendance temporelle est, elle, prise en compte par l'approche générationnelle que nous développons. « Si l'évolution de la société kanak se manifeste dans la succession des générations plutôt que dans les itinéraires individuels – des migrants, par exemple –, elle n'en est pas pour autant jouée d'avance. » (Naepels, 1999, p. 268). L'auteur estime que le temps, à travers la succession de générations d'individus dont le vécu et les manières de penser changent, influe en premier lieu sur l'évolution de la société kanak avant les dynamiques migratoires. Il accorde alors une importance au temps dans l'analyse de cette évolution. Cette observation a été antérieurement réalisée lors d'une étude sur la perception⁶⁷ des phénomènes naturels, les cyclones notamment, sur l'île d'Iaai (Sabinot *et al.*, 2018). À nouveau, le terrain mené sur Hyeehen particulièrement, a relevé l'intérêt et la pertinence d'une approche générationnelle, liée à la différence de représentation sociale du développement de la commune entre les individus qui ont connu et se remémorent l'époque de Jean-Marie Tjibaou et les plus jeunes dont ce

⁶⁷ La perception est la manière dont le cerveau traduit un flux émanant des sens. La représentation est l'intégration du résultat de la perception dans un contexte cognitif bi-dimensionnel : la dimension individuelle de l'expérience et la dimension collective de la culture. La notion de représentation sociale est définie dans la section 7.4 du chapitre 7 (p.291).

n'est pas le cas. Sur Drehu, cette idée d'une approche générationnelle se renforce en entendant les souvenirs de certains retraités de la SLN liés aux avantages sociaux (mutuelle et syndicat) corrélés à une époque et à leur emploi à l'usine. Cette approche se base sur la coïncidence du contexte social, politique, économique et du contexte industriel avec l'entrée en phase active de l'individu (Tableau 7).

Tableau 7 - Approche générationnelle : schéma de correspondance entre mémoire potentielle, vécu et production du discours des salariés et ex salariés du secteur du nickel.

Période correspondante à la vie active	<i>Transitoire</i>	<i>Projet usine du Nord</i>	<i>Entrée en production usine du Nord</i>	<i>Contemporaine</i>
Boom du nickel	1967-1971	1986-1998		2022
Récession du nickel	1974		2011	
Naissance entre :	>1975	1975-1990	1990-2000	2010-2023
Age aujourd'hui	50 et +	40-50	30	20-25
20 ans en :	1990	2000	2010	2020
Contexte vécu	Fin de l'Indigénat en 1946. Insertion des Kanak dans le secteur industriel, de façon croissante à partir de 1940. 1925 : création du syndicat des ouvriers et des employés de l'industrie minière. Période transitoire vers un nouveau modèle politico-social suite aux Accords et au rééquilibrage. Période des Événements. Ceux qui avaient au moins 20 ans ont pu se mobiliser pour le « projet pays » de l'usine du Nord. Comprend les retraités du secteur.	Période de construction de l'usine. 20 ans en 2000 ou 1990, leur phase active démarre avec les Accords. Ils ont pu se mobiliser pour le projet pays et travailler à son élaboration. Cette catégorie et celle d'avant présentent la spécificité d'avoir connu potentiellement les différentes phases de l'usine, élaboration et débat politique, construction et mise en production.	Ils ont pu travailler à la construction de l'usine et vivre les deux phases de démobilisations. 2013 : chute cours du nickel, fermeture d'un four sur KNS, démobilisation.	Il s'agit de la nouvelle génération dont l'usine représente un emploi et le « combat des Vieux », c'est-à-dire plus le leur.
Hyeehen	Caféiculture.	Décès de Jean-Marie Tjibaou.	Flux Hyeehen→VKP pour les contrats de construction de l'usine. Mobilisation pour le « projet pays ».	

			Construction de la route transversale Koné-Tiwaka.	
Drehu	1969 : mutuelle du nickel et comité d'entreprise.	1995 : début du tourisme de croisière.		2022 : Inauguration de l'aéroport international Wanaham et de l'hôtel Wadra Bay.
Bu Rhaï ⁶⁸	Leurs parents ont pu travailler dans les sites extractifs de la commune ⁶⁹ et leur transmettre des savoirs, des idées <i>etc.</i>	La sous-traitance minière des sites de construction de l'usine du Sud (2000) et du Nord (2007) et de la réouverture de la mine de Tiébaghi (1997) intègre les entreprises locales.	2010 : Prospections minières par l'entreprise Montagnat. 2008 : Classement de la Zone Côtière Ouest (ZCO) au patrimoine mondial de l'UNESCO.	2018-2019 Prospections minières par l'entreprise SLN.

L'approche générationnelle illustrée par le Tableau 7 présente quatre périodes que les individus rencontrés ont pu vivre.

Les individus qui ont eu 20 ans en 2020 témoignent du vécu de la période contemporaine.

Les individus qui ont eu 20 ans en 2010 ont vécu l'entrée en production de l'usine du Nord et la période contemporaine. Ils ont pu participer à la construction de l'usine et faire partie des travailleurs démobilisés en 2010 et 2013.

Les individus qui ont eu 20 ans en 2000 ont vécu les périodes précédemment évoquées ajoutées à celle de la phase projet de l'usine.

Les individus qui ont eu 20 ans en 2000 ont vécu les périodes précédemment évoquées ajoutées à celle nommée transitoire du fait de la transition vers un nouveau modèle politico-social suite à la signature des Accords et à la politique publique de rééquilibrage.

Pour chaque période est renseignée les événements marquants en lien avec les trois marges de Drehu, Hyeehen et Bu Rhaï et pour certains en lien avec la mine. Ce tableau est un outil mobilisable pour contextualiser et analyser les extraits d'entretiens présentés. Il est aussi une référence temporelle des dates clés de la mine en Nouvelle-Calédonie.

Le noyau des enquêtés se compose des employés de l'usine du Nord, de la mine du Koniambo et de quelques sous-traitants. Salariés du secteur et résidents partiellement ou non sur une ville minière, ils présentent le premier degré de dépendance financière, temporelle, affective et spatiale. Cette première catégorie d'enquêtés est complétée par les acteurs du secteur minier qui gravitent autour des employés et dont le salaire dépend aussi du secteur. La troisième catégorie se compose des conjoint(e)s qui forment un ménage avec le salarié, dépendant financièrement de la ressource et avec un rapport affectif, spatial,

⁶⁸ Cette ligne a été complétée en collaboration avec A.Briand.

⁶⁹ Les mines sur Bu Rhaï sont ouvertes à partir de 1890 et ferment successivement dans les années 1950, 1960 et 1970.

financier davantage engagé que la famille élargie (cousins, oncles, beau-frère *etc.*) qui bénéficie parfois de la présence d'un salarié du secteur dans leur entourage (prêt de matériel, transfert de savoirs, dons financiers *etc.*). Le dernier degré de dépendance est constitué par les habitants qui ne bénéficient d'aucunes ressources financières directes et indirectes issues du secteur minier et dont aucun membre de la famille ne travaille dans le secteur. Le degré de connaissance du sujet participe à la construction de l'indicateur de dépendance (Figure 7), par exemple les institutionnels ont des emplois qui impliquent des débats sur le sujet, ils sont intégrés à la catégorie deux de dépendance.

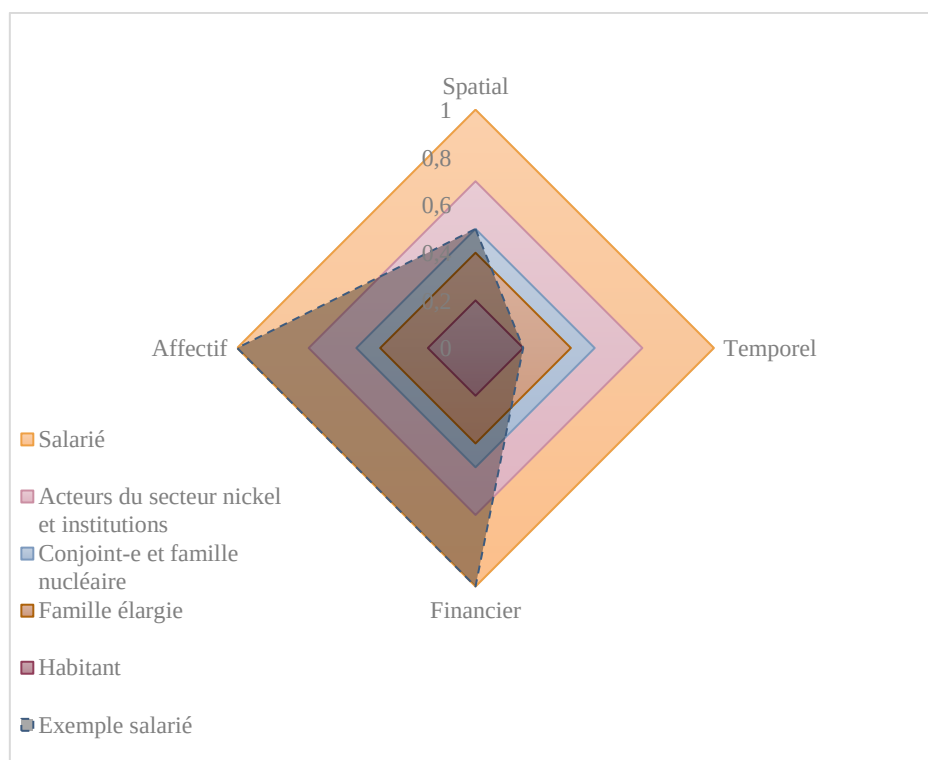


Figure 7 - Schématisation des enquêtes par le prisme de l'indicateur de dépendance à la ressource.

Ce schéma se lit à la fois dans sa fixité, avec les salariés qui ont un indicateur de dépendance proche de 1 et les habitants proches de 0 et aussi dans le particularisme de chaque enquêté, représenté par les pointillés. Un salarié peut présenter un score de 1 sur le critère financier et affectif, de 0,5 sur le critère spatial car il partage sa vie entre Hyeehen et VKP le territoire minier et de 0,2 sur le critère temporel car il a 20 ans et présente peu de souvenirs associés à la mine dans le pays (Figure 7).

Le terme d'échantillon, largement employé, est pourtant mal adapté à la démarche qualitative car il porte en lui l'idée de la représentativité, inopérante dans la mise en œuvre d'entretiens compréhensifs où il s'agit avant tout de bien choisir ses informateurs (Michelat, 1975 ; Kaufmann, 2016, p. 43). « Dans la recherche qualitative, le caractère significatif des critères habituels (âge, profession, situation familiale, résidence) devient moins opérant : ils fixent le cadre mais n'expliquent pas, alors que l'histoire de l'individu explique. » (Kaufmann, 2016, p. 40). Selon l'objet d'étude, une seule personne peut présenter

l'histoire de vie et le parcours qui font d'elle la personne ressource à interroger. Le choix d'un enquêté par la trajectoire qu'il présente est privilégiée à l'idée de ce que pourrait être la représentativité des personnes rencontrées.

Les salariés de l'usine originaires de Drehu et Hyeehen sont principalement kanak. Si cela donne une vision partielle, car centrée sur une seule communauté du pays, cela renseigne pour moitié des dynamiques du secteur du fait que 54% des emplois liés au nickel sont occupés par des Kanak. Pour élargir le spectre d'affiliation communautaire des enquêtés la commune de Bu Rhaï complète le panel des marges minières.

Cent cinquante-quatre (154) entretiens ont été réalisés dans le cadre de la thèse, complétés par six (6) entretiens sur la commune de Bu Rhaï dans le cadre de l'étude de Briand (2021) et trente (30) entretiens sur la commune de Yaté menés avec Benoît Martel, étudiant en master 2 de géographie. Cent soixante-douze (172) enquêtés ont été interrogés, les entretiens peuvent concerner une à trois personnes simultanément. Une même personne est vue une à quatre fois. L'illustration ci-dessous détaille le nombre d'individus rencontrés selon leur statut d'intérêt. La plupart des enquêtés sont entrevus pour une facette de leur identité, mais huit (8) individus présentent deux statuts d'intérêt pour l'étude, par exemple un chargé de RSE et maire, un entrepreneur et ancien salarié du secteur, c'est pourquoi le total d'individus s'élève à cent quatre-vingt-quatre personnes (184) sur le Tableau 8.

Tableau 8 - Nombre d'enquêtés interrogés selon le statut pour lequel ils sont rencontrés (enquêtes de 2020 à 2022).

Statut	Nombres d'individus	%	Détails
Salarié du secteur nickélifère	35	17	
Collectivité territoriale	23	13	Maire, secrétaire général, adjoint, chef de département <i>etc.</i>
Acteur du secteur nickélifère	22	12	PDG, RSE, DIMENC, Chef de centre, Consultant <i>etc.</i>
Ancien salarié	16	9	
Entrepreneur	14	8	Taxi, ambulancier, BTP, entretien espaces verts.
Secteur agriculture	11	6	
Retraité du secteur nickélifère	10	6	SLN : usine Doniambo, mines de Poro et Népoui.
Membre de la famille d'un salarié	8	4	
Stagiaire Poro CACES	8	4	
Acteur de la recherche scientifique	7	4	IAC, IRD, UNC
Habitant sans lien à la mine	6	3	
Conjoint-e	4	2	
Organisme micro-crédit	4	2	ADIE
ONG- Association environnementale	4	2	
Coopérative et Unité provinciale de transformation et de vente de produits vivriers	4	2	UCPA, UCPM <i>etc.</i>
Secteur tourisme	3	2	
Service technique communal	3	2	
Secteur pêche	2	1	
<i>Total</i>	184	100	

L'Annexe 3, l'Annexe 4 et l'Annexe 5 détaillent l'échantillon pour les terrains menés sur les marges de Drehu et de Hyeehen.

Encadré 6 - Questionnement croisé et analyse des entretiens

Accompagnée sur le terrain par E.Roussineau, une économiste du programme de recherche du CNRT « Impact de la mine sur les territoires », un questionnement croisé, entre économie et géographie, a été mené en début d'étude, ce qui s'est révélé être un atout pour la complétude du matériau recueilli. Cette double approche éclaire certains sujets abordés, ceux-ci relèvent de la fiscalité minière, des entreprises minières comme opérateurs de développement local. Des responsables des services RSE ont été entretenus et ont permis le recueil de données qui abordent les relations opérateur minier-communauté et l'acceptation sociale des projets d'extraction et de métallurgie. Pour autant cette méthode de 'double entretien' avec deux objectifs, une demande de données économiques et des questions qualitatives, présente un biais et entraîne des difficultés dans la conduite de l'entrevue. La demande d'un partage des données provoque une réserve chez l'informateur qu'il faut ensuite outrepasser lors des questions en géographie. Il est certain que chaque enquêté mesure ses propos et émet des réserves en gardant en tête que le binôme d'enquêtrices recueille des données pour servir un programme de recherche sur le secteur de la mine. L'idéal est de démarrer par les questions semi-ouvertes et de finaliser par une demande de données, autant que possible cette chronologie était privilégiée. Ce questionnement croisé concerne la première vingtaine d'entretiens menés au début de l'étude.

L'analyse postérieure des entretiens, enregistrés, retranscrits et codés à partir du logiciel ©RQDA, package de R⁷⁰, a porté sur l'analyse de la production du discours⁷¹ autant que sur les thématiques listées dans les guides d'entretiens.

⁷⁰ Ce logiciel permet de coder intuitivement les textes retranscrits au moyen de thématiques organisées selon une structure arborescente. En utilisant des opérateurs booléens, il extrait des segments de texte liés à un code (Annexe 6).

⁷¹ « Qui prononce les phrases et pourquoi les prononce t'il ainsi ? » (Kaufmann, 2016).

Conclusion. La limite du territoire minier.

Cette étude, avant de se matérialiser manuscritement, est une approche compréhensive en posant le terrain comme la méthode appliquée. De l'expérience du terrain émergent des réflexions plus générales, suivant la voie des effets à la cause et de l'expérience à la théorie. Pourtant, ce n'est pas exactement la manière dont nous procédons. La première étape est bien de faire parler le terrain, laisser les questions apparaître et construire la problématique par allers-retours. Le questionnement autour de la ressource en nickel sans qu'elle soit présente sur certains terrains permet l'instauration spontanée de ce fonctionnement. Il faut voir quelle importance revêt la mine pour les habitants de ses marges. À ce moment précis, nous ne sommes pas bien sûr de savoir quoi chercher et quoi trouver. Cette errance sur le terrain, bien que déroutante ou « inconfortable » est révélatrice des orientations à donner au sujet. Puis, nous arrivons à ce moment où les hypothèses sont émises et le terrain est de nouveau parcouru avec ces propositions. C'est pourquoi, en effet, les approches inductives et hypothético-déductives ne nous semblent pas en stricte opposition (Lefebvre *et al.*, 2009) car c'est à partir des deux approches que nous avons procédé, avec une prédominance pour la démarche inductive.

Le raisonnement est progressif, à partir de la question des transformations socio-spatiales induites par la mine sur les espaces qui en sont exempts, le concept de marge est mobilisé pour élargir à la définition donnée au territoire et au territoire minier. La recherche s'oriente sur la limite donnée au territoire minier, ou s'arrête-t-il en Nouvelle-Calédonie et donc, comment définir une marge de la mine ? La problématique plus générale rejoint des questionnements récemment émis : la Nouvelle-Calédonie ne serait-elle pas une enclave minière unique (Filer *et al.*, 2017 ; Le Meur, sous presse) ? Ce chapitre pose les questionnements et le positionnement théorique adopté, les premières réponses apportées sont celles de la littérature. Les chapitres suivants, à travers les parties deux et trois du manuscrit répondent à la problématique à l'aide des données collectées sur le terrain.

La modélisation de l'espace en deux territoires, minier et non minier, permet l'analyse du processus de recomposition et de ce qui les lie, ces circulations qui sont des variables de leur transformation. Le premier lien à avoir été pensé est celui des flux des travailleurs. Pour étudier cet objet de recherche, l'approche multisituée à partir d'un terrain archipélagique est adoptée. Le terrain archipélagique se constitue du territoire minier de VKP et de trois marges, la commune de Hyeehen sur la côte est, l'île de Drehu et la commune de Bu Rhaï sur la côte ouest, intégrée à titre comparatif à partir des résultats de Briand (2021). L'approche multisituée se traduit par un intérêt pour les trajectoires d'individus nomades entre plusieurs lieux plus ou moins distants et imbriqués, dans lesquels ils projettent des pratiques, des activités, des relations sociales et des représentations multiples, faisant de ces lieux des espaces d'actions, à la propre mouvance interne. Cette définition du territoire multisitué fait émerger l'idée d'un territoire réticulaire minier, constitué d'îlots plus ou moins polarisés par la ressource, une réadaptation du territoire réticulaire fondé par Joël Bonnemaïson et appliqué à la mine (Bouard et Boudjema, 2024).

Conclusion Partie I. Dans le cadre d'une politique publique territoriale de rééquilibrage, une nouvelle approche de la mine en Nouvelle-Calédonie à travers l'étude des marges.

En Nouvelle-Calédonie les recherches scientifiques en sciences sociales qui ont pour objet d'étude le nickel ciblent les communes minières. La littérature évoque de plus en plus l'intérêt et la nécessité de porter le regard au-delà de la localité minière afin de mieux saisir les enjeux et les impacts de l'activité extractive et métallurgique. Le questionnement initial sur les transformations socio-spatiales induites par la mine est devenu une réflexion sur la socio-spatialisation des activités minières et métallurgiques et ses effets plus généralement. La politique publique de rééquilibrage donne une réalité institutionnelle au concept de marge en plus de sa réalité physique, la côte nord-est de la Grande Terre et les îles Loyauté étant exemptes de la ressource. Elles sont des marges minières car le nickel est un moteur important en termes d'emploi et de développement aménagiste sur les communes minières et d'autre part parce que des habitants de ces marges les quittent pour aller travailler à l'usine ou à la mine.

Cette approche du territoire minier par sa marge ne doit pas être enfermante ou emprisonnante – en rappel à la citation de Claude Raffestin en introduction – cette modélisation spatiale sert l'analyse mais reste remise en question tout au long de ce travail. Le concept est pertinent tant que la marge existe pour les acteurs et est vécue de la sorte par ceux qui y vivent (Sérandour, 2020, p. 22). Au-delà du fait que la marge rencontre une réalité institutionnelle et dans l'espace physique, elle participe à la définition donnée au territoire minier en raison du vécu partagé par les travailleurs rencontrés, d'un équilibre à trouver entre les pratiques et les valeurs des marges et territoire minier. C'est l'objet du prochain chapitre.



Bourassin, 2021

DEUXIÈME PARTIE. CIRCULER ENTRE MARGE ET TERRITOIRE MINIER.

La marge minière contribue à définir le territoire néo-calédonien, la partie première montre sa résonance dans les politiques publiques et l'espace physique, nous voyons en deuxième partie qu'elle rencontre une réalité auprès des salariés de l'usine qui recherchent un équilibre entre territoire d'origine et territoire minier qu'ils opposent culturellement, temporellement, spatialement. D'abord étudié dans le vécu d'une confrontation, chaque espace est ensuite analysé successivement.

De cette partie émerge la définition de la marge minière en Nouvelle-Calédonie par le prisme du modèle spatial de la mine, de la circulation des travailleurs et par la viabilité dont elle fait preuve, mettant en avant le sens relationnel de la marge.

S'appuyer sur un modèle spatial de la mine permet de questionner la singularité de la marge minière, dans son homogénéité ou sa multiplicité. La marge est définie à travers les différences vécues par les salariés du nickel qui expérimentent différents espaces d'actions.

La circulation migratoire des employés du nickel montre que la marge n'est jamais quittée définitivement, des liens avec la famille et le territoire, qui fondent l'identité, sont entretenus à distance pour envisager un jour le retour. Ce sont ces liens qui favorisent la viabilité de la marge minière et la résilience de la famille.

La deuxième partie de ce manuscrit présente la définition de la marge minière par le prisme de sa réciprocité avec le territoire minier, ou chaque espace contribue au changement mais aussi au maintien de l'autre, pour une part reflétée par le vécu des salariés du nickel qui naviguent entre les deux territoires. Quelle est la trajectoire de développement de la marge et quel engagement⁷² les travailleurs ont-ils avec les territoires minier et non minier ? Le paradigme de la circulation des salariés révèle l'interaction des espaces d'action qu'ils foulent et qu'ils vivent, confluant avec la thèse développée par la sociologue Belton Chevallier (2009) à propos des mobilités qui rendent compte des modes d'articulation des deux sphères privée et professionnelle. Cette seconde partie s'équilibre entre le chapitre troisième qui décrit les déstabilisations sociales et individuelles engendrées par le salariat et la circulation migratoire, circulation migratoire décrite tout au long du chapitre quatrième, tandis que le chapitre cinquième argumente la réciprocité entre la marge et l'économie monétaire du territoire minier, arguant une adaptabilité de la coutume et une viabilité de la marge. Le chapitre trois considère deux espaces géographiques, territoire minier et marges, le chapitre quatre renseigne le territoire minier quand les employés quittent la marge pour aller y travailler et le chapitre cinq considère la marge minière. Cette partie conclue sur la définition donnée à la marge minière en Nouvelle-Calédonie à partir du modèle spatial de la mine.

⁷² Au sens d'engagement dans le monde, « a dwelling perspective » (Ingold, 1993 ; Sabinot et Lescureux, 2019).

Chapitre 3. Confrontation spatiale, temporelle et culturelle entre l'entreprise minière et métallurgique et la tribu kanak : « deux mondes qui s'entrechoquent ».

“The consciousness of a profound moral loss in interacting with capitalism triggers the revitalization of traditional economic practices in resistance.”

(McCormack et Barclay, 2013, p. 14).

Depuis près d'un siècle et demi l'évolution socio-économique de la Nouvelle-Calédonie est liée au développement de l'activité minière et métallurgique qui entraîne des mécanismes territoriaux et sociétaux spécifiques à l'archipel. La circulation des employés du secteur du nickel apparaît comme un phénomène au cœur des transformations spatiales et sociales à l'œuvre sur les territoires miniers et les espaces de marges. À partir d'une étude géographique sur l'individu qui quitte sa tribu pour aller travailler sur un territoire minier, nous montrons comment les transformations socio-spatiales induites par la circulation dans le secteur du nickel traduisent d'une confrontation entre « deux mondes », sphère économique et sphère culturelle, coutumière kanak. Après avoir relaté l'implication des politiques publiques et la répartition de la ressource en nickel dans l'espace, ce sont dans ce chapitre le vécu et la pratique des territoires par les salariés qui donnent une réalité à la marge. Si le choix du mot confronter s'explique par le souhait de matérialiser le face à face traduit par les enquêtés dans leurs discours, pour autant ce terme ne signifie pas qu'il n'y a qu'opposition entre tribu et entreprise. À ce titre, nous soulignons les ajustements et les recherches d'intégration territoriale mis en œuvre par les entreprises minières et métallurgiques pour avancer vers des terrains d'entente et consolider leur ancrage local au sein du tissu culturel kanak ; parfois pour contenter et encourager l'acceptabilité sociale d'un projet minier, parfois par conviction des cadres et des responsables de sites miniers. Inversement, la coutume et les coutumiers pénètrent aussi ce monde de l'entreprise, souvent associé au capitalisme minier. Cette dynamique matérialise l'enchâssement des échelles sociales et économiques et le recoupement des espaces de gouvernance entre tribu et entreprise.

Les travaux de Raffestin (1980) dans 'Une géographie du pouvoir' envisage la ressource comme ce qui cristallise l'opposition entre les acteurs en tant qu'objet de négociation. L'attention se porte sur les synergies existantes ou non entre les acteurs : comment ils participent aux négociations, à quelles échelles les décisions sont prises et quels acteurs sont absents, afin d'interroger les processus de production de la ressource. Dans ce chapitre, l'idée d'une confrontation est structurée théoriquement autour de la notion d'espace gouvernable pour mieux éclairer la perception des salariés d'un « choc », d'une rencontre entre entreprise et tribu. Cette notion vise à identifier les interactions et les hiérarchies entre régimes de gouvernance spatialisés, celui de la tribu et de la coutume étant antérieures à l'activité

minière et ses entreprises. Comme le souligne la citation introductive de McCormack et Barclay (2013) sur la réactivation des pratiques économiques traditionnelles dans un contexte capitaliste, l'engagement dans les métiers du secteur extractif et métallurgique ravive l'attachement aux valeurs identitaires kanak, qui se fondent sur le lien à la nature et à la coutume.

Dans un premier temps, nous décrivons la confrontation spatiale observée entre le monde économique et celui de la coutume lors de la valorisation des terres coutumières. Elle peut engendrer des compensations implicites liées à la cession de la terre, de l'ordre d'enjeux politico-coutumiers irréguliers et iniques. Dans un second temps nous montrons que cette confrontation est aussi temporelle. Les employés éprouvent deux rythmes, ceux de l'usine et ceux des événements coutumiers, qui les obligent à opérer des choix. Même si, désormais, des ajustements sont opérés par certains opérateurs miniers pour s'intégrer à la temporalité de la culture locale. Dans un troisième temps, nous témoignons d'une confrontation culturelle entre le monde économique et le monde culturel kanak. Elle s'opère à l'échelle de l'individu qui exprime son tiraillement entre les « deux mondes » et témoigne d'une recomposition de son identité. La circulation des personnes provoque une mise en opposition des systèmes de valeurs qu'elles partagent en ces différents lieux qu'elles parcourent. Nous verrons comment leur identité se construit à partir des représentations que les autres se font de leur environnement, du lieu dont ils sont originaires. Nos origines et l'image que les autres ont de ce milieu – le paysage, la culture - participent à la construction de notre identité et peuvent impacter nos trajectoires. L'exemple donné est le choix pour les recruteurs d'employer des Kanak et pour les Kanak le choix d'entreprendre des projets individuels.

En dans un quatrième et dernier temps, nous dépasserons le vécu d'une confrontation pour illustrer les situations qui témoignent non pas d'une contradiction mais d'une interaction entre les deux espaces de gouvernance du territoire minier préexistant et de la marge, matérialisée par la vision présentée par ses habitants. Jusqu'à présent, le terme marge est écrit au singulier, considéré comme concept du cadre théorique. Qu'en est-il de la singularité et de l'hétérogénéité de la marge ? Les marges minières se distinguent par des trajectoires qui témoignent d'une polarisation par la ressource, un argument conceptualisé à travers le modèle spatial de la mine présenté dans sa version simple en quatrième partie de ce chapitre et dans sa version aboutie en conclusion de la partie II du manuscrit⁷³. Ainsi, est-il question de « deux mondes » qui se confrontent ou d'une polarisation de l'espace par la ressource en nickel ?

⁷³ Ce modèle est particulièrement mobilisé dans le chapitre sixième par le prisme de la zone d'action des chargés de RSE et de la sphère d'influence de l'entreprise minière et métallurgique.

3.1 La confrontation spatiale en terres claniques et coutumières

3.1.1 Des terres coutumières valorisées économiquement

Extrait 3 - Citation de Paul Néaoutyine, homme politique indépendantiste kanak et actuel président de la Province Nord, issue de la revue d'expression culturelle kanak Mwâ Vée.

« La terre doit aussi pouvoir être attribuée ou mise à disposition pour des activités économiques capables de répondre aux besoins immédiats et à long terme de la population. Ces principes constituent nos axes de mobilisation actuelle afin que l'usage de la terre nous conforte dans notre culture et réponde à nos objectifs de développement dans le monde moderne. » (Néaoutyine, 1993).

Les différentes périodes qui temporalisent la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie ont en commun le souhait de remédier à la spoliation des terres kanak en parallèle d'inciter à la mise en valeur de ces terres selon le régime de propriété privée (Mapou, 1999, p. 144). Le foncier est l'un des supports du rééquilibrage territorial avancé par les accords de Matignon-Oudinot en 1988. Ces accords amorcent le développement économique des terres coutumières, une valorisation invariablement issue d'une décision collective. En 1988, à la suite des accords, la création de l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (ADRAF), un établissement public d'État, entame la période de restitutions et de redistributions des terres dans le cadre de la réforme foncière.

Ce rééquilibrage foncier s'est illustré par divers outils tels que les Zones de Développement Prioritaires (ZoDeP), les Opérations Groupées d'Aménagement Foncier (OGAF⁷⁴) ou encore la mise en place en 2011 d'un Fonds de Garantie sur Terres Coutumières (FGTC) (Bouard, 2012 ; Pantz, 2015). Ce fonds doit permettre d'attirer les investisseurs malgré le statut organique insaisissable d'une terre coutumière. En 1993, au même moment où Paul Néaoutyine partage son avis dans la revue Mwâ Vée, cité en introduction (*Extrait 3*), l'anthropologue Isabelle Leblic écrit que le développement économique est l'un des facteurs exogènes qui influence les représentations du foncier. L'insertion des Kanak dans des projets économiques les incitent à repenser leur rapport à la terre. Les actions publiques et la représentation sociale de la terre coutumière conditionnent l'adéquation du développement économique avec la valorisation de la terre coutumière. L'actuel président de la Province Nord pense nécessaire et réaliste l'utilisation des terres coutumières à des fins économiques. Son opinion, qui est largement partagée désormais, marque une volonté de faire évoluer le foncier coutumier.

⁷⁴ Les OGAF sont des Opérations Groupées d'Aménagement du Foncier. Ce dispositif de développement territorial existe depuis 1992. Il repose, d'une part, sur l'existence d'une association locale, souvent constituée par des producteurs ruraux, et d'autre part, sur la mise en place de comités locaux de discussion composés par des acteurs locaux et différents services techniques (Bouard, 2012, p. 22).

La Loi organique du 19 mars 1999 établit trois catégories de foncier en Nouvelle-Calédonie : elle différencie la propriété privée, les domaines des collectivités publiques et enfin les terres coutumières. Ces dernières illustrent la confrontation spatiale entre entreprise et tribu. Elles comprennent les réserves, les terres des clans et les terres des Groupements de Droit Particulier Local (GDPL)⁷⁵. Elles sont soumises à la règle des *quatre i* : elles sont inaliénables, insaisissables, incommutables et incessibles. Il est pour autant possible de louer ces terres, ce que Nayral (2015) nomme les « terrains cédés », définit par : « des parcelles de terres qui relevaient d'un clan ou d'une chefferie et qui ont fait l'objet d'une demande, de la part des institutions concernées, généralement dans un contexte d'aménagement du territoire. ».

La location de la terre commence par l'expression d'un besoin (d'extraction du nickel, d'aménagement du territoire *etc.*). La demande et l'attribution de la terre sont l'objet de discussions entre coutumiers et se concluent par un palabre ou un acte coutumier. Une fois la terre cédée sous la forme d'un bail de location, la gestion revient au locataire et ne dépend plus des propriétaires initiaux. Les terrains cédés trouvent une réalité à la fois sur les territoires miniers et non miniers.

Les terrains cédés sont le fruit d'une compilation, entre droit coutumier et gestion développementaliste et d'un syncrétisme des valeurs économiques et culturelles et ils ne présentent pas pour autant de conflit d'occupation. Le système de cession n'est pas freiné dans les modalités d'attribution foncière. Néanmoins la multiplication des usages des terres claniques peut entraîner des accords implicites entre le clan et l'utilisateur de la terre, accords qui peuvent ressembler à une dérive de la politique publique d'emploi local.

Le passé du pays en tant qu'ancienne colonie de peuplement, la mise en réserve des populations kanak et l'expropriation foncière confortent le foncier en un objet régulier de revendications et parfois de conflits. Les tensions constatées ne relèvent pas nécessairement du statut de la terre mais davantage de la manière dont est entreprise la négociation de valorisation par le porteur. Herrenschmidt et Le Meur (2016, p. 88-89) citent les cas d'un chemin coutumier incorrectement suivi, d'une initiative jugée trop individuelle ou d'une remise en question de la légitimité du porteur. Dans cette situation, l'assise socio-foncière et coutumière des acteurs impliqués peut être génératrice de dissensions et rendre les blocages fonciers bien réels. Mener une activité économique et marchande sans entrave sur une terre coutumière relève ainsi, avant toute chose, de la dimension sociale de la terre.

Le paradigme foncier et les valeurs accordées à la terre sont des éléments de compréhension fondamentaux de la société néo-calédonienne et notamment de la communauté kanak. Le préambule de l'Accord de Nouméa en 1998 entreprend la considération politique du lien à la terre et de la territorialité des acteurs locaux. L'ouverture d'une mine, d'une usine, entraîne la réaffirmation d'identités claniques intrinsèques à la terre (Kowasch *et al.*, 2015). La particularité du territoire amené à être transformé et

⁷⁵ Nous nous référons au site de l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (ADRAF).

aménagé par des acteurs exogènes à la tribu, telle la concession minière, participe à l'émergence de revendications axées sur la politique d'emploi local dans les communautés résidentes et voisines. Les auteurs du programme de recherche NERVAL rapportent que « Dans le contexte minier, la reconnaissance du lien à la terre et de la valeur des lieux⁷⁶ nécessite d'être régulièrement réaffirmée, elle peut prendre des formes diverses : accords sur l'emploi local, compensations, *etc.* » (Levacher *et al.*, 2016, p. 57).

3.1.2 De l'emploi des gens de la terre, du clan.

Des stratégies émanant des clans et de ses coutumiers s'observent. Elles impliquent des obstacles dans la réussite des projets et dans le management des entreprises ou des sociétés de développement. Levacher *et al* (2016) évoquent des « accords sur l'emploi local, compensations, *etc.* » dans l'extrait précédemment cité. L'emploi plus ou moins négocié, voir imposé, de membres du clan est l'une des implications présentées dans cette partie. Cette injonction à employer les membres des clans des terrains cédés est tacitement connue sur territoire minier (Kowasch, 2010 ; Decottigny, 2018). Cette situation est plus rare, du moins plus discrète dans les marges. Cette dynamique de recrutement fléchée est généralisée à divers secteurs et non le seul industriel minier. Elle semble se traduire initialement par une simple logique spatiale, allant dans le sens du rééquilibrage quand il s'agit d'activités en province Nord et des Îles. La citation d'Antoine souligne le pragmatisme de ce recrutement basé sur les compétences disponibles dans le bassin d'emploi, du plus proche au plus éloigné (Extrait d'entretien 15).

Extrait d'entretien 15 - La logique spatiale des entreprises sur VKP « d'employer à côté ».

« La SOPAC, l'usine de crevettes [implantée à Koohnê]. C'est beaucoup des gens qui sont autour. Mais c'est normal ils sont implantés, ben c'est comme KNS, c'est la même logique qu'eux, que toutes les entreprises ont ici. C'est d'employer des gens à côté. C'est normal. Après c'est, à partir du moment où tu as des nouvelles qualifs ben là c'est sûr qu'ils vont devoir chercher ailleurs. Ils essaient d'embaucher un max à côté. ».

Antoine, technicien pour un sous-traitant de KNS, originaire de Drehu, 35 ans, 24/11/2020, Vook.

⁷⁶ La valeur d'un lieu est une construction sociale dépendante de groupes d'individus et de la catégorie du lieu ciblé (Vivien-Pancrazi, 2015, p. 6). L'approche menée dans le cadre du projet NERVAL considère les déterminants que les acteurs locaux mobilisent ou construisent pour attribuer une signification perceptive à un lieu. Pour définir la notion de valeur des lieux les auteurs établissent deux postulats i) la variation de la valeur d'un lieu à l'intérieur d'un groupe d'acteurs est inférieure à la variation entre groupes d'acteurs différents et ii) le lieu constitue le socle d'analyse des valeurs et il s'agit sur cette base de partir des acteurs pour identifier et comprendre quelles valeurs (nature, intensité) ils accordent au lieu (Levacher *et al.*, 2016, p. 49).

La Nouvelle-Calédonie est dotée d'une loi adoptée après de longs débats en 2010 pour le secteur privé, relative à la promotion et à la protection de l'emploi local des citoyens néo-calédoniens⁷⁷. Considérant le contexte minier, la population kanak a longtemps été éloignée du secteur qui favorisait alors une main d'œuvre extérieure (Freyss, 1995 ; Gorohouna, 2021a) ; un fait qui explique le contexte actuel d'une recherche d'équité et d'égalité dans l'accès à l'emploi. En 2014, la linguiste et anthropologue Morel-Lab affirme qu'il s'agit d'un sujet de conversation « quasi-permanent » dans le pays. Au sein des tribus, parmi les coutumiers, l'emploi local est une revendication prégnante et croissante (Decottigny, 2018). Des observations qui témoignent de la capacité de négociation grandissante des tribus et font écho au cycle minier détaillé par Magrin et van Vliet (2005). En démarrage du cycle minier, lors des phases d'exploration, de faisabilité, de construction et de début de mise en production les populations locales présentent une faible capacité à formuler des réclamations auprès de l'entreprise. Plusieurs explications sont cumulables et possibles, comme une méconnaissance initiale des impacts du projet, une absence de formalisation de la communauté dans le but de négocier et de peser face à l'entreprise. Lors de la fin du cycle minier qui inclut la phase de maturité du projet, son déclin et sa fermeture, les communautés locales cernent mieux les impacts socio-environnementaux et formulent davantage de demandes tandis que les entreprises sont moins disposées à y répondre. Le potentiel de négociation et les capacités de dialogue des communautés des territoires exploités progressent au fil du cycle minier, une temporalité à leur détriment en raison d'une logique inverse pour l'entreprise qui, elle, réduit ses espaces de négociation. C'est le cas des clans kanak en Nouvelle-Calédonie qui, de manière croissante, négocient des intérêts collectifs, relatifs au développement de la tribu et parfois du clan uniquement (Extrait d'entretien 16).

Extrait d'entretien 16 - « Favoriser les gens de l'endroit » : La progression du pouvoir de négociation des tribus pour se faire employer par l'industrie du nickel.

J : « C'est une manière de, comme on est tous du même pays, mais y'a ces fameuses paroles qui disent qu'on est comment on appelle ça ? On est de cet endroit, on vient de ce lieu, on favorise les gens de l'endroit-là. C'est un peu ça. Mais bon.

V : et ça, ça n'existait pas à votre époque ?

- Non ça n'existait pas. Il faut dire que à l'époque, les gens qui habitent dans les sites miniers ils sont un peu écartés. On prend des gens de l'extérieur ça fait que aujourd'hui ça devient de plus en plus, les gens du site ils commencent à monter. ».

Joël, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 74 ans, 14/01/2021, Drehu.

Joël traduit les conséquences de la marginalisation des Kanak dans le secteur du nickel, l'histoire politique coloniale contribue à faire de l'emploi local et du recrutement dans les tribus l'élément de

⁷⁷ L'Accord de Nouméa instaure une citoyenneté calédonienne, fondée sur un corps électoral restreint pour les élections locales et pour les référendums d'autodétermination.

négociation principal des coutumiers. Au-delà de la juridiction nationale et des débats ambiants, une expression est couramment entendue et partagée, celle de « l’emploi local localisé » (Extrait d’entretien 17).

Extrait d’entretien 17 - « Local localisé », pléonasme central des négociations entre tribu et entreprise.

F : « C’est local localisé attention (*il sourit*) ! C’est pas un gars de Ouégoa (Wégoa) qui va pouvoir faire ça là-bas à Ponérihouen (Pwărăiriwa)⁷⁸. ».

Frédérique, Délégué territorial de l’Association pour le Droit à l’Initiative Économique (ADIE) en province Nord, 09/06/2020, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).

Cette expression souvent entendue spontanément lors des entretiens est une réappropriation à partir du concept d’emploi local. Ce pléonasme rappelle à la fois l’histoire ainsi que le climat social et politique contemporain du pays. Mais son utilisation peut dissimuler différentes réalités selon la personne qui l’évoque. À travers le sujet minier cette expression revêt un sous-entendu très précis qui a donné lieu à cette anecdote concédée par l’un des interlocuteurs en charge de la RSE pour une entreprise minière : « Quand je dis local c’est plutôt clanisé (*rires*) ! » (Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 14/05/2020, Koohnê). L’enquête fait référence au cas précis des accords tacites passés entre le propriétaire de la terre et son locataire pour qu’en échange de l’usage de la terre des membres du clan soient employés. Le changement d’échelle, de l’emploi local du citoyen à celui du membre du clan témoigne d’une stratégie sociale basée sur l’utilisation et la valorisation des terres coutumières.

Sans que cet arrangement soit systématique, la cession d’une terre coutumière peut impliquer l’emploi des individus propriétaires de la terre au sein de la structure construite. Qu’il s’agisse de terres exploitées pour leur minerais ou des terres accueillants des structures gérées par la Province, l’intrusion du clan dans les choix de recrutement s’observe dans les deux cas comme l’une des conditions inexprimées de l’acte coutumier.

Le clan en échange de la terre, incite fortement la collectivité ou l’entreprise à recruter des membres de son lignage, parfois aux dépens des compétences, selon l’avis des individus amenés à manager ces employés choisis stratégiquement. Cet avis est présenté par l’Extrait d’entretien 18 et l’Extrait d’entretien 19. Si le clan place des membres de sa ou de ses famille(s) à l’ouverture des structures, il s’avère que lors des remplacements de personnel les responsables reprennent la main dans le recrutement et progressivement les emplois placés disparaissent.

⁷⁸ Wégoa et Pwărăiriwa sont des communes de la côte Est.

Extrait d'entretien 18 - La terre contre l'emploi. Un témoignage de confrontation spatiale en terre coutumière. L : « ici [organisme Y]⁷⁹ on paie pas de loyer non plus, ici c'est sur un terrain coutumier mais c'est le grand chef qui a dit vous pouvez y aller. V : d'accord et alors la gestion ? - ici la gestion est totale [nom de l'organisme Y]. Y'a pas de GDPL y'a rien. C'est moi qui gère. La différence des autres structures. Si, j'ai des emplois coutumiers on va dire. Mais heu ça va, ça se passe bien. - c'est à dire des emplois coutumiers ? - ben c'est des gens qui sont du coin et qui ont été placés quoi. Ou politique ou coutumier mais y'a eu des placements au départ quoi. Par contre maintenant au remplacement je fais ce que je veux. Je demande quand même au grand chef si ça le, ça lui va mais je vais prendre la compétence avant la famille. [...]. - ces emplois coutumiers représentaient quelle part sur les emplois totaux de l'unité ? - c'était 100% au départ, voilà. - et aujourd'hui ? - trois sur quatre. Avec moi quatre employés, les trois qui sont présents sont plus ou moins, enfin je vais dire coutumiers <i>etc.</i> [...]. X1, 01/2021, Drehu.	Extrait d'entretien 19 - Imbrication des espaces de gouvernance coutumier et d'entreprise. V : « C'est quoi le statut de la terre, une terre clanique cédée à la Province ? T : palabrée. - ah un PV⁸⁰ de palabre. Et dans le PV de palabre y'a ces conditions-là, de dire on vous cède un terrain en échange on a ... - (<i>il coupe la parole</i>) quand tu fais un palabre de terrain, le clan il a plus rien à voir avec le terrain. C'est un terrain qui a été palabré avec la Province, ce terrain-là il appartient à la Province. [...] - mais y'a quand même des conditions ? - y'a pas de conditions normalement. - ah donc c'est des conditions orales ? - non c'est écrit. Mais par contre même si c'est palabré la Province paie quand même l'indemnité au clan. Un genre de location par exemple, alors qu'il est pas obligé de prendre les gens du clan pour travailler. - du coup ça s'est fait comment d'imposer des gens ? - l'ancien président de commission de développement, c'est un monsieur de la tribu et il est en même temps président du conseil d'administration de X donc voilà quoi. Donc il a profité de ses deux casquettes pour heu ... Partout c'est pareil. [...] C'est surtout ceux du clan qui font un peu le bordel. Donc ils étaient trois [employés] au début, là y'en a un qui est parti de son propre grés et là ils sont maintenant à deux. [...] Et le clan il m'appelle déjà pour dire qu'ils ont déjà quelqu'un qui va le remplacer, mais ça se passe pas comme ça (<i>il rit</i>). [...] Là depuis j'ai rien fait, j'ai pas pris une autre personne. » X2, 01/2021, Drehu.

⁷⁹ Une société de développement économique mandatée par la province des Îles Loyauté.

⁸⁰ Un procès-verbal.

Dans le cas d'une terre riche en nickel, l'enjeu est celui de l'acceptabilité sociale du projet et de la durabilité de l'extraction pacifique du minerai. L'entretien d'une entente cordiale est un intérêt direct pour l'opérateur qui accorde de l'importance au recrutement des employés ou des sous-traitants dans les tribus des massifs miniers. Cette stratégie, dite « politique de l'escargot » par l'un des chargés de RSE d'une entreprise minière et métallurgique, consiste à prospecter et recruter premièrement au pied du massif avant de s'éloigner progressivement avant de trouver les compétences requises : « Pour la sous-traitance on fait la politique de l'escargot. »⁸¹ (Adam, Directeur des Affaires Externes d'une entreprise minière et métallurgique, 13/05/2020, Koohnê).

Au-delà d'un recrutement local selon un déterminisme spatial, la valorisation des terres coutumières, par l'extraction de nickel ou l'accueil d'une structure destinée au développement démontre l'inerrance des enjeux politico-coutumiers. Elle délivre un éclairage sur l'emploi local qui n'est pas seulement une question de légitimité spatiale mais aussi un concept aléatoire en raison d'autres rapports sociaux qui l'influencent comme les liens familiaux (Grochain, 2007, p. 83).

Myléna traduit les conséquences d'un enchevêtrement des espaces de gouvernance tribale avec ceux l'entreprise (Extrait d'entretien 20).

Extrait d'entretien 20 - Placer son clan : les rouages de l'entrecouplement des espaces de gouvernance de la tribu et de l'entreprise.

M : « Et après y'avait un 2^{ème} cas, je travaillais en fait mon oncle avait une société et il a mis sa société aux mains d'un petit neveu. Mais ce petit neveu, il fait partie du grand clan, ce que je t'expliquais tout à l'heure. Et il a pas été réglé par rapport à la société et la société on a dû la mettre en liquidation. Et du coup y'avait des conflits, c'est-à-dire des vrais conflits de, ben là **on était dans le monde du business et derrière on avait le monde coutumier qui nous rappelait à l'ordre** qu'on pouvait pas faire n'importe quoi. Y'avait je veux dire, on aurait été avec un associé lambda, on aurait pu lancer la machine judiciaire et là non. C'était pas possible. Même si tu t'endettes et tu (*blanc*) ben non. Et ça je comprenais pas. ».

Myléna, informations personnelles anonymisées, 26/11/2020, Koohnê.

Les enquêtes appuient les effets négatifs dans leur discours mais peuvent parfois positivement souligner l'entraide familiale et son réseau pour faciliter la recherche d'emploi. Monde économique (soit l'ensemble des acteurs qui recherchent un développement économique) et monde de la coutume se font face et recherchent des finalités qui ne suivent pas toujours la voie d'un développement qui bénéficierait à l'intérêt général. Dans le cas de l'emploi, si les individus placés se révèlent incompetents pour le poste occupé, c'est l'objectif même de développement économique qui est remis en cause. A l'inverse si nous

⁸¹ La politique de l'escargot est approfondie dans les chapitres 4 en questionnant ses effets sur la circulation des employés et dans le chapitre 6 à propos des stratégies de RSE et d'acceptabilité sociale.

prenons l'exemple de l'entreprise minière qui ignore les représentations du foncier et l'organisation coutumière, celle-ci menace la pérennité de son activité extractive.

Un agent provincial employé à la direction du développement économique (DDE) observe cette dynamique de placements d'individus voulus par les autorités coutumières dans la dynamique de financement provincial de projets de développement, priorisant les liens sociaux plutôt que les compétences, à la défaveur de la réussite d'un projet et de la finalité de développement.

Extrait d'entretien 21 - L'intégration locale des projets de développement confrontée à la recherche d'acceptabilité sociale de l'entreprise et de la Province.

On associe les gens du coin pour choisir les projets qu'on soutient. Ça donne aussi plus de garanties à l'intégration locale de ces projets. Ce fonctionnement n'a pas garanti le succès des projets car ils étaient plus choisis sur des critères relationnels et sociaux que techniques.

Samuel, agent de la DDE de la Province Nord, 01/03/2022, en distanciel.

La tribu met en avant des projets selon les porteurs, des projets qui n'auraient pas été le choix initial de la Province ou de l'entreprise mais qui les adoptent pour asseoir la satisfaction des autorités coutumières. Cette interaction renvoie aux emplois placés en échange de la cession d'une terre coutumière et à l'enchâssement des espaces de gouvernance entre entreprise et tribu quand le statut social et coutumier prend le dessus sur les compétences techniques.

3.2 La confrontation temporelle entre la sphère économique et la sphère coutumière

« Le court terme hurlant ne peut occulter le long terme silencieux. »

Edgar Pisani dans Gwiazdzinski (2012).

Pour un humain qui travaille à l'usine, les heures et les jours se succèdent au rythme de la production, le nickel est transformé, l'usine tourne et il enchaîne les quarts. Le court terme de l'usine qui « hurle » pour reprendre les propos d'Edgar Pisani rappelle qu'il faut continuer à extraire, pour transformer, pour exporter. Ainsi, l'usine pays bénéficie au territoire et se place comme un levier du développement et pour certain comme un outil de l'indépendance, économique mais surtout, à l'heure de ce travail au début de la troisième décennie du XXI^e siècle, politique. Mais si tu es Kanak, tu as ta place au sein de ton clan, tu as un statut coutumier et donc un rôle à jouer, des responsabilités à assumer. C'est en entretenant ta place au sein de la famille, du clan et de la tribu, que tu considèreras « *le long terme silencieux* ».

Cette fois-ci nous changeons d'unité socio-spatiale d'observation pour nous placer à l'échelle de l'individu qui témoigne de calendriers contraires et de cette difficulté à gérer ses obligations à court et

long terme. Quel choix faire entre sa tribu et l'entreprise ? La situation actuelle impose-t-elle de choisir ou permet-elle à chacun de concilier ses multiples identités et donc temporalités ?

De 2020 à 2022, nous avons revu Guy à quatre reprises au cours d'entretiens. Il est devenu, petit à petit, l'un des enquêtés ressource de l'étude, ce qui éclaire l'approfondissement progressif de nos sujets de discussion et l'extrait d'entretien à venir. Lors d'une entrevue réalisée sur l'île de Drehu, Guy nous a expliqué quelle perception du temps l'analyse des langues kanak révèle (Extrait d'entretien 22). Une perception à la projection moins lointaine que celle qu'il qualifie de « vision occidentale ». Sans qu'il soit question de généraliser cette vision du temps à tous et toutes, il s'agit plutôt d'aborder des manières d'être au monde. Cette vision du temps peut éclairer partiellement certains comportements liés au travail, à l'argent⁸². Elle fait par exemple écho à l'expression vernaculaire « faire un coup de mine », qui signifie gagner rapidement de l'argent dans le secteur sur une temporalité courte⁸³. Ou, au fait que l'épargne ne soit pas une pratique courante dans la communauté kanak à l'instar des salariés du nickel rencontrés.

Extrait d'entretien 22 - En langues kanak « le futur le plus lointain c'est demain ».

« Cette crainte-là [se formaliser] elle est liée à la manière du Kanak de se projeter. Je te disais à un moment donné dans la langue, dans les langues vernaculaires le futur le plus lointain c'est demain. C'est demain. C'est la vision occidentale qui est venue nous dire ben y'a après-demain, dans une semaine, y'a un mois y'a dans un mois. Et parce que dans la logique kanak déjà ce que tu projettes de faire demain c'est fort probable que tu ne vas pas pouvoir le faire. Parce que il faut regarder le temps. Ça traduit enfin, la manière des Kanak de se projeter dans le temps et dans l'espace. ».

Guy, chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL, mis à disposition de la SODIL, homme d'origine kanak, 01/05/2021, Drehu.

3.2.1 L'usine et le « rythme des saisons »

Employés kanak, dirigeants des sociétés minières et leurs responsables de sites témoignent tous de la difficulté parfois d'accorder rythme de production et rythme des événements coutumiers.

Du point de vue de l'entreprise, Trompette (2002) relève que « L'organisation productive se voit souvent colonisée par le rythme des saisons. ». En Nouvelle-Calédonie, certains directeurs se soumettent au même rythme. L'un d'eux explique que lors de la fête de l'igname, aux alentours des mois de mai ou juin, ou encore pendant la saison de la langouste de novembre à décembre, les employés sont davantage

⁸² Bensa et Freyss (1994, p. 11) relèvent également à ce sujet : « Pas plus en Nouvelle-Calédonie que dans les pays du tiers monde, le manque de capital n'explique la faiblesse des investissements. Il faut chercher les raisons de ces déséquilibres dans les représentations kanak du temps, que nous n'approfondirons pas ici [...] ».

⁸³ Sur l'île d'Iaai une expression similaire existe, « faire sac-sac ». Elle consiste à ramasser des noix de coco (*Cocos nucifera*) pour les vendre en sacs à l'usine de transformation, avec la même optique d'une rentrée rapide d'argent pour répondre à des besoins ponctuels.

absents. Ces activités parallèles réalisées dans leurs tribus d'origine peuvent générer pour quelques-uns « un deuxième salaire » (Directeur d'une entreprise minière, homme d'origine européenne, 04/05/2020, Nouméa). Plus encore que cette saisonnalité agricole qui ne semble pas être le facteur d'absentéisme principal, les événements coutumiers tels que les mariages et les deuils sont ceux les plus cités à la fois par les employés et leurs responsables. L'Extrait d'entretien 23 lie ce constat à celui de l'emploi « local localisé ». Le recrutement ciblé chez les clans propriétaires des massifs miniers implique que, lors d'un événement coutumier, l'ensemble de la tribu et donc une part non négligeable des travailleurs est concernée.

Extrait d'entretien 23 - L'effet croisé du recrutement « local localisé » et du calendrier coutumier : la gestion de l'absentéisme par l'entreprise.

V : « et le fait de prendre les gens du coin, quand il y a un deuil (*interrompue*)

O : ah complètement ! [...] C'est une très bonne question que vous posez parce que à chaque moment de deuil, on a pratiquement l'équivalent de, je vais pas dire 50% mais 30-35% des effectifs qui ne sont pas présents. Voilà la notion de famille elle est très large⁸⁴. Le taux d'absentéisme toléré est de 8% et quand y'a des moments de deuils maximum c'est 30-35 mais 22-23 en moyenne. [...] On est tous famille, par alliance par (*blanc*). C'est des grandes familles par des ramifications, parce que les Vieux ils ont beaucoup marché et tout. ».

Olivier, Directeur du service 'Relations sous-traitants et intégration économique' d'une société minière, 16/04/2021, Nouméa.

Cet extrait d'entretien permet une première observation, le directeur du service RSE mêle deux positionnements pour répondre à la question. Il commence par partager une réponse chiffrée en tant que directeur de la société minière. Puis il mélange à sa réponse des éléments personnels, lui-même métisse kanak. Cet exemple nous permet d'insister sur l'importance des parcours et des profils des employés. Quand ceux-ci sont eux-mêmes dépositaires de la coutume kanak, ils participent à l'évolution des cadres réglementaires imposés dans les sociétés minières de par leur compréhension et leur adhésion aux « deux mondes », de l'entreprise et de la tribu.

Le deuxième élément d'analyse concerne l'information transmise par l'enquêté : du fait que les liens familiaux dans la communauté kanak ont des ramifications étendues, recruter une majorité de son personnel au sein d'une même tribu ou de tribus avoisinantes cause un taux d'absentéisme plus élevé lors d'un deuil, pour reprendre l'exemple choisi. C'est ce que l'enquêté souhaite partager par « la notion de famille est très large » et « c'est des grandes familles par des ramifications ».

⁸⁴ L'enquêté parle du milieu kanak dont il est lui-même issu en partie.

Tous les cadres des entreprises minières adoptent un discours qui va dans un même sens : l'entreprise s'adapte aux aléas sociaux dépendants de la culture des employés. Si leur discours est mesuré, c'est aussi parce que l'impact sur la production reste peu marqué semble-t-il. L'une des sociétés minières, en plus d'une acceptation de ces variations de présentéisme a décidé de bâtir un calendrier de travail ancré dans l'histoire du territoire. Les jours fériés correspondent aux événements survenus dans les tribus alentours : le décès d'un chef, des jours liés à des événements religieux du fait de l'importance de la religion pour les tribus. Autre exemple, cette même entreprise réalise des gestes coutumiers auprès des tribus locales quand elle recrute un individu ou un sous-traitant extérieur ou encore quand elle introduit de nouveaux engins sur le site.

Cette recherche de consensus s'explique par deux éléments : d'une part la généralisation des services de RSE au sein des sociétés provoque ces initiatives et démarches envers les tribus pour entretenir un climat apaisé et favoriser une acceptation sociale des projets miniers d'autre part les responsables de ces services sont des individus ayant souvent de la famille kanak, voire sont eux-mêmes kanak. C'est l'exemple partagé ci-dessus de l'Extrait d'entretien 23. Cela leur permet d'adopter cette compréhension et de proposer des solutions qui concordent avec les deux sphères économique et culturelle.

3.2.2 Le rythme en quart à l'usine

Également, l'adoption sur certaines mines et usines d'un roulement des employés tous les quatre jours a facilité l'adéquation entre vie tribale et vie professionnelle. L'organisation en '4-4' consiste à travailler quatre jours pour bénéficier ensuite de quatre jours de repos. La même organisation existe en '4-3', où lors des jours travaillés l'amplitude horaire est importante. Une alternance dont il faut supporter la fatigue, générée par un rythme fluctuant de six journées diurnes -quatre en repos et deux travaillées- et de deux nuits travaillées. Là encore, la perception du temps change pour Gwen qui ne voit plus le temps s'écouler, mais l'habitude se crée et la sensation de fatigue s'atténue (Extrait d'entretien 24).

Extrait d'entretien 24 - Le rythme au quart modifie la perception du temps qui passe et impose une fatigue à l'employé.

« Après nous quand on est lancé quand on est dedans ça y est. Mais c'est elle [sa compagne] qui remarque parce que quand j'arrive je suis fatigué parce que en fait j'arrive je tire mes linges de travail, je me douche, je mange dodo. Et après je me réveille. Cinq mois comme ça je sais même plus c'était quelle année j'ai pas vu l'année passer. ».

Gwen, Sous-traitant -technicien supérieur maintenance industrielle, originaire de Hyeehen, 33 ans, 16/06/2022, Vook.

« Au début c'est dur. Après au fur et à mesure tu prends le rythme. » (Gurvan, opérateur à la centrale électrique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 08/06/2022, Vook). Gwen et Gurvan tiennent des propos qui s'étendent aux autres salariés. L'extrait d'entretien de Gwen montre néanmoins la part de subjectivité

dans la sous-estimation de leur fatigue, dont les conjoint(e)s semblent être de plus fiables observateurs, de même que les anciens travailleurs qui présentent un certain recul.

Élise, une jeune conductrice de camion de 24 ans, partage avec nous des souvenirs de ses premières nuits de travail. Elle explique la concentration particulière et nécessaire lors des heures nocturnes, concourant également à la fatigue ressentie. Elle raconte être sans cesse épuisée en raison des décalages dans les horaires diurne et nocturne. Elise se souvient de ne pas suffisamment se reposer en journée et s'endormir au volant de son camion. Les conducteurs d'engins suivent un protocole strict dans cette situation. Ils signent auprès de leur supérieur un document actant l'épisode de fatigue. Un premier endormissement, repéré à l'aide d'une caméra intégrée au camion implique une pause obligatoire de vingt minutes, un deuxième endormissement une même nuit conduit à l'arrêt net du travail. Lorsqu'un salarié souhaite se former sur un nouvel engin, Elise explique que ces documents mémorisant les endormissements au volant peuvent peser dans l'acceptation de la demande.

Bien que le rythme en quart nécessite une adaptation du corps et génère une fatigue importante, les salariés favorisent ce fonctionnement qui leur libère un temps de repos suffisant pour rentrer chez eux. Cette situation est perçue comme avantageuse par les salariés et compense même les conditions parfois rudes de certains métiers (Bouard *et al.*, 2018). Ce rythme en quatre-quatre paraît compatible avec la vie tribale, bien que cela ne pallie pas toujours l'absentéisme dû à la soudaineté d'un décès par exemple.

Il est, pour la plupart des employés kanak, impossible de passer outre les obligations coutumières sans fragiliser son statut et sa place lors du retour dans la tribu, surtout si celui-ci a lieu des années, voir des décennies plus tard. Oui, « *le court terme hurlant ne peut occulter le long terme silencieux*. ». Cela se traduit pour eux par des allers-retours sur des week-ends ainsi qu'un budget conséquent de participation financière aux coutumes. Une affirmation vécue plus profondément par les employés originaires de Drehu qui ne peuvent accéder rapidement à leur île contrairement à ceux de Hyeehen.

Une situation avantageuse donc pour la majorité des salariés de KNS originaires de Hyeehen qui rentrent chez eux à chaque repos au dépend de la tranquillité qu'ils pourraient s'accorder en limitant les allers-retours (Extrait d'entretien 25).

Extrait d'entretien 25 - Rythme en 4x4 : avantages et inconvénients.

« Non c'était vraiment chaud, travailler en quart c'est vraiment des avantages comme des inconvénients. [...] Bon après à la sortie des deux nuits c'était un peu compliqué, pendant les repos ben d'avoir des journées normales parce que bon t'es fatigué, tu te reposes. [...] En fait quand tu termines ta dernière nuit, en fait quand tu sors le matin c'est ton premier jour de repos, ben moi je faisais la route. ».

Benjamin, ancien salarié de KNS et désormais chef d'exploitation chez Enercal, originaire de Tokanod (île rattachée à Drehu), 23 ans, 31/05/2022, Nouméa.

Certains choisissent de faire le trajet la journée, une fois leur nuit de travail terminée. D'autres choisissent de se reposer la journée avant de rentrer chez eux. Entre le recalage sur des horaires diurnes et les déplacements effectués, les quatre jours s'écoulent rapidement. Ces différentes citations d'employés en quart dévoilent un rythme professionnel usant sur le long terme, dont n'ont pas conscience les jeunes en emplois, contrairement à ceux qui ont arrêtés, comme Benjamin.

Les salariés kanak se plient à ce que Royoux (2018) appelle les « générateurs de temps », ces structures qui imposent un rythme collectif aux autres. Rosa et *al* (2014) évoquent également la difficile maîtrise du temps à une échelle individuelle : « Les structures temporelles ont une nature collective et un caractère social ; elles se dressent face à l'individu dans leur robuste facticité. ». Les circulants s'intègrent à une pluralité de structures socio-économiques et sociales qui, chacune, impose leur rythme. Si cela est tant remarquable chez l'employé mobile, c'est du fait de sa position à mi-chemin entre entreprise et tribu, entre monde économique et coutumier. La circulation, par la pluri-résidence et le temps octroyé aux déplacements renforce la dépendance au temps qui passe mais surtout au temps imposé par ces *générateurs*.

Maintenant que la confrontation spatiale et temporelle entre les sphères économiques et coutumières a été décrite, c'est la confrontation culturelle cette fois-ci qui va être présentée. La recomposition de l'identité est l'une des trois dimensions de la théorie de l'accélération sociale d'Hartmut Rosa (Rosa et Renault, 2014) après l'accélération technique et le changement social et le changement de rythme de vie. Nos enquêtes ont en effet montré que l'employé circulant observe un bouleversement dans ses valeurs et ses pratiques en les confrontant et en intégrant de nouvelles.

3.3 La confrontation culturelle, le choc « des deux mondes »

L'évocation de « deux mondes » de la part des salariés et de certains habitants plus généralement, rend prégnante la marge minière. Cette expression symbolise la discordance précédemment abordée dans la valorisation des terres coutumières, dans la composition du temps et des responsabilités de chacun et dans l'identité même de l'employé dont le « regard change ». Nous arrivons à la confrontation que nous nommons culturelle, faisant référence aux systèmes de valeurs et aux pratiques attribués par les salariés à chacun de ces espaces de gouvernance qu'ils appellent mondes (Extrait d'entretien 26).

Extrait d'entretien 26 - Les deux mondes de la tribu et de l'entreprise.

« Parce que y'a la vie en tribu et y'a la vie économique. La vie économique et la vie en tribu souvent c'est deux mondes complètement différents quoi. Quand on vit à la tribu, on n'a pas forcément la notion de l'économie ce qui est le plus important c'est ce qui est travail coutumier, plantation d'ignames et la vie de tribu quoi et qui quand on sort de là pour aller dans un autre contexte, le contexte fait que même notre regard change aussi. ».

Rui, ingénieur gestion des risques chez KNS, homme d'origine kanak, 03/11/2020, Vook.

Au-delà de la sphère de l'entreprise difficile à coordonner avec celle de la tribu et de la coutume, c'est bien le salariat et la circulation qui ébranlent le travailleur mobile qui partage ses difficultés à vivre dans, entre et avec les deux territoires. Le géographe Pantz évoque des déstabilisations dues au secteur du nickel, l'insertion dans le salariat notamment transforme l'espace des tribus : « si la mine est une source pécuniaire non négligeable, elle permet l'amélioration des conditions de vie en tribu tout en déstabilisant les pratiques, les hiérarchies et les valeurs des sociétés traditionnelles. » (2015, p. 256). Les anthropologue et sociologue Alban Bensa et Jean Freyss invitent à ne pas s'arrêter à la spécificité des deux systèmes mais d'interroger leur relation et plus précisément « les transformations des pratiques kanakes au contact du marché et de l'argent » (1994, p. 1-2).

C'est pourquoi les sections trois et quatre de ce chapitre développent l'articulation entre les espaces de gouvernance de l'entreprise et celui coutumier de la tribu. Premièrement, dans la mise en opposition des deux et deuxièmement, dans leur coexistence, comme l'argumentent McCormack et Barclay (2013, p. 6) : là où les personnes ont une base matérielle pour vivre leur vie sociale, non monétaire, comme celle offerte par la tenure coutumière dans de nombreux pays d'Océanie, la coexistence du capitalisme et non capitalisme est soulignée⁸⁵. En Nouvelle-Calédonie l'économie vivrière kanak d'autosubsistance coexiste avec l'économie capitaliste métropolitaine (Bensa et Freyss, 1994, p. 1).

Des écueils sont identifiés dans l'étude de cette concomitance en raison de la tendance à dichotomiser les deux et à tomber dans l'idée que la modernité remplace la tradition. Jean Freyss, socio-économiste et auteur de l'ouvrage de référence 'Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie' en fait la critique « [...] cette problématique de la « tradition contre le modernité » ne rend pas compte de l'aptitude au changement de la société kanak et surtout qu'elle a pour effet d'ignorer la dynamique que la société porte en elle, en ne lui offrant qu'un avenir : la rupture. » (Freyss, 1995). Ce sujet de l'aptitude au changement de la société kanak fait le lien avec l'adaptation de la coutume définie par Deckker et Kuntz (1998, p. 88) comme : « une production de règles non écrites, visant à assurer non seulement au quotidien la cohésion et la solidarité de la collectivité, mais également à lui assurer du sens et une légitimation ». L'attachement identitaire à la terre et la relation avec les ancêtres sont les deux piliers de la coutume en Océanie (David, 2020, p. 21). Nous abordons l'adaptation de la coutume en premier lieu

⁸⁵ Extrait original : « Where people have a material basis for their noncapitalist social lives, such as that offered by customary tenure in many of the countries of Oceania, the fact of the coexistence of capitalism and noncapitalism is highlighted. » (McCormack et Barclay, 2013, p. 6).

par la question de l'emploi des terres coutumières. C'est l'entrée utilisée par Richard Kaloi (*Extrait 4*) à l'époque président de la Province des Îles. Il commence par évoquer « la terre nourricière », puis il s'oppose à la thèse que la coutume est un frein au développement économique. Son opinion, modelée par sa fonction présidentielle et sa responsabilité concernant la gestion du territoire reste éloignée du point de vue de nombreux Kanak qui rejettent la notion de développement (Kohler *et al.*, 1986, p. 167).

Extrait 4 - La coutume n'est pas un frein au développement, citation de Richard Kaloi, président de la Province des Îles de 1989 à 1995.

« Au début, la terre était nourricière pour le Kanak, aujourd'hui elle doit permettre aux populations des retombées économiques. [...] Je pense que notre développement économique, dans un monde moderne en perpétuelle évolution, va toujours provoquer des grincements pour s'installer par rapport à la coutume. Mais je reste convaincu que la coutume peut être une machine pour le développement économique, et non pas un frein comme pensent certains » cité dans Leblic (1991, p. 18).

En passant du temps auprès des tribus kanak, nous entendons ponctuellement le discours d'opposition entre coutume et modernité, encore plus systématiquement auprès des jeunes⁸⁶. Il est courant d'entendre que les Kanak sont marginalisés à cause de la coutume, d'autant plus qu'eux-mêmes pensent être marginaux (Faugère, 2000). Le terme de « modernité » est repris de la littérature et des discours des interlocuteurs. Faugère et Bonnemaïson *et al* (1998 ; 2000) évoquent la domestication de l'argent par la culture et la coutume : elle traduit le prestige et la redistribution plutôt que l'argent en tant qu'ascenseur social. La coutume peut être ressentie comme contraignante dans la liberté d'agir individuellement et tenir les personnes éloignées de la vie occidentale, sous-entendu les loisirs et les activités proposés sur la capitale de Nouméa. L'inverse s'entend, un employé de KNS décrit son frère détaché du monde coutumier car « trop près du système de Nouméa. » (Teddy, opérateur de fabrication, originaire de Drehu, 34 ans, 02/11/2020, Koohnê).

Une autre subversion de la circulation minière est celle de la recomposition de l'identité du travailleur. Les entretiens menés auprès des employés de l'usine ont fait ressortir le tiraillement qu'ils vivent au quotidien entre leurs obligations professionnelles et coutumières. C'est aussi leur système de valeurs qui est bouleversé en arrivant dans l'entreprise. L'identité est définie par De Deckker et Kuntz (1998) comme « une notion polysémique : elle ne peut se fonder qu'au regard d'un élément d'extranéité qui favorise l'émergence d'un sentiment commun d'appartenance à un groupe. La prise de conscience identitaire ne naît, en fait, que du contact avec l'autre et des différences qu'il véhicule. Il s'agit donc

⁸⁶ Cette observation s'appuie sur un terrain en anthropologie mené en 2016 sur l'île d'Iaai (Ouvéa) et sur les enquêtes et les observations menées régulièrement depuis 2020 sur Drehu, Hyeehen et la zone de VKPP.

d'un phénomène autant inclusif qu'exclusif sur la base des distinctions qu'induit toute rencontre de l'autre. L'on se définit par opposition à ce que d'autres sont et, en conséquence, ceux-ci forcent l'interrogation sur ce que l'on est. La question identitaire est ainsi toujours liée à celle de l'altérité. ». Parce que nous pensons également que la construction de l'identité est un processus à observer notamment par la confrontation avec un autre et un ailleurs, nous abordons la circulation comme un facteur d'influence de la transformation identitaire du salarié de l'usine. De Tapia (1996), dans la définition qu'il donne à la circulation migratoire, évoque cette notion « d'altérité interactive », vécue par la population mobile, à la fois dans son espace de résidence et son espace d'origine.

Comment la mobilité provoque-t-elle une recomposition de l'identité du salarié ? En quittant la tribu et en allant travailler à l'usine, son système de valeurs et sa culture se trouvent confrontés à un autre système culturel, celui de l'entreprise. Il se compose nous venons de le voir d'une temporalité différente, de nouvelles compétences, de savoirs et savoir-faire et de valeurs qui sont vécus comme l'antipode de celles transmises en tribus. L'entreprise minière est-elle un levier de réaffirmation des valeurs kanak du fait de la déstabilisation identitaire causée par le salariat et la circulation⁸⁷ ?

Les entretiens révèlent deux dynamiques inverses : d'une part des discours qui opposent des systèmes de valeurs associés à des domaines vastes, l'argent et la coutume, « le business » et les activités vivrières tribales, l'individu et le collectif et d'autre part la coexistence et l'imbrication des espaces de gouvernances de la tribu et de l'entreprise et les conséquences (dans les pratiques rapportées). Cela va au-delà d'une simple confrontation, vécue pour autant comme telle car l'immersion dans différents espaces de vie aux aspirations et aux rythmes très éloignés peut encourager la résurgence des valeurs kanak. Ces valeurs sont ancrées dans des rapports sociétés-natures structurées autour de trois éléments fondamentaux : l'absence d'une dichotomie nature-culture et d'une discontinuité terre-mer et la conception dualiste des liens entre monde visible et invisible, humain et non humain (Sabinot et Herrenschmidt, 2020).

Ce « choc », pour reprendre le terme utilisé par les interlocuteurs, induit une représentation péjorative de l'entrepreneuriat kanak, confortant l'opinion qui relève l'incompatibilité de la coutume avec le développement économique. C'est une certaine représentation de la tribu, son environnement (paysages et temporalité) et son organisation sociale, qui induit chez les employeurs cette perplexité quant à la capacité des Kanak à entreprendre. Les Kanak eux-mêmes présentent ces doutes. Nous remarquons que le paysage de la tribu est saisi pour argumenter une difficile intégration des Kanak au salariat et à l'entrepreneuriat. La considération des capacités de la personne à travailler sérieusement repose sur la représentation sociale du milieu tribal. Caricaturalement, le fait que les tribus soient bordées de cocotiers et entourées d'un lagon idyllique n'aide pas à considérer les Kanak comme des travailleurs assidus. De

⁸⁷ Le chapitre cinquième de ce manuscrit élargie le questionnement en interrogeant l'impact des retombées économiques de l'entreprise minière sur la viabilité des territoires kanak. Les coûts culturels supportés par l'individu peuvent être compensés par la viabilité octroyée par les retombées du nickel (à condition que la distribution soit égale).

même, parce que la conception du temps est différente en tribu, ils sont qualifiés d'inadaptés à la temporalité de l'entreprise. Autre élément récurrent dans les discours, l'individu en tribu se contente de peu à partir du moment où il bénéficie d'une terre. Grochain (2007) relève, de fait, que les discours du sens commun parlent d'une prédisposition culturelle des Kanak pour l'emploi temporaire : manque de dynamisme dans la recherche d'emploi, rapport au travail construit sur un mode intermittent et présence en tribu des ressources naturelles pour subvenir aux besoins principaux. Si ces propos tenus sont partiellement confirmés par les statistiques sur l'emploi temporaire, se pencher sur les employés de l'usine, salariés à temps plein, éclaire une pluralité de stratégies qui ajuste cette vision clivante des Kanak en tribu.

Extrait d'entretien 27 et Extrait d'entretien 28 - A propos de la représentation que les employeurs du secteur du nickel ont de la vie en tribu.

« Un an et demi à la plage et n'avoir aucune contrainte et puis tout à coup faut se lever le matin. ».

Daniel, informations personnelles anonymisées, 28/05/2020, Nouméa.

« Les pêcheurs du dimanche, les bateaux ils sont accrochés dans les cailloux. Le Kanak il vit pour 5000 francs, 10 000 francs peut être, 15 000 demain. ».

Victor, informations personnelles anonymisées, 19/06/2020, Cöö.

L'extrait d'entretien 27 est énoncé par une personne d'origine kanak. En effet cette représentation de la tribu n'est pas cantonnée aux communautés autres. La représentation que les autres ont de nous influe sur la manière dont nous nous définissons. Certains Kanak tiennent un discours identique alors même qu'il est éloigné de leur vécu. C'est l'exemple de l'interlocuteur cité ci-dessous, président du conseil d'administration d'une société minière en actionnariat populaire, qui met en doute la réussite des Kanak (Extrait d'entretien 29). Est-ce à cause de cette représentation et de ce discours véhiculé partout que les Kanak eux-mêmes doutent de leurs compétences ?

Extrait d'entretien 29 – Le succès de l'entrepreneuriat en milieu kanak et deux conceptions de l'argent différentes.

« Quand on rentre, on monte sur mine, ici l'histoire fait que Lafleur, les Montagnat, les Ballande, ou même l'État français avec la SLN, dire que voilà ça c'est des sociétés minières, capitalistes, réinvestissent on sait pas où. Voilà. Bon. Ça c'est comme ça, le droit français, le droit européen il est comme ça. Tu mets de l'argent, tu gagnes de l'argent et puis tu réinvestis voilà. Nous le monde kanak on est très fragile et c'est pas notre système. [...] J'ai pas peur de le dire parce qu'on le dit comme ça : vous savez le Kanak, le Kanak, gérer une société, y'en a sur dix entrepreneuriats kanak, je vous le dit franchement, y'en a peut-être deux qui vont réussir sur les dix. ».

Informations personnelles anonymisées, 11/06/2020, Pum.

Sur le territoire minier, un entretien mené avec un consultant métropolitain⁸⁸, spécialisé dans l'entrepreneuriat en Grande Terre, suggère que le défaut de formation en gestion et comptabilité est davantage explicatif des difficultés rencontrées par la population locale et le réseau de sous-traitants pour la mine. En remontant quelques années en arrière à l'époque de la construction de l'usine du Nord, cet interlocuteur explique que les sous-traitants étaient des tâcherons. La partie d'organisation, de planification et de gestion était internalisée par l'opérateur KNS qui distribuait des contrats clés en mains. Une fois cette période faste passée, ces entrepreneurs ont contracté avec les collectivités. Les termes des contrats nécessitaient alors des compétences de maître d'œuvre. C'est à ce moment-là que le manque de formation des patentés⁸⁹ a fait défaut et conduit à l'échec de nombreuses initiatives individuelles.

Extrait d'entretien 30 - Les compétences entrepreneuriales acquises chez KNS.

« Moi je pense qu'après avec les dix ans que j'ai là d'expérience, après c'est un avis perso mais je pense qu'à la tribu si les gens ils arrivent pas forcément à gérer des business, parce qu'ils ont peut-être du mal avec le côté administratif tout ce qui est patrons, papiers, impôts, tout le truc comme ça et que moi j'ai peut-être cette connaissance qui fait que si je retourne là-bas ça peut plus ou moins marcher. ».

Antoine, Agent de maîtrise technicien préparateur chez un sous-traitant de KNS, originaire de Drehu, 35 ans et 8 ans d'ancienneté, 24/11/2020, Vook.

L'employé témoignant ci-dessus, qui n'a pas rencontré la situation de certains sous-traitants dont nous venons de faire état, explique que son expérience chez KNS lui a, au contraire, permis d'acquérir des savoirs afin de se mettre à son compte sur Drehu (Extrait d'entretien 30). Cet extrait montre qu'au-delà des compétences qu'il estime posséder, il a confiance dans sa capacité à monter son entreprise. Son travail chez KNS lui a permis de considérer cette possibilité qu'il n'entrevoyait pas au départ. Ce processus d'augmentation de la confiance en soi qui affecte la personnalité s'accompagne d'acquisition de savoirs et de compétences, des flux immatériels qui contribuent au développement de leur tribu d'origine et donc, des marges.

Nous constatons que dans le secteur de la mine la représentation de la tribu est contrebalancée par la réputation donnée aux Loyaltiens qualifiés de « planche à voile ». Cette expression, bien que parfois en tenseur, souligne la circulation des habitants de Drehu et leur accès à des postes qualifiés, un fait vérifié sur l'échantillon des trente-quatre employés de l'usine⁹⁰. Cela confirme aussi le caractère parfois

⁸⁸ Entretien avec Stéphane, consultant indépendant impliqué sur les sujets de la RSE et de l'entrepreneuriat, 18/06/2021, Nouméa.

⁸⁹ Patenté est le mot vernaculaire pour signifier autoentrepreneur.

⁹⁰ Données acquises auprès du service des ressources humaines de KNS.

discriminant de la représentation partagée ci-dessus, qui peut se retrouver dans des discours généralisants et clivants.

De multiples facteurs autres que la représentation de la tribu et la contradiction entre Kanak et entrepreneur sont explicatifs de l'opposition réalisée entre sphère coutumière et sphère économique. Faugère (1998) signale par exemple l'influence de la représentation de l'argent, systématiquement opposée à la coutume, bien que cette dernière soit monétarisée. L'anthropologue relève trois types de discours croisant la coutume et l'argent : un discours sur une société traditionnelle restée en marge des dynamiques économiques marchandes, la critique de la monétarisation des coutumes, signe de dysfonctionnement de la coutume originelle et un budget départi à la coutume qui fragilise les revenus des ménages et freine le développement. Elliot cité à la suite, témoigne lui d'une représentation territoriale de l'opposition entre la coutume et l'argent (Extrait d'entretien 31).

Extrait d'entretien 31 - La marge, territoire de la famille et de la terre, le territoire minier de VKP, territoire de l'argent.

« La famille, la tribu, la relation avec la terre, parce que là-haut vivre dans des appartements, t'es déconnecté quoi du monde, de notre culture. Y'a plus de culture, y'a plus de lien avec la terre, y'a plus cette relation-là de famille à famille, du partage. À VKP c'est l'argent qui tourne maintenant, on peut plus parler de partage. C'est un autre monde. ».

Elliott, Opérateur de fabrication – couleur, originaire de Hyeehen, 29 ans, 16/02/2022, Hyeehen.

La citation d'Elliott illustre à la fois l'association du territoire minier de VKP à l'argent et l'assimilation de la marge aux activités vivrières. Cette opposition est celle de la terre de l'entreprise ou des « business » avec la terre de cultures. C'est la question initiée en introduction de ce travail page 25 (Extrait 1), pourquoi Antoine précise qu'il faut mettre « business » entre parenthèses en parlant des activités marchandes possibles sur l'île de Drehu ? Car la terre familiale et clanique, terre rapportée à l'espace de la marge, est le lieu où tu parles de culture et non pas de « business ». Les activités marchandes menées dans les marges ne peuvent pas être considérées comme des commerces (« ou » business pour reprendre le mot employé par les enquêtés). Le « business » est un sujet propre au territoire minier (Extrait d'entretien 32).

Extrait d'entretien 32 - La marge, territoire de la culture, le territoire minier de VKP, territoire du « business ».

A : « ah oui c'est différent ! Ici [VKP] tu parles plus de business que à Hienghène tu parles plus de la culture quoi.

V : est-ce que ça changera un jour ?

- ben ça va changer. Parce que maintenant c'est, on vit à l'occidentale maintenant. ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

La citation de Denis ci-dessous illustre ce même argument d'une sphère coutumière culturelle et d'une sphère économique capitaliste en dévoilant la gradation attribuée aux activités économiques (Extrait d'entretien 33).

Extrait d'entretien 33 - L'agriculture, proche de la coutume, loin de l'entreprise et « du business ».

« On cherche pas à faire du business, dès qu'on a un peu plus... c'est coutumier. [...] Ils ont un toit, ils ont de quoi manger, ils ont pas les ambitions. Pourquoi ? Parce que l'environnement conditionnait le garde-manger des gens. Donc s'ils dégradaient la mer déjà ils auront plus de poissons, puis les gens qui restent ici ben ils vivent que de la terre et de la mer. Et pis ils ont pas d'autres ressources. Des fois ils mangent un peu de langoustes pour se faire des pièces, vendre un peu des ignames et tout. Ils ont pas vocation à se faire du business quoi. ».

Denis, informations personnelles anonymisées, 04/01/2021, Drehu.

Les activités marchandes comme non marchandes ne relèvent pas du « business » alors que tout salariat intègre le monde de l'entreprise, cet autre système qui n'est pas l'agriculture. C'est par ailleurs le flou qui persiste sur les activités agricoles en tribu, bien que certaines génèrent des revenus, elles ne sont pas déclarées car elles ne relèvent pas du monde économique mais du monde coutumier et tribal. Cette réalité repose en partie sur la valeur accordée à la terre et à ses produits. L'opposition entre argent et coutume ou agriculture et économie ne se comprend pas selon le critère monétaire. La coutume est monétarisée, Faugère l'atteste sur l'île de Nengone (1998, p. 31). L'agriculture est monétarisée. Mais elles se pratiquent en dehors de ce monde de l'économie, dans l'espace de gouvernance de la tribu, dans la marge de la mine. Cette analyse rappelle la même observation émise par Bensa et Freyss (1994, p. 10) : « Cette situation renforce chez les Kanak ruraux le sentiment que seul, finalement, le travail des jardins de tubercules peut nourrir et assurer les besoins de la vie sociale en dons et contre-dons et que la terre ne peut pas permettre de gagner de l'argent. » et « L'argent appartient à un autre monde, celui de « l'emploi », de l'administration ou des entreprises. ». Agriculture et coutume intègrent aussi les facteurs de gestion et de préservation de la ressource et d'autoconsommation les éloignant de l'idée faite du monde économique et des « business ».

Ce besoin de rattacher, voire de cantonner certaines valeurs et pratiques identitaires à un espace en dehors du territoire minier rappelle ce que l'anthropologue Trompette (2002) nomme « le quant-à-soi ». Dans le cadre d'une étude sur la construction des identités professionnelles, elle décrit des ouvriers d'une usine en Isère qui, en parallèle de leur travail, « perpétuent un métier, une compétence ou des racines,

un lien familial, amical, une autre façon de se socialiser, d'exister. Cette activité, apparemment en marge de l'usine, peut prendre des formes moins achevées, se jouant des frontières de catégories trop bien établies : activité marchande, travail, bricole, loisirs. ». Elle précise que ces activités effectivement ne « produisent rien » à l'égal de nos observations, les salariés ne considèrent pas la vente de quelques produits vivriers comme une activité productive. Une phrase de Trompette est particulièrement évocatrice dans le contexte kanak : « La sérénité enivrante que procure cet « entre soi » souvent complice de la nature tient de l'anachronisme : il est lieu et instant de réification de l'homme, celui où il renoue avec le « temps des origines », le temps des ancêtres, échappant à une quelconque justification. » (Trompette, 2002). Dans les représentations, la marge est souvent associée à la nature et donc à la culture pour les Kanak. Coutume, nature, agriculture sont l'espace d'action de la tribu, argent, économie, individualisme sont rattachés l'espace d'action de l'entreprise. Cette compréhension de la représentation du territoire dans sa confrontation n'est pas toujours si manichéenne mais peut permettre de considérer les fonctions identitaires de certaines pratiques sur le territoire tribal. Dans les années 1980, des chercheurs montrent que les premières politiques d'appui à l'agriculture vivrière cherchaient à maximiser les performances monétaires par des changements techniques peu compatibles avec le maintien des fonctions identitaires, alors que les débouchés économiques étaient ténus (Kohler *et al.*, 1986 ; Sourisseau *et al.*, 2021).

Il y a une résurgence des valeurs kanak, causée par l'intégration à l'entreprise et par les déstabilisations identitaires vécues. Elle se traduit dans les discours par l'accentuation de l'importance de la nature, de l'agriculture, de la culture et de la crainte de la perte des savoirs locaux. La valorisation ou survalorisation des valeurs symboliques et identitaires attachées aux pratiques vivrières quotidiennes est une réponse à la diminution de la valeur d'usage de ces mêmes pratiques, observée également autour du projet de l'usine de Sud (Bernard *et al.*, 2014, p. 49). Ces discours sont approfondis dans les chapitres cinquième et septième sur les représentations sociales du nickel et de la mine.

Ajoutée aux oppositions argent-coutume, culture-entreprise, entrepreneuriat-kanak, celle de l'individu collectif est la dernière que nous relevons. Le travail en anthropologie de la mine en Nouvelle-Calédonie (commune de Bwapanu) de Louise Decottigny (2018) l'a aussi menée à observer dans sa situation l'imbrication du monde tribal avec celui de l'entreprise, qui revient, elle l'écrit, à trouver un équilibre entre partage et enrichissement personnel et responsabilité coutumière et responsabilité individuelle. L'ensemble des illustrations relevées d'une confrontation des « deux mondes » marque le processus de construction de l'identité par le territoire (Collignon, 1995). Les salariés kanak évoquent principalement leur tribu et ses valeurs comme marqueur identitaire mais le territoire minier aussi y participe, ne serait-ce qu'à travers le renouvellement de la représentation de l'argent, l'évolution des représentations du foncier et l'idée de ce que peut être le développement économique.

Enfin, la confrontation culturelle est un processus relaté par tous les salariés, néanmoins avec des intensités vécues distinctement selon si l'on est un homme ou une femme. Le « choc des deux mondes »

est-il le même selon le genre ? Christine Salomon écrit en 2015 que les femmes employées chez KNS devaient « jongler entre des espaces contradictoires entre le monde du travail et du chantier d'un côté et celui de la parenté et de la « tribu » de l'autre. » (Salomon, 2015b, p. 56). Cette question reste ouverte et nous ne pouvons apporter une réponse complète, mais l'expérience de Myléna ci-dessous est représentative du vécu des femmes travaillant dans les domaines de la mine et de la métallurgie et de façon plus générale du travail féminin dans le pays (Nayral, 2008 ; Decottigny, 2018 ; Extrait d'entretien 34).

Extrait d'entretien 34 - Une confrontation culturelle entre tribu et entreprise davantage marquée pour les femmes ?

M : « je me retrouve aux îles, responsable. [...]

V : Tu étais contente de retourner sur Lifou ?

- Oui ... c'est différent. C'est différent hein. C'est différent parce que les codes de la coutume, les codes sociaux ils sont là, ils sont très présents. Et là on est dans le monde du travail et ça par contre faut savoir le gérer. Oui voilà c'est une posture qui est pas facile, en tant que femme, t'es responsable bon voilà tu as des collaborateurs c'est des gens tu sais que coutumièrement ils sont plus, plus importants quoi. Et que on a des codes déjà avec ces personnes-là dans la coutume. Ça donne une autre dimension quoi. Et en même temps tu es à Lifou quoi. T'es pas à Tombouctou. Tu sais qu'ils sont là quoi, c'est pas pareil si c'était à Nouméa. C'était particulier.
- et du coup tu faisais comment ?
- ben après c'est vrai que des fois pour faire passer des idées ou faire passer des, ouais, des, entre-guillemets des ordres, je suivais un chemin quoi. J'arrivais à avancer, je pense que un tel va pouvoir le dire quoi. Mais pas moi directement. Parce que en fait j'étais au-dessus du chef d'agence donc j'étais la responsable d'activités, mon premier interlocuteur c'était le chef d'agence et après on avait tout un tas de collaborateurs avec nous. Des personnes qu'on pouvait, qui gravitaient autour de la société, bien d'autres avec qui on pouvait travailler mais voilà c'était des responsables coutumiers. Et moi en tant que femme kanak j'étais pas sensée parler avec eux quoi.
- du coup tu passais par ton responsable d'agence ?
- ouais voilà, qui était un homme. Un homme marié d'un certain âge, respecté quoi. C'est vrai que y'avait des codes qui étaient parfois compliqués pour moi à gérer.
- les gens qui t'ont embauchée en avaient conscience ?
- non ils ont jamais eu conscience de cette problématique là que moi je traversais. Je me rappelle d'une anecdote, je vais sur Ouvéa. Je vais, fallait qu'on déploie un peu notre activité, on avait besoin de, on était un peu à l'étroit sur Lifou et puis fallait un peu se déployer un peu dans les autres îles. Et donc j'allais un peu rechercher quoi, voir les institutions d'une manière, c'est que ça quoi, la Province, les mairies. Et donc je m'en vais sur Ouvéa, je prends rendez-vous avec des responsables pour l'entretien d'un bâtiment, un très beau bâtiment qui avait besoin justement. Donc j'étais plus sur le conseil tout ce, je pensais bien faire mais c'est vrai que là ... Quand je suis arrivée sur Lifou en fait la personne avec qui j'avais rendez-vous c'est mon chef de clan. Claniquement on est lié, mais vraiment, c'est mon chef de clan.

- et tu savais pas ?
- si si je savais, mais bon fallait bien que je parle quoi, fallait bien t'êes dans un autre ... Et donc du coup voilà ça fausse, ça fausse le relationnel. Pour ma part en tout cas c'est ce que j'ai ressenti.
- tu n'as pas osé dire tout ce que tu aurais pu dire ?
- c'est clair. C'est clair.
- et lui ?
- lui il a eu la posture du clan. Et j'arrivais pas à faire abstraction de ça. Donc j'ai passé un an et après. Je l'aurais fait peut-être quelques années encore. Peut-être que aussi, avec l'habitude j'aurais trouvé une façon de faire. Après c'est de l'apprentissage. ».

Myléna, informations personnelles anonymisées, 26/11/2020, Koohnê.

L'expérience de Myléna éclaire les implications de la confrontation entre les deux espaces de gouvernance et comment le relationnel coutumier la freine dans ses capacités en tant que responsable. S'il y a contradiction, il y a aussi imbrication des « deux mondes » ensemble, cette coexistence du capitalisme et du non capitalisme qui ne facilite en rien le parcours d'une femme qui rencontre des obstacles pour affirmer, faire accepter sa présence, éclairant la sensation de ne pas être « vue » (Extrait d'entretien 35).

Extrait d'entretien 35 - Les femmes, invisibles dans les "deux mondes" ?

« ça m'intéresse de comprendre un peu pourquoi, pourquoi dans le monde managérial on nous voit pas quoi. Même moi en tant que ingénieure, la posture est difficile d'admettre, de la trouver quoi. Parce que, parce que je vois que y'a beaucoup de, je sais pas comment dire ça, ces valeurs, ces, je sais pas trop comment on peut dire, qui fait qu'on arrive pas à avoir la posture managériale. Moi c'était un peu par rapport à plusieurs choses que je traversais dans ma carrière, y'avait une, ici à KNS j'avais du mal à amener certaines personnes à un certain niveau, je sais pas, je sais pas y'avait quelque chose, ils avaient techniquement la capacité mais c'était le côté culturel, pour moi je remettais ça sur le culturel. ».

Myléna, informations personnelles anonymisées, 26/11/2020, Koohnê.

L'entreprise est mise face à la tribu mais d'autres dynamiques pourtant, d'insertion des entités l'une dans l'autre existent. Des hypothèses sont émises sur la raison de la mise en opposition des deux mondes : « Certains acteurs estimaient que le problème était que la société kanak n'était pas suffisamment insérée au marché et que la force des obligations sociales « freinait » le développement, en particulier le développement agricole en « empêchant » les Kanak de vendre leurs produits. D'autres considéraient que le problème venait du modèle de développement proposé : « trop occidental, il pouvait mettre en péril l'identité culturelle kanak ». (Bouard, 2012, p. 24). Peut-être que l'opposition n'est pas la seule relation qui se retrouve. Il faut du temps à la recherche pour comprendre et apporter des

connaissances sur le fonctionnement de chaque espace et révéler ainsi une progressive intégration des deux et la construction d'espaces hybrides.

3.4 L'enchâssement des espaces de gouvernance entre entreprise et tribu

Extrait 5 - L'assimilation de modèles culturels étrangers par la société mélanésienne par Jean-Marie Tjibaou, homme politique kanak indépendantiste.

« Je ne cherche pas à savoir si le Mélanésien s'adapte ou ne s'adapte pas au monde industriel, mais s'il assimile les modèles culturels qui lui sont étrangers et quel profil de société nouvelle il laisse apparaître dans sa morale tâtonnant vers une cohérence et une dynamique nouvelle. » (Tjibaou et al., 1996).

Cette dernière partie présente la possible coexistence du capitalisme et du non capitalisme, quand, comme nous le dit Fernand, « La vie sociale et coutumière tu l'intègres à ta vie professionnelle. » (Fernand, Consultant pour des entreprises minières et métallurgiques, originaire de Drehu, 62 ans, 03/11/2020, Vook). L'exemple existe et est donné de manière détaillée, d'une famille kanak mobile qui a bénéficié des retombées économiques de l'usine du Nord et qui superpose deux systèmes de normes l'une coutumière et l'autre contemporaine (Pestana *et al.*, 2016, p. 16-17). Les salariés manient les codes de leurs différents espaces d'actions et démontrent leur capacité à syncrétiser ces normes multiples et diverses pour en tirer les meilleurs partis. Ce travail de terrain multi-localisé révèle à la fois la manière dont les enquêtés opposent les deux espaces d'action, économique et coutumier, mais aussi l'adaptation dont les employés font preuve et les compétences de navigation entre les « deux mondes » que certains présentent. Il s'agit par ailleurs d'un objectif recherché par les entreprises minières d'employer des membres des tribus qui mobiliseront aisément cette capacité et seront sensibles aux deux discours celui de l'entreprise et celui de la coutume. C'est ce que l'un des chargés de RSE explique, en employant un membre de la tribu ce dernier aura les informations internes à l'entreprise qui lui permettront de comprendre les choix et les décisions opérés par la société. Ces personnes deviennent les plus à même d'obtenir l'adhésion des clans aux projets miniers. Elles incarnent le possible syncrétisme des valeurs de l'entreprise « occidentale » et de la coutume. Fernand illustre ce profil (Extrait d'entretien 36).

Extrait d'entretien 36 - L'enchâssement de l'entreprise avec l'espace de gouvernance de la tribu.

F : « On a géré des conflits hein. Les conflits ils duraient pas plus d'une journée. Ou une nuit. Ou des fois une nuit. Quatre heures du matin j'arrive, on m'appelle c'est bloqué ici, bah à 6h c'était débloqué.

V : et ces passerelles, c'est les coutumiers, c'est... ?

- c'est les coutumiers c'est les gens avec qui on travaille, ils voient qu'on est pas que là pour l'usine, on est là aussi pour eux. On est là, par exemple là le fait d'aller à un enterrement d'un Vieux, qui est un des responsables de Oundjo [tribu proche du massif minier du Koniambo] mais aussi de ce qu'on a pu faire, le fait d'y aller c'est, même si on est pas famille, mais voilà c'est de montrer que les gens qui travaillent à l'usine on est aussi sensible à ce qu'il se passe autour quoi. On est pas là que pour le boulot. ».

Fernand, informations personnelles anonymisées, 03/11/2020, Vook.

L'extrait d'entretien de Fernand exemplifie le cas de l'espace de gouvernance de l'entreprise qui recoupe et s'insère dans celui de la coutume. Il rejoint les exemples donnés en section une du chapitre, sur les emplois placés en échange de la cession d'une terre coutumière. Cet ensemble d'extraits d'entretiens témoigne d'effets positifs comme négatifs de l'imbrication des sphères, à la fois du point de vue de l'entreprise et des communautés locales. L'inverse existe également, des coutumiers et de la famille en tribu qui s'immiscent dans la gestion de l'entreprise. La communauté kanak se fonde sur une hiérarchie sociale et non sur une hiérarchie économique. Ou bien la hiérarchie économique se base sur la hiérarchie sociale et non pas sur le salariat.

Extrait d'entretien 37 - L'enchâssement de la tribu avec l'espace de gouvernance de l'entreprise.

« C'est un peu brutal mais ça peut marcher dans le sens ou en fait si tu veux on a ce, on a le rapport entre les aînés et les plus jeunes générations donc quand le grand il dit on fait ça, on fait ça. Moi pour ma part je bosserai avec mes petits cousins ou ceux de cette génération, je veux pas bosser avec mes tontons tout ça. Parce que si demain ils me disent tu fais, bon ben tiens tu prends la casquette du chef je prends la casquette de l'ouvrier. **C'est ça un peu le problème. Sur Lifou, t'as le problème de pouvoir différencier le côté coutumier et le côté travail.** Qui assez compliqué, parce que c'est facile de le ramener quoi. Je vais dire ok aujourd'hui tu vas faire ça ton oncle il va te regarder il va dire ben c'est toi qui vas le faire. Moi je suis ton oncle je vais pas faire ça. Et l'autre qui est compliqué aussi c'est si tu veux, si moi demain je veux lancer un business sur Lifou je vais me faire gérer par tous les autres. Si moi demain je monte une entreprise là-haut, je vais demander de gérer l'entreprise. Parce que si moi je la gère, conflit d'intérêt ici ils connaissent pas ça. Pour eux c'est que la famille, tu bosses pour nous on bosse pour toi fin de l'histoire. C'est mieux d'avoir quelqu'un d'autre parce que du coup tu peux avoir ton libre arbitre, ok ça on peut pas le faire, alors que si ton oncle il demande ça on le fait, ben on va essayer de le faire, même si on peut aller en prison c'est pas grave. **Ça je l'ai vu beaucoup de fois, y' a beaucoup de gens qui font face à ce genre de difficultés qu'on rencontre dans l'entrepreneuriat. C'est de pouvoir justement lancer leurs objectifs sans être bloqué par les gens de leur propre famille.** ».

Julien, informations personnelles anonymisées, 26/11/2020.

Quand l'espace de gouvernance de la tribu, ou du clan, entrecoupe celui de l'entreprise, la hiérarchie coutumière peut peser comme une contrainte, la volonté d'un aîné coutumier pouvant aller à contresens

de décisions initialement réfléchies selon le bon fonctionnement de l'entreprise. Nous remarquons, à partir du discours de Julien, l'évidente complication de gérer son entreprise en étant plus jeune⁹¹, sous la domination de ses aînés coutumiers (Extrait d'entretien 37). La difficulté de la pression sociale qui priorise la famille élargie avant l'entreprise est aussi réelle, elle s'illustre par de nombreux impayés par exemple, qui peuvent conduire à une faillite. Le témoignage de Julien fait écho aux observations émises par Bainton et Macintyre (2013) en Papouasie Nouvelle-guinée dans les mines aurifères du Lihir, sur ces entrepreneurs qui choisissent de se soustraire à l'injonction d'un partage communautaire des richesses en éloignant spatialement du réseau familial leur entreprise.

Le vécu d'une confrontation entre « deux mondes » par les salariés éclaire la construction de l'identité par le territoire multisitué, comprenant espace minier et marge. La rencontre de deux systèmes de valeurs et de normes provoque à la fois des transformations négatives, de déstabilisations des individus par leur vécu sur des territoires si différents et des évolutions plus positives vers des espaces hybrides, résultat du recoupement des espaces de gouvernance de la tribu et de l'entreprise. Cette conclusion amène à réfléchir différemment l'idée initiale d'un espace minier et non minier. Est-il question de « deux mondes » qui se confrontent ou d'une polarisation du territoire par la ressource en nickel ?

Nous montrons par les descriptions des confrontations spatiale, temporelle ou culturelle que le territoire « est une vision du monde avant d'être une organisation ; il ressort plus de la représentation que de la fonction, mais cela ne signifie pas qu'il soit pour autant démunie de structures et de réalité. » (Bonnemaison *et al.*, 1995, p. 130). L'analyse scalaire portée sur les confrontations recentre l'attention non pas sur l'emboîtement, mais l'enchâssement de réseau d'interactions, définissant ainsi les échelles.

Ces premiers résultats convoquent un renouvellement de notre approche du territoire. De même que nous retrouvons une tonalité dans la confrontation entre la sphère tribale et celle de l'entreprise, ce ne sont pas seulement deux territoires face à face mais un territoire polarisé à divers degrés par la ressource en nickel. Le territoire s'imbrique dans d'autres espaces et échange avec eux, il se définit par ces relations et ces échanges (Leloup *et al.*, 2005 ; Ginet, 2012).

Nous concluons sur un premier modèle spatial de la mine à partir de cercles concentriques, qui questionne le caractère singulier de la marge. Afin de visualiser la structuration du territoire que fabrique la ressource et de mettre en évidence le lien entre territoire, gouvernance et ressource nous considérerons trois cercles concentriques (Figure 8).

⁹¹ La personne kanak désignée comme jeune qualifie son âge et/ou son statut au sein de la hiérarchie coutumière. Un jeune au sens coutumier est un homme qui n'est pas encore marié ou/et qui n'est pas encore investi par son rôle coutumier.

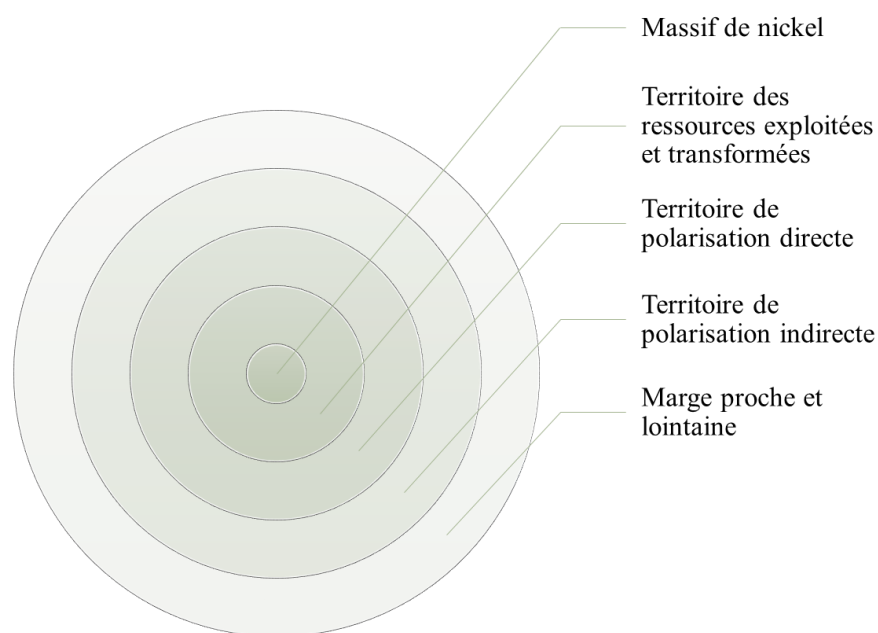


Figure 8 - La première version du modèle spatial de la mine.

Le premier cercle, dont le centre serait les massifs de nickel, correspond au territoire des ressources exploitées et transformées. Le second cercle renvoie au territoire polarisé par la mine. D'une part, le territoire de polarisation directe, irrigué par les revenus directs de la mine, qui revient à la notion de bassin d'emploi, d'autre part, le territoire de polarisation indirecte qui est irrigué par les revenus indirects de la mine, c'est-à-dire la captation des financements des projets de développement et des dons des services de RSE, les royalties (redevance d'extraction)⁹², l'ensemble pouvant être assimilé à la rente minière.

Le troisième et dernier territoire est celui où les acteurs se représentent la mine mais ne perçoivent pas, ou peu, les retombées monétaires. Ce territoire que nous identifions comme les marges du territoire minier participe au territoire minier néo-calédonien et est aussi avec ses singularités, récipiendaire des impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'industrie minière et métallurgique. Nous y retrouvons les marges proches comme Bu Rhaï, proche géographiquement et ancienne commune minière et Hyeehen, proche géographiquement mais exempt d'exploitation nickélifère et les marges lointaines comme Drehu, séparée de la ressource par un océan et également dénuée de nickel.

Ce modèle spatial exhorte le potentiel des archipels extractifs dans leur capacité à s'appuyer sur le territoire, local et national et à le structurer en retour (Arrault, 2005 ; Magrin et Perrier-Bruslé, 2011, p. 4).

⁹² Le terme « royalties » est employé par les enquêtés, il rejoint l'autre terme entendu lors des entretiens de « dessous de table ». Il traduit pour les interlocuteurs une représentation péjorative de pratiques financières illicites qui se rencontre de moins en moins.

Conclusion. La circulation migratoire à l'origine d'une confrontation des systèmes de valeurs ?

De multiples représentations et usages du territoire émergent de la circulation des salariés du nickel et de leur perception d'une confrontation entre coutume et entreprise.

Un espace dual, traversé par divers intérêts entre rentabilité capitaliste et enjeux politico-coutumiers, existe en territoire minier comme dans les marges à travers la mise à disposition de terres claniques pour leur valorisation. Cette dualité s'observe aussi à l'échelle de l'individu. L'employé de l'usine incarne le face à face entre les sphères économique et coutumière. Il démontre une double responsabilité, voir une double identité : tiraillé entre ses statuts d'employé et de dépositaire de la coutume, il a parfois du mal à gérer les deux au quotidien. D'autant plus que ces espaces de gouvernance renvoient à deux temporalités différentes de l'emploi et des événements coutumiers, des calendriers qui ne s'accordent pas toujours et dont l'adéquation varie au gré de la volonté des opérateurs miniers. Le salariat impose un conflit de temporalité. Jean-Marie Tjibaou écrivait à propos de la nature de cette temporalité professionnelle, de vie, d'identité et de pensée : « il n'y a pas d'impératif de rentabilité aussi important que dans le monde industriel. Devoir se soumettre à cet impératif, est un phénomène nouveau, dans le rythme de travail, mais aussi dans le rythme de vie, dans le rythme de pensée. » (Tjibaou, 1981, p. 91).

La circulation est l'une des variables explicatives du tiraillement identitaire de l'employé. « Deux mondes qui s'entrechoquent » certes mais qui ne sont pas incompatibles : « Moi je suis fier de travailler ici à KNS pour participer à un projet pays. Mais je suis fier aussi d'avoir un champ d'igname pour honorer les gestes coutumiers à mon chef de clan. » (Charles, superviseur KNS, originaire de Drehu, 43 ans, 23/04/2021, Vook.). Il faut considérer le temps de l'évolution, de l'adaptation, à la vitesse de la progression de la société et l'individu. De fait, des opérateurs miniers réfléchissent un calendrier construit sur les événements historiques locaux dans le but de s'ancrer sur le territoire et de favoriser l'acceptation sociale de leur activité extractive et métallurgique. De même, le responsable de site minier ou le chargé de RSE qui réalise un geste coutumier auprès des clans démontre la considération de la coutume dans l'activité productive. C'est à la fois l'entreprise qui noue des relations avec les tribus locales et sollicite le réseau des coutumiers, autant que la coutume qui s'insinue dans la sphère économique. Cet entrecroisement est permis et incarné par les individus qui manient les codes des deux espaces d'action et qui démontrent une agilité à basculer d'un monde à l'autre.

En Nouvelle-Calédonie, dans le secteur du nickel, l'actionnariat populaire est un premier essai de cette volonté de confondre coutume et entreprise en intégrant les clans dans le capital financier de la structure. Cette initiative repose davantage sur la reproduction de l'organisation hiérarchique coutumière dans l'entreprise plus que sur une réflexion de l'adaptation des rythmes de travail ou de l'intégration des

valeurs mélanésiennes. Ce modèle d'entreprise, en intégrant les coutumiers (chefs de clans, chefs de tribus *etc.*) présente un pouvoir de décision entièrement masculin.

Nous verrons dans les chapitres quatrième et cinquième à suivre, que la coutume pallie, assimile les transformations sociales engendrées par la circulation en proposant des alternatives à la personne éloignée de sa terre et sa tribu. L'individu qui a la possibilité de transférer temporairement son rôle à l'un des membres de sa famille et de marquer sa participation à l'événement coutumier à distance peut donc entretenir son statut au sein du clan, poursuivre son travail à temps plein à l'usine et assurer son retour à la tribu.

Chapitre 4. Circulation des salariés de l'usine et de la mine

“Mining not only moves mountains, it also moves people-physically, emotionally, politically and economically.”

(Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018, p. 441)

Ce chapitre s'interroge, à l'échelle du pays néo-calédonien, sur la production du territoire minier et de ses marges dans son rapport avec la circulation migratoire. Il se centre sur le salarié de l'usine du Nord ou de la mine du Koniambo, considéré comme le fil entre sa tribu d'origine intégrée à la marge et le territoire minier d'arrivée. L'activité extractive et métallurgique du nickel creuse, « mange » la montagne comme le disent les habitants du pays, mais ce n'est pas uniquement le fourmillement des camions et des « bull » (bulldozers) qui l'anime, celui de ses travailleurs également. Le circulant et employé fait fonctionner les territoires les uns avec les autres et non les uns en dépit des autres.

La géographie catégorise deux formes de mobilité : la circulation, mouvement temporaire fait d'allers-retours et la migration comme mouvement définitif (Zelinsky, 1971 ; Lacroix et Miret, 2021, p. 267). Nous considérons la circulation, une forme de mobilité, en tant que flux dans les chapitres quatrième et septième et en tant que pratique au sein de la société kanak dans l'ensemble du manuscrit. La mobilité comme pratique renvoie à « une manière d'être et de faire par laquelle intentionnalités, normes, matérialités, agentivité (*agency*), marges de manœuvre, *empowerment*, domination, capitaux social, culturel, économique et spatial, *etc.* sont reconstruits » (Urry, 2000 ; Lussault et Stock, 2003 ; Lacroix et Miret, 2021, p. 268). En nous référant au concept de circulation migratoire, nous abordons leurs mouvements entre leurs espaces d'actions dispersés et combinés, sous forme d'allées et venues à la dimension répétitive et durable (Cortes, 1998, 2008), concept élargi en partie trois du manuscrit à l'ensemble des mouvements matériels et immatériels intensifiés, transformés, créés par la mine et la circulation. « La notion de *circulation migratoire* correspond à une démarche qui tente de tenir compte à la fois des espaces concernés par les migrations, des déplacements accrus des personnes entre différents lieux et des flux matériels (biens, services, remises) et idéels (normes, valeurs, représentations) induits par les migrations. Le migrant et le circulant, plutôt que l'immigré ou l'émigré, deviennent des figures centrales de l'activité de recherche et l'attention est portée sur les pratiques et les initiatives des personnes, sur les itinéraires et les espaces parcourus. » (Berthomière et Hily, 2006). Les marges proches et lointaines de Hyeehen et Drehu ne sont pas identifiées en tant que territoires de départ et VKP en tant que territoire d'arrivée, mais plutôt comme des espaces d'actions investis par les employés qui les mobilisent successivement, intensément sur une journée, une semaine ou une ou plusieurs années.

« En Nouvelle-Calédonie, comme souvent ailleurs, les mobilités humaines se confondent tellement avec la vie quotidienne qu'on a tendance à négliger leur signification et leur importance dans la compréhension globale de l'économie, de la société et de ses territoires. » (Pestana *et al.*, 2016). Les auteurs accompagnent cette observation par la remarque d'une absence d'études statistiques ou qualitatives sur la mesure et la compréhension de ce qu'ils nomment une hypermobilité, en raison de sa réalité sur l'ensemble de la population et de la pratique de « l'habitat polytopique » (Stock, 2006), soit la mise en correspondance et en réseau d'une multitude de lieux de résidence. Ce phénomène de poly-résidence, ou de dispersion des lieux de vie, apparaît dans les notions de territoire et de ménage multisitués définis dans le chapitre deuxième, de « ménage dispersé » (Padoch *et al.*, 2008), ou encore de « multilocalité productive » (Eloy et Le Tourneau, 2009). La double résidence caractérise un nombre croissant d'habitants, particulièrement des Îles et du Nord, du fait notamment de la mutation de l'emploi. En 2019, le Grand Nouméa⁹³ et le regroupement communal VKP concentrent quatre emplois sur cinq (Rivoilan, 2023). Sur Vook, commune qui héberge la mine et l'usine KNS, le taux de couverture de l'emploi, soit le rapport entre le nombre d'emplois situés sur une commune et le nombre d'actifs y résidant, dépasse 130 %, tandis qu'il relève de 80% dans les communes non minières de l'Est, de Wégoa à Pwărăiriwa (*ibid.*). L'essor économique de la côte Ouest en province Nord s'accompagne d'un repli de l'emploi sur la côte Est, accentuant et rallongeant les trajets entre la résidence familiale et le travail. En Nouvelle-Calédonie, un actif sur trois travaille en dehors de sa commune de résidence, soit deux fois plus qu'il y a trente ans (*ibid.*)⁹⁴. Cette dynamique illustre une intensification des circulations travail-domicile et s'accompagne d'une pratique croissante du navettage qui inclut la poly-résidence. Nous pouvons autant rencontrer un individu qui effectue trois heures de route quotidienne sur une même côte littorale pour aller travailler que celui qui favorise la double résidence hebdomadaire.

L'intense circulation des habitants du pays se dissimule dans le maillage évanescent du territoire, de réseaux étendus et arborescents : réseaux familiaux, réseaux construits autour des pratiques vivrières (Sabinot *et al.*, 2021) et des professions. La mobilité, au même titre que le déplacement d'objets, tels que les produits de la terre et de la mer, entretient les liens entre les individus (*ibid.*). Cette structuration de l'espace évoque l'organisation réticulaire du territoire et le concept de mobilité circulaire mis en évidence par le géographe océaniste Joël Bonnemaïson. La circulation des personnes articule des territoires entre eux, espaces mouvants de communautés mobiles faits « de routes et de lieux » (Bonnemaïson, 1986). Développé au Vanuatu, cet espace horizontal, parcouru et réticulaire est aussi présent et perspicace en Nouvelle-Calédonie.

⁹³ Le Grand Nouméa inclut les communes de Nouméa, Dumbéa, Païta et du Mont-Dore.

⁹⁴ La part des navetteurs au sein de la population active occupée a ainsi doublé en trente ans, passant de 16 % en 1989 à 32 % en 2019 (Rivoilan, 2023). Elle reste toutefois bien en deçà du niveau de la métropole, où deux personnes ayant un emploi sur trois quittent quotidiennement leur commune de résidence pour aller travailler.

La circulation ici évoquée est celle inhérente à l'activité minière et métallurgique. Elle modèle les bassins d'emplois (Rivoilan, 2023, p. 3) et reste explicative d'une part conséquente des trajectoires de mobilité. L'insertion économique des Kanak s'est premièrement illustrée au sein des entreprises minières du pays, compte-tenu du temps écoulé avant la valorisation des terres coutumières redistribuées, contribuant ainsi aux intenses circulations entre les réserves, les îles Loyauté et les communes industrielles (Kowasch, 2010, p. 96). Ces trajectoires sont anciennes, à double sens car lisibles sur un temps long, contredisant l'idée d'un exode rural. Elles sont intenses, dans un pays où les distances semblent progressivement caduques (Pantz, 2015, p. 344). Les Néo-calédoniens parcourent des centaines de kilomètres pour aller chercher une pièce de voiture, se rendre à un deuil, rentrer le week-end ou partir pêcher sur le platier où réside la grand-mère maternelle.

Nous abordons la circulation minière par l'action initiatrice de quitter la marge, pour rejoindre ensuite le territoire minier, mouvement abordé dans une seconde et troisième section. Nous terminons en quatrième section par la définition de la circulation minière. Le retour vers la marge est l'objet du chapitre cinquième. Le plan du chapitre décrit la circulation selon le cycle métallurgique, pendant la phase de construction de l'usine en deuxième section puis lors de la phase de production de 2013 à nos jours en troisième et quatrième sections. Quelles sont les caractéristiques de la circulation des salariés du secteur du nickel ?

4.1 Quitter la marge

L'histoire de la société kanak est marquée par son itinérance (Naepels, 1999). Voici un demi-siècle, l'emprise foncière de la colonisation limitait les clans kanak de la Grande Terre dans les réserves et restreignait les circulations. Depuis la fin des réserves, à la moitié du XX^e siècle, soit depuis presque quatre-vingt années, la mobilité des Kanak s'observe à nouveau. Se remémorer l'histoire du pays éclairer les discours des jeunes de vingt à quarante ans qui pensent, parfois par oubli du passé circuler plus que leurs parents et leurs grands-parents qui auraient fait le choix de rester à la tribu. Ce constat, d'un discours récurrent des jeunes à propos de la mobilité de leurs parents est commun au territoire minier de Goro dans le Sud, relevé par Bernard *et al.* (2014).

Extrait d'entretien 38- Sortir à nouveau de la tribu après la période des réserves indigènes : la circulation, une pratique perçue comme une évolution.

« Je veux dire on va pas faire la même faute que nos parents. Nos parents et nos grands-parents. Parce qu'eux ils sont toujours restés à la tribu. Du coup, c'est à partir d'une génération avant moi, ma génération et une génération après moi. On commence à travailler, on commence à sortir de la tribu. Parce que les parents à nous, les grands-pères à nous, eux ils sont toujours restés à la tribu. Du coup, ben parce que c'est bon la

vie de la tribu, t'as le champ la chasse. Mais quand t'as envie de t'acheter une grosse voiture comme ça t'es obligé de travailler. »

Wayat, chauffeur polyvalent, originaire de Hyeehen, 31 ans, 23/05/2022, Koohnê.

Ce qui peut être un jugement à l'exemple de la citation de Wayat, se comprend dans l'appréciation méliorative d'une circulation qui permet l'occidentalisation d'un autre mode de vie équipé et matérialiste (Extrait d'entretien 38). L'ouverture des réserves s'accompagnait de l'insertion progressive des Kanak au tissu économique industriel et d'une hybridation des espaces d'actions et des modes de vie, entre activités vivrières tribales et matérialisme à l'exemple des 4x4 et pick-up, représentatifs du mode de vie calédonien et désormais caractéristiques d'une première acquisition liée au salariat minier. Une possession qui, à son tour, encourage la circulation migratoire.

En 2023, quels desseins invitent à sortir de la marge minière et de la tribu kanak ? La recherche d'une amélioration des conditions de vie, le besoin de circuler pour élargir ses réseaux et pratiquer un nouvel espace d'action motivent les circulants. L'éloignement avec les territoires de marges se retrouve dans des trajectoires scolaires, professionnelles, dans des parcours de soin (Pidjo, 2023, p. 133-139), pour faire ses courses, pour aller voir sa famille. Se former et être employé dans le secteur de la mine est une trajectoire au sein et à l'origine de multiples autres circulations. Cette partie explore l'ensemble des facteurs extrinsèques, des choix familiaux et individuels qui motivent une circulation dans le sens de la marge vers le territoire minier. Ce sont les itinéraires des trente-cinq salariés de KNS, originaires de Hyeehen (17) et Drehu (18) qui sont analysés, complétés par les 16 anciens salariés reconvertis (3 sur Drehu et 13 sur Hyeehen) et les 8 retraités de la SLN originaires de Drehu et 5 retraités du secteur, originaires de Hyeehen (Annexe 3 ; Annexe 4).

Sortir de la tribu pour évoluer ? Roland et Gurvan laissent transparaître cette idée quand ils déclarent respectivement que travailler en dehors de la tribu « ça permet de t'ouvrir la vision et de t'orienter vers plus haut que tu pensais sur Lifou », que ceux qui restent sont « perdus » : « Pis voir autre chose, parce que la tribu c'est mort. Quand je vois les petits cousins en ce moment ils sont perdus. ». Circuler, élargir son territoire de vie, amènent instinctivement à ressentir l'étroitesse des années passées, cantonnées à un espace et à des relations moins étendues. Les sujets de conversations, de même que les pratiques, diffèrent entre le territoire quitté et celui rejoint. Quitter la marge est vécue comme une émancipation sociale, financière et familiale. De fait, l'espace d'action tribal est jugé plus sévèrement par les circulants qui partagent leur lassitude à l'égal de Laurent et d'Élise, ci-dessous. L'attraction pour la découverte, les nouvelles rencontres, guident une première motivation qui consiste à « sortir de la tribu » et construire son identité en tant qu'individu, en s'extrayant un temps de sa famille et de son environnement enfantin. Paul exprime son besoin de partir de Hyeehen qu'il considère comme « trop près de la famille », pour ces raisons-là, être « seul » : « je voulais m'éloigner un peu. Trouver un travail où je suis un peu tout seul. » (Paul, opérateur en maintenance, originaire de Hyeehen, 28 ans, 23/05/2022, Vook.). Les

motivations exprimées ne sont ni immuables ni globalisantes, Laurent confirme cette motivation pour certains, mais souligne qu'elle n'est pas rédhibitoire au lien gardé avec la tribu, lien soutenu par les responsabilités coutumières notamment (Extrait d'entretien 39).

Extrait d'entretien 39 - Au-delà de la circulation, des places coutumières à assumer.

« [...] ils ont envie, ils sont fatigués de la tribu. Mais voilà moi je préfère, ben voilà y'a des places à la tribu à assumer aussi. Obligé de toujours rentrer tu peux pas rester trop ici [VKP]. »

Laurent, maintenance mécanique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 14/06/2022, Vook.

Les salariés qui livrent leur envie de connaître un nouvel environnement participent au cadre décrit dans le précédent chapitre de deux systèmes établis sur différents territoires : le fonctionnement en tribu et le système plus « occidental », retrouvé dans la capitale ou sur VKP. L'attrait pour le mode de vie occidental est une seconde motivation que les salariés relatent par le prisme générationnel, de Guy qui déclare « Nous nos enfants ils rêvent de manger des pommes. », sous-entendus des produits importés, à Auguste qui affirme « [...] qu'on peut plus vivre comme nos Vieux avant, avec le bayou tout ça. Parce que nous on est nés avec la télé, le pain. Maintenant le besoin c'est ça, c'est juste que faut travailler. ». La circulation est perçue positivement en tant que moyen d'accéder à un emploi, à une situation financière stable et donc à un nouveau mode de vie prisé. Élise, l'une des plus jeunes salariées rencontrées, exprime son envie de vouloir vivre différemment de ce qu'elle a connu jusqu'à présent, ce qu'elle associe à sa prise d'indépendance financière (Extrait d'entretien 40).

Extrait d'entretien 40 - Rejoindre le territoire minier pour s'émanciper.

É : « J'allais bientôt terminer mon service civique et ben du coup je voyais ce que c'était de percevoir une rémunération tous les mois. Ça me permettait aussi de sortir de la tribu, de pas que rester parce que j'étais quand même trois ans et c'était (*elle souffle*) une vie tribale c'est pas fait pour moi. C'est là qu'en fait j'ai vu que j'étais pas vraiment faite pour rester à la tribu. Du coup quand ben j'ai perçu mes rémunérations je me suis dit bon ben si je rentre au SMA c'est peut-être une façon aussi pour moi de sortir de ce quotidien de tous les jours que j'ai à la tribu.

V : quand tu dis sortir de la tribu c'est quoi ?

- c'est ben, c'est tout le temps faire les mêmes choses. Ben rester à la tribu côtoyer les mêmes personnes. Moi quand je descendais à Nouméa je voyais d'autres gens. C'était plus ça.

Élise, chauffeur de camion, originaire de Hyeehen, 24 ans, 06/05/2022, Koohnê.

L'ensemble des salariés questionnés témoigne d'une même volonté, gagner une autonomie financière. Ce processus est particulièrement observable chez les femmes employées de KNS (Vadot *et al.*, in press). Pour les plus jeunes générations des 25-35 ans telle Élise, la mine est représentative de l'emploi

avant tout. Elle est devenue un débouché évident pour un grand nombre, bien que les motivations pour aller travailler restent multiples.

L'indépendance financière peut être exprimée à différentes échelles, Roland montre qu'il souhaite une autonomie, un affranchissement de la tribu et une indépendance financière du pays (Extrait d'entretien 41). Travailler à « l'usine pays » peut induire ce discours d'indépendance politico-économique multiscalaire. En tant que Kanak, travailler, être salarié, c'est aussi avancer vers l'indépendance économique et politique de la Nouvelle-Calédonie.

Extrait d'entretien 41 - L'émancipation financière multiscalaire du travail à

« l'usine pays ».

« On parle de l'indépendance pays mais il faut déjà que nous on soit indépendant dans notre famille, au sein de notre foyer, au sein de notre famille, au sein de la tribu et aujourd'hui c'est difficile d'être indépendant quand t'as pas de travail. Donc voilà. Voilà pourquoi je suis là et voilà pourquoi je suis encore là. Il faut vraiment que demain j'ai une grosse opportunité de travailler dans une grande entreprise de Lifou pour dire oui je retourne. »

Roland, technicien hygiène industrielle, originaire de Drehu, 43 ans, 23/11/2020, Vook.

Le cycle de vie est une variable explicative des volontés exprimées, les jeunes salariés veulent expérimenter une vie à l'extérieur de la tribu alors que les plus âgés aimeraient trouver un emploi au plus proche de leurs terres, sans que cela engage toutefois une fixité complète. À ces deux motivations, sortir de la tribu et accéder à un nouveau confort de vie, sont liées celles de gagner de l'argent et de trouver un emploi.

La stabilité financière s'illustre dans un cycle d'accès à un emploi, de nouveaux besoins générés sur un nouvel espace d'action urbain, d'un salaire qui conforte la possibilité de se mettre en couple, de fonder une famille qui, de nouveau engendre la recherche ou le maintien d'un emploi à durée indéterminée. Ces nouveaux besoins engendrés sur le territoire minier sont : la location ou l'acquisition d'un logement, l'achat d'une voiture, davantage de produits alimentaires car quitter la marge revient à quitter les terres claniques dont le Kanak est propriétaire, absout de loyer et bénéficiaire de son jardin vivrier. Happés dans cet enchaînement, les salariés priorisent l'emploi sur le territoire minier pour maintenir leur nouveau mode de vie familial et économique.

Cette dynamique de priorisation du salariat minier s'analyse également par la situation de l'emploi dans les marges (Figure 9) et dans les tribus où les opportunités demeurent réduites (Apithy *et al.*, 2016, p. 324). Le diagramme montre que sur les trente dernières années, la part de l'emploi décroît dans le Nord-Est océanien, contrebalancée par le « presque triplement » du poids économique du territoire Nord-Ouest. Cette marginalisation fait écho à l'identification du phénomène de commune-dortoir à la périphérie d'un pôle économique structurant, pressenti déjà en amont de la construction de l'usine (David, 2003, p. 238 ; Inghels, 2008, p. 384). Le regroupement communal VKPP témoigne de 14% des

emplois de la province Nord en 1989 et 43% en 2019. Cette croissance s'explique par la présence des deux massifs miniers de Kopéto et de Koniambo et par l'ouverture de la transversale Koné-Tiwaka, réduisant le temps de trajet entre les deux côtes de quatre à six heures à une à deux heures en voiture. Cet axe routier a davantage favorisé une intensification des circulations des travailleurs de l'Est vers l'Ouest en les intégrant à la dynamique économique de ce littoral occidental. L'emploi a diminué dans la majorité des communes de la côte Est. Ainsi le nombre d'emplois a régressé de 50% à Hyeehen (Extrait d'entretien 42).

Extrait d'entretien 42 - Sortir de la marge pour trouver un travail.

V : « Et t'as essayé de chercher du travail à Hienghène ?

L : ouais hein j'ai essayé mais (*il soupire*) là y'a pas beaucoup de boulot aussi. Tout le monde il travaille en bas il cherche aussi du boulot. C'est bon moi j'ai un peu de diplômes aussi je vais chercher un peu loin. Sinon j'avais postulé mais pour la municipalité de Hienghène.

- aux services techniques ?

- oui voilà. Du coup y'avait une place mais ça s'est joué entre moi et un cousin mais comme le cousin lui il a plus d'expérience ils ont pris lui. ».

Laurent, maintenance mécanique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 14/06/2022, Vook.

La stabilité des emplois dans le Nord-Est minier, la relocalisation des emplois dans le Nord-Ouest instaurent le secteur minier et métallurgique en tant qu'embauteur primordial et souligne son fort impact sur le développement économique d'un territoire à travers les emplois. Le diagramme montre une situation de plus en plus contrastée entre les deux versants de la chaîne montagnaise et la marginalisation du Nord-Est océanien.

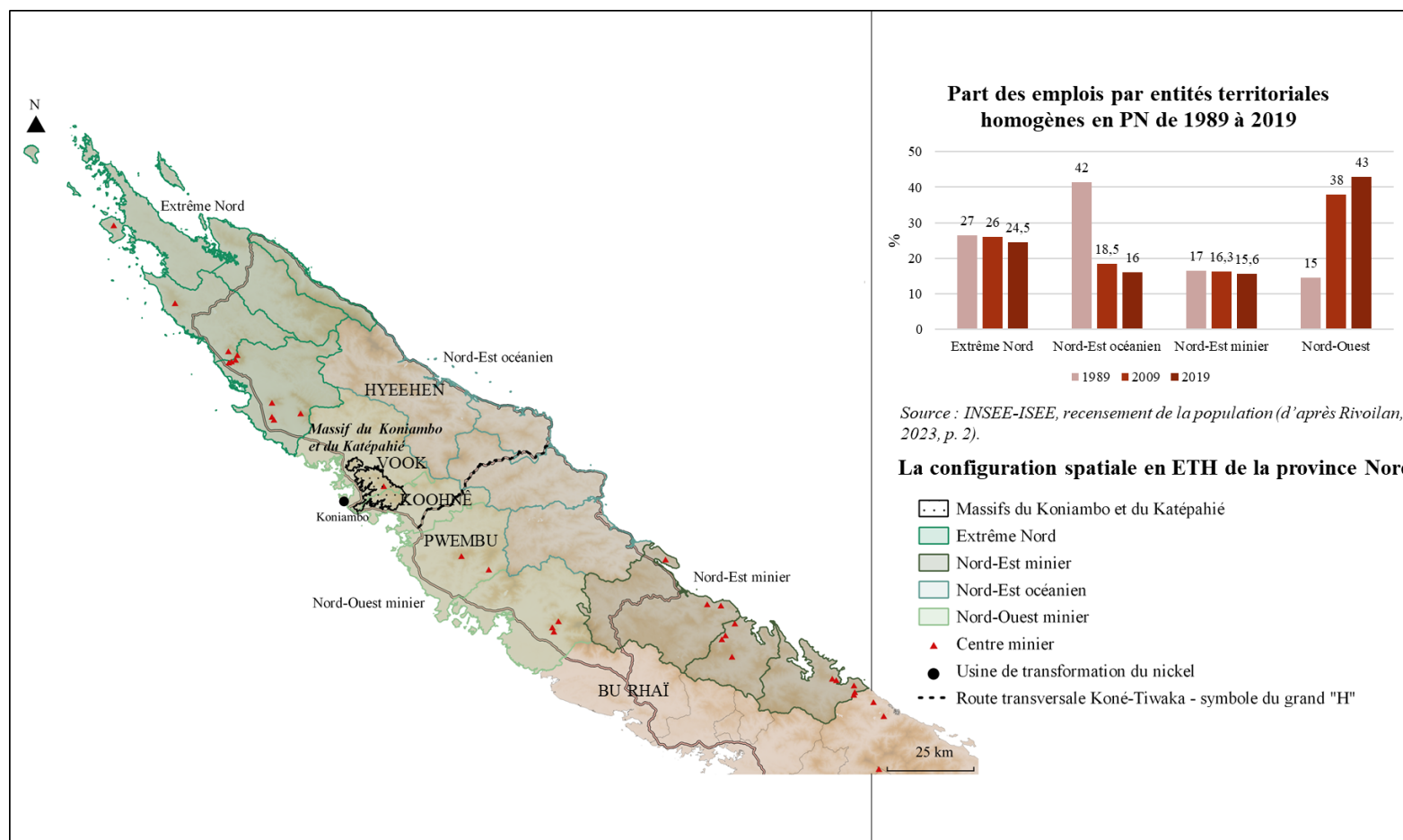


Figure 9 - Déséquilibre des emplois en province Nord, le développement du Nord-Ouest au dépend du Nord-Est océanien.
Réalisation : Valentine Boudjema, 2023⁹⁵.

⁹⁵ Les Entités Territoriales Homogènes (ETH) correspondent à des bassins d'emplois. Ce sont des regroupements de communes qui présentent des similarités socio-économiques et démographiques. L'ETH est une échelle plus fine que celle provinciale et que la dichotomie côte Est et Ouest (Source : *Schéma d'aménagement et de développement économique*).

Le manque de débouchés caractérise les marges de la mine et témoigne de certaines trajectoires de travailleurs vers le territoire minier par dépit. Il faut considérer les salariés désappointés, faute d'avoir trouvé leur voie ou du travail chez eux ou dans leur domaine mais qui souhaitent être actifs (Extrait d'entretien 43).

Extrait d'entretien 43 - Rejoindre le territoire minier par dépit.

« On y va c'est par dépit comme je te disais, si tu peux pas rester sur Lifou mais il te faut de l'argent tu es obligé de travailler à la mine. En attendant de trouver un poste ici. Après les mecs ils reviennent. ».

Denis, informations personnelles anonymisées, 04/01/2021, Drehu.

Le dépit n'est pas le seul sentiment qui guide le départ de la marge. Bien entendu plusieurs témoignent d'une curiosité pour les métiers de la mine ou de la métallurgie, c'est cet attrait pour la profession qui les animent. Alimenté par l'histoire de vie d'un parent qui a attisé l'intérêt pour les métiers de la mine, par la découverte de la profession dans le cadre d'une sensibilisation au secteur au cours de la scolarité ou évidemment par l'observation du paysage calédonien et l'attrait pour les engins miniers, conduire un camion étant devenu l'envie idéalisée de nombreux jeunes kanak (Extrait d'entretien 44).

Extrait d'entretien 44 - Rejoindre le territoire minier par envie.

« Ben le truc c'est de réussir à s'en sortir quoi. Comme tu disais tout à l'heure dans les îles y'a pas de minerai, y'a pas de nickel. Le nickel c'est une chose, le truc c'est de trouver un travail que tu, qui te plaît. Heu, moi si aujourd'hui je suis sur le site de Koniambo Nickel c'est parce que j'ai toujours voulu connaître ce que mon père il faisait. Mon père était, il travaillait à la mine donc moi je me suis retrouvé chez KNS en tant que chauffeur d'engin, travailler sur mine. Et depuis deux ans je travaille au service HSE. Mais c'est surtout ma curiosité était de voir ce, le travail, ce que papa il faisait. ».

Roland, technicien hygiène industrielle, originaire de Drehu, 43 ans, 23/11/2020, Vook.

D'autres motivations invitent à sortir de la marge, elles viennent en amont de la circulation minière. Il s'agit de la scolarité et de la formation avant de travailler dans le secteur extractif et métallurgique. Les enquêtes réalisées auprès des salariés permettent de dégager deux voies principales pour décrocher un emploi à la mine ou à l'usine. La première est le cursus scolaire dans le domaine des géosciences, souvent à l'internationale pour les étudiants qui obtiennent un master, plutôt en Nouvelle-Calédonie pour ceux qui obtiennent des diplômes en deux années ou moins. La seconde voie est la participation pendant plusieurs mois au Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA, raccourci en SMA dans le langage courant). Celui-ci permet à une population jeune, parfois en échec scolaire, d'acquérir des connaissances générales dans des métiers porteurs dans le pays et surtout d'obtenir les permis de conduire des véhicules légers. L'incitation au salariat est forte à la sortie, en raison de la récupération du permis de conduire sur la condition d'un emploi successif à la formation. Élise décrit son expérience

alors que nous discutons du sujet du fonctionnement de l'armée et de la discipline militaire (Extrait d'entretien 45). Ce passage lui a permis de se familiariser aux codes du monde du travail, qui sont pour elle la ponctualité, le respect de la hiérarchie.

Extrait d'entretien 45 - Le SMA, ça « te met droit ».

« Ça te fortifie, ça te met droit tu vois. Du coup tu sais que, ça aide beaucoup en sortant de là. Surtout quand tu as un travail, tu dois être à l'heure, c'est bien. [...] C'est juste au début wahou tu as pas le droit de parler quoi. T'es la juste faut que tu obéis. On apprend à être à l'heure, à pas répondre, à bien se tenir devant notre chef. À avoir des entretiens avec, un entretien de travail et mais ça nous a beaucoup aidés. ».

Élise, chauffeur de camion, originaire de Hyeehen, 24 ans, 06/05/2022, Koohnê.

Le directeur et le responsable administratif et financier du Centre de Formation aux Techniques de la Mine et des Carrières (CFTMC)⁹⁶ insistent sur l'objectif du RSMA de « former et d'éduquer », d'aller « vraiment chercher loin les gens », accédant aux populations les plus isolées pour proposer des formations, des emplois et des services de manière générale (Daniel et Sylvain, Directeur et RAF CFTMC, 28/05/2020, Nouméa). Les deux acteurs le soulignent car peu d'organismes possèdent la logistique permettant de circuler et de démarcher dans toutes les tribus, pour certaines difficiles d'accès en raison de la distance et de l'état de la route, avec un réseau téléphonique peu développé. Toujours selon les deux responsables du CFTMC, leur partenariat avec le RSMA naît lors des restrictions budgétaires du gouvernement calédonien. Celui-ci voit l'intérêt de l'implication des mineurs dans l'aval de la formation. Une telle démarche améliore les statistiques liées au chômage et permet de prétendre à des fonds européens. Les deux acteurs estiment que les mineurs, le RSMA, le CFTMC et la Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC) mutualisent leurs efforts pour que les stagiaires suivent une formation continue vers une certitude d'embauche à partir de l'année 2014. Le parcours linéaire se déroule ainsi : les formations du RSMA puis celle du CFTMC sur Poro avant le recrutement par les mineurs. La formation délivrée sur Poro en maintenance et conduite d'engins permet aux bénéficiaires de prétendre aux emplois sur mine, dans le BTP, aux services techniques municipaux ou tout autre travail lié à la maîtrise d'engins. Les métiers du secteur extractif, en dehors du domaine de la géologie, nécessitent le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) seul. Cette possibilité d'obtenir en quelques mois, permis de conduire, CACES et maîtrise d'engins facilite l'accès au secteur du nickel pour une main d'œuvre jeune et sans diplôme d'études supérieures, pour une part importante issue des tribus (Decottigny, 2018, p. 124).

⁹⁶ Ce centre est situé sur la commune de Waa Wi Lûû (Houailou), sur le site minier de Poro, appartenant à la SLN. Le centre est une association de Loi 1901 créé depuis 1989. Il délivre le CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en quelques mois.

La circulation entre la marge et le territoire minier n'est pas toujours rectiligne et le travail à la mine est parfois l'objet d'une bifurcation. L'inventaire des métiers et des activités exercés avant l'emploi dans le secteur nickélifère démontre une diversité de parcours (inventaire réalisé à partir de notre échantillon ; Tableau 9).

Tableau 9 - Inventaire des métiers exercés avant l'emploi minier.

Multiples activités rémunérées en tribu	Emploi dont les compétences sont mobilisables dans le métier occupé à la mine-usine par la suite	Reconversion et formation
Ambulancier Intérim espace verts Service civique en tribu Chasseur (prix à la mâchoire) Serveur Intérim	Master de géographie et technicien à l'ADRAF Charpentier en structure métallique Maintenance des cars et des camions Gestion de la logistique PlastiNord (entreprise sur VKP) Intérim ouvrier chantier de construction Professeur de mécanique, électricité et sport Administration publique BTP	Ingénieur dans l'industrie textile Éducateur sportif – plongeur

Pour celles et ceux qui menaient de multiples activités rémunérées en tribu, ils ont intégré directement le secteur en tant qu'opérateur ou en passant par la formation livrée par le RSMA. Les deux salariés présentés dans la dernière colonne avaient repris des études avant de devenir ingénieur et technicien. Rares sont ceux dont le secteur extractif et métallurgique se révèle être une reconversion complète : les employés sont dans ce cas issus du domaine des Bâtiments et Travaux publics (BTP), dont les compétences sont semblables à celles nécessaires dans certains métiers de la mine et de la transformation du nickel et dont les engins font preuve de polyvalence entre les deux secteurs (Bassuel, 2013 ; Briand, 2021)⁹⁷.

L'individu quitte la marge, motivé par diverses raisons, comme la section 4.1 vient de l'illustrer. Nous continuons de suivre le mouvement opéré par l'individu en présentant dans la section 4.2 son arrivée sur le territoire minier.

⁹⁷ La reconversion inverse, suite à l'emploi minier, est traitée dans le chapitre suivant quand elle occasionne un retour vers la marge.

4.2 Rejoindre le territoire minier

4.2.1 Circulation pendant la phase de construction de l'usine

Le démarrage du projet de l'usine KNS a été une période spécifique de transformations spatiales et sociales en province Nord. De nouvelles dynamiques circulatoires furent observées ou d'autres accentuées, dont, un mouvement des marges vers le territoire minier (Figure 10 ; Extrait d'entretien 46) et des migrations professionnelles vers l'international (Figure 11). La circulation de chaque individu se lit à travers les périodes successives de construction et de recrutement, relatives à différents métiers, qui ont rythmé le projet de l'usine.

Ce projet, c'est le développement de la mine du massif du Koniambo, la construction de l'usine pyrométallurgique, d'un port en eaux profondes et d'une centrale électrique au charbon. L'année 2008 marque la première phase des travaux préliminaires, c'est alors la construction de la base vie, les terrassements préliminaires, les fondations en béton, le draguage du chenal. Au cours des deux années de travaux préliminaires, l'entreprise recrute des ouvriers du BTP principalement.

Extrait d'entretien 46 - Un flux des marges vers le territoire minier lors des premières phases de construction de l'usine.

V : « Donc avant il y avait plus de gens qui travaillaient à la mine que maintenant ?

1^{er} adjoint : oui c'est ça. Ouais y'a moins maintenant. Parce qu'on a le, en fait Vavouto quand y'a eu le machin c'était, quand y'a eu l'exode sur VKP, c'était surtout la période, la période on va dire terrassement ...

- la construction

- la construction tout ça donc on a eu un gros flux vers VKP mais après dès que c'était fini les gens, avec ceux qui travaillent sur les mines comme on disait t'à l'heure là-haut sur mine c'était priorité pour ceux qui sortaient de Poro.

Premier adjoint et quatrième adjoint au maire, respectivement en charge des commissions gestion participative (relations avec les coutumiers) et habitat social, santé et pêche, originaires de Pwārāiriwa, 08/06/2020, Pwārāiriwa.

Le premier adjoint au maire fait référence d'une part, à la double phase de travaux préliminaires, d'autre part, aux deux « démobilisations » qui leur ont succédé. Une fois la première phase de construction terminée, une première vague de démobilisation, c'est-à-dire de fin de contrats pour un grand nombre de travailleurs, a eu lieu. La deuxième vague de démobilisation s'est déroulée autour des années 2010 une fois l'usine construite. Pour ceux qui n'ont pas réussi à se faire réemployer sur place, elles ont entraîné une circulation d'individus du territoire minier vers la marge.

En parallèle, l'entreprise engage une campagne de recrutement favorable aux locaux, ciblée sur les métiers nécessaires à l'extraction et la transformation du nickel. Elle fait appel aux ingénieurs, aux

géologues néo-calédoniens. En 2009, la base vie est finalisée ainsi que le chenal d'accès. La construction des infrastructures primaires démarre. Lors de l'entrée progressive en production de l'usine en 2013, KNS embauche des conducteurs d'engins, des mécaniciens industriels, des techniciens opérateurs, des mécaniciens d'engins lourds ou encore des électriciens.

La base vie, en tant qu'infrastructure qui crée et contraint des mouvements (Bainton et al., 2018), accueille ses premiers résidents en février 2008. En juillet, le géographe Matthias Kowasch (2010) indique qu'ils sont alors une quarantaine à y loger, dont une partie du personnel originaire de la côte Est. Encore en 2023, les facilités de logement demeurent un avantage qui compte dans la décision de rejoindre le territoire minier (Extrait d'entretien 47).

Extrait d'entretien 47 - La base-vie, un aménagement qui encourage la circulation vers le territoire minier.

« [...] mes stages c'était sur une entreprise qui sous-traitait pour KNS. Du coup on voyait un peu de tout. [...] On faisait du port à l'usine jusqu'au massif, on voyait un peu de tout ce qui fait que après c'est là que j'ai commencé à m'intéresser à l'usine parce que j'ai vu, enfin leurs conditions de travail, enfin y'a plus la base vie mais avant quand y'avait la base vie j'ai vu comment ils mangeaient, comment ils dormaient, ils étaient logés sur place, du coup moi y'a tout à gagner en fait de postuler là-bas. On va dire côté finances, tu te dis que si tu restes là-bas sur quatre jours et tu pars sur Hienghène, normalement tout l'argent de ta paye ben ça va directement sur Hienghène, je suis parti sur cette logique-là. Mais après j'envoyais mon CV je savais que voilà la base vie ils avaient fermé et tout machin. Qui faisait que voilà ça nous arrange pas vraiment de vivre ici sur Pouembout quoi, d'avoir une maison ici. ».

Luciano, employé de KNS à l'affinage, originaire de Hyeehen, 26 ans, 06/10/2022, Pwembu.

La présence d'une base vie et les liens claniques encore vifs entre les tribus des deux côtés de la chaîne facilitent parfois l'emploi des habitants des marges, ces espaces de l'autre côté de la chaîne montagneuse isolés du territoire minier du Koniambo.

Les données issues des quatre recensements effectués entre 2004 et 2019 par l'ISEE indiquent que le nombre d'individus des communes de la province qui migrent sur VKPP est en constante évolution, Pwembu et Koohnê sont les deux communes qui connaissent un franc regain démographique en comparaison des communes de Vook et de Poya (Figure 10).

Nombre d'individus de la PN qui se sont établis sur le territoire minier de VKPP sur la période de 2009-2019.

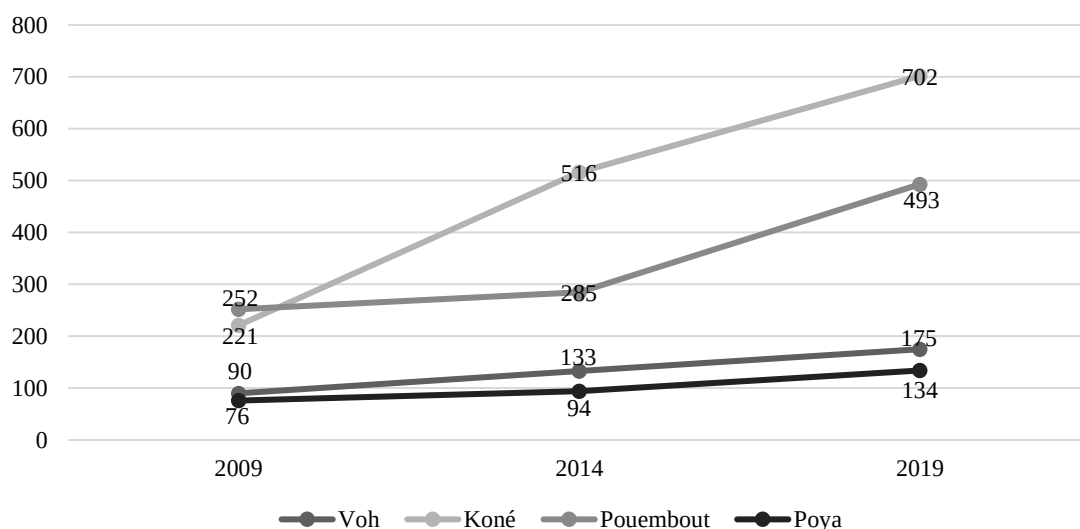


Figure 10 - Évolution de la circulation en province Nord vers le territoire minier de VKPP.

Source : ISEE, migrations internes, commune antérieure. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023⁹⁸.

Les années entre 2008 et 2013 restent une période d’essor inédit sur VKPP, les opportunités d’emplois croissent et dynamisent l’ensemble de l’économie locale. Les personnes interrogées d’appartenance communautaire kanak s’appuient sur un indicateur culturel, celui des cérémonies coutumières dont le mariage particulièrement, pour raconter l’augmentation soudaine du niveau de vie de certaines familles, avant de revenir à la normale une fois les travaux préliminaires de l’usine achevés. À cette époque, les dépenses sont qualifiées de démesurées, exponentielles d’un mariage à l’autre. L’aisance financière est alors le moyen d’augmenter le prestige d’un clan ou d’une famille. Similairement, les recherches de Grégory (1982, 1997) décrivent les échanges cérémoniels – notamment leurs éléments matériels – exagérés et dans le contexte d’un marché en expansion.

4.2.2 Circulation migratoire des salariés de KNS

Dans le même temps, une autre dynamique migratoire, tournée vers l’international, apparaît, encouragée par des financements publics et privés en contrepartie d’un engagement envers l’institution à l’issue des formations subventionnées. L’objectif de constituer un bassin d’emploi local suffisant oblige

⁹⁸ L’interprétation du graphique est la suivante : en 2009, 90 individus de la province Nord sont allés sur la commune de Vook. En 2019, 175 personnes se sont installées sur Vook.

Détail du calcul : les sommes calculées excluent les îles Bélep et incluent les mouvements internes à VKPP, par exemple pour la commune de Vook sont ajoutées les migrations des communes de la PN (îles Bélep exclues) prenant en compte celles de Koohnë, Pwembu et Poya vers Vook.

Falconbridge et la Province Nord à financer des programmes de formations au Canada et en France (Salaün, 2014). Malgré ce volontarisme les résultats demeurent mitigés, le chantier de l'usine accuse un retard et les Néo-calédoniens formés à l'étranger peinent parfois à être embauchés à leur retour (Gorohouna, 2021a). L'entreprise KNS reconnaîtra par la suite que la politique de formation n'aura pas suffi, le nombre de ressortissants de la province Nord employables sur les postes cadres reste restreint (Inghels, 2008, p. 383 ; Kowasch, 2011).

La Figure 11 compile les trajectoires de mobilité des 35 salariés de l'usine du Nord enquêtés. La première ligne illustre les trajectoires des salariés originaires de Hyeehen et la seconde ligne présente celles des salariés originaires de Drehu.

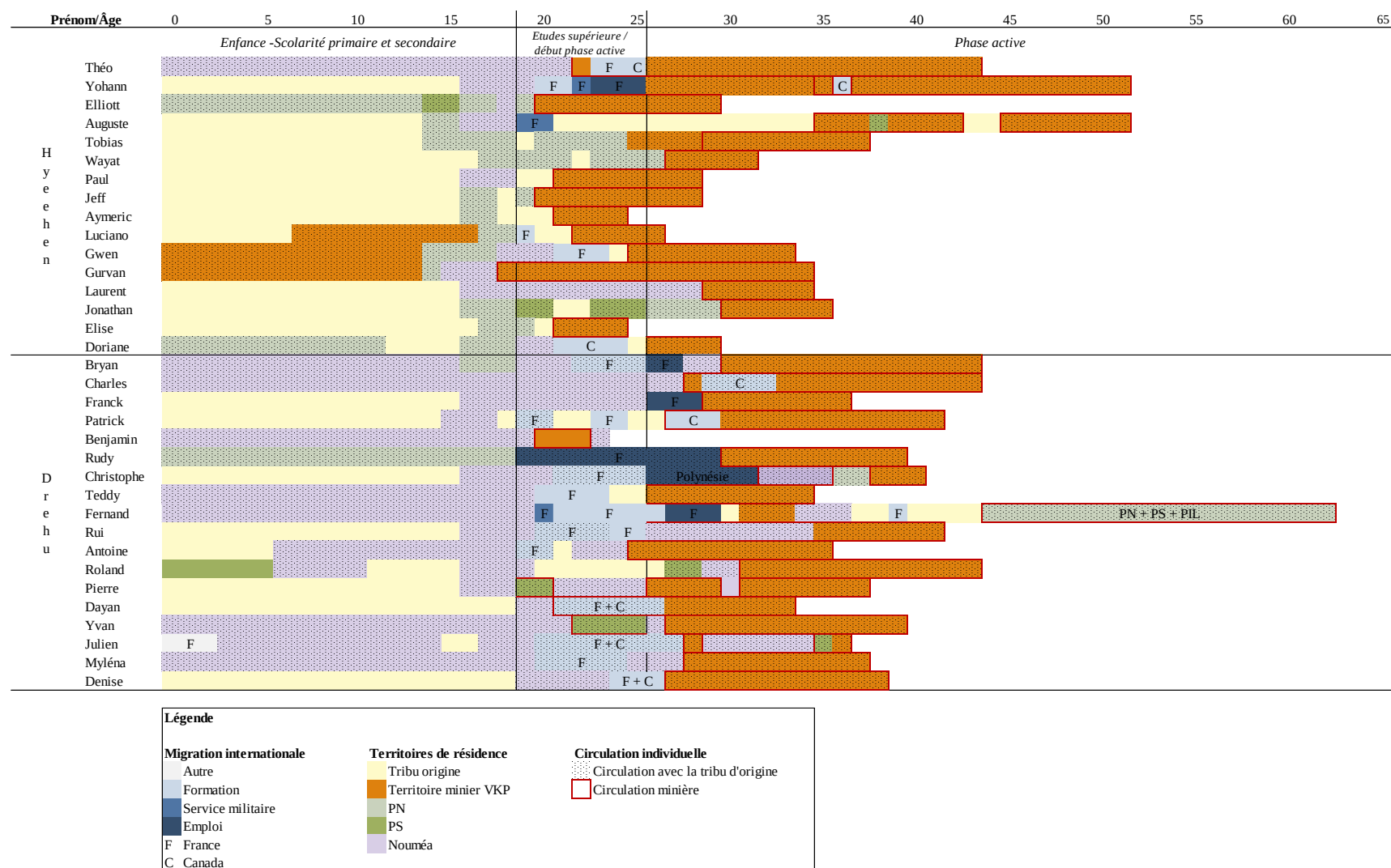


Figure 11 - Circulations migratoires et minières des trente-cinq salariés de KNS originaires de Hyeehen et Drehu. Source : entretiens 2020-2022 (35 individus). Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La Figure 11 montre qu'hormis Benjamin – il travaille désormais chez Enercal⁹⁹ – les salariés rencontrés témoignent de plusieurs années continues d'emploi à l'usine ou sur la mine.

La circulation minière, symbolisée par un encadré rouge, correspond à la circulation des individus une fois qu'ils sont employés dans une mine ou une usine. La Figure 11 montre que la circulation se réalise sur le territoire minier de VKP pour la majorité des travailleurs. Seuls Pierre, Yvan, Rudy et Auguste ont travaillé dans le secteur du nickel sur un territoire minier autre que celui de VKP.

Les trajectoires des salariés attestent de migrations internationales et d'un niveau d'étude supérieure davantage représentatif chez les employés originaires de l'île de Drehu. Bien que portant sur notre échantillon restreint des trente-cinq salariés de KNS, ces données illustrées par la Figure 11 renseignent plusieurs circulations caractéristiques du secteur minier et métallurgique.

D'abord, les trajectoires révèlent en effet des migrations internationales qui visent à faire des études supérieures (couleur bleu clair) ou se former sur une mine partenaire de la multinationale collaboratrice de l'époque (périodes bleu clair imbriquées à celles orange de présence sur le territoire minier), ce qui éclairent les circulations migratoires à destination du Canada, à l'époque où Falconbridge était le partenaire de la SMSP, avant d'être racheté par Glencore-XStrata. L'obligation du service militaire en France s'illustre dans les trajectoires des trois hommes de plus de cinquante ans. Fernand et Yohann choisiront de rester étudier dans le pays leur ouvrant les portes du secteur à leur retour en Nouvelle-Calédonie. Les voyages obtenus par le bénéfice du comité d'entreprise de la SLN, dont font preuve ses retraités, sont une autre forme de circulation internationale guidée et financée par le secteur.

Ensuite, les années sabbatiques en tribu sont caractéristiques des salariés de Hyeehen, dix individus sur dix-sept et cinq sur dix-huit pour Drehu, témoignent de ce besoin d'un retour vers la marge entre leur scolarité et leur premier emploi pour renouer avec la tribu, se reposer, avant de se lancer dans la période active. Témoin d'un lien plus distant géographiquement avec Drehu, les salariés attestent d'un départ de la marge jeune, avec de nombreux individus qui grandissent sur Nouméa et mettent en œuvre une circulation pendulaire avec leur tribu d'origine en revenant pendant les vacances scolaires, sur certains longs week-ends et lors d'événements coutumiers inévitables (Extrait d'entretien 48).

Extrait d'entretien 48 - Drehu, sortir jeune du « cocon familial ».

« Nous l'avantage qu'on a c'est qu'on est déjà mobiles, parce que faut quitter quand même le cocon familial à la troisième pour aller à Nouméa donc la séparation elle est déjà, elle est déjà établie quoi. »

Denis, informations personnelles anonymisées, 04/01/2021, Drehu.

⁹⁹ La Société néo-calédonienne d'énergie (Enercal) est une société détenue majoritairement par la Nouvelle-Calédonie depuis 2008. Il s'agit d'une entreprise de production et de distribution d'énergie électrique.

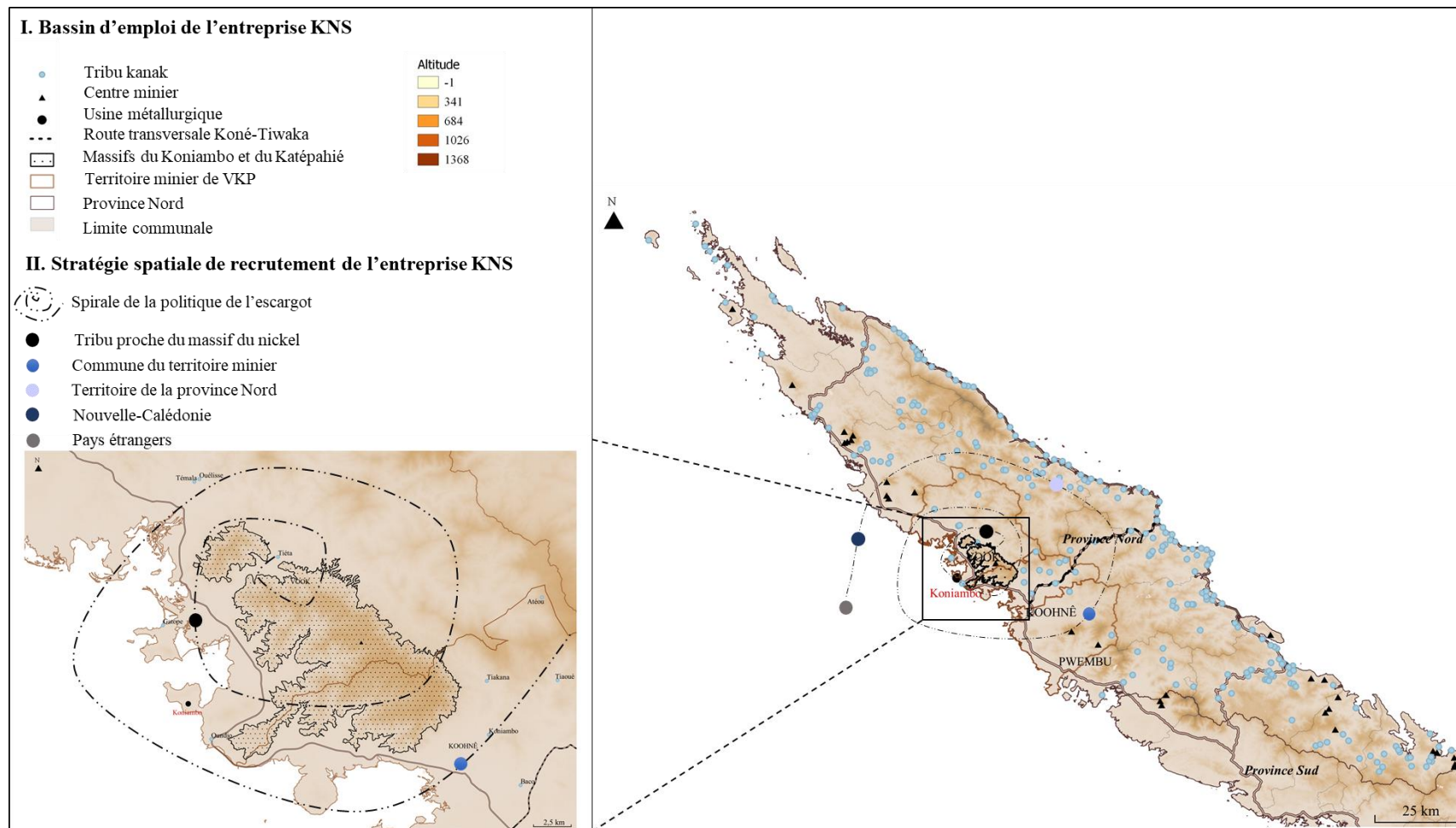
Enfin, l'ensemble des salariés, qu'ils viennent de Hyeehen ou de Drehu, révèlent une circulation continue avec leur tribu d'origine, aux fréquences différentes, avec au minimum un retour annuel dans la marge. Seules les périodes de migration internationale maintiennent éloignés de leur tribu les individus, parfois sur plusieurs années.

4.3. Politique de l'escargot et ses répercussions sur la circulation des individus

4.3.1 Les effets de la politique de l'escargot sur la mobilité

C'est lors d'un entretien avec le directeur des affaires externes de KNS, que celui-ci déclare « Pour la sous-traitance, on fait la politique de l'escargot. » (Adam, 13/05/2020, Koohnê). L'image de l'escargot rend compte du déterminant spatial dans la stratégie de recrutement des entreprises sous-traitantes et des salariés de la mine et de l'usine. L'importance accordée à la proximité spatiale n'est pas une volonté de l'industriel. Les négociations qui eurent lieu, entre les clans kanak propriétaires terriens et l'entreprise minière, lors de la construction de l'usine, mémorisées par le procès-verbal de septembre 2002, induisent la priorisation du recrutement d'individus originaires des tribus proches du massif avant d'élargir à la commune de Vook, au regroupement des communes VKPP, à la province Nord, à la Nouvelle-Calédonie avant enfin, d'employer une main d'œuvre expatriée (Carte 3). Ainsi, au centre de la spirale de la coquille d'escargot, nous retrouvons les clans fonciers du massif minier et les tribus environnantes tandis que les pays étrangers d'où proviennent les expatriés se situent en fin de spirale, les plus éloignés spatialement du massif minier.

Carte 3 - La politique de l'escargot.



Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La politique de l'escargot traduit deux enjeux liés, celui de l'emploi local et celui de l'acceptabilité sociale d'un projet minier et métallurgique.

Comme tout projet minier ou métallurgique, KNS doit s'assurer d'avoir le « permis social de miner » (Owen et Kemp, 2017). L'accord de 2002 avec les clans kanak propriétaires terriens est la première étape de fabrication de l'acceptabilité sociale de l'usine du Nord. Il faut ensuite l'entretenir continuellement : dans les relations contractuelles avec les entreprises de sous-traitance locales, dans les recrutements, dans la gestion des externalités négatives, notamment environnementales. Les négociations menées par les coutumiers kanak présents sur le territoire minier du Koniambo démontrent ce lien entre emploi local et acceptabilité sociale et expliquent l'affichage systématique de l'évolution de l'emploi des locaux et des extérieurs sur l'effectif total dans les bilans sociaux de KNS. L'entreprise KNS augmente progressivement ses effectifs locaux en développant d'une part un réseau organisé de sous-traitance et d'autre part des plans de formations destinés aux jeunes des tribus, dans le but de suivre les accords passés.

La loi sur l'emploi local vient s'ajouter à la priorisation locale actée dans l'accord de 2002 avec les clans kanak. Déjà, lors du projet et de la construction de l'usine KNS, la Province Nord qui voit dans cette usine un rééquilibrage économique, spatial et démographique à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, projette un recrutement spatialisé en faveur de sa circonscription. Au-delà d'un recrutement local selon une logique spatiale, la préférence donnée aux entreprises issues des clans terriens des tribus frontalières de KNS démontre l'importance des positions politiques et coutumières dans la négociation pour avoir accès aux retombées économiques du projets miniers, cela transforme en retour les dynamiques de circulation des personnes.

Quelle est l'influence de la politique de l'escargot sur la circulation des individus ? Entraîne-t-elle un recrutement moindre des habitants des marges minières de la province Nord à l'exemple de Hyeehen en favorisant les demandeurs d'emplois et les entreprises sous-traitantes sur Vook et VKPP ?

En 2020, les effectifs de KNS, transmis par le service des ressources humaines, se répartissaient ainsi : sur les 1086 employés, 458 salariés se déclaraient d'une commune de la province Nord (42% de l'effectif total), dont 158 (14%) étaient originaires de VKPP et 53 de Vook plus précisément (4,9%). Ainsi, sur l'effectif global de salariés de la province Nord, 34.5% étaient originaires de la zone de VKPP, du territoire minier¹⁰⁰. S'il y a bien « une volonté de l'industriel aussi d'avoir des gens on sait que ce week-end il sera chez lui ici à se reposer » c'est-à-dire habitant la zone minière, il est confronté à « la volonté des gens d'ici, qu'est-ce qu'ils ont envie de faire, ça, est-ce qu'ils ont envie de rester ? [...]. Mais les gens d'ici ne veulent pas travailler à la mine. » (Rudy, technicien environnement, originaire de Drehu, 42 ans, 02/11/2020, Vook.). Si l'entreprise KNS a œuvré à la formation de la population sur VKPP, elle

¹⁰⁰ L'entreprise recense 31 salariés qui se déclarent originaires de Hyeehen et 34 de Drehu.

rencontre des difficultés pour la maintenir. Un employé de la société minière et métallurgique a contribué à cet effort de formation et exprime les résultats qu'il a ainsi obtenus :

Extrait d'entretien 49 - "Les gens s'usent vite" dans le secteur du nickel.

« [...] comme on a pris des gens qui étaient dans une zone où y'avait pas de travail, ça veut dire que tout le monde s'est levé au moment où il fallait aller chercher du travail. Après ceux qui ont tenu la route (*blanc*) ... Aujourd'hui les plongeurs avec qui je suis, bah eux ça s'est super bien passé, mais dans la société aujourd'hui il reste deux jeunes d'ici. [...] Eux ils se sont vraiment développés techniquement, mais pour arriver à ces deux-là je crois qu'on en a formé trente un truc comme ça. [...] Donc on arrive à trouver des gens et c'est les garder qui est compliqué. Les gens s'usent vite. ».

Rudy, technicien environnement, originaire de Drehu, 42 ans, 02/11/2020, Vook).

Cette rotation de la main d'œuvre se comprend à travers les individus en province Nord qui se révèlent mobiles professionnellement et intéressés par l'emploi temporaire (Grochain, 2007 ; Kowasch, 2011). L'entreprise KNS témoigne d'un roulement qui implique pour l'opérateur un élargissement fréquent de son bassin d'emploi en recrutant autant, voire davantage sur les communes des marges minières.

L'emploi à la mine se révèle de temps en temps être une parenthèse pour une personne qui reprend ensuite une vie à la tribu : il poursuit et augmente alors le temps passé à la pêche, la chasse, au champ, aux travaux d'entretien des aménagements communautaires et à la préparation des cérémonies coutumières de deuils, de mariages et de naissances. Plusieurs hommes, plutôt jeunes, présentent cette situation, d'un emploi ponctuel à la mine et d'un retour à la tribu, souvent avant de repartir de nouveau si la situation financière le nécessite ou, et par leur propre volonté de retrouver un emploi en dehors de la tribu (Extrait d'entretien 50). Mais, avant de quitter l'emploi à KNS, tous témoignent d'une circulation hebdomadaire, ou au moins mensuelle, entre territoire minier et marge.

Extrait d'entretien 50 - Quand la mine est un emploi temporaire et la marge le territoire de référence.

« Y'en a qui restent à Lifou et puis y'en a qui sont tu vois ? Qui font des allers retours aussi. Ils travaillent un moment, ils arrêtent le travail, ils montent [à la tribu]. Après fatigués de rester à la tribu ils redescendent. S'il redescend c'est juste pour les pièces. Tu vois. Ils ont pas envie d'avoir un CDI. Ils vont juste pour avoir des pièces pour la maison, pour la voiture. [...]. Y'en a qui calculent comme ça. ».

Teddy, opérateur de fabrication, originaire de Drehu, 34 ans, 02/11/2020, Koohnê.

La question de la contribution de la micro-politique du nickel à la création de marges minières s'instaure. La politique de l'escargot est limitée par le manque de formations des Néo-calédoniens aux postes de cadre dans le secteur et au roulement important des travailleurs qui, dans leur mobilité, rentrent chez eux mener les activités tribales ou s'emploient sur d'autres sites miniers. La dureté de certains métiers et la fatigue liée sont d'autres facteurs qui éclairent les allers-retours réalisés dans cette branche

professionnelle. En élargissant son bassin d'emploi à la côte Est et aux îles Loyauté, la micro-politique minière n'a pas de répercussions sur la construction de la marge minière contrairement aux politiques publiques ou aux représentations sociales. En revanche, l'entreprise minière et métallurgique contribue au processus de marginalisation ponctuelle, en participant à la concentration des emplois sur VKPP en province Nord, excluant géographiquement la côte Nord-Est océanienne et les îles et en intensifiant la circulation des salariés qui quittent les marges. Une marginalisation tempérée par la nature pendulaire de la circulation, qui n'est pas un exode, mais des mouvements fréquents entre territoire minier et marge favorisant le lien gardé avec les tribus d'origine. L'exploration des circulations immatérielles et matérielles, à commencer par celle des salariés entre les territoires, interroge la réalité de la marge minière et sa nature de sous-système d'un territoire global ? La circulation des travailleurs apporte un début de réponse par l'observation d'une intégration de Drehu et de Hyeehen au bassin d'emploi minier. Il ne s'agit pas de deux marges qui se vident de leur main d'œuvre mais de deux espaces qui se connectent au territoire minier.

4.3.2 L'emploi local minier et les Loyaltiens

Par le passé et présentement, les bassins d'emploi minier varient pour parfois s'élargir géographiquement en raison de différents facteurs.

Premièrement, la recherche de compétences spécifiques et l'absence de certaines formations dans le pays nécessitent un recrutement étendu (Xewe, 2021). Le poste de mécanicien embarqué par exemple, dont la formation n'existe pas sur le territoire, met en concurrence le secteur industriel et celui du tourisme. La difficulté du recrutement local éclaire la présence de nombreux métropolitains à ce poste. La responsable des ressources humaines de la SMSP souligne le conditionnement des embauches à l'offre en formation sur le territoire, malgré le contexte de pression accrue pour un recrutement local (Responsable RH Cotransmine et SMSP, 25/08/2020, Nouméa). Cette opinion s'illustre par le cas des matelots de ponts en Nouvelle-Calédonie employés sur les minéraliers. Ce métier intermittent nécessite une certification d'un coût d'un million de francs pacifique (8400 euros), une somme difficilement prise en charge par les salariés. Des démarches partenariales auprès de la Province Nord et de la DFPC ont été engagées afin de faire financer cette formation d'une durée de deux mois et demi et mise en œuvre désormais par le GIEP (Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelle). Une première formation a démarré en 2018 et depuis 2021, le RSMA met en place une formation annuelle.

Deuxièmement, le roulement important de la main d'œuvre empêche la sécurisation du bassin d'emploi proche des massifs miniers.

Enfin, un facteur culturel traduit par des lieux frappés d'interdits et illustré par l'extrait à suivre, a favorisé la circulation et l'emploi des Loyaltiens dans le secteur de la mine. Les Loyaltiens témoignent

depuis longtemps d'une circulation intense, particulièrement les habitants de Drehu comme le rapporte Naepels (1999, p. 254)¹⁰¹. La marge insulaire est liée au territoire minier par les flux de travailleurs.

Extrait 6 - Extrait de Jouve¹⁰² (2009, p. 138) sur l'impossibilité pour certaines tribus de la Grande Terre de travailler dans les mines et leur remplacement par des Loyaltiens.

« La raison de ce refus nous est mal connue d'autant plus que les tribus qui vivaient au pied du dôme ne sont plus en mesure de nous dévoiler le sens de ce tabou car elles sont éteintes. Quelques informations filtrent cependant : Tiébaghi qui signifie « la Montagne du Tonnerre » en langue vernaculaire, impropre aux cultures, était une Montagne Sacrée où l'on déposait les os des Anciens et qui servait aussi de toute évidence de lieux de rencontre entre les clans et d'endroits de cueillette pour les plantes médicinales. Elle était traversée de sentiers et certains vieux ont confiés que « le dôme était le passage des âmes des morts se dirigeants vers le Royaume de Bélep », d'où le respect très strict de cet interdit pour les tribus avoisinantes. Non soumis à ce tabou, des Mélanésiens d'autres villages et des Loyaltiens ont été recrutés ou sont venus proposer leurs services, souvent à titre provisoire, pour travailler au chargement des minéraliers à Paagoumène. ».

Ce témoignage illustre la présence des insulaires des Îles Loyauté dans les mines au XX^e siècle, corrélé à l'impossibilité pour certaines tribus de la Grande Terre d'exploiter des montagnes marquées par des interdits culturels et des tabous. Ajouté aux interdits, le taux d'absentéisme en raison des activités vivrières et coutumières à proximité du lieu de travail est déploré à l'époque par la SLN (Carnuccini, 1999, p. 135) et peut encore aujourd'hui être un désavantage pour l'entreprise, fait décrit dans le précédent chapitre et part Auguste, qui remarque également la difficulté pour les jeunes des tribus proches du massif de se soustraire aux événements coutumiers et aux fêtes pour reprendre le travail à temps (Extrait d'entretien 51).

Extrait d'entretien 51 - La difficulté de vivre et travailler à proximité : venir des marges, un avantage ?

« Parce que l'emploi local, on peut parler de l'emploi local. Mais les Kanak ici au pays ils ont toujours une tendance à voilà, parce que le travail tu prends le lundi, eux ils prennent le mardi. Quand y'a les fêtes ils sont pas là. T'as vu ? [...] Faut pas dire après on parle de l'emploi local, ça c'est notre faute aussi. On critique on dit voilà y'a des Wallisiens y'a des Tahitiens qui viennent travailler. Ben voilà parce que le lundi c'est lundi. C'est ça. ».

¹⁰¹ « Les implantations comme les migrations les plus importantes de Kanak en ville concernent des personnes originaires des îles Loyauté, et en particulier de Lifou. Il s'agit d'une migration de type circulaire, les migrants demeurant quelques mois ou quelques années en ville avant de retourner aux Loyautés. Parmi les Kanak de la Grande Terre, les personnes originaires des communes de Canala et de Houaïlou représentent les plus gros contingents de migrants en ville. Enfin, il existe aussi un phénomène de migration de proximité, de type pendulaire, ayant pour origine le pays Drubéa. » (Naepels, 1999, p. 254)

¹⁰² Épone Jouve est une auteure membre de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien (ASPMHNC). Son livre rapporte les mémoires liées au village minier de Tiébaghi (1945-1964).

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Auguste rapporte ce comportement sans s'inclure, ce qui n'est pas le cas de Doriane qui en effet, témoigne des stratégies à mettre en œuvre pour s'assurer de sa ponctualité au travail. La citation de Doriane (Extrait d'entretien 52), montre que la marge de Hyeehen demeure suffisamment proche pour pâtir de cette difficulté : s'extraire de la tribu et de ses événements. Cette dynamique participe au vécu des salariés quant à la confrontation entre la sphère socio-spatiale de la tribu avec celle de l'entreprise.

Extrait d'entretien 52 - Quand la temporalité de la tribu et de ses événements à Hyeehen prend le dessus sur la temporalité de l'entreprise.

V : « tu vas descendre pour les fêtes de fin d'année ? ou tu travailles peut-être ?

D : non je suis en congés le 25 et le premier et comme ça tombe les vendredis du coup j'ai deux longs week-end. Comme c'est un peu chaud de descendre faire le jour de l'an à la tribu parce que t'as plus envie de remonter ou sinon t'es plus en état de remonter. Du coup je sais pas trop. Je pense je vais descendre pour Noël et le 31 je vais rester ici. Comme ça c'est sûr que le lundi je me pointe à KNS (*elle sourit*). ».

Doriane, technicienne procédée KNS, originaire de Hyeehen, 29 ans, 07/12/2020, Koohnê.

Cette observation se généralise à l'emploi dans les marges par ces salariés sur Hyeehen. Ils expliquent l'influence des autres jeunes sans travail et celle des fêtes coutumières, ou non, qui rendent plus aléatoires leur ponctualité. Une difficulté dépassée par l'éloignement avec sa tribu qui démontre l'avantage de travailler sur le territoire minier en étant originaire des marges lointaines telles que Drehu.

Les Loyaltiens sont bien présents dans les mines et les usines de la Grande Terre et leur surnom de « planche à voile » précédemment évoqué (p.142) marque une représentation du local graduelle, à partir des locaux proches des massifs miniers aux locaux des territoires insulaires éloignés (Extrait d'entretien 53).

Extrait d'entretien 53 - Le régionalisme des communautés kanak.

V : « ça veut dire quoi planche à voile ?

A : ça veut dire qu'on est venu par la mer. En bateau à voile. C'est péjoratif enfin tu vois. Mais pour nous on a, on y prête pas trop attention parce qu'on sait qu'on vaut plus que ça. **Y'a un petit régionalisme ici chez les Kanak.** ».

André, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 61 ans, 07/01/2021, Drehu.

Ce « régionalisme » entre communautés kanak de la Grande Terre et des îles trouve une réalité quand une responsable RH nous explique avoir écarté des grutiers originaires des îles pour « favoriser une main d'œuvre locale ». Le régionalisme se retrouve dans la coutume faite par les Loyaltiens aux

chefferies de Vook et de VKP, en arrivant sur le territoire minier. Cette coutume était un acte de présentation pour les îliens qui annonçaient leur venue sur le site pour y travailler : elle marque leur respect envers les chefferies locales (Roland, technicien hygiène industrielle et délégué syndical USTKE, originaire de Drehu, 43 ans, 23/11/2020, Vook).

Quand les personnes évoquent cette expression de « planche à voile », ce n'est pas la seule variable géographique et la distance qui compte, le niveau d'étude (souvent supérieur chez les personnes originaires de Drehu) et leur trajectoire de mobilité sont des facteurs tacites. La particularité de l'usine « pays », représentée comme outil de l'indépendance kanak, permet de rassembler l'ensemble des locaux sous ce projet d'usine. Le recrutement des entreprises minières est contraint, d'une part par l'injonction à l'emploi local, en défaveur des îliens si la graduation du local entre en jeu et, d'autre part, par l'absentéisme des employés des tribus alentours en faveur cette fois des habitants des marges proches et lointaines. Le facteur spatial se révèle fortement contraignant dans le recrutement des salariés du secteur du nickel, sans outrepasser celui, prioritaire, des compétences.

Une solidarité se tisse entre les Loyaltiens qui rejoignent le territoire minier lors de l'entrée en phase productive de l'usine, sous la forme d'une association qui vient en aide financière aux pasteurs et qui organise des rassemblements festifs en fin d'année (Extrait d'entretien 54). Cette association est née quand les premiers îliens sont venus travailler à l'usine pour maintenir les liens et retrouver des voisins de tribus sur Drehu lors de la première circulation minière vers VKP. Bien que cette association ne soit plus active désormais, plusieurs salariés originaires de Drehu se souviennent s'être retrouvés sur le territoire minier lors d'une journée de loisirs à la plage, lors d'une kermesse. En 1999, Naepels compare la capacité des Loyaltiens à s'organiser pour se rassembler sur les lieux de travail et de vie en Grande Terre à celle moindre du pays ou de l'aire coutumière A'jië ma arhö.

Extrait d'entretien 54 - La solidarité ilienne en territoire minier.

« En fait on a créé une association. [...]. Donc une fois tous les deux mois je crois, on se rencontrait, non une fois par mois, par exemple ce mois-ci on allait voir ce pasteur-là, de telle tribu de telle paroisse. Et l'an prochain ce sera tel pasteur. Venir apporter une aide financière puis nourriture. Parce que les pasteurs ne sont pas rémunérés. Donc voilà c'était un peu une petite participation de notre part. Mais dans le projet c'est pouvoir se rencontrer en tant que originaires de la PIL, pouvoir donner, s'encourager à s'ouvrir à cet éloignement de chez nous. Mais depuis un moment, les personnes ont grandi donc, tu vois y'avait un grand besoin au tout début. Maintenant l'association on la voit plus, ça veut pas dire qu'elle existe plus. Mais voilà on continue à ce, parfois avant la rentrée des classes on dit bon alors on fait une sortie des gens de Lifou. On se donne rendez-vous. Après parfois les gens de Maré se joignent à nous. C'est pas fermé. »

Roland, technicien hygiène industrielle et délégué syndical USTKE, originaire de Drehu, 43 ans, 23/11/2020, Vook

L'intérêt pour les deux territoires communaux de Hyeehen et de Drehu se fonde dans un premier temps sur la différence géographique qu'ils présentent avec la ressource. La comparaison des deux marges est

arrivée progressivement et spontanément sur le terrain, l'une mise au regard de l'autre met en évidence différences et points communs et aide à comprendre et définir la circulation de façon générale et plus précisément celle minière. Cette approche est un point de méthode qui a finalement aidé à définir la circulation minière.

4.4 Circulation minière

En 1995, l'économiste Jean Freyss réfléchit à l'impératif du développement économique présenté comme la problématique du monde kanak (p.435), il note alors que le développement passe par l'appréhension et la pratique des nouveaux territoires, tel que peut l'être le territoire minier : « Encore faut-il que les acteurs sociaux occupent les espaces, apprennent à s'en servir. Cela suppose une petite révolution culturelle dans le monde européen mais aussi une véritable mutation de la société kanake. » (Freyss, 1995, p. 229). La circulation minière, dans son potentiel à construire et déconstruire le territoire, c'est à dire à le recomposer, serait l'une des voies de développement. Elle participe à la mutation de la société par ses bénéfices et ses revers mais surtout démontre une nouvelle occupation de l'espace minier par les Kanak. L'étude de la circulation migratoire rend possible la lecture du territoire.

La circulation minière induit une transformation des territoires et des personnes en accélérant, en créant, en intensifiant des circulations qui connectent des espaces d'actions en réseau, dont le salarié est le lien. Cette circulation engage un éloignement ponctuel ou parfois plus long qui permet à l'individu de s'extraire de son milieu et d'atténuer ses inconvénients, comme la pression du collectif et du communautaire. Le pendant reste que cet éloignement s'opère également avec ce qui fonde l'identité kanak, la nature et la culture au regard des témoignages entendus chez les salariés kanak. La circulation minière permet au Kanak de se construire une individualité et participe au cheminement identitaire. Ce changement est à la fois recherché et apprécié autant qu'il déstabilise. La circulation procède à l'exploitation de plusieurs espaces d'actions pour trouver un équilibre entre ennui et ressourcement dans la tribu, obligations coutumières et ancrage culturel recherché. La circulation minière engage des générateurs de temps présents dans ces espaces d'actions, ces structures collectives telles que l'entreprise ou la coutume qui imposent un rythme collectif au circulant. Celui-ci compose entre cette pluralité de temporalités. Cette circulation intensifie un ensemble de flux autre que le seul flux de personnes, tel que des circulations d'argent, d'idées, de représentations, de compétences, d'équipements, de pratiques. La circulation minière est à la fois une migration internationale, propice à la formation et une circulation pendulaire de maintien de la pluriactivité, du lien familial et de l'identité.

En Nouvelle-Calédonie, cette circulation minière témoigne de circulations importantes avec les marges proches. Par conséquent, elle se conjugue entre la capacité du salarié à gérer sa fatigue, l'état des routes, l'obtention du permis de conduire suivi de l'achat d'un véhicule. De fait, cette circulation minière est

fortement liée à la conduite sur route et se caractérise par le parcourt de centaines de kilomètres sur une même journée ou sur une semaine. Quant aux marges lointaines, elles reposent sur un lien coutumier à entretenir à travers les liens familiaux et la présence d'autres membres sur les terres claniques puis sur les flux d'argent ou de biens alimentaires à destination de la marge. Cette observation est vraie pour les personnes originaires des marges proches et amplifiée dans les marges lointaines.

La circulation minière est contrainte par un recrutement spatio-politique dans le pays à travers la politique d'emploi local, d'acceptabilité sociale et de pouvoir de négociation des tribus éclairée par la politique de l'escargot et enfin par l'offre de formation proposée sur le territoire.

La circulation minière en Nouvelle-Calédonie s'explique par l'objectif de tirer le meilleur parti des « deux mondes », territoire minier et marge. Elle est aussi le moyen de rencontrer un nouveau territoire pour les personnes kanak qui le transforme et évolue en retour.

La Figure 12 renseigne le profil du salarié en circulation entre le territoire minier de VKP et la marge de Hyeehen ou Drehu.

La partie inférieure de la figure met en lien l'état matrimonial de l'individu (célibat, en couple, en famille *etc.*) avec la fréquence des déplacements vers la marge. Le cadran inférieur gauche présente les formes de mobilités internationale et nationale des 35 employés. Le cadran supérieur gauche témoigne du maintien des activités vivrières : sur les 27 salariés ayant répondu à cette question, 22 continuent de pêcher, 10 chassent, un possède un élevage et 13 cultivent (quatre salariés aident à cultiver le champ familial et neuf continuent de cultiver leur champ personnel). Le cadran supérieur droit décline l'âge, le genre et les positions coutumières des individus compris dans l'échantillon des salariés de KNS étudiés.

La circulation minière à l'égal d'autres mobilités reste fortement influencée par le cycle de vie de chacun. Jeunes, célibataires peuvent être très mobiles, davantage que les couples qui le sont eux-mêmes davantage que les salariés ayants des enfants. Ces parents attestent d'allers-retours moindres vers les marges, bien que la majorité arrive à rejoindre au minimum une fois par an leur tribu d'origine (Figure 12).

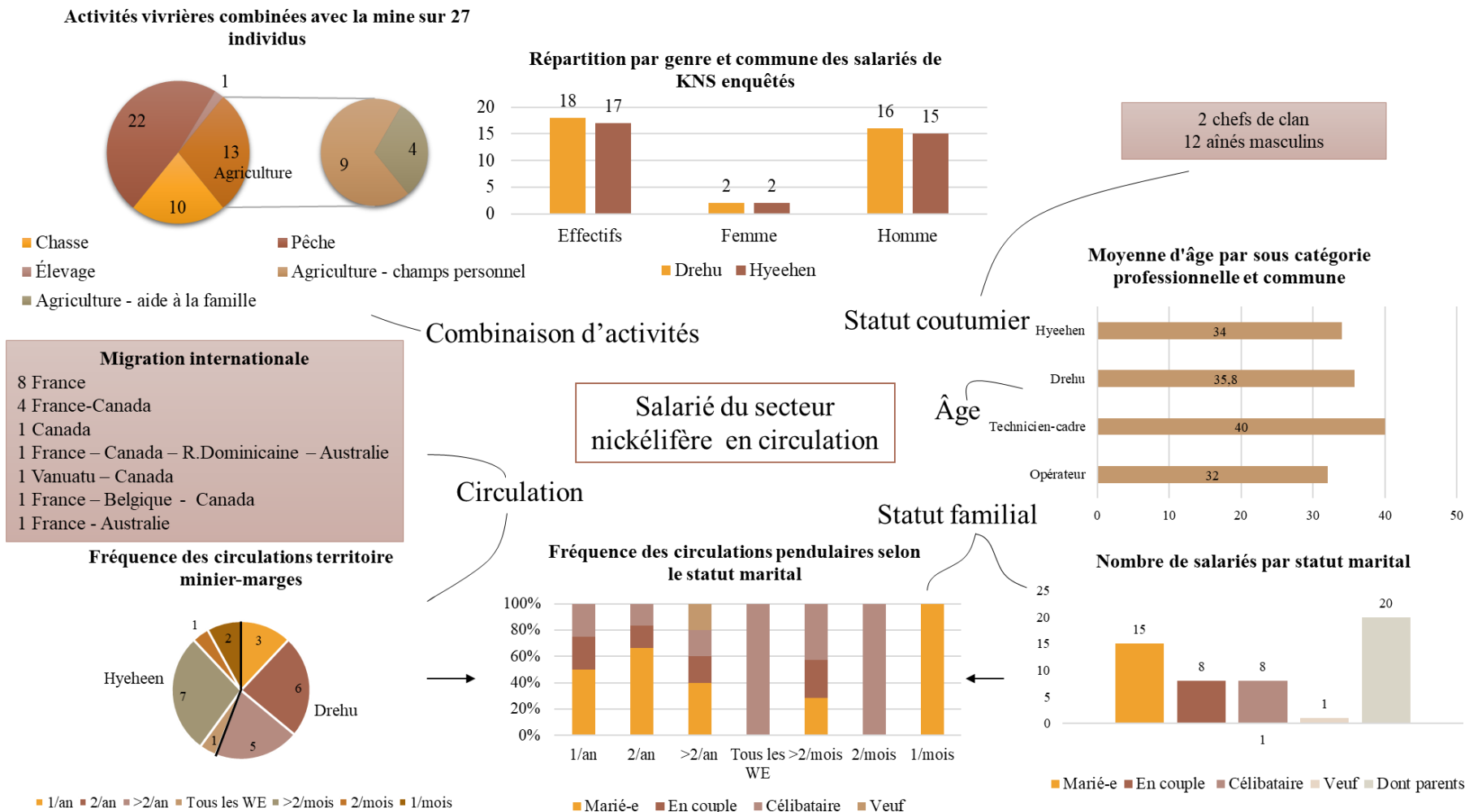


Figure 12 - Le profil du salarié de l'entreprise minière et métallurgique KNS qui présente une circulation entre territoire minier de VKP et la marge de Hyeehen ou Drehu. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La circulation minière se caractérise par le rythme de travail en quatre-quatre partagé par de nombreux travailleurs de la mine et de l'usine. Cette particularité sert une itinérance pendulaire entre plusieurs espaces d'actions dont la marge et le territoire minier. En Nouvelle-Calédonie, dans le cas des habitants des marges proches davantage que pour les Loyaltiens, cette circulation maintient la combinaison d'activités des ménages (Extraits d'entretiens 55). Le rythme au quart est abordé dans le chapitre troisième par le prisme de l'articulation du temps de la tribu et du temps de l'entreprise. Ici nous revenons sur ce rythme qui octroie au circulant la possibilité d'allers retours vers la marge et le maintien d'une pluriactivité. Cette circulation des individus est de nouveau décrite et approfondie dans le chapitre septième à travers les circulations immatérielles de pratiques et matérielles de produits vivriers.

Extraits d'entretiens 55 - Le rythme en 4x4 "c'est aller travailler sans se détacher de la tribu".

« Ouais ou alors avec les horaires de mine souvent, ben maintenant ils peuvent avoir un peu de temps libre à côté et puis bon ils vont, ils vont faire quelque chose à côté, genre de la pêche informelle. »

Délégué territorial de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) en province Nord, juin 2020.

« Ah oui c'est sûr que y'a plus le petit dimanche. Mais après maintenant avec le '4-4' là, '4-4', '4-3', du coup c'est, ben c'est une chose positive parce que ça permet aux jeunes de rester quatre jours sur Vavouto [usine de KNS] et de rentrer à la tribu pendant quatre jours donc c'est, c'est aller travailler **sans se détacher de la tribu quoi**. »

Quatrième adjoint au maire, en charge des commissions habitat social, santé et pêche, originaire de Pwărăiriwa, 08/06/2020, Pwărăiriwa.

Ainsi, la circulation pendulaire permet aux salariés de Hyeehen de travailler à l'usine puis de rentrer dans la marge pour entretenir le champ, faire les récoltes, débrousser, pêcher et chasser. Surtout, c'est ce que souligne le quatrième adjoint du maire de Pwărăiriwa, ce rythme au quart permet au salarié de travailler « sans se détacher de la tribu ». Cette observation d'une complémentarité entre mobilité et ancrage n'est pas nouvelle chez les Kanak et ailleurs dans le monde (Bonnemaison, 1986 ; Cortes, 1998, 2016 ; Dessertine, 2013 ; Pestana et Pantz, 2015). Cet argument est le sujet du prochain chapitre cinquième qui parcourt la problématique de viabilité et de résilience de la marge minière à travers la flexibilité de la coutume et la capacité d'adaptation à la fois des circulants comme des coutumiers qui restent en tribus.

Conclusion. La politique minière de recrutement, géographiquement inclusive, économiquement exclusive.

Ce chapitre propose une définition de la circulation minière réfléchi sur les trajectoires de mobilité présentées par les salariés de l'usine et de la mine du Koniambo. Étudier les transformations socio-spatiales induites par le secteur du nickel sur le territoire engage la considération des mouvements pendulaires de ses travailleurs. Ces allers et venues modèlent, transforment et connectent leurs espaces d'actions de l'entreprise et de la tribu que nous considérons ici et plus généralement lient les territoires qui fonctionnent ensemble.

Le secteur de la mine participe autant à des migrations internationales en contribuant à l'élargissement de l'offre de formation, sur le territoire et en dehors, qu'à des circulations plus régulières rendues possibles avec son rythme en *quatre-quatre* caractéristique. Cette organisation du temps de travail éclaire la viabilité de la marge en la rendant accessible, en maintenant le mode de vie pluriactif de la tribu mais aussi en participant à son évolution, comme nous allons le voir dans le chapitre à suivre. La politique minière et la recherche d'acceptabilité sociale donnent une traduction spatiale et sociale au bassin d'emploi minier à l'exemple de la « politique de l'escargot », à la représentation des Loyaltiens en tant que « planche à voile » ou encore à ce « régionalisme kanak » que certains peuvent vivre lors d'un recrutement ou d'une arrivée en Grande Terre et sur le territoire minier. C'est le cas des jeunes de Hyeehen mais dans une moindre mesure, qui de leur côté entretiennent les liens avec la tribu par de multiples et fréquents allers-retours alors que les îliens compteront davantage sur la présence de la fratrie sur les terres claniques et les transferts d'argent et de produits alimentaires lors des événements coutumiers.

L'analyse comparative entre une commune de la Grande Terre comme Hyeehen et une île telle que Drehu permet d'illustrer le fait que rejoindre le territoire minier ne se fait pas selon les mêmes trajectoires. Les Loyaltiens quittent jeunes leurs tribus et expérimentent rapidement la capitale de Nouméa et des études supérieures à l'international. Les jeunes de Hyeehen pendant leur scolarité circulent intensément en province Nord. Le chapitre septième montre que les liens et les chemins coutumiers persistants entre les clans de Vook et les clans de la chaîne montagneuse de Hyeehen peuvent participer à leur venue sur le territoire minier.

Ce chapitre décrit les circulations migratoires des employés selon les étapes du cycle minier. La phase de construction de l'usine témoigne d'une intense circulation des marges vers le territoire minier pour les métiers du BTP avec deux flux inverses lors des démobilisations de 2008 et 2010. Certains sont restés et ont été employés sur le territoire tandis que d'autres sont retournés dans les marges. En 2013, la phase d'entrée progressive en production démarre et ce sont les métiers de la métallurgie et de l'extraction qui sont recherchés, élargissant le bassin d'emploi à l'ensemble du pays. Cette dynamique

est contrebalancée par la politique de l'escargot, issue des négociations des tribus des alentours du massif minier qui négocient l'emploi en priorité. Plusieurs réseaux de sous-traitance sous la forme de Société par Actions Simplifiée (SAS) ont été structurés depuis avec l'appui de l'entreprise, soutenant les entrepreneurs locaux. La phase de production témoigne d'un roulement des employés qui concourt à la forte circulation minière au sein de la province Nord et entre la province Nord et la province des Îles.

La politique minière menée par l'entreprise KNS ne participe pas à la réalité d'une marge minière en élargissant son bassin d'emploi, mais indirectement elle prend part au contraste économique entre le Nord-Ouest minier et le Nord-Est océanien. Raffestin (2013) suggère qu'il n'existe pas de territoires marginaux, uniquement des territoires qui peuvent le devenir ou cesser de l'être. Les dynamiques politiques de recrutement se font et se défont au rythme des revendications locales, des politiques publiques et au gré de la quête du « permis social de miner » de l'entreprise. L'intégration au bassin d'emploi se conçoit ainsi comme l'un des éléments qui participe à la définition de la marge minière. La circulation des individus permet l'intégration de la marge minière au territoire global et interroge le fonctionnement du territoire minier du Koniambo en enclave.

Chapitre 5. Viabilité, résilience et trajectoires des marges minières

“Chez moi là-haut y’a tout ce qu’il faut.”

Henry, retraité de la SLN, 73 ans, 14/01/2021, Drehu.

La description des trajectoires des marges minières de Drehu, Hyeehen et, dans une moindre mesure Bu Raï, clôture la deuxième partie de cette étude. Observée à plusieurs échelles de la famille et du clan, de la commune et de la province, la résilience est conceptualisée afin de décrire les trajectoires de développement empruntées par les espaces non miniers qui ne possèdent pas de nickel, mais dont l’économie est influencée par la recherche du contrôle de la ressource des provinces indépendantistes.

L’extraction et la transformation métallurgique du nickel intensifient la circulation des individus en Nouvelle-Calédonie avec une augmentation de leur fréquence et la création de nouvelles formes de circulations. Pour autant, le retour dans la tribu reste une évidence, car « là-haut » il y a la terre, c’est-à-dire la nature et le clan. C’est « tout ce qu’il faut » en reprenant les mots énoncés par Henry, retraité de la SLN rentré sur l’île de Drehu.

La circulation minière connecte les marges proches et lointaines au territoire minier mais les usines et les mines concentrent les emplois et, de fait, produisent des disparités économiques sur le territoire nord provincial et à l’échelle de l’archipel en intégrant les îles Loyauté. Cette assertion est la conclusion du chapitre précédent. Elle affirme également la réciprocité du territoire minier et des marges à travers la dimension du bassin d’emploi.

Wayat, originaire de Hyeehen et conducteur polyvalent dans l’entreprise KNS, illustre cet argument que la circulation minière sur le territoire néo-calédonien s’affilie au constat général apparent dans la littérature : les déplacements ne s’inscrivent pas nécessairement dans une rupture économique, affective et socio-culturelle avec l’espace d’origine et toute forme de mobilité repose sur un certain degré d’ancrage pour se pérenniser (Cortes, 2008 ; Dahinden, 2010 ; Mercandalli, 2013, p. 160 ; Extrait d’entretien 56).

Extrait d'entretien 56 - Toute forme de mobilité repose sur un certain degré d'ancrage.

« Comme nous on est des Kanak, y’a toujours un truc qui va nous retenir là-bas. Comme nous on est kanak, ça toujours été comme ça. Pour briser ça il faut que nous on part. Pour revenir mais on repart. ».

Wayat, conducteur polyvalent, originaire de Hyeehen, 31 ans, 23/05/2022, Koohnê.

La répartition dispersée de la ressource sur l'ensemble de la Grande Terre et le travail en quatre-quatre à la mine et à l'usine confortent les liens perpétués avec la tribu. Le secteur nickélifère se prête ainsi particulièrement au maintien d'un ancrage tribal malgré la circulation de ses salariés.

Singulièrement, l'exploitation du nickel participe à la viabilité de la marge minière qui n'en possède pas. Elle la maintient et la transforme car les pratiques évoluent, les structures sociales également et des compromis doivent être réalisés par les individus.

Quelles trajectoires de viabilité sont empruntées par les marges du territoire minier ? Une question liée, poursuivie au-delà de ce chapitre dans la partie troisième du manuscrit, est celle de l'orientation des trajectoires de développement des territoires par la ressource en nickel.

Dans ce chapitre, le prisme adopté est celui d'un regard depuis les marges du territoire minier. Quand nous nous situons depuis Hyeehen et Drehu, en toute logique, la mine n'est pas un sujet quotidien. D'une part, la ressource est absente dans ces deux communes et d'autre part, la circulation minière se fond dans la mobilité plurielle des habitants. En tribu, les premières circulations professionnelles sont associées à celles des pasteurs, des instituteurs, ainsi qu'aux emplois dans les mines et dans le chargement des minéraliers. Les circulations pendulaires, continues entre territoire minier et marge, se confondent aux autres mouvements causés par la scolarité, les parcours de soin, les contrats courts, les achats, les démarches administratives. L'individu de Hyeehen travaillant en quatre-quatre rejoint ce flux continu de personnes qui réalisent des allers-retours. L'expérience du terrain rend inévitable cette observation, les individus recherchés sont toujours à droite et à gauche pour des raisons de santé, de pêche, la présence d'un tel sur Nouméa et l'absence d'un autre parti sur Koohnê. Mais ils vont bientôt revenir, nous dit-on.

Le chapitre que nous ouvrons maintenant propose de présenter comment la ressource en nickel participe à la viabilité des espaces polarisés par la mine. Une première section expose les concepts de viabilité et de résilience territoriale. Comment dans la littérature et dans cette étude s'appliquent-ils à l'analyse des transformations générées par l'exploitation minière et métallurgique ? Une deuxième section décrit les trajectoires de développement empruntées par chacune des marges au regard de l'influence de l'économie minière sur celles-ci. La résilience territoriale est mesurée dans une troisième section à partir d'indicateurs qualitatifs dont celui de l'évolution et de l'adaptation de la coutume kanak¹⁰³. La coutume est appréhendée comme moyen de régulation des transformations socio-spatiales engendrées par la circulation et le salariat. La quatrième section considère ceux qui reviennent dans les marges, consacrant le retour comme marqueur du rapport spatio-identitaire à la marge que présentent les circulants de la mine. Le retour dans la marge est synonyme de sa viabilité.

¹⁰³ L'adaptation de la coutume kanak a précédemment été abordée en section 3.3 (La confrontation culturelle, le choc « des deux mondes ») par le prisme de la valorisation économique des terres coutumières.

5.1 Résilience territoriale d'une marge minière

L'espace minier est un nuancier caractérisé par l'influence de la ressource, depuis l'espace des ressources exploitées et transformées, à l'espace exempt de nickel, polarisé à travers des circulations matérielles et idéelles. Cette modélisation de l'espace s'appuie sur le modèle spatial de la mine présenté précédemment en conclusion du troisième chapitre dans sa première version. Jusqu'à présent, la polarisation des marges de la mine a été décrite par une première variable financière, à travers la prise de participation des Provinces au capital des trois usines métallurgiques, par une deuxième variable circulatoire par la poly-résidentialité des salariés et par une troisième variable relationnelle à travers le vécu des employés et des habitants qui se représentent et s'engagent dans « deux mondes » en interaction. À partir de l'étude des trajectoires de viabilité des marges, la polarisation par la ressource s'analyse par l'interdépendance de l'économie de la marge avec l'économie du nickel.

Le concept de viabilité d'un territoire est mobilisé dans un premier temps afin de traduire d'une part les transformations sociales et spatiales traduites sur les territoires alentours et vécues par ces populations et d'autre part la résistance d'un espace et d'un groupe face aux bouleversements que représente l'implantation d'un projet extractif et métallurgique.

L'emploi dans le secteur de la mine et de la métallurgie déstabilise l'individu, la tribu et la commune car il bouleverse valeurs et pratiques. Mais face aux transformations socio-spatiales induites par la mine, la tribu kanak demeure. Cette assertion que nous nous apprêtons à démontrer suggère d'aborder viabilité et résilience territoriale de la marge, en mobilisant ces concepts régulièrement couplés à ceux de résistance et d'adaptation. Résilience familiale et résilience provinciale seront confrontées dans le but de conclure sur la viabilité de la marge minière.

L'analyse de la viabilité des marges soulève la question des transformations sociales et spatiales induites par le secteur du nickel sur ces espaces. Ces mots de changement ou de transformation que nous privilégions se révèlent souvent synonymes du terme impact dans la littérature, produisant ainsi l'évaluation des projets miniers. La littérature en sciences sociales recense des transformations liées à l'exploitation minière aux effets antagonistes : un impact présente des conséquences directes et indirectes positives ou/et négatives selon le contexte et la temporalité. Par exemple, l'intensification de la mobilité est une transformation antagoniste provoquant elle-même des changements vécus positivement et négativement. De même, l'évolution des relations de genre s'illustre par l'émancipation des femmes mais aussi par la marginalisation de celles-ci. Ainsi, la littérature, quels que soient les pays et les sites concernés, illustre des transformations positives liées à la mine telles que l'augmentation des revenus (Duhaime *et al.*, 2005), l'amélioration de l'accès à l'emploi, au territoire et la construction d'infrastructures. Sur le long terme, ces opportunités ne contrebalanceraient pas les impacts négatifs (Brisson *et al.*, 2017, p. 390). Ils peuvent induire la fracture sociale par la dissension au sein des familles

(*ibid.*), la transformation de la structure familiale, des liens sociaux et du leadership (High, 2008 ; Allan, 2011), les problèmes de santé (Counil, 2001 ; Babi, 2011, p. 33)¹⁰⁴, la diminution de la qualité de vie (Bouchard-Bastien et Gervais, 2017), la culpabilité pour les salariés de mener une activité destructrice de l'environnement (Bouard et Boudjema, 2024), les conflits intracommunautaires (Kowasch, 2010) ou encore le déplacement de populations (Gellert et Lynch, 2003 ; Gosset, 2016 ; Pidjo, 2016 ; Casu, 2018, p. 27).

Comment les territoires qui témoignent de ces transformations sociales et spatiales résistent-ils ? Font-ils preuve de viabilité ?

Ce chapitre n'a pas la vocation d'apporter une réponse exhaustive à la difficile question du développement des marges minières. Il s'agit d'interroger les trajectoires empruntées par certaines marges minières de l'archipel néo-calédonien afin d'analyser leur viabilité face à l'émergence du projet d'usine sur le territoire minier de VKP. Penser le développement de Bu Rhai, Hyeehen et Drehu par le prisme de l'économie du nickel implique d'observer le retentissement de toute transformation sur les territoires aux diverses échelles géographiques, induisant la réorganisation de l'ensemble du système que forment territoire minier et marges.

Dans la littérature scientifique, différents concepts sont mobilisés afin d'évaluer la résistance et l'adaptation d'un objet, qu'il soit territoire, société ou écosystème. La viabilité est l'outil conceptuel mobilisé dans ce chapitre pour analyser la réaction des marges face aux transformations socio-spatiales induites par la ressource en nickel. La viabilité telle que nous l'entendons s'exprime à la fois « par un état statique, « c'est la réunion des conditions nécessaires et suffisantes pour exister et durer » et par un état dynamique assimilable aux conditions « à réunir pour pouvoir se développer tant sur le plan de l'utilisation la plus complète possible des ressources naturelles que pour la progression du niveau social et économique de la population » » (Doumenge, 1983, p. 2). La viabilité se révèle étroitement proche du sens accordé à la résilience territoriale qui accède également à la caractérisation des systèmes socio-spatiaux ; eux-mêmes évoluant suite à une perturbation d'origine variée. La nature de cette perturbation peut être semblable à un choc autant qu'elle peut être la traduction d'une lente transformation (Gunderson et Holling, 2002). Le projet d'usine du Nord se compare à cette dernière situation, son cycle décomposé en plusieurs étapes de projection, construction, production, provoque des effets multiples qui encourent encore après leur fin et dont le retentissement, à tous niveaux, se lit pendant plusieurs années, *a minima*, sur la société kanak.

La résilience est un concept devenu transversal et critiqué par la polysémie qu'il présente. Cette critique semble classique à tout concept hyperonyme qui s'est élargi à d'autres sciences que celle qui l'a généré,

¹⁰⁴ Les transformations négatives relatives à la santé sont par exemple la consommation d'alcool ou les douleurs et les maladies telle que la silicose, liées à la pénibilité de certains métiers.

la physique dans le cas de la résilience (Dauphiné et Provitolo, 2007), qui traduit le terme par la résistance d'un matériau à un choc.

Son application ultérieure à l'étude des systèmes socio-écologiques renvoie la résilience à la capacité d'un système à absorber des perturbations et à se réorganiser tandis qu'il subit des changements et conserve les mêmes fonctions, structures, identités et les mêmes rétroactions (Folke *et al.*, 2002 ; Walker *et al.*, 2004 ; Longépée, 2014). La résilience par le paradigme du système établit plusieurs principes. Premièrement, la résilience est une propriété du système et la persistance en est le résultat (Holling, 1973, p. 17). La capacité de modification du système constitue sa résilience, davantage que son potentiel de stabilité (Norris *et al.*, 2008). Deuxièmement le système est d'autant plus résilient que les interactions entre ses éléments sont nombreuses, avec la limite, qu'un excès de relations, constitue un facteur de rigidité (Aschan-Leygonie, 2000).

Certains chercheurs identifient les facteurs qui favorisent la résilience du système (Folke *et al.*, 2002 ; Dauphiné et Provitolo, 2007, p. 117).

Le premier facteur est d'apprendre à vivre avec le changement et l'incertitude. Cela nécessite de construire une mémoire des événements passés, d'augmenter sa capacité à apprendre des crises et d'abandonner l'idée de stabilité (Berkes, 2007, p. 288). Or, la mine est source de « débordements » matériels (engravement des rivières *etc.*) et idéels (représentation sociale *etc.*) et d'incertitudes morales, institutionnelles, politiques, ontologiques (Le Meur, in press). Ces débordements et incertitudes modèlent « la morphologie et le fonctionnement des espaces gouvernables et des pratiques territorialisantes produits ou transformés par l'activité extractive » (*ibid.*). Ce facteur a été appréhendé sur le terrain et abordé dans ce chapitre grâce aux entretiens menés auprès des retraités de l'entreprise minière et métallurgique de la SLN originaires de Drehu et des anciens mineurs de la côte Est rencontrés sur Hyeehen.

Le deuxième facteur est de nourrir une diversité qui favorise la réorganisation : toute spécialisation fragilise le système. Une commune telle que l'île de Drehu qui s'oriente de manière croissante vers le tourisme diminue son potentiel d'adaptation face à une crise pandémique comme celle vécue au début de la vingtième décennie du XXI^e siècle avec le coronavirus 2019. Ce facteur fait l'objet de la deuxième section qui traite de l'analyse des trajectoires des marges par le prisme de l'économie minière.

Le troisième facteur fait écho à la problématique de la transmission des savoirs, il s'illustre par la communication et la collaboration entre différents groupes humains détenteurs de savoirs. Il est appréhendé en troisième section par l'étude de l'élargissement ou le déplacement des espaces de transmission en raison notamment de l'absence des jeunes dans les espaces proches de la chefferie et du clan du fait des circulations scolaires et professionnelles.

Enfin, le quatrième facteur consiste à créer des opportunités d'auto-organisation, un facteur dépendant des trois précédents.

Ces facteurs qualitatifs renvoient à l'une des principales critiques émises envers le concept : la résilience est laborieusement mesurable, peu opérationnelle, davantage théorique et difficilement quantifiable

(Reghezza-Zitt *et al.*, 2012). En outre, la résilience présente souvent un penchant normatif, c'est-à-dire qu'elle est une injonction à ce qui doit être fait et non à ce qui est. Elle tend spontanément dans sa version opérationnelle à mener une évaluation des impacts et à la dérive d'être dans le jugement.

La résilience, élargie à son affiliation systémique ajoute l'observation d'un degré de résilience dépendant des couplages d'échelles spatiales et temporelles : la résilience individuelle peut mener à l'affaiblissement ou faire obstacle à une capacité de résilience collective (Cantoni et Lallau, 2010 ; Villar et David, 2014). La géographie appréhende l'espace d'une part, comme un facteur d'influence des interactions entre les sous-systèmes et entre les composants du système et d'autre part, par les réflexions sur les échelles des phénomènes qui structurent le système. Le concept de résilience se décline alors par celui de résilience territoriale (*spatial resilience*) qui questionne l'impact de la dimension spatiale sur la résilience des systèmes. En géographie la résilience territoriale est d'abord présentée comme une contribution à l'analyse des systèmes (Aschan-Leygonie, 2000).

Plusieurs recherches, notamment canadiennes, mobilisent le concept de résilience afin de caractériser la réaction des territoires et des populations qui font face aux transformations induites par la mine.

Simard et Brisson (2013) interrogent « les capacités de survie et de renouvellement des collectivités nordiques canadiennes face à l'industrie minière ». Ils notent que la résilience territoriale s'inscrit dans la lignée de concepts comme l'espace vécu¹⁰⁵, l'appropriation de l'espace ou l'identité territoriale et introduisent la considération de la communauté qui donne vie au territoire. Ils présentent une définition de la résilience qui fait écho à notre problématique. Pour les deux géographes, la résilience est un outil supplémentaire pour mieux saisir la réalité des communautés locales périphériques (p.3). La considération de cet espace périphérique au territoire minier est un parallèle fait à notre construction analytique des marges minières bien que les auteurs ciblent les communautés avant le territoire et fassent appel à la résilience communautaire.

Dans le cadre d'une étude menée au Mali qui analyse la résilience face à l'implantation d'activités extractives et métallurgiques (Sidibe et Camara, 2021), la résilience est définie par l'ensemble des mesures qui permettent de tirer profit de leurs conséquences positives. Excluant l'intégration des effets des transformations induites par la mine et des réactions du territoire et de ses habitants, cette définition semble partielle. Parmi les études articulant résilience et activité extractive, la résilience se présente souvent associée à une autre déclinaison du concept étendu aux sociétés humaines – reconnues comme parties intégrantes et influentes des systèmes socio-écologiques – la résilience communautaire. Elle est définie par la façon dont les individus et les sociétés s'adaptent, se transforment et deviennent

¹⁰⁵ L'espace vécu, tel qu'introduit par le géographe Armand Frémont (1974), comprend l'espace des pratiques quotidiennes (l'espace de vie) et l'espace des interrelations sociales (l'espace social). Ces espaces sont des objets de la perception et de la représentation qu'un individu, ou un groupe, puisse se construire.

potentiellement plus forts face à ces changements (Maclean *et al.*, 2014). Casu (2018) dans un travail sur la résilience des communautés autochtones de la forêt boréale en Atibi (Canada) face à l'impact de l'exploitation des ressources naturelles notamment (dont celles minières), choisit de définir la résilience communautaire comme l'aptitude d'une communauté à se baser sur certaines ressources afin de se rétablir et de continuer à fonctionner positivement malgré une perturbation. Parcourir la littérature portant sur la notion de résilience montre, qu'il soit question de territoire ou de communauté, que l'analyse s'attache au fonctionnement d'un système caractérisé par des interactions, des trajectoires et dans le cas d'une perturbation liée à la mine d'une capacité à en tirer parti pour évoluer vers un nouvel état.

La mesure très qualitative de la résilience précisée précédemment est une critique mais également un atout dans sa capacité à percevoir des aspects de la réalité qui ne ressortent pas dans les statistiques locales (Simard et Brisson, 2013). C'est en ce sens qu'il sera discuté en section 5.3 de la fonction régulatrice de la coutume sur les transformations socio-spatiales induites par le nickel. Une dynamique, captée à travers les entretiens semi-directifs et l'observation réalisée sur le terrain.

La définition donnée par Hamdouch et ses co-auteurs (2013, p. 4) est retenue du fait qu'elle s'attache aux mêmes caractéristiques statiques et dynamiques de la viabilité, bien que l'idée d'évoluer pour se maintenir paraît contre-intuitive : « La résilience territoriale désigne, d'une part, cette aptitude qu'ont certains territoires à générer en leur sein des capacités de résistance et d'adaptation au changement, leur permettant ainsi de maintenir ou de retrouver les bases de leur développement et de leur spécificité face à des chocs plus ou moins brutaux. La notion de résilience territoriale désigne, d'autre part, la capacité de certains territoires à inventer et à déployer de nouvelles ressources, capacités ou valeurs – sans pour autant et nécessairement renier les ressources existantes, traditionnelles ou héritées du passé – leur permettant de bifurquer et ainsi de s'insérer avantageusement dans une dynamique de transformation impulsée par l'évolution de leur environnement. ». La résilience est un nouvel équilibre qui peut différer du précédent (Joncheray, 2018), le territoire adapte et transforme ses structures et ses moyens de subsistance face à des changements à long terme et face à l'incertitude, afin de renforcer la résistance de sa société. Face à l'exploitation minière et métallurgique, les populations locales sont impliquées dans un processus continu de transformation du territoire, de la gouvernance et de la cohésion sociale.

La lecture de l'espace dans une configuration territoire minier et marges, articulée à l'analyse de la fabrication de la ressource, peut également s'opérer en déconstruisant les rapports de pouvoir entre territoires. C'est le cas d'un système économique monétaire et de politiques de développement vus comme le corolaire du capitalisme qui génèrent et accroissent les inégalités sociales et territoriales, conséquences des rapports de domination (Oiry-Varacca et Tricoire, 2016). Ces auteurs qui s'intéressent au territoire de montagne en tant que marge, se demandent à propos des sociétés des marges « Comment font-ils avec les normes et valeurs dominantes, avec un système dont ils ne peuvent s'extraire tout à fait

? Sont-ils vraiment des avant-gardes pour réfléchir à de nouvelles manières de vivre, parviennent-ils à sortir des relations de dépendance ou bien, là encore, leurs projets ne sont-ils que des pis-aller pour des territoires maintenus dans l'écart ? ». Le chapitre quatrième met en avant la nécessité pour les habitants des marges de Drehu et de Hyeehen de sortir de chez eux pour trouver un emploi, dynamique qui les rendent en partie dépendants de ce territoire minier ou urbain comme c'est le cas de la capitale Nouméa pour la scolarité des jeunes de Drehu, et l'emploi plus généralement. Mais la dépendance reste relative à l'échelle de la famille qui déploie une flexibilité et une combinaison d'activités la rendant résistante, argument développé dans la section deuxième suivante.

Le territoire minier, fait-il de la marge un espace libre d'inventer sa propre trajectoire en hybridant les formes de développement économique, social, spatial possibles ?

Le paradigme centre/périphérie donne à penser que la marge est réifiée¹⁰⁶, figée et subie par ses habitants. Alors que la marge est diverse, complexe, innovante, le processus de résilience voit l'invention et le déploiement de nouvelles ressources. L'innovation issue de l'adaptation, de la résistance se produit aussi dans des espaces interstitiels, périphériques, espaces disséminés mais souvent mis en réseau, ce qui engage à considérer l'espace comme discontinu et réticulaire pour revenir à la définition du territoire horizontal et parcouru de Joël Bonnemaïson (2000). Il est possible de considérer un territoire réticulaire minier, proche de ce que la géographe Rey-Coquais conceptualise au Chili et au Pérou, comme un territoire minier en toile d'araignée (2022, p. 394). En 1987, Antheaume *et al* observent l'effet de la combinaison du développement économique, des flux et de l'espace réticulaire sur l'interdépendance entre les territoires, ainsi le territoire minier est peut être dépendant de la marge autant qu'elle l'est envers lui.

Considérer les marges comme des espaces ordinaires ainsi que l'engage Oiry-Varacca et Tricoire (2016) pour les territoires de montagne, c'est-à-dire comme des espaces aux trajectoires singulières (Robinson, 2006), permet de mettre en avant la spécificité de ce territoire et les expérimentations de ses acteurs, adaptées à des contextes particuliers et donc irréproductibles.

La viabilité de la marge est observée à partir d'indicateurs qualitatifs tels que la diversification économique (ou combinaison d'activité à l'échelle familiale) par une approche multiscalaire (5.2) ou encore l'évolution de la coutume kanak (5.3) avant de traduire le lien identitaire que les salariés et anciens salariés de la mine présentent envers la marge (5.4), leur retour contribuant à sa viabilité.

¹⁰⁶ Processus par lequel on transforme quelque chose de mouvant en être fixe et statique.

5.2 Trajectoires des marges

Cette section présente l'analyse de la marge minière en Nouvelle-Calédonie par le panel d'une marge de la côte Ouest, Bu Rhaï, de la côte Est, Hyeehen et enfin îlienne avec Drehu. Cette analyse porte sur l'adaptation et la viabilité de chaque marge en étudiant l'évolution de leurs relations avec le territoire minier (5.2.1), leurs trajectoires individuelles en observant le lien de leur économie avec celle de l'économie du nickel (5.2.2, 5.2.3, 5.2.4) et enfin les singularités et régularités entre elles (5.2.5 et 5.2.6) pour finalement proposer une conclusion (5.2.7).

Les marges de Hyeehen et de Drehu font souvent l'objet d'une analyse couplée du fait que leurs dynamiques se rejoignent et qu'elles présentent une démographie à majorité kanak similaire, un facteur qui les distinguent de Bu Rhaï.

5.2.1 Évolution de la relation entre territoire minier et marges à travers le temps

La relation entre territoire minier et marges en Nouvelle-Calédonie a évolué à travers le temps. Elle apparaît dès la colonisation et la période de l'indigénat avec l'emploi de la population kanak des marges, particulièrement loyaltienne, pour le chargement des minéraliers (Bensa et Freyss, 1994, p. 5) et le travail dans les mines sur la côte Est. La présence loyaltienne est notamment requise pour accomplir l'extraction du nickel des massifs soumis à des interdictions culturelles pour certaines tribus de la Grande Terre. Mais elle est ensuite soumise à la politique de recrutement « de l'escargot » qui rend d'autant plus visible cette dynamique sociale du « régionalisme kanak » apparenté aux trajectoires distinctes empruntées par les sociétés kanak des îles Loyauté et de la Grande Terre, notamment par un vécu différent de la colonisation et de la mise en réserve des Kanak.

La relation entre territoire minier et marges se politise ensuite car la quête politique indépendantiste s'associe à une quête de la ressource. Hyeehen occupe une place particulière corrélée au leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, originaire d'une tribu de la commune, Tiendanite, qui projette un accès à la ressource de la société kanak et contribue au projet de l'usine du Nord.

La commune de Bu Rhaï est un territoire minier de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970 et sa relation avec la ressource est encore différente¹⁰⁷. L'exploitation du minerai est contrainte par sa localisation loin du littoral. C'est pourquoi de nombreuses familles bouraillaises s'impliquent dans le roulage du minerai, depuis la mine jusqu'au port, zone de chargement des bateaux. Ce passé éclaire les dynamiques entrepreneuriales actuelles, parcourues dans les sections 5.2.4 et 5.2.5. La mairie, convaincue des impacts environnementaux négatifs (dégradation des routes, poussière *etc.*) non

¹⁰⁷ Ce paragraphe est rédigé à partir des travaux de master II menés par Antoine Briand en 2021.

compensés par des retombées économiques limitées – à cause de coûts de production élevés et de contraintes techniques – décidera de finalement fermer les centres miniers. Les bouraillais témoignent à l'époque d'une circulation minière plus intense que les habitants des deux autres marges de Hyeehen et Drehu : ils bénéficient du boom du nickel des années 1967 et de la politique de recrutement lancée par la SLN liée à son programme de modernisation. Les bouraillais se retrouvent sur l'ensemble des mines de la Grande Terre au roulage et au décapelage¹⁰⁸. Ils confèrent à la marge son qualificatif de « réservoir de main d'œuvre » (Gaillard, 2010, p. 19). L'attractivité du secteur supplante d'autres activités, telles que l'agriculture et le fonctionnariat, abandonnées pour un temps. Le morcellement du foncier agricole, causé notamment par les héritages successifs entre des fratries nombreuses à l'époque, associé à l'attrait du salaire minier et les opportunités minières multiples entraînent des trajectoires d'abandon de l'agriculture ou alors d'accumulation de capital financier sur plusieurs années par la suite réinvesti dans le foncier. Ces observations émises par Gaillard (2010) révèlent le lien foncier, économique et social entre l'agriculture et la mine sur la marge de Bu Rhaï.

La relation des marges avec le territoire minier évolue à nouveau politiquement et économiquement lors de la prise de participation des Provinces : en 1990 pour la Province Nord avec la SOFINOR et la SMSP, pour l'ensemble des trois Provinces en 1999 au sein de la STCPI, en 2005 au sein de la SPMSC puis à nouveau en 2021 au sein de Prony Resources. Depuis, la relation entre territoire minier et marges n'a cessé de se renforcer du fait de l'intensification de la circulation migratoire liée à l'implantation des usines du Nord et du Sud.

Rappelons tout d'abord que les Provinces sont compétentes d'une part pour réglementer le secteur du nickel et faire appliquer cette réglementation¹⁰⁹ et d'autre part en matière de développement rural, maritime, économique et touristique. Elles sont les collectivités en charge du développement des territoires. C'est la raison pour laquelle les trajectoires des marges minières sont traitées en premier lieu à l'échelle provinciale. Quels sont les liens entre l'économie du nickel et l'économie des marges ?

Du fait de la participation directe et indirecte des Provinces au capital minier, leurs Sociétés Économiques Mixtes (SEM) reçoivent – selon les dividendes générés – des revenus issus de l'activité extractive et métallurgique qui abondent théoriquement les budgets des collectivités et des SEM, selon les choix politiques de redistribution opérés. Ces SEM accompagnent et pilotent des projets dans divers secteurs identifiés comme prioritaires.

¹⁰⁸ Le décapelage consiste à décaper la surface du sol pour préparer l'exploitation du minerai.

¹⁰⁹ La répartition des compétences en matière minière est fixée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 (articles 21, 22 et 40). Elle est fonction de la substance considérée, mais également de la localisation géographique.

Pour revenir sur le panorama de la prise de participation provinciale dans le capital minier, illustré par la Figure 3, il est rappelé que la Province des Îles prend directement part dans le capital de la SPMSC, elle-même actionnaire de l'usine du Sud. La PIL est présente indirectement à travers sa société d'économie mixte, la SODIL, dans le capital des usines et des mines de la SLN à Nouméa, des usines de la SMSP en province Nord et en Corée du Sud.

La participation de la PIL dans la SPMSC se traduit par la souscription d'un emprunt qui, jusqu'à présent, ne génère aucune retombée financière en raison du déficit financier et des capitaux propres négatifs de l'usine du Sud. Une situation similaire s'observe dans la participation de la SODIL à la SMSP qui n'engendre aucune remontée de dividendes vers la Province¹¹⁰. Seule la STCPI recevait un revenu « de quelques millions par an » (Guillaume, directeur des services généraux PIL, 25/01/2021, Drehu ; Tableau 10).

Tableau 10 - Dividendes versés par la SLN et Eramet à la STCPI depuis 2001 (en milliard d'euros).

Année	Dividendes SLN versés à la STCPI	Dividendes Eramet versés à la STCPI
2001	6,7	1,6
2002	4,3	1,4
2003	4,3	1,3
2004	7,5	1,1
2005	12,7	2,6
2006	28	2,7
2007	18,8	3,8
2008	31,9	6,4
2009	5,4	5,6
2010	5,4	1,9
2011	18,8	3,7
2012	153	2,4
2013	101	1,3
2014	0	0
2015	0	0
2016	0	0
2017	0	0
2018	0	2,4
Total	397,8	38,2

Source : (Anonyme, 2021c, p. 57).

¹¹⁰ Les 9.8 milliards de francs cfp perçu par la SMSP depuis la mise en route de l'usine de Corée du Sud ont été versés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne) dans le cadre juridique des contrats de prêts souscrits (Anonyme, 2021a, p. 5).

La SODIL *via* cette société aurait reçu l'équivalent de deux milliards de francs cfp (16 millions d'euros) sur cinq ans, entre 2007 et 2012 (*ibid.*). Cette information est remise en question dans le rapport publié en 2021 par la Chambre Territoriale des comptes (p. 7). Elle réfute le caractère de retour financier de cette somme, s'agissant du remboursement de la STCPI du prêt participatif accordé par la PIL à cette société, argent lui-même subventionné par l'État français. Finalement, les seules retombées financières reçues par la Province des Îles par l'intermédiaire de la SODIL et distribuées par la NORDIL s'élèveraient à cinq millions de francs cfp (42 mille euros ; période de 2011-2015).

Extrait d'entretien 57 - Une rente minière incertaine et erratique pour les Provinces actionnaires.

V : « et ça s'est arrêté en quelle année les dividendes ?

G : heu, si tu veux ça s'est pas arrêté complètement. Une année sur deux ou une année sur trois, par exemple 70 à 100 millions par exemple [5000 euros – 8000 euros], l'année prochaine on va percevoir rien et l'année d'après on va en percevoir. C'est assez variable. Ça c'est pour la STCPI, par contre tout ce qui est SMSP et VALE [devenu Prony Resources] on a encore rien reçu.

- et comment est réparti l'argent de la STCPI ?

- L'argent n'est pas vraiment fléché de façon précise. L'argent est mis dans les caisses. Ensuite l'exécutif en tout cas met ses priorités dans la répartition du budget. L'année prochaine [2022] la PIL va énormément investir, elle est en train d'installer un nouveau pont sur Ouvéa, elle est train de débloquer d'autres secteurs aussi avec Wanaham. [...] C'est les politiques qui décident comment ils vont utiliser l'argent. ».

Guillaume, informations personnelles anonymisées, 25/01/2021, Drehu.

Le secteur prioritaire identifié par la Province des Îles est le tourisme, matérialisé par les trois projets d'envergure du pont de Mouli (île d'Iaai), de l'aéroport de Wanaham et de l'hôtel de Wadra Bay (île de Drehu) (Extrait d'entretien 57). Ils sont des indicateurs aménagistes d'une connexion des îles Loyauté à l'échelle mondiale. En raison de l'état d'avancement des projets, en cours ou tout juste achevés, les intentions de la PIL sont partagées par nos interlocuteurs et consultés dans plusieurs rapports auxquels nous avons eu accès puis décrits dans les paragraphes qui suivent.

Implanté sur l'île de Drehu, l'aéroport international de Lifou-Wanaham est inauguré en octobre 2022. Jusqu'à présent dévoué au trafic domestique –180 000 voyageurs en 2019 – la nouvelle aérogare présente une capacité augmentée à 300 000 voyageurs. Sa rénovation et sa construction représentent un investissement de 1.7 milliards de francs cfp (14 millions d'euros) (Poussin-Delmas *et al.*, 2020, p. 118). L'aéroport est le résultat du plan économique et touristique de la Province des Îles d'une ouverture de ce territoire à la dimension internationale. Une stratégie complétée par la construction d'un complexe hôtelier cinq étoiles porté par la franchise Hilton : l'InterContinental Lifou Wadra Bay Resort, dont le montant de l'investissement se porte à cinq milliards de francs cfp (41 millions d'euros). Troisième projet d'envergure, la reconstruction du pont de Mouli sur l'île d'Iaai (Ouvéa) actuellement à l'œuvre,

engage 2.7 milliards de francs cfp (22.5 millions d'euros) financés à 55% par la PIL, le reste par l'État central. L'ensemble de ces aménagements bénéficie de l'accompagnement de l'État français avec le dispositif de défiscalisation des projets ultra-marins issus du privé¹¹¹. Ce dispositif octroie à des contribuables métropolitains une réduction d'impôts en contrepartie d'un investissement dans un secteur éligible.

La SODIL est financée à partir de ressources externes uniquement, à l'origine puisées dans les dividendes versées par la NORDIL, elle-même alimentée par les entreprises minières et métallurgiques SLN et Eramet. Cette première source externe a établi des comptes excédentaires permettant la constitution d'une trésorerie qui a masqué le déficit d'exploitation structurel de la SEM et l'absence d'une recherche d'autofinancement (Ardoino *et al.*, 2022, p. 15). La somme reçue par la SODIL à travers la STCPI, dont l'exact montant n'est pas connu, a servi à couvrir les déficits successifs de la SEM qui les a affectés à son fonctionnement et ses filiales. Actuellement la Province des Îles est devenue l'unique financeur externe.

Dans le cas de l'île de Drehu, la SODIL participe aux budgets des différentes unités provinciales de conditionnement et de transformation des produits vivriers. C'est le cas de l'Unité de Conditionnement des Produits Agricoles (UCPA) et des Produits de la Mer (UCPM). Si l'ancien directeur de la SODIL explique que l'autonomie de la SODIL était l'objectif, établissant les retombées économiques du secteur du nickel comme « un bonus » (Guy, chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL, mis à disposition de la SODIL, 01/05/2021, Drehu), ses filiales ont néanmoins pâti des déficits et du tarissement des revenus du nickel, comme l'illustrent les propos des employés de ces structures. L'individu Y dont nous conservons l'anonymat, mais dont le lien avec l'un des organismes est confirmé, témoigne de la dépendance des entreprises à caractère de développement économique avec les retombées du nickel (Extrait d'entretien 58).

Extrait d'entretien 58 - Revenu de la mine sur Drehu : « bonus » ou dépendance ?

Y : c'était une manière de redistribuer l'argent des mines que maintenant y'a plus. Toutes les sociétés de la SODIL sont des structures de développement qui ne sont pas viables la plupart hein, qui sont tous déficitaires et donc ça permettait de combler ce déficit. Maintenant on a trouvé d'autres manières de se financer mais c'était une grosse partie du financement de la SODIL c'était cet argent qui permettait donc à la poissonnerie qui perdait 15 millions [12 000 euros] dans l'année les 15 millions elle les avait tout de suite. Ça permettait pour le Betico, pour des investissements aussi.

[...]

V : comment s'explique le déficit ?

- c'est structurel. C'est-à-dire que c'est un bâtiment avec du personnel, des charges fixes etc. C'est dimensionné pour traiter 100 tonnes dans l'année on traite que entre 30 et 35

¹¹¹ L'hôtel bénéficie de 900 millions de francs cfp (7.5 millions d'euros) de défiscalisation et le pont de Mouli de 1.2 milliards de francs cfp (10 millions d'euros) (Poussin-Delmas *et al.*, 2020).

tonnes. Mais on est au service des pêcheurs, de la filière pêche. Donc même si on est déficitaire, les hôtels bénéficient du poisson. Y'a plus de poisson qui provient de Nouméa pour ainsi dire. La plupart du poisson dans ces hôtels viennent de cette structure. Donc effectivement y'a un déficit mais ça permet à d'autres entreprises de fonctionner mais aussi à la filière pêche de fonctionner. Un pêcheur avant quand il n'y avait pas cette structure devait commercialiser son poisson lui-même. Que maintenant s'il le veut il fait que la pêche. C'est-à-dire il part une journée, il va pas commercialiser son poisson le lendemain. Il l'amène et il repart tout de suite à la pêche. Donc c'était pour structurer cette filière et pour l'aider à se développer. Ça commence à porter ses fruits tout doucement.

X3, informations personnelles anonymisées, 01/2021, Drehu.

La Province Nord et la SOFINOR

Le bilan des finances liées à l'actionnariat provincial dans le secteur du nickel en province Nord se révèle assez similaire à celui de la province des Îles. Le seul revenu enregistré est celui en provenance de la SLN (via la STCPI) d'une hauteur de 47.5 milliards de francs cfp (400 millions d'euros) entre 2001 et 2018 et de 4.5 milliards de francs cfp (37 millions d'euros) en provenance d'ERAMET (Anonyme, 2021b, p. 5). Comme on l'observe avec la PIL et la SODIL, ces dividendes sont restés dans les caisses de la SOFINOR afin de financer ses dettes et dépenses courantes et celles de la SMSP. Cette dernière a mobilisé les dividendes en provenance de l'usine coréenne de 9.8 milliards de francs cfp (81 millions d'euros ; période de 2009-2018) pour le financement de ses dettes auprès de l'AFD et de la BPCE et de ses frais de fonctionnement.

Le modèle économique du retour des dividendes du nickel vers les collectivités, adopté par les Provinces du Nord et des Îles, ne se retrouve pas confirmé dans les pratiques du fait que les retombées erratiques qui reviennent aux SEM SODIL et SOFINOR ne parviennent pas aux Provinces à cause du déficit structurel de ces sociétés. Les retombées économiques liées à la participation des Provinces dans l'industrie et l'extraction du nickel se résument donc davantage aux emplois, au développement du réseau de sous-traitance en Province Nord et à l'achat de biens et services. Pour le moment, les dividendes issus de l'activité du nickel financent faiblement le développement des marges mais comblent en partie les déficits accusés par les SEM provinciales et participent aux remboursements des emprunts montés lors de la prise de participation. Ils ne se traduisent donc pas directement en actions de développement au bénéfice de la population et semblent plutôt créer une dépendance des filiales des SEM en limitant leur capacité d'autofinancement.

Le revenu minier participe faiblement au financement de projets d'envergure et ne percole pas sur les Provinces qui sont actuellement en situation d'endettement plutôt que d'enrichissement. Un constat qui doit être nuancé en intégrant les observations sur une temporalité longue intégrant les cours de la ressource en nickel. L'enquête Y cité plus haut, employé d'une filiale de la SODIL, relève également

l'impact positif de structuration d'une filière au bénéfice des producteurs agricoles et des pêcheurs, mais au détriment de l'économie provinciale qui finance les déficits.

La Province Sud et PROMOSUD

La Province Sud est, quant à elle, actionnaire majoritaire à 67% dans la SEM PROMOSUD elle-même actionnaire à 50% de la STCPI et de la SPMSC (Figure 3). Son absence du capital de la SMSP la distingue des deux autres SEM des Provinces Nord et des Îles. À l'égal du schéma présenté par les deux précédentes Provinces, les dividendes partagés par la STCPI sont restés dans la trésorerie de PROMOSUD sans remonter vers la Province. Le versement de ces dividendes a financé les politiques de développement du tourisme¹¹² notamment ainsi que le remboursement d'une partie du prêt accordé par la Province Sud (900 millions cfp [75 000 euros] en 2013) (Anonyme, 2021c, p. 58).

Concernant l'investissement économique de PROMOSUD sur la commune de Bu Rhaï, il se matérialise à travers sa participation au capital de la SEM Mwe Ara, ayant pour mission d'assurer la gouvernance du projet d'aménagement touristique du site de Gouaro Deva. PROMOSUD présente un choix d'investissement dans le secteur du tourisme similaire au SEM de la SOFINOR et de la SODIL.

5.2.2 Trajectoire de Drehu

C'est par de multiples manières que les marges interagissent avec le territoire minier et voient leur évolution dépendre aussi de la ressource en nickel. Les marges que nous considérons, de la plus lointaine à la plus proche ; de Drehu (5.2.2) Hyeehen (5.2.3) à Bu Rhaï (5.2.4), font chacune preuve de trajectoire de développement influencées par la relation entretenue avec le territoire minier.

Aucun partenariat financier officiel n'est relevé entre les entreprises minières et métallurgiques et les communes non minières. L'économie communale de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu ne présente donc pas de lien avec les revenus du nickel. Ces deux dernières communes qui s'orientent vers le tourisme – de luxe à propos de Drehu et mixte concernant Hyeehen, à la fois tournée vers l'accueil en tribu, les gîtes et l'hôtel haut de gamme du Koulnoué – se spécifient de manière croissante et conçoivent peu de projets intégrés qui recherchent une complémentarité entre l'agriculture, l'artisanat, la pêche, la chasse et le tourisme. Alors que des auteurs remarquent qu'en Nouvelle-Calédonie le développement du tourisme

¹¹² Les participations de PROMOSUD dans les différents secteurs économiques révèlent la prédominance du secteur de l'hôtellerie et de l'animation touristique (9,1 milliards cfp soit 72 %), suivi du secteur des mines (1,5 milliards cfp soit 12 %), puis de l'aquaculture (850 millions cfp, 7 %), la sylviculture (697 millions cfp, 6 %), les technologies (298 millions cfp, 2 %), les services (74 millions cfp, 1 %) et l'agriculture et agroalimentaire (56 millions cfp, moins de 1 %) (Anonyme, 2018, p. 44).

est conditionné par son insertion dans le développement local (David *et al.*, 1999a, p. 31). Pour autant, présentement, les hôtels et les gîtes existants procurent peu d'emplois aux tribus environnantes.

Le lien entre l'économie minière et l'économie de la commune de Drehu s'analyse par le prisme des filières agricoles et halieutiques.

La commune de Drehu accueille plusieurs structures agroalimentaires provinciales, filiales de la SODIL et évoquées précédemment : l'Unité de Conditionnement des Produits de la Mer (UCPM), l'Unité de Conditionnement des Produits Agricoles (UCPA) et la Maison de la vanille (MDF).

L'Unité de Conditionnement des Produits de la Mer existe depuis 2006. Lors de sa création une trentaine de pêcheurs munis d'une autorisation provinciale de pêche¹¹³ y participe en livrant ses pêches. En 2021, lors de l'entretien avec le responsable de la structure, une quinzaine de pêcheurs est impliquée. L'ensemble des pêcheurs possédant une autorisation de pêche ne vient pas systématiquement écouler son poisson à l'UCPM. Plusieurs débouchés se sont ouverts depuis l'île tels que la vente sur Nouméa, en bord de route ou en direct aux restaurants et aux hôtels.

L'UCPM débite la marchandise auprès des collectivités (5%), des restaurants, des hôtels (40%), des particuliers (35%) – ses meilleurs bénéficiaires – et exporte sur Nouméa (20%). La clientèle particulière s'est diversifiée en incluant les Kanak, en plus des européens initiaux. L'UCPM possède un atelier de transformation et un étal pour la vente de poisson frais, bien que la majorité de leur production se présente sous la forme de poisson transformé et/ou surgelé.

L'unité se caractérise par une production fluctuante à l'origine de finances fragiles. En janvier 2020, l'UCPM comptabilise un volume de 500 kilogrammes de produits de la mer mis à la vente, en janvier 2021 l'UCPM écoule alors une tonne de poisson. Luc le responsable s'appuie sur les chiffres des dernières années pour illustrer l'inconstance des volumes pêchés et la difficulté du financement externe de la SODIL (Extrait d'entretien 59).

Extrait d'entretien 59 - Une structure provinciale dépendante du pêcheur et de la Province.

V : « Comment vous avez pallié l'argent de la STCPI ?

L : ben c'est la Province qui a pris le relais. La province donc finance la SODIL. Après en ce moment c'est très difficile parce que les Provinces n'ont plus d'argent. Donc là on arrive à un point pour faire tout ce qu'on peut pour ne plus avoir de déficit. C'est pas toujours facile hein, on a un secteur d'activité qui est dépendant du pêcheur. Par exemple en 2019 on a eu que 16 tonnes de poisson, en 2020 on a eu 20 tonnes. Je peux pas le prévoir, je peux pas budgétiser sur ce ... J'ai eu une année où j'ai eu 27 tonnes, voilà. On peut pas savoir, donc on est obligé de réguler avec d'autres activités. ».

Luc, informations personnelles anonymisées, 07/01/2021, Drehu.

¹¹³ Elle conditionne l'inscription avec l'UCPM. Gratuite, les pêcheurs l'obtiennent en justifiant d'un RIDET et d'un permis de navigation à jour.

Ces autres activités évoquées par Luc appuient une stratégie de diversification telle que la vente de vins, des produits d'épicerie de marque agroalimentaire et du matériel de pêche¹¹⁴. Le responsable juge que les deux principales difficultés pour ce type de structure sont la non maîtrise des volumes d'approvisionnement et le paiement direct des pêcheurs qui exige un fond de trésorerie à la hauteur. De fait, au-delà du facteur météorologique, la variabilité de l'implication des pêcheurs est un facteur explicatif de l'oscillation de la production. Pour expliquer cette diminution du nombre de pêcheurs qui approvisionnent l'UCPM et les volumes variables, différents acteurs, tel que Guy ci-dessous, observent l'évolution générationnelle de l'attrait pour les métiers de la terre et de la mer. Les jeunes se dirigeaient moins vers ces secteurs par manque d'affinités et en raison d'un accès à la terre devenu difficile (Leblic, 1993, p. 390). Dans la province des Îles l'agriculture représentait 21.2% des emplois occupés en 2009 et 14.7% en 2019 (Ardoine *et al.*, 2022, p. 7). Cela équivaut à la perte de 146 emplois sur la décennie. Cette tendance commencerait à changer (Extrait d'entretien 60).

Extrait d'entretien 60 - L'évolution négative de l'attractivité des activités vivrières marchandes.

« Pourtant tu as vu Mou ce sont des clans de pêcheurs. [...] y'avait 20 ans de ça y'avait des navires qui étaient tous alignés sur le littoral. Des petites embarcations hein. Je pense que c'est une multitude de raisons, parce que c'est pareil c'est aussi les générations. Y'a eu une évolution accélérée des mentalités. C'est la même observation aussi au niveau du travail de la terre. De moins en moins les jeunes s'intéressent. Tu me diras c'est partout même sur la Grande Terre c'est très difficile pour les fils d'agriculteurs pour reprendre les exploitations. On commence, enfin ils commencent à revenir les jeunes vers l'agriculture. »

Guy, chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL, mis à disposition de la Société de Développement et d'Investissement des Îles, 01/05/2021, Drehu.

L'Unité de Conditionnement des Produits Agricoles (UCPA) est créée peu après en 2007 dans le contexte d'une génération de producteurs locaux qui observent des volumes de production conséquents sans pouvoir les exporter sur la capitale Nouméa (Théophile, Responsable à l'UCPA, 18/01/2021, Drehu). À cette époque existe l'unique marché municipal de Wé et les producteurs sont en recherche de débouchés pour vendre leurs produits. C'est l'objectif même de cette unité qui colporte les excédents de production des îles et de la Grande Terre, les conditionne et les commercialise sur Drehu avant d'en exporter une partie vers Nouméa dont la demande en produits agricoles biologiques est importante. Mais depuis quinze ans l'UCPA fait face à la multiplication des lieux de ventes et à l'évolution des habitudes de consommation.

¹¹⁴ Les haricots Bonduelle et le poulet fumé sont des exemples de denrées évoquées par Luc pour illustrer la catégorie de produits sur lesquels il fait une marge et l'écoule sans difficulté sur Drehu.

Désormais les habitants disposent d'une diversité de débouchés pour leurs produits. Ils accèdent à Nouméa par le fret et les réseaux associatifs, les marchés tribaux se sont développés et le marché de Wé fonctionne toujours. L'accès à la capitale en particulier, est facilité depuis la mise en place du dispositif de continuité territoriale qui vise à pallier les effets de la double insularité. Prévu dans les Accords de Matignon-Oudinot, c'est depuis 2012 que la Nouvelle-Calédonie (75%) et la Province des Îles (25%) financent une partie des billets d'avion et du transport maritime (depuis 2014) entre les îles et la Grande Terre pour les Loyaltiens¹¹⁵(Ardoino *et al.*, 2022, p. 8). Le catamaran rapide Betico 2 assure le fret sur un rythme de deux rotations par semaine, complétées par trois autres bateaux qui garantissent le transport maritime des marchandises et de carburant vers les îles.

Concernant les habitudes alimentaires, la demande envers l'UCPA est devenue moins régulière et se concentre sur la saison des mariages, ciblant particulièrement les tubercules. Tandis qu'au quotidien le magasin d'alimentation Korail¹¹⁶ est devenu un concurrent non négligeable comme l'observe le responsable de l'unité et salarié de la SODIL, qui relève que les produits surgelés et transformés sont privilégiés face au travail de préparation que représente les produits issus directement du champ (Extrait d'entretien 61).

Extrait d'entretien 61 - L'évolution des habitudes alimentaires sur Drehu.

« Non les besoins de consommation ne sont plus les mêmes. Les mentalités aussi changent. Maintenant voilà c'est beaucoup plus de la facilité, les gens quand ils terminent le travail ils vont au magasin, ils font un paquet de frites, un paquet de haricots surgelés et il fait cuire à la maison et puis voilà, il prend plus la peine d'éplucher des ignames. Pour l'instant on mange encore des ignames, des patates tout ça parce que y'a encore nos grands-mères et nos grands-pères qui sont encore là mais dans vingt, trente ans voilà c'est une nouvelle génération qui arrive. ».

Théophile, Responsable à l'UCPA, 18/01/2021, Drehu.

La présence de jardins vivriers généralisés à toutes les familles sur l'île¹¹⁷ et les pratiques de pêche justifient la nécessaire distinction entre des produits qui ne font pas l'objet d'une demande locale – c'est l'exemple même des citrons que tout le monde peut se procurer en dons et contre-dons à travers le réseau familial – et les produits qui présentent une valeur ajoutée. Chaque produit requiert une réflexion spécifique sur sa valorisation et ses débouchés.

La réponse commune réfléchie par les deux unités de conditionnement consiste à aller vers des produits transformés, tels que les sashimis et les salades tahitiennes nouvellement recherchés lors des repas

¹¹⁵ Ce dispositif donne le droit à 5 allers-retours en avion et 8 allers-retours en bateau à des tarifs préférentiels au cours de l'année civile pour les résidents à faibles revenus bénéficiant de l'aide médicale gratuite.

¹¹⁶ Partenaire néo-calédonien du groupe Intermarché.

¹¹⁷ En 2014, les trois quarts de la population îlienne de plus de quinze ans exercent une activité agricole, soit environ 10 000 individus (5239 sur Lifou sur un total de 6583 individus) dont la majorité (8500) pour leur consommation personnelle (les données du recensement de 2019 ne sont pas disponibles).

préparés pour les événements coutumiers. Les deux unités se rejoignent également dans leur diagnostic de fonctionnement : celui-ci repose sur des volumes importants de produits vivriers. Une condition difficilement remplie en raison de l'engouement en baisse des producteurs. Sur la durée, peu d'habitants se professionnalisent, c'est-à-dire assument un approvisionnement constant. Pour y faire face, les structures fidélisent et encouragent la constance à travers les contrats de production, une solution apportée également par la Maison de la vanille présente sur Drehu. L'UCPA recense six contrats, un sur les pommes de terre et cinq sur les ignames. L'UCPM contractualise avec une dizaine de pêcheurs. Parmi eux se comptent un retraité et des pêcheurs pluriactifs (producteur de santal, métallier). Ils ont en moyenne entre trente et quarante-cinq ans, réalisent une pêche journalière à bord de bateaux de sept mètres en coque aluminium dès que les conditions météorologiques sont favorables, excepté certains qui pêchent plus rarement sur deux jours.

La Maison de la Vanille (MDV) est créée en 2011. Elle succède au programme de développement de la filière dans les îles Loyauté lancé dans les années 2004-2005 et au centre de tri et de conditionnement ouvert en 2009. La MDV est une SAS de la SODIL financée par la Province des Îles. Elle achète les gousses de vanille verte et prend en main l'aval de la filière en les transformant sur le site de Hnathalo (Drehu) et en les commercialisant sur l'ensemble du territoire. Elle recense une trentaine de contrats de production en 2021, dans la même mouvance stratégique de fidélisation et d'encouragement à la professionnalisation que l'UCPA et l'UCPM.

Les discours des acteurs des filières apicole et de vanille, recoupés avec les données disponibles, allèguent l'hypothèse d'un boom de la vanille autour des années 2013-2014, avant que les familles mettent l'accent sur le miel dont la commercialisation a quadruplé sur les dix dernières années dans les îles Loyauté, en volume comme en valeur (Figure 13 ; Ardoino *et al.*, 2022, p. 12).

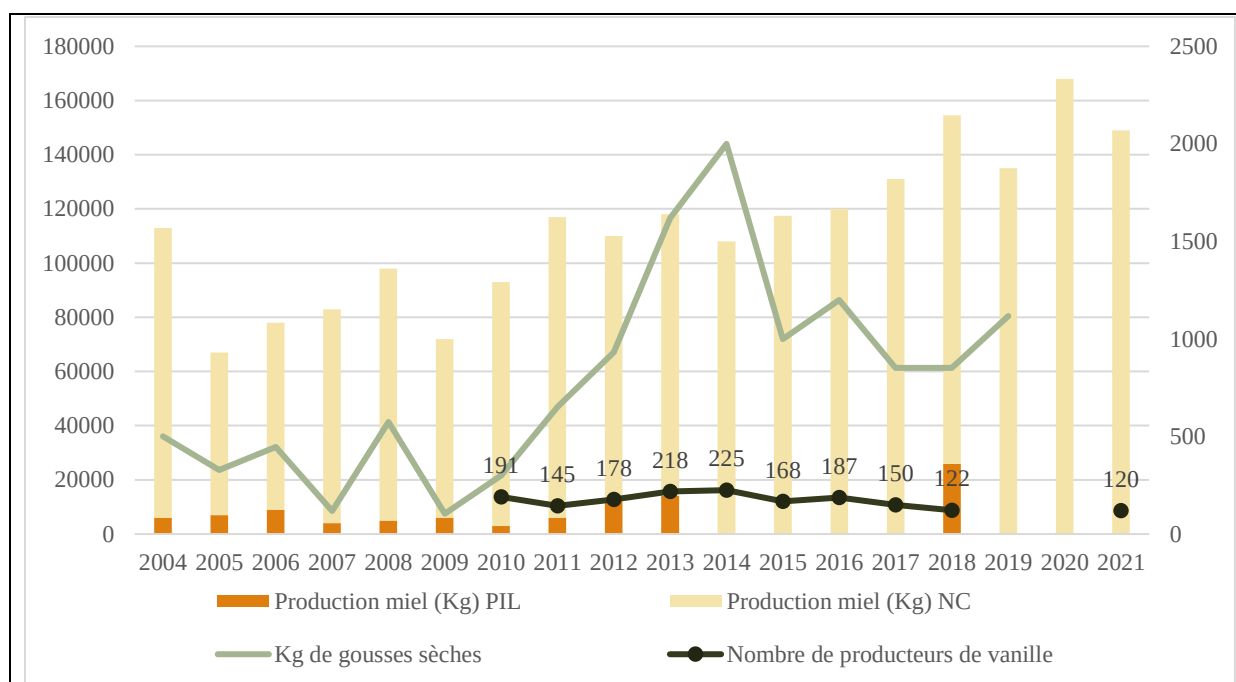


Figure 13 - Évolution croisée des filières vanille et miel pour la province des Îles (2004-2021).
Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

Le graphique mobilise des données issues de plusieurs sources, ce qui explique des périodes et des variables non renseignées.

Les données concernant la production de miel, rapportée au kilogramme, sont issues des mémento agricoles de la DAVAR. Celles à l'échelle de la province sont extraites du rapport sur l'agriculture calédonienne de 2004-2013 (Anonyme, 2013). Il n'existe pas de données à l'échelle communale. Drehu est la troisième commune en terme de cheptel, la commune représente 71.8% du cheptel de la PIL et 9.4% du cheptel calédonien (Ardoine *et al.*, 2022, p. 12), c'est pourquoi nous considérons que les données à l'échelle provinciale peuvent illustrer une tendance proche de celle de Drehu.

De même il n'existe pas de données sur la filière vanille de Drehu. Les chiffres présentés sont ceux de la Nouvelle-Calédonie en prenant en compte le fait que la PIL représente 80% de la vanilleraie calédonienne et Drehu 49%.

Avant 2003, les chiffres sur la production de vanille sont des estimations faites par les producteurs. Les données sont disponibles mais non utilisées ici en raison de leur faible fiabilité. À partir de 2003, les données de production de gousses sèches sont issues de l'enquête mensuelle effectuée par l'association Arbofruits. Les chiffres sur la tonne sèche sont sélectionnés parce qu'il n'existe pas de données sur la tonne verte entre 2004 et 2014. Les données sur la tonne sèche sont extraites des synthèses annuelles des activités agricoles 2015-2021 de la DAVAR complétées par le rapport sur l'agriculture calédonienne 2004-2013. La production de vanille en tonne sèche de 2014 est calculée à partir de la tonne verte précisée dans (Anonyme, 2016, p. 15).

Cette réorientation des habitants de la filière vanille vers la filière apicole et, plus généralement, le basculement par les Loyaltiens d'une activité vivrière marchande à une autre, sont entraînés en partie

par les subventionnements provinciaux et donc par la volonté politico-économique de l'institution. C'est le cas de la filière apicole soutenue par la collectivité à travers des subventions pour l'investissement, la fourniture intégrale de kits apicoles sous condition de la formation du porteur de projet et le financement de celle-ci (la conduite du rucher, l'aspect sanitaire *etc.*). Cette dynamique renforce « l'effet de mode » observé par Denis ; il la traduit en tant que particularité de l'agriculture familiale : « Il y avait la vanille à l'époque mais on fait ici on fait beaucoup d'effet de mode. Les gens ils voient que ah c'est le miel tout le monde va vers le miel. [...] Parce que à l'époque de la vanille il y en avait beaucoup là y'en a plus. Tout le monde s'est retourné vers le miel. ». Denis précise que la vanille est un complément de revenu pour la plupart des producteurs. Les activités apicoles et de vanille ne sont pas systématiquement abandonnées, parfois seule la commercialisation des produits est suspendue, réorientant l'intégralité de la production vers de l'autoconsommation et du troc.

La combinaison alternante d'activités des familles tient aux politiques publiques de subventionnement de la Province mais aussi à leur pluriactivité ancrée (Extrait d'entretien 62). Les familles ne cessent pas les activités mais alternent leurs fonctions, marchande et non marchande et le temps accordé, activité principale et secondaire.

Extrait d'entretien 62 – L'alternance d'activités plurielles des familles kanak.

D : « c'est-à-dire que à un moment donné la filière vanille dans les, quand y'a eu un peu le boom de la filière vanille dans les années 80, tout le monde s'est mis à faire de la vanille, les Provinces ont soutenu ça en mettant en place des aides et des kits vanille. Et là ça a vraiment, ça a redonné du courage à eux de faire de la vanille. Mais si vous voulez cette dynamique-là, à lancer la filière pendant allez 10-15 ans puis après toute cette génération-là qui a fait de la vanille aujourd'hui ils ont tous, y'en a certains qui se sont réorientés vers d'autres activités, certains sont partis sur Nouméa. Ici beaucoup se sont réorientés sur le tourisme de croisière. Y'a vraiment, ça c'est lié un peu au contexte sur les îles. Si tu veux le profil de nos planteurs sont des pluriactifs. La vanille c'est pas leur propre activité principale. Demain ils peuvent devenir transporteur.

V : tu saurais dire sur les 120 producteurs pour combien la vanille est l'activité principale ?

- on peut les compter sur les doigts. Deux ou trois. Mais des retraités. ».

Denis, informations personnelles anonymisées, 04/01/2021, Drehu.

Le non renouvellement des vanilleraies qui voient leur rendement diminuer est un autre facteur explicatif de la baisse de la production. La Maison de la Vanille rencontre notamment des difficultés dans l'approvisionnement en plants auprès des producteurs, la crise de la covid n'ayant pas facilité leur importation.

Les familles présentent des stratégies économiques sur la régularité des aides sociales, des salaires de certains membres et des compléments financiers multiples résultants de diverses activités, vivrières, de construction (maçonnerie, montages des farés et des cases), de ventes de plantes *etc.* L'équipe de

chercheurs constituée autour de Jean-Michel Sourrisseau atteste en effet de la contribution des aides sociales dans la pérennisation de pratiques productives (2021, p. 101). Les groupes domestiques structurent leur système d'activités en mobilisant des aides sociales. Cette observation d'un réinvestissement des aides sociales dans des activités vivrières est une réponse à l'*a priori* lié à l'assistanat des tribus (*ibid.*). L'optimisation du salaire minier également s'entrevoit par son réinvestissement dans la coutume en premier lieu, puis dans l'entretien des maisons claniques et familiales¹¹⁸ et vient parfois renforcer des activités agricoles ; observation qui se démarque particulièrement dans la commune de Bu Rhaï. Cette forme de mobilisation des aides sociales et du salaire minier s'apparente à l'argumentaire développé par McCormack et Barclay (2013, p. 6) : même lorsque les individus adoptent certains éléments du capitalisme parce qu'ils considèrent ces éléments comme bénéfiques pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs socio-économiques, ils le font souvent de manière à renforcer leurs activités non capitalistes. Ils continuent de donner la priorité à ces activités, bien que celles-ci soient incompatibles avec les activités capitalistes et les contrecarrent. Ce cheminement identitaire se retrouve dans l'analyse des représentations sociales de la mine exposée dans le chapitre septième. Les salariés maintiennent aussi les activités vivrières afin de compenser leur métier d'extraction qu'ils jugent néfaste pour leur environnement. Ils envisagent d'arrêter la mine pour se lancer dans des projets liés à l'environnement et la nature et, parfois, passent à l'action.

La commercialisation de la production vivrière pour les habitants des marges est donc un complément, ajouté au fait qu'ils disposent d'un accès à de multiples réseaux qu'ils optimisent pour exploiter au mieux la vente de leurs produits. Désormais grâce à la desserte régulière par bateau et par avion entre les îles Loyauté et la Grande Terre, la vente sur Nouméa s'est développée. La résilience des familles, grâce à une combinaison de revenus fixes et ponctuels, qui néanmoins participe à un approvisionnement variable des filières, fragilise la résilience de la Province des Îles dépendante à travers les filiales de la SODIL de ces volumes variants de produits agricoles et de la mer. Le salariat contribue à la stabilité de l'économie familiale et à son développement tandis qu'il fait dysfonctionner les organismes de développement agricole et halieutique. Avec un revenu stable assuré à une famille, elle aura tendance à augmenter son irrégularité dans ses productions et ses livraisons aux unités de conditionnement. Le salariat minier déstabilise l'économie de la marge.

L'une des solutions apportées par ces structures est d'assurer elles-mêmes une part de la production et de s'autofinancer. L'UCPM dispose désormais d'un thonier de douze mètres, un longliner à la capacité d'une ligne de trente mètres à 800 hameçons. L'équipage cible le thon blanc pour ne pas concurrencer la pêche locale. De même, la Maison de la Vanille a comme objectif, avec la construction d'une serre

¹¹⁸ Ce résultat est développé dans le chapitre septième.

de production de 260 plants en 2018¹¹⁹, d'internaliser une partie de la production pour résister et s'adapter au déclin de l'approvisionnement.

5.2.3 Trajectoire de Hyeehen

La commune de Hyeehen n'accueille pas de structure économique provinciale telle que Drehu et atteste d'une trajectoire dissemblable. Son lien avec l'économie minière se présente plus ténu et transparaît aux échelles de la famille et des associations de tribu. Le lien le plus évident, qui concerne seulement quelques individus¹²⁰, est celui de l'actionnariat au sein des SCP qui structurent la SAS Vavouto et depuis sa scission la SAS Vook également.

La SAS Vavouto créée en 2008 a pour objet la fédération des entreprises de VKP et de la province Nord afin de maximiser les retombées économiques locales de l'usine du Nord et d'impliquer économiquement les populations locales. Trente GDPL et huit familles ou clans sont actionnaires au sein de quatre Sociétés Civiles de Participation (SCP) : la SCP Massif, la SCP Bord de Mer, la SCP Poindah-Baco et la SCP Nord Réuni (Grochain, 2013, p. 150).

Depuis une scission causée par des tensions inter-claniques répercutées sur les GDPL, deux SAS coexistent : la SAS historique de Vavouto et celle nouvellement créée la SAS Vook¹²¹. Cette société se compose de GDPL issus de la SAS Vavouto et présente donc une configuration semblable de quatre SCP : Massif, Bord de Mer, Poindah-Baco et Développement, l'équivalent de la SCP Nord Réuni. Les habitants de Hyeehen ont la possibilité de capitaliser dans ces deux SCP Nord Réuni et Développement. Auguste est conducteur d'un camion-arroseur pour un sous-traitant de KNS. Son frère, décédé depuis, était actionnaire dans la SCP Nord Réuni. Auguste lui participe à la SCP Développement, une initiative potentiellement encouragée par ses liens familiaux ancrés sur Vook : sa mère est originaire d'une tribu de cette commune, par conséquent le président de la SAS est l'un de ses cousins. En 2021, la SAS Vook aurait partagé cinq millions cfp (41 000 euros) entre les quatre SCP. Auguste a porté une demande de financement de l'association Po He Paiik auprès de la SAS afin qu'une partie de l'argent soit attribué à cette association des jeunes de sa tribu, située à l'entrée de Hyeehen. Créée en 2020, l'association est destinée aux jeunes des tribus de Lindéralique et du Koulnoué, localisées en bordure de mer et de mangrove, sous l'ombre des roches karstiques de Lindéralique. Po He Paiik, le nom en langue kanak de

¹¹⁹ Une liane de vanille devient productive autour de la quatrième année, une première récolte est donc planifiée en 2022.

¹²⁰ Cela représenterait cinq à dix individus. Cette estimation repose sur les recherches menées sur Hyeehen à propos des personnes impliquées dans les deux SAS. La liste exhaustive des individus originaires de Hyeehen actionnaires dans les SCP Nord Réuni (SAS Vavouto) et SCP Développement (SAS Vook, une SCP dérivée de Nord Réuni qui regroupent les actionnaires de toute la Grande Terre) n'est pas connue.

¹²¹ Leurs sièges se situent à proximité de Vavouto sur la côte Ouest.

l'association, se traduit littéralement par '*Au pied des rochers*'. La SAS Vook a accordé 2 millions de francs cfp (1670 euros) à l'association qui a investi dans des débroussailleuses (Extrait d'entretien 63).

Extrait d'entretien 63 - L'argent de la mine vers une association de tribu de Hyeehen.

« Ben le résultat ben ils ont acheté des débroussailleuses. Par rapport à l'autre neveu qui fait débroussailleur sur les routes tout ça. C'est pour le lancer parce que lui il avait rien, il avait pas de, voilà. Il avait pas d'apport personnel quoi. [...] Comme moi je suis de Lindéralique. Et puis moi voilà quand j'ai demandé, mais comme je travaille dedans c'est nous qu'a payé, qu'a monté la société tout ça là. C'est pour ça que j'ai plus de facilité à parler avec mon cousin parce qu'il sait que je travaille dedans. Que j'ai donné, j'ai posé ma pierre sur l'édifice aussi. Ouais c'est pour ça, on a pu faciliter les choses à parler quoi. Parce que si un jeune d'ailleurs vient demander lui il va pas. ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Auguste occupe un profil proche de celui de courtier en développement, approfondi dans le chapitre sixième. Il est actionnaire au sein d'une société liée au nickel, présente des chemins coutumiers et des liens familiaux avec une tribu de Vook et il est conducteur pour une société sous-traitante de KNS. Ses multiples statuts permettent à sa tribu issue d'une marge minière de bénéficier des retombées de la mine et par ce moyen d'aider financièrement un jeune qui souhaite monter son entreprise dans l'entretien des espaces verts. L'entretien mené avec Auguste permet d'apprendre que la SAS Vook a également fait un don à un groupe de musique constitué de personnes originaires des tribus de Koulnoué et de Ouare (tribus du bord de mer à Hyeehen).

L'entretien des espaces verts représente un secteur significatif de petits contrats sur la commune, à l'image des « contrats kilomètres » qui financent 40 000 cfp le débroussaillage d'un kilomètre de bas-côtés routiers. De nombreux jeunes hommes profitent de ce revenu ponctuel lors de leurs années sabbatiques dans la tribu à Hyeehen, c'est-à-dire dans la marge, ou lorsqu'ils vivent principalement là-bas. Généralement ce type de travaux est achevé par un groupe qui répartit l'argent entre les participants. La somme est minime et non réinvestie vers des projets de développement. Elle est plutôt utilisée pour régler la facture d'électricité tandis que d'autres déplorent l'achat d'alcool pour certains jeunes. Les salariés de KNS qui ont passé quelques années sabbatiques sur Hyeehen avant leur emploi, expliquent avoir vécu de petits contrats formels et informels tels que, couper du bois pour construire les bungalows de tourisme, vendre des produits issus de la chasse et de la pêche, aider un membre de sa famille dans des activités de BTP *etc.* Surtout ils montrent que si ces revenus aléatoires participent à la vie de la maison familiale avant qu'ils ne soient embauchés à l'usine, ils restent toutefois tributaires de leurs parents qui les logent et paient la plupart des factures. Le parcours d'un individu ne peut s'éclairer qu'à l'échelle familiale en considérant le budget intergénérationnel.

5.2.4 Trajectoire de Bu Rhaï

La trajectoire de développement empruntée par la commune de Bu Rhaï située sur la côte Ouest est détaillée à partir du travail réalisé par Antoine Briand au cours d'un stage de six mois en 2021 et d'un contrat de deux mois en 2023.

De même que Hyeehen et Drehu, la commune de Bu Rhaï ne témoigne pas de partenariat économique avec les entreprises minières et métallurgiques. Le lien entre la commune et la ressource s'observe tout d'abord par l'interrelation des entreprises locales dans les secteurs du BTP et de l'assainissement avec le secteur industriel lors de la phase de construction de l'usine. Ensuite, par la formalisation du réseau de sous-traitance minière lors de la création du Bureau des Entreprises du Nord (BEN) et de la SAS Vavouto (note de bas de page n°41, p. 61). Les entreprises bouraillaises ont profité de la création du BEN pour capter des contrats de terrassements en sous-traitance avec des entreprises de la zone de VKP. La prolifération économique minière ajoutée aux mesures nationales de défiscalisation appliquées à l'achat d'engins et de camions neufs (Grochain *et al.*, 2012, p. 16-17) a favorisé la création de petites et moyennes entreprises et le développement de celles préexistantes. La constitution de trésorerie non négligeable a servi le financement d'une diversification horizontale des entreprises locales.

La palette des marges minières présente des trajectoires singulières entre Bu Rhaï, une commune de la côte Ouest anciennement minière et démographiquement diversifiée, Hyeehen une commune de la côte Est qui possède des ressources non exploitées dans son sous-sol et enfin l'île de Drehu exempte de nickel.

L'observation de chacune de leur trajectoire a permis de relever des singularités et des régularités présentées dans les sections 5.2.5 et 5.2.6. La synthèse de l'analyse du panel des marges minières est proposée dans la section 5.2.7.

5.2.5 Singularités des marges minières et trajectoire d'entrepreneuriat

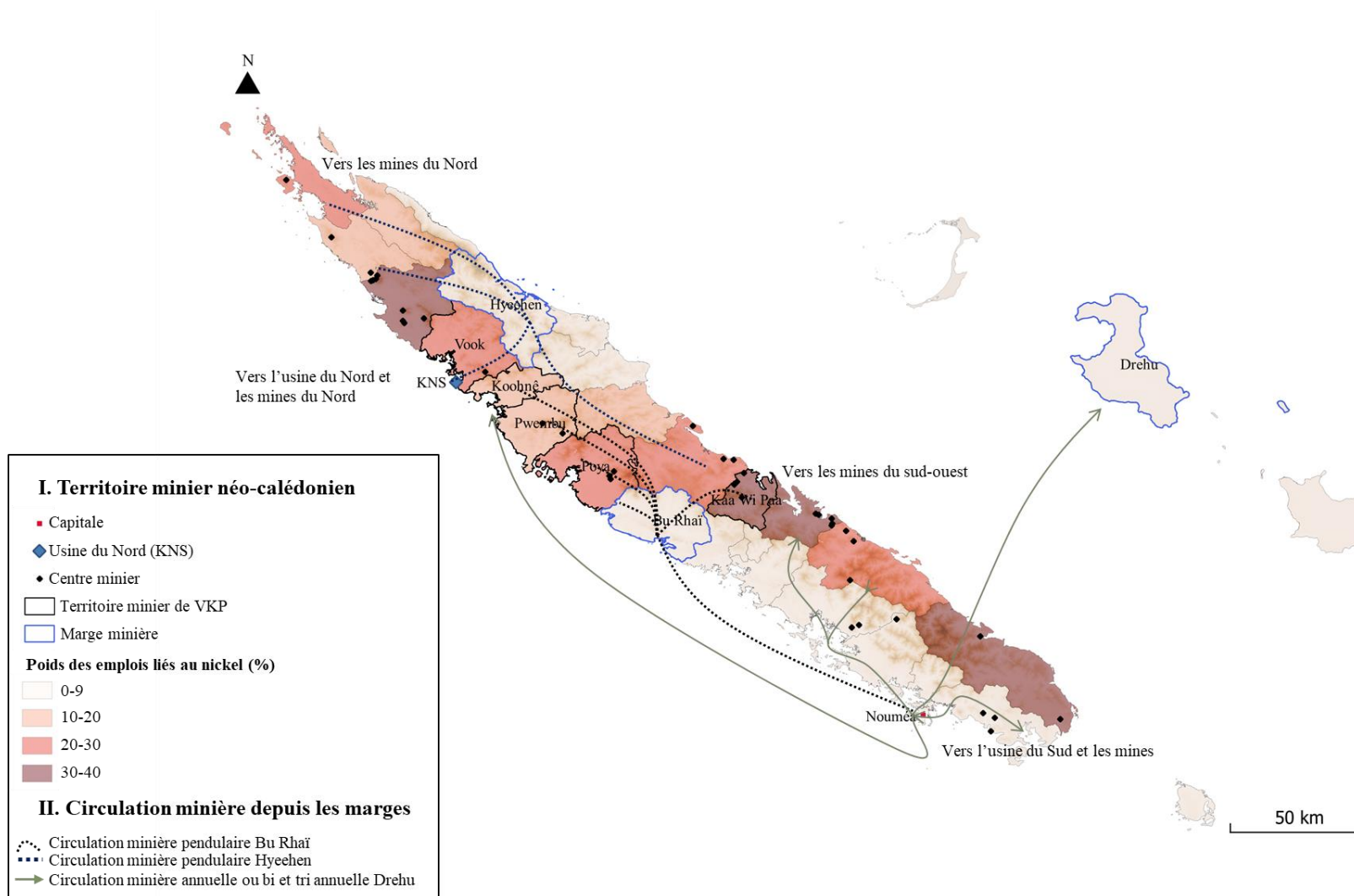
L'hypothèse initiale envisage la distance entre une marge et le territoire minier comme explicative de la circulation et de l'emploi des travailleurs originaires de la marge. C'est à dire que les travailleurs de Drehu, les plus éloignés du territoire minier de VKP, réalisent davantage de coups de mine – expression locale qui signifie gagner rapidement de l'argent dans le secteur extractif sur une temporalité courte – que les habitants de Bu Rhaï et de Hyeehen géographiquement plus proches. Le croisement des résultats entre l'étude de Briand (2021) et celle-ci invalide l'hypothèse. Le tissu économique de la marge, plus que sa distance avec le territoire minier de VKP, influence la circulation minière et les trajectoires d'entrepreneuriat. Cela favorise les coups de mine chez les entrepreneurs bouraillais (de Bu Rhaï) qui

mobilisent le travail à la mine comme un gain de capitaux financiers et de compétences réinvesti dans des activités monétaires identitaires (élevage, agriculture) et autres (construction, transport).

La situation géographique de chaque marge vis-à-vis des territoires miniers est décrite du fait qu'elle est plus déterminante de son tissu économique que de la distance à la ressource.

La commune de Bu Rhaï, localisée en province Sud, est un carrefour géographiquement connecté à l'ensemble des sites miniers présents sur le territoire néo-calédonien (Carte 4 ; Tableau 11). Par le paradigme de l'emploi local cette position à la frontière des provinces Sud et Nord lui confère un caractère intermédiaire vécu par les habitants et particulièrement les entrepreneurs. Ces derniers témoignent d'un manque de reconnaissance : qualifiés d'entreprise du Sud en province Nord et perçus comme des entreprises du Nord en province Sud, cette dernière représentation étant accentuée par leur directe concurrence avec la capitale Nouméa (Briand, 2021, p. 42). Les individus employés dans le secteur nickélifère gravitent pendulairement entre les sites miniers de Kaa Wi Paa, Pinpin et Népoui et les usines du Nord et du Sud (Carte 4).

Carte 4 - Circulation minière depuis les marges de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu



Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

Précision concernant les données sur le poids des emplois liés au nickel

Les individus bouraillais employés dans le secteur nickélifère représentent une part de 1.3% des actifs sur la commune soit 30 individus. Cette donnée est issue du recensement de la population 2019 de l'ISEE. Le recensement se base sur des déclarations individuelles. L'institut comptabilise les individus déclarant travailler pour un employeur ou sur un poste directement identifiable comme étant du secteur nickel (Rivoilan, 2021, p. 7). Ces chiffres restent une sous-estimation du poids des emplois liés au nickel au regard des observations émises lors des enquêtes qualitatives menées sur les marges minières et des données RH fournies par les entreprises métallurgiques.

Sur Bu Rhaï, les entretiens qualitatifs auprès de 27 salariés et patentés permettent d'estimer qu'une centaine d'individus travaillent dans le secteur nickélifère (emploi direct et sous-traitance).

Sur Hyeehen, le recensement 2019 établit à 2.6% la part des emplois liés au nickel, soit 16 individus. Sur l'usine de KNS en 2021, 31 employés étaient originaires de la commune. Le nombre d'employés et de sous-traitants travaillant sur les autres sites miniers et métallurgiques est inconnu.

Sur Drehu, le recensement 2019 établit à 0.6% la part des emplois liés au nickel, soit 15 individus. Sur l'usine de KNS en 2021, 34 employés étaient originaires de la commune. Le nombre d'employés et de sous-traitants travaillant sur les autres sites miniers et métallurgiques est inconnu.

Les intervalles choisis pour la réalisation de la carte outrepassent ces imprécisions relatives à ce secteur protéiforme en termes de métiers et de statut (sous-traitance, salariat, CDD etc.).

Tableau 11 - Comparaison de l'éloignement des marges minières avec certains centres miniers et métallurgiques.

Site minier et métallurgique (commune)	Bu Rhaï	Hyeehen	Drehu¹²²
Usine du Nord (Vook)	130 km - 2 h	150 km – 2 h 30	485 km – 4 h 30
Usine du Sud (Yaté)	230 km – 6 h	425 km – 8 h	250 km – 2 h15
Mine de Kaa Wi Paa (Kaa Wi Paa)	110 km – 3 h	188 km – 4 h	360 km – 4 h
Mine de Pinpin (Poya)	50 km – 1.5 h	138 km – 3 h	420 km – 4h
Mine de Népoui (Poya)	70 km – 2 h	158 km – 4 h	400 km – 4 h

¹²² Le trajet Drehu-Nouméa est distant de 185 kilomètres et se réalise en 45 minutes par avion. Les trajets indiqués intègrent ce tronçon dans le calcul. Le temps d'attente des correspondances n'est pas inclus.

La commune de Hyeehen localisée en province Nord est isolée sur la côte Est. Les habitants accèdent aisément et rapidement au territoire minier de Vook grâce à la route transversale Koné-Tiwaka mais plus difficilement aux mines du Nord en empruntant une transversale non bitumée¹²³ vers Bwapanu (Kaala Gomen), ou le bac fluvial à la sortie de la commune en direction de Pweevo (Pouébo). Les employés du secteur nickel présentent une circulation pendulaire majoritairement rythmée sur le fonctionnement en quatre-quatre, quatre jours de travail et autant de repos. Cette circulation est moins intense que celle des Bouraillais qui présentent une multitude d'horaires (à la semaine, au quart) et de rythmes (en 4x4, en 7x7, sur deux, trois, quatre jours avec une alternance des quarts jour et nuit), illustrés par des allers-retours quotidiens entre Bu Rhaï et l'espace minier (Briand, 2021, p. 54).

La commune de Drehu, localisée en province des Îles, se caractérise par sa double insularité. Les employés transitent vers Nouméa avant d'accéder au territoire minier de Goro et son usine du Sud, aux mines de la côte Est et à celles du Nord. Ils réalisent des circulations tri/bi/annuelles de retour vers la marge.

Le retour vers la marge se présente plus fréquemment pour les employés de Bu Rhaï que pour ceux de Hyeehen et Drehu. La distance avec les espaces miniers facilitant leur retour chez eux, les Bouraillais auraient pu présenter une implication plus longue dans le salariat et la sous-traitance minière que les Loyaltiens, ces derniers alterneraient coups de mine et retour vers la marge. Le contraire s'observe et s'explique notamment par le tissu économique de chacune des marges. Bu Rhaï présente un tissu économique plus favorable à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat que Hyeehen et Drehu (Tableau 12).

Tableau 12 - Comparaison du tissu économique des marges minières.

Variables (données 2019 et juin 2023)	Bu Rhaï	Hyeehen	Drehu
Évolution démographique 2014-2019	1,60%	-1,20%	-0,90%
Taux de couverture d'emploi en 2019	<115% (fort)	<100% (faible)	<115%
Nombre d'actifs	2328	615	2498
Nombre d'entreprises (hors association 1901)	502	97	343
Nombre de patentés	1125	198	852
Nombre d'associations	268	172	1092
Nombre de patentés / 1000 habitants	203	81	93
Nombre d'entreprises / 1000 habitants	91	39	37

Source : données ISEE. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

¹²³ La réalisation de la route se poursuit depuis plusieurs années mais les trois tribus dans la chaîne montagneuse, Bas-Coulнас, Haut-Coulнас et Ouayaguette, ne sont pas encore reliées.

Le tableau expose plusieurs indices démographiques et économiques dans le but de réaliser une comparaison du tissu économique entre les marges et leur potentiel de création d'entreprises. Le contexte économique de montage d'une entreprise ou de l'auto-entrepreneuriat est-il plus favorable sur Bu Rhaï, Hyeehen ou Drehu ?

L'évolution démographique sur la période de 2014-2019, positive sur Bu Rhaï contrairement aux deux autres marges, combinée aux indicateurs du nombre d'entreprises et de patentés pour mille habitants, appuie l'argument d'un tissu économique plus favorable en premier lieu sur Bu Rhaï, sur Drehu et en dernier lieu sur Hyeehen. Rapporté à 1000 habitants, Bu Rhaï présente un nombre de patentés et d'entreprises plus élevé que les communes de Drehu et Hyeehen (Tableau 12 ; Figure 14).

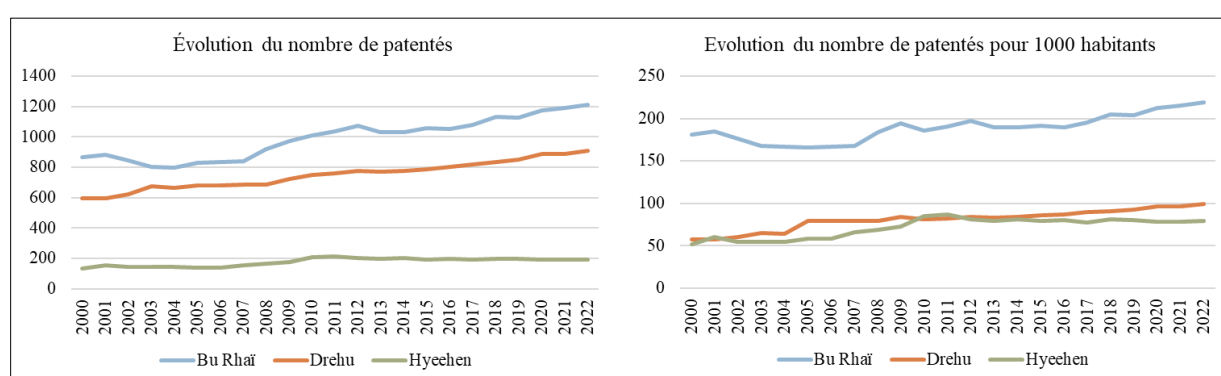


Figure 14 - Évolution du nombre de patentés pour le panel des marges minières sur la période 2000-2022.

Source : données ISEE. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

La Figure 14 traduit, pour les trois marges minières, l'évolution du nombre d'auto-entrepreneurs sur la période de 2000 à 2022. Elle illustre l'ouverture plus favorable du marché économique bouraillais à la création d'entreprise individuelle. Le marché économique de Drehu présente une expansion depuis l'année 2017 qui perdure. Si l'île de Drehu témoigne d'un tissu économique moins attractif que Bu Rhaï elle reste un cas particulier de marge minière au regard du nombre d'association de loi 1901 et des Centimes Additionnels Communaux patente qu'elle reçoit (rappel du chapitre 1 : Figure 5 - Évolution de la répartition des Centimes Additionnels Communaux de Drehu et Bu Rhaï.).

Ce paysage économique contextualise les trajectoires d'entrepreneurs qui se retrouvent sur chacune des communes et qui sont analysées dans les paragraphes ci-dessous.

Sur Drehu, l'analyse des trajectoires entrepreneuriales se fonde principalement sur les entretiens menés auprès des retraités de la SLN, des parcours et des discours des actuels salariés de KNS, sans qu'une prise de recul soit possible en raison de la jeunesse de l'usine du Nord en production depuis une dizaine d'années seulement. La circulation minière se recoupe avec le cycle de vie de la personne, c'est-à-dire que les salariés font carrière à l'usine et reviennent s'installer dans la marge à la retraite. Arrivés à ce

stade de vie, les individus témoignent de démarches entrepreneuriales marquées. Sur Drehu les retraités se révèlent particulièrement dynamiques, possédant le temps et la capacité d'investissement personnel préalable. L'île se démarque des deux autres marges par le nombre d'associations de loi 1901 qu'elle accueille : il s'élève à presque 1100 contre 268 et 172 sur Hyeehen et Bu Rhaï respectivement. Les associations représentent une autre forme de structure économique informelle en servant, par exemple, d'entités administratives d'émission et de réception de factures et de paiements, à l'exemple du Bureau des entreprises du Nord¹²⁴. Elles sont donc souvent économiquement actives. Ce mode de formalisation paraît largement privilégié sur Drehu sans que leur implication quantitative dans le développement économique soit jusqu'à présent mesuré. Le réseau associatif a fait l'objet d'un questionnaire dans cette étude à travers les subventions transitant entre les services RSE de KNS et les associations et l'implication des salariés au sein des associations de familles, de clans et de tribus (à suivre dans le chapitre 6 l'Extrait d'entretien 97).

Historiquement, l'entrepreneuriat kanak a connu un premier départ dans les années 1950, renouvelé en 1964 avec les Groupements d'Intérêt Économique (GIE) et les associations de loi 1901. L'hybridation institutionnelle marque le montage des projets économiques kanak qui peuvent mobiliser conjointement GDPL, GIE, SARL et SC au sein d'une même initiative économique (Pitoiset, 2002). C'est l'exemple de la SAS Vavouto (créée en 2008 ; note de bas de page 41 p.61) qui repose sur le montage de GDPL au sein de SCP réunies dans la SAS. Entre 1960 et 1980, l'activité économique démontre un regain de développement – soutenu par le boom du nickel du début des années soixante – illustré par la forte croissance démographique des petites et moyennes entreprises (PMI) dont plus de la moitié est créée par des métropolitains (Lagadec et Ris, 2021). Lors de cette période de dynamisme économique, aucun Kanak n'est à l'origine de la création d'une entreprise ou/et de sa direction (*ibid.*). En 1989, à l'issue des Accords de Matignon, dans le contexte d'un rééquilibrage ethnique, la formation de 400 cadres kanak sur dix années à travers le dispositif de formation « 400 cadres » est lancée¹²⁵. Cette formation est destinée aux jeunes étudiants qui achèvent leurs études secondaires et souhaitent poursuivre leur formation. Elle souffre de l'absence d'une filière abordant la direction d'entreprise et la gestion du personnel. Le bilan est mitigé avec peu de formations d'entrepreneurs (chefs de PMI), postes pour la plupart occupés par les néo-calédoniens d'origine européenne et asiatique, tandis que les jeunes kanak se limitent au salariat (David *et al.*, 1999a, p. 64).

Sur Hyeehen, l'analyse se fonde principalement sur trois entretiens menés auprès de retraités qui ont travaillé dans les mines de la côte Est et sur les parcours et les discours des salariés de l'usine avec la même contrainte de la jeunesse de l'usine évoquée précédemment. L'entrepreneuriat est évoqué et

¹²⁴ Le bureau des entreprises du Nord (BEN) regroupe les chefs d'entreprises locaux sous la forme d'une association de loi 1901. Il est créé en 2008 et rassemble la Fédération des entreprises du Nord, le BTP Koohnê, la SCP Bord de Mer, la SCP Massif *etc.*

¹²⁵ En 1998 la formation est renouvelée sous le nom de « Cadre Avenir ».

envisagé sans que sa réalisation soit mise en œuvre dans la marge. Les jeunes individus qui rentrent sur la commune présentent deux trajectoires : certains retrouvent le mode de vie tribal tandis que d'autres réinvestissent leurs compétences en étant recrutés aux services techniques de la mairie ou comme chauffeur de bus. À l'égal de Drehu, les retraités présentent de multiples micro-projets : de location de maison, d'agriculture *etc.*

Dans le cas des marges de Drehu et Hienghène la taille et la structuration du marché intérieur sont insuffisants pour permettre la création d'une activité économique conséquente et favoriser une reconversion entrepreneuriale des travailleurs de la mine et de l'usine.

L'ethnologue Patrice Godin renseigne dans son étude sur les petites entreprises kanak les deux motivations à la création d'entreprises. La première est politique dans le cas d'individus qui suivent l'appel des partis indépendantistes à se lancer dans le développement économique. La deuxième est conjoncturelle et s'appuie sur les bases nécessaires au lancement de sa propre entreprise. L'ethnologue liste aussi les contraintes rencontrées pour monter son entreprise. Le manque de formation et d'accompagnement technique, l'accès au foncier (sur Hyeehen en particulier), les problèmes de transport et d'approvisionnement en matières premières sont celles évoquées.

Ainsi, les entrepreneurs sur Drehu et Hyeehen dont le parcours présente un épisode minier sont représentés chez les retraités avant tout. Les jeunes témoignent des difficultés listées précédemment, ajoutées à celle souvent entendue de monter individuellement un projet monétaire au sein de la société kanak car ils sont freinés par les coutumiers et les Vieux qui ne leur font pas suffisamment confiance (Godin, 2009, p. 6).

Les deux marges minières illustrent des profils d'entrepreneurs retraités, dotés de petits investissements personnels, jonglant entre différents micro-projets marchands comme non marchands dont l'équipement transversal permet d'alterner les activités. Dans sa forme la plus développée, ce type d'entrepreneuriat peut employer un membre de la famille (conjoint-e, enfant *etc.*) ou ponctuellement un ou plusieurs jeunes de la tribu payés en argent comptant.

Sur Bu Rhaï, l'analyse se fonde principalement sur des entretiens menés auprès des actuels et anciens salariés du secteur minier et métallurgique. De même que pour les deux autres marges, les employés traduisent la volonté d'entreprendre mais surtout, plusieurs franchissent le pas en créant leur entreprise. Deux profils d'entrepreneurs se démarquent. Tout d'abord, l'ancien salarié qui réemploie les compétences acquises dans le secteur d'une entreprise agissant dans les domaines du transport, du BTP. Ces individus ont investi dans des camions et des engins afin de travailler pour de multiples acteurs de l'opérateur minier (directement ou en sous-traitance) jusqu'aux institutions communales et provinciales. Ensuite, nous rencontrons l'individu qui réalise des allers-retours dans le secteur industriel, du type du coup de mine, en investissant son salaire dans des activités conglomerales telles que l'agriculture et l'élevage. Le revenu acquis grâce au coup de mine est réinvesti dans sa propriété afin de la développer

et d'améliorer sa rentabilité. Cet individu s'apparente davantage aux communautés non-kanak telles que les caldoches¹²⁶.

Le travail de terrain mené par Briand (2021) a permis de relever l'évolution de la sous-traitance de l'aménagement de la commune. La mairie présente un recours croissant à des entreprises privées pour l'entretien du réseau routier communal (environ 200 kilomètres), la construction de ponts, la construction et l'entretien des bâtiments *etc.* La prise en main par les entreprises locales des travaux communaux se justifie par l'implication antérieure de ces entreprises et de son personnel dans le secteur minier et métallurgique. La structuration du marché économique sur Bu Rhaï favorise les coups de mine des entrepreneurs bouraillais qui bénéficient des capitaux financiers et de compétences accumulées pour les réinvestir dans une démarche entrepreneuriale.

Contrairement à Hyeehen et Drehu, les entrepreneurs sont représentés non pas par des retraités mais par des individus âgés de 40 à 50 ans qui ont démarré leur activité entrepreneuriale, pour certains, il y a déjà plusieurs années. La création de leur entreprise a pu être initiée antérieurement ou ultérieurement à leur implication dans le secteur minier.

5.2.6 Régularités des marges minières

Alors que le nickel est un secteur important de l'économie du pays, les territoires exempts de la ressource accèdent aux retombées par le biais des emplois et de l'actionnariat. Ces revenus, à leur échelle respective, irriguent faiblement les filières qui font la richesse de la marge minière, à savoir les ressources naturelles agricoles et halieutiques préservées de l'extraction et, les paysages indemnes propices au tourisme. L'appui financier est réduit, surtout tari en raison des circonstances économiques déficitaires des entreprises métallurgiques. Les filières de ces secteurs de l'agriculture et de la pêche rencontrent de multiples difficultés dont la première relève d'une question d'échelle. Les structures créées pour supporter l'aval des filières ont été dimensionnées sur des volumes de production qui ne correspondent pas à la réalité pluriactive des familles orientant leurs stratégies autour des revenus réguliers et faisant des secteurs agricoles, halieutiques et touristiques des revenus secondaires ponctuels (d'appoint) et ce, quel que soit l'âge de la personne. Que ce soit le retraité revenu sur la marge ou le jeune salarié, ils continuent de cultiver, pêcher, chasser, premièrement pour l'autoconsommation, parfois pour la vente, en revenu complémentaire pour des besoins ponctuels. Ceux qui en font leur revenu premier se démarquent en tant qu'exceptions.

¹²⁶ Les caldoches descendent des migrants européens et présentent des traits communs avec la culture des stockmen, c'est-à-dire des cowboys australiens, telle que la pratique du rodéo (Doumenge, 2018). La société caldoche s'est métissée au fil du temps, intégrant des valeurs culturelles plurielles (mélanésienne, polynésienne, européenne *etc.*). Ils recherchent désormais une reconnaissance en tant que ressortissants de plein droit de la Nouvelle-Calédonie (*ibid.*).

Les dynamiques d'attraction des métiers agricoles évoluent rapidement et varient entre les générations. Actuellement, la génération des jeunes adultes de la vingtaine qui débutent leur vie active s'orientent vers le secteur minier prometteur d'emploi, de salaire, d'autonomie financière et d'accès à un mode de vie qui contraste avec celui de la tribu. La génération suivante des adultes entre trente-cinq et quarante ans, dont l'attrait pour le secteur minier et métallurgique commence à s'émousser du fait de la pénibilité du travail et du rythme, envisagent de retourner dans la marge lancer des projets agricoles, des volontés qui sont partagées à l'état d'idées et d'envies lors des entretiens, contrairement à la génération suivante des plus de quarante-cinq ans qui envisagent de rentrer seulement à la retraite. La génération des trente-cinq et quarante ans témoigne d'un désenchantement du métier de la mine. Le territoire minier est le moyen d'obtenir un travail pour s'acheter une voiture et construire sa maison « en dur », une fois ces projets réalisés, ils projettent des activités agricoles dans la marge. Cependant, par crainte d'investir et de se lancer, la plupart ne franchissent pas encore le pas. Quelques-uns bénéficient de l'aide des parents, c'est l'exemple d'un salarié qui loue une maison initialement construite par son père.

Le retrait des plus jeunes de ces secteurs, associé à la combinaison d'activités des familles centrée autour du salariat sont une part explicative de la diminution des volumes de production dans les marges, mettant à mal les structures provinciales tournées vers la vente.

Certains acteurs du développement sur Hyeehen et Drehu partagent la même stratégie d'une production de valeur ajoutée économique locale, en maintenant la main d'œuvre dans les marges au moyen du développement des filières agricoles. C'est l'idée évoquée dans le chapitre premier (Extrait d'entretien 3 et Extrait d'entretien 4), celle de fixer les jeunes actifs en développant les emplois sur place. La remarque émise par Stock (2021, p. 271) s'inscrit dans le débat des effets de la mobilité : il souligne la valeur positive, en tant que liberté et autonomie mais négative, en tant que source d'invasion (migration, tourisme) accordée à la mobilité. La réflexion peut aussi s'appliquer sur l'articulation entre circulation et développement : la circulation prend-elle une valeur positive ou négative pour le développement ? La personne en charge du pôle développement durable au sein de la Province des Îles présente ainsi sa vision de filières apicoles et agricoles structurées dans l'objectif de ralentir les circulations en dehors de Drehu (Extrait d'entretien 64).

Extrait d'entretien 64 - Des filières apicole et vanille pour ralentir les circulations professionnelles vers l'extérieur de l'île.

« Et aujourd'hui les gens ils se sont rendus compte que pour pouvoir asseoir leurs familles sur Lifou et vivre dignement ben y'a l'apiculture, y'a la vanilleraie. C'est des filières à forte valeur ajoutée qui sont hautement aidées par la Province des îles. Et qui permet aux gens de freiner l'exode. Parce que qui dit freiner l'exode, on ferme des classes, on ferme des écoles. Les instits y'en a moins. Donc on fixe pas la population. Quand on fixe pas la population on ne crée pas de valeur ajoutée. Parce que la valeur ajoutée elle va toujours à Nouméa. ».

Denis, informations personnelles anonymisées, 04/01/2021, Drehu.

Auguste, conducteur de camion pour KNS de cinquante ans, résidant secondairement sur Hyeehen – dont il est originaire – lors de ses repos, exprime la même stratégie à travers l’association Po He Paiik (Extrait d’entretien 65). Il explique qu’être employé en dehors de la tribu implique des charges supplémentaires : l’essence, le logement, l’alimentation. Des coûts réduits pour les Kanak qui vivent sur leurs terres. C’est le double avantage selon lui, travailler dans la marge diminue les frais pour la famille et développe la tribu et la commune.

Extrait d’entretien 65 – Fixer les personnes dans les marges pour réduire les charges quotidiennes.

« Ça les fixe quoi. Parce que maintenant aujourd’hui pour bouger de Hienghène pour aller chercher du travail ailleurs c’est dur hein. Parce que tu paies tout quoi. Tu paies le logement, tu paies à manger, tu paies l’essence pour aller au travailler. C’est pour ça que nous, quand y’avait l’association, quand ils ont créé là-bas à la tribu, l’association Po He Paiik on dit que voilà on a parlé on dit qu’on va les fixer. Donc pour qu’on les fixe il faut qu’on trouve du travail pour eux. Les autres ils ont fait des poulaillers, les autres ils ont fait des vanilles. Les autres ils vont monter le projet des cochons. Les autres c’est pour débrousser la route. C’est ça on les fixe. Parce qu’eux au fur et à mesure qu’ils tournent à la tribu il peut plus voilà, il peut plus partir de la tribu. ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

S’éloignant de l’échelle communale, les familles s’appuient sur les réseaux associatifs tribaux et les paroisses pour vendre leurs produits car ils présentent la triple opportunité de renforcer les liens familiaux, claniques et religieux.

Si jusqu’à présent les marges ont recherché leurs propres trajectoires de développement, contraintes par la circulation de la main d’œuvre qui s’emploie en dehors et, des individus qui déploient des stratégies non dirigées vers l’emploi dans le secteur primaire à temps plein, il est possible d’aborder leur développement sous un nouvel angle. Les territoires peuvent miser sur la circulation des salariés et tirer leurs richesses dans leurs capacités à importer des revenus, mais aussi des compétences, plutôt que dans leurs capacités à produire et à exporter (Béhar, 2023).

5.2.7 Conclusion de l’analyse du panel de marges minières

L’analyse des trois communes de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu par le cadre théorique de la viabilité de la marge minière aboutit sur plusieurs conclusions.

Ces municipalités apparaissent comme des espaces non miniers pour leurs habitants et les institutions qui n’y voient pas, ou plus, d’exploitation de la ressource. Pourtant elles se révèlent être des espaces

miniers reposant sur des réseaux et des flux immatériels tels que la captation de dividendes miniers et la fabrication d'un tissu entrepreneurial basé sur des expériences et des capitaux acquis dans le secteur industriel. Chaque marge présente des particularités prédominantes dans la traduction des retombées économiques minières en développement local : Bu Rhaï se démarque par un tissu économique d'entreprises et de patentés plus dense, Drehu accueille des structures provinciales de développement des filières vivrières et Hyeehen démontre un actionnariat individuel dans les SAS de sous-traitance minière présentes sur VKP. Toutes attestent d'une circulation minière intense avec les déplacements des salariés de la mine accompagnés d'autres flux d'informations, de savoirs, d'outillage ...

Les travailleurs qui présentent des coups de mine et des carrières dans le secteur témoignent de profils recherchés en termes de compétences (HSE, gestion, management *etc.*), de pratique des engins transversaux aux secteurs minier, agricole et du BTP, de comportements professionnels appréciés pour leur sérieux et leur ponctualité, qualités qui augmentent leur employabilité. Malgré ces facultés développées, les trajectoires de chaque individu dépendent du bassin d'emploi et du tissu économique de la marge dont il est originaire. La distance géographique d'une marge avec le territoire minier est moins explicative des trajectoires des entrepreneurs et des entreprises que l'économie de la marge et les choix provinciaux d'investissements des dividendes miniers. La distance est également moins déterminante que la situation géographique de la marge. Bu Rhaï est située à un carrefour entre les différentes mines et les provinces, un facteur qui la dessert dans les représentations sociales (p. 209) autant qu'il lui permet de répondre à des appels d'offres de Nouméa et des sociétés de la province Nord suite à la mise aux normes en HSE notamment.

Les trajectoires et les stratégies des travailleurs de la mine et de l'usine originaires de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu sont divergentes mais leur finalité d'un maintien des activités identitaires est partagée et ce, quelle que soit la communauté d'appartenance. La ressource en nickel est une opportunité d'emplois et de développement de projets qui font sens culturellement : maintenir un élevage, entretenir la maison familiale et clanique, monter un projet en lien avec la nature.

La trajectoire de développement des marges se réfléchit également à partir de la famille élargie et de la tribu en raison des réseaux associatifs et familiaux qui régissent les flux financiers et répartissent l'argent et les activités. Cette section, à travers les trajectoires des marges, illustre la stratégie des familles basée sur la combinaison alternante d'activités. De même que pour les activités vivrières un relai est assuré au sein de la famille, la coutume s'adapte quand le circulant n'est pas en capacité de revenir.

5.3 Résilience de la coutume face à la circulation minière

La mine et l'usine, à travers les dynamiques étudiées de la circulation et du salariat, transforment socialement et spatialement les marges. Elles contribuent aussi à entretenir le mode de vie tribal,

témoignant de dynamiques vivrières et culturelles qui s'adaptent et se perpétuent, manifestes de la viabilité de la marge.

« La coutume a aussi changé depuis qu'il y a la mine. Les ignames dans une coutume sont achetées et il y a plus de produits secondaires que de produits de la terre et de la mer. » (Lacombe, 2015, p. 25). Il n'est pas uniquement question de l'évolution de la combinaison d'activités des familles et de l'adaptation des pratiques évoquées lors de la section précédente : l'observation émise sur le territoire minier de Goro¹²⁷ par Lacombe atteste de transformations socio-culturelles dont sont aussi récipiendaires les marges. La coutume évolue et ce processus traduit son adaptabilité face aux circulations croissantes des Kanak vivant éloignés de leur clan, de la chefferie et du territoire sur lequel ils pratiquent la coutume. Le système de la coutume kanak réinvente d'autres façons d'activer et de maintenir les liens. Deux réalités sont observées, l'élargissement du territoire sur lequel un individu peut pratiquer la coutume et l'interchangeabilité de la représentation du rôle coutumier.

L'adaptation de la coutume et le retour du salarié dans la tribu sont au cœur de la viabilité des territoires de marges. Le clan et la chefferie ne sont pas oubliés. En 1999, Naepels écrivait à ce sujet que « la plupart des chefs de famille kanak gardent la tribu comme horizon social. ». En 2023 ce constat continue d'opérer. Il est tout à fait concevable de vivre loin de sa tribu d'origine pendant trente ans alors qu'elle demeure, un pilier de l'ancrage identitaire et territorial. La tribu se présente comme un enracinement spatial et affectif constitué à partir des liens développés autour de la famille et du clan. En 1998, l'anthropologue Faugère partage ses réflexions : « [...] j'avais tendance, par exemple à interpréter la participation des Maréens urbanisés aux cérémonies coutumières locales (mariages et deuils), leur retour à la tribu pour ces occasions-là, comme des stratégies de conservation de leur place et de leur rôle dans la vie sociale locale, stratégies qui leur garantissaient la possibilité de revenir vivre au village en cas de difficultés rencontrées dans la vie urbaine. Mais en 1995, je réalisais que les dimensions affectives de la parenté permettaient également de comprendre ces retours à la tribu et les aides apportées par les Maréens émigrés. ». Il n'est pas seulement question d'anticiper un retour, la présence lors de coutumes et les retours vers la marge se lisent au présent à travers les relations sociales et familiales et l'attachement à la nature et aux paysages de sa tribu.

5.3.1 De l'interchangeabilité de la représentation coutumière

Chaque homme kanak est doté d'un nom en langue kanak à sa naissance lui affiliant son histoire et sa terre. Lors d'événements coutumiers, ce nom représente aussi la capacité à ouvrir des chemins coutumiers qui lui sont exclusifs. En théorie, en l'absence de cet homme et de l'ouverture des chemins,

¹²⁷ Dans les tribus de Yaté et du Mont-Dore d'où proviennent la majorité des salariés de l'usine du Sud.

l'événement ne peut avoir lieu. Néanmoins pour faire face à l'absence prolongée des salariés du secteur du nickel notamment, la coutume s'adapte et permet à un membre de la famille d'assurer la représentation du nom et de la famille en sa personne. Nous nommons cette forme d'adaptation de la coutume l'interchangeabilité de la représentation coutumière.

Les salariés du secteur du nickel, contraints dans leur participation aux événements coutumiers par le nombre de jour de congés dont ils disposent, les attribuent en priorisant ces événements (Extrait d'entretien 66).

Extrait d'entretien 66 - Les événements coutumiers priorisés dans la circulation vers la marge minière.

V : « tu continues d'aller sur Lifou ?

R : Encore aujourd'hui. Bah le mois prochain je monte à Lifou pour faire les sanitaires de la maison. On fait les mariages chaque année et puis la fête de l'igname et voilà. ».

Rudy, technicien environnement chez KNS, originaire de Drehu, 42 ans, 02/11/2020, Vook.

Les mariages, les conseils de clans et la fête de l'igname, particulièrement pour les clans liés au tubercule, sont les événements priorisés dans les circulations vers la marge (Extrait d'entretien 66). Les deuils et les naissances sont secondaires en raison aussi de leurs imprévisibilités. Si la personne n'est pas en capacité de se déplacer, elle bénéficie du caractère interchangeable de la représentation de son nom.

Celui-ci permet aux individus de circuler, de maintenir leur statut et de mener leurs responsabilités à distance. Ce caractère interchangeable repose sur le droit d'assurer son rôle coutumier depuis n'importe quel lieu et d'opérer indirectement ses responsabilités coutumières. L'individu communique ses décisions par téléphone, envoie de l'argent ou de l'alimentation par le fret (Extrait d'entretien 67).

Extrait d'entretien 67 - Entre présence et absence dans la tribu, l'activation du réseau familial.

« Oui j'envoie de l'argent à mon frère et à mon autre frère qui est à Lifou aussi. Et quand y'a des travaux en bas à Nouméa y'a mon grand frère qui est en bas. Moi quand je peux je descends, pendant les deuils, les mariages, on descend et puis on participe. »

Yvan, agent de maîtrise technicien préparateur chez KNS, originaire de Drehu, 39 ans, 08/12/2020, Pwembu.

L'absence dans la tribu d'un membre de la famille, par exemple l'aîné masculin auquel le rôle coutumier et de chef de famille et parfois de clan incombe, implique cette interchangeabilité des rôles. L'interchangeabilité de la représentation coutumière est le fait de pouvoir être représenté par un membre masculin de sa famille dans le cas d'une absence à un événement coutumier. Où qu'il soit, l'employé de

l'usine peut participer à un travail coutumier en disposant du réseau familial. Le remplacement s'opère à travers la lignée masculine mais, il peut arriver, rarement, que la mère de famille dont le mari et les fils sont absents prenne le relai de représentation de la famille. L'individu servant un nom et un clan, sa représentation est exercée par les différents membres d'une famille s'adaptant aux présences et aux absences sur la marge. C'est ce que les personnes nomment « se montrer » ou « montrer son visage » (Extrait d'entretien 68). Cette situation est perçue comme non idéale chaque individu masculin porte un nom en langue qui le rattache à une terre : il ouvre ou entretient un chemin coutumier et son absence empêche l'ouverture du chemin.

Extrait d'entretien 68 - Composer entre circulation et coutume, il faut que « les gens te voient ».

« On essaie de garder un équilibre entre les deux mais bon, c'est plus l'usine qui nous bouffe sur le mental sur le physique que la maison [maison familiale sur Hyeehen]. Mais bon, faut redoubler d'efforts parce que à la maison on doit donner encore plus d'efforts, plus les coutumes plus tout ce qui se passe aussi, fameux soucis des Kanak. Qui fait que j'arrive au travail plus fatigué que quand je sors. [...] Parce que à la maison le travail qui va se passer de l'autre côté sur Hienghène c'est un travail qui va être éternel tu auras beau faire le tour du monde tu vas toujours revenir ici. J'étais en train de dire le classement en fait, faut garder un ego, faut que les gens te voient, pour les coutumes que ce soit deuils, mariages. Pour que voilà une fois que tu auras besoin de faire des trucs voilà que ce soit pour moi ou si j'ai des enfants un jour ou un mariage, on pourra, pour la copine si je dois la réserver avant le mariage ben les gens ils vont venir pour m'aider moi. J'essaie de plus me montrer sur Hienghène. Quand je suis en bas, quand je peux. Et participer au travail de la tribu. Enfin dans toutes les tribus quoi. ».

Luciano, employé de KNS à l'affinage, originaire de Hyeehen, 26 ans, 06/10/2022, Pwembu.

Le nom du clan doit être prononcé et une personne physique doit assurer la représentation de ce nom. Cette caractéristique d'interchangeabilité est moins applicable dans le cas où l'employé est chef de clan ou, et chef de tribu. Cela nécessite sa présence plus fréquente à la tribu pour être disponible lors de l'Office Public Coutumier (OPC) et pour signer les procès-verbaux de palabre, entre autres responsabilités. C'est le cas de deux de nos interlocuteurs (Extraits d'entretiens 69). Bien que Yohann soit originaire de Hyeehen, ce qui lui permet de réaliser des allers-retours à la journée si nécessaire, son poste de chargé des relations avec les communautés chez KNS lui octroie peu de temps libre. Tandis que Gabriel, ancien chauffeur de camion à l'usine du Sud, s'est reconverti en conducteur de navette scolaire sur Hyeehen afin de pouvoir assurer sa présence à la tribu en tant que chef.

Extraits d'entretiens 69 - Une faible interchangeabilité pour le chef de clan et le chef de tribu.

« Mais c'est sûr que tu as raison quand moi je suis sur Koné et que t'as des choses sur Hienghène moi je peux pas. C'est les frangins qui font avec. Mais si ça concerne le clan je dois être présent. Et tu vois comme nous on a l'OPC c'est eux qui doit valider les PV [procès-verbaux] etc, ben toutes les actions de la tribu moi j'ai mon nom, parce que moi

je suis le chef de clan. Donc quand ça concerne toute la tribu je suis obligé de signer aussi, ou pas... (*il rit*) ».

Yohann, chef de clan, informations personnelles anonymisées, 03/11/2020, Vook.

« Ben le travail c'est bien mais c'est le, l'éloignement, faut qu'à chaque fois je revienne parce que je suis le chef de la tribu aussi, on peut pas être tout le temps sur Nouméa. Tous les weekends je reviens. Le problème c'est que je suis chef de la tribu, je peux pas... je peux pas sortir faire un travail et... à la tribu s'ils ont besoin de moi, à chaque fois qu'ils m'appellent je reviens. ».

Gabriel, chauffeur pendant 10 ans sur Goro désormais conducteur de navette de ramassage scolaire, chef de tribu, originaire de Hyeehen, 59 ans, 25/02/2022, Hyeehen.

La société kanak se révèle assez intransigeante avec les représentants de clans, ce qui explique les discussions entendues sur le fait de trouver un emploi dans la commune pour la personne qui devient chef de clan, de tribu et de la chefferie. Du côté de l'adaptation des entreprises, l'une des filiales de la société minière et métallurgique SMSP possède un dispositif juridique qui octroie trois jours de congés non payés aux chefs de clan lors de la fête de l'igname.

L'interchangeabilité se retrouve à la fois pour les événements coutumiers et dans la réalisation et l'entretien du champ d'ignames, objet culturel fondamental de l'homme kanak. Les employés originaires de Drehu vont parfois planter dans leur champ avant de laisser l'entretien à l'un des membres de sa famille et de revenir pour la récolte ; bien que cette pratique soit peu souhaitée par les personnes qui considèrent que les ignames ont moins de valeur s'ils n'ont pas été cultivés et récoltés en intégralité par eux-mêmes. Yvan, technicien préparateur chez KNS et originaire de Drehu, révèle à travers son discours sur la gestion de son champ que le social continue de prévaloir sur l'économie (Extrait d'entretien 70).

Extrait d'entretien 70 - Interchangeabilité et champs d'ignames.

« [...] comme t'es kanak normalement t'as un champ. Et puis t'es pas forcément propriétaire terrien donc, moi dans ma logique si y'a un champ, je suis obligé de le faire à Lifou. Comme je vais rarement à Lifou j'ai pas de champs. Après c'est des occasions pour partir des fois à Lifou, quand il faut commencer les champs ben je descends, je donne la main vite fait. La plupart du temps je balance du fric, je donne de l'argent quoi. Comme ça ma mère elle demande aux cousins qui restent là-haut et après avec l'argent elle achète à manger, elle leur fait à manger ou elle leur paye des clopes, de l'alcool ou des choses comme ça. »

Yvan, agent de maîtrise technicien préparateur chez KNS, originaire de Drehu, 39 ans, 08/12/2020, Pwembu.

Ce caractère interchangeable de la représentation coutumière révèle à quel point elle repose sur le réseau et la généalogie. Si une personne peut en représenter une autre, les rôles acquis dès la naissance ne sont pas interchangeables. Un enquêté explique qu'étant l'aîné, son rôle est de décider. Ses frères cadets pourront être porte-parole lors de la cérémonie, pour autant ils ne récupèrent pas le pouvoir de décision,

de même qu'ils ne peuvent pas ouvrir le chemin coutumier à sa place. Dans certains cas plus rares d'une migration à long terme, comme l'installation de l'un des frères en métropole pour plusieurs années, il arrive que ce dernier, selon sa volonté, se décharge de toutes responsabilités coutumières. Si nous avons connaissance de ces cas, nous ne connaissons pas les circonstances du retour en tribu de ces personnes.

Ce caractère interchangeable reste une spécificité qui n'opère néanmoins qu'à court et moyen terme. Si le salarié s'absente trop longtemps ou ne participe plus financièrement à distance aux coutumes, sa légitimité est remise en cause par les personnes restées à la tribu. La pression sociale d'une participation à une majorité de coutumes identifiées comme essentielles, telles que les mariages, transparait fortement dans les enquêtes. Le chef de clan est amené quant à lui, à signer les PV de palabre et sa présence est plus strictement requise.

La participation coutumière conditionne le retour du circulant et son intégration au sein de la tribu. Cette dynamique sociale engendre une redistribution de l'argent au sein du groupe et limite la possibilité d'accumuler individuellement un capital financier et matériel. Faugère (2000) le souligne dans son travail sur l'île de Nengone (Maré), « Cette valorisation de la coutume permet finalement de préserver une certaine égalité matérielle en mettant la pression sur ceux « qui sortent du lot », c'est-à-dire sur ceux qui gagnent de l'argent. ». Être salarié ne signifie pas forcément donner toujours plus. La société kanak attend du salarié de l'argent et des contributions originales, alors que les personnes restées en tribu apporteront des biens produits et collectés localement (tubercules, poissons ...). Les salariés et circulants apportent des biens qui n'existent pas sur le lieu d'origine : le cerf chassé en Grande Terre, les poulets importés. Une autre illustration lors des événements coutumiers : les habitants de Drehu attendent des crabes de palétuvier alors même que les crabes de cocotier, considérés comme meilleurs, sont abondants sur l'île.

Ce n'est pas le volume de la participation qui compte mais l'intention. Pourtant la pression sociale reste présente et l'ajout cumulé des participations financières élève rapidement le budget total d'un événement coutumier. Ils peuvent être remarquables sur les îles où les budgets liés au mariage sont devenus très importants, à tel point que le conseil de l'aire coutumière Drehu réfléchit à l'imposition d'un cadre pour limiter les montants.

Les budgets des coutumes se sont accrus lors de la construction de l'usine du Nord, période qui correspond à un accès généralisé à l'emploi et à des salaires satisfaisants. Le volume des denrées transformées de l'industrie agro-alimentaire comme le riz blanc, les poulets surgelés, le sucre blanc ou les tissus venus de Chine, nommés manous, ont augmenté en parallèle des ignames et des monnaies kanak, toujours présentes mais dont la valeur est réévaluée par rapport au reste. Il s'agit d'une observation révélatrice des trajectoires empruntées par les marges lors de l'implantation de l'usine et de l'accès aux retombées économiques du nickel. Celles-ci alimentent le réseau de la coutume *via* les alliances matrimoniales, au bénéfice du collectif. Le développement minier participe à travers les salaires au maintien financier et donc culturel des étapes d'un Homme kanak, de la naissance au mariage

jusqu'au décès. Ces virages empruntés par la coutume s'accroissent au gré du développement industriel, mais ce dernier ne constitue pas le seul facteur explicatif de ces dynamiques déjà en cours à partir des années 1970 selon les personnes interrogées qui se souviennent que, déjà, les mariages étaient synonymes de dépenses impressionnantes (Extrait d'entretien 71).

Extrait d'entretien 71 - Correspondance entre budgets des coutumes et construction de l'usine.

« Mais tu sais le souci, enfin moi en dehors de la, en dehors de KNS et puis de ce qu'on peut, ce que ça peut rapporter et tout au sein de la tribu, c'est là où on a vu à un moment c'était flagrant ici mais aussi sur la côte Est aussi c'est l'apport quand y'a des mariages ou autre. Y'a un excès quoi. Un excès de ... et tu vois que là c'est sûr que c'est les gens qui travaillent notamment sur la côte Ouest et notamment ceux qui travaillent à la mine. Ici c'était trop important, c'était trop exagéré [Koné]. Mais nous Hienghène y'avait quand même ici. [...] Alors qu'aujourd'hui avec la démobilisation¹²⁸, c'est devenu à peu près normal eh ben tu as plus un chat. C'était une espèce d'effet de mode. Enfin effet de mode et levier aussi avec l'argent. »

Yohann, chef de clan, informations personnelles anonymisées, 03/11/2020, Vook.

Si la coutume assimile et pallie les transformations liées à la circulation en permettant de conserver son statut grâce à une participation à distance aux événements, elle engendre aussi un coût parfois considérable pour le salarié. La coutume est-elle un moyen d'atténuation et de régulation des transformations sociales engendrées par la circulation et le salariat ? Le géographe David écrit qu'en Océanie en effet « la coutume a pour fonction principale de gérer les changements, que ceux-ci soient des processus internes à la société ou des processus externes [...] » (David, 2005b, p. 115). La coutume apparaît dans cette étude comme un levier de régulation des flux matériels et des circulations.

D'une part, les retombées de la mine, à travers les emplois, sont régulées par les travaux coutumiers qui, par une pression sociale, diffusent et atténuent l'enrichissement individuel au profit de la communauté, une des valeurs fondamentales de la culture mélanésienne. Néanmoins la part de plus en plus importante accordée à l'argent au sein de la coutume questionne : la situation financière d'un individu peut-elle remplacer la coutume en tant qu'ascenseur social ?

D'autre part, le cadre coutumier admet d'être représenté par un membre de la famille, ou du clan, lors d'événements coutumiers permettant ainsi que le statut de l'individu mobile soit conservé et entretenu. Ce caractère d'interchangeabilité est une force de la coutume telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée.

¹²⁸ Il s'agit de la fin de la période de construction de l'usine du Nord, quand le nombre de contrats a commencé à diminuer. Voir note de bas de page 52, p.75.

5.3.2 Évolution des espaces familiaux et claniques de transmission

L'évolution et l'adaptation de la coutume confrontées à la circulation minière se démarquent aussi par la re-spatialisation des lieux de transmission des savoirs à son sujet.

Les trajectoires circulatoires des salariés illustrent que sur les dix-huit salariés originaires de Drehu, dix d'entre eux ont grandi à l'extérieur de l'île, pour la majorité sur Nouméa. Parmi les dix, cinq reviennent plus tard entre dix-huit et vingt-six ans profiter d'années sabbatiques. Sur Hyeehen, cinq salariés sur dix-sept réalisent leur scolarité en dehors de la commune et de la tribu. Parmi eux, deux reviennent enfant pour quelques années et un troisième pour des années sabbatiques. Concrètement, seuls trois hommes vont strictement grandir à l'extérieur. L'observation d'une absence prolongée de la tribu pendant l'enfance est ainsi plus révélatrice pour les Loyaltiens. Certaines coutumes se retrouvent délocalisées sur Nouméa, du fait que parfois la majorité des membres de la famille s'y trouvent où s'y rejoignent. Ainsi, le père d'un salarié est enterré sur Nouméa où s'est tenue la coutume (Extrait d'entretien 72). Ce sont sur ses volontés : « mon père a dit il faut qu'on enterre les branches là où elles tombent », qu'il n'a pas été enterré sur Drehu¹²⁹.

Extrait d'entretien 72 - Un exemple de double-spatialisation de la coutume autour d'un enterrement.

« Donc mon père est tombé, est mort à Nouméa. Il est enterré à Nouméa. Parce que c'est, c'est très compliqué de renvoyer les corps. C'est cher, c'est compliqué pour comme disait son père « Les délires d'un Vieux qui veut être enterré là-haut pour finir en poussières. ». En même temps qu'on fait le deuil à Nouméa y'a toujours quelqu'un de la famille qui fait le, qui fait le Neméche, Neméche c'est le, en fait on fait un petit truc pour faire le deuil à Lifou. Donc y'a toujours quelqu'un qui fait le travail. Y'a quelqu'un qui reste à Lifou pour le travail à Lifou. Pour pas que tout le monde ait à prendre l'avion donc on fait le travail à Lifou, quelqu'un reste à Lifou pour faire le travail à Lifou et puis ceux qui sont à Nouméa ils font le travail avec ceux de Nouméa. Ça économise des billets d'avion et des billets de bateau. ».

Rudy, technicien environnement chez KNS, originaire de Drehu, 42 ans, 02/11/2020, Vook

La coutume évolue pour s'adapter aux pratiques de circulations des Kanak, déplaçant, agrandissant les espaces où les gestes se pratiquent et les savoirs se transmettent et, où les membres d'une même famille et d'un même clan, se retrouvent. La poly-résidence des parents, puis celle des salariés du nickel quand ils deviennent adultes les éloignent de leur famille, des hommes qui sont présents pour leur transmettre les usages et les pratiques de la coutume. Teddy, 34 ans, opérateur de fabrication chez KNS et originaire

¹²⁹ La citation de Rudy témoigne de son rapport à la mort, événement qu'il associe au budget qu'il représente. Les enquêtes auprès des salariés montrent par ailleurs qu'ils se rendent disponibles en premier lieu pour les mariages, les deuils arrivant ensuite. Notre travail de terrain ne nous permet pas d'affirmer que cette évolution autour du culte des ancêtres est partagée par l'ensemble de la société kanak.

de Drehu, explique qu'il estime son retour annuel sur l'île comme une obligation afin « d'éduquer son petit frère ».

La coutume se réalise partout élargissant ainsi le territoire de sa pratique : la présence dans un lieu où l'on a de la famille implique de participer aux événements coutumiers du lieu. Est-ce que les individus mobiles sont davantage impliqués dans la coutume (avec un poste de dépense plus élevé) en participant dans la zone d'origine (départ) et d'arrivée ? Souvent les enquêtés ont affirmé participer aux coutumes de Drehu ou Hyeehen et sur la zone de VKPP, dans la mesure où ils possèdent tous des ramifications familiales en Grande Terre. Leur engagement est plus important si leurs conjoints sont originaires de VKP.

Certaines pratiques perdurent, c'est le cas du nom en langue donné aux enfants en parallèle d'un prénom plus commun ou inspiré du calendrier chrétien. Deux espaces-temps de transmission sont évoqués comme désormais plus difficiles à rejoindre ou instaurer. Il s'agit du temps du repas de la famille nucléaire où l'éducation se fait et le temps de la famille élargie et du clan où les savoirs liés à la culture kanak et la coutume sont observés, pratiqués et transmis. C'est de ce temps-là dont il est question dans le discours de Guy ci-dessous, il décrit l'éloignement des jeunes hommes de leurs aînés dont la fonction est de les initier progressivement à leur rôle coutumier (Extrait d'entretien 73). Un homme kanak, selon son statut relatif au prénom kanak qu'il a reçu à la naissance et à sa place dans la fratrie, a plusieurs rôles à apprendre et à endosser, de celui de chef de famille à chef de clan sans oublier le rôle de chacun au sein de la chefferie.

Extrait d'entretien 73 - La reconfiguration spatiale de l'espace clanique de transmission des savoirs coutumiers.

« Il y a des choses qui ont disparu parce que les jeunes générations désertent ces espaces de transmissions. Y'a des espaces de transmissions. De ces savoirs-là. Quand on est les aînés des familles c'est important. Le petit frère, moi mon petit frère qu'il soit là, qu'il soit pas là c'est pas important. C'est comme ça que se fait la transmission, par les parents, par le père, le grand-père mais aussi dans ces espaces-là. Parce que quand c'est ton oncle utérin qui parle, tu as beaucoup de choses à apprendre aussi. Tu vas pas retranscrire la même chose parce que lui il appartient à un autre clan. Mais ça peut permettre de comprendre un petit peu l'organisation, c'est aussi des espaces où tu apprends beaucoup de choses.

Guy, chargé de mission pour la direction du développement économique de la PIL, mis à disposition de la SODIL, homme d'origine kanak, 01/05/2021, Drehu.

La re-spatialisation des espaces de transmission et de pratique des savoirs coutumiers est d'autant plus marquante pour les quelques personnes qui grandissent en dehors de la tribu en y revenant très rarement, voire jamais.

5.3.3 Grandir en dehors de la tribu

Prévoir son retour dans la tribu après des années de circulation et de poly-résidence ressemble à un équilibre subtil à maintenir entre l'entretien de ses terres, l'entretien des liens familiaux et claniques, les participations matérielles et la présence lors des événements coutumiers. La circulation aurait moins d'impact sur la place de l'individu au sein de la famille et du clan quand elle se réalise à l'âge adulte (Extrait d'entretien 74). Pour les individus qui ont grandi à l'extérieur et qui sont peu revenus sur leurs terres, le retour peut ne pas être toujours évident. Cela renvoie à cette formule de « montrer son visage » : plus une famille occupe ses terres, est présente lors des événements coutumiers au cours desquels elle réaffirme les liens et sa place, plus sa présence est légitime et incontestée.

Extrait d'entretien 74 - Transmission des savoirs coutumiers, ancrage identitaire et circulation pour les jeunes.

« Ça va s'ils partent à Nouméa il sont vieux tu vois, les Vieux quand ils vont à Nouméa, ils sont vieux, ils savent ici c'est chez telle personne, là c'est chez qui. Mais c'est quand ils partent jeunes, sans savoir comment c'est à la tribu, ils restent à Nouméa et ça c'est un peu dommage parce que après quand tu reviens, ils savent pas ils sortent de quel endroit, ils habitent où...tu vois c'est ça. Partir jeune c'est bien mais après faut penser à revenir aussi. De temps en temps revenir pour discuter un peu avec la famille, comme ça la famille ils te disent les endroits, "à tel endroit c'est chez toi, tel endroit tu dois pas faire ça tu dois...". Mais si tu vas jeune et puis tu restes sur Nouméa et tu reviens pas en tribu là tu peux pas savoir. Y'en a beaucoup qui font ça, ils partent et puis ils restent sur Nouméa. ».

Gabriel, chauffeur pendant 10 ans sur Goro désormais conducteur de navette de ramassage scolaire, chef de tribu, originaire de Hyeehen, 59 ans, 25/02/2022, Hyeehen.

Plusieurs savoirs doivent circuler et être détenus par l'ensemble de la tribu. Le circulant doit connaître son nom et son histoire rattachée à la terre associée. Il connaît alors le rôle qui lui est attribué au sein de la chefferie ; tandis que les autres habitants de la tribu doivent connaître le visage de cette personne, son nom et le savoir cadastral indiquant que telle terre lui appartient. Il s'agit d'un savoir nécessairement partagé. Un partage facilité par la présence et la visibilité de l'individu.

Les dynamiques d'adaptation de la coutume évoquées s'illustrent dans la réflexion émise par Joël Bonnemaïson et rapportée post-mortem par deux de ses étudiantes (2000), « La coutume est tout autant enracinement dans une tradition que mouvement et changement. ». En introduction de ce chapitre sont évoquées les transformations antagonistes induites par l'activité minière et métallurgique. Le salariat entraîne l'effet positif d'une augmentation des revenus qui trouve son revers dans la monétarisation croissante de la coutume, dans la pression financière pour le salarié et la dérive autour de ce que représente le mariage coutumier devenu un moment d'affichage du prestige de la famille et du clan par le prisme de l'argent. Les coutumiers réfléchissent ces dernières années à limiter ce processus en fixant des plafonds financiers lors des événements. Bien que tous réalisent et évoquent l'ampleur de la part de

la coutume dans leur budget, donner de l'argent est aussi un moyen pour les salariés de participer à distance quand ils ne peuvent pas cultiver leur champ sur leurs terres. Cette volonté de réduire les participations s'accompagne de l'idée de diminuer la durée des événements, un projet qui va dans le sens d'une adaptation à la circulation des salariés qui disposent d'un nombre de jours de congés défini.

5.4 Le retour dans la marge comme support de la viabilité

Partir et revenir chez soi entraînent plusieurs processus dont celui de la recomposition de l'identité pour l'individu qui réalise ces mouvements. Cela implique également la remise en question de la résilience territoriale, ou de la viabilité de ce lieu qui se structure autour de départs, de retours et de permanences. La personne kanak qui part de la tribu pour travailler à la mine ou à l'usine ressent un bouleversement identitaire qu'il cherche à atténuer en retournant chez lui.

La littérature en anthropologie illustre comment l'implication, dans la mine et sur son territoire spécifiquement, traduit l'émergence de nouvelles identités ou par quels moyens cette aliénation, ou perte de repère, est atténuée. Ainsi, en anthropologie, la mobilité minière s'analyse, entre autres, par le paradigme de la construction d'une identité spécifique, individuelle ou collective. Les anthropologues Cros et Mégret (2009) mettent en avant par exemple l'évolution des représentations sociales masculines de la virilité chez les orpailleurs mobiles du Burkina Faso, avec l'émergence d'une identité socio-professionnelle qui incarne une nouvelle manière d'être un homme. Les auteurs Castillo et Brereton (2018b, p. 314) retracent la contribution du développement minier à la perte d'identité des agriculteurs ruraux qui persistent à cultiver en ville, non pas par nostalgie d'une ruralité perdue, mais pour s'opposer à la séparation entre le lieu de vie et de travail qu'ils perçoivent comme aliénante. Cette observation renvoie au vécu des salariés kanak qui expriment la difficulté de vivre entre et avec « deux mondes ».

La circulation, le nouvel environnement minier et ses métiers peuvent transformer le rapport identitaire qu'entretient le circulant à l'espace. Le retour dans la marge, abordé dans cette partie, en est par exemple l'un des indicateurs comme le relève la géographe Cortes en Amérique latine (2008, p. 7). Le retour vers la marge leur permet de se « ressourcer » (Extrait d'entretien 75), « recharger leur batterie » (Bouard et Boudjema, 2024), retrouver leurs valeurs. Rui a quarante-trois ans et il continue de rentrer au moins une fois par an sur Drehu. Il évoque la relation affective que représente la tribu et la marge pour lui.

Extrait d'entretien 75 - Revenir dans les marges : « une bouffée d'oxygène ».

R : « On a tous gardé un lien ... On y va au moins une fois par an. C'est comment dire, c'est notre bouffée d'oxygène quoi. C'est, on a besoin d'aller pour comment dire, se ressourcer. Mais on se comprend quand on dit qu'on se ressource, ça a une dimension

affective. C'est que on ressent que sentimentalement ça se remet d'équerre¹³⁰. On remet, ah comment expliquer ça. Je sais pas si tu m'as compris. Tu vois en France on a besoin de vacances pour faire une bouffée d'oxygène. C'est un peu pareil sauf que nous, ça nous permet de refaire un focus sur nos valeurs, sur nos ... Enfin je sais pas, j'ai pas les mots pour expliquer ça. C'est comme quelqu'un qui va à l'église il a besoin d'aller au moins une fois le dimanche pour se réapproprier de ses valeurs et après quand il refait sa semaine, nous on a besoin de cette bouffée d'oxygène. Des fois c'est via le mariage. C'est là où nos valeurs sont souvent rediscutées, rééchangées et rappelées. ».

Rui, ingénieur gestion des risques chez KNS, originaire de Drehu, 43 ans, 03/11/2020, Vook.

La multi-spatialisation des familles et la diversification des activités, deux dynamiques nourries par le salariat minier, réengagent des liens familiaux forts et l'accès à la terre reste un élément identitaire puissant (Tacoli, 1998, 2002). L'accès à la terre et l'affiliation à la tribu demeurent pour plusieurs sociétés, dont la société kanak, un élément de l'identité et du statut social. Les indicateurs présentés précédemment tels que la participation aux cérémonies coutumières, la conservation du champ d'igname sur lequel on vient travailler les jours de repos ou pendant les vacances pour maintenir son devoir coutumier et s'approprier son identité, la participation aux dépenses de la famille, témoignent de la centralité spatiale et identitaire de la tribu et donc, de la marge, comme territoire identitaire. Ces pratiques maintiennent les liens affectifs, préparent et anticipent le retour en réactivant son statut coutumier et sa position tout en travaillant à distance.

Les transformations sociales sont guidées par une évolution de la société kanak et de la coutume. On observe un bouleversement des valeurs qui nourrit une réflexion identitaire et de nouveaux souffles pour entreprendre en tribu. Cela provient de la circulation des compétences du territoire minier vers la marge, dont le modèle de développement est questionné. Rosa remarque à ce sujet qu'il « ne fait ainsi aucun doute que les processus de modernisation des structures sociales ont leur corrélat dans la construction du rapport du sujet à lui-même et que, par conséquent, la transformation de l'identité et celle des structures sociales vont de pair. » (2014, p. 17). La ressource en nickel, son exploitation et sa transformation impliquent de nouvelles façons d'être au monde. Il n'y a pas d'application pure du modèle économique minier dans les marges mais une intégration plus lente et discrète à travers les personnes qui ont un pied dans chaque territoire du fait de leur circulation. La circulation, elle aussi, est une ressource qui participe à la durabilité du mode de vie en tribu à travers la redistribution des salaires : « Ces systèmes de mobilités leur offrent une résistance minimale aux fortes asymétries en termes de développement économique, d'opportunités sociales et d'accès aux ressources. » (Pantz, 2015, p. 19). Pour maintenir des habitants et les pratiques dans les marges, il faut que certains partent, la circulation relève alors d'une forme de viabilité de la marge.

¹³⁰ Expression figurée qui signifie se remettre droit, se remettre dans le droit chemin.

Le chapitre quatrième parcourt les allers-retours fréquents liés à la circulation pendulaire des travailleurs qui alternent le travail sur territoire minier et le repos sur la marge, plus intensément pour les salariés originaires de Hyeehen. Ce chapitre cinquième se tourne vers deux autres retours dans les marges en explorant quels individus reviennent et pour quelles motivations. Ainsi, deux moments ancrent le retour vers la marge, celui des années sabbatiques entre études et vie active et celui du départ à la retraite.

Le retour dans les marges minières à l'occasion d'années sabbatiques se révèle être une parenthèse pour une personne reprenant un mode de vie rythmé par la tribu et sa dimension collective. Elle poursuit et augmente alors le temps passé à la pêche, la chasse, au champ, aux travaux d'entretien des aménagements communautaires et à la préparation des cérémonies coutumières de deuils, de mariages et de naissances. Wayat, originaire de Hyeehen, a grandi là-bas avant de terminer sa scolarité sur Nouméa. À ses vingt-deux ans, il revient en tribu passer une année avant d'être employé ensuite quatre années dans la capitale, puis il trouve son actuel emploi auprès de l'entreprise KNS. Son année passée à la tribu est mise à profit pour chasser à l'époque où les Provinces octroyaient des primes à la mâchoire. C'est grâce à ce revenu d'une valeur de 3000 francs cfp par mâchoire de cerf ou de cochon sauvage qu'il s'est acheté son premier fusil. Les habitants de Hyeehen et les gîtes représentaient ses points de vente. Il a également travaillé au reboisement autour du barrage proche de sa tribu, un contrat financé par la Province Nord. Cette année entière passée dans sa tribu a consolidé des liens familiaux et lui a permis de travailler pour le collectif avant de quitter pour un temps indéterminé la tribu et de diminuer son investissement social. Dans cette situation, les plus jeunes sont généralement à la charge des parents dont ils s'occupent. Le facteur de la santé des parents peut être significatif si l'individu est le dernier d'une fratrie, celui à qui le rôle de prendre soin des plus âgés incombe.

Les entretiens menés auprès des retraités de l'entreprise SLN témoignent de l'ancienneté de la pratique du retour avant l'entrée dans la vie active, déjà ancrée dans les années 1950. Jacques est rentré quelques mois sur l'île de Drehu après son service militaire en France. Il est alors âgé de vingt et un an et explique que ce retour est « un besoin familial » puisqu'il ne sait quand il pourra revenir longtemps sur l'île (Extrait d'entretien 76).

Extrait d'entretien 76 - Revenir dans la marge avant de démarrer la vie active.

« Un besoin familial, en fait ma mère elle était encore là, on a peine 20 ans, on finit le service militaire on a entre 20 et 21 ans, alors du coup je vais revenir un peu, parce que si je trouve une activité professionnelle demain je risque de ne plus revenir, plus vivre aussi longtemps, aussi longtemps sur Lifou. ».

Jacques, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 60 ans, 13/01/2021, Drehu.

Le deuxième retour vers la marge observé est celui des retraités de la société minière et métallurgique de la SLN rentrés sur l'île de Drehu, à l'image de Henry cité en introduction du chapitre (Extrait d'entretien 77).

Extrait d'entretien 77 – Revenir dans la marge à la retraite.

V : « et sinon tu aurais aimé vivre, rester sur Nouméa ?

H : Moi ?! Rester à Nouméa ?! Ah non non moi c'est Lifou hein ! Déjà que ma pré-retraite à 50 ans. Retraite anticipée, pas envie de rester à Nouméa non ! Ici j'ai tout. J'ai quoi ? J'ai le cochon, j'ai les poules j'ai tout. Y'a juste le riz à acheter puis le sucre de temps en temps. Nous on a la patate, on a l'igname, on a le feu on a tout ce qu'il faut ici. Chez moi là-haut y'a tout ce qu'il faut. ».

Henry, retraité de la SLN, 73 ans, 14/01/2021, Drehu.

Cette catégorie des retraités de l'usine présente des parcours similaires. Ils sont renseignés seulement pour les Loyaltiens qui rejoignaient habituellement Nouméa, contrairement aux hommes de Hyeehen qui n'ont pas travaillé à l'usine mais plutôt dans les mines implantées sur la côte Est. Si ce profil des retraités est étudié et décrit, c'est en raison du rôle qu'ils occupent désormais dans le développement des tribus de Drehu et des opportunités offertes par le salariat à l'usine.

Après avoir accompli le service militaire en France ou sur le territoire néo-calédonien, puis pour certains avoir passé des années en tribu, ils apprennent par des membres de leur famille présents sur Nouméa que la SLN recrute. Ce recrutement s'établit à partir de la moitié des années 1980, porté par un nouveau boom du nickel à partir de 1986. Les employés bénéficient à l'époque des logements loués par l'entreprise, le loyer s'élève à 18 000 francs cfp (150 euros) et le salaire ne dépasse pas les 100 000 francs cfp (835 euros). L'ensemble des retraités témoigne au minimum de vingt années de carrière au sein de l'entreprise et d'une évolution au fil des ans. Souvent ouvrier au début, ils peuvent terminer en tant qu'agents de maîtrise (niveau 4 ou 5), ce qui équivaut alors à un salaire qui avoisine 400 000 francs cfp (3030 euros). Aujourd'hui leur retraite représente 52% du salaire, soit une rente de 260 000 francs cfp (2250 euros).

Ces retraités ont contribué aux transformations spatiales et sociales sur l'île à travers le réinvestissement de l'argent économisé grâce au plan d'épargne entreprise de la SLN, à travers leur dynamisme mis au service de multiples micro-activités de développement et à travers le soutien financier et matériel qu'ils apportent à leurs enfants.

Le plan d'épargne entreprise (PEE) permet aux employés d'épargner annuellement un montant qui reste inaccessible sur une période fixée. Il s'accumule chaque année et plusieurs retraités l'ont encaissé lors de leur départ à la retraite. Jacques l'a, par exemple, utilisé pour participer au mariage de son fils (Extrait d'entretien 78).

Extrait d'entretien 78 - L'usage du plan d'épargne entreprise au bénéfice du tissu familial.

« Oui ben à l'époque quand j'étais parti à la retraite je l'ai utilisé un petit peu déjà. Pour faire un faré parce qu'en fait quand je suis parti mon fils décidait de se marier aussi.

Alors j'ai dit bon on va t'aider un peu. Du coup on a aidé et puis voilà, ça a servi à ça. Comme on dit ça sert pour les jours, les jours durs. »

Jacques, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 60 ans, 13/01/2021, Drehu.

D'autres retraités ont choisi de voyager dans la région du Pacifique. La SLN à travers ce PEE et le comité d'entreprise a permis aux employés de voyager dans plusieurs pays, les retraités rencontrés sur Drehu témoignent avoir profité de ces avantages. Le relatif confort financier des retraités sur l'île bénéficie à leurs enfants dont ils construisent les maisons pour certains ou qu'ils soutiennent financièrement lors des événements coutumiers tels que les naissances et les mariages à l'image de Jacques.

Les anciens salariés se retrouvent être particulièrement dynamiques au sein de leur tribu, d'une part pour apporter de l'aide de toute sorte telle que Henry l'exprime « Je participe à la vie de Lifou. Je bricole un peu partout, on me demande de faire ça de fixer ça, je travaille de partout ici à Lifou. On me demande partout. », d'autre part à travers l'entrepreneuriat dans de multiples activités qui contribuent au développement local.

Lucien a cinquante-neuf ans et présente une trajectoire révélatrice du rôle joué par les retraités dans l'économie de la tribu et de la marge. Au cours de ses dernières années à la SLN, il décide avec sa femme d'investir dans un mini-car afin qu'elle monte une patente pour transporter les touristes et les locaux. Ils contractent un prêt bancaire personnalisé et financent de cette manière l'achat, sans subvention provinciale.

Extrait d'entretien 79 - Le profil de l'entrepreneur des îles : le retraité de la SLN.

V : « comment vous avez eu cette idée, c'est vous ? c'est votre femme ?

L : j'avais vu que y'avait personne qui faisait ça, je me disais ben les autres tribus elles font bien ça, nous dans notre tribu on a qu'un seul bus vaut mieux mettre un deuxième. Ça fait que maintenant sur la tribu y'a trois bus, trois mini-bus. C'est pas tout le temps qu'on fait. Comme y'en a trois ça fait qu'on laisse. Là y'a un vieux qui a 60 et quelques années, 77 presque 80 et il roule toujours. Demain tu vas attraper AVC laisse un peu pour nous après. Et le Vieux il dit « non non tant que c'est bon ben j'y vais ! » c'est un retraité aussi, en fait c'est que les retraités qui font un peu le roulage. ».

Lucien, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 59 ans, 14/01/2021, Drehu.

La femme de Lucien ne travaille pas à temps plein comme expliqué dans l'Extrait d'entretien 79, mais alterne avec les autres patentés de la tribu. Les bénéfices de cette activité ont servi à l'achat d'un nouveau fourneau et au financement d'allers-retours sur Nouméa pour y acheter les biens qu'elle ne trouvera pas sur Drehu. En parallèle, depuis qu'il est à la retraite, Lucien combine de multiples activités. Il entretient deux champs qui présentent une diversité de produits (pastèque, manioc, igname, papayer, bananier, patate douce etc). Mais également du bois de santal qu'il a vendu pour un volume de quatre cents kilos

jusqu'à présent. Depuis deux ans il commercialise son bois à la distillerie de Drehu qui lui achète mille francs le kilo. Il possède deux fusils pour chasser la roussette, une chauve-souris de grande taille à forte valeur symbolique dans le pays (*Pteropus sp* notamment), le pigeon à gorge blanche ou collier blanc (*Columba vitiensis hypoenochroa*) ou encore le cochon sauvage. Il envisage prochainement de planter une cinquantaine de plants de vanille, plutôt pour l'autoconsommation. Cette combinaison d'activités sert principalement l'autoconsommation et parfois la vente, mais le socle du budget reste sa rente issue des années travaillées à la SLN.

Extrait d'entretien 80 - Les activités monétaires d'appoint permettent l'amélioration de l'équipement des ménages.

L : c'est des petites rentrées d'argent.

V : pour compléter la retraite.

- voilà pour faire autre chose. Acheter un frigidaire, je sais pas, acheter une télé ! Enfin ici c'est pas trop le truc de regarder la télé. Par contre sur Nouméa on regardait souvent la télé avant comme on avait rien à faire. Mais ici tu regardes la télé ben quand il pleut, ou sinon tu regardes le soir.

Lucien, retraité de la SLN, originaire de Drehu, 59 ans, 14/01/2021, Drehu.

Les effets de ces activités sont très faiblement perceptibles, il s'agit de l'amélioration des équipements matériels, du faste d'un mariage ou de l'agrandissement de maison (Extrait d'entretien 80). Les dynamiques ne sont ni soudaines ni visiblement évidentes, ce qui complexifie leur analyse.

Conclusion. À propos de la viabilité de la marge minière.

Les variables d'analyse de la marge minière et de sa viabilité sont plurielles : la localisation de la marge en fonction des territoires miniers, le tissu économique de la commune, les trajectoires individuelles d'entrepreneuriat, les trajectoires des individus dans leur relation à la terre, à leur identité, leur retour dans la marge (moments et motivations), la transmission des savoirs et la résilience de la coutume par le prisme de son adaptation.

Cette déclinaison de l'espace non minier fait preuve d'une multiplicité de marges aux trajectoires de développement distinctes. Elles sont toutes liées à l'économie minière sous différentes formes : actionnariat populaire dans les SAS Vavouto et Vook, sous-traitance minière, retombées théoriques de dividendes réinvestis dans un développement touristique communal.

L'analyse montre que la mine contribue à la viabilité de la marge : elle la fait exister et durer confortant un état statique et elle permet la progression du niveau social et économique de sa société, confortant un état dynamique. Le salariat minier finance des événements coutumiers, c'est-à-dire qu'il contribue aux étapes culturelles de la vie d'une personne kanak de la naissance, en passant par le mariage jusqu'à la mort. Ce sont les tissus sociaux et culturels qui sont maintenus par ce financement bien que cette dynamique questionne sur ces effets possibles : l'argent supplante-t-il le statut social en tant qu'ascenseur social ?

La mine permet la perpétuation des activités identitaires. La présence de 41 sites miniers en activité, répartis sur la presque totalité de l'archipel, et les rythmes de travail alternants, concourent à des circulations pendulaires entre les espaces d'action de la tribu et de l'entreprise. Néanmoins, cela entraîne simultanément la diminution du temps accordé à ces activités, certaines peuvent être abandonnées sur un court ou moyen terme à l'image des salariés de l'usine qui, pour nombre d'entre eux, n'ont plus le temps de cultiver leur champ d'igname chez eux.

La mine et son salaire accompagnent la résilience des familles – en tant que revenu fixe à l'égal des aides sociales – mais cause la fragilisation de la résilience provinciale en accentuant la variabilité d'approvisionnement des produits vivriers.

Si la commune dont le salarié est originaire ne présente pas de dynamisme économique, le capital acquis sur le territoire minier (compétences, capacité d'investissement ...) n'est pas immédiatement investi dans la marge sous la forme de création d'entreprise, mais seulement lors de la fin de carrière du travailleur et lors de son retour chez lui. Bu Rhaï est une marge minière qui se caractérise par sa forte intégration dans la sous-traitance minière et par la possibilité plus élevée pour ses habitants de trouver un emploi sur place après avoir gagné en expérience sur le territoire minier. Les opportunités sur

Hyeehen et Drehu sont plus étroites et cela explique notamment les différentes trajectoires d'entrepreneurs qui se retrouvent sur chaque marge.

La viabilité de la marge repose d'une part, sur le lien que le salarié maintient avec la marge et d'autre part, sur les modalités de son retour : années sabbatiques, retraite, création d'entreprise, événement coutumier *etc.* La coutume s'adapte en donnant la possibilité aux circulants de se faire « voir » à distance, grâce à la représentation d'une personne par un membre tiers de la famille. De plus, la tribu reste un ancrage social pour tous les salariés qui circulent et qui finissent toujours par revenir. C'est pourquoi la viabilité de la marge s'argumente également à partir du rapport identitaire à l'espace : que représente la marge pour l'individu qui la quitte ? C'est en partie le départ et la circulation, le retour et les projets de développement, qui entretiennent la viabilité de la marge minière.

Conclusion Partie II. La socio-spatialisation de l'entreprise minière et métallurgique.

Cette deuxième partie du manuscrit retrace l'évolution de la relation entre territoire minier et marges et ce qu'il en est actuellement. Elle permet de décrire la marge minière en Nouvelle-Calédonie et de conclure sur le modèle spatial de la mine.

En conclusion des deux premières parties désormais achevées, nous remarquons après un aller-retour avec la littérature que certaines dynamiques se transforment tandis que d'autres éléments s'observent par leur continuité.

Le projet d'usine du Nord ne transforme pas la représentation sociale de la terre pour la société kanak ni, la valeur donnée aux activités identitaires et elle ne transforme pas non plus sa conception de l'argent. Les familles kanak perpétuent une combinaison alternante d'activités structurée autour de revenus fixes : la circulation minière n'engendre pas de transformations profondes de l'économie rurale des marges et elle ne fait pas disparaître la tribu, au contraire. Les familles présentent une forte adaptabilité en fonctionnant à l'échelle élargie et collective, en exploitant de multiples ressources du champ à la mer et de multiples réseaux de commercialisation et en mobilisant les aides sociales et le salariat. La coutume régule les revenus puisés dans le salariat minier qui varient à l'image du cycle de la ressource en nickel et de l'émergence de nouveaux projets de mines et d'usines, faisant fluctuer le nombre de salariés temporaires et permanents et le volume des salaires.

En parallèle de ces continuités, des transformations socio-spatiales induites par la mine s'observent. La structure coutumière du clan et de la chefferie adapte les pratiques à la circulation croissante et la coutume évolue en permettant une participation à distance et la représentation par l'un des membres de la famille. Les espaces de transmission des savoirs coutumiers se déplacent en même temps que la circulation des individus s'intensifie. Les Loyaltiens en particulier voient leur territoire s'élargir à celui de Nouméa, en lien avec leur enfance passée là-bas. Les temps familiaux sont modifiés par l'impulsion des rythmes caractéristiques de la mine en quatre-quatre, trois-six *etc.* Que ce soit à l'échelle du couple, de la famille nucléaire et élargie, des ajustements s'opèrent, soumis aux facteurs de la poly-résidence, de la fatigue due au travail et de la distance à parcourir. Enfin, le pouvoir coutumier kanak prend le pas sur le pouvoir politique kanak dans la politique minière.

L'entreprise minière présente ce pouvoir conscient ou inconscient d'intégrer un espace ou de l'exclure à travers sa rente et son recrutement. Son influence sur le territoire minier s'entrecroise avec celle des institutions provinciales qui pourraient inciter l'entreprise à emprunter les trajectoires de développement souhaitées.

Il existe des espaces miniers et non miniers, des territoires miniers et des marges. Mais ces conceptualisations duales sont limitées en raison de la polarisation de la ressource de nickel sur le territoire dans le cas de l'usine du Nord qui intègre politiquement, économiquement, socialement et

culturellement les marges minières. La mine et l'usine ne se réduisent pas à leur physicalité et produisent des circulations idéelles et matérielles qui rendent vaine la question de la limite du territoire minier. Le premier modèle spatial de la mine refléchi en fin de chapitre troisième (Figure 8) s'illustre par des sous-espaces polarisés par l'activité, depuis le territoire des ressources exploitées jusqu'aux marges proches et lointaines. La marge minière est multiple et déclinable selon sa distance avec la ressource, sa géologie (la présence ancienne, actuelle ou l'absence de la ressource), son tissu économique et sa viabilité face aux transformations induites par le secteur.

L'étude de la représentation sociale du territoire des salariés de l'usine (chapitre 3) qui se décrit par le vécu d'une confrontation entre entreprise et tribu, de leur circulation entre leurs espaces d'action (chapitre 4) et l'analyse des trajectoires des minières (chapitre 5), permet l'aboutissement d'un deuxième modèle spatial de la mine qui intègre ces éléments.

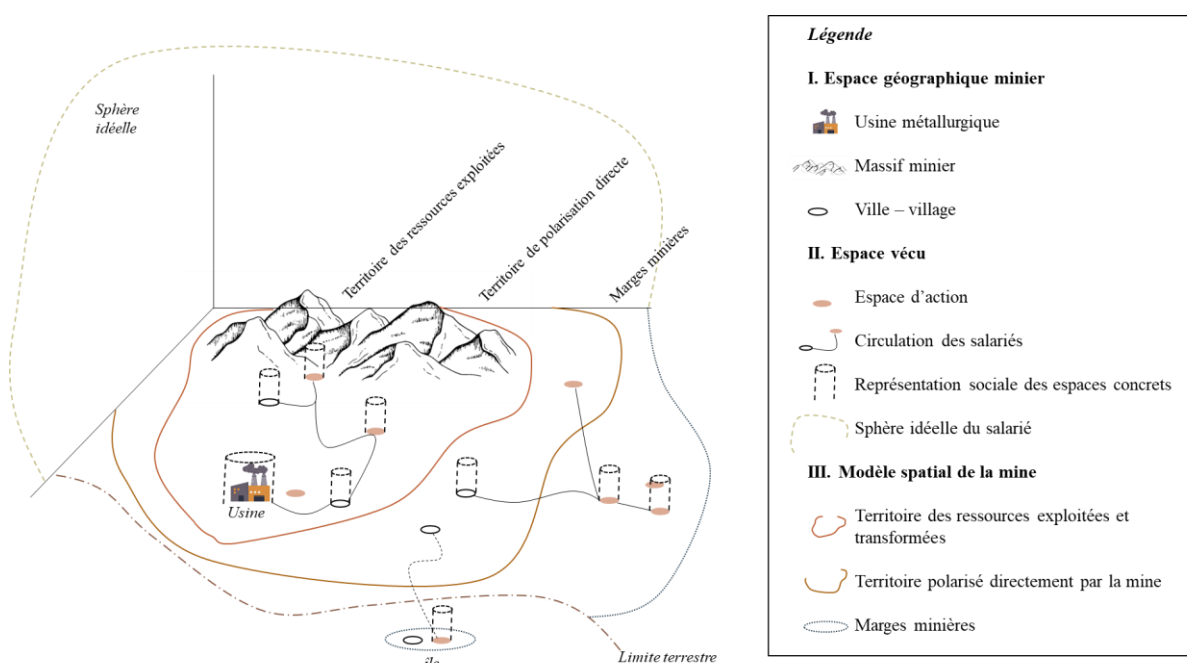


Figure 15 - La seconde version du modèle spatial de la mine, intégrant la sphère idéale du salarié

Ce modèle considère l'espace géographique minier, un espace polarisé par la mine et l'usine depuis le territoire des ressources exploitées, le territoire de polarisation directe et le territoire des marges minières. Il considère l'espace vécu¹³¹, structuré par les espaces d'action liés entre eux par la circulation des travailleurs et leur représentation sociale de ces espaces. L'ensemble de ces espaces vécus et représentés compose la sphère idéale des salariés qui est explorée dans le septième chapitre en section 7.4.

¹³¹ Voir note de bas de page numéro 105 p.185.

La partie suivante troisième et dernière partie a pour objectif l'analyse des circulations matérielles et idéelles entre les marges et le territoire minier de référence. Dans le prochain chapitre nous verrons que la RSE participe à l'effet de panel de la marge minière et que l'aire d'influence de l'entreprise dessinée par les interventions du chargé de responsabilité sociale d'entreprise impacte la géographie d'inclusion et d'exclusion de la marge minière.



TROISIÈME PARTIE. LA DÉFINITION DU TERRITOIRE MINIER ET DE SA FRONTIÈRE.

Au cours de cette troisième et dernière partie, maints liens entre les marges et le territoire minier se révèlent pour questionner cet espace de coalescence, modélisé en un socio-système de la mine.

Le cas de l'usine du Nord relativise la notion d'enclave minière en témoignant de circulations matérielles et immatérielles intenses.

Des chargés de responsabilité sociale d'entreprise créent et orchestrent des liens relationnels entre l'entreprise et les tribus, proches du massif et celles éloignées. Ils ont une position centrale au sein de l'arène minière et servent une stratégie d'ancrage de l'opérateur minier sur le territoire. En fonctionnant à l'intérieur de réseaux coutumiers et à travers leur agencité ils participent à la polarisation et à l'intégration des marges minières. Ils orchestrent des flux divers, autres que simplement financiers de drainage de la rente minière.

Des compétences, des idées, des pratiques et de capital physique circulent. Une circulation en particulier est approfondie, celle de la représentation sociale du nickel et de la mine dans le pays et celle de l'usine du Nord. Les jeunes adultes possèdent une représentation de l'usine du Nord dépolitisée au regard de la représentation de leurs aînés. La mine est devenue l'emploi et l'émancipation individuelle et du territoire, bien qu'elle participe à sa destruction et soit donc moralement culpabilisante.

Le socio-système de la mine est ébauché afin de comprendre comment se fabrique, comment s'orchestre et ou s'arrête un territoire minier ?

La troisième partie de ce manuscrit continue de faire évoluer le concept de territoire minier à travers l'analyse de la socio-spatialisation de l'activité minière et métallurgique. La partie précédente a permis d'illustrer la marge minière en Nouvelle-Calédonie et ses interactions avec le territoire minier.

Le chapitre sixième poursuit ce travail par l'étude ciblée des services récents de responsabilité sociale d'entreprise sur le territoire et de leurs responsables. Elle apporte une nouvelle dimension analytique de l'aire d'influence de l'entreprise minière et métallurgique. Le territoire polarisé par la mine est encore congruent dans ce sixième chapitre.

Le septième chapitre explore l'ensemble des circulations matérielles et immatérielles et révèle de multiples dimensions du territoire. Il amorce l'idée que l'usine du Nord ne présente pas de fonctionnement en enclave mais plutôt en greffe, ou bien que l'enclave soit unique à l'échelle du pays. Le lecteur a pu appréhender le vécu des travailleurs de l'usine et de la mine du Koniambo, ainsi que celui des habitants des marges minières grâce aux nombreuses citations qui instruisent l'argumentaire développé avec les mots employés par les enquêtés. Nous nous sommes attachés jusqu'à présent à mener l'analyse et les observations à la plus petite échelle individuelle possible. Le chapitre huitième qui clôture ce travail propose cette fois-ci de compiler cet ensemble d'éléments qui compose territoire minier et marge sous la forme d'un tableau modélisant le socio-système de la mine. Le plan adopté est fidèle à la démarche menée tout au long du travail de terrain et de théorisation progressive : ce sont d'abord de multiples éléments qui ont été discernés et étudiés avant d'observer leur agencement. Il est à l'image de la peinture, touches de couleurs à ses débuts qui révèlent leur sens à la fin.

Chapitre 6. Des individus qui lient « les mondes »

“Chargé de faire le lien avec les tribus, Alcide Ponga navigue entre deux mondes qu'il tente, tant bien que mal, de rapprocher.”

(Pitoiset, 2015, p. 108).

L'emprise et la résonance sur le territoire des activités minières et métallurgiques interviennent dans les relations entretenues entre le territoire minier et ses marges. La présence de l'entreprise dans l'espace géographique est analysée dans ce chapitre par le paradigme de son discours et de ses interventions de responsabilité sociale d'entreprise.

Le livre ‘Le nickel, une passion calédonienne’ écrit par l'économiste et journaliste Anne Pitoiset nous interpelle au septième chapitre qu'elle intitule « Alcide Ponga, une passerelle entre deux mondes » (2015, p. 107). Cette lecture arrive quelque temps après notre investigation plus approfondie des actions menées par les services de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et de leurs responsables, à l'image d'Alcide Ponga, à l'époque directeur des Affaires Externes chez KNS et maire de Kaa Wi Paa, une commune minière de la côte Est (Carte 4). Cette découverte bibliographique conforte la thèse du profil et du rôle spécifiques endossés par les responsables RSE en Nouvelle-Calédonie et notre hypothèse : certaines circulations peuvent être générées et orchestrées par des individus à l'interface entre le territoire minier et les marges, en maîtrisant les « deux mondes » ils sont des catalyseurs entre l'entreprise et la tribu.

La recherche d'acceptabilité sociale des projets miniers auprès des populations locales et les négociations autour de la captation de la rente minière induisent en Nouvelle-Calédonie l'apparition d'acteurs nouveaux : les chargés de responsabilité sociale d'entreprise. Ils peuvent être définis comme des acteurs sociaux implantés dans une arène de développement local, avec pour rôle indirect de drainer la rente minière vers l'espace des chefferies et des tribus. Ils ont une position centrale au sein de l'arène minière et servent une stratégie d'ancrage de l'opérateur minier sur le territoire. En fonctionnant à l'intérieur de réseaux coutumiers et en mobilisant leur compétence rhétorique, soit leur capacité à mobiliser un langage approprié autant à l'entreprise qu'aux coutumiers, les chargés de RSE constituent un nouveau centre de pouvoir local. Du fait qu'ils créent et orchestrent les liens relationnels entre l'entreprise et les autres acteurs de l'arène minière dont les tribus, nous nous demandons dans quelle mesure ils se révèlent être des interfaces, des courtiers en développement ou des catalyseurs du développement.

Ils orchestrent les dynamiques relationnelles pour l'opérateur minier et cela génère des flux de natures diverses, au-delà du seul flux financier. Ainsi, acteur clé de l'arène de développement, l'entreprise minière par son ancrage dans les réseaux des coutumiers et son poids dans la gouvernance joue un rôle

dans la trajectoire de développement socio-économique empruntée par le territoire minier de VKP et ses marges proches et lointaines.

Dans ce chapitre, nous nous appuyons particulièrement sur les trente entretiens menés auprès des directeurs généraux des sociétés minières, des chefs de centres miniers et des chargés de RSE. Parmi ces derniers, sept individus ont été rencontrés (Tableau 13). Ils représentent les services de RSE de KNS, de la NMC et de la SLN. Si ce chiffre semble peu conséquent, il représente les deux tiers des services rencontrés sur le territoire. De fait, les services de RSE existent uniquement pour les trois multinationales métallurgiques. Les sociétés d'extraction minière et de sous-traitance, des entreprises à moindre échelle que les trois multinationales, gèrent ces aspects par la polyvalence de leurs équipes cadres.

Tableau 13 - Liste des responsables RSE enquêtés et nombre d'entretiens menés.

	Statut de l'enquêté	Affiliation société minière	Nombres d'entretiens menés
1	Directeur des affaires externes	KNS	1
2	Chef du département des relations avec les communautés	KNS	2 (dont un entretien mené conjointement avec 1)
3	Chargé de mission à la direction des affaires externes et du développement économique	NMC	4
4	Directeur de la Direction des Sous-traitants et Intégration Économique (DSTIE)	NMC	1
5	Responsable RSE Nouméa	SLN	1
6	Responsable territorial RSE Cöö (Thio)	SLN	1
7	Responsable territorial RSE Pum (Poum)	SLN	1

L'ensemble des individus décrits dans le tableau ci-dessus sont chargés de la RSE sous couvert de différentes appellations selon la société minière concernée.

Les chargés de RSE sont les interlocuteurs désignés par l'opérateur pour gérer les relations de l'entreprise avec les partenaires, cela a conduit à la réalisation de plusieurs entretiens avec différents responsables et à l'ouverture d'une piste de recherche à propos du rôle qu'ils tiennent dans la socio-spatialisation des activités minières et métallurgiques. Ce sujet s'est révélé complémentaire et constitutif de l'analyse de la fabrication du territoire minier au moyen de l'observation de ses acteurs et de leurs interactions. Le responsable RSE se trouve être le chef d'orchestre des dynamiques relationnelles pour le compte de l'entreprise. Il est aussi utilisé comme interlocuteur par les chefferies en raison de son origine kanak dans le cas de la plupart des responsables territoriaux.

Ce chapitre parcourt la définition de la responsabilité sociale d'entreprise dans une première section. La deuxième section décrit les dynamiques relationnelles orchestrées par le chargé de RSE pour le compte de l'entreprise et aborde la question de la zone d'influence de l'entreprise. La troisième section propose

de définir les responsables RSE comme des courtiers de développement, puis comme des interfaces avant de conclure sur la notion plus pertinente de catalyseurs qui activent des mécanismes relationnels servant des rapports fructueux entre entreprise et tribu. Il s'agit d'analyser ce que ces différents concepts de courtier de développement, d'interface et de catalyseur, apportent à la première définition de RSE détaillée en section une. La quatrième et dernière section traite de l'analyse de l'aire d'influence de l'entreprise en articulant le modèle spatial de la mine avec la manière dont les responsables RSE en Nouvelle-Calédonie consolident l'acceptabilité sociale.

6.1 Définition de la responsabilité sociale d'entreprise

6.1.1 Définition conceptuelle

La responsabilité sociale d'entreprise se définit universellement pour toute entreprise et non uniquement celle minière¹³². La RSE est un ensemble d'interventions locales, de dynamiques relationnelles et de mesures manœuvrées dans le but de légitimer la présence de l'entreprise et de participer au développement du territoire d'implantation, sous l'influence des impacts de son activité. Ses fondements généraux sont, premièrement d'être une opérationnalisation élargie du concept de développement durable, deuxièmement, elle se concrétise par les actions mises en œuvre par l'entreprise pour améliorer le bien-être social et la satisfaction des parties prenantes, au-delà de ses intérêts et de ce qui est requis par la loi (Rubinstein, 2006 ; Capron, 2008, 2009 ; Bailly *et al.*, 2021).

Sa caractéristique de porter au-delà de la conformité légale, souligne le volontarisme sur lequel elle repose. Les entreprises rassurent les parties prenantes sur leur responsabilité et leur éthique, tout en détournant le besoin d'une intervention réglementaire (Banks *et al.*, 2016). En raison de l'absence de toutes contraintes et obligations, la mise en place des dispositions dépend de la pression appliquée par les populations locales et des négociations entre l'entreprise et les parties prenantes (Dolan et Rajack, 2016, p. 4 ; Sérandour, 2020, p. 294).

Sa caractéristique de satisfaire les parties prenantes est relative, la RSE peut essayer de faire correspondre les impératifs productifs aux besoins des populations locales, mais elle peut présenter l'effet inverse et recadrer les intérêts sociaux pour répondre aux priorités de l'entreprise (Dolan et Rajack, 2016, p. 5). Le discours de RSE s'inscrit alors « dans les mutations du capitalisme managérial – avec la montée du management des parties prenantes » (Le Meur, in press). Soumise aux critiques confrontant apparences et volontés des entreprises, la RSE est en effet qualifiée de tournant éthique du

¹³² Deux formulations apparaissent dans la littérature : responsabilité sociale ou sociétale d'entreprise. L'usage de sociétale dans RSE n'est pas correct en langue française mais le terme est utilisé par des institutions et des experts qui considèrent que sociale exclue la notion environnementale notamment (Bailly *et al.*, 2021, p. 6).

capitalisme (Dolan et Rajack, 2016), de pansement sur les cicatrices du capitalisme (Jones, 1996, p. 8) ou d'écran de fumée sur un capitalisme inchangé (Sharp, 2006).

Dans le secteur minier, le discours de la responsabilité sociale d'entreprise est développé depuis la fin des années 1990 (Dashwood, 2012). L'industriel minier ne maîtrise pas les dynamiques sociales qui impactent son activité, la RSE remplit alors une fonction de facilitatrice de liens entre les acteurs (Le Meur, 2012).

Dans le cas de l'activité extractive, la RSE est qualifiée de politique publique par le bas qui produit des accords locaux de partage de la rente (Le Meur, 2012). Une analogie est réalisée entre RSE et développement quand la RSE est qualifiée d'interventionniste et de forme intentionnelle de développement, si l'on considère qu'elle est aussi la mise en œuvre de projets de développement qui restent des actions de compensation et qu'elle contribue à réorienter la rente (Banks *et al.*, 2011, 2017 ; Owen et Kemp, 2017 ; Bainton *et al.*, 2018). Les interventions de l'entreprise sous l'égide des services RSE sont de tailles et de natures variées, « du saupoudrage ... aux projets de développement intégrés » (Magrin, 2012), incluant un large éventail d'activités allant des programmes environnementaux aux avantages sociaux des employés et aux activités et aménagements collectifs (Banks *et al.*, 2016). Surtout, ces interventions ne sont pas systématiques. Déployées par à-coups pour des acteurs spécifiques et des ensembles d'intérêts, les actions du service des RSE semblent aléatoires et le discours des entreprises changeant au gré des pressions externes (Dolan et Rajack, 2016). La RSE en tant que forme spécifique de développement qui se concentre par exemple sur les routes, la santé, l'environnement, peut oblitérer certains aspects intégrés par d'autres acteurs (gouvernements, ONG *etc.*) tels que le droit et la justice sociale (Banks *et al.*, 2016).

La RSE se traduit selon la taille et la volonté des entreprises par des services et des ressources humaines dédiés, une charte et des responsables. Ces acteurs de la RSE s'apparentent à « de nouveaux 'administrateurs' du développement » dont la tâche est de gérer les mouvements et les flux générés par l'exploitation minière afin qu'ils aillent dans le sens du développement souhaité par l'entreprise (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018)¹³³.

¹³³ Extrait original: « It also introduces new "trustees" of development into these places. These trustees have a strong sense of what development should look like, and thus of what these places should look like, and they do their utmost to manage the movements and flows that are triggered by mining so that these visions of development and place can be secured. However, not all of these movements and flows allow themselves to be managed: some contaminants still flow beyond the mine sites, some residents refuse to be resettled, some in-migrant workers behave badly. These ungovernable movements give rise to disquiet and at times protest, and create the space in which alternative ideas of place are framed" (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018).

6.1.2 Définition de la responsabilité sociale d'entreprise en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, les années 1980 marquent le début des revendications concernant la propriété de la ressource (Demmer, 2015). Elles ont trait à la possession des titres miniers, la mise en place de contrats d'amodiation¹³⁴, la participation au capital des entreprises, l'emploi local (l'insertion des Kanak dans les mines proches de leurs lieux de vie) et l'établissement de contrats privilégiés de sous-traitance (Demmer, 2015, p. 136). L'économiste Gorohouna remarque en 2021 que le choix politique des acteurs du territoire minier de VKP de refuser les *royalties*¹³⁵ « va aussi pousser les entreprises locales à réclamer la sous-traitance comme un dû, dans la mesure où la population s'est battue pour cette usine avec la promesse de retombées économiques significatives. La référence à la mobilisation populaire est parfois utilisée de façon abusive par certains entrepreneurs pour tenter de décrocher des contrats, malgré des insuffisances techniques évidentes. ». La RSE reste entre autres une pratique d'acceptation locale, c'est-à-dire que la satisfaction des demandes locales et le développement économique optimal ne sont pas nécessairement conjoints. La responsabilité sociale d'entreprise ne se résume pas aux interventions et aux actions de l'entreprise. Elle se rapporte également à ses interactions avec les autres acteurs de l'arène minière et développementiste.

Deux constats émergent des enquêtes de terrain. Les opérateurs miniers et métallurgiques ont toujours participé au financement d'actions locales¹³⁶, de manière plus ou moins transparente, glissant du paternalisme industriel vers la, désormais nommée, RSE. Et assez récemment toutes les entreprises métallurgiques se sont dotées d'un service RSE en vue de revenir à des actes transparents, communiquer à leur sujet et maîtriser les relations entreprise-communautés.

L'écriture bilatérale d'une charte par André Dang, le PDG de la SMSP et Oyyind Hushoyd ancien PDG de Falconbridge, esquisse les premiers contours de la RSE de la SMSP en 1999 sans qu'elle soit ainsi nommée (Grochain, 2013, p. 116). Trois parties composent cette charte : l'engagement pour le bien-être de la population, l'engagement auprès des parties prenantes et l'aspect environnemental avec la conformation aux réglementations en vigueur (*ibid.*). Depuis, excepté la formalisation des services de RSE, l'encadrement de la RSE évolue lentement. Par exemple, la Nickel Mining Company (NMC), une autre filiale de la SMSP, était en court d'élaboration de sa charte en 2022.

En Nouvelle-Calédonie, lors des Assises du nickel tenues en 2021 à l'initiative du gouvernement, les acteurs du secteur concerné ont défini la RSE comme « l'ensemble des pratiques mises en place par l'entreprise dans le but de respecter les principes de développement durable. » (Bailly et al., 2021).

¹³⁴ Les définitions de titre minier et de contrat d'amodiation sont explicitées dans le glossaire.

¹³⁵ Les royalties sont des redevances d'exploitation, voir note page 92.

¹³⁶ Par exemple, la SLN finance depuis presque 30 ans ce qu'elle nomme les « Nickels de l'initiative », soit un soutien financier à une dizaine de porteurs de projets (individus, associations) dans les domaines culturels, solidaires, sportifs, environnementaux.

Surtout, pour certains, la RSE concerne seulement les pratiques volontaires allant au-delà du cadre réglementaire et ce, au cours de l'intégralité du cycle de l'exploitation minière : « investir davantage dans le capital humain, dans ses relations avec les parties prenantes et dans la protection de l'environnement, que ce que prévoit la loi. » (*ibid*). La définition de la RSE en Nouvelle-Calédonie s'apparente aux standards internationaux présentés précédemment et demeure volontairement vaste.

La table ronde autour de la RSE lors des Assises du Nickel a révélé que l'encadrement réglementaire de la RSE est l'un des débats. L'avis général s'oriente vers un cadre général réglementé, néanmoins tout en accordant la liberté aux opérateurs miniers d'organiser leurs interventions sous peu de contraintes, en conservant une adaptation au contexte local et en choisissant les moyens utilisés. La RSE en Nouvelle-Calédonie ne fait pas exception à cette stratégie aléatoire d'intervention, appliquée au cas par cas. Ce travail a également dévoilé la discordance dans la perception de la couverture des impacts environnementaux. Celle-ci est considérée par la population comme trop peu investie alors que les entreprises la considère optimum et font donc des relations avec les communautés locales leur priorité (Bailly *et al.*, 2021).

En décrivant son métier, l'un des responsables de la RSE à la NMC résume son objectif et le moyen mobilisé pour y parvenir : « Je dois voir à peu près avec quelle partie prenante je dois travailler pour qu'il puisse nous faire confiance [...], c'est en maîtrisant toutes ces différentes parties prenantes que tu peux créer du lien social qui va créer un climat de sérénité et de paix dans le cadre de ton activité minière, c'est ça en fait qu'on fait. ». Il s'agit pour cet interlocuteur de travailler à l'apaisement social en s'appuyant sur le réseau et la connaissance approfondie des « parties prenantes ».

Les responsables de la RSE se décrivent comme des « intermédiaires ». L'ensemble des chargés de RSE interrogés met l'accent sur le lien qu'ils créent entre les acteurs de l'arène. La subtilité de leur rôle se retrouve dans la diversité des appellations des services : « département des relations avec les communautés », « direction des affaires externes et du développement économique », « direction de la sous-traitance et de l'intégration économique ». Ces stratégies multiples de marketing et de communication d'entreprise entretiennent l'ambiguïté autour de leur positionnement. C'est par ailleurs le propos que tient le chargé de mission à la direction des affaires externes et du développement économique de la NMC, « Nous on est un facilitateur de projet. On est des miniers c'est pas notre métier [le développement]. ». Il précise son métier en insistant sur le fait qu'il ne participe ni au montage, ni au suivi des projets et qu'il se positionne en parallèle des opérateurs de développement, en tant que partenaire, mais plus concrètement, en bailleur.

6.2 Les dynamiques relationnelles orchestrées par le responsable RSE

Les relations entre des acteurs issus de différentes sphères de légitimité et de différentes arènes de pouvoir relatives à l'exploitation des ressources produisent des interactions sociales et des négociations continues entre eux (Rubbers, 2013 ; Magrin *et al.*, 2015, p. 11). Analyser les interactions ou les dynamiques relationnelles générées par l'entreprise minière et métallurgique et ordonnées par le chargé de RSE, comme le propose cette section, amène à établir la valeur de la ressource comme le produit d'interactions sociales (Levacher, 2016b, p. 12).

6.2.1 Les dynamiques relationnelles multiscalaires générées par l'entreprise métallurgique et minière

Il s'agit de dynamiques relationnelles retranscrites sur différents espaces : le clan, la chefferie, la commune et enfin la province. L'exploitation et la transformation du nickel démontrent des mutations dans la gouvernance qui s'appuient sur l'évolution de la place occupée par l'entreprise minière. Si les intérêts dans l'arène minière sont divers, la finalité d'un développement local demeure partagée.

La Figure 16, élaborée à partir des entretiens menés auprès des cadres de KNS et de la NMC¹³⁷, illustre les dynamiques relationnelles de l'entreprise minière avec les autres acteurs de l'arène minière. Dans cette sous-section, nous entreprenons à partir de cette figure la description des interactions, des types de partenariats noués et les échelles spatiales liées. L'entreprise est arbitrairement placée au cœur des dynamiques et seuls apparaissent les partenariats cités par l'opérateur avec les autres acteurs. Les interactions dont l'entreprise n'est pas partie prenante ne sont pas analysées, à l'exception de l'état des relations entre les communes et la Province. Des entretiens ont été menés avec les communes de Koohnê, de Vook, avec la Province Nord dont des acteurs de la cellule Prospective et Développement (anciennement cellule Koniambo)¹³⁸. Ils nous permettent de recueillir la vision des institutions et de trianguler les informations obtenues sur les partenariats établis. Le rôle des différents bailleurs (prêts, micro-crédits *etc.*) qui gravitent autour des acteurs n'est pas approfondi.

¹³⁷ Les PDG, chefs de centre et responsables RSE.

¹³⁸ La cellule Prospective et Développement, anciennement cellule Koniambo, a été créée par la Province nord en 2004 pour servir d'interface entre les parties prenantes impliquées dans la construction de l'usine du Nord et dans l'aménagement du regroupement de communes de VKP. Elle est placée sous l'autorité du président de la Province. Elle tient le rôle de Guichet Unique pour les porteurs de projets et investisseurs intéressés par VKPP. Ses domaines d'actions sont : le développement économique, l'aménagement du territoire, l'emploi et la formation et le développement des terres coutumières.

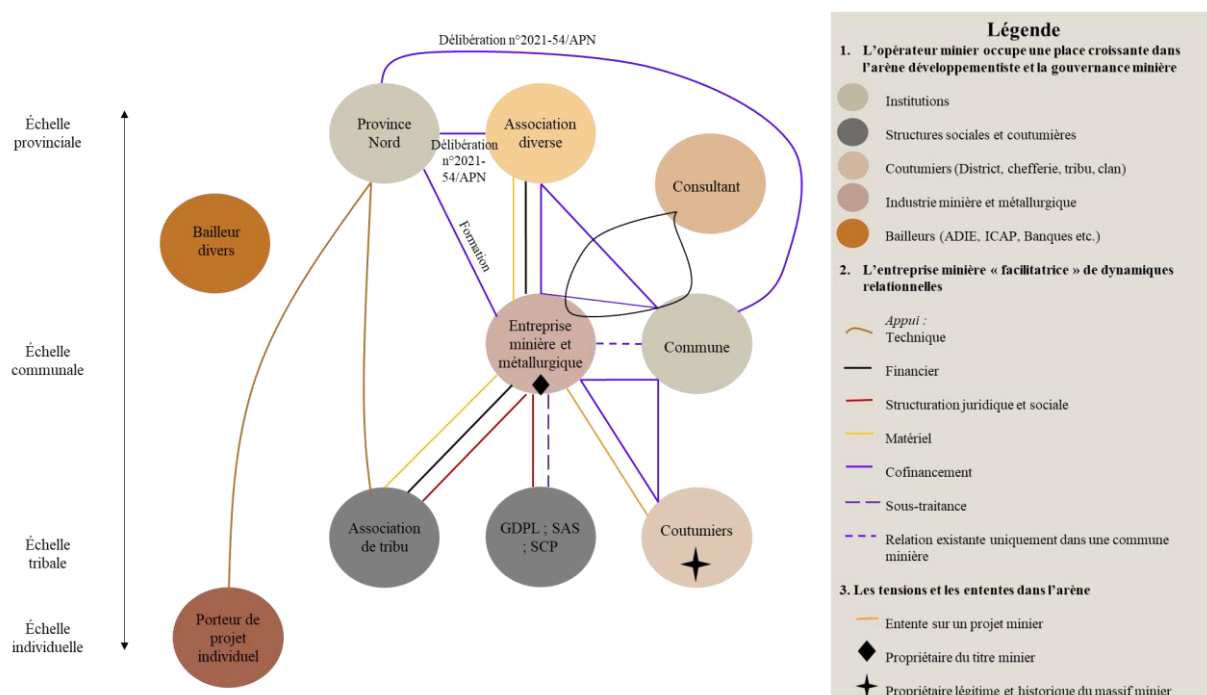


Figure 16 - Les dynamiques relationnelles multiscalaires générées par l'entreprise minière et métallurgique par l'intermédiaire du chargé de RSE.

6.2.1.1 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et la Province

Les premières relations nouées entre la Province et l'opérateur KNS sont axées sur la formation et la reconversion des contractuels locaux. Lors du lancement du projet de l'usine au début des années 2000, la Province Nord attendait de l'opérateur minier qu'il se concentre sur le fonctionnement de l'usine et sa rentabilité tandis qu'elle œuvrait à l'aménagement urbain de VKPP et à la formation de la population locale. À partir de deux cellules de concertation, la cellule Koniambo et la cellule d'accompagnement de la Province, les deux acteurs ont mutualisé leurs efforts sur la formation, la réinsertion des entrepreneurs et des sous-traitants, ceci lors des vagues de démobilisation une fois l'usine construite. Les services de RSE n'étaient pas encore formalisés. De fait, la Province abonde les budgets liés au programme de rééquilibrage Cadres Avenir et finance des bourses d'études supérieures au Canada. Les deux acteurs ne présentent pas de partenariat direct sur cet aspect, hormis cet exemple donné lors d'un entretien du financement par la collectivité de bilans de compétences au sein de l'usine.

La période de la construction de l'usine témoigne d'une crispation relationnelle entre l'entreprise et la Province, cristallisée par le sujet des impacts environnementaux induits par le dragage du chenal. Cette tension contextualise le refus provincial d'accompagner financièrement KNS dans la construction du marché de la tribu d'Oundjo, une contrepartie de l'accès désormais limité à la mangrove pour les pêcheuses de crabes de palétuviers.

Un agent de la Province évoque l'hétérogénéité des relations entretenues entre la Province et la diversité des opérateurs miniers et métallurgiques. Une minorité de responsables RSE s'annonce auprès des antennes de la Direction du Développement Économiques (DDE) pour présenter son programme et son fonctionnement. C'est néanmoins le cas d'une société minière venue solliciter la validation technique de la Province sur un projet sans que cette dernière soit nécessairement co-financière, une information corroborée par un responsable RSE qui atteste être en relation avec les techniciens provinciaux dans le cadre d'une vérification de la faisabilité des projets portés par des particuliers. Ce chargé de RSE le formule de cette façon :

Extrait d'entretien 81 - La relation entre le chargé de RSE et la Province.

« On intervient sous garantie que y'a une étude qui a été faite par la Province et puis, parce qu'eux ils ont la compétence développement, on va pas fonctionner, on va pas les remplacer, c'est pas notre métier cible, notre métier cible c'est de produire, d'extraire du minerai. ».

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 22/04/2021, Koohnê.

L'interlocuteur de la Province, cité un peu plus tôt, n'oublie pas le rôle potentiel de la collectivité dans l'orientation des trajectoires de développement territorial selon la ligne de ses politiques publiques :

Extrait d'entretien 82 - Jeux de gouvernance entre entreprise et Province dans l'arène de développement.

« Et également ça a un autre intérêt, ça permet aux techniciens de repositionner l'intérêt du projet dans la stratégie plus générale de développement que porte la Province Nord. Donc typiquement avec cette entreprise qui s'est lancée dans cette logique-là, qui s'est approchée de nous, ben je trouverais intéressant qu'on aille jusqu'à développer une vraie convention derrière. Parce que quelque part derrière ils mobilisent des agents [provinciaux]. Mais à partir du moment où les agents de la Province travaillent pour cette société ça nécessite d'être encadré quand même (*sourire*). Même si la finalité est intéressante. ».

Samuel, informations personnelles anonymisées, 01/03/2022, en distanciel.

À l'opposé, l'agent observe un écart important entre cette entreprise qui s'est présentée auprès de la Province et les entreprises dont les actions sont inconnues dans le cadre d'une politique RSE. L'exemple fourni ci-dessus est marginal et ne traduit pas une interaction généralisée entre Province Nord et opérateurs miniers et métallurgiques.

Actuellement, même si cet aspect semble évoluer depuis 2022, il n'y a pas de coordination apparente entre l'entreprise minière qui finance et la Province qui réalise un appui technique. Cela concerne particulièrement les projets financés entièrement par l'entreprise. La gestion du cycle d'un projet est répartie entre chaque acteur selon ses compétences. L'ambiguïté du positionnement du service RSE dans l'arène développementiste vis-à-vis des communes et des Provinces, dépositaires pour ces dernières de

la compétence du développement économique du territoire, trahit celle de l'entreprise. Un responsable RSE déclare « Nous on va juste accompagner [...] après y'a des services qui sont spécialisés ou des organismes qui sont spécialisés pour accompagner le développement, c'est-à-dire l'ADIE, l'INC, les services de la Province. ». Cette orchestration des relations présente une limite dans l'accompagnement des porteurs de projet si la coordination et la passation entre les étapes de faisabilité, de financement, de montage et de suivi du projet ne sont pas réalisées entre l'entreprise et les autres acteurs, en premier lieu la Province. De plus cela renforce le flou autour de ce que sont les interventions des services de RSE. Certains acteurs des collectivités n'y voient pas des actions de développement mais plutôt du mécénat, du sponsoring. Dans le cas de projets bilatéraux entre la Province et l'entreprise, la collectivité considère l'opérateur uniquement comme un co-financeur. Par ailleurs, la Province réforme l'enregistrement des dossiers de demande de financement en détaillant les diverses sources de l'apport personnel du promoteur. Jusqu'à présent la subvention de l'entreprise était masquée par l'information unique d'apport personnel. Depuis 2022, il est possible pour la Province de chiffrer le volume des financements venus des services RSE.

6.2.1.2 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et les communes

Au cours du XX^{ème} siècle, l'entreprise SLN est la première société privée à interférer à l'échelle locale et à jouer un rôle public, endossant le rôle d'État local. À titre d'exemple, les enquêtes récentes menées par l'anthropologue Delphine Coulange au sujet de la gouvernance de l'eau attestent que le secteur du nickel a été précurseur dans l'adduction de l'eau potable sur la commune de Vook. La première conduite d'eau a été réalisée par la SLN, cette installation représente une compensation en raison de l'impact de l'exploitation minière sur la qualité de l'eau consommée par les habitants en aval du site (Coulange et al., 2020, p. 46).

Désormais la SLN n'est plus la seule impliquée ; l'ensemble des multinationales métallurgiques et des sociétés minières ont des ressources humaines référentielles du développement local, sous le qualitatif de RSE ou portées par la polyvalence de certains employés. Dernièrement est observé un renouvellement des liens et des dialogues entre les entreprises et les populations locales avec l'émergence de nouveaux acteurs représentants de collectifs et une accentuation des relations avec les institutions micro-locales, c'est-à-dire les mairies et les autorités coutumières (Bouard *et al.*, 2016a, p. 400). Surtout, en tant qu'acteurs aux capitaux limités, les associations, les coutumiers et les communes sont particulièrement amenés à contracter ensemble en sollicitant l'opérateur minier. Nous soulignons que ce type de collaboration et de coordination s'observe uniquement sur les communes minières. L'aspiration d'un changement de gouvernance en outrepassant la médiation de la Province Nord – représentée et identifiée par la population par la SOFINOR – est présente en raison notamment des critiques qui lui sont adressées. Les communes se sentent entravées dans la mise en œuvre d'un développement local et le reproche de l'incapacité des Provinces à réduire les déséquilibres intra-provinciaux est relaté (Bouard *et*

al., 2016a, p. 400 ; Decottigny, 2018, p. 119). Mis au regard des coûts induits par l'activité minière tels que l'entretien des routes, dégradées par le roulage minier, les mairies estiment qu'elles sont désavantagées face à la Province qui perçoit en théorie les retombées grâce à sa participation au capital minier (Decottigny, 2018). Pour pallier cette fiscalité communale perçue comme réduite, les communes négocient de façon croissante des partenariats à la base de la naissance de commissions communales de développement. L'interlocuteur de la Province analyse ce nouveau rôle endossé à travers les communes par le prisme de la dégradation de la dynamique provinciale de développement économique (Extrait d'entretien 83).

Extrait d'entretien 83 - Jeux de gouvernance entre la commune et la Province dans l'arène de développement.

« Ce qui n'est pas sans nous poser aussi beaucoup de questions, parce que encore une fois ça invite les mairies à se positionner sur des éléments qui ne sont pas de leurs compétences, qui sont le développement économique. Mais c'est pas un problème en soi, faut juste qu'on soit, encore une fois faut juste qu'on soit coordonnés qu'on tire dans la même direction. Après moi ça me pose aucun soucis que les communes se positionnent là-dessus. Quelque part ça reflète plus un sentiment de, enfin c'est plus révélateur d'un manque de présence de la Province et notamment de la DDE sur l'aspect développement local à l'échelle communale. Mais ce qui est pas surprenant, on a plus depuis la fin des dernières OGAF¹³⁹, on a plus de développement local à l'échelle communale. Et on a rien qui a pris le relais derrière, y'a eu des propositions mais qui ont pas été validées au niveau politique. Et donc en gros depuis 2015 on a laissé un petit peu le champ libre et là les communes elles ont des attentes et donc elles ont rempli ce vide notamment en s'associant avec le secteur minier. ».

Samuel, informations personnelles anonymisées, 01/03/2022, en distanciel.

Indubitablement, les interactions entre les collectivités territoriales – mairie comme Province – et les services RSE sont hésitantes. Toutefois un rapprochement croissant entre les communes et l'opérateur minier est observé. Les communes loyalistes et celles du parti politique de l'Union Calédonienne sont les premières impliquées comme le soutient l'interlocuteur de la Province Nord (Extrait d'entretien 84). Cette entente peut être guidée par leur proximité d'une vision libérale de la ressource.

Extrait d'entretien 84 - Des dynamiques relationnelles avec l'entreprise motivée par une vision libérale de la ressource.

« Quand on voit les communes qui sont associées à la SLN, ce sont des communes effectivement qui sont soit UC [Union Calédonienne], soit loyalistes en province Nord. Donc ça serait, dans ce cas précis c'est très clairement politique. ».

Samuel, informations personnelles anonymisées, 01/03/2022, en distanciel.

Plusieurs interactions fiscales et partenariales de l'entreprise avec les communes et la Province sont similaires.

¹³⁹ Voir note de bas de page 74, p.122.

La relation des sociétés minières et métallurgiques avec les collectivités peut prendre plusieurs formes, allant de conventions multipartites pour co-financer des infrastructures publiques, au co-financement de projets individuels jusqu'à la participation aux comités de pilotage ou encore au financement de projets ayant validé les critères de faisabilité provinciaux. Les relations nouées entre la commune et la société minière s'orchestrent via des comités de pilotage qui permettent de coordonner les acteurs et les partenariats financiers. Ces partenariats prennent principalement la forme de co-financements afin de : construire des routes, des ponts, des projets d'adduction d'eau ...

La délibération 104 du 20 avril 1989, remplacée par le Fonds Nickel en 2009, est relative à la fiscalité minière et métallurgique (Figure 4) et concerne les communes et les Sociétés d'Économie Mixtes (SEM), soit potentiellement et indirectement les Provinces. Elle permet aux entreprises minières et métallurgiques de verser une fraction de leurs impôts sur les bénéfices à des fonds communaux de réhabilitation d'anciens sites miniers. L'objectif est de réparer les dégâts environnementaux antérieurs à 1975 causés par les exploitations opérées avant toute réglementation. Elle permet également aux sociétés minières de verser une partie de l'impôt à des sociétés d'économie mixte dans le but de développer des secteurs économiques autres que celui de la mine. La seule information chiffrée à ce sujet apparaît dans le schéma minier de 2009 : des versements de ce type n'ont été effectués qu'en 1990 et 1991, pour un montant total de 222 millions cfp (184 000 euros ; Anonyme, 2009, p. 124).

Un dernier partenariat identifié est celui encadré par la délibération n°2021-54/APN du 30 avril 2021 (Figure 16). L'aide au financement du permis de conduire est une intervention commune des services RSE qui ont identifié ce besoin chez les jeunes :

Extrait d'entretien 85 - Le financement du permis de conduire : un partenariat entreprise-commune.

« Après si tu veux moi j'essaie de trouver des dispositifs qui touchent toutes les strates de la population. Donc le permis c'est commencer par avoir une analyse de terrain, par un état des lieux, ben les gens ils sont pas solvables du tout, ils sont incapables de payer 120 000 cfp [1000 euros] pour le permis donc ils conduisent sans le permis donc moi je capte ça donc ok tac ! Et je propose car ça favorise la mobilité professionnelle. Comme c'est souvent des jeunes qui ont subi un échec scolaire ben avoir le permis c'est rentrer dans une logique de réussite, ils sont contents « Ah tiens je suis capable de », et après ça redémarre. ».

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 22/04/2021, Koohnê.

Divers scénarios de financement sont possibles : l'opérateur seul, l'opérateur et la mairie ou une association et l'opérateur avec une association et la mairie. Dans ces trois derniers cas l'opérateur attend que la Province via la délibération n°2021-54 subventionne les mairies et les associations demandeuses.

6.2.1.3 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et les divers bailleurs

Les relations nouées entre les bailleurs et l'opérateur se matérialisent d'une part à travers le co-financement ou le financement d'un projet afin de soutenir « des entreprises qu'on n'arrive pas à toucher dans le cadre de la sous-traitance » comme nous l'explique le directeur des affaires externes de KNS. Cette interaction va spécifiquement dans le sens de la politique publique de diversification économique et de la connectivité socio-culturelle du secteur du nickel.

Cette démarche et l'ensemble des interactions précédemment décrites questionnent l'articulation entre ces acteurs, Province, commune, entreprise minière et opérateurs de développement (ADIE, ICAP) qui financent tous des projets à divers plafonnements. À ce sujet, les chercheurs du programme LIVE¹⁴⁰ mené en 2014 dans le Sud minier rapportent que la population attribue la difficulté ressentie dans le montage d'un projet au manque de communication entre les différentes instances de développement (sont citées l'ADIE, les directions de développement économique au sein de la Province Sud et la Fondation VALE) (Bernard *et al.*, 2014).

6.2.1.4 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et le porteur de projet individuel

Il existe peu de relations entre un porteur de projet et l'opérateur minier car celui-ci privilégie une implication dans des projets à but collectif auprès de groupements (association, GDPL *etc.*) afin de reporter la prise de responsabilité de tout conflit à la structure collective. Cette approche se comprend au regard des conflits que peut générer une initiative individuelle de développement économique au sein d'une tribu. Le responsable va, dans cette situation, aiguiller un individu vers la Province. Cependant quelques témoignages d'un appui financier de l'entreprise auprès d'une personne sont remontés. C'est le cas d'une personne bénéficiaire d'un prêt à taux zéro de la part de l'entreprise ou encore, d'un contrat individuel de transport d'échantillon mine-laboratoire assurant son recrutement sur plusieurs années et lui permettant d'émettre une demande de financement auprès de la Province pour acheter le véhicule.

6.2.1.5 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et le consultant

Le consultant indépendant représente un autre acteur de la gouvernance minière. Il est une forme d'interface, au même titre que le responsable RSE, car il relie certains acteurs de l'arène autour de projets de développement économique.

¹⁴⁰ Le programme « Littoral vivrier et environnement » (LIVE) s'est intéressé en 2014 à la dynamique des habitudes, des pratiques et des savoirs relatifs à l'usage et à la gestion du littoral et de la mer, dans un contexte de pression industrielle sur le milieu et de changements sociaux (Bernard *et al.*, 2014). Il était financé par le Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE).

Trois consultants ont été rencontrés : deux consultants d'origine métropolitaine et un consultant kanak, originaire de l'île de Drehu. Un point commun les démarque : ils témoignent d'une compréhension fine des jeux de pouvoirs au sein de l'arène minière. Nous nous sommes intéressés à la manière dont le consultant se positionne : en tant que « porteur de projet délégué » selon François, l'un des consultants métropolitains (Extrait d'entretien 86).

Extrait d'entretien 86 - Le consultant, un autre acteur de l'arène minière à interagir sur les projets de développement économique.

« D'où l'intérêt d'avoir des gens comme nous, indépendants, qui ne sont pas salariés, qui ne sont pas intéressés dans le capital ou les bénéfices, et qui sont, y'a toute une déontologie et une façon de concevoir la gouvernance basée sur ce que j'essaye d'inventer, qu'est le métier d'être porteur de projet délégué. ».

François, consultant métropolitain, 30/05/2022, Nouméa.

Le consultant illustre la complexité de l'arène minière et de fait, de l'arène développementiste. Les acteurs se multiplient et sont tous impliqués dans le développement économique, à travers « des projets » qui présentent diverses formes et s'appuient sur différentes configurations relationnelles, impliquant l'entreprise minière, parfois la commune, parfois la Province, parfois les deux. François fait référence ci-dessous au temps kanak, ce même temps expliqué par Guy (Extrait d'entretien 22) qui consiste à faire émerger, par la parole, une légitimité et un système coutumier ancré et reconnu.

Extrait d'entretien 87 - La coutume, héritage de la colonisation et la coutume "noble".

« Ils sont figés dans le système que la France a réussi à imposer, parce que le système officiel n'est pas assez ancré dans le système de la coutume réellement. Et j'ai rencontré assez de gens, des Vieux de la coutume, Philippe¹⁴¹, je ne sais pas son nom, à Saint-Louis, un ancien instituteur, Jules à Païta, sont des types qui sont vraiment dans la coutume, ou Michel petit-chef à X [commune], sont des gens qui s'en prennent plein la gueule avec les querelles de, de la communauté, alors qu'ils ont une vision assez noble de l'action économique, de porter des projets, ils ont pas beaucoup d'instruction, ils ont juste le sens politique et ils savent les causes justes et de l'intérêt général, et pour les jeunes et d'avoir une vision, au fond quels compromis il faudra faire. Et si on n'ancre pas ça dans, moi j'ai pas de solution, sauf que...il faut laisser les Kanak dans le temps kanak s'étripier entre eux jusqu'à ce qu'il y ait une, et le jour où ils viennent se représenter et dans des institutions à l'occidentale en réalité y'a qu'une seule voix et on compte sur cette voix. ».

François, consultant métropolitain, 30/05/2022, Nouméa.

L'extrait du discours de François révèle qu'il recherche, à l'égal de l'entreprise, un interlocuteur unique au sein de la tribu. Il faut, de plus, que cet interlocuteur soit celui légitime porté par le conseil des clans,

¹⁴¹ Les prénoms ont été modifiés.

regroupant les coutumiers. La citation dépeint le contexte politique d'un double pouvoir présent au sein de la société kanak : celui des coutumiers dont le statut est un reliquat de la colonisation et celui des coutumiers dont le statut est hérité de la période précoloniale. Les Kanak comme les autres individus tels que François font la distinction entre ces deux formes de légitimité qui entraînent des conflits et des désaccords. Surtout, cela fait émerger l'idée d'une « vision noble » de la coutume, comme le montre François qui énumère des Vieux qui selon lui pratiquent la coutume issue de la culture kanak et non du « système » français.

6.2.1.6 Dynamiques relationnelles entre l'opérateur minier et métallurgique et les autorités coutumières

Le rééquilibrage semble, désormais, pris en main plus encore par les coutumiers, les populations locales et les salariés de la mine ou les rouleurs en sous-traitance que par les élus kanak qui mènent la politique nickel dans le Nord. Cela ramène à l'esprit l'existence de deux pouvoirs kanak, le politique et le coutumier.

D'après les entretiens réalisés, il a pu exister une relation entre les coutumiers et l'opérateur sous la forme de « dessous de table », une pratique que les deux filiales ici enquêtées, NMC et KNS, déclarent refuser. De même, la pratique des *royalties* n'est pas commune en Nouvelle-Calédonie. L'entreprise se préoccupe d'assurer la paix sociale par la satisfaction des clans, satisfaction économique mais pas uniquement. Les sociétés minières et métallurgiques rapportent que les tribus sont intéressées en priorité, non par la rente, mais par la maîtrise de la ressource : être propriétaire de camions de roulage, s'impliquer sur des postes de gestionnaires *etc.*

L'analyse des dynamiques relationnelles autour de l'opérateur minier révèle que la société minière et métallurgique, en recherche d'acceptabilité sociale, s'investit davantage à l'échelle locale à travers l'organisation spatiale coutumière de l'aire, du district, de la tribu et enfin des clans. Le discours du directeur de la DSTIE de la NMC l'illustre : « Mais nous on a fait un gros travail avec le district, avec l'aire [coutumière], avec le gouvernement, on a fait beaucoup de présence physique au niveau des tribus [...] ». Ces dynamiques relationnelles sont approfondies dans la sous-section suivante.

6.2.2 Un ancrage à l'échelle micro-locale, au sein des tribus et des clans kanak

De nouvelles stratégies s'ouvrent sur des négociations directes avec l'opérateur minier et l'insertion des coutumiers au sein des entreprises et des projets de développement. Et inversement, l'entreprise aussi recherche cette interaction directe avec les autorités coutumières. Si le social est encore très présent dans l'entreprise, celle-ci, par ses valeurs et ses idées s'ancore dans la tribu. Il s'agit ici d'illustrer les types de relations entretenues entre l'opérateur minier et la chefferie kanak en allant de la tribu jusqu'aux clans.

La première relation observée est celle opérée par la société minière NMC quand elle réalise un geste coutumier pour pouvoir « entrer » dans la chefferie (Extrait d'entretien 88). L'objet de ce geste pour l'opérateur est d'annoncer l'arrivée de nouveaux engins sur les sites, ou encore le recrutement de sous-traitants ou d'individus extérieurs à la zone et obtenir ainsi l'adhésion des coutumiers.

Extrait d'entretien 88 - Quand l'entreprise fait un geste coutumier pour entrer dans la chefferie.

« C'est un genre de respect envers les parties prenantes de l'endroit. [...] Quand on fait venir des gros engins, des nouveaux engins, on passe de 50 tonnes à 100 tonnes par exemple, je dis n'importe quoi, tout cette politique d'intégration de nouveaux engins ou de nouveaux arrivants on fait passer par la chefferie justement par respect en fait. [...] Le geste coutumier c'est pour rentrer. Dans la chefferie, dans la maison, dans la place. »

Olivier, Directeur du service 'Relations sous-traitants et intégration économique' d'une société minière, 16/04/2021, Nouméa.

Ces propos du directeur démontrent une connaissance des codes culturels locaux et la volonté d'adaptation de la société minière, bien entendu toujours dans l'idée de renforcer les liens de confiance et d'acceptation avec les coutumiers.

La seconde relation est observée dans le cadre de la résolution des conflits. Le responsable RSE peut aller jusqu'à endosser un rôle de médiateur entre clans, qui relève en temps normal du statut du chef de clan. Cette situation est le degré le plus extrême observé de l'implication de l'entreprise dans la tribu. Nous rapportons ci-dessous un échange tenu avec l'un des cadres des services de RSE. Cet extrait d'entretien montre que le foncier est souvent l'objet premier à l'origine des conflits. Les tensions s'accumulent en raison de comportements individualistes, des agissements réprimés en tribu car allant à l'encontre des valeurs prônées dans la culture kanak. X4 utilise le terme « d'affairistes » pour dénoncer la compromission de responsables kanak qui s'engagent dans des opérations économiques avec des Occidentaux, une dénonciation déjà en vigueur en 1994 comme l'attestent Bensa et Freyss (1994, p. 12) (Extrait d'entretien 89).

Extrait d'entretien 89 - Conflit foncier et "affairistes" parmi les coutumiers.

X4 : « Les gros sujets à l'heure actuelle c'est l'extension de la mine. [...] Les coutumiers sont rentrés dans, sont devenus des affairistes, ça c'est une réalité aussi. Pour certains, ils voient plus l'intérêt personnel plutôt que l'intérêt communautaire mais pas pour tout le monde, mais le constat que je peux faire c'est ça, les gens travaillent plus pour soi-même, ce qui suscite derrière des revendications entre eux, liées à la terre « oui là c'est chez moi, là c'est chez toi » y'a très souvent ces sources de conflits.

V : et comment l'entreprise se retrouve prise là-dedans ?

- On s'adapte on essaie de, y'a un gros travail qui avait été fait justement par [le responsable territorial de RSE] en restructurant, en allant chercher les vrais propriétaires terriens pour dire tout simplement voilà, là tu es chez toi et on accompagne justement tout le process, discussion avec les gens pour pouvoir bien leur expliquer ».

De fait, comme l'explique l'enquêté, les premiers intermédiaires de l'opérateur sont les clans terriens, « à qui la montagne appartient » (*ibid*). Ces clans sont identifiés par le chargé de RSE pour mener les négociations autour de l'extension des sites miniers, du financement de projets de développement *etc.*

Si ces clans demeurent les interlocuteurs privilégiés, nous observons toutefois une multiplication des acteurs locaux qui ne sont pas uniquement composés des chefs de tribus et de clans. Désormais le responsable collabore avec des jeunes sans emploi, des associations de tribus ou encore des leaders, ces hommes qui ne sont pas des coutumiers – en raison de leur jeunesse ou de leur position dans la fratrie – mais qui, par leurs prises de parole et leurs initiatives, engagent des négociations avec l'entreprise dans le but de capter une partie de la rente minière pour servir une vision collective. François, le consultant métropolitain évoqué précédemment, explique l'un de ses derniers projets économiques en cours de montage. Ce projet doit impliquer une entreprise minière et métallurgique et une commune de la province Nord. Au cours de cette explication, sur la répartition de la rente qui s'ensuivra à la suite de la réalisation du projet, il déclare :

Extrait d'entretien 90 - Les coutumiers et les jeunes adultes en concurrence dans la captation de la rente minière ?

« À chaque fois qu'on donne une pièce aux jeunes c'est en chèque emploi-service et y'a un équivalent pour la chefferie. Donc la chefferie ne pourra pas prendre la pièce aux jeunes, des tas de choses comme ça. ».

François, consultant métropolitain, 30/05/2022, Nouméa.

L'émergence de leaders qui ne sont pas encore institués dans leur rôle de coutumiers et le regroupement de jeunes en associations, peut se comprendre par leur position à la marge de la chefferie et des coutumiers, qui parfois captent en premier la rente minière, sans la redistribuer.

De l'ensemble des entretiens transparaît l'adaptabilité constante des opérateurs qui pratiquent du cas par cas selon les tribus, les relations claniques, les relations avec la commune et enfin selon les sollicitations. Les dynamiques relationnelles varient selon les territoires et les conflits inévitables à ces lieux. L'entreprise minière ne va pas présenter une ligne de conduite précise mais va miser sur les capacités des chargés de RSE à intégrer les réseaux locaux. C'est pourquoi les services de RSE ne souhaitent pas communiquer autour de leurs interventions auprès des collectifs et encore moins auprès des individus, d'une part pour limiter les demandes, les revendications et la mutualisation de celles-ci et, d'autre part, car « à partir du moment où une association a bénéficié d'un soutien KNS ou SLN les gens le savent » (Samuel, informations personnelles anonymisées, 01/03/2022, en distanciel).

La rente minière s'observe notamment à travers ces financements d'aide au développement auprès des acteurs de l'arène minière. Ces flux financiers partis des entreprises sont dirigés vers les collectivités, les entités coutumières et les associations pour financer volontairement des secteurs qui ne sont pas ceux de la mine et la métallurgie (Extrait d'entretien 91).

Extrait d'entretien 91 - L'achat d'un ancrage local par l'entreprise minière et métallurgique.

« Nous on donne de l'argent *via* des associations, *via* une convention avec la mairie, *via* des conventions avec les chefferies, on dit tout simplement : nous on vous donne de l'argent mais on voudrait voir ce que vous en faites de l'argent et que tout le monde soit content. Et ça marche très bien. »

Olivier, Directeur du service 'Relations sous-traitants et intégration économique' d'une société minière, 16/04/2021, Nouméa.

Les projets sélectionnés par le responsable RSE doivent permettre une diversification économique en dehors du secteur minier, c'est là l'objectif premier des dons monétaires de l'entreprise, financer la diversification économique des tribus et de la commune tout en polissant l'image de la société qui investit dans des biens et services visibles et bénéfiques aux communautés.

Des dynamiques analogues sont observées sur le territoire minier de l'usine du Sud. Plusieurs sociétés minières réalisent le choix d'abonder le budget d'associations de tribus, à travers le reversement monétaire pour chaque tonne exportée ou encore selon un montant fixe consensuel et connu. Il s'agit là d'une stratégie qui rejoint celle de l'emploi local. Les dynamiques relationnelles autour de l'opérateur n'ont pas uniquement une nature financière. Ce dernier s'implique auprès des associations de tribus, des GDPL et des coutumiers de manière générale en fournissant des conseils organisationnels, juridiques et techniques pour les amener à se formaliser économiquement.

Les dynamiques relationnelles générées par l'entreprise minière œuvrent pour les deux finalités du développement du secteur nickélifère et d'autres secteurs mis en avant désormais : l'agriculture, la formation et l'accès aux services. La Figure 16 illustre l'ancrage profondément territorial de l'opérateur qui dans la structuration de ses services et dans son recrutement vise à tisser des liens en local et micro-local avec les clans, les tribus, les chefferies, et cela davantage qu'avec les échelles institutionnelles, bien que les collectivités se montrent de plus en plus intéressées.

La volonté de l'opérateur de ne pas déborder sur les compétences institutionnelles apparaît nettement, ce sont les communes qui sont en charge de l'aménagement routier, des ponts, la Province elle, est compétente sur le développement économique. Si plusieurs responsables de RSE ont employé le terme de facilitateurs, ils demeurent aussi des bailleurs. En sélectionnant des projets, en cofinçant certains aménagements plutôt que d'autres, ils orientent et participent au développement local, directement impactant sur les tribus.

6.3 Le responsable RSE, un catalyseur ?

Plusieurs figures d'intermédiaires ou de porte-parole sont observées en Océanie et en Nouvelle-Calédonie.

L'historien Bencivengo rapporte que le rôle de médiateur entre la mine et la tribu a auparavant existé : rôle joué par les prêtres et les pasteurs ; ils ont parfois protégé la société kanak de la spoliation foncière (1999, p. 199). À côté, ou associé à ces intermédiaires, plus généralement la figure de leader politique dont l'émergence s'appuie nécessairement sur l'accumulation de richesses, est un modèle opérant dans les sociétés du Pacifique à l'image du concept de « big men » développé par Sahlins (1963), avec des particularités propres à la Polynésie et la Mélanésie.

Entre mine et tribu « deux mondes » s'opposent mais il existe des formes d'adaptation. Les processus par lesquels les acteurs sociaux interagissent, négocient et s'adaptent aux mondes vécus, conduisent au renforcement ou à la transformation des formes de connaissances existantes ou à l'émergence de nouvelles formes (Long, 2001, p. 191)¹⁴². En Nouvelle-Calédonie, le développement de la responsabilité sociale d'entreprise dévoile un nouvel acteur présent pour jouer l'intermédiaire et lier les deux espaces vécus, le chargé de RSE. Mine et tribu sont finalement « deux mondes » qui présentent des interconnexions entre leurs forces internes.

6.3.1 *Le responsable RSE, à l'interface entre l'entreprise et la tribu kanak ?*

Sur les sept chargés de responsabilité sociale d'entreprise rencontrés, six sont, ou ont, des origines kanak. Le dernier est un cadre d'appartenance européenne qui coordonne des responsables RSE territoriaux kanak. L'un des enquêtés témoigne de l'atout que représente pour l'entreprise l'origine kanak du chargé de RSE :

Extrait d'entretien 92 - L'atout pour l'entreprise de l'origine kanak du responsable RSE.

« Et il se peut bien entendu que l'on se serve des personnes, « on se serve » entre guillemets, des personnes qui sont déjà chez nous, [entreprise minière X], donc chez nous, qui sont aussi des parties prenantes mais des gens de l'endroit pour servir de supports de communication à ces sous-traitants qui ne sont pas dans le groupe, qui ne sont pas dans la cellule. ».

Olivier, Directeur du service 'Relations sous-traitants et intégration économique' d'une société minière, 16/04/2021, Nouméa.

¹⁴² Extrait original : « The production and transformation of knowledge resides not in category systems or classificatory schemata per se but in the processes by which social actors interact, negotiate and accommodate to each other's lifeworlds, leading to the reinforcement or transformation of existing types of knowledge or to the emergence of new forms. ». (Long, 2001, p. 191)

Les chargés de RSE sont eux-mêmes un élément de la stratégie de l'opérateur minier qui compte sur l'identité de l'employé pour maîtriser son image, s'ancrer dans le territoire et faciliter les échanges. L'article écrit par Bachman sur les nouveaux rôles de l'ethnologue au sein de la société française amène à se demander si le responsable RSE ne serait pas finalement l'ethnologue de l'entreprise : « L'entreprise s'intéresse aussi à l'ethnologie. Elle s'y intéresse directement en demandant à l'ethnologue d'étudier ses « tribus intérieures » et indirectement, presque sans le savoir, en constatant de plus en plus que les notions de culture et d'entreprise cessent d'appartenir à des mondes différents. La gestion par la culture pourrait remplacer la gestion par les structures. » (1988, p. 3).

Cette idée d'un responsable RSE ethnologue de l'entreprise minière encourage la recherche de leurs parcours et donc des profils de ces individus qui gravitent autant au sein de l'entreprise que de la tribu. Cette stratégie de recrutement ciblé des chargés de RSE se retrouve chez l'ensemble des opérateurs métallurgiques et miniers. Nous présentons dans les paragraphes qui suivent les parcours de trois responsables au sein de la NMC, de KNS et de la SLN.

Le premier responsable s'est formé en métropole avant de travailler au Canada et en République Dominicaine. Il a ensuite été directeur du Centre de formation et de promotion professionnelle agricole (CFPPA) sur l'île de Maré avant de travailler pour la filiale KNS au Plan de développement des ressources humaines (formation et relations communautaires) pendant quinze ans. Depuis trois ans, il est employé par la NMC. Il présente deux autres expériences significatives pour son poste actuel : il a travaillé sur le plan de formation de la Province Nord et a œuvré au développement local en tant qu'animateur rural au sein des tribus. Cet homme est originaire des îles Loyauté et kanak, il dispose d'un solide réseau dans les tribus en partie grâce à son réseau familial étendu.

Le second responsable a fait carrière à la SLN. Tout d'abord chauffeur, il est devenu chef de centre avant d'obtenir son poste au service de RSE. La spécificité intéressante de son profil réside dans son implication en tant que secrétaire général au sein du syndicat de la SLN et de sa qualité de membre actif dans une association locale qui milite contre les impacts environnementaux de la mine. Il raconte par exemple avoir participé à des manifestations dans une commune pour protester contre des inondations et des coulées de boue induites et associées à l'activité minière.

Le troisième et dernier profil décrit est celui du responsable de la RSE sur KNS. Titulaire d'un master en géographie, il a travaillé à l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (Adraf) acquérant une solide connaissance du foncier, une compétence profitable à son poste actuel qui nécessite de régulièrement solutionner des conflits de cet ordre.

Ces différents responsables sont tous dotés d'un important réseau en tribu, de qualités de communication, de diplomatie. Ils partagent un avis nuancé sur la question minière qui les situe à mi-chemin entre l'entreprise et les tribus. Bien qu'ils ne soient guère formés à l'ingénierie de projet, ils assurent la coopération entre acteurs du secteur et coutumiers et ont ainsi un rôle majeur dans l'acceptabilité sociale des projets miniers.

En dépassant la seule stratégie de l'entreprise qui recrute avec soin le chargé de RSE, la personne peut également être choisie par les coutumiers qui lui accordent leur confiance pour défendre au mieux les intérêts de la tribu. Que ce soit la société minière ou les coutumiers, ils n'ont pas forcément complètement conscience du consensus qui les réunit autour de ce responsable RSE. Ce sont notamment les parcours de ces derniers, que nous venons d'illustrer, qui expliquent qu'ils apparaissent aux yeux de tous comme la personne idéale pour défendre les intérêts de chaque partie.

Certains chargés de RSE ont pleinement conscience de leur utilité au sein de l'entreprise et des tribus. Ils assument ce positionnement dans le contexte spécifique de la Province Nord qui a fait de l'usine KNS « un projet pays » et expliquent contribuer de cette façon au développement du pays.

L'ensemble de ces parcours soulève la question de la part d'influence de l'identité et des convictions des responsables dans les orientations de la RSE. Les applications sur le territoire de la RSE sont aussi diverses que le nombre de responsables RSE qui projettent aussi leurs valeurs, leurs trajectoires personnelles et leurs identités dans ce métier. Nous avons souvent justifié la politique RSE par la recherche de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Pour autant il n'est pas seulement question d'une recherche d'influence et de pouvoir, leurs motivations sont aussi personnelles, à travers celles affichées de dévouement – par exemple pour le « projet pays » – et d'intérêt collectif. Leur souhait de réaliser de l'aide au développement dépasse la loyauté vis-à-vis de l'employeur et ne s'explique pas seulement par l'intérêt de l'entreprise métallurgique et minière. À ce titre, même si l'effet premier recherché est d'obtenir l'assentiment des populations, il n'en est pas moins vrai que les programmes de RSE sont motivés par un véritable sens des responsabilités chez ses acteurs (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018, p. 445). La RSE est une notion portée par les intérêts propres à chaque acteur, qui va l'orienter selon la finalité recherchée. Cette finalité n'est pas uniquement celle de l'acceptabilité sociale d'un projet minier, elle est aussi liée au développement local, à la formation et formalisation des populations locales par exemple.

Du capital social consolidé des chargés de responsabilité sociale d'entreprise se recompose un territoire polarisé par la mine. Ce capital social repose très fortement sur une organisation du territoire reposant elle-même sur l'identité kanak.

La notion d'intermédiaire utilisée par les chargés de RSE pour se définir évoque « des positions marginales à la jointure des deux sociétés, ce qui leur permet d'être membres de l'une tout en étant reconnus par l'autre, ou bien, dans le cas optimal, d'être simultanément reconnus comme membres de l'une et de l'autre » (Bierschenk *et al.*, 2000, p. 16). Comme ces auteurs le soulignent, la posture de l'intermédiaire peut se traduire dans la littérature anglophone par celle d'interface.

Le concept d'interface sociale développé par l'anthropologue Norman Long véhicule la représentation d'un face à face entre des entités aux intérêts, aux ressources et aux pouvoirs dissemblables (Long et Roberts, 1984, p. 191). Le concept d'interface est efficace dans la traduction du rôle tenu par les chargés

de RSE entre territoire minier et marge, entre entreprise et tribu. Le concept décrit la connaissance générée par l'interface comme résultante d'une « rencontre d'horizons » (Long, 2001, p. 71) évocatrice des « deux mondes » convoqués par les salariés de l'usine. L'analyse d'une interface qui se concentre sur les arènes impliquant des différences de valeurs normatives et d'intérêt social, telles que l'entreprise et la tribu kanak, implique de comprendre les différentiels de pouvoir qui se déroulent entre les parties prenantes et de tenter de révéler les dynamiques d'accommodement culturel qui rendent possible l'interaction entre différentes façons d'être au monde. Ainsi, l'interface sociale de Norman Long peut se définir comme un point d'intersection critique entre différents systèmes sociaux, champs ou niveaux d'ordre social où les discontinuités structurelles basées sur des différences de valeurs normatives ou d'intérêts sociaux, sont susceptibles d'exister (Long, 1989, p. 1-2).

Étudier une interface réclame d'analyser son représentant, associé aux liens qu'il développe entre les individus/groupes. L'interface est ainsi une entité imbriquée de relations et d'intentionnalités avec un individu ambivalent qui l'encadre. Norman Long a mené un cas d'étude de l'interface entre les bureaucrates gouvernementaux, les paysans et les commerçants au Pérou. Le technicien qu'il observe est fortement similaire au responsable de RSE en Nouvelle-Calédonie en raison de l'engagement qu'il présente entre deux mondes sociaux contrastés et conflictuels qui l'amènent à concevoir ses propres stratégies d'interventions (Long et Roberts, 1984). Un autre exemple donné fait écho à l'interface entre territoire minier et marge. Les bureaucrates partagent des préjugés et des représentations sur la nature de la paysannerie et inversement, rappelant les représentations que les employeurs et les Kanak eux-mêmes ont d'eux à propos de leur capacité à entreprendre (Extrait d'entretien 27).

En somme, le concept d'interface permet d'interroger à quel moment celle-ci apparaît, ce qu'elle produit et qui la représente.

Cette personne qui encadre l'interface devient courtier de développement (*broker*) quand elle est capable de gérer cette position ambivalente et de la déployer à son avantage personnel ou politique.

6.3.2 *Le responsable RSE, un courtier en développement ?*

Les chargés de RSE qui évoquent leur métier témoignent d'une vision réticulaire du territoire minier en mêlant cartographie des parties prenantes et indicateurs qui évaluent le niveau du partenariat noué avec un individu ou un collectif. Cet indice chiffré et spatialisé, construit arbitrairement par le responsable, indique le degré de confiance existant entre le responsable et les coutumiers.

L'outil principal mobilisé chaque jour est leur réseau. Ils travaillent à sa construction, son étendue et sa capacité à ouvrir les portes nécessaires pour le bon déroulement des négociations autour de la rente minière. Si une chronologie devait être établie, il semble que la première étape soit l'identification des individus : « Là il faut identifier tout le monde. Même le bébé dans le ventre de sa mère. ». Une fois

cette première observation menée le responsable va « travailler » son réseau en s'appuyant sur la légitimité coutumière et foncière des personnes (Extrait d'entretien 93).

Extrait d'entretien 93 - Le chargé de RSE "travaille" son réseau.

« Je travaille sur mon réseau après je vais quand même consulter l'ADRAF parce qu'ils ont quand même une bonne connaissance de l'historique du foncier ici en Nouvelle-Calédonie et puis après tu as le réseau, tu connais des personnes, tu as toujours un membre qui connaît et puis après tu vas voir d'autres... En fait il faut avoir un sacré réseau pour travailler. ».

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 16/06/2020, Koohnê.

Ce travail les aide lorsqu'ils interviennent dans des conflits fonciers qui impactent le fonctionnement du site minier. Leur recherche sur le foncier auprès des organismes compétents et leurs enquêtes auprès des coutumiers leur permettent de valider la légitimité de certains clans et de retrouver ainsi un climat stable et serein. Cette étape est nécessaire avant d'engager toute négociation, qu'il s'agisse d'une extension de la mine ou du financement d'un projet de développement local.

Enfin, à travers l'écriture de rapports et la nécessité de communiquer au sein de l'entreprise, certains responsables créent des outils de cartographie de leur réseau. L'information spatialisée attendue par l'entreprise est celle du degré d'acceptabilité sociale acquis par localité et l'identification des personnalités qui s'opposent fermement et parfois violemment à la mine. L'un des chargés de RSE construit ainsi des diagrammes de Kiviat- en radar- qu'il ajuste le temps passant (Extrait d'entretien 94).

Extrait d'entretien 94 - Spatialiser le niveau de confiance des individus de la tribu envers l'entreprise pour cartographier l'acceptabilité sociale.

« J'essaie de mesurer la confiance. 3 on commence à signer des partenariats, là quand on signe des partenariats c'est une preuve de confiance tu vois ? Donc au départ ils étaient tous à 1. Après y'en a qui évoluent plus vite que d'autres, on est sur l'humain. Mais par contre ce que je peux dire c'est toutes les parties prenantes à l'heure actuelle ne sont plus au niveau 1, ils sont entre 2, 3 et 4. »

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 16/06/2020, Koohnê.

Chaque axe représente un individu. Le responsable fait varier le curseur sur l'axe selon l'évolution du lien de confiance perçu avec la personne. Il réalise des diagrammes pour chaque territoire minier. C'est à la fois un outil personnel mais aussi de partage avec l'opérateur minier pour éclairer le climat de confiance à un instant t sur une zone. Ce type d'information est recherchée par l'ensemble des compagnies minières et métallurgiques. Un chargé de RSE d'une autre société nous explique construire quant à lui des indicateurs en mesurant les comportements des individus et leur niveau de réprobation du secteur minier. Trois critères sont retenus et évalués entre -10 et +10 : l'engagement, l'influence, et l'adhésion.

Ces outils démontrent la vision territoriale et réticulaire du RSE et, par son biais, de l'opérateur minier.

Extrait d'entretien 95 - Le chargé de RSE, une interface entreprise-tribu.

« Nous on est un facilitateur de projet. On est des miniers c'est pas notre métier. »

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 16/06/2020, Koohnê.

Nous revenons sur cette citation prononcée par le chargé de RSE (Extrait d'entretien 95). Elle illustre la posture assumée en tant qu'interface entre entreprise et communauté et la manière dont l'opérateur souhaite s'impliquer dans le développement local. Par « facilitateur » il signifie mettre en relation et rendre possible le dialogue. Il signifie également faciliter les projets de développement mais aussi, peut être avant tout, miniers (Extrait d'entretien 96).

Extrait d'entretien 96 - Faciliter les relations pour faciliter l'extension.

« Quand on a besoin de s'étendre, quand on veut s'étendre on se rend compte que les gens ils s'entendent pas entre eux. Quelque part on joue le rôle de facilitateurs dans les discussions. Pourquoi ? Parce que les gens ils arrivent pas à communiquer. »

Olivier, Directeur du service 'Relations sous-traitants et intégration économique' d'une société minière, 16/04/2021, Nouméa.

Ce positionnement est non sans évoquer ce que l'anthropologue Olivier de Sardan (1995) nomme des courtiers en développement : ces « passeurs » ou « médiateurs » qui jouent un rôle stratégique dans le processus social mettant en rapport « des acteurs d'en bas » avec des formes englobantes (ici les sociétés minières).

Le courtier de développement est un intermédiaire qui tire un bénéfice de sa position entre deux configurations sociales, culturelles, politiques et économiques. Ce concept provient initialement du contexte africain ; Gluckman (1956) décrit un chef de village passif tiraillé entre des principes contradictoires, qui ne bénéficie d'aucun profit dans son rôle. Mais cette définition évolue ensuite avec la disparition du caractère passif du courtier. Boissevain (1974) définit le courtier comme « quelqu'un qui agit en médiateur actif entre unités sociales et qui en tire un bénéfice ». En dehors de ce caractère opportuniste, le courtier reste proche du sens donné à l'interface : il agit là où s'entrecroisent des formes sociales différentes, il est un homme de réseau et « il joue de sa double appartenance, soulignant selon les cas tantôt sa proximité sociale avec les acteurs locaux et tantôt sa maîtrise de mondes lointains inconnus de ceux-ci. » (Bierschenk, p.19).

Ce concept appliqué au contexte néo-calédonien, les responsables RSE peuvent ainsi être définis comme des acteurs sociaux implantés dans une arène de développement local, avec pour rôle de drainer la rente minière vers l'espace social local des chefferies et des tribus. Ils ont une position centrale au sein de l'arène et servent une stratégie d'ancrage de l'opérateur minier sur le territoire. En fonctionnant à l'intérieur de réseaux et en mobilisant leur compétence rhétorique, soit leur capacité à mobiliser un

langage approprié autant à l'entreprise qu'aux coutumiers, les chargés de RSE constituent un nouveau centre de pouvoir local. Ils correspondent à la définition du courtier telle qu'écrite par Minnegal et Dwyer (2022), des individus qui façonnent des flux¹⁴³ à travers des systèmes ; leur efficacité repose sur les liens qu'ils développent avec les deux groupes, sur la familiarité qu'ils entretiennent avec le langage, les pratiques et les systèmes de valeurs des deux configurations et sur leur capacité à se déplacer entre les espaces dans lesquels ils opèrent¹⁴⁴. La section quatre du chapitre montre que la présence du responsable RSE dans les différents systèmes ne s'opère pas seulement par son déplacement physique mais aussi par son agencéité définie par la suite.

Contrairement aux chefs de village africains observés par Glucksman (1956), les responsables de RSE interviennent également dans des zones dont ils ne sont pas forcément originaires.

Certains acteurs en tribu s'apparentent, davantage que le responsable RSE, à cette figure du courtier en développement. De fait, des recherches en anthropologie et en géographie en Nouvelle-Calédonie décrivent d'autres figures d'intermédiaires.

Herrenschmidt et Le Meur (2016, p. 67) considèrent que le mandataire du Groupement de Droit Particulier Local (GDPL) est un cas particulier de courtier. Le mandataire est désigné par les membres du groupement : sa désignation n'obéit pas à des procédures fixées statutairement. Il porte le rôle de représentant du groupement auprès des partenaires, d'exécuteur des décisions prises par le GDPL et il peut signer en son nom et en rendre compte aux membres. Le mandataire se révèle courtier quand il mobilise ses liens et ses savoirs administratifs ou politiques.

Dans le sud minier, parmi les tribus alentours au plateau de Goro hébergeant l'usine du Sud, Lacombe (2015, p. 80-81) témoigne de « coutumiers avec plusieurs casquettes » qui cherchent à capter la rente du développement. Les individus décrits occupent des rôles stratégiques dans plusieurs instances de développement local et négocient les subventions délivrées par la Fondation VALE à leur avantage. Cette fondation est l'une des trois structures issues de la signature du Pacte pour le développement durable du Grand Sud entre l'entreprise brésilienne VALE et les populations locales en 2008. Elle a pour objectif le financement et la mise en œuvre d'actions concourant au développement de l'espace soumis aux impacts de l'usine et de la mine. Certaines familles de ce territoire présentent un pouvoir politico-social croissant grâce à cette fondation et leur potentiel de négociation. Cette figure d'une personne 'multi-casquettes' rejoint l'évocation des auteurs Herrenschmidt et Le Meur (2016, p.67) de la création d'une élite villageoise avec des individus qui sont en capacité de saisir l'opportunité donnée par les compensations des opérateurs miniers et métallurgiques. Cette observation est abordée en page

¹⁴³ Ils façonnent autant la nature, le volume et la vitesse de ces flux.

¹⁴⁴ Extrait original: «Brokers' are people who connect providers and consumers of knowledge and other resources, shape the flow of these through systems and, in most cases, seek to accrue personal benefit by doing so. To be effective, then, brokers must have connections with both sets of people, have some familiarity with the language, practices and value systems of both, and be able to move between the spaces where each operates.» (Minnegal et Dwyer, 2022, p. 102).

83 avec l'hypothèse d'un déséquilibre intra-familial et clanique entre ceux qui accèdent à la rente et les autres. Cette transformation sociale et économique repose sur un différentiel de pouvoir au sein de l'arène minière ainsi que sur la capacité de négociation individuelle et le statut coutumier. Les entretiens menés sur Yaté en juin 2021, associés à la collecte d'associations libres de mots, avaient l'objectif de saisir la représentation sociale de la ressource en nickel. Le terme et la thématique du conflit sont évoqués plus conséquemment sur le territoire minier du sud que sur celui du nord à travers des témoignages de conflits intra-familiaux générés autour de la vente de l'usine de Goro par VALE¹⁴⁵.

Une autre figure, présente autant sur mine qu'en tribu, s'apparente également à celle du courtier : l'entrepreneur qui opère dans plusieurs espaces d'actions ou au sein d'une arène de développement et qui mobilise différentes formes de capitaux et de réseaux issus de ses multiples identités (relatives à son agencité) de chef de famille, de clan, de membre d'une association de famille ou-et religieuse, ou encore comme le cas soulevé par Herrenschmidt et Le Meur (2016, p. 67), un entrepreneur de la côte Est qui est « chef de clan, diacre de la tribu, agent communal de la DDE depuis plus de trente ans, animateur OGAF au début des années 2000. ». Il ne faut pas négliger ces individus complexes à l'exemple d'Auguste (présenté en section 5.2.3 Trajectoire de Hyeehen), actionnaire au sein d'une société liée au nickel il présente des chemins coutumiers et des liens familiaux avec une tribu de Vook et il est conducteur pour une société sous-traitante de KNS.

Ce type de profil invoque le concept anglophone d'*agency* ou d'agencité d'un acteur, aussi traduit en français par agentivité (Lemieux, 2018). Ce concept vise à éviter de figer l'identité de la personne et de lui assigner des pratiques selon son origine sociale. Long et Long (1992) dotent un acteur social de compétences et de capacités, les deux dimensions de l'agencité. Ces compétences et ces capacités octroient une marge d'appréciation et de manœuvre à l'individu et ce, quelles que soient les contraintes qui pèsent sur lui (Giddens, 1984, p. 1-16). Olivier de Sardan estime l'agencité plus théorique que pratique et il privilégie une approche par les normes pratiques : « L'acteur social a le choix entre un répertoire de normes disponibles dans son contexte d'action, qui constituent simultanément des ressources et des contraintes. L'agencité est la mise en œuvre d'une capacité de sélection parmi une série limitée d'options régulées (formellement et informellement), situées dans l'espace ouvert entre les normes officielles, les normes sociales et les normes pratiques, et toujours dans des contextes donnés. » (2021, p. 156). Dans la contrainte, l'individu conserve un espace de manœuvre lié à ces identités multiples, liées à des compétences et des capacités diverses qui suspendent le déterminisme de ses choix. Face à une situation, qui renvoie non pas à un seul système de normes mais plusieurs, l'acteur peut sélectionner selon le contexte une norme plus avantageuse. L'agencité est constitutive de toute analyse

¹⁴⁵ Bien que sur VKP l'implosion du réseau de sous-traitance constitué en SAS elles-mêmes structurées sur des GDPL, donc sur des familles et clans, démontrent les tensions à l'œuvre (note de bas de page 41, p.62).

sociale en Nouvelle-Calédonie dont le caractère insulaire renforce cette dynamique (Meistersheim, 2019, p. 84¹⁴⁶).

Les courtiers agissent souvent en faveur d'associations créées au sein de leurs tribus. L'homme cité ci-dessous, à la fois porte-parole d'une chefferie, ancien employé de la NMC, ex mandataire d'un GDPL et aujourd'hui animateur communal, représente cette capacité à mobiliser les codes institutionnels de l'entreprise et de la coutume et à négocier les retombées financières (Extrait d'entretien 97). Il s'agit d'individus qui gravitent dans différents cercles et combinent les statuts, ils orchestrent le réseau qui fabrique le territoire minier.

Extrait d'entretien 97 - Jason, un courtier qui témoigne des capacités croissantes de formalisation de la population.

« A un moment donné les habitants par tribu, ils ont compris qu'il faut se mettre en association pour avoir des fonds, pour demander des subventions. Sans vraiment comprendre les règlements intérieurs, tout le monde a compris ça. »

Jason, porte-parole d'une chefferie, ancien sous-traitant pour la NMC, ancien mandataire d'un GDPL tribal, interlocuteur coutumier du chargé de RSE et actuel animateur communal, 28/04/2021, Bwapanu (Kaala Gomen).

L'association clanique ou tribale illustre comment les dynamiques relationnelles favorisent une formalisation qui motive les communautés à innover et à participer à la fabrication du territoire. Le conflit et la recherche d'une absence de conflit occupe une place importante dans la trajectoire de développement autour de l'usine. Si l'opérateur s'appuie sur une organisation sociale déjà existante, l'association, il la privilégie désormais aux autres formes (GDPL, SCP ...) pour motiver une transparence des résultats et de l'utilisation de l'argent dans le but à plus long terme d'éviter la création de conflits au sein de la chefferie, de la tribu.

Les associations de tribus et/ou de clans sont des espaces innovants de gouvernance. Cette forme d'organisation sociale s'est concrétisée pour négocier les retombées financières du nickel et les orienter vers des actions locales de développement qui couvrent l'aménagement du territoire à l'exemple de ce faré ou « préau » comme l'explique Jason (Photographie 6).

¹⁴⁶ « Mais l'habitude de porter un masque, ou des masques, ne vient pas seulement de cette nécessité de protection. Elle vient aussi de la multiplicité des rôles que chacun doit assumer dans cette petite société. Rôles multiples et connus de tous — même si l'on n'est pas, une fois de plus, censé le savoir — ce qui donne une grande complexité à la vie sociale, même si, ou plutôt « parce que » la population est peu nombreuse. En effet, le « continental » fondu dans l'anonymat de la vie urbaine assume peut-être autant de rôles que l'insulaire (un rôle professionnel, un rôle, de père de famille, de membre d'association ou de parti politique) mais les différents réseaux dans lesquels il s'insère ne se recoupent pas aussi étroitement que dans l'île. Ils ne se recoupent même pas du tout, en général, donnant ainsi à notre individu une ouverture sur des espaces très grands et sur des réseaux très peu interconnectés. Il est donc beaucoup plus libre que dans la situation de « polymorphisme » dans laquelle se trouve l'insulaire. » (Meistersheim, 2019, p. 84-85).

Photographie 6 - Un aménagement communautaire construit à l'aide des dons financiers de la NMC, en arrière-plan le massif de Ouaco-Ouazangou exploité depuis 2014 (Bwapanu, tribu de Gamaï, avril 2021).



Extrait d'entretien 98 - Un préau financé à partir de l'argent drainé par Jason, figure de courtier

« [...] comme je suis maçon nous on a construit carrément un grand préau. Un préau mais joli, très joli. Y'a de l'espace. J'ai construit avec les sous là, tous les revenus du chargement [du minéralier], j'ai même acheté des bétonnières et tout ça. [...] Quand y'a une bonne entente et une bonne organisation ben ça aboutit toujours. »

Jason, porte-parole d'une chefferie, ancien sous-traitant pour la NMC, ancien mandataire d'un GDPL tribal, interlocuteur coutumier du chargé de RSE et actuel animateur communal, 28/04/2021, Bwapanu (Kaala Gomen).

Si les associations de tribus existent depuis longtemps et demeurent des interlocuteurs pour les entreprises en réalisant des contrats de livraisons de repas à titre d'exemple, de nouvelles associations se créent avec l'objectif spécifique de capter l'argent pour monter des projets. Ce format juridique d'association semble prendre le pas sur les GDPL, ou assemblée générale et bilan financier annuel ne sont pas requis et causent un manque de transparence susceptible d'entraîner des désaccords et des conflits. Ces associations témoignent d'une part d'une forme de réponse sociale aux conflits qui émergent et d'autre part d'une démultiplication des acteurs à laquelle sont confrontées les entreprises. Les coutumiers, les sous-traitants, les courtiers, les jeunes sans qualifications et sans-emplois peuvent être à l'origine de demandes de soutien auprès de l'opérateur dont la première tâche sera alors de les aider à se formaliser (Extrait d'entretien 99).

Extrait d'entretien 99 - La multiplication des interlocuteurs du responsable RSE.

« Je disais tout à l'heure ce sont des coutumiers et puis dans certains endroits comme à [nom d'une commune] ce sont des jeunes. Mais qui ont eu l'aval des coutumiers. Les coutumiers ont dit ok d'accord créez une asso pour le développement et puis animez on est d'accord avec vous mais on vous laisse faire. ».

Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 22/04/2021, Koohnê.

Un intérêt pour l'entreprise, travailler avec un interlocuteur unique et légitime pour anticiper les relations sur le long terme et la finalité des dons. Ainsi, cette formalisation semble être une double impulsion de la population qui parfois place des individus courtiers et de l'entreprise qui recherche un interlocuteur unique.

Le responsable RSE ne s'apparente pas directement au courtier en développement bien qu'il présente des similarités liées à l'utilisation des réseaux existants et l'édification de nouveaux, à la promotion d'organisations comme les associations, à une formation acquise par la mobilité et par la pratique avec le développement d'outils personnels ou encore à des compétences rhétoriques *via* la traduction des différents langages dont il est à l'interface. Le chargé de RSE est souvent en relation en tribu avec d'autres formes d'intermédiaires qui présentent cette particularité de tirer des bénéfices de leur position de courtier, non observée chez les responsables. Finalement, le chargé de RSE s'approcherait-il davantage d'un catalyseur ?

6.3.3 Le responsable RSE, un catalyseur ?

Le responsable de RSE se présente comme une interface en raison de son positionnement à l'intersection de deux mondes socio-économiques ; sa position d'intermédiaire produit une nouvelle connaissance à partir de l'accommodement culturel entre deux systèmes normatifs et deux différentiels de pouvoir que sont l'entreprise et la tribu. Bien que le responsable présente de nombreux points communs avec le courtier en développement, il semble plutôt être en contact avec des courtiers qu'endosser lui-même cette position. En effet, il nous paraît être un catalyseur dont la fonction consiste à faire évoluer entreprise et population locale vers une représentation convergente du territoire et de sa trajectoire. Son intervention provoque des adaptations à la fois de l'entreprise – adapter le calendrier à certaines dates symboliques de la tribu, faire un geste coutumier lors de l'introduction de nouveaux engins (Extrait d'entretien 88) – et de la tribu qui se transforme sous l'action de la présence d'une activité minière et métallurgique. Le dictionnaire Universalis en ligne donne la définition suivante du catalyseur : « La notion de catalyseur est intuitive et elle est passée dans le langage courant pour désigner, par exemple, une personne physique ou morale provoquant par son action ou son exemple une importante

transformation politique ou sociale, dont elle n'est pas le moteur. ». Le dictionnaire Larousse spécifie plus généralement le catalyseur comme un élément qui provoque une réaction par sa seule présence ou par son intervention. La ressource en nickel et son exploitation demeurent le moteur de certaines transformations sociales et spatiales orchestrées par le chargé de RSE. Les exemples de formalisation économique sous forme d'association et de SAS, ou la construction d'aménagement comme le préau de la tribu de Gamaï font partie des exemples précédemment présentés.

Dans leur « Anthropologie de la responsabilité sociale d'entreprise », Catherine Dolan et Dinah Rajack écrivent que « les acteurs de l'entreprise sont moins perçus comme des mécènes et des intendants que comme catalyseurs, défendant les rouages quotidiens banals du marché comme solution aux problèmes sociaux » (2016, p. 7-8). De fait, les responsables RSE demeurent des bailleurs qui financent des projets de développement, pour autant ce n'est pas ce profil qui leur est associé : ils se définissent comme des intermédiaires, des partenaires et, concrètement, ils sont les orchestrateurs de la rencontre entre stratégie de l'entreprise et celle de la tribu, de ses coutumiers et ses habitants.

Une autre différence se remarque sur l'attribution de ce rôle. Contrairement au courtier, le responsable de RSE exerce son métier : recruté par l'opérateur minier et métallurgique il s'agit de son travail, ce qui ne l'empêche pas de représenter la figure idéale autant pour la tribu que pour l'entreprise. Courtier et catalyseur, à l'interface de plusieurs systèmes expriment un même sentiment : « sentiment personnel d'aliénation, d'échec et de perte ». Un responsable RSE le partage lors d'un entretien : sur un ton léger il réplique « Mais après c'est le boulot aussi. Tu vois Valentine ça m'arrive le vendredi soir de regarder des dessins animés (*il rit*). » (Djeuda, Direction des Affaires externes et du développement économique pour une entreprise minière et métallurgique, originaire de Drehu, 22/04/2021, Koohnê), pour traduire la difficulté et la fatigue ressentie dans ce travail qui repose en grande partie sur le relationnel et la combinaison de « deux mondes » qui peuvent être très éloignés dans leurs attentes.

6.4 L'aire d'influence de l'entreprise minière dessinée par sa recherche d'acceptabilité sociale

La ressource en nickel induit des circulations financières à l'image des dons monétaires générés par la RSE de l'entreprise. Ces services contribuent également à la formalisation des populations locales en association de tribu, à la délivrance de contrats de sous-traitance tels que le service de livraison de repas aux travailleurs, à des appuis juridiques, techniques et à la structuration sociale qui témoignent de circulations multiples. L'entreprise minière et métallurgique entretient des interactions diversifiées avec les autres acteurs de l'arène minière. Elle accentue ses relations avec les tribus et les coutumiers afin, d'une part de s'ancrer territorialement et, d'autre part, de consolider son acceptabilité sociale. Les sections précédentes déclinent ces résultats. La section présente consiste à décrire les espaces dans

lesquelles ces circulations et ces interactions opèrent en articulant l'aire d'influence de l'entreprise avec sa recherche d'acceptabilité sociale.

Les services de RSE et les dynamiques relationnelles territoriales autour de l'entreprise minière sont deux moyens de maximisation de l'acceptabilité sociale du secteur du nickel. L'acceptabilité sociale est entendue comme un construit et non un acquis, dans la recherche d'un équilibre où « les avantages supposés l'emportent sur les inconvénients projetés (Depraz *et al.*, 2015). Nous nous appuyons sur la définition donnée par Laslaz (2005), bien qu'elle soit issue d'un contexte propre à l'étude des aires protégées, elle fait sens dans le cas de la mine en Nouvelle-Calédonie. Le géographe écrit que l'acceptation sociale revient à « considérer un fait, une action, une pratique comme potentiellement acceptable à partir de critères, de valeurs [...] que se fixent un individu, un groupe d'acteurs ou la société dans sa globalité. ».

L'acceptabilité sociale est rapportée au concept de débordement industriel instruit par les historiens de l'environnement (Le Meur, *in press*) et définie par « tout ce qui, du fait de l'existence d'une activité de production et de son insertion dans son environnement immédiat, impose son existence matérielle et symbolique par des externalités dont les populations environnantes contestent la légitimité. » (Letté et Le Roux, 2013, p. 18). La contestation de la légitimité peut être émise par différentes catégories ajoutées à celle de la population locale, telles que des ONG, des entités politiques (partis, syndicats *etc.*). L'acceptabilité sociale représente un enjeu pour l'entreprise : mener son activité minière avec une production continue et entreprendre rapidement et aisément l'extension des espaces d'extraction en limitant les blocages et les refus des populations locales, voire en contrôlant les altercations. De fait, elle est une notion développée dans le cadre du management des parties prenantes, de celui discursif de la RSE, et dans celui du développement durable (Le Meur, *in press*). Elle est un construit issu du registre de la négociation et des arrangements avec les acteurs à l'origine de la contestation. Les impacts environnementaux induits par les activités extractive et métallurgique imputent un risque internalisé par l'entreprise en tant que risque réputationnel. Par le prisme de l'opérateur, ce dernier accuse également un risque social : quelle menace les parties prenantes font-elles encourir au projet minier ? Un risque ontologique de disparition en tant que groupe, des risques politique, économique, religieux s'ajoutent au risque réputationnel et social quand l'ensemble des positionnements de chaque acteur de l'arène est pris en considération (Le Meur, *in press*). Les mouvements de contestation ne se cantonnent pas à la nature du projet minier mais remettent aussi en cause la vision du monde qui a conduit à la conception de ces projets (Noury et Seguin, 2021). Les sujets de controverses intrinsèques à l'activité minière ne se limitent pas à des affaires de santé, de redistribution économique, ils évoquent des questions plus globales de changement social, de justice environnementale, de contrôle politique et de projet sociétal pour les populations impactées (Bergeron, 2015, p. 2).

Les deux dynamiques de territorialisation et de recherche d'acceptabilité sociale participent à l'élargissement de la zone d'influence de l'entreprise. Une aire d'influence se dessine autour des entreprises extractives et peut se révéler plus étendue que la matérialité de la concession et de l'usine. Son emprise peut s'insinuer au-delà de l'espace minier et notamment au moyen de la mise en œuvre de sa politique de RSE. Magrin *et al* (2015) remarquent effectivement que la responsabilité sociale d'entreprise étend la territorialité des industries et des acteurs privés au-delà de l'enclave. En Argentine, l'observation de l'insinuation progressive de l'entreprise dans les activités politiques et symboliques importantes des villages n'est pas anodine (Boullosa-Joly, 2016). Dans sa thèse de géographie, Rey-Coquais montre l'importance de distinguer les effets des régulations selon leur espace d'implication entre les concessions, les espaces polarisés directement par la ressource ou les aires d'influences des projets miniers chiliens et péruviens. La géographe éclaire la stratégie de contrôle territorial de la part des entreprises qui font preuve d'une territorialisation dynamique. Sa modélisation en toile d'araignée reflète ce front pionnier de la gouvernance minière. Cette configuration est émise par Donner qui invite à conceptualiser l'enclave minière comme une frontière souple (2011, p. 11) : « Le développement de ces pratiques [de RSE] et le processus de dilatation qu'elles impliquent aux pourtours de l'exploitation invitent d'abord à regarder les structures encadrantes de l'enclave comme une frontière souple, une membrane à la perméabilité modulable et graduée, qui permet tout à la fois de réguler les circulations et d'établir un système de zonage : de délimiter des espaces soumis à des normes et à des régimes d'accessibilité différenciés ou qui sont éligibles à différentes mesures, telles des compensations ou des précautions environnementales. ». Si l'aire d'influence de l'entreprise minière est fluctuante, qu'en-est-il de la ségrégation des espaces bénéficiant des circulations bénéfiques initiées par l'entreprise en recherche de « permis social d'opérer » ? La constatation de l'influence parfois spatialement discriminante des interventions RSE questionne son champ d'action en termes d'intégration des marges au territoire minier : Dolan et Rajack questionnent, crée-t-elle de nouvelles géographies d'inclusion ou d'exclusion (2016, p. 3) ?

Le diagramme de Kiviat illustré par la Figure 17 représente les quatre déterminants de la composante sociale de l'acceptabilité sociale d'un projet minier telle que consolidée par les chargés de RSE en Nouvelle-Calédonie. En tant qu'interventions des chargés de RSE détaillées précédemment dans ce chapitre, il s'agit de la formalisation des communautés en association, de la résolution de conflits fonciers, des dynamiques relationnelles et de l'ancrage dans les réseaux coutumiers. Ces déterminants sont identifiés à l'issue de l'analyse des discours des responsables de RSE sur comment ils consolident l'acceptabilité sociale. Les quatre espaces du modèle spatial de la mine sont renseignés : depuis le territoire des ressources exploitées aux marges lointaines telles que l'île de Drehu.

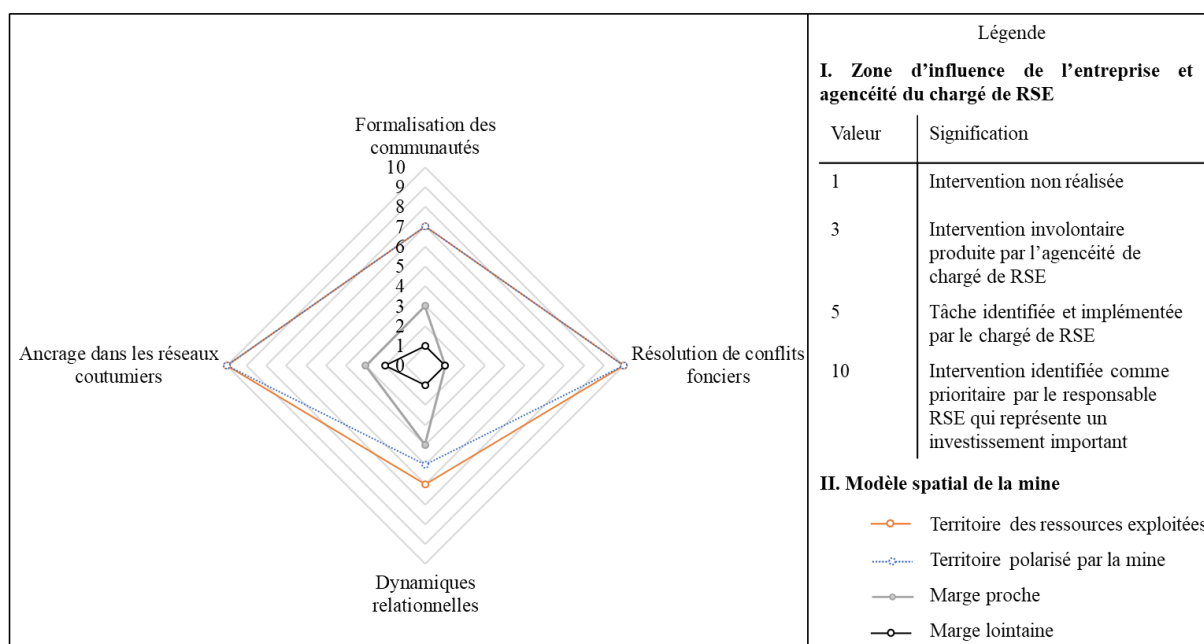


Figure 17 – Caractérisation de la zone d'influence de l'entreprise : déterminants de l'acceptabilité sociale sur les espaces miniers et non miniers.

Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.

L'intervention du responsable RSE et par extension l'influence de l'entreprise sur le territoire des ressources exploitées (en orange) et celui polarisé par la ressource (en bleu) sont à une exception près similaires. La différence concerne le déterminant des dynamiques relationnelles du fait que l'entreprise minière contractualise des arrangements bi-tripartis seulement auprès des communes minières. Les territoires polarisés par la mine sont les communes non minières voisines du territoire minier et incluses dans le bassin d'emploi principal à l'exemple des communes de Koohnê et de Pwembu. L'aire d'influence de l'entreprise atteint la marge proche contrairement à celle lointaine qui reste en dehors des interventions de la RSE. L'agencité du chargé de RSE est à l'origine des possibles actions de formalisation des communautés, d'ancrage dans les communautés et d'orchestration de dynamiques relationnelles sur les marges proches. Un responsable d'appartenance kanak qui témoigne d'un réseau familial implanté dans l'une de ces marges, ou si lui-même en est originaire, ouvre des chemins qui font progresser le front de gouvernance minière. En revanche, l'enjeu d'exploiter la ressource est absent des marges, ce qui justifie que le déterminant de résolution des conflits fonciers soit une action non entreprise. La zone d'intervention des services RSE crée des nouvelles géographies d'exclusion pour ce qui est de la marge minière lointaine et d'inclusion pour les espaces miniers et non miniers de la Grande-Terre ; du moins cette étude témoigne de l'intégration de la marge proche de Hyeehen.

Le diagramme complète la définition donnée à l'acceptabilité sociale en Nouvelle-Calédonie. Elle est moins conceptuelle qu'opérationnelle, elle résulte de l'analyse des discours des chargés de RSE. Elle

reflète comment l'acceptabilité sociale est vue et consolidée. Cette démarche s'apparente à celle de l'anthropologue Le Meur (in press) qui propose de décliner l'acceptabilité sociale comme la réinterprétation d'un projet minier par des acteurs locaux et supra locaux qui ont au préalable une première interprétation d'une réalité et d'un futur potentiel du projet. Nous proposons une définition de l'acceptabilité sociale d'après le discours des RSE soit la réinterprétation du projet minier et métallurgique.

Conclusion. Réévaluation scalaire du rééquilibrage et différenciations socio-économiques au sein de la société kanak, l'émergence d'élites ?

L'entreprise minière et métallurgique et la tribu en Nouvelle-Calédonie composent un vécu de « deux mondes qui se confrontent ». Elles représentent aussi deux sous-systèmes en fonctionnement réciproque reliés par des travailleurs qui circulent intensément entre les deux et parmi eux des individus qui sont en position d'interface.

Le pouvoir et la zone d'influence de l'entreprise minière et métallurgique reposent sur une figure devenue centrale ces dernières années, celle du responsable de RSE, catalyseur qui gravite sur le territoire et noue des liens avec l'ensemble des acteurs de l'arène du développement. L'opérateur, en s'appuyant sur le réseau du catalyseur et sur son rôle dans la gouvernance, témoigne avant tout de sa volonté de s'ancrer localement au sein des chefferies et des tribus pour assurer l'acceptabilité sociale de ses projets. Bien que les discours des responsables de RSE continuent d'entretenir une ambiguïté autour du rôle joué par l'entreprise dans le développement économique, cette dernière - par les partenariats noués avec les institutions, les associations, les bailleurs, les chefferies et le financement de projets de développement - occupe un rôle central dans l'arène développementiste. De plus, de par leur capacité à naviguer dans les différentes sphères socio-spatiales et à mobiliser des valeurs et des discours qui font sens, autant auprès de l'opérateur que de la tribu, les chargés de RSE contribuent à la médiation des incompréhensions et des conflits sur le territoire minier et ils orientent la trajectoire de développement du territoire. De fait, en sélectionnant un projet de développement plutôt qu'un autre, ils réalisent des choix qui renforcent certains secteurs. L'intérêt économique de l'entreprise d'une acceptabilité sociale du projet se conjugue avec le profil local des responsables RSE qui connaissent en profondeur les territoires d'interventions et identifient les besoins réels de la population, à l'image du subventionnement des permis de conduire qui rejoignent l'action similaire mise en œuvre par les Provinces.

En considérant le paradigme minier, la politique publique de rééquilibrage annoncée lors des Accords de Matignon-Oudinot puis de Nouméa, doit se lire non seulement à l'échelle du territoire néo-calédonien mais également aux autres échelles des communes minières et non minières, au sein des tribus et des clans. Le rééquilibrage qui fait de la ressource nickel un levier de lutte contre les inégalités n'est désormais plus pris en main par les élus indépendantistes mais aussi par les coutumiers, les sous-traitants et les populations locales qui négocient directement avec l'opérateur minier. Ces négociations entre l'entreprise et la tribu entraînent le risque de déséquilibre entre les familles qui bénéficient de dons par le biais des associations, d'un membre salarié en leur sein et de celles qui sont en dehors de cette économie de la mine. Ce risque se tempère par l'expression commune entendue dans le pays « tout le monde connaît quelqu'un qui travaille à la mine. » (Decottigny, 2018, p. 76). L'accès à la rente minière est un premier facteur d'émergence d'élites en tribu.

Le second facteur d'émergence d'élites repose sur ces figures des courtiers en développement qui ne sont pas les chargés de RSE mais qui parfois sont en relation avec eux. Jason est l'exemple même d'une trajectoire individuelle à des postes clés dans différents systèmes coutumier, communal ou celui de l'entreprise. Il a accumulé diverses formes de capital social, politique, économique, coutumier qui le démarquent des autres habitants. Jason fait bénéficier de sa position à d'autres groupes : ceux-ci deviennent alors des « trajectoires micro-collectives [qui] amènent à poser de manière renouvelée la question des différenciations socio-économiques au sein du monde kanak » (Herrenschmidt et Le Meur, 2016).

Le chapitre cinquième tempore la question de l'accumulation d'un capital financier avec la coutume comme levier de régulation des transformations sociales induites par le nickel. Mais le capital financier n'est pas le seul actif, il peut s'agir d'autres formes de capital social, coutumier, politique, économique. Le chapitre septième traite ainsi des différentes circulations qui connectent marges et territoire minier.

Chapitre 7. Des circulations matérielles et immatérielles qui polarisent l'espace

“Les ignames qui sortent de Poindimié c’est de l’igname que je vais manger ici à Nouméa, à Koné. Mais les ignames qui sortent de Lifou, de mon champ à Lifou, c’est des ignames que je vais utiliser pour les coutumes à Lifou.”

Charles, homme kanak originaire de Drehu, 43 ans, 23/04/2021, Vook.

La mobilité de la population kanak est ancienne. La circulation minière illustrée lors du chargement des minéraliers par les îliens des Loyauté est, quant à elle, contemporaine à la période coloniale. Le sujet de la mobilité reflète l’évolution de la société kanak : les jeunes générations s’adaptent et adoptent l’idée qu’il faut quitter la tribu pour trouver un emploi, ce qu’ils souhaitent de manière croissante. Cette circulation recompose leur identité, réagence leurs valeurs et leurs pratiques, change les relations sociales. Le territoire de la tribu et le territoire minier se recomposent et s’articulent ensemble.

Que la circulation des Kanak ne soit pas contradictoire avec leur ancrage à la terre clanique et avec les liens maintenus dans la tribu n’est pas un fait nouveau, de même que les interdépendances entre la mine et les activités vivrières. Nous attestons de l’immuabilité de ces dynamiques encore en 2023. En cela, nous pouvons admettre que l’avènement de l’usine du Nord et les transformations qui s’ensuivent n’auront pas fait voler en éclat la tribu kanak et ses pratiques. Ces observations existent à des échelles communales et nationales qui permettent d’établir ces constats en faits généraux. Pour autant la nature des liens qui ancrent les Kanak à la tribu et les moyens mobilisables ne sont pas aisément documentés. Cela nécessite l’élaboration d’une méthode qui permette de saisir autant les liens matériels que ceux immatériels, plus difficiles à révéler. La méthode anthropologique de l’entretien semi-directif et de l’entretien ouvert, de même que l’observation, capture les circulations immatérielles et matérielles qui sont détaillées dans ce chapitre. La description d’une part des flux entre territoires et d’autre part de l’ancrage du salarié kanak à sa terre ne s’arrête pas à l’argent sonnante investi. Les courses alimentaires faites sur Kooehnê pour approvisionner les parents de la tribu de Bas-Coulñas située à deux heures du village de Hyeehen en pleine chaîne montagneuse, le pick-up prêté à la tribu lors d’événements coutumiers, l’inspiration générée chez les jeunes qui voient leur grand frère travailler dans le monde imaginé de la mine sont aussi des circulations à saisir bien qu’elles soient non quantifiables.

Dans un premier temps, le cadre analytique des circulations entre les espaces minier et non minier est présenté. Il s’appuie sur la considération d’un territoire multidimensionnel dont chaque dimension est révélatrice de circulations. Et inversement, l’identification d’une circulation peut révéler une dimension du territoire. Les circulations matérielles d’argent, d’équipements du type outillage, matériel de construction, voitures et d’objets de la terre et de la mer par le prisme du troc, sont développées dans un

second temps. Dans un troisième temps sont décrites les circulations immatérielles de savoirs, d'informations, de compétences, de comportements et d'identité minière. Enfin, la dernière section explore la circulation immatérielle de la valeur donnée aux territoires minier et non minier. Elle expose l'étude de la sphère idéale des salariés par l'analyse de leur représentation sociale de la ressource complétée par celle de catégorie 'jeune' de la population¹⁴⁷.

Quelles circulations font de la marge minière une dimension du territoire minier parmi d'autres et confèrent au territoire de l'usine du Nord son modèle d'enclave unique à l'échelle du pays ?

7.1 Un territoire multidimensionnel qui révèle des circulations immatérielles et matérielles

L'étude géographique de la socio-spatialisation de l'activité minière et métallurgique s'est appuyée sur plusieurs modèles spatiaux : le territoire minier et ses marges et l'espace polarisé par la ressource minière. Une troisième lecture complémentaire aux deux lectures spatiales précédentes est proposée et détaillée dans la section 7.1 : celle d'un territoire multidimensionnel.

Le terrain et les entretiens permettent d'identifier des mouvements entre les différents espaces d'actions mobilisés par les salariés en circulation. Ces mouvements se révèlent être des circulations matérielles et immatérielles qui lient les espaces et les territoires entre eux. Cette dynamique de connexion des territoires est abordée dans un premier temps par la littérature en revenant sur les concepts de circulation et d'intégration des marges (7.1.1). La dynamique relationnelle entre des espaces miniers et non miniers se remarque dans le contexte actuel d'évolution et de complication de l'arène minière néo-calédonienne. Le troisième modèle spatial d'analyse de la socio-spatialisation de la mine est celui du territoire multidimensionnel, révélé par l'étude des circulations, et inversement, l'identification de certaines circulations a permis d'observer certaines dimensions du territoire minier (7.1.3). Un exemple est donné avec l'analyse des circulations de pratiques et de savoirs cynégétiques, ancrées sur un réseau familial qui révèle, ou que révèle, une dimension culturelle du territoire (7.1.3).

¹⁴⁷ Il s'agit des moins de 26 ans.

7.1.1 Les circulations matérielles et immatérielles : des mouvements qui tissent des liens entre les espaces d'actions

À travers le monde, les projets miniers animent la circulation des personnes, des capitaux, des idées, du pouvoir et ils stimulent l'évolution des réseaux relationnels entre des arènes à la gouvernance différente (Bainton *et al.*, 2018). Les mouvements et les flux fixent certaines dynamiques en place autant qu'elles en déstabilisent d'autres (*ibid.*). Ces circulations se révèlent caractéristiques des inégalités de développement dans les régions minières, d'autant qu'on ne connaît généralement pas la durabilité des circulations et que, certains espaces, se retrouvent plus irrigués que d'autres par les flux. Récemment, l'implication de ces effets au-delà de la localité minière a été démontrée. Le concept spatial de l'enclave minière devient un modèle idéologique qui ne correspond plus aux réalités : cela encourage l'observation des circulations des compétences, entre autres, depuis et vers les activités extractives (Magrin, 2012). Cet intérêt pour l'extension sociale, politique, économique et spatiale d'un projet minier, jusqu'à l'intégration de la marge au territoire minier, peut être mis en parallèle de la notion d'intégration d'une marge dans le système national employée par Sérandour dans sa thèse de géographie (2020, p. 245). La géographe ordonne l'intégration en cinq dimensions : physique, économique, sociale, symbolique et politique. Elle décrit certaines manifestations de l'intégration telles que les infrastructures, les réseaux d'acteurs, les flux de biens ou de capitaux, les discours et les représentations sur les territoires, le développement territorial *etc.* Cette proposition analytique peut s'opérer en considérant la marge comme un sous-système connecté à celui du territoire minier ou comme l'une de ses dimensions socio-spatiales.

Par ailleurs l'intégration de la marge minière ne se restreint pas à la considération de la circulation de compétences : des mouvements d'argent, de biens, de savoir-faire et d'idées tissent les liens entre l'espace d'origine et de destination et accompagnent les déplacements des salariés de la mine. Les recherches à propos du transnationalisme proposent des définitions de la circulation qui s'appliquent pertinemment à cette étude. Ainsi, Lautier (2006b) identifie quatre formes de circulations distinctes entre les biens matériels et immatériels, l'argent, les personnes et les signes et enfin les symboles et les normes. La géographe Trousselle regroupe ces éléments en deux catégories : « Les circulations correspondent aux flux matériels (biens, services, remises) et immatériels (valeurs, normes, représentations) induites par les mobilités spatiales, qui tissent les liens entre les différents lieux de l'espace de dispersion. » (2019, p. 84). Nous abordons les circulations selon ce sens donné : des mouvements réversibles immatériels et matériels qui tissent des liens entre les personnes et leurs espaces d'action, spatialisés par le territoire minier et les marges. L'emploi de cette catégorie duale n'est pas complètement satisfaisant dans la mesure où un flux d'argent peut aussi bien être un flux matériel qu'immatériel et la typologie de Lautier est dans ce cas plus précise. La pratique du troc peut être aussi considérée dans sa nature matérielle, d'un échange de produits et immatérielle, dans sa nature de

pratique. Le choix de conserver matérielle et immatérielle demeure, en attirant l'attention du lecteur d'une part sur le recoupement de ces groupes et d'autre part sur leur forte interaction (par exemple, le troc peut générer des circulations immatérielles).

En Nouvelle-Calédonie, la composition de l'arène minière évolue et se complexifie en intégrant de nouveaux acteurs, tels que les chargés de RSE, un processus qui « génère de nouvelles connexions – alliances et réseaux – et de nouvelles circulations (des idées, des discours...) » (Le Meur, in press). Nous nous intéressons à ces circulations, révélatrices de dynamiques nouvelles ou en évolution : quelles sont ces circulations qui font de la marge une dimension du territoire minier ?

7.1.2 Le territoire multidimensionnel comme modèle spatial d'analyse des circulations et inversement

Le territoire insulaire néo-calédonien est un espace arpenté, vécu, pratiqué, représenté par une diversité de communautés, kanak, caldoche, métisse, européenne, océanienne et originaires d'autres pays du monde, qui en font un territoire avant tout pluriel. Nous conjuguons ces regards sur un espace mouvant, parfois encastré et multilocalisé : le lieu de résidence de la famille nucléaire, l'espace et le foncier du clan, la tribu ou la ville qu'ils quittent et dans lesquelles ils reviennent par intermittence, le territoire parcouru pendant une journée, une semaine, une année. Cette pluralité socio-spatiale encourage l'observation d'un territoire multidimensionnel. Le territoire est composé de réalités matérielles, de processus spatiaux et de constructions socio-symboliques. Chaque strie, ou ligne, relative à un réseau, à un flux, à la circulation d'un groupe, à une représentation sociale, correspond à une nouvelle dimension du territoire. Le territoire serait une imbrication, une superposition de dimensions socio-spatiales que notre recherche tente d'identifier afin de retrouver ce qui fait son essence et sa construction par le prisme des circulations.

La première dimension originelle de la Nouvelle-Calédonie est celle de son insularité ; elle rappelle que le socio-système de la mine, imbriquant territoire minier et marges, est lui-même une marge au sein d'un système monde. Cela revient à étudier les marges minières d'une marge insulaire : « C'est cela : on comptait sur une île, plage d'arrivée mais aussi point de départ et puis l'on doit céder à un étrange mouvement, à un au-delà de la méthode, une marge de tout système » (Anonyme, 1979, p. 14).

La vision d'un territoire qui se télescope en plusieurs dimensions (Vaillant, 2013, p.185) est adoptée par plusieurs géographes, selon la nature de la dimension (elle peut être idéale par exemple) ou son positionnement dans l'espace (des dimensions verticale et horizontale). Ainsi, l'ensemble des géographes réunis autour de Richard Laganier (2002) distinguent trois dimensions propres au territoire : (i) organisationnelle, qui correspond à la gouvernance, (ii) matérielle, c'est-à-dire l'aménagement de

l'espace par les sociétés, (iii) identitaire, proche de cette dimension verticale qui renvoie à l'ancrage des personnes, aux représentations et aux perceptions.

Le territoire est en effet l'agencement d'acteurs qui interagissent, partagent leurs imaginaires, leurs pratiques, leurs intérêts et participent à la mouvance des limites en circulant dans l'espace. Il témoigne d'individus qui se rencontrent, cultivent, créent, vivent, pratiquent, pensent et s'émeuvent. Il résulte « des pratiques individuelles, des cheminements et des itinéraires personnels, de ces fourmillements du quotidien qui produisent des bassins de vie et d'action » (Di Méo, 2004).

Les lignes, les multiples dimensions du territoire, ne contribuent pas seules à sa fabrication ou sa recomposition, la définition mouvante attribuée par les habitants du territoire participe aussi à sa transformation. « On peut s'entendre sur ce qu'est un territoire, mais ne pas lui donner les mêmes limites, ne pas y intégrer les mêmes espaces, parce que les vécus ne sont pas les mêmes et, de ce fait, les perçus divergent également. » (Bonnemaison *et al.*, 1995). Le territoire minier est constamment fabriqué, négocié et renégoié par des processus et des flux qui relient les lieux par des mouvements d'argent, de choses, de personnes et d'idées (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018).

Au-delà de ce processus de territorialisation, du fait des lignes mouvantes et des circulations qui recomposent le territoire, nous questionnons comment les circulations matérielles et immatérielles construisent et transforment le territoire en interconnectant ses multiples dimensions. L'exemple qui suit est celui de la dimension culturelle, observée par les liens coutumiers existants entre la marge de Hyeehen et la commune minière de Vook, toutes deux intégrées à l'aire coutumière Hoot Ma Whaap. Cette dimension culturelle permet d'étudier des circulations immatérielles de pratiques et savoirs cynégétiques qui s'appuient sur un réseau clanique ancien. La chasse est une activité régulièrement pratiquée sur des territoires liés à la famille et au clan souvent à proximité du lieu de vie. Quand le salarié de Hyeehen quitte la marge pour rejoindre le territoire minier, son réseau familial et clanique le fait accéder à de nouveaux territoires de chasse et lui permet de maintenir cette pratique malgré son emploi en dehors de chez lui. Sur quel réseau ces pratiques cynégétiques réalisées sur le territoire minier de VKP s'appuient-elles ?

7.1.3 La dimension culturelle du territoire et la circulation immatérielle des pratiques cynégétiques ancrée dans un réseau coutumier ancien

Le choix de la commune non minière de Hyeehen comme terrain fut initialement guidé par des facteurs listés dans le chapitre second tels que l'absence de desserte¹⁴⁸ vers les sites miniers, ou encore, les fortes inégalités inter-ménages. Le fait que cette commune avec celle de Vook forme une unité spatiale

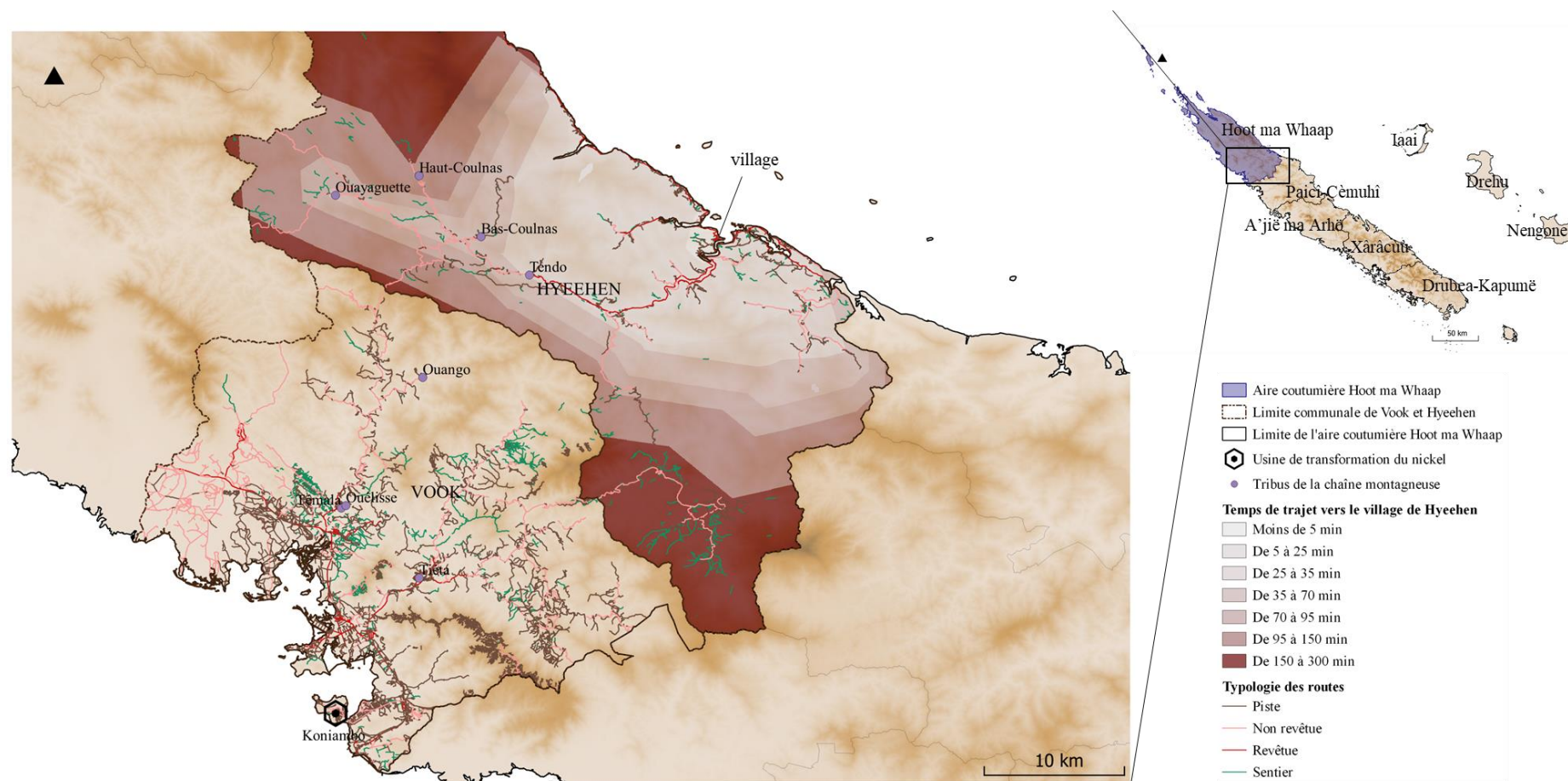
¹⁴⁸ Excepté lors de la période de construction de l'usine de Vavouto.

culturelle, en s'intégrant avec les communes de Dau Ar (Bélep), Bwapanu, Koumac, Wégoa, Pweevo et Pum à l'aire coutumière Hoot ma Whaap¹⁴⁹, révèle une dimension territoriale analytique intéressante des pratiques et des déplacements liés à l'activité cynégétique.

La dimension culturelle du territoire existe à travers les chemins coutumiers qui solidarisent les clans de Vook et de Hyeehen. Ces liens ont des origines multiples : des alliances familiales telles que les mariages, le partage d'une source d'eau commune comme en témoigne Coulange : « De même que plusieurs tribus de la chaîne du côté de Hienghène ont mentionné avoir des liens de parenté avec des clans installés dans la commune de Voh, en l'occurrence ici, entre Boyen, Gomen et Temala, jusqu'à Weda. Le lien entre ces localités serait le partage de sources communes, une identification des chemins coutumiers qui dépendraient des territoires » (Coulange *et al.*, 2020, p. 28). L'anthropologue Patrice Godin a mené une ethnographie de presque trente ans qui visait à renseigner les fondements de l'identité sociale des Kanak de la région de Hyeehen. Sa thèse, à la page 118, recense les « vrais chemins (*duu cneedan*) » et parmi eux les « grands chemins (*cneedan nan kuc*) » dédiés aux échanges et à la communication reliant notamment Tièta [Vook] à la Tipindjé [Hyeehen] (Godin, 2015, p. 118).

¹⁴⁹ En langue fwaï.

Carte 5 - L'unité territoriale culturelle de Vook et Hyeehen



Réalisation : Marc Despinoy et Valentine Boudjema, 2023.

Au cours de notre étude nous a été partagée la connaissance de chemins coutumiers entre la famille Vaiadimoin¹⁵⁰, implantée dans la tribu de Tendo à Hyeehen avec la famille Vaialimoin, installée de l'autre côté de la chaîne montagneuse, dans la tribu de Temala à Vook (Carte 5). L'un des Vieux de la famille Vaiadimoin entrevu sur Tendo, mais qui a en effet passé son enfance sur Temala, raconte ces liens invétérés à travers les prénoms donnés en langue kanak (Extrait d'entretien 100).

Extrait d'entretien 100 - Des liens invétérés entre les clans de la chaîne montagneuse de Hoot ma Whaap.

« En ce moment on est dans les mêmes familles mais on donne les mêmes noms, ça fait que ça nous rattache les liens avec les autres. Ça fait que si y'a des choses qui se passent de l'autre côté, nous on est obligé d'aller là-haut, parce que c'est la famille à nous. Comme eux aussi, si on a des, par exemple des mariages ici, ils viennent. ».

Marcel, chef de clan tribu de Tendo, originaire de Hyeehen, 59 ans, 01/03/2022, Hyeehen.

Ce Vieux, chef d'un clan de la tribu de Tendo, raconte que par le passé le chemin emprunté pour relier les familles était souvent parcouru, tandis qu'aujourd'hui seuls de rares jeunes traversent encore la chaîne à cheval. Surtout, ces sentiers sont suivis par les chasseurs des deux côtés de la montagne. Les chemins coutumiers immatériels entre les clans des tribus du côté de Hyeehen (tribus de Tendo, Haut et Bas Coulناس) et de Vook (tribus de Temala, Ouélisse et Ouango) renforcent et permettent les circulations cynégétiques pour les salariés mobiles. Luciano est l'un d'eux. Employé à l'usine KNS, il continue de chasser sur l'espace minier grâce à ses liens familiaux étendus à la tribu de Ouango (Extrait d'entretien 101).

Extrait d'entretien 101 - Des liens coutumiers qui permettent d'élargir le territoire cynégétique.

« [...] par rapport à Ouango on a le lien qui fait que moi je vais les voir directement pour la chasse, soit de nuit soit de jour. Plus de nuit parce que c'est moins fatigant. ».

Luciano, opérateur affinage KNS, originaire de Hyeehen (tribu de Tendo), 26 ans, 10/06/2022, Pwembu.

Le réseau familial présent sur le territoire minier facilite parfois l'installation des nouveaux employés originaires de Hyeehen, cela peut être le cas des Loyaltiens qui témoignent également de liens familiaux étendus. Trente-cinq salariés de l'usine et de la mine de KNS ont été enquêtés, parmi eux vingt-sept ont répondu à la question concernant leur réseau familial. Vingt-quatre salariés déclarent avoir de la famille sur le territoire minier dont onze sont originaires de Drehu et donc treize de Hyeehen. Sur les onze

¹⁵⁰ Godin l'orthographe Vayanimwa dans sa thèse (2015, p. 50).

individus de Drehu, pour six d'entre eux il s'agit de familles elles-mêmes originaires de Drehu mais installées sur VKP, les cinq autres sont originaires de VKP. Sur vingt-deux salariés ayant répondu, quatorze ont logé dans leur famille au démarrage de leur travail à la mine ou à l'usine, le temps de trouver un logement sur VKP. Le prêt de parcelles cultivables est un autre avantage décrit dans la section suivante qui parcourt l'ensemble des circulations matérielles entre territoire minier et marges.

Au-delà des circulations immatérielles propres aux chemins coutumiers entre les clans, les pratiques de chasse dans la chaîne et le réseau familial qui participe à la circulation professionnelle des individus de Hyeehen vers KNS à Vook sont autant de flux révélés par la dimension culturelle du territoire. Ces mêmes circulations de pratiques vivrières et d'alliances matrimoniales existaient avant le projet minier, elles sont des flux antérieurs qui perdurent et se transforment avec le projet de l'usine du Nord.

7.2 Circulations matérielles

Les déplacements pendulaires des salariés de Hyeehen et des salariés de Drehu s'accompagnent de circulations d'argent, d'équipements et de pratiques qui sont décrites dans cette section. Certaines sont détaillées dans les chapitres précédents et sont donc décrites rapidement afin de permettre l'approfondissement des autres flux encore non évoqués. C'est le cas de la circulation des salariés présentée dans le chapitre quatrième et sur laquelle nous ne revenons pas.

La deuxième circulation matérielle observée est financière, motivée par des événements coutumiers organisés dans les marges minières. La circulation migratoire et le salariat sont deux dynamiques liées : les individus peuvent se tenir éloignés plus longtemps de la tribu et de ses normes culturelles en participant financièrement à distance aux coutumes, même si cette stratégie est regrettée à la fois par ceux qui l'opèrent et par ceux qui l'observent. S'il y a quelques décennies l'entraide prévalait, l'intensification de la circulation migratoire monétarise certaines pratiques de la coutume telles que la construction des cases ou l'entretien des champs d'ignames et ce particulièrement sur les îles Loyauté, une observation plus marquée en raison de pratiques coutumières moins altérées par le passé colonial que sur Hyeehen (Extrait d'entretien 102).

Extrait d'entretien 102 - Une diminution de la présence dans la marge et la circulation d'argent synonymes d'une fragilisation de la pratique et de la valeur d'entraide.

« En 2018 on s'est cotisé, voilà le faré ça nous a coûté trois millions [25 000 euros]. On a tourné dans la famille, on a cotisé, on a envoyé, puis on a fait faire le faré. Comme on a plus le temps maintenant, à l'époque de mon père quand on était gosse on allait puis tout le monde était à la bétonnière, tout le monde tournait, maintenant que tout le monde travaille, c'est plus tout le monde cotise et puis on trouve un petit entrepreneur là-bas sur place et il nous fait le faré. [...] Mais même quand c'est communautaire, c'est cinq, six tantines, c'est cinq, six femmes qui vont aller couper la paille, ça prend du temps

après il faut aller sortir les ignames pour faire à manger à tout le monde, après faut aller à la pêche, après faut aller prendre le bois. Donc en fait heu voilà c'est le temps quoi. Maintenant le temps, c'est de l'argent. Avant c'était le temps, maintenant c'est de l'argent. La case nous a coûté moins d'un million [8340 euros]. ».

Rudy, technicien environnement chez KNS, originaire de Drehu, 42 ans, 02/11/2020, Vook.

Les coutumiers et la société kanak plus généralement démontrent un attachement à la valeur d'entraide, cependant, ils constatent que la présence dans la tribu, confrontée à l'inévitable circulation des individus, est la seule à assurer la perpétuation des anciennes pratiques. Quant à ceux qui circulent, ils témoignent d'une perte de sens en réalisant des participations financières coutumières à distance de la terre, du clan et de la chefferie. Cette circulation d'argent des salariés qui financent des ouvriers dans la marge offre le bénéfice, réduit, de développer économiquement cet espace, sous la forme de travail dissimulé, d'emploi de patentés ou d'entreprises dans le BTP par exemple, mais en retenant la critique de la monétarisation de la coutume.

L'argent circule également du territoire minier vers la marge afin de subvenir aux besoins financiers et alimentaires de la famille nucléaire et élargie. La pratique recueillie lors des entretiens de soutien financier envers la famille confirme une phrase souvent entendue dans le pays : autour d'un salaire de la mine vit toute une famille (Extrait d'entretien 103). C'est l'argument avancé dans le chapitre cinquième d'une stratégie des ménages basée sur les revenus fixes et accompagnés de revenus d'appoints produits par les activités vivrières. Trente-cinq salariés de l'usine et de la mine de KNS ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs : parmi eux vingt-et-un ont répondu à la question concernant leur participation financière et alimentaire au budget de la famille élargie. Sur ces vingt-et-une personnes, dix-sept envoient ou donnent directement de l'argent et quatre ramènent uniquement des courses alimentaires et d'hygiène depuis VKP. Ces quatre individus sont tous originaires des tribus isolées de la chaîne montagneuse dans la vallée de Hyeehen, Tendo, Bas-Coulñas et Ganem. De fait, cette pratique se vérifie particulièrement pour les salariés dont la famille vit éloignée des villages et des commerces (Carte 5).

Extrait d'entretien 103 – Une stratégie de résilience familiale autour des salaires et du jardin maraîcher et fruitier kanak.

V : « Vous êtes combien de salariés dans la famille ?

L : Y'a moi et puis, on est que deux. Moi et puis l'autre cousine germaine. Elle travaille au centre culturel, elle fait l'accueil. Sinon le reste eux ils travaillent pas, ils restent à la maison. Ils s'occupent des champs. Quand je viens je fais, ben ils donnent des listes pour moi pour faire les courses pour ramener à eux. Quand je travaille comme ici c'est moins cher ici [VKP], à Hienghène c'est trop cher les prix, du coup je fais mes courses ici quand je finis mon travail je fais les courses à eux là-bas, je recharge le garde-manger à la bande. Moi je paie le courant et elle paie l'eau. ».

Laurent, maintenance mécanique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 14/06/2022, Vook.

L'employé de la mine n'est pas le seul concerné, cette stratégie englobe l'ensemble des salariés de la tribu. Il ne faut pas non plus négliger les individus qui restent en tribu et mènent des activités vivrières qui alimentent une circulation inverse de la marge vers le territoire minier par la pratique du troc, détaillée plus bas. Tous les salariés, qu'ils soient originaires de Drehu ou de Hyeehen, témoignent de ces circulations financières motivées par la coutume et/ou pour la subsistance de la famille restée en tribu.

Une troisième circulation matérielle observée depuis le territoire minier vers la marge est celle du matériel de construction, de l'outillage et des voitures, dans un premier temps sous la forme d'emprunt auprès du salarié. Un prêt qui devient fréquemment un don imposé au travailleur. Celui-ci voit son équipement circuler dans la tribu sans pouvoir lui-même l'utiliser et doit alors le racheter (extrait d'entretien 104).

Extrait d'entretien 104 - Circulation matérielle de l'outillage, du territoire minier vers la marge proche.

« Alors déjà quand j'ai eu mon premier salaire, j'ai tout pris j'ai donné à mes parents. Et après mes salaires suivants j'ai acheté un peu du matos pour moi, comme j'aime bricoler. Je pense que ça a été une caisse à outils, je pense. Je sais plus. Et j'ai tellement acheté, tellement de bricoles que ouais, des caisses à outils, des débroussailleuses, des tronçonneuses je sais plus j'en ai acheté combien. Quand j'arrive à la tribu y'a soit un papa qui prend, et puis il prend pour lui du coup je suis obligé de racheter. Et ça je voyais pas encore et puis plus tu achètes et plus tu vois que c'est cher. Tu tiens à ton matos du coup. Sinon ouais mes premières dépenses ça a été tout de suite dans l'outillage. ».

Gwen, Sous-traitant - technicien supérieur maintenance industrielle, originaire de Hyeehen, 33 ans, 16/06/2022, Vook.

Ce cycle de prêt, de non restitution, de rachat, remarqué par Gwen est partagé par les autres employés originaires de Hyeehen. La distance de cette marge proche avec le territoire minier facilite ces échanges. Cette mutualisation forcée du matériel pour le salarié correspond à la pratique du « profitage », nommée ainsi par Faugère (2000). Elle souligne l'égalité matérielle qu'elle permet de maintenir. L'anthropologue remarque sur l'île de Nengone qu'il est « tellement difficile de refuser voire impossible de refuser quelque chose à un parent [...] qu'il vaut mieux stigmatiser le fait de demander. » (*ibid*, p. 42-43). Parfois pour échapper à cette stigmatisation, une anecdote partagée en entretien raconte qu'un cousin de la famille vivant sur Hyeehen, demandeur, réalisait les kilomètres le séparant de VKP pour requérir directement le salarié chez lui, l'attendant sur le pas de porte. Le « profitage » est une forme sociale de régulation des circulations financières et matérielles au sein de la tribu et de la famille suite à l'insertion dans le salariat et la mobilité.

La voiture est aussi fortement représentative de cette circulation matérielle. Elle constitue l'un des premiers objets de dépense au démarrage de l'emploi à la mine ou à l'usine¹⁵¹. La pratique du covoiturage s'observe chez certains jeunes salariés qui souhaitent rapidement acquérir leur indépendance, une motivation justifiée par l'absence de navette entre VKP et Hyeehen¹⁵². Les travailleurs engagent un budget élevé sur ce type de bien en raison des modèles onéreux achetés et/ou de la fréquence de remplacement du véhicule qui peuvent également être d'occasion (Extrait d'entretien 105). Les entretiens informels menés auprès des concessionnaires automobiles sur VKP permettent de trianguler ces informations : l'un d'eux partage la représentation qui circule autour des salariés de l'usine « si on parle de KNS ce sera des pick-up ». Les concessionnaires¹⁵³ estiment qu'un tiers de leur clientèle travaille dans le secteur du nickel et que les budgets varient selon la défiscalisation. Un patenté peut bénéficier de 22 à 29% de défiscalisation lui permettant l'achat d'un modèle plus cher. Le modèle le plus vendu en Nouvelle-Calédonie est un pick-up dont le prix va varier entre 2.5 à 4.3 millions cfp hors TGC¹⁵⁴ (20 000 à 36 000 euros). L'un des conseillers en vente observe que ce modèle est représentatif des ouvriers polyvalents de l'usine. Auguste illustre bien de la fréquence à laquelle les travailleurs dans le secteur du nickel remplacent leur véhicule, en raison des distances parcourues quotidiennement, de leur manque de vigilance ou de leur envie de changer de véhicule tout simplement, en lien avec l'importance de cet objet dans le pays (Extrait d'entretien 105).

Extrait d'entretien 105 - L'investissement du salaire minier dans les voitures.

A : « Parce que les jeunes qui sont là-bas à KNS, parce que maintenant y'a beaucoup de jeunes, eux quand ils travaillent, ils ont que deux visions dans la vie : voiture et puis la fête. Faire la fête. Mais voilà ils parlent pas à faire leur maison. C'est ça les jeunes, voiture. Quand tu regardes le parking là-bas à Vavouto, [...] c'est les derniers cris des voitures. C'est des budgets, les derniers toyotas ça coûte au moins 4 millions les derniers Nissan tout ça.

V : tu penses que tu as acheté combien de voitures depuis (*interrompue*)

- Pouah mais là ça doit être la douzième voiture. Mais après avant j'avais des voitures c'est des voitures un peu comme on dit cowboys quoi. Pas de papiers ... ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Auguste maugrée après ces jeunes qui ne s'impliquent pas dans la construction de leur maison. Néanmoins l'entretien et/ou l'agrandissement de la maison familiale, avant la construction d'une maison

¹⁵¹ À ce sujet, Morel-Lab note que « La réussite professionnelle se mesure aussi à l'aune de la puissance du 4x4 acheté (le plus souvent à crédit) avec les premiers salaires. » (2014a, p. 41 note 67).

¹⁵² Des navettes desservait Hyeehen lors de la période de construction de l'usine seulement.

¹⁵³ Ces entretiens informels concernent deux concessionnaires sur Pwembu : NC Motors et Nord Motors (rencontrés en juin 2021).

¹⁵⁴ Taxe Générale sur la Consommation.

individuelle, est le deuxième poste de dépense mensuel, représentatif de la circulation matérielle du territoire minier vers la marge. Cette circulation matérielle s'illustre ailleurs dans le monde dans des situations similaires de circulation migratoire : Trousselle observe que « La première ressource matérielle à laquelle aspirent les populations est liée à l'espace domestique. Comme l'ont montré de nombreux travaux, construire sa maison est hautement symbolique dans les espaces ruraux à forte incidence migratoire [...] » (2019, p. 379). La participation du salarié peut être un flux financier versé à la famille (à l'image de Doriane, Extrait d'entretien 108) ou un flux matériel dans le cas de l'achat et du transport des matières premières depuis VKP. Cette circulation implique la compréhension d'une typologie sociale des maisons habitées et existantes en tribu. La maison du clan, c'est-à-dire celle de l'aînée masculin de la lignée, la maison familiale, celle du chef de famille, sont toutes deux entretenues et financées par l'ensemble des individus rattachés à ces entités. Ces espaces renvoient au territoire du quotidien de la société kanak, emboîté dans le territoire de la parenté qui correspond à l'ensemble des espaces villageois issus d'un même lignage : son centre correspond à l'espace de résidence de l'ancêtre (David, 2005b, p. 105). Selon les sociétés kanak, l'aîné ou le benjamin endosse le rôle de s'occuper de ses parents et par extension de la maison familiale. Gwen est le benjamin de sa famille, il présente ce rôle d'auxiliaire sans toutefois être l'héritier de cette maison qui revient à son frère aîné ou au fils de celui-ci. Pour autant, si Gwen le souhaite il peut continuer de venir cohabiter dans la maison qui est ouverte à toute la famille (Extrait d'entretien 106).

Extrait d'entretien 106 - Gwen, le benjamin à qui le rôle de l'entretien de la maison et de ses parents incombe.

« Là c'est un peu tout le monde qui met la main à la patte pour, pour aider un peu. Et, ouais pour l'instant en fait, mon occupation à la maison, mes projets c'est de terminer d'abord la maison à papa et maman et après moi pouvoir faire quelque chose de mon côté. Une maison pour moi là-bas à la tribu. [...] Construire une maison à côté en fait c'est un peu une deuxième priorité parce que en fait j'ai déjà la maison familiale et que ça me dérange pas quand je retourne à la tribu de rester à la maison familiale. ».

Gwen, Sous-traitant -technicien supérieur maintenance industrielle, originaire de Hyeehen, 33 ans, 16/06/2022, Vook.

La maison individuelle est considérée et construite en dernier. Cet engagement financier et matériel du salarié dans la marge se confirme pour tous les individus venus des marges proches et lointaines. Trente-cinq salariés de l'usine et de la mine de KNS ont été enquêtés, parmi eux vingt-trois ont répondu à la question de leur participation au financement des travaux sur la maison familiale. Vingt salariés déclarent participer dont neuf individus originaires de Drehu et onze de Hyeehen. Tandis que vingt-huit ont répondu à la construction d'une maison individuelle : sept à l'affirmative et vingt-et-un à la négative, cinq en raison de leur statut d'héritier de la maison familiale, trois présentent le projet de construire et treize ne l'envisagent pas dans un futur proche.

Yohann pose la question à haute voix, quel montant les salariés font-ils parvenir à la famille (Extrait d'entretien 107) ?

Extrait d'entretien 107 - "Sur ton salaire, combien tu refiles à la famille ?"

« Et l'investissement qu'il peut faire aussi c'est l'embellissement, le développement de la maison familiale, s'il reste encore dans l'unité. Donc c'est aussi ça qu'il faut regarder. C'est pas forcément pour lui, c'est aussi ça la participation de la communauté, parce que si il faut agrandir telle ou telle terrasse. En fait la question, enfin le raisonnement pertinent ce serait de savoir ok sur ton salaire combien tu refiles à la famille ? ».

Yohann, cadre KNS, originaire de Hyeehen, 50 ans, 03/11/2020, Vook.

Les réponses lors des entretiens permettent d'estimer approximativement qu'un tiers du salaire est dépensé pour la famille dans la marge – cumulant courses alimentaires et participation au budget familial – cela correspond à une valeur variable entre 30 000 et 80 000 cfp (soit 250-670 euros). La participation d'un jeune en début de carrière tel que Doriane (Extrait d'entretien 108) correspond plutôt à l'intervalle minimal, bien que les besoins familiaux, les primes et le nombre d'heure de travail sur le mois puissent faire fortement varier le montant.

Extrait d'entretien 108 - La cotisation du salarié pour l'agrandissement de la maison familiale.

V : « Tu continues de donner de l'argent pour les travaux coutumiers ?

D : Oui ben j'aide mes parents. Parce qu'en vrai mon père il est ambulancier et il touche pas 200 000 [1673 euros] si tu veux il touche le SMIC [1300 euros]. Et puis mes petits frères ils sont à la maiz¹⁵⁵ en vrai, du coup ils sont comme à la charge de mes parents un peu. Puis après ils vont à la chasse, à la pêche c'est bon tu vois. Mais du coup oui tous les mois j'aide mes parents. Comme on veut rallonger la maison, du coup je verse aussi de l'argent.

- vous voulez agrandir votre maison familiale ?

- oui du coup j'aide mes parents tous les mois je verse de l'argent. Puis je fais les courses aussi pour la maiz quand je descends. Généralement je fais les courses une à deux fois par mois quand je descends. Puis pour la maison ben je cotise. Ça dépend en fait du salaire, c'est entre 40 et 60 que j'envoie par mois à mon père pour la maison [40 000 et 60 000 cfp soit 335 et 500 euros].

- ok et quand vous aurez réuni suffisamment d'argent ...

- ben en fait on achète tout et puis après une fois qu'on aura tout le matos on, mon père en fait il est maçon de formation. Mais après il a fini ambulancier. Enfin sapeur-pompier puis ambulancier. Mais du coup c'est lui qui construit notre maison. On a juste à acheter le matos et puis c'est, mes frères ils travaillent avec lui.

- ça fait combien de temps que tu donnes de l'argent pour la maison ?

¹⁵⁵ Abréviation locale de maison. La maiz, la trib's (tribu) sont utilisés dans le langage courant en Nouvelle-Calédonie.

- depuis début d'année [c'est-à-dire depuis un an]. Là il nous reste plus beaucoup à payer. ».

Doriane, technicienne procédée KNS, originaire de Hyeehen, 29 ans, 07/12/2020, Koohnê.

L'argent ne détruit pas nécessairement le tissu social (Faugère, 2000), il apparaît comme l'agent de son entretien dans le cas du financement de la rénovation des maisons claniques et familiales. A l'inverse, il participe à la diminution de l'entraide dirigée vers les constructions des cases coutumières et individuelles.

Sur Hyeehen, une analyse de l'évolution spatiale de l'habitat¹⁵⁶ démontre le peu de nouveaux logements construits (Lion, 2022) bien que la période de construction de l'usine du Nord ait entraîné l'emploi temporaire de certains habitants et de fait l'augmentation de leurs revenus. L'emploi, lors de la période de construction de l'usine, n'a pas entraîné un pic de terrassements car les maisons demeurent familiales et leur rénovation ne laisse pas penser à une décohabitation : les individus entretiennent et agrandissent avant tout la maison clanique et la maison parentale avant de construire la leur. Or, construire sa propre maison ne se fait jamais dans l'immédiateté. Les salariés achètent progressivement les matériaux sur la côte Ouest et sur Pwêêdi Wiimâ (Poindimié), poutre métallique par poutre métallique. Ils construisent eux-mêmes leur maison au rythme de leur temps de repos. L'emprise spatiale des retombées économiques de la mine sur l'augmentation de l'habitat dans les marges minières est faible pour plusieurs raisons : la construction de nouvelles maisons se réalise sur un temps long – les travailleurs interrogés témoignent de maisons individuelles en projet sur plusieurs années –, ils réutilisent parfois d'anciens terrassements (ancien habitat d'un grand-père tombé en ruine par exemple), ou encore ils cohabitent dans la maison familiale lors de retours ponctuels dans la marge et héritent d'une maison dont ils portent le même nom, à la mort du parent et qu'ils occupent à leur retour définitif. La construction d'une nouvelle maison ne constitue pas l'inévitable action première.

La troisième circulation matérielle observée est celle des pratiques des cultures vivrières et de la pêche à travers le troc.

La pratique du troc trouve sa dynamique dans l'activation du réseau familial et amical et s'appuie sur la circulation des individus entre leurs espaces d'actions. Cette pratique est à l'origine de mouvements matériels, avec le flux des objets échangés, et immatériels avec les valeurs sur lesquelles elle repose. Celles-ci peuvent ainsi engager un contre-don véhiculant solidarité et entraide (Extrait d'entretien 109).

Extrait d'entretien 109 - La pratique du troc à l'origine d'une circulation matérielle alimentaire et immatérielle de valeurs d'entraide et de solidarité.

« Enfin on me demande toujours de ramener, soit des cocos verts, des bananes on partage et tout mais je demande pas d'argent pour ça. Je sais que ça pourrait m'aider beaucoup

¹⁵⁶ Seules les maisons en tôle ont été considérées, les cases traditionnelles ne sont pas intégrées.

mais, non je fais comme ma mère elle fait, on fait déjà des champs, forcément je vais donner quelque chose de gratuit, que ce soit des produits de la terre ou des trucs comme ça à des gens. Ça va nous revenir un autre jour mais sous une autre forme. Oui ça m'a beaucoup aidé, parce que voilà à force de faire ça à des potes ici qui fait que quand moi je suis tombé en panne dans la transversale [Koné-Tiwaka], les mecs ils arrivent direct avec la caisse à outils et tout. Parce que moi j'ai pas d'outils pour faire du bricolage. Je suis pas trop vendre des trucs pour l'argent, un échange oui. ».

Luciano, opérateur affinage KNS, originaire de Hyeehen (tribu de Tendo), 26 ans, 10/06/2022, Pwembu.

Les produits de la terre transitent dans les deux sens entre territoire minier et marge selon les productions des littoraux Est et Ouest et des îles. L'ensemble des trente-cinq salariés enquêtés ont répondu à l'affirmative à la question de la pluriactivité. Treize font de l'agriculture vivrière, dix chassent, un seul détient un élevage et vingt-deux continuent de pêcher. La pêche est la pratique maintenue avant la chasse et la culture vivrière. Bien qu'un seul salarié ait acheté un bateau au cours de sa carrière, les individus profitent des opportunités présentées par la famille et les amis propriétaires de bateaux. Certaines techniques de pêche ne nécessitent pas de partir au large du récif. Cela arrange les habitants de Hyeehen qui ne se présentent pas comme des pêcheurs du large. Les techniques et les espèces pêchées diffèrent selon les lieux. Sur Hyeehen, les salariés exploitent les eaux récifales proches du platier et les eaux saumâtres des fleuves et des rivières, pêchant alors les mullets, les carangues quand elles remontent, les crabes de palétuviers, les huîtres et les grisettes (crevettes grises de ruisseau). La pêche qu'ils pratiquent sur le territoire minier de VKP est celle du bord de mer au moyen de l'épervier et du filet. Pour ceux qui rentrent sur l'île de Drehu, la pêche en plongée est pratiquée de même que les autres pêches de bord de mer précédemment citées. L'habitat d'origine, le réseau familial et amical, la possession d'un bateau, l'accessibilité d'une parcelle agricole et des espaces exploités, depuis le ruisseau dans la vallée en passant par le littoral jusqu'à la haute mer, expliquent les circulations matérielles des produits de la mer et de la terre qui seront guidés par la rareté du produit sur place. C'est pourquoi la viande de cerf est envoyée sur l'île de Drehu et les noix de coco vertes sur VKP.

Dans le cas de l'igname, le lieu de culture détermine lui aussi les pratiques et le type de produit qui circulent (Extrait d'entretien 110). Les ignames cultivées sur la terre dont on possède le nom seront préférentiellement cultivées à des fins coutumières, tandis que celles qui croissent sur une parcelle prêtée serviront avant tout à l'autoconsommation.

Extrait d'entretien 110 – La circulation des ignames dépendante du territoire de sa culture.

« Les ignames qui sortent de Poindimié, ben c'est de l'igname que je vais manger ici à Nouméa, à Koné. Mais les ignames qui sort de Lifou, de mon champ à Lifou, c'est des ignames que je vais utiliser pour les coutumes à Lifou. Je prends pas les ignames d'ici. »

Charles, superviseur KNS, originaire de Drehu, 43 ans, 23/04/2021, Vook

Sur les treize salariés continuant l'agriculture, neuf maintiennent leur champ personnel (deux de Drehu et sept de Hyeehen) et quatre participent à l'entretien d'un champ familial partagé. Les deux individus de Drehu délèguent l'entretien de leur champ à leur famille et un seul des deux les rémunère. Parmi les sept individus de Hyeehen, cinq délèguent l'entretien sans rémunération. Aucun n'a réduit la taille du champ en raison de son activité salariée. Deux travailleurs de Hyeehen ont des liens familiaux avec les clans de Vook et exploitent des terrains prêtés dans ces tribus.

Ces pratiques engagent des savoirs et des savoir-faire qui sont l'une des circulations immatérielles approfondie dans la troisième section suivante.

7.3 Circulations immatérielles

Les circulations immatérielles sont les « idées, comportements, identités, capital social circulant entre communautés d'accueil et d'origine » (Levitt, 1998) et dans cette étude, entre des espaces d'actions miniers et non miniers. Les sections 7.3 et 7.4 déclinent sept circulations immatérielles reliant le territoire minier et les marges : les savoirs, les informations, les compétences, les comportements, l'identité minière, la valeur donnée à chacun des espaces et la représentation sociale du nickel. Ces circulations s'intensifient ou se créent avec la dynamique de circulation migratoire des individus qui quittent leurs tribus et partent travailler sur un territoire minier.

7.3.1 Les savoirs et savoir-faire

Les savoirs et savoir-faire sont la première circulation immatérielle analysée. La poly-résidence et la circulation migratoire agissent sur l'acquisition de nouveaux savoirs, ce que Luciano traduit par le fait d'avoir un profil « multifonction » (Extrait d'entretien 111).

Extrait d'entretien 111 - Une poly-résidence qui encourage l'acquisition de savoirs et savoirs faire multiples et dynamise une circulation de connaissances.

« Puis voilà on est multifonction, on se rend compte maintenant qu'on est multifonction, ils ont fait exprès de nous élever comme ça. Ah ben les vacances vous allez rester là, comme ça vous allez rester un peu avec les cousins et cousines, après les autres vacances vous allez rester là. On faisait maisons, maisons, ce qui fait que maintenant on sait un peu tout faire. Enfin tout ce qui est en rapport avec la nature, parce que moi la menuiserie et la mécanique sur bagnole ou de la maçonnerie moi je sais pas faire, j'ai appris ça une fois arrivé ici. La maçonnerie j'ai appris quand on sous-traitait pour SCB ici quand on travaillait au collège. [...] Du coup voilà on fait un peu de tout, on apprend vite. Enfin on essaie de comprendre vite. ».

Luciano, opérateur affinage KNS, originaire de Hyeehen (tribu de Tendo), 26 ans, 10/06/2022, Pwembu.

La pêche illustre particulièrement une acquisition de savoirs spécifiques selon le lieu et son environnement : la pêche à la crevette dans les ruisseaux de Hyeehen et la pêche de langoustes en apnée sous-marine sur l'île de Drehu.

Cette circulation immatérielle existe préalablement aux déplacements des salariés de la mine qui l'accroissent et l'intensifient en ajoutant l'espace d'action du territoire minier à leur parcours. Là-bas il y acquiert de nouveaux savoirs et savoir-faire d'une part liés à leur métier sur mine et à l'usine et d'autre part aux savoirs développés lors du temps libre passé sur VKP à chasser et à pêcher avec le réseau familial de ce territoire.

La poly-résidence entraîne, dans le cas de l'accession à une parcelle cultivable sur le territoire minier la multilocalisation du jardin vivrier kanak. Cette multilocalisation témoigne de savoirs multiples en lien avec des pratiques agricoles accordées à la fréquence de passage sur l'espace d'action. Cette circulation des savoirs est corrélée au travailleur en mouvement. Elle est illustrée par l'exemple des deux champs de Théo, localisés sur Pwembu et Hyeehen (Extrait d'entretien 112).

Théo est originaire de Hyeehen. Il a quarante-deux ans, il est marié et a quatre enfants. Chez KNS, il est responsable du département sondage-exploration à la mine. Un poste qu'il cumule avec une vacation d'enseignant à la hauteur de quarante-six heures par an et de multiples activités vivrières de chasse, pêche, arboriculture et horticulture. Enfin, il bénéficie d'un revenu complémentaire, un loyer perçu pour la location d'un appartement F3 acheté sur le territoire minier de VKP. Coutumièrement, il est chef de clan, un rôle qui implique des retours fréquents sur Hyeehen. Sa trajectoire illustre le profil d'un salarié de l'usine originaire de la marge proche, de la génération de la quarantaine qui a fait carrière dans le secteur du nickel. Il est l'un des premiers employés de Falconbridge en 2000 avec sa formation financée par l'entreprise et arrive à un stade de stabilité financière et maritale qui lui a permis d'investir dans l'immobilier sur le territoire minier. Théo loge pendant les quatre premiers mois dans la base-vie (qui n'existe plus désormais). Il loue un logement sur VKP les sept années suivantes pendant lesquelles, en 2005, il achète un terrain sur la commune de Pwembu lui permettant de cultiver la terre. C'est en 2019 qu'il commence la construction de sa maison. Il n'a jamais cessé de cultiver son champ d'ignames sur sa terre à Hyeehen, avant de commencer à planter des fruitiers et des légumes sur sa parcelle de Pwembu. L'extrait d'entretien ci-dessous est riche des précisions partagées par Théo autour de la culture de l'igname qui témoigne de son savoir et savoir-faire sur la culture de ce tubercule. Il exprime les différentes pratiques de tuteurage effectuées et réfléchies selon la fréquence de passage dans chaque champ. La mise en place des tuteurs sur Hyeehen doit être minutieuse et les tuteurs robustes en raison de son unique passage hebdomadaire et des conséquences engendrées par la chute des lianes sur le sol. Théo explique que l'irrigation, le tuteurage et la préparation du sol doivent être particulièrement rigoureux sur la parcelle de Hyeehen. Il ne peut pas corriger les problèmes quotidiennement comme il peut le faire sur Pwembu (Extrait d'entretien 112).

Extrait d'entretien 112 – Multilocalisation du champ d'ignames et circulation immatérielle des pratiques et des savoirs.

T : « J'ai le terrain maintenant [sur Pwembu]. J'ai un terrain qui est à moi, que je peux arroser que je suis là tous les jours parce qu'il faut s'occuper. Là-bas [Hyeehen] quand on fait un champ ben, on part le champ il peut ne voir personne pour son entretien. Pendant une semaine, deux semaines. Et ça c'est, donc là-bas c'est un peu plus dur, on paille, on met des fils, des cordes, on fait un truc qui tient qui va pas, brûler par le soleil ou inonder parce que les caniveaux sont mal faits, le drainage est mal fait. Donc on essaie de bien situer, bien faire les choses là-bas, tenir une semaine ou deux. Puis y'a toujours, on y va toujours une à deux fois par mois. Et c'est que le week-end par contre.

V : ça veut dire que ton champ est différent ici par rapport à Hienghène ?

- ouais là-bas je vais bien le faire solide, bien, bien résistant parce que je suis pas là toute la semaine, au moins, enfin, ouais enfin je sais pas si c'est au moins ou au pire je serais pas là une semaine, peut être deux semaines. Mais pas plus.

- du coup il va être différent ?

- en termes de techniques.

- de techniques, pas en termes d'espèces cultivées ?

- non, non.

- tu as des exemples ?

- eh ben tu mets par exemple, tu vas mettre un, déjà tu vas bien refaire le billon. Enfin le monticule. On va bien casser la terre, pour qu'elle soit bien meuble, la plus meuble possible. Donc on va le retourner, on va le travailler. On va casser les mottes, on va mieux ramer pour remonter un peu les sillons après. Et une fois qu'on aura à peu près reposé le temps, parce qu'il y a un temps aussi. On brûle, enfin on fait tout ça, on brûle, on nettoie les mauvaises herbes, on commence à casser les billons, on essaie de reconstituer les sillons, après on casse les mottes encore avec le bois et tout ça, le bois dur. Et une fois qu'on est prêt on commence à mettre les tuteurs. On va chercher les plants, on regarde les bons plans, les plus gros au début et les plants pour faire des grosses récoltes des ignames pour les coutumes et tout ça. Ça va être les premiers, puis les derniers c'est en bas, parce que l'eau elle va arriver d'un côté puis après les dernières gouttes elles vont arriver vers le bas quoi, en général. Donc on plante les plus gros là puis là où c'est plus sec ben on sait bon si ça pousse ça pousse, mais c'est les premiers qui sont les plus importants et après une fois qu'on a fait ça ben on commence à les planter. On met le tuteur à côté on rebouche. Après on met le poteau. On fait tirer des, maintenant on se sert un peu de, de moyens efficaces, on fait courir un câble sur, un câble sur, plusieurs câbles sur deux ou trois niveaux. Puis on, justement quand la liane elle va monter le long de la tige, elle va rencontrer le câble qui passe et la liane va courir le long du câble. Et ainsi de suite. Ça continue à monter, heu sur le deuxième niveau il va courir. Et du coup ça permet de les mettre hors de, hors sol et la tenue hors sol ces, ces lianes vont faire toujours continuer à pousser. Quand elle pousse quand la liane elle pousse, ça veut dire que le tubercule il pousse aussi. Donc en poussant lui il pousse, c'est banco. Si la liane retombe au sol, par l'effet de chaleur ou l'eau, la liane va se, va brûler ou va se moisir et va mourir. Donc si elle, elle meurt, le tubercule il meurt. Donc il faut jamais qu'elle retombe la liane. Ou si elle retombe, elle retombe par le dernier, par le bout mais elle est déjà bien développée. Parce qu'après une liane qui est vers le bout ça peut ressortir par le nœud, y'a plusieurs nœuds ou la liane peut reprendre si un bout est tombé par terre. Parce que c'est ça le truc, on veut pas laisser la liane au sol sinon elle va brûler avec le sol ou elle va se moisir et là ça pousse plus. Ici [Pwembu] je le vois donc si ça tombe, tous les matins ou tous les après-midi quand je rentre, je fais un tour dans mon champ et puis je regarde si les lianes elles tournent bien autour du bon bout

que j'ai mis. Mais je veux pas mettre la ligne et tout quand je vois qu'il va retomber un peu je vais mettre une traverse comme ça, je vais moins m'en occuper. C'est-à-dire que voilà je vais moins m'en occuper. Tandis que là-bas je sais que ça court le long du fil, j'ai l'image, c'est préservé, je vais arriver c'est propre, c'est bien. Là-bas je vais me protéger aussi contre les chevaux, je vais mettre une grande barrière autour. Parce que comme je suis pas présent c'est pour ça que je dois faire attention. Si j'avais quelqu'un, parce qu'on fait ça aussi, on avait fait ça l'année précédente quand j'étais ici j'avais pas d'autre champs. Avec mes frères on avait dit ben on va prendre un, ben les cousins là qui font rien à la maison ben, vous allez nettoyer, on a essayé de faire une fois deux fois ils vont même pas nettoyer.

Théo, responsable département sondage-exploration KNS, originaire de Hyeehen, 42 ans, 24/11/2020, Vook.

7.3.2 Les informations

Les informations relatives aux coûts des produits sont le deuxième objet immatériel circulant analysé. Ces informations circulent depuis le territoire minier vers la marge, à la demande de la famille élargie en tribu qui souhaitent des informations sur les prix et la disponibilité de certains produits (Extrait d'entretien 113). Ces indications délivrées par les salariés de l'usine sont comparées avec les produits vendus sur la ville de la côte Est Pwêêdi Wiimââ (Poindimié). Cette circulation renforce l'épargne des familles qui ont la capacité d'acheter dans les magasins les moins chers et s'accompagne souvent du transport du matériel et de l'outillage si l'achat se concrétise. Le véhicule du salarié et ses déplacements sont mis à contribution.

Extrait d'entretien 113 - La circulation immatérielle de l'information.

« Dernièrement c'est un tonton il demandait d'aller voir les prix des VTT pour lui un vélo à la tribu. Voilà quand je vais sortir jeudi je vais passer on va aller regarder à Leader machin un peu les prix pour lui dire. ».

Laurent, maintenance mécanique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 14/06/2022, Vook.

7.3.3 Les compétences

Les compétences qui désignent la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire, savoir être ...), sont la troisième circulation immatérielle analysée. Elle se réalise dans les deux sens entre le territoire minier et la marge selon les acteurs en mouvement. Le chargé de RSE met à disposition de l'entreprise minière et métallurgique son réseau. Les employés, quant à eux, reviennent dans les marges avec un capital de confiance augmenté, des compétences acquises de gestion d'équipe, de méthodes HSE (Hygiène Sécurité Environnement) et de traitement administratif. Le secteur du nickel pallie en partie le manque de formations concernant le montage d'entreprise associé à sa gestion administrative et humaine. Le passage par le RSMA détaillé dans le chapitre quatrième est une première étape

d'acquisition, d'une part de savoir-faire (permis de conduire *etc.*) et d'autre part de comportements professionnels ouvrant la voie vers les métiers de la mine. Ceux-ci donnent de l'expérience au salarié motivé et confiant dans la perspective de mettre en œuvre un projet économique dans la marge (Extrait d'entretien 114).

Extrait d'entretien 114 – La circulation de compétences entrepreneuriales et le sentiment de confiance, du territoire minier vers la marge.

« A l'époque je dirai que je me sentais pas travailler pour n'importe quel opérateur, là un peu après avec des expériences ouais. J'ai vu ce que c'est KNS, je connais un peu par cœur KNS et du coup en fait, là je commence à, c'est un peu en projet d'essayer d'aller voir ailleurs en fait. D'essayer de peut-être me remettre à mon compte ou pour pouvoir me rapprocher, pour moi rapprocher de Bas-Coulñas [tribu de la chaîne sur Hyeehen] de chez moi pour pouvoir développer un peu. En fait j'ai des projets, mais en fait il faut que, si je veux que mes projets voient le jour il faut que je reste encore un peu là pour pouvoir m'équiper et puis pouvoir faire un peu ce que je veux après. ».

Gwen, Sous-traitant - technicien supérieur maintenance industrielle, originaire de Hyeehen, 33 ans, 16/06/2022, Vook.

L'obtention du permis de conduire et la compétence de conduite d'engin sont des connaissances qui aident le réemploi dans les marges. Les anciens salariés du secteur du nickel se retrouvent conducteurs d'ambulances, d'autocars interurbains, de navettes personnelles destinées au transport de touristes. Les compétences en maintenance mécanique et industrielle sont également valorisées dans la réparation des engins communaux et des véhicules privés.

Le passage aux normes internationales dans le domaine de la sécurité pour les entreprises métallurgiques est une compétence soulignée par l'entreprise KNS du fait de sa diffusion chez les sous-traitants. Elle se valorise davantage dans la marge de Bu Rhaï avant celles de Hyeehen et Drehu : l'évolution des capacités en termes de HSE permet aux entrepreneurs et aux entreprises bouraillais d'augmenter le nombre d'appels d'offres auxquelles ils répondent tandis que les entrepreneurs de Drehu et Hyeehen ont moins accès à ce marché étendu. Les jeunes salariés de KNS, comme Gwen ci-dessus et Julien ci-dessous (Extrait d'entretien 114 et Extrait d'entretien 115) développent – autour d'une réflexion sur leur stratégie de carrière – une représentation sociale de tremplin associée à l'entreprise KNS, afin d'accéder à d'autres postes à responsabilités ou d'ouvrir leur propre entreprise. KNS leur fournit l'expérience dont ils ont besoin.

Extrait d'entretien 115 - KNS, la représentation sociale d'un tremplin dans la carrière.

« Quand je discute avec tout le monde on a le même projet, c'est de rester ici [KNS], d'emmagasiner du savoir-faire, du savoir être et aussi nos réseaux parce qu'au final c'est ce qui va définir un peu nos plans d'actions nos plans d'attaque. C'est le réseau sur lequel on va se reposer au final. Au final on attend d'avoir emmagasiné assez d'expérience et d'avoir un réseau assez intéressant pour pouvoir retourner sur Lifou et développer d'autre chose d'assez inédit. Parce qu'au final on voit il y a des choses qui se font, après

l'entrepreneuriat sur Lifou il est encore jeune. C'est sûr que c'est un peu brutal comme changement. On a l'impression que y'en a qui foncent têtes baissées. On va essayer de revenir avec une stratégie. Au final derrière le fait de travailler à KNS c'est surtout pour pouvoir acquérir assez d'armes, que ce soit réseau, expérience pour pouvoir revenir. Parce qu'au final on se rend compte qu'on a les ressources sur Lifou, on a pas forcément le minerai, on a d'autres choses. On a le paysage, encore tout ce qui est institutionnel, on a l'agriculture, on a la pêche. ».

Julien, responsable HSE chez KNS, originaire de Drehu, 36 ans, 26/11/2020.

L'ancienneté décennale de l'entreprise KNS ne permet pas de savoir quel schéma les travailleurs de KNS vont suivre : garder leurs projets personnels pour la retraite et continuer une carrière dans le secteur à l'égal des retraités de la SLN, ou faire preuve d'une nouvelle trajectoire en réinvestissant leur expérience minière dans des projets économiques personnels de développement de leur tribu et de la marge ?

7.3.4 Les comportements

Les comportements sont la quatrième circulation immatérielle analysée. Les employeurs qui recrutent les anciens salariés louent leur ponctualité, leur rigueur et généralisent ce comportement par une attitude professionnelle satisfaisante. Le critère de la polyvalence des salariés qui sortent de KNS est variable selon le parcours de l'individu et permet de nuancer l'exhaustivité des compétences acquises dans le secteur détaillé précédemment. L'apprentissage de divers engins miniers se réalise sur plusieurs années, le passage du camion à la pelle hydraulique demande de la patience de l'expérience et de l'apprentissage. Le cas du chauffeur polyvalent démontre cette capacité à conduire l'ensemble des engins présents sur mine. Un jeune salarié formé sur un seul premier engin démontre des compétences spécifiques et une adaptabilité plus faible. Ce profil est désavoué par les recruteurs des communes – l'équipe des services techniques notamment – qui escomptent des individus polyvalents et adaptables pour faire face aux multiples travaux auxquels ils sont confrontés. L'absence de certaines compétences, relevé par un recruteur (Extrait d'entretien 116), est aussi la conséquence de la modernité des engins manipulés sur la mine du Koniambo contrairement à la vétusté des engins municipaux : Rodolphe donne ci-dessous l'exemple du joystick et de la relation entretenue avec les mécaniciens, plus forte aux services techniques et qui renforce l'adaptabilité de l'agent.

Extrait d'entretien 116 - L'adaptabilité et la polyvalence indispensable pour une reconversion aux services techniques communaux.

« C'est peut-être un retour en arrière pour la personne parce que si tu as appris avec le joystick puis là tu découvres des trucs tu savais même pas que y'avait de l'hydraulique. Parce que c'est aussi le truc, ici nous on est en direct avec les mécanos. Là-bas t'es chauffeur, tu viens tu fais tes trucs, tu poses la machine après tu pars. Y'a un mec qui se charge de regarder l'eau, un autre qui se charge de regarder l'huile ou je sais pas quoi.

Ici il faut être polyvalent et voilà pour revenir au garçon quand on l’a recruté c’était par rapport à cette ligne-là dans son CV [emploi sur KNS]. Et heu, ben finalement on s’est rendu compte qu’il avait beaucoup à apprendre et au point qu’aujourd’hui on va le muter dans un autre service. ».

Rodolphe, ex-employé de la SMSP et actuel chef des services techniques de la mairie de Hyeehen, originaire de Hyeehen, 45 ans, 05/03/2021, Hyeehen.

7.3.5 L’identité minière

L’identité minière est la cinquième circulation immatérielle analysée. L’extraction minière concourt à la « construction d’identités individuelles et communautaires » (Gudynas, 2015, p. 83). Absi (2004) décèle que le rapport corporel que les mineurs andins ont avec le monde de la mine participe à la construction de leur identité. La section 5.4 (chapitre 5) de ce manuscrit explore l’influence de la mine sur les identités individuelles. En Nouvelle-Calédonie, l’anthropologue et linguiste Morel-Lab illustre dans sa thèse le lien entre la construction de l’identité du rouleur sur mine et le mythe pionnier en relatant l’importance symbolique du camion (2014a, p. 39-43).

La mine dans l’identité des communes est partout mais se manifeste différemment entre « ici il n’y a pas de mine », « ici on a dit non mais il y a du nickel dans le sous-sol », « ici il y en a eu et ça pourrait reprendre » ... Nous rappelons cette citation qui met en avant cet enjeu géologique et temporel croisé : « L’enjeu temporel, par exemple selon qu’on se situe dans l’avant, le présent ou l’après de la mine, ou encore en fonction de la profondeur historique de la présence minière dans un endroit, joue fortement sur l’interprétation, la compréhension et les attentes locales. » (Banaré et Le Meur, 2014a, p. 7). La ressource en nickel est structurante de l’économie et de la société en Nouvelle-Calédonie et participe à la représentation sociale de son territoire. La capitale Nouméa est le socle de cette identité historique du lien entre le pays et le nickel en hébergeant l’usine de la SLN, la plus ancienne du pays. Un panneau de la société accueille les arrivants à l’entrée nord de la ville et la devanture de l’usine est une image associée à la capitale. Il arrive que des habitants des marges définissent leur commune par rapport à la ressource, c’est le cas de cet habitant de la commune de Hyeehen qui la décrit en tant que « mine verte ».

La valeur donnée aux territoires est la sixième circulation immatérielle évoquée précédemment dans la section 3.3 : l’Extrait d’entretien 31 et l’Extrait d’entretien 32 s’y réfèrent particulièrement. La section suivante l’aborde par l’approche théorique de la représentation sociale du nickel.

7.4 Représentation sociale du nickel

L’analyse de la circulation des salariés de l’usine et des circulations associées nous amène dans cette dernière section à mesurer leur effet sur la dimension idéelle du territoire. L’espace vécu tient compte de la représentation sociale que les travailleurs ont de leurs espaces d’actions. Les représentations

sociales renvoient à l'une des multiples dimensions du lien relationnel entre les humains et le lieu (Beucher *et al.*, 2017). Traduire la sphère idéale des salariés revient à traduire certains liens qu'ils entretiennent avec le territoire minier et la marge.

La représentation sociale est considérée en tant que dimension du phénomène étudié et/ou comme élément d'analyse (Danic, 2006). Elle est la dimension idéale des espaces d'actions des salariés et circulants du secteur. Elle est également un objet d'étude par l'analyse des déterminants qui la construisent. La théorie constructiviste institue l'idée que l'individu s'approprie le monde qu'il trouve à sa naissance (monde objectivé) et l'intériorise simultanément. Cette réalité intériorisée est celle étudiée à travers les représentations sociales qui se construisent selon Moscovici (1961), psychologue social, pour et par la pratique. Les représentations sociales sont d'une part normatives, c'est-à-dire qu'elles constituent une norme pour les individus qui la partagent et d'autre parts elles sont relatives, autrement dit elles sont une modélisation du réel dans laquelle la subjectivité intervient. Toujours dans le domaine de la psychologie sociale, Durkeim (1898) distingue représentations individuelles et collectives, ces dernières n'étant pas l'addition des premières. Les représentations sociales présentent plusieurs fonctions pour le groupe dépositaire : elles guident les actions, elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité, elles définissent l'identité du groupe et engagent la sauvegarde de sa spécificité (Abric, 1994).

La section aborde le sujet de la représentation sociale du nickel, de la mine et de l'usine du Nord dans le pays au moyen de divers outils et méthodes : l'outil conceptuel de la valeur des territoires, la méthode de l'entretien semi-directif et la méthode de la libre association de mots.

Ce cadre conceptuel et méthodologique dévoile trois déterminants de la représentation sociale de la ressource nickélifère : le temps, l'ambivalence et la génération.

L'emploi dans la mine comme la ressource elle-même possèdent par définition une date de fin pour les personnes enquêtées, alors que la marge, le travail coutumier et la famille, sont intemporels. Cette conclusion s'opère à partir de l'outil conceptuel de la valeur donnée aux territoires et est décrite dans la sous-section 7.4.1.

L'analyse des entretiens semi-directifs démontre que les individus ont une position ambivalente envers la ressource, position décrite dans la sous-section 7.4.2.

La combinaison d'analyse quantitative et qualitative des listes de mots obtenues à l'aide de la méthode de la libre association, témoigne de l'âge comme variable la plus déterminante dans la compréhension de la représentation sociale actuelle du nickel. Ce résultat est présenté dans les deux sous-sections 7.4.3 et 7.4.4.

7.4.1 Une représentation de la ressource déterminée par sa temporalité

Les travailleurs circulants dissocient temporellement les territoires minier et non minier selon leur trajectoire de vie et la considération de l'épuisement de la ressource en nickel¹⁵⁷.

Le territoire minier, caractérisé par son existence momentanée liée à la finitude de la ressource en nickel est associé à la temporalité courte et moyenne du travail et de la carrière, tandis que la marge représente la temporalité longue de la famille, de l'ancrage dans la culture et dans son identité, à travers le travail au champ et celui des coutumes. L'espace non minier est la marge du long terme qui rend possible le retour du fait que les ressources alimentaires et culturelles demeurent. Actifs dans les deux territoires, les travailleurs cumulent un double travail, celui de la mine et celui de la tribu, ce dernier étant souvent plus valorisé. Tout en travaillant sur le territoire minier, les employés continuent d'investir davantage matériellement et immatériellement dans les marges à travers notamment, les pratiques vivrières et coutumières à destination de la famille élargie. Alors que les personnes interrogées expliquent les relations complémentaires et articulées entretenues avec les territoires miniers et non miniers, leurs représentations sont façonnées par une prise de conscience de la limite des réserves de nickel. Dans ce contexte les salariés remarquent qu'il leur sera toujours possible de rentrer chez eux et de vivre de leurs cultures vivrières. Dans cette perspective, les pratiques vivrières et la valorisation du capital naturel par la culture sont vues comme un moyen de subsistance : avec la récolte, les pratiques vivrières ont une valeur refuge qui peut être relancée en cas de perte d'emploi minier (Bouard et Boudjema, 2024). Le maintien de l'agriculture, voire une légère augmentation des revenus monétaires de l'agriculture après une période de contraction de l'emploi minier, s'illustre davantage au sein même du territoire minier (*ibid.*).

Les salariés des marges ne démontrent pas d'attractivité particulière envers l'urbanisation de VKP (piscine publique, cinéma *etc.*) : ils évoquent leur ennui, ils disent ne rien trouver à faire là-bas hormis travailler. L'un des employés partage sa sensation d'être un « robot » sur le territoire minier, un ressenti modelé par un manque de centres d'intérêts en ville et par le rythme en quatre-quatre et au quart qui implique la routine journalière alternant déplacement-travail-repos. De fait, les travailleurs de la marge qui circulent vers le territoire minier ne témoignent pas de la construction d'une citadinité générée par l'évolution urbaine de VKP¹⁵⁸.

L'approche générationnelle mobilisée (Tableau 7) – mettant en lien l'âge du répondant avec les phases de construction et de production de l'usine du Nord – révèle que le retour vers la marge est envisagé de plus en plus tôt. Cette dynamique est nouvelle et elle nécessite plusieurs années de recul afin de connaître la réelle mise en œuvre de ce souhait.

¹⁵⁷ Les résultats présentés dans ce paragraphe sont publiés dans Bouard et Boudjema (*à paraître*).

¹⁵⁸ Le constat semble plus nuancé pour les Loyaltiens avec la capitale de Nouméa.

Pour certains le retour à la marge n'est plus uniquement lié aux conditions de travail en soi, mais au refus de participer à la dégradation de la nature. La relation destructrice de la société minière à l'environnement façonne les choix d'emploi de certains employés : ils refusent de conduire des pelles et de creuser la montagne. Ils souhaitent alors conduire uniquement des camions ou bien ils recherchent un poste dans les divisions environnementales (par exemple : la gestion de l'eau, la re-végétalisation) (Bouard et Boudjema, 2024). Mais cette position négociée est souvent temporaire et lorsqu'elle devient intenable, les salariés choisissent de retourner à la marge pour reconstruire une relation non délétère avec la nature (*ibid.*).

Pour d'autres, ils réfléchissent aux futurs projets auxquels ils veulent s'adonner dans la marge, souvent liés à l'environnement marin et végétal tel que l'apiculture sur l'île de Drehu (Extrait 1).

7.4.2 Une représentation ambivalente de la ressource

Les néo-calédoniens témoignent d'un avis ambivalent sur le secteur du nickel. Ils expriment des discours et des positionnements à la fois en faveur et en défaveur de l'activité minière, à l'image d'Auguste et de Luciano (Extraits d'entretiens 117; Kowasch, 2010, p. 330 ; Decottigny, 2018, p. 136).

Extraits d'entretiens 117 - Une représentation sociale ambivalente de la ressource en nickel.

« Il y a plein d'inconvénients, comme on est des gens qui sortent de Hyeehen c'est la nature, un peu ce rapprochement au niveau de la terre qui fait que ça nous arrange pas de travailler dans un truc comme ça, parce que l'argent on a tous besoin d'argent mais c'est quand même triste pour la montagne. ».

Luciano, opérateur affinage KNS, originaire de Hyeehen (tribu de Tendo), 26 ans, 10/06/2022, Pwembu.

« Moi je dis voilà, si d'un côté c'est bon par rapport à l'économie. Et puis voilà, un petit pays indépendant il faut de l'argent. Mais d'un côté tu tues l'environnement. Ben t'es obligé de travailler, de faire les deux quoi. ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Cette observation – associée au fait que la mine est un sujet complexe tant elle dépend d'enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux – accentue la difficulté de la compréhension des comportements et des réactions sociales face aux diverses actualités liées au nickel qui rythment le pays. Ces éléments confortent l'intérêt scientifique de renseigner la représentation sociale de la mine et de la ressource en nickel en Nouvelle-Calédonie.

En 1998, C.Jost interroge la population kanak au sujet du projet de l'usine du Sud. 91% des répondants ne présentent pas de réserve, en qualifiant le projet « d'utile, nécessaire voire indispensable », en raison

de la création d'emplois qu'il engendrera (motif mentionné par 57% des résidents interrogés ; Jost, 1998). Un résultat qui se rapproche de ce que Marston écrit à propos du pragmatisme des communautés autochtones en Amérique du Sud : « Cette vision politique détruit toute notion romantique selon laquelle les peuples autochtones sont nécessairement opposés à l'extraction des ressources non renouvelables ; en fait, l'extraction des ressources peut faciliter l'autonomie économique qui fait si souvent défaut à l'autonomie politique. » (Marston, sous presse).

L'hypothèse établie est qu'il n'est pas question de franche opposition ou de complète adhésion au secteur du nickel chez les néo-calédoniens mais plutôt d'une représentation sociale paradoxale de la mine qui entraîne des comportements et des opinions complexes à saisir.

Plusieurs travaux en sciences sociales se sont intéressés aux représentations sociales de la mine en Nouvelle-Calédonie. La thèse du géographe Matthias Kowasch consacre une troisième partie de son manuscrit à « la perception des populations kanak face aux nouveaux projets métallurgiques » en ciblant donc la communauté mélanésienne. Ses résultats font écho à l'hypothèse que nous avons posée ; l'auteur écrit que la situation est plus complexe « qu'être pour ou contre un projet métallurgique ou minier » (2010, p. 330). Un clan peut manifester son désaccord sur l'implantation spatiale d'un projet à travers des revendications foncières en soutenant par ailleurs sa réalisation sur un autre lieu. L'auteur identifie plusieurs facteurs qui construisent la représentation des Kanak face aux projets des usines métallurgiques. L'impact environnemental est le déterminant le plus prégnant de leur représentation. Les réponses sont également étroitement liées au travail qu'engendre les usines et tous les projets économiques qui peuvent se créer autour (sous-traitance *etc.*). Une autre recherche menée par l'anthropologue Gosset et intitulée « Rivières engravées à Thio, Nouvelle-Calédonie : vécus et attentes de la population » aborde le sujet des représentations de la mine par le prisme de ses impacts environnementaux. Il cible les tribus de Cöö qui représentent 76% de la population communale. L'anthropologue Decottigny (2018, p. 97-98) souligne quant à elle, qu'en Nouvelle-Calédonie, le rapport corporel à l'espace minier – poussiéreux, « hostile » – façonne une représentation sociale négative de la mine.

Au-delà de la considération des représentations à l'échelle tribale et individuelle, l'échelle provinciale traduit elle aussi des représentations différenciées sur le secteur (p. 71). La Province Sud met en avant une volonté de préserver l'environnement avec la mise en place de stratégies de développement durable. En Province Nord, le secteur est prioritairement perçu comme un outil de rééquilibrage, de développement économique mais aussi d'accession à la souveraineté. La mine doit servir au développement d'autres secteurs d'activités tels que le tourisme ou l'agriculture. Enfin, la Province des Îles Loyauté, exempte de toute activité minière, a jusqu'ici été peu concernée par les études concernant le nickel. Le projet CNRT « Impact de la mine sur les territoires » est le premier à l'inclure en tant que partie prenante.

La représentation de la ressource dans le pays est segmentée avec toutefois la généralisation chez les habitants de cette ambivalence entre une ressource associée à la richesse et à la dégradation de l'environnement. Pour la population interrogée, le nickel est une richesse économique autant qu'un appauvrissement environnemental. Hormis cette position ambivalente envers la ressource, le pays ne présente pas de représentation collective, ou bien de discours politique ou de projets de territoire à l'échelle nationale. Cela rend spécifique chaque modèle d'interaction entre une marge et son territoire provincial d'intégration.

7.4.3 La représentation sociale du nickel obtenue par une analyse croisée quantitative et qualitative

La sous-section tend à répondre à plusieurs questionnements par l'étude de la représentation sociale présente et imaginée du nickel à l'aide de la méthode de l'association libre de mots. Quels sont les déterminants qui construisent la représentation sociale de la mine chez les jeunes adultes ? Quelle est la représentation sociale actuelle du secteur du nickel chez les jeunes adultes néo-calédoniens ?

L'approche combinée de l'entretien ouvert avec la méthode de l'association libre est optée avec l'objectif de croiser des données quantitatives et qualitatives. L'articulation de ces données permet une finesse d'analyse et une production de résultats abordés sous les angles de la géographie, de l'anthropologie, de l'informatique et des mathématiques.

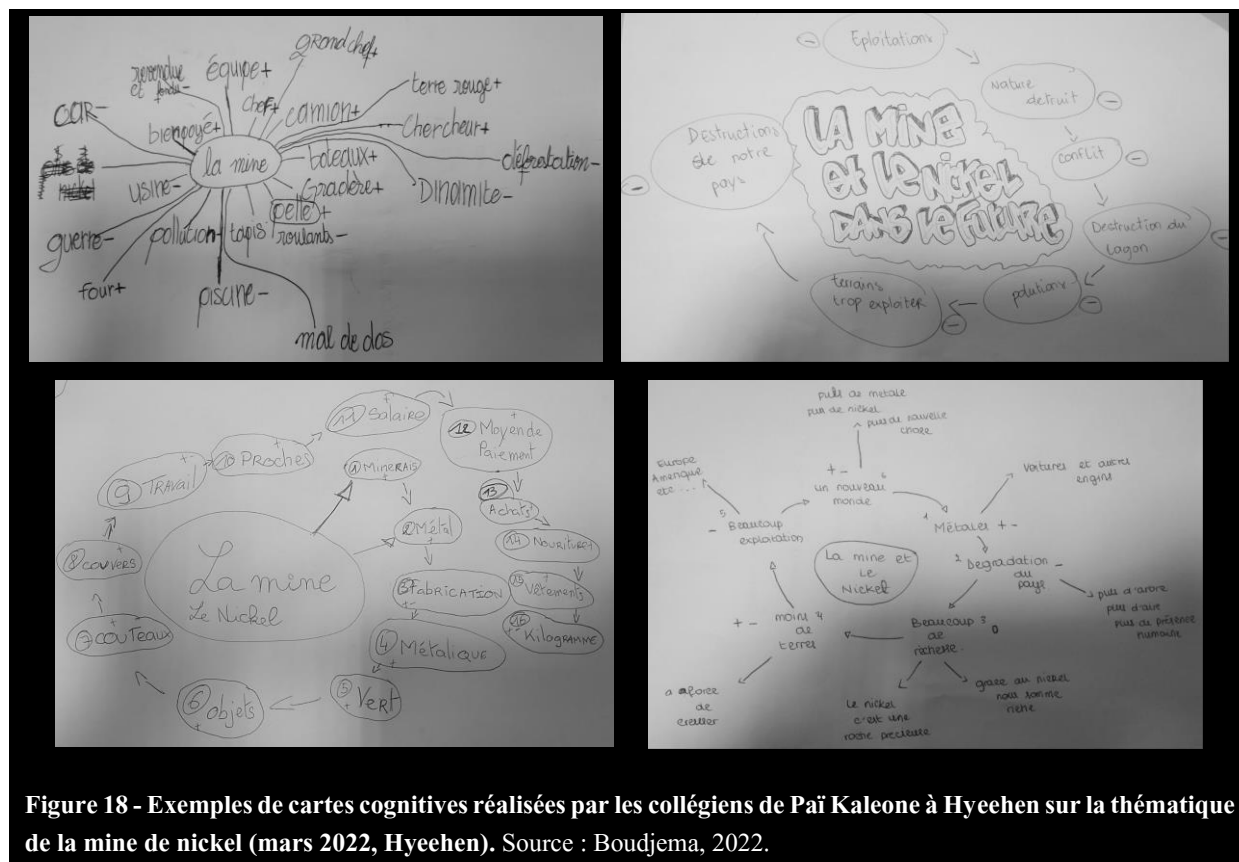
7.4.3.1 Description de la méthodologie pluridisciplinaire construite

Chaque répondant a été interrogé à propos des mots qu'il associe spontanément au sujet du nickel afin de comprendre la représentation sociale de la ressource en nickel. Les questions posées étaient les suivantes : « quels mots te viennent en tête au sujet de la mine et du nickel aujourd'hui ? », puis dans un second temps, « quels mots te viennent en tête au sujet de la mine et du nickel dans le futur ? ».

Trois jeux de données sont construits pour un même répondant : la liste de mots associée au sujet « mine et nickel aujourd'hui », la liste de mots associée au sujet « mine et nickel dans le futur » et les questionnaires sur les données personnelles du répondant (âge, genre, résidence *etc.* ; Annexe 7).

Benoît Martel, dans le cadre d'un stage de master II, a collecté 404 listes, majoritairement auprès des étudiants de l'Université de Nouvelle-Calédonie et des lycéens de la commune du Mont-Dore (Grand Nouméa). Ce corpus est complété par la collecte de 104 cartes cognitives lors du terrain mené sur Hyeehen auprès de 75 collégiens et le reste, constitué par un échantillon diversifié d'habitants de la commune (Figure 18 ; Encadré 7). Ces cartes cognitives ont été analysées sous la forme de liste de mots afin de garder une homogénéité sur le niveau d'informations disponibles pour l'ensemble des 508 listes

recueillies. Au total le corpus comptabilise 1016 listes de mots traités : 508 répondants qui produisent chacun deux listes de mots associés au nickel aujourd'hui et dans le futur.



Encadré 7 - Atelier sur la cartographie cognitive avec les collégiens de Paï Kaleone à Hyeehen

Quatre ateliers sur la thématique des cartes cognitives ont été menés auprès des élèves de quatrième et troisième du collège de Hyeehen en mars 2022.

La cartographie cognitive permet l'analyse des mondes vécus et intériorisés et des processus par lesquels les individus traitent l'information qui leur parvient (Long, 2001, p. 190). Les cartes cognitives ont la force de permettre une schématisation simplifiée, bien que stratifiée et holistique, de la pensée d'une personne sur un sujet donné. Pour déterminer les stratégies d'adaptation cognitive de l'humain à son environnement, il est nécessaire d'identifier les différents systèmes de catégories que les individus utilisent pour atténuer la complexité de leur environnement et organiser leur comportement (Long, 2001, p. 190). « Les cartes cognitives sont des outils de représentation d'un système et d'interactions, permettant d'identifier et d'explorer les perceptions individuelles, les normes sociales et les attitudes » (Soilihi *et al.*, 2018). Elles se distinguent des autres méthodes d'analyse basées sur le comptage et l'analyse quantitative puisqu'elles s'intéressent aux relations entre les éléments cognitifs. Elles décrivent les buts et les moyens ainsi que la manière dont les individus articulent leurs différents éléments de pensée avec cohérence (Long, 2001, p. 190).

Ces cartes présentent un niveau d'information supérieure à l'association libre de mots du fait que les répondants ordonnent les mots (parfois en plusieurs niveaux) et leurs associent des valeurs positive, négative ou neutre. Dans le cadre de cette recherche, afin d'analyser de manière homogène l'ensemble des 508 listes recueillies, les cartes cognitives ont été intégrées à la base de données sous la forme de liste de mots.

La méthode procède par étapes successives : collectes d'associations libres de mots et entretiens ouverts, construction et nettoyage de la base de données, construction d'un thésaurus puis enfin, analyse croisée qualitative et quantitative.

Les 1016 listes obtenues, accompagnées des données personnelles du répondant, ont été répertoriées dans une base de données Excel. Cette base de données a fait l'objet d'un nettoyage afin de supprimer les répétitions de mêmes mots écrits différemment (au pluriel et au singulier, avec une majuscule ou sans, etc). En revanche certains mots font figure de cas particulier tel que le terme « caillou ». Le « Caillou » désigne le territoire néo-calédonien, « caillou » peut désigner le nickel ou le caillou selon le sens accordé par le répondant et « cailloux » correspond généralement à son sens propre.

Par l'expression « mots énoncé » est entendu l'ensemble des mots obtenus après le nettoyage de la base de données. Dans le cas de la liste sur la mine aujourd'hui, 3865 mots ont été énoncés dont 902 mots différents. La liste de mots la plus longue énoncée s'élève à 20 mots, en moyenne les répondants énoncent 7.5 mots. La liste « ouvrier-machine-métal-sol-économie-rare-précieux-technicien » est un exemple qui compose la base de données.

Les analyses quantitatives croisent les listes avec le profil des répondants et portent ensuite sur les mots énoncés en s'inspirant de la théorie du noyau central d'Abric (1994, 2005).

Les analyses qualitatives articulent les résultats précédents avec les entretiens ouverts et proposent une réflexion autour de l'outil du thésaurus.

Le thésaurus correspond à une arborescence générée par l'agrégation des mots énoncés en concepts. Une première réflexion autour de l'objet du thésaurus a permis d'en construire un premier structuré en plusieurs niveaux : un premier niveau avec les mots énoncés, un second niveau avec les concepts d'ordre 1 regroupant les mots énoncés puis un troisième niveau avec les concepts d'ordre 2 regroupant les concepts d'ordre 1. Ce thésaurus a été utilisé dans l'analyse en composante factorielle présentée par la suite.

Puis un deuxième thésaurus a été construit avec l'objectif de diminuer l'agrégation des mots énoncés en comparaison avec le premier thésaurus construit. Il est constitué en deux niveaux : le premier niveau comporte les mots énoncés et le second niveau présente les concepts.

7.4.3.2 Analyse de l'occurrence des mots énoncés

L'analyse de la distribution des énonciations démontre une distribution du type « powerlaw » ou « zipf », c'est-à-dire qu'en tenant compte des 21 mots énoncés le plus fréquemment sur les 902, 45% des 3865 mots énoncés sont gardés. Cette information justifie que l'analyse à suivre porte sur les mots les plus cités et précise la perte de diversité en conservant uniquement ces mots les plus énoncés. Cette perte de diversité est palliée ensuite par l'outil du thésaurus qui présente l'ensemble des mots énoncés regroupés en 37 concepts. La Figure 19 met en exergue les 21 mots les plus cités sous la forme de nuages concentriques. Les mots sont dupliqués et leur taille est relative à leur nombre d'occurrence.



Figure 19 - Visualisation radiale des 21 mots les plus énoncés¹⁵⁹.

Réalisation : Romuald Thion, 2023.

Le traitement des 508 listes de mots montre que les mots usine, emploi, environnement, travail, camion, économie, pollution et nickel représentent 27% des énonciations (8 mots). Les termes SLN, ressource,

¹⁵⁹ Ce résultat est obtenu à partir des 104 associations libres de mots collectées sur Hyeehen.

destruction, exploitation, minerais, terre, richesse, argent, montagne, associés aux mots précédents, représentent 41% des énonciations (17 mots). Les termes exportation, caillou, déforestation et conflit, associés aux mots précédents, représentent 45% des énonciations (21 mots). Les 881 mots énoncés restants représentent entre 55% des énonciations.

Le milieu marin est absent de ces 21 mots les plus énoncés, contrairement au milieu terrestre évoqué à travers la montagne, la terre, la déforestation. Le terme **environnement** est globalisant sans néanmoins cibler l'environnement marin. Pourtant les usines provoquent des dommages conséquents et parfois en premier lieu sur cet écosystème marin, ce qui le cas de l'usine de Vavouto. Par exemple, la construction du port en eaux profondes et du chenal d'accès étaient plus problématiques scientifiquement que les impacts caractéristiques de l'exploitation minière soulevant peu d'oppositions : érosion accélérée, pollution des rivières et des sols *etc* (Allenbach *et al.*, 2010). Ces travaux d'aménagements engendrent le prélèvement de sept millions de m³ de sédiments, une dégradation de l'environnement jugée irréversible. Les jeunes adultes s'attachent en premier lieu aux impacts environnementaux visibles sur le paysage qui sont aussi les plus connus. Les dégâts liés à l'environnement marin sont moins visibles et peut être, en conséquence, moins renseignés auprès de la population.

Des trois usines, la **SLN** est celle qui est citée le plus fréquemment, elle conserve son symbolisme de l'usine historique la plus ancienne du territoire. Dans les représentations, elle reste associée à l'économie et à la stabilité du pays « Ah c'est mort, la SLN elle part et ça y est. Là c'est retour à aller piquer la pelle dans la terre (*rires*). » (Extrait d'entretien 8, p. 73).

Le mot **camion** fait également parti des huit mots les plus énoncés. L'anthropologue linguiste Morel-Lab revient sur l'importance symbolique qu'il revêt déjà par le passé, du fait de son rattachement au mythe pionnier (2014a, p. 39-43). La chercheuse rapporte que les premières base-vie des usines du Sud et du Nord étaient dénommées « camp pionnier ». Le pionnier est cet individu qui se lance en premier dans une entreprise, il fraye le chemin et plus concrètement, dans le cas du rouleur, il ouvre les pistes minières. Les premiers aventuriers¹⁶⁰ à se lancer dans la mine sont devenus, grâce au mythe pionnier, des orpailleurs, des stockmans puis des rouleurs lors du premier boom du nickel en 1900-1904 (Morel-Lab, 2014a, p. 40). Le personnage du rouleur est indissociable de son camion et ce véhicule reste encore idéalisé chez les jeunes adultes tel que Maëva (Extrait d'entretien 118).

Extrait d'entretien 118 - L'attrait des jeunes pour les camions.

« Ben j'aime bien, j'aime bien conduire les gros camions. Y'a pas de changement avec le car. Moi je suis passionnée je veux réussir ma formation. ».

¹⁶⁰ Le journaliste Édouard Bridon témoigne de l'ambiance de cette période d'enthousiasme généralisé : « Les tempéraments les plus froids, les esprits les plus mesurés, subirent l'entraînement général. Les affaires courantes furent négligées ; les opérations les plus sûres et les mieux réglées cédèrent le pas aux entreprises minières les plus extravagantes. » (Bridon, 1890).

Maëva, stagiaire à la formation conduite d'engins miniers à Poro (CFTMC), originaire de Waa Wi Lûû, 33 ans, 08/06/2020, Waa Wi Lûû.

Les rouleurs sont des tâcherons payés au volume de minerai transporté. Ils relèvent généralement du statut de patenté et sont donc des figures à part du paysage salarial du secteur du nickel. Ce métier et son véhicule associé traduisent la liberté pour les individus d'être autoentrepreneur et d'obtenir l'autonomie nécessaire pour continuer en parallèle les activités identitaires¹⁶¹.

Les résultats issus du traitement quantitatif des listes confirment l'hypothèse d'une ambivalence dans la représentation sociale de la mine de nickel. Parmi les huit mots les plus énoncés figurent notamment pollution, environnement, travail et emploi. Les entretiens ouverts permettent d'attribuer des valeurs négatives aux termes pollution et environnement et positives aux termes travail et emploi. L'ambivalence ressort avec une prédominance du champ lexical de l'emploi et de l'environnement.

7.4.3.3 Analyse des mots énoncés selon la théorie du noyau central (Abric, 1994, 2005)

L'approche structurale proposée par le psychologue social Jean-Claude Abric cherche à comprendre l'organisation interne des représentations sociales : à savoir leur contenu et leur structure. Sa théorie du noyau central implique un élément central qui détermine le sens (signification) des éléments périphériques. Ces derniers « concrétisent, régulent et défendent les significations centrales selon la diversité des contextes et des individualités. » (2005). Ils sont les prescripteurs des comportements et des prises de position et aident à éclairer les opinions marginales et variantes. Le système central est relativement indépendant du contexte immédiat, contrairement aux éléments périphériques. Par exemple, il sera faiblement changeant malgré le vécu au moment de l'enquête d'un aléa environnemental (fuite d'acide, coulée de boue et engravement de la rivière *etc.*). Cet aléa pourra apparaître dans les éléments périphériques, dans les cases 2, 3 ou 4. Le noyau central se détermine en croisant la fréquence d'apparition et la position dans la liste énoncée ou inscrite (place du mot).

Ainsi l'ensemble des mots énoncés est ordonné en quatre catégories (Tableau 14).

¹⁶¹ Cet argument est approfondi dans le chapitre cinquième (5.2.4 Trajectoire de Bu Rhaï et 5.2.6 Régularités des marges minières).

Tableau 14 - Le noyau central d'Abric et les éléments contrastés

		Importance	
		Grande	Faible
Fréquence (occurrence)	Forte	Case 1 Zone du noyau	Case 2 1 ^{ère} périphérie
	Faible	Case 3 Éléments contrastés	Case 4 2 ^{nde} périphérie

Le seuil de fréquence forte correspond à un mot cité souvent. Un mot peu cité correspond à un seuil de faible fréquence.

Le seuil de grande importance correspond à un mot cité parmi les premiers et un mot de faible importance est cité parmi les derniers.

Ainsi, deux déterminants sont utilisés et croisés afin de classer les mots énoncés :

- La fréquence se base sur le nombre d'occurrences, soit le nombre de listes qui contiennent le mot ou le nombre de répondants qui ont énoncé le mot ;
- L'importance se base sur la position médiane des occurrences dans les listes. La position est rapportée à un pourcentage calculé ainsi : le mot est en première position dans la liste il a un pourcentage de 100%, le mot est en dernière position sur une liste de 8 mots énoncés, il a un pourcentage de $100/8$, soit 12.5%.

Afin de produire un résultat visuel lisible de la représentation sociale du nickel selon la théorie du noyau central, les mots qui ne sont pas énoncés au moins trois fois sont supprimés. Nous obtenons la Figure 20.

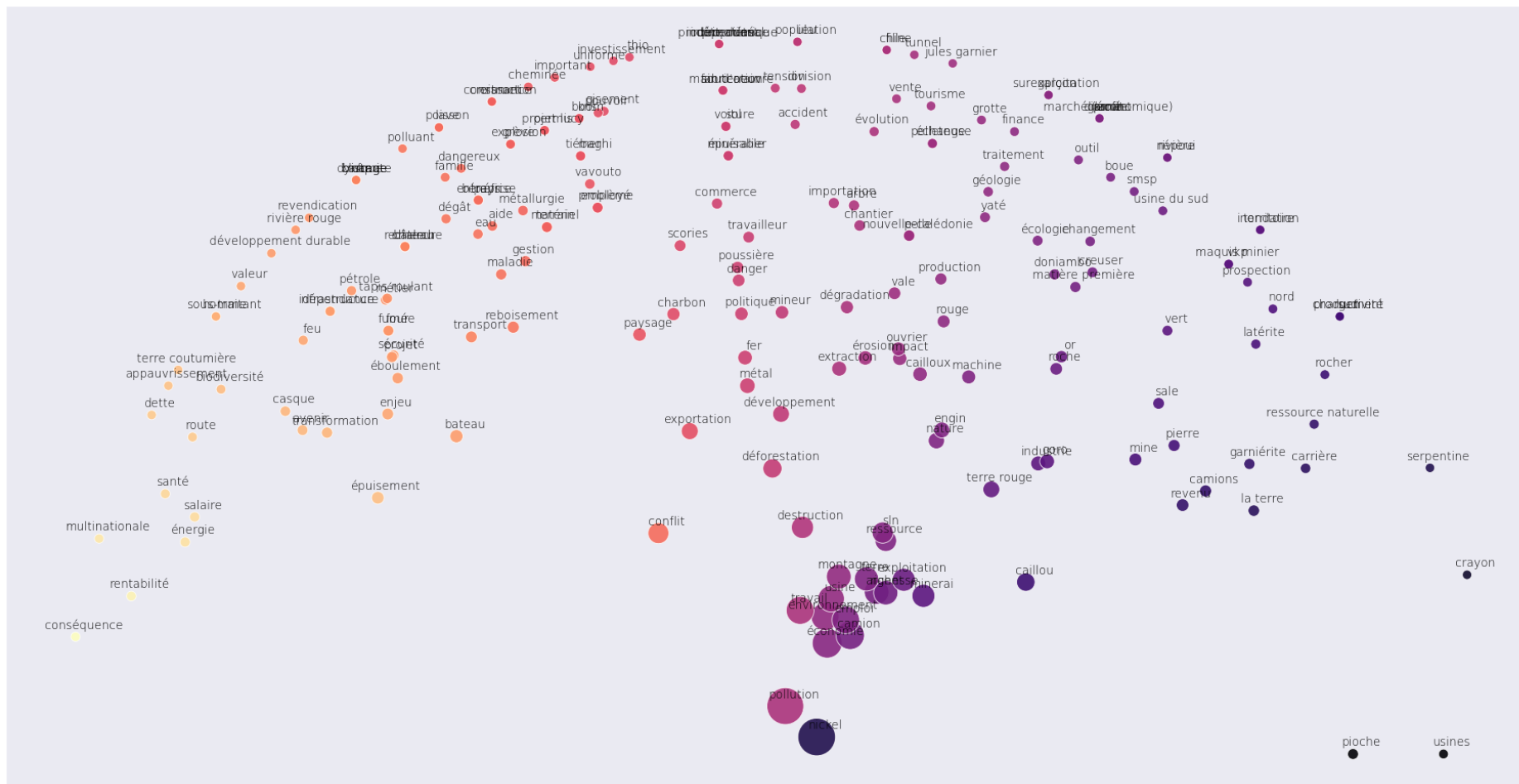


Figure 20 - Représentation polaire de la représentation sociale du nickel en Nouvelle-Calédonie en 2023 (Thion, 2023)

La représentation est projetée en coordonnées polaire (angle et rayon). L'hémicycle se lit de la façon suivante :

- la taille des points et le rayon correspondent à la fréquence du mots énoncés, plus un mot est cité et plus il sera proche du centre (pollution, nickel) ;
- la couleur des points et l'angle correspondent à l'importance des mots énoncés : à droite de l'hémicycle se trouve les mots importants (bleu-violet-rouge) et à gauche les moins importants (rouge-orange-jaune¹⁶²).

Le mot conflit est un terme fréquemment énoncé mais peu important, correspondant à la case 2 du noyau central, c'est-à-dire à la première périphérie (Tableau 14).

Les mots du noyau central sont très similaires aux 21 termes fréquemment énoncés, présentés sur la Figure 19.

Les mots écologie, changement, boue sont importants mais peu énoncés, correspondant à la case 3 du noyau central, c'est-à-dire qu'ils représentent les éléments contrastés (Tableau 14).

Une analyse globale de la représentation sociale du nickel à partir de la figure obtenue montre que la représentation sociale du nickel est celle qui associe pollution, économie, travail, camion, environnement, exploitation, montagne, minerais et confirme l'hypothèse d'un positionnement ambivalent de la part des habitants du pays qui sont sensibles autant à l'impact sur l'environnement qu'à l'emploi généré par la ressource. La biodiversité, l'appauvrissement, le développement durable, la rivière rouge, la revendication sont des termes plus précis, moins génériques que les précédents mais qui vont dans un sens similaire. Tandis que les réponses énoncées une seule ou deux fois (par exemple « les sept nains », « Minecraft », « Gimli » *etc.*) non conservées dans cette visualisation en hémicycle, relèvent des éléments périphériques, du vécu et de l'histoire individuelle.

7.4.3.4 Analyse des mots énoncés selon le profil du répondant

L'analyse des mots énoncés selon le profil du répondant cherche à déterminer s'il existe une différence selon des catégories de répondants.

¹⁶² L'échelle de couleur se nomme « magma » et est accessible en ligne.

Encadré 8 - Explications sur le test du χ^2 effectué par R.Thion

6 catégories sont considérées : âge < 26 ans, genre, employé dans la mine, famille dans la mine, résident depuis toujours en Nouvelle-Calédonie, commune minière. Pour chacun des mots énoncés et pour chaque catégorie, le test du χ^2 est utilisé afin de déterminer si la différence du nombre d'énonciation est statistiquement significative. Par exemple, le mot camion est cité 104 fois : 92 fois par des moins de 26 ans et 12 fois par les 26 ans ou plus. Or, les moins de 26 ans représentent 71.65 % des répondants. Avec 92 réponses pour 74.52 attendues, la différence est significative : il est très peu probable qu'elle soit due à l'échantillonnage : est camion sur-représenté chez les moins de 26 ans. Si en revanche on considère le genre, le mot camion est cité 41 fois par les hommes et 61 fois par les femmes, alors qu'on attendrait théoriquement 46 énonciations par des hommes et 57 par des femmes, la différence n'est pas significative selon le test du χ^2 .

L'analyse des réponses selon la catégorie « avoir de la famille employée dans le secteur nickélifère ou non » ne présente aucune différence significative. Il en est de même pour le genre.

Ce qui différencie le plus les mots énoncés par un individu employé dans le secteur du nickel ou non repose sur l'énonciation des mots « usine » et « argent ».

La différence entre, travailler personnellement dans le secteur nickélifère ou non, concerne les énonciations des termes usine et argent.

La différence la plus substantielle repose sur la catégorie de l'âge : avoir plus ou moins de 26 ans semble transformer fortement les représentations associées à la mine. La catégorie des jeunes adultes énonce davantage les mots « usine », « camion », « minerai » et « exploitation ». La représentation sociale des jeunes adultes de moins de 26 ans associe le secteur du nickel à l'extraction et à la transformation, c'est-à-dire à l'exploitation de la ressource, à l'emploi. L'énonciation du terme « nature » est en revanche significativement plus prononcé par les plus âgés.

Le fait que l'âge soit un déterminant significatif de la représentation sociale du nickel conforte l'importance d'une approche générationnelle (Tableau 7, p.113). Cette approche considère la segmentation de la population en générations marquées par différents événements liés au nickel et au projet de l'usine du Nord. La génération est une clé de lecture pertinente de l'opinion d'un néo-calédonien sur le nickel. Le paradigme générationnel est de nouveau mobilisé dans l'analyse de la représentation sociale de l'usine du Nord décrite dans la section 7.4.4 à suivre.

7.4.3.5 Un thésaurus pour mieux capter la diversité des mots énoncés

Le thésaurus construit à partir des 902 mots différents énoncés est réfléchi par champ lexical, thématique et sentiment associé : négatif, positif, mitigé (incertitude, ambivalence). Il présente 37 classes ou groupes hétérogènes, composées de 2 mots ('Lieux du territoire non minier') à 157 ('secteur extractif et métallurgique du nickel'). Les 37 concepts du thésaurus sont présentés ci-dessous (Figure 21). Le

Tableau 15, en page suivante, liste les mots énoncés correspondants à quatre concepts. L'Annexe 8 présente l'ensemble des mots énoncés associés aux 37 concepts.

Figure 21 – La liste des 37 concepts composant le thésaurus.

- Ressource nickel
- Secteur extractif et métallurgique du nickel
- Acteurs, institutions, société
- Vocabulaire technique lié à l'extraction
- Ressources marines
- Actions compensatoires du secteur minier
- Territoire
- Diversification
- Politique et politiques publiques
- Paysage minier
- La santé, impacts et acteurs
- Épuisement des ressources naturelles
- Action de détruire - dégrader - transformer
- Valeurs sociales et interactions positives
- Termes négatifs
- Avis ambivalent
- Lieux du territoire non minier
- Évolution de la ressource nickel
- Métiers dans le secteur du nickel
- Acteurs internationaux

- Vocabulaire technique lié à la métallurgie
- Ressources terrestres

- Valeur ajoutée et rente minière

- Urbanisation et infrastructures
- Recherche scientifique et études sur la ressource

- Développement durable

- Équipements liés au secteur et à la sécurité
- Références cinématographiques autour du thème de la mine
- Accidents du travail

- Avis péjoratifs et interactions négatives
- Dégradation-impact environnemental négatif
- Avantage-bénéfice économique et financier

- Termes positifs

- Champ lexical de l'incertitude

- Lieux du territoire minier

- Conditions de travail

Le thésaurus permet de traiter la diversité des mots énoncés contrairement à l'analyse du noyau central effectuée précédemment qui nous a conduit à conserver les mots énoncés au moins trois fois. Cet outil ontologique présente le biais méthodologique de l'application d'une catégorisation générée par le chercheur. C'est pourquoi cette analyse reste couplée à celle des entretiens ouverts et arrive suite à la première analyse réalisée qui croise la fréquence et l'importance de chaque mot. Ce biais est aussi un

parti pris sur lequel le chercheur peut s'appuyer en construisant différents thésaurus liés à une question précise. Par exemple, il eut été possible de construire un thésaurus binaire, constitué de deux groupes classant les termes positifs et les termes négatifs afin de le soumettre au profil des répondants. L'objectif aurait été de croiser les caractéristiques des répondants avec chaque thésaurus émis afin de faire émerger des hypothèses approfondies par de nouveaux entretiens ouverts.

Dans cette recherche, le thésaurus est utilisé avec l'objectif d'illustrer la diversité des mots énoncés (902 mots différents). Le tableau décline la composition des quatre concepts suivants : champ lexical de l'incertitude, développement durable, avis péjoratifs et interactions négatives et, valeurs sociales et interactions positives.

Tableau 15 – Extrait du thésaurus permettant de rendre compte des mots énoncés choisis pour produire quatre concepts

Champ lexical de l'incertitude	Développement durable	Avis péjoratifs et interactions négatives	Valeurs sociales et interactions positives
Continuation	Décroissance	Payer les	Prise de conscience
Flou	Économie circulaire	conséquences	Mode de vie
Incertitude	Économie durable	Inconvénients	Repère à la tribu
?	Économie verte	Conséquences	Reconnaissance
Aucune idée	Développement	Pas tout le monde qui	Conscience
Je ne sais pas	durable	travaille	Sensibiliser
Inconnu	Éco-responsable	Pas notre	Réflexion
Conséquence	Énergie durable	préoccupation	Compréhension
Basculer	Énergie renouvelable	Pas bon	Honneur
Balance	Énergie verte	Hypocrisie	Respect
Instabilité	Évolution écologique	Prix à payer	Respectueux
Questionnement	Recyclage	Impact mauvais	Réappropriation
Sûr	Transition écologique	Rationalisation	Revendication
	Mine énergétique	Utopie	Entente
	Eau traitée	Désintérêt	Entraide
	Écologie	Économie fictive	Implication
	Exploitation durable	Babylone	Intérêt commun
	Raisonnable	Fausse dépendance	Relation
	Après	Échec	Éducation
	Après-mine	Abus	Accessibilité
	Après-nickel	Magouille	Égalité
	Fonds pour les	Détournement	Juste
	générations futures	Fraude	Bien être
	Charbon vert	Incompétence	Social
	Anti-pollution	Manipulation	Nécessité
	Transition énergétique	Manque de réflexion	Respecter
	Énergie fossile	Empire	Solidarité
	Énergie non	Vol	Équité
	renouvelable	Inconscience	Classe sociale
	Production propre	Non viable	Différenciation sociale
	Surconsommation	Jalousie	
	Économie sociale et	Pistonnage	
	solidaire	Égoïste	
	Solution écologique	Individuel	

	Industrie durable	Malhonnêteté Matérialiste (...)	

7.4.4 Le « combat des Vieux » révélateur d'une représentation sociale de l'usine « pays »

L'usine du Nord symbolise le rééquilibrage engagé par les accords politiques des années 1980 à 2000 et la quête d'émancipation économique et politique recherchée notamment par les indépendantistes kanak. La présence indirecte de la Province Nord, pour moitié majoritaire dans son capital justifie son appellation « d'usine pays ». Certains salariés de cinquante ans et plus avancent leur conviction politique de travailler pour l'usine, « le projet pays » (Extrait d'entretien 119).

Extrait d'entretien 119 - L'usine du Nord, un combat des Kanak.

« Parce que moi, moi je suis venu, je suis venu travailler ici à, bah sur Vavouto parce que ça c'est un combat politique. Un combat des Kanak. C'est un combat des Kanak et puis j'ai vu que y'avait du sang versé. Y'a des gens qui sont tombés par rapport à l'usine. C'est pour ça que ça m'a donné le, l'élan à venir travailler. Comme ça, parce que c'est un combat politique. ».

Auguste, conducteur de camion-arroseur, originaire de Hyeehen, 50 ans, 18/05/2022, Vook.

Cette motivation politique et identitaire n'est pas présente chez les générations suivantes qui priorisent la proximité de l'usine pour Hyeehen, avant même de citer ce « projet pays ». L'usine du Nord, elle représente pour ces jeunes générations « le combat des Vieux », c'est à dire que cette recherche d'indépendance de leurs pères par le nickel compte, sans qu'elle soit la première motivation qui les guide vers KNS. Cette usine est un investissement social et politique des « Vieux » mais surtout, un moyen d'acquérir la vie matérielle souhaitée pour ensuite revenir à la tribu. Ainsi, la génération qui a voulu et qui a permis l'aboutissement de KNS n'est pas représentative de celle qui y travaille aujourd'hui. C'est pourquoi nous entendons et nous retrouvons différentes motivations pour être employé dans l'entreprise minière et métallurgique de KNS : celles qui guident les employés d'aujourd'hui ce ne sont pas les aspirations idéologiques des plus âgés¹⁶³. Pour les plus jeunes

¹⁶³ La géographe Bouard a collecté l'extrait d'un entretien mené avec la responsable RH de KNS, en poste depuis de longues années et qui explique cet enjeu générationnel :

« Tu sais, depuis 2014 hein je suis dans les ressources humaines, la motivation a beaucoup évolué on va dire. À l'époque quand tu leur parle de Koniambo Nickel, à l'époque, il y en a beaucoup qui connaissait Koniambo Nickel, fin pendant l'entretien tu leur pose la question de savoir fin Koniambo Nickel c'est quoi pour toi, tu en as entendu parler, oui j'en ai entendu parler, c'est une grande entreprise euh... c'est une sécurité d'emploi machin. Et maintenant quand tu demandes aux jeunes est ce que tu connais Koniambo ? Non. Tu vois, ils n'ont plus euh... la même motivation. Ce qu'ils cherchent en fait, c'est de trouver du travail, donc ils savent que Koniambo nickel propose des formations donc le plus souvent, ils viennent par rapport à ça hein. Mais c'est pas l'envie de travailler pour un projet pays, comme nous on avait avant quoi tu vois.

générations des 25-40 ans, la mine est représentative de l'emploi avant tout (Extrait d'entretien 120 et Extrait d'entretien 121). Elle est devenue un débouché évident pour un grand nombre, bien que les motivations pour aller travailler restent multiples.

Extrait d'entretien 120 - L'enjeu générationnel de « l'usine pays ».

V : T'en penses quoi de bosser pour KNS ?

G : ben, travailler déjà pour subvenir nos besoins. En fait c'est un travail qu'il nous faut. Après travailler pour KNS, après c'est l'usine à nous enfin l'usine du pays.

Gurvan, opérateur à la centrale électrique, originaire de Hyeehen, 34 ans, 08/06/2022, Vook

Extrait d'entretien 121 – Le combat des Vieux, l'emploi des jeunes.

« Oui moi je suis rentré là, j'ai pas voulu rentrer au début, j'étais pas je veux travailler là-bas au début, KNS c'est machin c'est politique, c'est les Vieux tout ça. Non non j'ai pas pensé comme ça. Au début j'étais un peu, après je suis rentré par hasard. Et que le travail aussi, la mine, nous on exploite rien du tout nous on fait que la sureté. C'est ça qui était bien aussi que j'ai aimé. Je dis que c'est bien mais d'un autre c'est pas bien aussi. Pour l'environnement pour tout ça. ».

Tobias, opérateur sûreté (vidéo-surveillance), originaire de Hyeehen, 37 ans, 19/05/2022, Koohnê.

Les citations relatives au projet de l'usine du Nord, partagées dans cette sous-section, marquent l'emploi significatif du champ lexical de la guerre : « ils sont tombés », « le sang versé ». Charles ci-dessous parle de combat d'une vie, des Vieux qui « sont morts » en ayant porté cette lutte d'une usine pour les Kanak : « Les Vieux d'ici, les grands-pères ils sont morts parce que, ben ils sont morts pour cette usine, ben nous il faut venir. » Charles, superviseur KNS, originaire de Drehu, 43 ans, 23/04/2021, Vook.

Cette analyse qualitative des entretiens ouverts et semi-directifs menée est corroborée par le traitement quantitatif en Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) réalisé par deux étudiants en licence de mathématique à l'UNC (Augeray et Clerte-Barthélémy, 2021). L'AFC permet d'établir des profils de réactions face au sujet de la mine de nickel. La réalisation d'un test du khi-deux (ou χ^2) laisse affirmer que les catégories de mots énoncés¹⁶⁴ varient statistiquement selon l'âge.

Enquêtrice : Et toi, tu sens cette évolution ?

- Oui. Clairement, clairement. L'engagement n'est plus le même quoi voilà. [...] Avant les gens quand ils rentraient à Koniambo Nickel c'était vraiment la fierté de travailler pour ce beau projet pays quoi. ».
Sonia, Conseillère ressource humaine, 11/2022.

¹⁶⁴ L'AFC est calculée sur un premier thésaurus réalisé par B.Martel. Ce thésaurus n'est pas celui présenté dans la Figure 21.

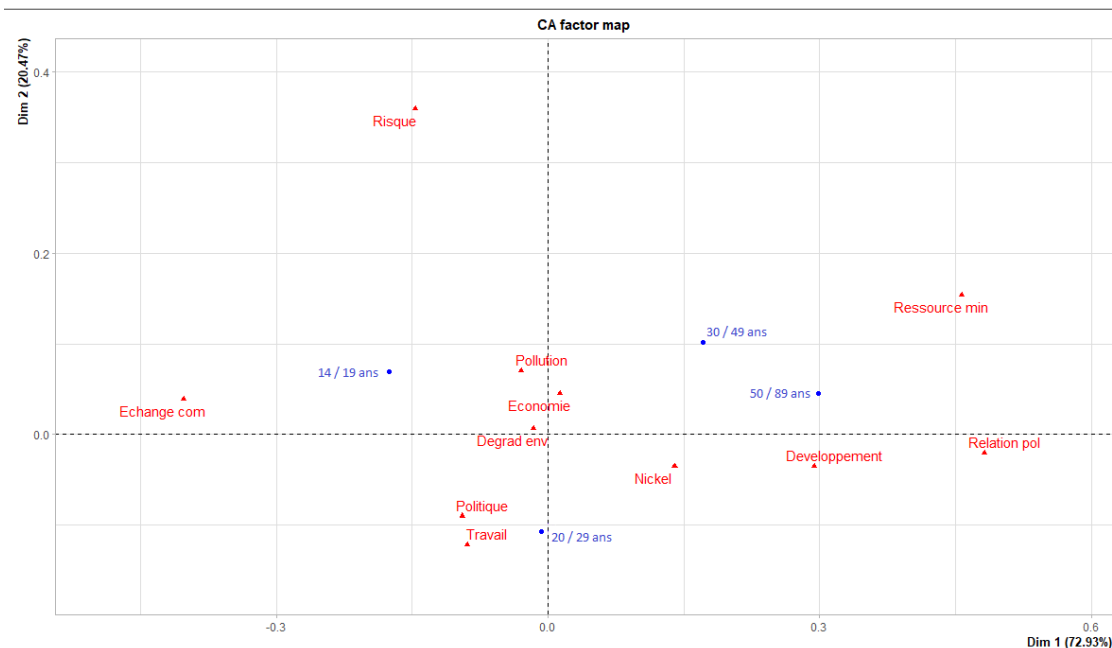


Figure 22 - Analyse en composante factorielle croisant la variable âge avec le concept « relation politique » issu du premier thésaurus.

Source : Augeray et Clerte-Barthélémy (2021). Graphique réalisé à partir des cartes cognitives collectées par Martel et Boudjema en 2021 et 2022.

Le graphique permet plusieurs observations.

Il classe de manière croissante les catégories d'âge selon l'axe des abscisses. L'algorithme n'intégrant pas l'ordre croissant de l'âge, le fait que les catégories apparaissent classées selon l'axe le plus discriminant révèle que la classe d'âge est un critère particulièrement bien représentatif.

Il réaffirme le fait que l'opinion ambivalente sur le secteur du nickel est partagée par l'ensemble des générations, les groupes « dégradation environnementale » et « économie » étant situés au centre. Les deux classes sont énoncées en même proportion selon les diverses catégories d'âge ([14-19] ; [20-29] ; [30-49] ; [50-89]).

Les groupes les plus éloignés du centre sont ceux, sujets à des variations entre les catégories d'âge. Le groupe « relation politique » est ainsi davantage lié aux individus les plus âgés des 50-89 ans.

Les jeunes de la catégorie 14-19 ans témoignent d'une représentation du secteur du nickel centrée autour des échanges commerciaux, des risques, de la pollution et des impacts environnementaux induits par l'activité extractive et métallurgique.

Les jeunes adultes de la catégorie 20-29 ans sont le profil le plus représentatif d'un avis ambivalent du secteur du nickel : ils ont une représentation de la mine qui associe travail, dégradation environnementale et politique.

Les adultes de la catégorie 30-49 ans sont ceux qui associent avant les autres la ressource en nickel au développement : 21% d'entre eux énoncent le terme « richesse » (Augeray et Clerte-Barthélémy, 2021). Les adultes plus âgés de la catégorie 50-89 ans associent développement, relation politique et ressource minière dans leur représentation.

L'évolution de la représentation sociale de l'usine de Vavouto et son analyse par l'approche générationnelle témoignent d'une possible dépolitisation de certains « combats ». Les jeunes employés traduisent moins l'aspiration d'une recherche d'indépendance qu'une volonté d'émancipation économique et politique à toutes échelles confondues, depuis l'échelle familiale jusqu'à l'échelle territoriale (Extrait d'entretien 41, p. 159).

Conclusion sur la représentation sociale du secteur du nickel

La représentation sociale du nickel ne diffère pas, que l'individu travaille dans le secteur ou/et ait un membre impliqué dans l'extraction ou la transformation du nickel. L'âge, en revanche, est aujourd'hui explicatif des comportements, des représentations et des pratiques qui modèlent la sphère idéelle des travailleurs de l'usine. Ce résultat confirme la nécessité d'adopter une approche générationnelle en Nouvelle-Calédonie tant elle est explicative de l'évolution des dynamiques territoriales liées au nickel. Les adultes de plus de cinquante ans continuent de voir en l'usine du Nord le symbole de la lutte émancipatrice et indépendantiste, souvent qualifiée de « combat des Vieux ». Leur discours se rapprochent d'un sentiment de devoir envers leurs parents qui « se sont battus » pour eux et pour le pays. Certains jeunes de moins de cinquante ans évoquent ce devoir mais l'usine représente avant tout l'emploi et l'amélioration matérielle des conditions de vie. Immatériellement leurs circulations peuvent nouer comme dénouer le tissu social (liens familiaux et coutumiers), processus dans lequel l'argent présente un rôle premier.

Maintenant que les Kanak s'insèrent de façon croissante dans le secteur minier et métallurgique, la valeur économique de la ressource pèse autant que la valeur environnementale. Elle intègre en eux un paradoxe moral davantage conciliable sur le temps long avec un retour dans la marge et l'augmentation du temps passé aux activités identitaires de la tribu, c'est à dire les pratiques vivrières, coutumières et l'entretien des relations familiales. Le secteur du nickel ne menace pas la viabilité de la marge dont l'existence permet à l'employé de compenser son implication dans l'espace d'action de la mine.

L'importance explicative de la variable âge dans la représentation sociale du nickel aujourd'hui invite à penser que les opinions et les comportements sont amenés à évoluer face au secteur en lien avec l'évolution des mentalités. L'impact de l'activité sur l'environnement pèse dans l'opinion des jeunes, qu'il s'agisse de prendre la décision de travailler dans le secteur ou non (cette variable n'étant pas statistiquement significative).

L'ambivalence de la représentation sociale du nickel rend difficile la description de la position des salariés et des jeunes face à la ressource. Elle rend surtout difficile la description de son évolution. En revanche, les entretiens semi-directifs tendent à montrer que l'aspect monétaire de la mine gagne en importance. Cette constatation dévoile l'émergence d'élites tribales (chapitre 6), de déséquilibres inter-familiaux et de carrières écourtées dans le secteur industriel pour valoriser un entrepreneuriat local dans la marge (chapitre 5).

Conclusion. La marge une dimension du territoire minier

Les variations dans la représentation sociale de la ressource en nickel en Nouvelle-Calédonie se comprennent en premier lieu par la génération d'appartenance des individus. Elle se décharge progressivement de sa valeur politique en priorisant sa valeur économique qui entre néanmoins en contradiction avec le poids environnemental. Le « combat des Vieux » devient l'emploi des jeunes. C'était par ailleurs l'un des objectifs recherchés dans les négociations d'un rééquilibrage en faveur des Kanak avec la recherche d'une émancipation politique et économique. Cette contradiction morale illustrée dans la représentation sociale du nickel, entre, emploi, richesse du pays et destruction de l'environnement est tolérée par les employés grâce aux liens gardés avec la marge, avec la famille et le clan. Ces liens s'analysent sous la forme de multiples circulations, matérielles et immatérielles : le plan de ce septième chapitre appréhende chacune des circulations distinctement, néanmoins leur analyse témoigne d'une forte articulation. C'est le cas du troc qui génère une circulation ancrée sur la valeur de l'entraide. C'est aussi le cas du flux monétaire du salarié vers sa famille restée dans la marge qui dynamise le réseau et le tissu social. Ces circulations connectent le territoire minier et la marge et font d'elle une dimension parmi d'autres de ce territoire. Territoire minier et marge fonctionnent ensemble en offrant main d'œuvre et réactivation des valeurs identitaires et forment un seul et même territoire, cette enclave unique modélisable par le socio-système de la mine présenté dans le dernier et huitième chapitre à suivre.

Chapitre 8. Le socio-système minier en Nouvelle-Calédonie

“Le Monde n’est pas si confus, n’est pas si illisible qu’il peut sembler au premier regard. Pour le comprendre et pour le lire, il nous faut réfléchir à la façon dont ces actions et ces acteurs s’organisent en systèmes, et dont ces systèmes se traduisent dans l’espace géographique.”

(Brunet, 2001, p. 60 cité dans Sérandour, 2020).

“On dit que je suis parvenu au dernier degré de l’abstraction et de l’imagination liés à la réalité. ”

Claude Monet.

Un autre chemin d’écriture aurait pu être emprunté, où la fin serait devenue le début et le début la fin. Le socio-système de la mine pouvait faire l’objet d’une description première et introductive. L’ensemble qu’il constitue aurait été décomposé en interactions et en sous-systèmes : analysé sous-système par sous-système, élément par élément, soit du général au particulier. L’approche se serait révélée pleinement systémique et le cadre conceptuel aurait pu se recentrer autour de la problématique de la viabilité des marges de la mine.

En se remémorant le parcours suivi le long de cette étude et l’expérience de terrain liée, une autre chronologie de la pensée et une autre appréhension inductive des données ont œuvré. Par une approche analytique, une mosaïque de constituants a été observée puis recueillie. Ces éléments assemblés et agencés dévoilent un territoire multidimensionnel. Le plan adopté, depuis le chapitre premier à ce chapitre huitième, final, reproduit le déroulement de la recherche sur ces trois années, d’une approche analytique à une réflexion systémique. Le plan est fidèle à l’expérience de terrain et au vécu lié à cette étude : une recherche tâtonnante à l’origine avant d’être orientée plus aisément vers le concept central de territoire et de territoire minier, aux interactions (aux circulations) entre les éléments qui font le territoire puis vers le socio-système de la mine.

Ce parcours est à l’image du peintre et de sa toile.

À l’origine le concept de territoire est dépeint à partir des entretiens avec les acteurs, par petites touches. Le premier territoire délivré dans l’étude est donc celui vécu et représenté par ces personnes. C’est ici l’approche essayiste, semblable à celle empruntée par Joël Bonnemaïson, évoquée au cours du chapitre deux. Elle souhaite mettre en avant le sens, les valeurs, les représentations de l’espace : elle s’intéresse à des visions du monde. Cette approche rejoint celle de l’esthétique – soit la prise en compte des sensibilités rapportées à la corporalité et aux émotions dans l’étude des spatialités – qui s’invite dans les années 2000 au sein de l’approche culturelle (Volvey, 2021, p. 208). L’esthétique accorde de l’intérêt d’une part à l’intériorité du sujet et aux méthodes d’étude des manifestations de ces mondes intérieurs et, d’autre part, à ce qui n’est pas représenté oralement mais corporellement, sensoriellement, l’ensemble

de ce qui relève du domaine de l'infra-verbal (Volvey, 2021, p. 209)¹⁶⁵. L'esthétisme introduit la spatialité dans la construction active de l'identité sociale (individuelle ou collective). L'influence de la spatialité dans la recomposition de l'identité est un sujet étudié tout au long de ce travail. Il se révèle être un questionnement en arrière-plan du sujet principal, à savoir la socio-spatialisation de l'activité minière et métallurgique. Le fait d'avoir choisi le prisme de la circulation et de l'insertion dans le salariat pour étudier ce phénomène de socio-spatialisation explique qu'il soit apparu comme une thématique compréhensive constante. La spatialité dans la recomposition de l'identité se positionne comme une problématique centrale autour des salariés : quels arrangements internes opèrent-ils pour concilier au cours de leurs parcours circulatoires, emploi, épanouissement individuel, amélioration des conditions de vie et entretien du tissu familial et coutumier ? Aujourd'hui il n'y pas le rejet ou la disparition d'une organisation ou d'une autre. Tribu et entreprise sont deux espaces d'action du salarié du nickel. Cet acteur les combine : il met alors en action et en articulation la marge de la mine et le territoire minier. Cette mécanique révèle premièrement, l'enclave unique de l'usine du Nord et deuxièmement, un ensemble plus vaste généré par l'ensemble des circulations matérielles et immatérielles. Ces dernières modèlent un socio-système de la mine.

Ainsi, le territoire minier a été, et continu d'être décrit, par sa structuration : le lien entre les touches de peinture est effectué et la toile prend forme. Clifford Geertz exprime ce même sentiment artistique chez l'anthropologue : « Nous sommes les miniaturistes des sciences sociales, peignant sur des toiles minuscules par touches qui se veulent délicates. Nous espérons trouver au niveau du plus réduit ce qui nous échappe au niveau de l'ensemble, tomber sur des vérités générales en passant au crible des cas particuliers » (Geertz, 1992, p. 18). Ce territoire agencé, modélisé, correspond-t-il à celui des acteurs qui le font vivre ?

Ce chapitre huitième est la toile finie, il tente de donner un sens à l'ensemble des minuscules touches de peinture. Il porte sur la structuration spatiale du territoire minier multidimensionnel. Pour cela une dernière modélisation du territoire minier est proposée afin de réfléchir le fonctionnement de l'usine du Nord en greffe. Il s'agit du socio-système de la mine. Le chapitre s'ouvre sur deux citations, une première du géographe Roger Brunet et une suivante du peintre Claude Monet. Elles traduisent ce que représentent dans cette étude le socio-système minier et l'approche systémique associée. Si à l'origine

¹⁶⁵ Extrait : « D'une part, le tournant culturel et interprétatif du postmodernisme, c'est-à-dire la prise en considération scientifique du sujet et de son intériorité (sa subjectivité), et l'accès méthodologique à ceux-ci par le truchement de formes diverses de représentation, d'énoncé ou de manifestation des mondes intérieurs. D'autre part, l'introduction de la spatialité dans la construction active de l'identité sociale (individuelle ou collective) – cela au-delà d'un simple rapport de référentialité. Enfin, la non-représentationalité, c'est-à-dire l'attention portée à ce qui n'est pas représenté dans les discours, mais incorporé, enacté ou performé sur un mode infra-verbal associé aux engagements et aux manifestations du corps et/ou de la sensibilité dans leur rencontre avec le monde et les autres, et qui participe à la construction relationnelle des identités sociales. » (Volvey, 2021, p. 209).

l'ensemble des éléments qui fabriquent le territoire laissent planer une vision floue de ce qu'il peut être, le socio-système aide à rendre lisible leur agencement. L'approche systémique renvoie à un mode de lecture des dynamiques relationnelles entre les humains, non humains et leur environnement. Elle propose une « abstraction » de la réalité (citation ci-dessus). La citation de Claude Monet peut rappeler au lecteur sa toile *Du Bassin aux Nymphéas* : elle semble sibylline à y regarder de près et forme un pont en s'en éloignant. Le socio-système minier présente une réalité parmi d'autres, à l'aide de la modélisation qui est une représentation abstraite de la réalité. L'étude des interactions entre les éléments qui constitue le propre de l'approche systémique fait appel à l'imagination, soulignée par Monet et par Joël de Rosnay (2014, p. 93): « Mais elle [la démarche de la pensée] recherche parallèlement les facteurs d'intégration, éléments catalytiques de l'invention et de l'imagination. Au moment même où l'on découvre les unités les plus simples de la matière et de la vie, on tente, grâce aux célèbres métaphores de l'horloge, de la machine, de l'organisme, de mieux comprendre leurs interactions. ».

Ce chapitre est à part des chapitres précédents. Il est conclusif et de fait, plus synthétique. Une seule section 8.1 le structure. Nous revenons dans un premier temps sur l'intérêt de la mobilisation du concept de marge dans la compréhension du socio-système de la mine. Dans un second temps, nous présentons le socio-système. Il est ensuite décomposé et analysé dans un troisième temps, à travers son aspect structural, puis à travers son aspect fonctionnel, dans un quatrième temps. Dans un cinquième temps, nous analysons l'emboîtement des sous-systèmes du territoire minier et de la marge. Enfin, dans un sixième temps, nous abordons la question de la viabilité de la marge au sein du socio-système. Le choix de l'emploi des concepts de viabilité dans le chapitre 5 et de catalyseur dans le chapitre 6, se comprend à la lumière de ce huitième chapitre qui témoigne d'une approche systémique.

8.1 Esquisse d'un socio-système de la mine en Nouvelle-Calédonie

Un système est « un ensemble d'unités en interrelations mutuelles » (Bertalanffy, 1968, p. 309). Joël de Rosnay complète cette proposition avec l'argument que cet ensemble d'éléments en interaction dynamique est organisé en fonction d'une finalité, d'un but (Rosnay, 2014, p. 101). L'idée de finalité et de boucles de rétroactions (*feedbacks*) est la base du concept d'autorégulation, concept central de la théorie des systèmes (établie dans les années 1950 aux États-Unis) et emprunté à la cybernétique (David, s. d., p. 3). Une rétroaction a lieu dans la situation où l'effet obtenu agit en retour sur la cause. La systémique fait état de rétroaction positive quand il y a croissance, évolution et fait état de rétroaction négative quand il y a régulation et stabilité. Un système pour perdurer dans le temps nécessite des boucles de rétroactions négatives, c'est la voie vers l'homéostasie. Un système homéostatique est « un système ouvert maintenant sa structure et ses fonctions par l'intermédiaire d'une multiplicité d'équilibres dynamiques. » (Rosnay, 2014, p. 129).

Les interactions entre les unités contribuent à maintenir la structure du système et à le faire évoluer (Beucher *et al.*, 2017). Ce sont d'ailleurs plus les relations que les éléments qui comptent (Pigeon, 2012). Un système reste théorique : il est un ensemble intellectuel élaboré, cohérent et structuré, à l'image de la proposition faite dans cette section d'un socio-système de la mine. L'approche systémique se comprend ainsi comme une démarche intellectuelle. Elle est le fait de considérer un objet comme un système l'objet 'secteur du nickel' ou 'mine' est établi en tant que système. Cette approche permet de dé- et de re-construire l'objet mine. Le territoire minier produit socialement est un système, en tant que « transformation de l'étendue terrestre en un espace organisé par les sociétés. » (Baudelle et Pinchemel, 1986). Le système spatial de la mine résulte finalement de la mise en territoire de l'espace.

8.1.1 La mobilisation du concept de marge dans la compréhension d'un socio-système minier

L'étude des circulations entre territoire minier et marges minières, conjointe à l'étude des acteurs de l'arène et de la gouvernance minière, dévoile un territoire minier autour de l'usine du Nord fonctionnant en enclave minière unique. Bien qu'employer cette formule d'enclave unique peut sous-entendre un effet insulaire isolant la Nouvelle-Calédonie du reste du monde. Le pays serait une enclave minière dans le Pacifique ? « Toutes ces circulations – au long cours pour certaines, relevant du cabotage de faible rayon d'action pour d'autres – sont favorisées par la forte densité des réseaux humains et infrastructurels constitutifs du secteur minier en Nouvelle-Calédonie et des proximités entre arènes minières et politiques ; au point que l'on pourrait voir dans ce territoire insulaire doté d'une forte autonomie une sorte d'enclave minière unique, capable à la fois d'absorber et de réinterpréter les modèles exogènes et de générer des formules singulières. » (Le Meur, 2021, p. 156). Les marges minières sont elles-mêmes intégrées au territoire néo-calédonien qui se révèle être une marge insulaire d'un système monde. Cette marge insulaire n'est pas fermée, étant capable d'absorber et de réinterpréter les modèles exogènes et de générer des formules singulières de développement, telles que les rapporte l'anthropologue Le Meur (*ci-dessus*).

Le concept de marge, décliné en marge minière, a servi une analyse évolutive de la socio-spatialisation des activités minières et métallurgiques pour en arriver à conceptualiser le socio-système minier. Ce concept sert l'analyse du système. Le géographe Raffestin note que « Sans doute les marges sont-elles intéressantes en soi, mais elles le sont encore plus pour interpréter le système général auquel elles appartiennent. » et qu'elles « informent le système d'ensemble dont elles sont l'antigéographie. » (2013, p. 12). La marge amalgame l'idée d'une singularité propre à ce que le géographe appelle une antigéographie.

La marge soulève la question de son intégration car elle reste un territoire ouvert, emboîté, inséré dans d'autres territoires ou constituée de ceux-ci et avec lesquels elle échange (Leloup *et al.*, 2005 ; Ginet, 2012, p. 3). Elle n'est pas un territoire isolé, elle interagit et alimente un ensemble plus vaste, un système

dans lequel elle s'intègre. Nous avons déjà fait appel antérieurement à la notion d'intégration qui peut se définir « comme un processus de construction, de renforcement et d'entretien de liens et de modèles d'interaction entre espaces appartenant à un même système, mais auparavant plus ou moins séparés, participant également à la mise en place de formes de convergence entre les trajectoires d'espaces historiquement différenciés. »(Sérandour, 2020, p. 177). L'intégration articule des espaces, à l'origine non associés, dont les trajectoires se sont mêlées, espaces qui fonctionnent de manière coordonnée du fait des circulations, des infrastructures et des interactions entre acteurs. Dans sa thèse de géographie portant sur les familles nicaraguayennes migrantes, la géographe Trousselle montre à l'égal des résultats que nous présentons dans le chapitre septième que la majorité des circulations se fait en direction du lieu d'origine. La chercheuse en déduit que cela « démontre la force et l'efficacité du lien à distance qui parvient à « faire système » malgré la distance spatiale »¹⁶⁶. Les circulants originaires de la marge participent à l'existence de la marge au sein du territoire minier, autant que leurs familles qui leur sont liées. Belton Chevallier (2015) écrit à ce propos qu'« immobilité et mobilité apparaissent profondément liées et interdépendantes dès lors que leur prise en compte n'est pas limitée à la seule échelle individuelle et à une seule de leur forme. ». Le socio-système minier se réfléchit aussi à partir des individus qui demeurent à la tribu et qui sont liés aux circulants.

Si nous nous sommes intéressés à l'intégration des marges minières dans le système de la mine, elles participent néanmoins à plusieurs autres systèmes non considérés dans ce travail tels que le système de la santé, de l'éducation ou de la pêche *etc.*

La définition de la marge minière continue d'évoluer et de se préciser pour devenir « un espace en bordure d'un territoire organisé, dont elle se distingue par des caractéristiques propres, une certaine autonomie sociale et une trajectoire historique de mise à distance, mais avec lequel elle fait système. » (Sérandour, 2020, p. 176). Les marges minières de Hyeehen, Drehu et Bu Rhaï bordent les territoires miniers tout en présentant leur trajectoire sociale autonome d'espace non minier et sont considérées par les acteurs dans le pays comme des « communes non minières ».

8.1.2 Le socio-système de la mine en Nouvelle-Calédonie

L'approche systémique avec les concepts qu'elle intègre de résilience, de viabilité, de vulnérabilité et de territorialité, entre autres, semble opératoire pour étudier les interrelations entre un territoire minier et une marge et pour analyser la résilience et la viabilité du modèle tribal et coutumier face aux perturbations engendrées par l'activité minière et métallurgique.

¹⁶⁶ Dans le cas de cette étude il s'agit de distances transnationales.

Dans cette section décryptant le socio-système de la mine, le modèle de système monde et système insulaire réfléchi par David (2005b) est utilisé et adapté à notre cas d'étude. Un sous-système mine et un sous-système marge sont considérés dans le socio-système de la mine.

Le système social du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie est appelé socio-système de la mine. Sa finalité première est de produire et de transformer du nickel, but premier de l'entreprise. La finalité pour les Provinces est de développer le territoire et en particulier pour les Provinces Nord et des Îles, de le rééquilibrer. Les populations souhaitent en premier lieu que ce socio-système génère de l'emploi et soit un outil politique d'accession à l'indépendance et à l'émancipation économique, identitaire et politique. Le gouvernement en fait un levier de l'émancipation et d'intégration dans la mondialisation.

Le socio-système minier présente un premier aspect structural d'organisation dans l'espace des éléments et, un deuxième aspect fonctionnel, composé de l'ensemble des processus, soit des phénomènes dépendants du temps : les flux, les transferts, l'évolution *etc.* (Rosnay, 2014, p. 105).

D'un point de vue spatial, il se caractérise par un territoire polarisé par la ressource en nickel, depuis le territoire des ressources extraites et transformées, jusqu'au territoire polarisé directement et indirectement, ce qui inclut à ce système global les marges minières proches et lointaines. Cette polarisation, résultat de l'interaction entre un centre, un pôle (la ressource) et son aire d'influence, s'identifie par des circulations (flux), un réseau de communication (matérialisé par le réseau humain du salarié du secteur nickel) et un catalyseur qui orchestre les circulations (Figure 23).

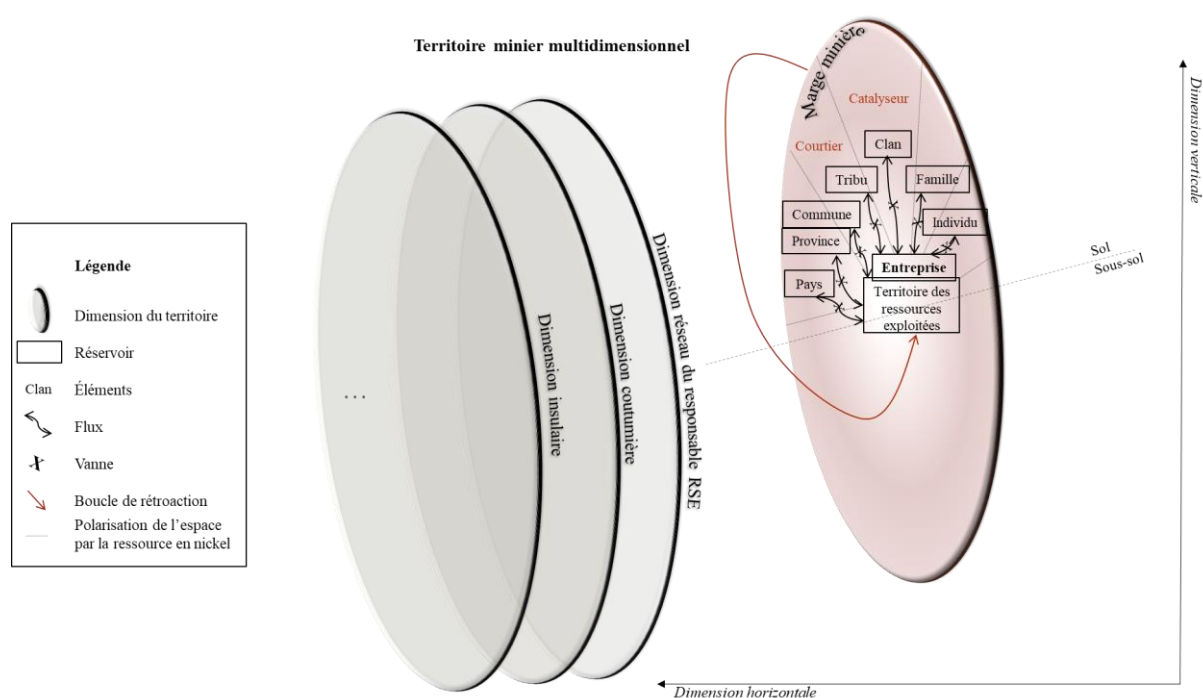


Figure 23 - Le socio-système du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie.

Réalisation : Boudjema, 2023.

Le système se lit en tenant compte de sa multi dimensionnalité.

Premièrement suivant deux axes, vertical et horizontal. La verticalité du système renvoie à la dualité de l'espace minier, souterrain et en surface. Cette dimension est intégrée de manière croissante à l'analyse des systèmes sociaux et économiques (Marston, sous presse). La découverte de minerai dans le sous-sol révèle des mémoires en strates, des motivations enfouies, des projets politiques sous-jacents et des coûts cachés d'extraction (Bainton *et al.*, 2018)¹⁶⁷. Un enchevêtrement de strates dévoilé par la dimension verticale du système minier et de son sous-sol. La verticalité du système, dans la portion sol et au-delà, révèle quant à elle, la sphère idéale des travailleurs du nickel qui se représentent et perçoivent l'objet mine. L'horizontalité du système renvoie au territoire parcouru et traversé par les circulations matérielles et immatérielles. Cette dimension correspond au territoire réticulaire minier, structuré par des îlots plus ou moins polarisés par la ressource.

Secondairement cette première dimension polarisée par la ressource se superpose à de multiples territorialités qui sont autant de couches du territoire incluses au socio-système minier. C'est le cas de la

¹⁶⁷ Extrait original : « « As we thought about the entanglement between the surface and the subsurface—how the unearthing of orebodies reveals the “layered memories”, “buried motivations”, “underlying political projects” and the “hidden costs” of extraction—the interconnections between extractive activities, development, and the flow of people and things became clearer. »

dimension culturelle et coutumière du territoire, illustrée par le prisme des pratiques cynégétiques au cours du chapitre septième. Chaque réseau correspond à une couche (le réseau socio-professionnel des responsables RSE *etc.*). La dimension ultime du socio-système minier en Nouvelle-Calédonie étant sa dimension insulaire.

Deux aspects regroupant des traits caractéristiques permettent de décrire un système. Le premier aspect est structural, le second est fonctionnel (Rosnay, 2014, p. 106-108).

8.1.3 L'aspect structural du système : les acteurs et les réseaux

L'aspect structural du système s'établit à partir d'une limite, d'éléments, de réservoirs et de réseaux de communication.

Dans le cas d'un système minier, la définition donnée à sa limite semble être changeante selon l'aire d'influence de l'entreprise et l'évolution de son ancrage territorial (en enclave, en greffe). Tout au long de l'argumentaire développé dans cette étude les limites du système minier, réfléchies à partir du cas de l'usine du Nord, n'ont cessé d'être repoussées pour y inclure des territoires et des marges empreintes par l'exploitation de la ressource. Les répercussions de l'exploitation minière ne sont pas purement physiques et cantonnées, c'est pourquoi l'emprise de l'entreprise minière et métallurgique varie, de même que la frontière du socio-système minier. La limite fluctuante du socio-système minier est celle qui sépare l'espace polarisé par la ressource de l'espace hors d'atteinte des circulations générées par le secteur.

Les éléments présents dans ce système sont le salarié ou le patenté, sa famille proche et élargie, le clan, la tribu et la chefferie, la commune, la province, le pays, l'entreprise, le courtier et le catalyseur (Figure 24).

Les réservoirs, dans lesquels les éléments peuvent être rassemblés, stockent l'énergie, les informations, les équipements. Ils sont interdépendants les uns des autres et forment ensemble l'arène minière¹⁶⁸.

Le réseau de communication principal du système minier est représenté par le maillage produit par la circulation des travailleurs. L'employé qui circule véhicule avec lui des éléments qui, eux-mêmes, constituent des flux. La fiscalité minière provinciale est un flux monétaire (de dividendes) qui transite par un réseau de communication dématérialisé. Le flux monétaire généré par les services RSE de l'entreprise circule à travers le réseau de communication du chargé de RSE, lui aussi dématérialisé. La spécificité du socio-système de la mine est liée à sa structuration autour de constituants matériels et immatériels, moins visibles.

¹⁶⁸ Le réservoir est une forme de sous-système du sous-système de la marge minière et non une catégorie surnuméraire par rapport à l'élément (voir Figure 24).

Pour analyser l'aspect structural du système minier une double approche générationnelle et multisituée a été mise en œuvre (Figure 24).

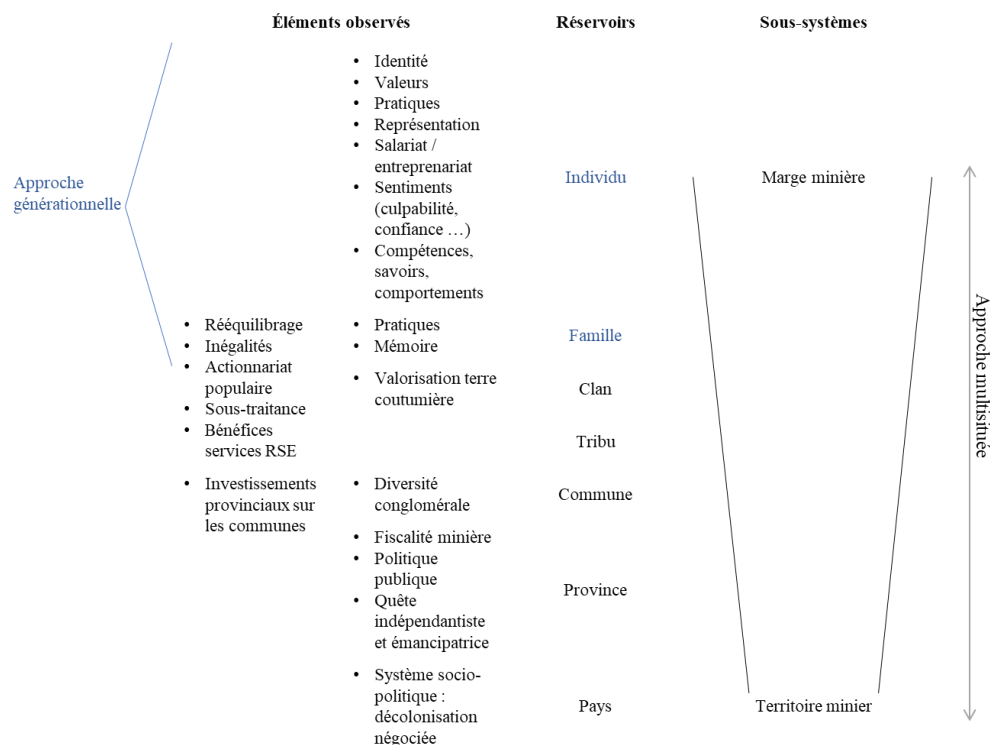


Figure 24 - La méthode d'analyse de l'aspect structural du système minier

Réalisation : Boudjema, 2023.

L'approche générationnelle s'établit aux échelles de l'individu et de la famille. Elle est un prisme de lecture supplémentaire dans l'analyse des pratiques, des savoirs et de la représentation sociale du secteur du nickel. Elle permet une compréhension des circulations et de leur évolution. C'est également un moyen d'estimation de l'influence de la mine dans ces circulations : les flux existaient-ils avant, la mine les a-t-elle transformés, créés ?

La Figure 24 recense les éléments observés dans l'étude de la socio-spatialisation de l'activité minière et métallurgique. À l'échelle de l'individu, salarié et circulant, l'étude de la recomposition de l'identité, des valeurs, des pratiques, des compétences, des savoirs, du comportement, des sentiments, la représentation de la ressource et de la pratique du salariat et de l'entrepreneuriat permettent l'analyse des ajustements intérieurs opérés pour concilier les différents espaces d'actions. Et cela éclaire ce que le travail à la mine génère sur l'individu.

À l'échelle de la famille, l'étude des souvenirs liés à la mine dans le pays et des pratiques permettent l'analyse de la combinaison d'activités et le rôle occupé par le salarié dans cette pluriactivité.

À l'échelle du clan, l'étude de la valorisation des terres coutumières permet deux analyses : celle d'une hybridation des modèles économiques kanak et occidental et celle d'un entrecroisement des deux espaces de gouvernance du monde de la tribu et du monde de l'entreprise.

Les problématiques de rééquilibrage, d'inégalités, d'actionnariat populaire, de sous-traitance et de bénéfices monétaires octroyés par les services RSE sont analysées aux trois échelles imbriquées des familles, des clans et des tribus.

À l'échelle de la commune, l'étude de la diversité conglomérale permet l'analyse de l'interdépendance du secteur minier avec les autres secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme *etc.*

À l'échelle de la province, l'étude de la fiscalité minière, des politiques publiques minières et des liens entre la ressource et le contexte politique permet l'analyse de l'inclusion ou de l'exclusion des espaces au territoire minier. La province des Îles, exempte de ressource nickélifère, semble exclue du territoire minier. Cependant, la quête indépendantiste de ses élus, son actionnariat au sein des usines métallurgiques, l'incluent au territoire de la mine, faisant de chaque île une marge minière polarisée à divers degrés par la ressource.

Les échelles de la province et de la commune sont combinées dans l'analyse de l'argent du nickel investi dans les communes non minières (tel que le projet touristique de Gouaro-Deva sur Bu Rhai).

À l'échelle du pays, la connaissance du contexte socio-politique permet de mesurer son influence sur le socio-système.

L'approche multisituée admet la mobilité du chercheur qui circule au même titre que les salariés qu'il étudie et qui se déplacent. Le chercheur est en station sur différents terrains d'étude entre lesquels il jongle pour favoriser, d'une part la présence simultanée des travailleurs en mouvement, et d'autre part le décentrage du sujet de la mine. Il n'omet pas de considérer aussi l'ensemble des problématiques importantes pour les habitants des marges et pour ceux qui ne présentent aucun lien à la ressource.

8.1.4 L'aspect fonctionnel du système : les circulations matérielles et immatérielles

L'aspect fonctionnel du système s'établit à partir de flux, de délais et de boucles de rétroactions (Rosnay, 2014, p. 106-108).

Les flux d'énergie, d'informations ou d'éléments correspondent aux circulations matérielles et immatérielles détaillées dans le chapitre septième. Elles sont listées et un sens leur est accordé sur la Figure 25.

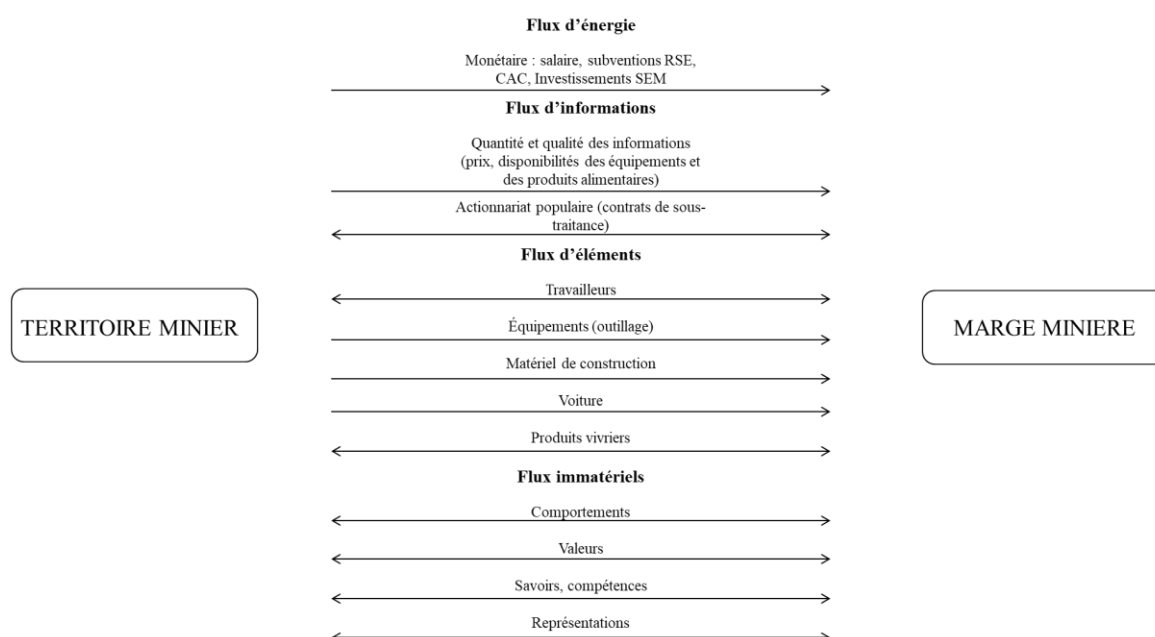


Figure 25 - Les flux entre les deux sous-systèmes du territoire minier et de la marge minière

Réalisation : Boudjema, 2023.

Les flux circulent dans les réseaux de communication et, dans un contexte minier, ils ne présentent pas la même puissance (Bebbington et Humphreys Bebbington, 2018). Les flux augmentent ou diminuent le niveau des réservoirs ((Rosnay, 2014, p. 108).

Les informations sont une aide à la décision et agissent sur les flux : elles augmentent, diminuent ou maintiennent les niveaux des réservoirs. Par exemple, l'information sur les prix peut impacter la nature et la quantité de matériel détenu par la famille résidant dans la marge ou la quantité et la qualité des produits alimentaires consommés.

A travers le salarié de l'usine, cinq circulations illustrent un sens unique du territoire minier vers la marge : les flux monétaires, les flux d'informations, d'équipements, de matériel et le prêt/don de voitures. Ces flux participent tous à l'amélioration des conditions de vie et au travail de la coutume. Sept circulations s'opèrent dans les deux sens : la connaissance et l'obtention de contrats de sous-traitance liés au secteur du nickel, les travailleurs, les produits vivriers, puis viennent, les flux immatériels des comportements, valeurs, savoirs, compétences, représentations sociales. Ces flux associés à l'employé imprègnent l'ensemble de ses espaces d'actions. Un salarié originaire de Hyeehen peut faire bénéficier son cousin vivant sur Temala (Vook) de ses savoirs concernant la pêche fluviale et inversement, acquérir des savoirs cynégétiques sur Vook.

Ces flux sont contrôlés par des vannes qui peuvent être visualisées comme des « centres de décisions » recevant des informations et les transformant en actions (Le Moigne, 1974, p. 26 ; Rosnay, 2014, p. 108). Ces actions vont accroître ou baisser l'intensité du flux. Dans le socio-système de la mine, deux

acteurs ont la capacité et le pouvoir d’agir sur ces vannes en particulier : le catalyseur et le courtier. Le catalyseur est spécifique au système de la mine contrairement au courtier. Il est représenté par le chargé de RSE qui va choisir les partenariats avec les communes et les associations. Il aura le choix du débit et de l’orientation du flux. Le courtier, à l’exemple de Jason et d’Auguste dans cette étude, gravite dans plusieurs réservoirs. Son agencéité détermine son utilisation des vannes.

Enfin la fonctionnalité du système s’exprime par des boucles d’information nommées boucles de rétroactions. L’interchangeabilité de la coutume en réaction à la circulation minière est une boucle de rétroaction négative qui permet la stabilité du sous-système de la marge. Une boucle de rétroaction négative tend vers un objectif, par exemple le maintien de la coutume et du système tribal. Une boucle de rétroaction positive consiste, par exemple, au renforcement du régionalisme kanak en réaction à la politique d’emploi local (politique de l’escargot), en exacerbant les attentes des tribus proches des massifs miniers au dépend des tribus éloignées des marges. Une boucle positive entraîne un accroissement des divergences.

8.1.5 L’emboîtement des sous-systèmes du territoire minier et de la marge

Un système est composé de multiples sous-systèmes emboîtés (David, s. d., p. 7). Le socio-système de la mine combine les deux sous-systèmes du territoire minier et de la marge. Le géographe David (*ibid.*) identifie deux types d’emboîtement possibles : l’inclusion et l’intersection. Dans le cas de l’inclusion, chacun des éléments intégrés au sous-système 1 est intégré au sous-système 2. Dans le cas de l’intersection, la formation d’un nouveau sous-système 3 possède des éléments appartenant aux sous-systèmes 1 et 2. Le socio-système de la mine présente une forme d’inclusion de ses sous-systèmes qui est la polarisation. Les marges sont incluses à divers degrés au sein du territoire minier et leur inclusion peut varier au cours du temps selon l’évolution des réseaux de communication et des vannes.

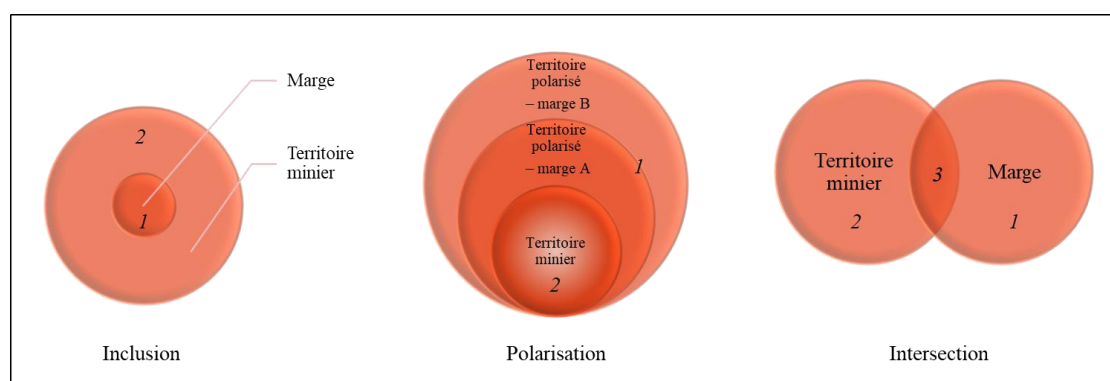


Figure 26 - Modélisation des types d’emboîtement des sous-systèmes

Source : (David, s. d., p. 7). Réalisation : Boudjema, 2023.

8.1.6 Résilience de la marge au sein du socio-système

La résilience de la marge au sein du socio-système mine se révèle similaire à la dynamique de domestication du changement en Océanie (David, 2005b, p. 116). Le géographe identifie trois formes de domestication. La gestion des changements par domestication relève du concept de résilience.

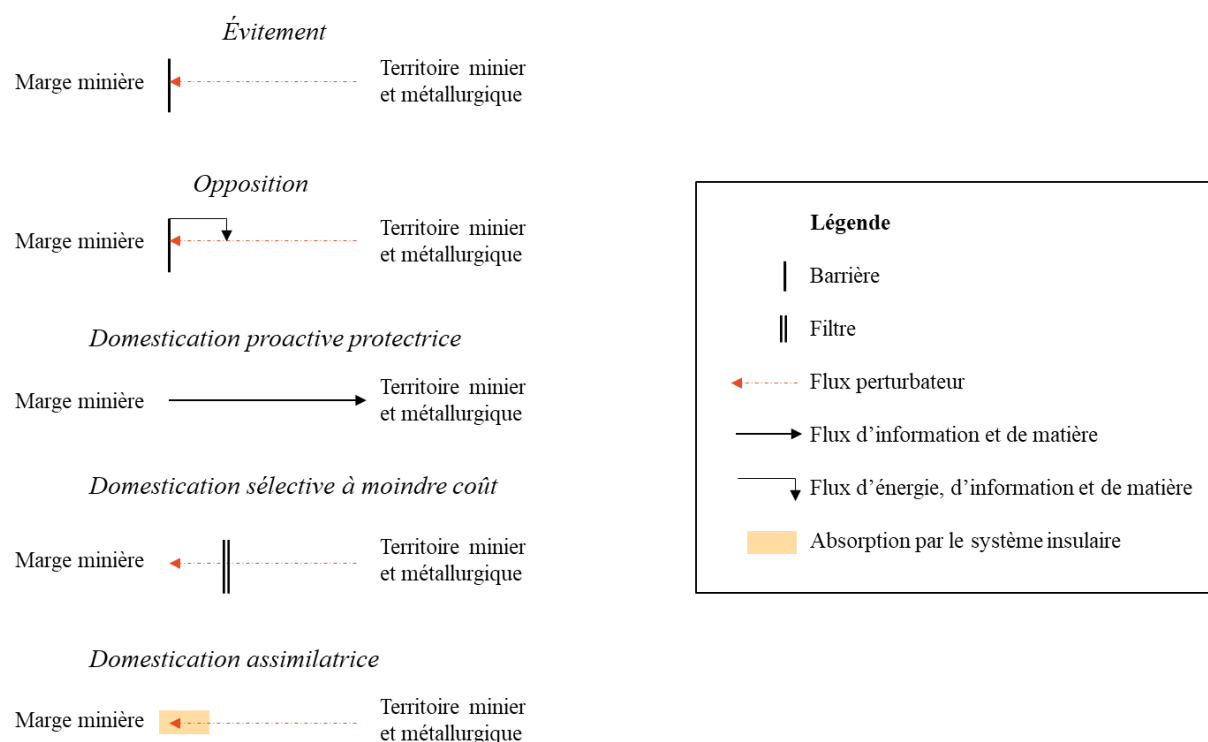


Figure 27 - Les cinq régulations du système marge vis à vis du territoire minier porteur de perturbations et de changements.

Source : David, (2005, fig. 24). Réalisation : Boudjema, 2023.

La première forme est nommée la domestication proactive protectrice. Elle consiste à distiller dans le milieu exogène, étranger, des « ferments » de coutume » sous la forme de logiques d'acteurs relevant du monde rural océanien et de configurations territoriales s'y rattachant. » (David, 2005b, p. 116). Les catalyseurs (responsables de RSE) recrutés par l'entreprise introduisent dans la société minière et métallurgique des adaptations aux temporalités de la coutume et à la configuration territoriale de la tribu. Par exemple, le cadre de l'entreprise réalise un geste coutumier auprès de la grande chefferie lors de l'introduction d'un nouvel engin sur le site minier ou de l'arrivée d'un employé venu de l'extérieur des tribus proches du massif minier.

La deuxième forme est nommée la domestication assimilatrice. Elle consiste à absorber un élément exogène de changement en l'intégrant aux pratiques sociales et culturelles tout en dénaturant sa fonction

initiale. L'auteur évoque le cas de l'argent, faisant sens également dans le socio-système de la mine. Il est, en effet, mis au service de la collectivité ou du territoire aux moyens de dépenses ostentatoires et exponentielles lors des cérémonies coutumières (chapitre 4) ou investi dans des équipements collectifs (une illustration est donnée avec la construction du préau dans la tribu de Gamaï – chapitre 7).

La troisième et dernière forme est nommée la domestication sélective à moindre coût. Elle consiste à sélectionner les changements proposés par l'extérieur et à retenir ceux qui sont le moins susceptibles de perturber le système. Les deux dernières formes de domestication ne génèrent pas de flux, en revanche elles les filtrent et les modifient. Le socio-système de la mine intègre ainsi des flux produits, des flux filtrés et des flux modifiés venant de l'espace minier pour la majorité.

Deux autres processus classiques de régulations des perturbations existent : l'évitement et l'opposition. Se soustraire à la perturbation grâce à un effet barrière correspond à l'évitement. Réduire le flux perturbateur en agissant sur ce dernier correspond à l'opposition.

Conclusion Partie III. Le territoire néocalédonien, une enclave minière unique ?

Sans ignorer les dissensions qui existent autour de la notion d'enclave minière en géographie et en anthropologie, le débat semble glisser vers la question de la frontière du territoire minier : celle-ci ne peut-elle pas être mouvante et le territoire minier ne peut-il exposer de multiples configurations statique ou dynamique ? La ressource minière produit une géographie d'inclusion et d'exclusion selon les circulations et les espaces polarisés considérés.

Nourrir ce débat à partir du cas de l'usine du Nord impose l'étude des acteurs, des circulations, des réseaux, de la gouvernance minière, où chaque élément forment une dimension du socio-système de la mine.

Au sein de l'arène minière, les dynamiques relationnelles sont en partie orchestrées par le chargé de responsabilité sociale d'entreprise, devenu un nouveau centre de pouvoir. Cependant, la complexité de cette arène en Nouvelle-Calédonie fait qu'il se révèle un catalyseur des dynamiques entre les parties prenantes, au côté d'autres acteurs. Les entrepreneurs, les mandataires de GDPL, les chefs de clans, les animateurs communaux qui, parfois, peuvent combiner l'ensemble de ces rôles, sont quant à eux des courtiers en développement. Courtiers et catalyseurs se révèlent être des interfaces qui participent à l'articulation du territoire minier avec les marges en interconnectant les forces internes de ces espaces. L'agencité de ces interfaces, articulée à la recherche d'acceptabilité sociale de l'entreprise minière et métallurgique, dévoile une aire d'influence étendue et hétérogène de l'opérateur. De plus, l'acceptabilité sociale se lit difficilement sur un territoire, elle est un ensemble d'acceptabilités individuelles qui ne peuvent pas être additionnées.

Il ressort de cette partie que la ressource minière est à l'origine d'une multitude de flux, au-delà du seul flux monétaire. Plusieurs circulations sont liées à la mobilité physique du salarié. Celui-ci, en dépit de la distance physique avec sa tribu, contribue activement aux transformations sociales et spatiales de la marge par la création de flux d'informations, de comportements, de matériel de construction *etc.* Ces circulations sont créatrices d'une certaine forme de développement diffusé du territoire minier vers la marge. Il ne s'agit pas d'un développement économique tel que, souvent attendu et recherché, à travers l'évolution d'un niveau d'équipements ou encore l'évolution du niveau d'études. Le maintien des activités identitaires – définies ici par les pratiques vivrières qui ont une valeur culturelle (le champ kanak, la pêche collective, la chasse *etc.*) et la coutume – est une forme de développement pour la société kanak qui investit dans des domaines contribuant à son bien-être.

L'enclave minière est une dialectique autour de l'isolement et de l'ouverture du territoire minier. Le géographe Glenn Banks et l'anthropologue Pierre-Yves Le Meur proposent une réflexion autour de l'enclave minière à partir des deux exemples de la Papouasie Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-

Calédonie (*article en cours de soumission, communication personnelle*). Ils proposent de décomposer l'enclave en trois dimensions : une enclave matérielle, une enclave institutionnelle et une enclave idéologique.

Par le prisme conceptuel de l'enclave minière, l'usine du Nord présente un cas d'étude spécifique en raison de son statut politique particulier : cette usine est détenue à 51% par la Province Nord, à majorité indépendantiste. Elle symbolise le « projet pays ». De fait, les acteurs qui gravitent autour de ce territoire minier recherchent son intégration territoriale. L'usine et le territoire de Vavouto représentent une greffe minière au sein de la Province Nord. Ses interconnections jusqu'à la marge lointaine de l'île de Drehu permettent d'écrire qu'elle fait de la Nouvelle-Calédonie une enclave minière unique.

Plutôt que le choix de l'enclave, nous avons privilégié le modèle du socio-système de la mine qui tient compte du dynamisme interne au système et de son ouverture avec son environnement mondial extérieur. Le dernier et huitième chapitre est un chapitre conclusif, à part des précédents. Il tente de synthétiser les éléments qui fabriquent et orchestrent le territoire minier en soulignant en parallèle les approches mises en œuvre pour permettre l'analyse de ces éléments.

CONCLUSION.

Dans un contexte d'industrialisation née il y a vingt ans en Nouvelle-Calédonie avec la construction et la mise en production de deux usines métallurgiques, les constats sur l'évolution et le développement de la société kanak puis sur la politique publique de rééquilibrage permettent de comprendre la place occupée par l'entreprise minière et métallurgique au sein des arènes minières et de développement.

L'usine du Nord, ou l'usine « pays », telle que nommée par une partie de la population, symbole de la politique publique de rééquilibrage issue des Accords de Matignon-Oudinot puis de Nouméa, est en production depuis désormais dix ans. La capacité d'entraînement économique et de développement plus spécifiquement de l'économie minière a été interrogée en adoptant une démarche novatrice d'étude des espaces exempts de ressource minière.

L'hypothèse formulée de marges minières récipiendaires des changements socio-spatiaux induits par la mine a permis d'interroger l'emprise socio-spatiale de l'exploitation du nickel et de définir la notion de territoire minier. La conceptualisation de ces espaces en marge de la mine a permis d'identifier et d'analyser les limites du territoire minier et quelles sont les circulations matérielles et immatérielles qui lient et articulent les espaces entre eux, ainsi que les acteurs qui font figure d'interface.

Développement de l'archipel néo-calédonien pensé par le prisme de la ressource en nickel

La Nouvelle-Calédonie est un archipel de l'Océanie classé en 2021 au quatrième rang mondial de la production du nickel. Ce minerai est exploité dans trente-cinq pays et transformé dans soixante usines, dont trois sont implantées sur le territoire insulaire néo-calédonien. Avec ces trois usines métallurgiques, le pays présente 41 sites d'extraction dont 65% se retrouvent à l'Ouest de la Grande Terre et 35% à l'Est¹⁶⁹. L'acier inoxydable est la principale finalité du nickel, avant son utilisation dans la production des batteries de véhicules électriques et hybrides, dont le marché s'accroît et s'affirme en tant que débouché significatif. La croissance économique de la Chine a participé au boom du nickel des années 2007 et 2008, en parallèle d'une augmentation des capacités globales de production, en raison de l'arrivée sur le marché du Nickel Pig Iron (NPI), un ferronickel à faible teneur et très bon marché. De fait, la production de nickel primaire asiatique a vu sa part dans la production mondiale passer de 33% à 68% sur la période de 2009-2021. Cette croissance asiatique contribue à la fragilisation des acteurs historiques tels que la SLN, l'entreprise minière et métallurgique première en Nouvelle-Calédonie. La baisse globale des coûts de production, ajoutée à l'offre excédentaire de nickel, a induit une crise du

¹⁶⁹ 58% sites sont localisés en province Nord, 34% en province Sud et trois sites sont à l'intersection des deux provinces.

nickel entre 2011 et 2015. Depuis 2021, le contexte économique redevient favorable en raison de la hausse de la demande en acier inoxydable (+15%) et en nickel pour les batteries (+60%).

La Nouvelle-Calédonie, avec ses réserves de nickel, s'installe dans la mondialisation et dans l'espace Monde en tant que marge insulaire. La publication de la législation européenne sur les matières critiques, le « Critical Raw Materials Act » (CRMA), liste 34 matières premières stratégiques, essentielles à l'Europe mais dont l'approvisionnement futur est incertain. Le nickel pour batterie est l'une d'elle. La filière nickélique néo-calédonienne pourrait représenter 14% des besoins de l'Union Européenne en 2035 et 85% des besoins de la France en 2030 (Requin *et al.*, 2023, p. 1). Dans ce nouveau contexte géopolitique de sécurisation des approvisionnements européens, elle peut se positionner en atout majeur. Mais malgré l'amélioration de la situation économique du secteur nickélique dans le monde depuis 2021, la position du pays sur l'échelle mondiale des producteurs de nickel est incertaine. La production métallurgique de nickel recule depuis trois ans de -35.9% (2018-2021). Le dernier exercice bénéficiaire des trois opérateurs métallurgiques remonte à l'année 2007. Arrêt forcé des fours pour des raisons techniques, sociales, météorologiques : l'ensemble des contraintes inhérentes à l'exploitation défie les entreprises métallurgiques qui n'atteignent pas leur capacité nominale de production. Ces dernières sont également soumises aux coûts élevés de l'énergie et de la main d'œuvre, en comparaison du cas indonésien concurrent. Les impacts environnementaux, le cours cyclique du minerai sur la place boursière mondiale, l'opinion et les comportements de la société civile face à cette activité, sont autant de défis liés à la ressource auxquels les entreprises minières et métallurgiques sont confrontées.

Parmi ces défis, cette recherche s'intéresse à l'une des attentes socio-économiques associées à la ressource en nickel : le développement égal du territoire, soit notamment, un développement au profit de la société kanak afin de rattraper les écarts. La question concerne la capacité d'entraînement de la ressource en nickel et, d'une propagation de développement, jusqu'aux marges minières exemptes de la ressource. Les marges, le Nord-Est océanien et les îles Loyauté, témoignent d'une surreprésentation d'individus au niveau de vie le plus bas. Si leurs paysages sont indemnes de l'empreinte minière et métallurgique, la « mine verte » de Hyeehen et l'île de Drehu ne sont pas indemnes des transformations sociales et spatiales induites par l'exploitation de la ressource. Il est attendu par les pouvoirs publics que la ressource développe et rééquilibre le territoire dès à présent et finance demain la diversification économique conglomérale.

Le rééquilibrage du territoire s'observe par la construction de routes telles que la Koné-Tiwaka et l'actuel tronçon en cours de construction reliant les tribus de la chaîne à Hyeehen avec la commune de Bwapanu, mais aussi par la construction de l'usine du Nord, à l'origine de l'intensification de la circulation des habitants qui sont prêts à rouler deux heures, parfois même trois heures, pour aller travailler à la mine et à l'usine. Bien que pour certains habitants et politiciens le développement passe

par la « fixation » des populations, l'amélioration des conditions de vie en tribu ne doit pas empêcher la circulation qui fait ressource et motive un développement sur l'ensemble du territoire.

La diversification, une notion à priori très institutionnelle, s'observe différemment selon l'échelle spatiale empruntée. Elle est une politique publique des Provinces. Elle est pensée et souhaitée mais partiellement mise en œuvre actuellement : les SEM provinciales ne sont pas en capacité de financer la diversification à partir des dividendes des opérateurs, bien qu'elles participent à la structuration de filières créatrices d'emplois et de valeurs. Pour autant des dynamiques locales vont dans ce sens. Ainsi, la diversification existe déjà à l'échelle des familles élargies et des individus par leur combinaison alternante d'activités. La transition économique est pensée par les institutions et les élus. Elle existe déjà dans les pratiques de la population et des entreprises minières et métallurgiques. Celles-ci développent leurs portefeuilles avec leur stratégie de RSE et activent un réseau dense de sous-traitance qui réinvestit dans des activités hors nickel.

La diversification dans les représentations sociales est un corolaire de la notion d'après-nickel. L'après-nickel dans la représentation sociale des Provinces renvoie à l'anticipation de l'épuisement de la ressource et à la redirection des dividendes du secteur vers des activités connexes au secteur du nickel. Pour les salariés, l'après-nickel fait écho à la fermeture de l'usine, à la perte de leur emploi et au retour à la vie tribale, représentation partagée par les habitants. Ceux-ci pensent avant tout à l'agriculture en tant que valeur et activité refuge qui peut être réactivée à tout moment. L'après-nickel s'ancre également dans le débat relancé en 2023 autour de l'évolution de la redevance minière, débat motivé par la faible contribution fiscale du secteur nickélifère. Rappelons que les opérateurs métallurgiques KNS et PRNC bénéficient du pacte de stabilisation fiscale : il les dispense de divers impôts et taxes pendant la phase de construction des usines et durant les quinze premières années d'exploitation. Il garantit la stabilité des taux de l'assiette des impôts restant dus encore quinze années, à compter de la mise en production commerciale. La SLN était concernée par des dispositions identiques de stabilisation des taux et de l'assiette de l'impôt jusqu'en 2017. De fait, l'évolution de la redevance minière est juridiquement contrainte, alors qu'elle pourrait alimenter un Fonds souverain ou un Fonds pour les générations futures. Le projet récent du gouvernement exprimé en 2023 serait d'établir une taxe d'exportation afin d'alimenter le Fonds souverain et une taxe d'extraction afin d'alimenter les communes minières (60%) (Anonyme, 2023a, 2023b). Cependant cette stratégie soulève à nouveau la problématique du rééquilibrage en discriminant les communes minières des communes non minières.

Résistance, adaptation et développement de la tribu kanak face et avec l'activité minière et métallurgique

En 1993, l'ethnologue Isabelle Leblic introduit son livre « Les Kanak face au développement. La voie étroite » par une réflexion sur la notion même de développement. Elle définit finalement le développement dans son articulation avec l'identité culturelle. La chercheuse évoque les deux

orientations mises en avant par les études concernant le développement en Nouvelle-Calédonie. La première est celle d'un développement entraînant, à termes, la disparition de « la spécificité socio-culturelle kanak, qu'on appelle souvent par facilité la 'coutume' » (Leblic, 1993, p. 8). La deuxième orientation est celle qui envisage une société kanak qui réaménage et reformule à son profit les éléments exogènes. « La culture kanak est-elle capable d'intégrer, d'assimiler les changements qui seront inévitablement produits par tout développement, quel qu'il soit ? [...] Économiquement – au sens occidental du terme – et culturellement, la société kanak va-t-elle pouvoir résister ? Développement ne va-t-il pas signifier déstructuration sociale ? » (Leblic, 1993, p. 393). Leblic estime que ces deux voies restreignent les autres bifurcations sociétales possibles autour de l'interaction entre société kanak et société occidentale, et anciennement coloniale, dans le cas du sujet traité par l'ethnologue. « Comment la société kanak reformule-t-elle ses valeurs bouleversées en partie par les échanges avec la société coloniale ? Qu'en est-il du développement en Nouvelle-Calédonie ? [...] Qu'en est-il de la société kanak d'aujourd'hui ? Comment celle-ci, prise dans cette interaction, essaie-t-elle de reformuler les valeurs qui sont les siennes ? » (1993, p. 9).

La question de la résistance de la société kanak transparaît en filigrane de cette recherche : la mine et l'usine, le modèle capitaliste qu'elles représentent, font-ils voler en éclat la tribu ? « Et c'est justement parce que les Mélanésien·s savent leur ordre culturel d'emblée impliqué dans des mutations mondiales et qu'ils ont conscience que l'acculturation fait partie, et a toujours fait partie, de leur propre historicité, que le principe de dualité, souvent si difficile à justifier, est reproduit comme un dogme essentiel à la maîtrise et au contrôle des changements, pour inscrire cette historicité dans la continuité plutôt que dans la rupture. » (Herrenschmidt, 2004, p. 646). C'est par le vécu d'une confrontation entre « deux mondes » que les travailleurs kanak de l'usine continuent de faire exister le monde tribal et coutumier. En introduction de ce manuscrit, Romuald évoque une recherche d'équilibre qui traduit des ajustements opérés individuellement, à l'échelle familiale et clanique. Les sociétés kanak vivent une confrontation entre l'espace d'action de l'entreprise et celui de la tribu, mais l'argumentaire développé montre que la dualité d'un espace minier et non minier est inopérante en Nouvelle-Calédonie, où les limites de l'activité minière et métallurgique se révèlent différentes d'une simple enclave autour de l'usine du Nord. La catégorisation de commune minière et non minière souvent mobilisée par les acteurs de la recherche et des collectivités masque le fait que les marges de la mine sont aussi récipiendaires de ces effets induits. Nous proposons de penser le pays comme une enclave minière unique, avec un territoire où la ressource est extraite et transformée et des espaces à divers degrés polarisés par cette ressource nickélifère. Cette étude porte sur la socio-spatialisation de la mine en réfléchissant sa matérialité et son immatérialité par le paradigme des circulations, en premier lieu celle de ses travailleurs. La circulation des salariés, si elle bouleverse et modifie les valeurs et les pratiques en tribu, contribue aussi au maintien et au développement de la tribu et de la marge.

L'entreprise minière et métallurgique est-elle un acteur de développement dans le pays ? En dépit de son discours encore flou sur la place qu'elle occupe au sein de l'arène développementiste, l'entreprise participe au développement territorial. La circulation minière qu'elle favorise, les emplois qu'elle crée, la dynamique entrepreneuriale à laquelle elle contribue, le financement de migration et de formation à l'international qu'elle réalise, font d'elle un acteur de développement. Cependant, elle est aussi à l'origine d'une géographie d'inclusion ou d'exclusion de certains groupes et source d'inégalités sur le territoire. Sa politique de recrutement « en escargot » peut être à la faveur des tribus proches du massif exploité et exclure les marges proches et lointaines. De plus, ce recrutement « en escargot » accentue le phénomène sociétal de « régionalisation » entre les sociétés kanak des îles et de la Grande Terre.

Enclave unique de l'usine du Nord et le socio-système de la mine

La recherche porte sur la socio-spatialisation de l'activité minière et métallurgique en questionnant la limite d'un territoire minier. Elle s'est attachée à démontrer qu'une mine et l'entreprise qui l'exploite ne sont pas purement physiques : elles présentent une empreinte diffuse qui dématérialise leurs frontières et polarise l'espace. Cela engage à étudier un territoire minier et ses effets en dépassant la localité de la mine pour intégrer les espaces non miniers liés à la ressource par des circulations matérielles et immatérielles. Cet angle de réflexion est l'originalité et l'apport premier de la présente recherche qui a pour objet de décrire comment se recompose un territoire minier dans son articulation avec les marges et inversement. En fin d'analyse, une démarche systémique est choisie et remplace l'approche analytique empruntée initialement, afin de proposer l'esquisse du socio-système de la mine en Nouvelle-Calédonie. La mine est un objet d'étude avec un système dédié à partir duquel s'étudie, premièrement, la connectivité socio-culturelle du secteur, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques socio-économiques et culturelles induites par l'activité minière et qui s'exercent sur d'autres secteurs économiques et d'autres espaces que ceux concernés par la mine et l'industrie métallurgique. Deuxièmement la viabilité de la marge minière est étudiée et dans un troisième temps le chargé de responsabilité sociale d'entreprise se révèle catalyseur des dynamiques relationnelles et des circulations générées par l'entreprise.

Plusieurs thématiques apparaissent en parallèle de la problématique principale, elles sont abordées de manière transversale : l'identité et le maintien des valeurs et des pratiques identitaires, la valeur attribuée au territoire minier et à la marge, l'entrepreneuriat, les échelles d'analyse du rééquilibrage et de la diversification économique, la résilience des marges face à la perturbation créée par l'implantation d'un projet minier et métallurgique, la question du développement et du rééquilibrage : faut-il fixer ou encourager la circulation des individus ?

La recomposition de l'identité du travailleur kanak se révèle être un questionnement d'arrière-plan. Le fait d'avoir utilisé le prisme de la circulation et du salariat dans l'étude de la socio-spatialisation de l'exploitation du nickel explique que l'identité soit apparue comme une thématique compréhensive

constante. Pris en étau entre sa double responsabilité d'employé et de dépositaire de la coutume, donc son double travail au sein de l'entreprise et de la tribu, le salarié peut rencontrer des difficultés à coordonner les deux espaces d'actions au quotidien, engendrant le vécu d'une confrontation entre les « deux mondes ». Le salariat et la circulation provoquent un conflit de temporalité pour l'employé. La confrontation entre entreprise et tribu se vit aussi spatialement à travers la valorisation des terres coutumières. Les espaces de gouvernance et d'action de l'entreprise et la tribu se recoupent parfois et, de ce processus, émerge la question du développement de l'individu face à celui de la collectivité, un questionnement récurrent au sein de la société kanak.

Le travail à la mine est un moyen de maintenir des pratiques et des valeurs identitaires. L'analyse comparative du panel des marges montre que les salariés réinvestissent du temps dans les activités vivrières de chasse, de pêche, d'agriculture, malgré le rythme éreintant de la mine et de l'usine, et ce, que l'on soit kanak, caldoche, métisse *etc.* Le travail à la mine est vivable et accepté à condition que la marge reste accessible pour se ressourcer auprès de la famille et de l'environnement qui fondent leur identité. Cependant, les individus témoignent de leur besoin de quitter la tribu et la marge afin de construire une trajectoire individuelle qui les soustrait du poids que peuvent représenter les responsabilités familiales et coutumières. Encore une fois, il est question d'un équilibre à trouver, où circuler et s'ancrer sont deux actions complémentaires. Le processus de construction de l'identité par le territoire est ainsi étudié. L'identité est réfléchie à travers la relation à l'espace avec la notion d'interchangeabilité de la coutume. La coutume kanak s'adapte et résiste en permettant aux personnes circulant à l'extérieur de la chefferie de se faire « voir » à distance en se faisant représenter par un membre de la famille. Les espaces familiaux et claniques de transmission s'élargissent et se déplacent à l'image de l'intégration de Nouméa pour les Loyaltiens.

Un lien entre la construction de l'identité par le territoire et la valeur accordée à ces territoires existe et peut se lire à l'aide de la notion du « quant-à-soi » (Trompette, 2002). L'analyse de la construction d'une identité professionnelle révèle que les activités menées en dehors de la sphère professionnelle, en dehors du territoire minier ne produisent rien aux yeux des employés qui ne conçoivent pas l'agriculture en tribu comme un travail, elle ne peut pas être monétaire.

Le territoire minier est l'espace du « business », de « l'argent ». La marge est le territoire de « la famille », de « la terre » et de la « culture » qui apporte « une bouffée d'oxygène », alors que sur le territoire minier de VKP certains se sentent comme des « robots » du fait qu'ils n'investissent pas de temps de loisir là-bas, signe de l'absence de construction d'une citoyenneté sur VKP pour les salariés issus des marges. L'analyse de la représentation sociale de la ressource en nickel et du territoire minier éclaire les valeurs accordées à ce territoire et à celui de la marge. Le territoire minier est doublement associé à une temporalité courte et moyenne : d'une part il est rapporté au caractère épuisable de la ressource et d'autre part il est associé au travail, pour une génération qui se projette de moins en moins longtemps dans le secteur du nickel. La marge demeure la temporalité longue de l'ancrage dans la culture avec

l'activation du tissu social et des pratiques identitaires du champ, de la pêche. La valorisation du capital naturel et social est vue comme un moyen de subsistance face à la ressource non renouvelable.

L'étude de l'entrepreneuriat kanak illustre la représentation que les employeurs et la société kanak possèdent sur leurs capacités à entreprendre. L'expérience professionnelle au sein du secteur du nickel dote les individus de compétences, de comportements et d'un sentiment de confiance en soi qui participent à l'accroissement des capacités pour entreprendre. L'accompagnement demeure fragile, conjugué, selon les marges, à des marchés trop restreints pour être favorables au retour et à l'installation. Lors des périodes de clôture des contrats temporaires, selon les différentes étapes de construction de l'usine, ces démobilisations témoignent d'une difficulté pour les petits entrepreneurs qui s'étaient équipés à persister, du fait que les autres offres sur le marché nécessitaient des compétences de maître d'œuvre, contrairement aux contrats en sous-traitance sur le site de Vavouto ; des compétences qui n'ont pas pu être acquises et dont l'offre de formation est erratique comme le montre le bilan des programmes de formation de cadres kanak « 400 Cadres » puis « Cadre Avenir ».

Quelques figures d'entrepreneurs néanmoins émergent. Celle en premier lieu des retraités de la SLN, jeunes retraités à l'origine de multiples micro-projets afin de participer à la vie collective lors de leur retour dans la marge. Deux formes de retour vers la marge s'observent : les années sabbatiques réalisées avant le début de l'entrée dans la vie active et lors de la retraite. Ce qui différencie ces individus, ce sont l'expérience et les capacités d'investissement qui peuvent expliquer que les retraités se démarquent davantage dans l'entrepreneuriat. Mais les discours évoluent, et les jeunes en postes rencontrés à KNS aimeraient ne pas attendre la retraite pour revenir et monter des projets dans l'agriculture et le tourisme. En second lieu, les hommes de plus de cinquante ans qui présentent des entrées dans plusieurs espaces de gouvernance, c'est-à-dire des statuts multiples (mandataire de GDPL, chef de clan, rôle dans la mairie, dans un parti politique *etc.*) sont eux aussi, parfois, des entrepreneurs et même des courtiers en développement. Les dynamiques d'entrepreneuriat sur Bu Rhaï sont évidentes en raison d'un tissu économique plus favorable. Cette marge présente au contraire de Drehu et de Hyeehen une diversité de trajectoires entrepreneuriales où l'emploi à la mine occupe toujours ce rôle de maintien des activités identitaires.

Les collectivités pensent logiquement le rééquilibrage et la diversification à l'échelle du pays et des provinces. Elles recherchent des dynamiques qui s'observent et doivent se suivre également à une échelle plus fine de la tribu et de la famille.

Jusqu'à présent les formes sociales de régulation des circulations financières et matérielles au sein de la tribu et de la famille demeurent. Mais l'accès ou l'exclusion de certaines familles à la rente minière peut générer des disparités qui déplaceraient la problématique de rééquilibrage à d'autres échelles. L'émergence de courtiers en développement, qui ont cette capacité à évoluer au sein de multiples espaces de gouvernance dans le but de drainer la rente minière vers la tribu, traduit la possibilité de la naissance d'élites selon la façon dont se répartissent les revenus et les avantages. Les entretiens menés

sur la commune de Yaté, en marge de l'usine du Sud, montrent que cette dynamique advient actuellement.

Le rééquilibrage soulève une autre question après celle de son échelle d'observation, articulée avec la notion de développement : faut-il fixer et/ou encourager la circulation des individus ? Les acteurs des communes en particulier et la génération des plus de cinquante ans sur Hyeehen présentent cette optique de fixer la population. Par fixer, ils entendent leur donner la possibilité de vivre et de travailler chez eux. Il est possible que cette opinion se nourrisse du fait qu'actuellement les marges de manœuvre semblent très étroites sur Hyeehen notamment. Sur l'île de Drehu le nombre de patentés et d'associations de loi 1901 et les projets d'envergure en cours laissent penser une croissance positive du tissu économique. L'analyse des motivations pour quitter la marge et s'employer dans le secteur du nickel montre qu'il s'agit d'un processus recherché et voulu dans un premier temps par une majorité d'individus. Accroître les opportunités d'emploi dans la marge n'empêcherait pas la circulation mais offrirait un choix élargi pour ses habitants.

La mine permet la viabilité de la marge. L'analyse des trajectoires de Hyeehen, Drehu et Bu Rhaï montre qu'elle agit doublement : sur leur état statique, en réunissant les conditions nécessaires et suffisantes pour exister et durer et sur leur état dynamique, en les transformant et en impliquant de pouvoir se développer tant sur une utilisation exhaustive des ressources naturelles que sur l'amélioration du niveau social et économique de la population. Les marges se développent en mettant à profit la circulation, le salariat. Cependant, la combinaison alternante d'activités des familles fragilise en retour la résilience de la commune et de la Province en faisant fluctuer l'approvisionnement en amont des filières agricoles. L'observation est identique pour la filière touristique où les familles ne présentent pas toujours d'offre constante. La stratégie économique familiale se centre autour des revenus fixes (aides sociales, salaires) et complète selon ses besoins (rentrée scolaire, agrandissement d'une maison *etc.*).

Le secteur du nickel ne menace pas la viabilité de la marge dont l'existence permet à l'employé de compenser son implication dans l'espace d'action de la mine. La représentation sociale de la ressource en nickel en Nouvelle-Calédonie s'analyse en premier lieu par la génération d'appartenance des individus. Elle se décharge progressivement de sa valeur politique en priorisant sa valeur économique qui entre néanmoins en contradiction avec la valeur environnementale. Le « combat des Vieux » pour l'usine du Nord devient l'emploi des jeunes, ce qui était par ailleurs l'un des objectifs recherchés dans les négociations d'un rééquilibrage en faveur des Kanak et de la recherche d'une émancipation politique et économique. Cette contradiction morale illustrée dans la représentation sociale du nickel, entre emploi, richesse du pays et destruction de l'environnement se tolère pour les employés grâce aux liens gardés avec la marge, avec la famille et le clan.

Observations à destination des acteurs de l'arène minière

De cette étude émergent certaines constatations qui pourront être utiles aux acteurs de l'arène minière et aux décideurs de l'action publique.

Les approches sectorielles favorisées par les actions publiques limitent la considération des interdépendances entre les secteurs et donc la prise en compte de la cosmogonie kanak d'un territoire réticulaire et en lien.

L'entrepreneuriat est une forme de travail en croissance, elle serait soutenue à travers la mise en place de formations dédiées à la gestion, la comptabilité et un travail autour de l'image véhiculée sur l'entrepreneuriat kanak et féminin. Le mimétisme est opérant sur la société kanak, les jeunes s'inspirent des plus âgés qui les stimulent partageant avec eux une vision de la société et du développement. C'était le cas de Jean-Marie Tjibaou, qui a marqué une génération de Vieux rencontrés sur Hyeehen. Ils témoignent tous d'une vision passée de ce qu'auraient pu être la commune et le pays.

L'arène développementiste est en pleine effervescence. La Province est juridiquement compétente sur le plan du développement économique. Néanmoins les communes et l'entreprise minière et métallurgique prennent une place grandissante en raison de la dégradation de la dynamique provinciale de développement économique. L'évolution en cours de ces positions ne semble pas générer des désaccords ; en revanche, si les actions sont mal coordonnées, cela peut se répercuter négativement sur les projets montés et impacter leur succès. Les positions de la commune et de l'entreprise sont avant tout officieuses. Ce flou peut se répercuter sur le ou les porteur(s) de projet. Récemment les communes et la Province semblent se mettre en contact avec l'entreprise par l'intermédiaire des services de RSE et inversement. Ces acteurs paraissent regarder avantageusement dans la même direction, celle d'une diversification conglomérale à partir de la rente minière.

Pistes de recherche à poursuivre

L'approche en géographie culturelle et le cadre conceptuel mis en œuvre au cours de cette recherche pourraient être prolongés et approfondir quatre axes.

L'effet de l'emploi à la mine ou à l'usine sur la structure familiale constitue une piste de recherche afin de poursuivre les réflexions sur le sujet de la résilience de la famille. Le travail sur mine en quatre-quatre impacte la structure du couple et de la famille. L'entreprise KNS initie des journées portes ouvertes dédiées aux familles, dans l'optique de faire face aux tensions et aux jalousies naissantes au sein des couples. L'actualité récente dans le pays est éclairante : « les femmes n'ont rien à faire à la mine » est une phrase inscrite sur un mur de Cöö. Bien qu'en premier lieu elle fut attribuée à une démarche sexiste, il s'est avéré qu'elle était écrite par la main d'une femme, donnant alors son sens aux jalousies maritales évoquées lors de certains entretiens. Des employés témoignent de leur absence lors des repas, des

moments qu'ils qualifient de temps de partage et d'éducation des enfants. Ajoutée à ce rythme moins adapté à la vie de famille, la poly-résidence des salariés qui voient leurs proches la moitié du temps, impacte l'organisation familiale.

La deuxième piste de recherche consiste à reproduire les enquêtes menées entre 2020 et 2022 auprès des travailleurs de l'usine, dans cinq ans à *minima*, en se questionnant : sont-ils toujours dans le secteur de la mine ou sont-ils retournés dans leur tribu afin d'y monter leur projet ?

La troisième piste est celle de l'intégration croissante de Nouméa, par les Loyaltiens, dans l'espace de la coutume. Le déplacement et/ou l'agrandissement des espaces de pratique et de transmission de la coutume et de ses savoirs associés témoignent de l'évolution du rapport entretenu avec les étapes de la vie d'un homme kanak : la naissance, le passage à l'âge adulte, le mariage et la mort.

La problématique de l'échelle d'analyse du rééquilibrage, de la diversification économique et de la résilience constitue également une piste de recherche à poursuivre dans la mesure où certaines familles et certains clans peuvent bénéficier de la rente minière (à travers les emplois, les subventions des services RSE *etc.*) au détriment d'autres. Si le projet de loi sur la redevance minière est voté, quel sera son impact sur la distinction qui est faite dans la répartition du financement, entre des communes minières dotées et, des communes non minières non dotées ? Ne faut-il pas intégrer la notion de territoire polarisé par la ressource dans la stratégie de répartition de la taxe d'extraction ?

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (1994). Pratiques sociales, représentations sociales. Dans J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*. (p. 218-238).
- Abric, J.-C. (2005). La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales. Dans *Méthodes d'étude des représentations sociales* (Erès, p. 59-80).
- Absi, P. (2004). Le diable et les prolétaires. Le travail dans les mines de Potosi, Bolivie. *Sociologie du travail*, 46(3), 379-395. <https://doi.org/10.4000/sdt.29349>
- Agniel, G. (2012). *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*. IRD Editions.
- Allan, J. (2011). Mining's relocation culture: The experiences of family members in the context of frequent relocation. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 31(5/6), 272-286. <https://doi.org/10.1108/01443331111141264>
- Allen, M. G. (2018). *Resource extraction and contentious states: mining and the politics of scale in the Pacific Islands*. Springer Berlin Heidelberg.
- Allenbach, M., Mangeas, M. et Touraivane, M. (2010). Le suivi environnemental du dragage de Vavouto (Nouvelle-Calédonie). Un chantier de dimension mondiale à la porte d'un site classé au patrimoine mondial. Dans *XIèmes Journées, Les Sables d'Olonne* (p. 573-582). Editions Paralia. <https://doi.org/10.5150/jngcgc.2010.067-A>
- Angleviel, F. (2002). De Kanaka à Kanak : l'appropriation d'un terme générique au profit de la revendication identitaire. *Hermès*, n° 32-33(1), 191. <https://doi.org/10.4267/2042/14373>
- Anonyme. (1979). *Entretien avec Michel Tournier*.
- Anonyme. (2009). *Schéma de mise en valeur des richesses minières de la Nouvelle-Calédonie*. Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - DIMENC.
- Anonyme. (2013). *L'agriculture calédonienne 2004-2013*. DAVAR - Service des statistiques et des affaires rurales.
- Anonyme. (2016). *Synthèse des activités agricoles de l'année 2015*. DAVAR - Service de l'eau et des statistiques et études rurales.
- Anonyme. (2018). *Société de financement et de développement de la Province Sud (Promo-Sud). Exercices 2012 (1er avril) à 2016 (31 mars)*. [Rapport d'observations définitives]. Chambre territoriale des comptes.
- Anonyme. (2021a). *Les interventions de la province des îles Loyauté dans le nickel. Exercices de 2016 à 2019*. [Rapport d'observations définitives]. Chambre territoriale des comptes.
- Anonyme. (2021b). *Les interventions de la province Nord dans le nickel. Exercices de 2016 à 2019*. [Rapport d'observations définitives]. Chambre territoriale des comptes.
- Anonyme. (2021c). *Les interventions de la Province Sud dans le nickel. Exercices de 2016 à 2019*. [Rapport d'observations définitives]. Chambre territoriale des comptes.

- Anonyme. (2022). *Note à l'attention du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, contribution du secteur mine et métallurgie*. Direction des services fiscaux.
- Anonyme. (2023a). *Redevance sur les extractions de produits miniers*. [Fiche d'impact]. DIMENC-DSF.
- Anonyme. (2023b). *Taxe sur les exportations de produits miniers*. [Fiche d'impact]. DIMENC-DSF.
- Antheaume, B., Delaunay, D. et Portais, M. (1987). *Introduction : l'abeille et l'araignée : de l'autonomie territoriale à l'interdépendance réticulaire*.
- Apithy, L., Bouard, S., Gorohouna, S., Guyard, S. et Sourisseau, J.-M. (2016). Dynamiques économiques et sociales des tribus et de la ruralité: fragilités et facultés d'adaptation. Dans S. Bouard, J.-M. Sourisseau, V. Geronimi, S. Blaise et L. Ro'i (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin* (Kartala, p. 315-351).
- Ardoino, M., Caron, Y., Chatelain, D., Dagorn, B., Pichon, E. et Tran Van Hong, A. (2021). *Rapport annuel économique Nouvelle-Calédonie 2020* [Rapport économique de l'Institut d'émission d'Outre-Mer]. IEOM.
- Ardoino, M., Caron, Y. et Pichon, E. (2022). *L'économie des Îles Loyauté : en quête d'attractivité et d'un modèle adapté et pérenne* (366) [Etudes thématiques]. IEOM.
- Arias-Loyola, M. (2020). Planetary Mine. Territories of Extraction under Late Capitalism. *Journal of Economic Geography*, 20(6), 1407-1408. <https://doi.org/10.1093/jeg/lbaa032>
- Arrault, J.-B. (2005). Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales. *L'Espace géographique*, 34(4), 315-328. <https://doi.org/10.3917/eg.344.0315>
- Aschan-Leygonie, C. (2000). Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux. *L'Espace géographique*, 29(1), 64-77. <https://doi.org/10.3406/spgeo.2000.1968>
- Atienza, M., Fleming-Muñoz, D. et Aroca, P. (2021). Territorial development and mining. Insights and challenges from the Chilean case. *Resources Policy*, 70, 101812. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2020.101812>
- Aubert, M. et Morin, P. (2019). *Les biais lors de la collecte des données d'enquête de terrain. Atelier de formation*. [INRA-CIRAD]. Montpellier.
- Augeray, L. et Clerte-Barthélémy, T. (2021). *Analyse de données : la vision de la mine en fonction de plusieurs paramètres*. [Rapport licence de mathématiques]. Université de la Nouvelle-Calédonie.
- Babi, K. (2011). *Perceptions du développement minier durable par les acteurs locaux, gouvernementaux et industriels au Maroc*. [Mémoire]. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Baby-Collin, V. et Cortes, G. (2019). Éditorial. *Espaces et sociétés*, n°178(3), 7. <https://doi.org/10.3917/esp.178.0007>
- Baby-Collin, V., Cortes, G. et Bourdin, A. (dir.). (2019). *Approches multi-situées*. Éditions Érès.
- Bachman, B. (1988). Être ou ne pas être... ethnologue ? *Terrain*, (11), 142-145. <https://doi.org/10.4000/terrain.3326>

- Bailly, F., Ris, C., Geraux, H. et Bonnet Alizée. (2021). *Cycle de travail Nickel.NC. Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)*. [Document de synthèse des travaux du groupe RSE]. Nickel.NC.
- Bainton, Burton, J. et Owen, J. R. (2022). Land relations, resource extraction and displacement effects in island Papua New Guinea. *The Journal of Peasant Studies*, 49(6), 1295-1315. <https://doi.org/10.1080/03066150.2021.1928086>
- Bainton, N. A. et Macintyre, M. (2013). "My Land, My Work": Business Development and Large-Scale Mining in Papua New Guinea. Dans F. McCormack et K. Barclay (dir.), *Research in Economic Anthropology* (vol. 33, p. 139-165). Emerald Group Publishing Limited. [https://doi.org/10.1108/S0190-1281\(2013\)0000033008](https://doi.org/10.1108/S0190-1281(2013)0000033008)
- Bainton, N. A., Owen, J. R. et Kemp, D. (2018). Mining, mobility and sustainable development: An introduction. *Sustainable Development*, 26(5), 437-440. <https://doi.org/10.1002/sd.1889>
- Bainton, Vivoda, V., Kemp, D., Owen, J. R. et Keenan, J. (2017). *Project-induced In-Migration and Large-Scale Mining: A Scoping Study*. Centre for Social Responsibility in Mining (CSRM).University of Queensland.
- Ballard, C. et Banks, G. (2003). Resource Wars: The Anthropology of Mining. *Annual Review of Anthropology*, 32(1), 287-313. <https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.32.061002.093116>
- Banaré, E. et Le Meur, P.-Y. (2014a). Histoire et histoires. Politique et poétique des récits miniers dans le Pacifique Sud. *Journal de la Société des Océanistes*, (138-139), 5-22.
- Banaré, E. et Le Meur, P.-Y. (2014b). Les mises en récit de la mine dans le Pacifique. *Journal de la Société des Océanistes*, 138-139.
- Banks, G., Kuir-Ayius, D., Kombako, D. et Sagir, B. (2011). Corporate community development in Melanesian mining: Past lessons and future challenges. (p. 21-25). Mining and mining policy in the Pacific: History, challenges and perspective",.
- Banks, G., Kuir-Ayius, D., Kombako, D. et Sagir, B. F. (2017). Dissecting Corporate Community Development in the Large-Scale Melanesian Mining Sector. Dans C. Filer et P.-Y. Le Meur (dir.), *Large-scale Mines and Local-level Politics: Between New Caledonia and Papua New Guinea* (1st éd., p. 207-228). ANU Press. <https://doi.org/10.22459/LMLP.10.2017.07>
- Banks, G., Scheyvens, R., McLennan, S. et Bebbington, A. (2016). Conceptualising corporate community development. *Third World Quarterly*, 37(2), 245-263. <https://doi.org/10.1080/01436597.2015.1111135>
- Bassuel, A. (2013). *L'utilisation des engins de BTP : reflet de l'agriculture néo-calédonienne*. [M2]. IAC; Montpellier SupAgro.
- Bataillé, L. (2014). *Assistance à la création de la Compagnie des Mines de Guyane, filiale de la Compagnie Nationale des Mines de France*. SCET.
- Bataillon, C., Deler, J.-P. et Théry, H. (1991). odèles d'organisation de l'espace. Dans C. Bataillon, H. Théry et J.-P. Deler (dir.), *Amérique latine. Géographie universelle*. (p. 67-75). Hachette Reclus.
- Baude, J. (2021). *Etude sur la création d'un fonds souverain en Nouvelle-Calédonie*. [Document de synthèse des travaux du groupe RSE]. Nickel.NC.

- Baudelle, G. et Pinchemel, P. (1986). De l'analyse systémique de l'espace au système spatial en géographie. Dans *Espaces, jeux et enjeux* (p. 83-94). Fayard.
- Bebbington, A. et Humphreys Bebbington, D. (2018). Mining, movements and sustainable development: Concepts for a framework. *Sustainable Development*, 26(5), 441-449. <https://doi.org/10.1002/sd.1888>
- Béhar, D. (2023). II. Entre global et local : le développement durable face à la question territoriale . Cairn.info. Dans *Du développement durable aux transitions ?* (p. 45-54). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.allem.2023.01.0045>
- Bellec, S. (2019). *L'interaction touristique en Nouvelle-Calédonie : entre malentendus et négociations identitaires*. [Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales].
- Bellier, I. (2004). L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones :La périphérie au centre de la mondialisation. *Socio-anthropologie*, (14). <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.385>
- Belton Chevallier, L. (2009). *Mobilités et lien social : sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien*. [Sociologie, Université Paris-Est].
- Belton-Chevallier, L. (2015). Prendre en compte l'immobilité dans les imaginaires de la mobilité: Illustration à partir de femmes modestes périurbaines. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5155>
- Bencivengo, Y. (2010). *La société Le Nickel (1880-1914) : une entreprise au coeur de la naissance de l'industrie du nickel*. [Histoire contemporaine, Paris 1 Panthéon Sorbonne].
- Bencivengo, Y. (2014). Naissance de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie et au-delà, à l'interface des trajectoires industrielles, impériales et coloniales (1875-1914). *Journal de la société des océanistes*, (138-139), 137-150. <https://doi.org/10.4000/jso.7144>
- Bencivengo, Y. et Bouard, S. (2021). *L'Histoire de la mine et des mineurs en Nouvelle-Calédonie.*, (209), 36-42.
- Bencivengo, Yann., Isabelle, Amiot. et Groupe de recherche en histoire océanienne contemporaine. (1999). *101 mots pour comprendre: la mine en Nouvelle-Calédonie*. Editions Ile de Lumière. [//catalog.hathitrust.org/Record/004989744](http://catalog.hathitrust.org/Record/004989744)
- Bensa, A. et Freyss, J. (1994). La société kanak est-elle soluble dans l'argent... ? *Terrain*, (23), 11-26. <https://doi.org/10.4000/terrain.3098>
- Bensa, A. et Rivierre, J.-C. (1982). *Les chemins de l'alliance: l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie (région de Touho - aire linguistique cémuhi)*. Centre National de la Recherche Scientifique Secrétariat d'État aux Départements et Territoires d'Outre-Mer.
- Bergeron, C., Kristina ;. Jébrak, Michel ;. Yates, Stéphanie ;. Séguin, Charles ;. Lehmann, Valérie ;. Le Meur, Pierre-Yves ;. Angers, Philippe ;. Durand, Suzanne ;. Gendron. (2015). Mesurer l'acceptabilité sociale d'un projet minier : essai de modélisation du risque social en contexte québécois. *VertigO*, 15(3).
- Bergeron, K. M., Jébrak, M., Yates, S., Séguin, C., Lehmann, V., Le Meur, P.-Y., Angers, P., Durand, S. et Gendron, C. (2015). Mesurer l'acceptabilité sociale d'un projet minier : essai de

- modélisation du risque social en contexte québécois. *VertigO*, (Volume 15 Numéro 3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.16737>
- Berkes, F. (2007). Understanding uncertainty and reducing vulnerability: lessons from resilience thinking. *Natural Hazards*, 41(2), 283-295. <https://doi.org/10.1007/s11069-006-9036-7>
- Bernard, S., Lacombe, S., Lancelot, L., Sabinot, C. et Herrenschmidt, J.-B. (2014). *Dynamiques des habitudes, des pratiques et des savoirs relatifs à l'usage et à la gestion de littoral et de la mer dans un contexte de pression industrielle sur le milieu et de changements sociaux. Programme LIVE « Littoral vivrier et environnement »*. IRD; GIE Océanide; CCCE.
- Bertalanffy, L. von. (1968). *Théorie générale des systèmes*. Dunod.
- Berthomière, W. et Hily, M.-A. (2006). Décrire les migrations internationales: Les expériences de la co-présence. *Revue européenne des migrations internationales*, 22(2), 67-82. <https://doi.org/10.4000/remi.2819>
- Beucher, S., Reghezza-Zitt, M. et Ciattoni, A. (2017). *La géographie: pourquoi ? Comment ?* (Nouvelle éd. en couleurs). Hatier.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P. et Olivier de Sardan, J.-P. (dir.). (2000). *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Karthala; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- Bihan, A., Duchesne, O., Genin-Juni, W., Jacques, C., Kurtovitch, N. et Wamo, P. (2015). *Nouvelles de Nouvelle-Calédonie*. Magellan & Cie.
- Blaise, S., Sourisseau, J.-M., Hoffer, O., Bouard, S., Mertens, D. et Losch, B. (2016). Des mineurs, des métallurgistes et des entrepreneurs au défi de la concurrence internationale. Dans S. Bouard, J.-M. Sourisseau, V. Geronimi, S. Blaise et L. Ro'i (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?* (p. 111-185). Karthala.
- Blanchet, G. (1999). Réflexions sur le concept de rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie. Dans D. Gilbert, D. Guillaud et P. Pillon (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997* (p. 36-56). Société des Océanistes. <https://doi.org/10.4000/books.sdo.1052>
- Blanckaert, C. (2004). Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (xviii-xix siècle). *Ethnologie française*, 34(4), 661. <https://doi.org/10.3917/ethn.044.0661>
- Bobé, P., Mestre, A., Morvannou, P. et Duchesne, C. (2005). *Nouvelle-Calédonie Nickel 2010 : une nouvelle ère industrielle*. [Syndex]. Syndex.
- Bodmer, D. (2011). *Le littoral de la Province Nord en Nouvelle-Calédonie : quel développement durable ?* [Géographie, Michel de Montaigne].
- Boissevain, J. (1974). *Friends of friends. Networks, manipulators and coalition*. (Basil Blackwell).
- Bonnemaison, J. (1986). *L'arbre et la pirogue*. Editions de l'ORSTOM.
- Bonnemaison, J., Cambrézy, L., Quinty-Bourgeois, L., Université de Paris IV: Paris-Sorbonne et O.R.S.T.O.M. (Agency : France) (dir.). (1995). *Le territoire, lien ou frontière?* Harmattan.
- Bonnemaison, J., Lasseur, M. et Thibault, C. (2000). *La géographie culturelle: cours de l'Université Paris IV-Sorbonne, 1994-1997*. Editions du C.T.H.S.

- Bonnet, E., Collet, B. et Maurines, B. (2006). Carrière familiale et mobilité géographique professionnelle. *Cahiers du Genre*, 41(2), 75-98. <https://doi.org/10.3917/cdge.041.0075>
- Bordiec, S. et Marnet, M. (2016). Les ethnographes armés ou désarmés par l'observation multisituée? Éléments de réponse à partir d'enquêtes sur les « précarités rurales » (p. 76-89). Observer les pratiques et les acteurs en situation : réflexions sur des démarches d'observation multisituées, équipées ou en ligne. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>
- Boschma, R., Coenen, L., Frenken, K. et Truffer, B. (2017). Towards a theory of regional diversification: combining insights from Evolutionary Economic Geography and Transition Studies. *Regional Studies*, 51(1), 31-45. <https://doi.org/10.1080/00343404.2016.1258460>
- Bouard, S. (2012). *Les politiques de développement à l'épreuve de la territorialisation* [Géographie, Paul-Valéry Montpellier III].
- Bouard, S. et Boudjema, V. (2024). Beyond the Enclave: Workforce mobility and livelihoods in a New Caledonia mining region. Dans G. Castillo, M. Himley et D. Brereton (dir.), *Mining, Mobility, and Social Change in the Global South. Regional Perspectives*. Routledge.
- Bouard, S., Levacher, C., Bencivengo, Y., Decottigny, L., Demmer, C., Le Meur, P.-Y., Blaise, S., Burton, J. et Grochain, S. (2018). *Petites et moyennes entreprises minières en Nouvelle-Calédonie*. [Programme « PME Minières en Nouvelle-Calédonie »]. CNRT « Nickel & son environnement ».
- Bouard, S. et Sourisseau, J.-M. (2010). Stratégies des ménages kanak : hybridations entre logiques marchandes et non marchandes. *Natures Sciences Sociétés*, 18(3), 266-275. <https://doi.org/10.1051/nss/2010033>
- Bouard, S., Sourisseau, J.-M., Bellec, S., Hoffer, O., Le Meur, P.-Y. et Levacher, C. (2016a). Des stratégies de développement local volontaristes et différenciées. Dans S. Bouard, J.-M. Sourisseau, V. Géronimi, S. Blaise et L. Ro'i (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin: quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté?* (p. 391-449). Éditions Karthala.
- Bouard, S., Sourisseau, J.-M., Géronimi, V., Blaise, S. et Ro'i, L. (dir.). (2016b). *La Nouvelle-Calédonie face à son destin: quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté?* Éditions Karthala.
- Bouchard-Bastien et Gervais, M.-C. (2017). *Dimensions sociales et psychologiques associées aux activités minières et impacts sur la qualité de vie. Etat des connaissances*. Institut national de santé publique du Québec. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.
- Boullosa-Joly, M. (2016). La Pachamama dans tous ses États : les leaders indiens réduits au silence par les entreprises minières dans le Nord-Ouest argentin. *Cahiers des Amériques latines*, (82), 71-94. <https://doi.org/10.4000/cal.4347>
- Bourgeois, S. (2017). *Revue de littérature scientifique : les principaux enjeux et impacts associés à la pratique du « fly in, fly out » (FIFO)*. [Revue de littérature présentée à la Chaire de recherche sur le développement durable du nord et le Regroupement des femmes de la Côte-Nord].
- Brachet, J. (2012). Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations. *Annales de géographie*, n° 687-688(5), 543. <https://doi.org/10.3917/ag.687.0543>

- Briand, A. (2021). *Le développement d'une commune à la marge de l'activité minière et métallurgique : le cas de Bourail en Nouvelle-Calédonie*. [M2]. ISTOM.
- Bridon, E. (1890). *Histoire abrégée mais très véridique des mines en Nouvelle-Calédonie*.
- Brisson, G., Morin Boulais, C., Doyon, S. et Bouchard-Bastien, E. (2017). Une difficile prise en compte des changements sociaux en milieu minier nordique : le cas de Malartic (Québec). *Recherches sociographiques*, 58(2), 387-413. <https://doi.org/10.7202/1042168ar>
- Brun, J. et Bonvalet, C. (2002). Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives. *Espace, populations, sociétés*, 20(1), 63-72. <https://doi.org/10.3406/espos.2002.2019>
- Brunet, (2001). *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*. Belin.
- Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (1992). *Les mots de la géographie: dictionnaire critique* (2. éd. revue). Reclus.
- Bury, J. (2007). Mining Migrants: Transnational Mining and Migration Patterns in the Peruvian Andes*. *The Professional Geographer*, 59(3), 378-389. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9272.2007.00620.x>
- Buzenot, L. (2007, 5 février). *Démarche du géographe et raisonnement multiscalaire*. Site académique Aix-Marseille Histoire et géographie.
- Caboret, D., Mestre, A. et Morvannou, P. (2015). *Nickel métal du diable ou vecteur de développement? Pour une régulation minière et métallurgique calédonienne* [Syndex]. Syndex et USOENC.
- Callon, M. (2003). *Science et société : les trois traductions*, (42). file:///C:/Users/vboudjema/Downloads/3_Callon-2003-MURS.pdf
- Cantoni, C. et Lallau, B. (2010). La résilience des Turkana: Une communauté de pasteurs kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques. *Développement durable et territoires*, (Vol. 1, n° 2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8497>
- Capron, M. (2008). *La responsabilité sociale d'entreprise est-elle destinée à satisfaire les intérêts des parties prenantes de l'entreprise ? Enjeux théoriques et pratiques.*, 11.
- Capron, M. (2009). La responsabilité sociale d'entreprise. Dans *Encyclopédie du Développement durable* (Editions des Récollets). http://encyclopedia-dd.org/IMG/pdf_N_99_Capron.pdf
- Carnuccini, A.-S. (1999). Les Kanak et l'exploitation minière. Dans *Chroniques du Pays Kanak*. (vol. 4).
- Carnuccini, A.-S. et Guillaud, D. (1999). Les fumées de l'usine. Dans D. Gilbert, D. Guillaud et P. Pillon (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997* (p. 83-100). Société des Océanistes. <https://doi.org/10.4000/books.sdo.1058>
- Carteron, B. (2010). La brousse, une référence commune pour se définir comme Calédoniens ? Dans *La Brousse calédonienne. Transformations et enjeux. Actes du 20e colloque Corail*. (p. 109-126).
- Cassan, J.-J. (2009). *Le destin commun est-il durable ?* [Master 2]. Université de Nouvelle-Calédonie.
- Castillo, G. et Brereton, D. (2018a). Large-scale mining, spatial mobility, place-making and development in the Peruvian Andes. *Sustainable Development*, 26(5), 461-470. <https://doi.org/10.1002/sd.1891>

- Castillo, G. et Brereton, D. (2018b). The country and the city: Mobility dynamics in mining regions. *The Extractive Industries and Society*, 5(2), 307-316. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2018.02.009>
- Casu, M. (2018). *Résilience des communautés autochtones de la forêt boréale face aux impacts de l'exploitation des ressources naturelles et des changements climatiques*. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Cefaï, D. (dir.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Ecole des hautes études en sciences sociales.
- CEROM. (2012). *L'impact du nickel en Nouvelle-Calédonie. Deux emplois privés sur dix liés au secteur nickel en 2012*. CEROM.
- Chauchat, M. (2012). *Recréer une fiscalité minière*, (2012-1), 27-44.
- Collignon, B. (1995). La construction de l'identité par le territoire. Quelques réflexions à partir du cas des Inuit, d'hier (nomades) et d'aujourd'hui (sédentarisés). J. Bonnemaïson, L. Cambrézy et Quinty-Bourgeois (dir.), . *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*. Par l'ORSTOM et l'Université de Paris IV.
- Collignon, B. (2010). *L'éthique et le terrain*. A. Colin.
- Corden, W. M. et Neary, J. P. (1982). Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy. *The Economic Journal*, 92(368), 825. <https://doi.org/10.2307/2232670>
- Cornier, A. (2021). *Analyse par le genre de l'accès à l'emploi dans la sphère d'influence des sites métallurgiques en Nouvelle-Calédonie*. [Master 2]. Université Clermont Auvergne - Université de la Nouvelle-Calédonie.
- Cortes, G. (1998). Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie: à la recherche de modèles. *Espace géographique*, 27(3), 265-275.
- Cortes, G. (2008). Présentation: Les migrants latino-américains Vivre et penser le « retour ». *Caravelle* (1988-), (91), 7-16.
- Cortes, G. (2016). Femmes et migrations: celles qui restent: Introduction. *EchoGéo*, (37). <https://doi.org/10.4000/echogeo.14742>
- Cortes, G. et Pesche, D. (2013). Territoire multisitué. *Espace géographique*, 42(4), 289. <https://doi.org/10.3917/eg.424.0289>
- Coulange, D., Bouard, S., Lejars, C. et Godin, P. (2020). *L'eau douce en Nouvelle-Calédonie, continuité et ruptures d'une gouvernance hybride. Une étude de cas des vallées de la Pouanlotch et du haut de la Hienghène*. [Projet GOUTTE - Gouvernance de l'Eau en terres coutumières]. IAC.
- Counil, E. (2001). *Une étude exploratoire et participative des retentissements du complexe minier de Sadiola au Mali*. Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural dans le Tiers Monde.
- Cresswell et Godelier, M. (1976). *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*. Paris. 1 vol.
- Cros, M. et Mégret, Q. (2009). D'un idéal de virilité à l'autre ? Du vengeur de sang au chercheur d'or en pays lobi burkinabé. *Autrepart*, 49(1), 137-154. <https://doi.org/10.3917/autr.049.0137>
- Dahinden, J. (2010). « The dynamics of migrants » transnational formations: between mobility and locality. Dans Bauböck, Rainer et Faist, *Transnationalism and diaspora. Concept, Theories and*

methods. (vol. 3, p. 29-41). Amsterdam University Press.
file:///C:/Users/vboudjema/Downloads/DahindeninBaubock-Faist.pdf

Danic, I. (2006). *La notion de représentation pour les sociologues. Premier aperçu.*

Dashwood, H. S. (2012). *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms* (1^{re} éd.). Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.1017/CBO9781139058933>

Dauphiné, A. et Provitolo, D. (2007). La résilience : un concept pour la gestion des risques. *Annales de géographie*, 654(2), 115-125. <https://doi.org/10.3917/ag.654.0115>

DAVAR. (2021). *L'apiculture en Nouvelle-Calédonie. Résultats de l'enquête de 2019*. (3). DAVAR - Service des statistiques et des affaires rurales.

David, C., Sourisseau, J.-M., Gorohouna, S. et Le Meur, P.-Y. (2016). De Matignon à la consultation sur l'indépendance : une trajectoire politique et institutionnelle originale. Dans S. Bouard, J.-M. Sourisseau, V. Géronimi, S. Blaise et L. Ro'i (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin: quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté?* (p. 24-67). Éditions Karthala.

David, G. (1995). Du village à la construction de l'Etat: l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique. Dans *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* (vol. 2). L'Harmattan.

David, G. (2003). Atouts et enjeux de l'Outre-Mer français dans le Pacifique : l'Economie. Dans P. de Deckker (dir.), *L'Outre-Mer Français dans le Pacifique*. (Ministère de l'Outre-Mer-Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, p. 233-240). L'Harmattan.

David, G. (2005a). Chapitre 1. Postface : l'île aux dires des couleurs de 2023. Dans *Spatialité et temporalité océanes, Recherches sur les îles et les rivages de l'Océanie et de la partie occidentale de l'océan Indien. Vol 1. Itinéraire d'un chercheur géographe de la mer et des îles, 369 p. multigr., Vol.2 Îles et rivages de l'Indo-pacifique, variations géographiques, 428 p. multigr.* Université Paris IV-Sorbonne.

David, G. (2005b). Chapitre 3. Les îles et le système Monde. Dans *Spatialité et temporalité océanes, Recherches sur les îles et les rivages de l'Océanie et de la partie occidentale de l'océan Indien. Vol 1. Itinéraire d'un chercheur géographe de la mer et des îles, 369 p. multigr., Vol.2 Îles et rivages de l'Indo-pacifique, variations géographiques, 428 p. multigr.* Université Paris IV-Sorbonne.

David, G. (2005c). *Spatialité et temporalité océanes, Recherches sur les îles et les rivages de l'Océanie et de la partie occidentale de l'océan Indien. Vol 1. Itinéraire d'un chercheur géographe de la mer et des îles, 369 p. multigr., Vol.2 Îles et rivages de l'Indo-pacifique, variations géographiques, 428 p. multigr.* Université Paris IV-Sorbonne.

David, G. (2018). Chapitre 22. Les récifs et les pressions anthropiques, de la mine au lagon. Dans C. E. Payri (dir.), *Nouvelle-Calédonie* (p. 147-150). IRD Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.28103>

David, G. (2020). Petit voyage océanien autour de l'île en tant qu'hérésie géographique. *Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna*, 84, 12-36.

David, G. (s. d.). *Le concept de système pêche et son application en Haïti*. IRD.

David, G., dir., Guillaud, D., dir., Pillon, P. et dir. (1999a). *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997*, 365.

- David, G., Pillon, P. et Wagino, M. (1999b). La route transversale Koné-Tiwaka et l'aménagement du « H » de la Province nord. Dans D. Gilbert, D. Guillaud et P. Pillon (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997* (p. 71-83). Société des Océanistes. <https://doi.org/10.4000/books.sdo.1056>
- De Haas, H. (2005). International Migration, Remittances and Development: Myths and Facts. *Third World Quarterly*, 26(8), 1269-1284.
- De Haas, H. (2007). The complex role of migration in Shifting Rural Livelihoods: the case of maroccan oasis. Dans T. Van Naerssen et A. Zommers (dir.), *Global migration and development*. (CERES International Migration, p. 21-42).
- De Tapia, S. (1996). Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs. *Revue européenne des migrations internationales*, 12(2), 45-71. <https://doi.org/10.3406/remi.1996.1066>
- Deckker, P. de et Kuntz, L. (1998). *La bataille de la coutume et ses enjeux pour le Pacifique Sud*. L'Harmattan.
- Decottigny, L. (2018). « *Ici ça va, c'est une petite entreprise* ». *Anthropologie de la mine en Nouvelle-Calédonie*. IHEAL.
- Dégremont, M. (2008). *Opérateur minier et gouvernance locale à Thio Entre développement, aménagement et environnement*. [Mémoire de master en anthropologie]. Université de Provence.
- Demmer, C. (2007). Une nouvelle stratégie kanake. *Vacarme*, 39(2), 43. <https://doi.org/10.3917/vaca.039.0043>
- Demmer, C. (2015). De la diversité des enjeux du nickel pour les kanak aujourd'hui. Dans C. Demmer et C. Salomon, *Emancipations Kanak*. (Survival International (France), vol. XXI, p. 134-157).
- Demmer, C. (2017). L'export du nickel au cœur du débat politique néo-calédonien. *Mouvements*, 91(3), 130. <https://doi.org/10.3917/mouv.091.0130>
- Demmer, C. (2018). Nationalisme minier, secteur nickel et décolonisation en Nouvelle-Calédonie. *Cahiers Jaurès*, N° 230(4), 35. <https://doi.org/10.3917/cj.230.0035>
- Depraz, S., Cornec, U. et Grabski-Kieron, U. (2015). *Acceptation sociale et développement des territoires*. ENS éditions.
- Deshaies, M. (2007). *Les territoires miniers: exploitation et reconquête*. Ellipses.
- Desmazures, E. et Laloum, M. (2021). *L'impact du nickel en Nouvelle-Calédonie. Les emplois directs et indirects*. (47). ISEE.
- Dessertine, A. (2013). Le lu ne meurt jamais : mobilités des individus et pérennité de la résidence dans un village malinké de Guinée. *Géocarrefour*, 88(Vol. 88/2), 131-138. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9058>
- Dessertine, A. (2016). *Présences imminentes. Mobilités et production des espaces dans un village malinké de Guinée*. [Ethnologie, Paris Ouest Nanterre La Défense].

- Di Méo, G. (2004). Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces (A social geography in the triangle of the relationships between men, societies, spaces). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 81(2), 193-204. <https://doi.org/10.3406/bagf.2004.2382>
- Diallo, M. L. (2015). *Activités extractives et dynamiques territoriales au Sénégal : étude comparative entre l'or et le phosphate*. [Paris 1 Panthéon Sorbonne].
- Dolan, C. et Rajack, D. (dir.). (2016). *The anthropology of corporate social responsibility*. Berghahn.
- Domenach, H., Picouet, M. et Domenach, H. (1987). Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration. *Population (French Edition)*, 42(3), 469. <https://doi.org/10.2307/1532854>
- Donner, N. (2011). Notes sur la dimension immunitaire des enclaves pétrolières. *EchoGéo*, (17). <https://doi.org/10.4000/echogeo.12555>
- Doumenge, F. (1983). *Aspects de la viabilité des petits Etats insulaires, étude descriptive*. CNUCED.
- Doumenge, J.-P. (1982). *Du terroir-- à la ville: les mélanésien et leurs espaces en Nouvelle-Calédonie*. Centre d'études de géographie tropicale.
- Doumenge, J.-P. (2018). Nouvelle-Calédonie : quelle géopolitique des populations ? *Population & Avenir*, 737(2), 14-16. <https://doi.org/10.3917/popav.737.0014>
- Ducourtieux, O. (2006). *Du riz et des arbres. L'interdiction de l'agriculture d'abattis-brûlis, une constante politique au Laos*. [AgroParisTech].
- Duhaime, G., Bernard, N. et Caron, A. (2005). Mining on Aboriginals Lands. Dans D. J. K. Beavon, C. J. Voyageur et D. Newhouse (dir.), *Hidden in plain sight: contributions of Aboriginal peoples to Canadian identity and culture* (p. 108-130). University of Toronto Press.
- Dumas, P. (2010). Le développement de la Brousse néo-calédonienne : mythe ou réalité ? Dans J.-M. Lebigre et P. Dumas (dir.), *La Brousse calédonienne. Transformations et enjeux. Actes du 20e colloque Corail*.
- Dumas, P. (2020). *Enjeux et perspectives de développement en Nouvelle-Calédonie*. Information géographique n°1.
- Dumas, P. et Cohen, O. (2014). Influence de la susceptibilité à l'érosion hydrique des bassins-versants sur l'évolution du rivage : exemples dans le sud de la Nouvelle-Calédonie. (p. 269-278). *Connaissance et compréhension des risques côtiers : Aléas, Enjeux, Représentations, Gestion*.
- Dupon, J.-F. (1986). *Les effets de l'exploitation minière sur l'environnement des îles hautes : le cas de l'extraction du minerai de nickel en Nouvelle-Calédonie*. (1) [Etude de cas]. ORSTOM - Commission du Pacifique Sud (CPS).
- Durkheim, E. (1898). *Représentations individuelles et représentations collectives*.
- Elias, N. (1991). *Qu'est-ce que la sociologie ?*
- Elissalde, B. (2002). Une géographie des territoires. *L'information géographique*, 66(3), 193-205. <https://doi.org/10.3406/ingeo.2002.2810>
- Ellen, R. F. (1996). Introduction: 1990 Debate. Human worlds are culturally constructed. Dans T. Ingold (dir.), *Key debates in anthropology*. (p. 81-106). Routledge.

- Eloy, L. et Le Tourneau, F.-M. (2009). L'urbanisation provoque-t-elle la déforestation en Amazonie ? Innovations territoriales et agricoles dans le nord-ouest Amazonien (Brésil): *Annales de géographie*, n° 667(3), 204-227. <https://doi.org/10.3917/ag.667.0204>
- Enjuanes, F. (2018). Principes et rendements de la fiscalité minière calédonienne : une perspective historique. *Journal de la société des océanistes*, (2), 413-426. <https://doi.org/10.4000/jso.9329>
- Esculier, C. (2000). *Place de l'agriculture mélanésienne dans les systèmes d'activités. tribu de Ouélisse (Voh), province Nord, Nouvelle-Calédonie*. [Master « Développement agricole tropical »]. CNEARC.
- Ey, M. et Sherval, M. (2016). Exploring the minescape: engaging with the complexity of the extractive sector. *Area*, 48(2), 176-182. <https://doi.org/10.1111/area.12245>
- Faberon, J.-Y. (1992). *Le statut des territoires d'Outre-mer*. C.T.R.D.P.
- Falzon, M.-A. (2009). *Multi-sited ethnography: theory, praxis and locality in contemporary research*, 23.
- Faret, L. (2018). Enjeux migratoires et nouvelle géopolitique à l'interface Amérique latine-États-Unis: *Hérodote*, N° 171(4), 89-105. <https://doi.org/10.3917/her.171.0089>
- Faugère, E. (1998). *L'argent et la coutume. Maré (Nouvelle-Calédonie)*. [EHESS].
- Faugère, E. (2000). Transactions monétaires en pays Kanak. *Genèses*, 41(4), 41. <https://doi.org/10.3917/gen.041.0041>
- Faugère, E. et Merle, I. (dir.). (2010). *La Nouvelle Calédonie, vers un destin commun?* Karthala.
- Ferguson, J. (1999). *Expectations of modernity: myths and meanings of urban life on the Zambian Copperbelt*. [University of California].
- Ferguson, J. (2005). Seeing like an Oil Company: Space, Security, and Global Capital in Neoliberal Africa. *American Anthropologist*, 107(3), 377-382.
- Ferguson, J. (2006). *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv11g97mg>
- Feyerabend, P., Jurdant, B. et Schlumberger, A. (1988). *Contre la méthode: esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Éd. du Seuil.
- Filer, C. (1997). Compensation, Rent and Power in Papua New Guinea. Dans S. Toft (dir.), *Compensation for Resource Development in Papua New Guinea* (p. 156-189).
- Filer, C., Le Meur, P.-Y. et Australian National University Press (dir.). (2017). *Large-scale mines and local-level politics: between New Caledonia and Papua New Guinea*. ANU Press.
- Fillol, V. et Le Meur, P.-Y. (2014). *Terrains océaniens, enjeux et méthodes: actes du 24e colloque CORAIL 2012*. l'Harmattan.
- Fiori, Mariolle et Poli. (2020). Réparer les territoires post-miniers. Approches territorialistes, paysagères, architecturales et artistiques. *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, (7). <https://doi.org/10.4000/craup.3658>
- Folke, C., Carpenter, S., Elmqvist, T., Gunderson, L., Holling, C. S. et Walker, B. (2002). Resilience and Sustainable Development: Building Adaptive Capacity in a World of Transformations.

- AMBIO: A Journal of the Human Environment*, 31(5), 437-440. <https://doi.org/10.1579/0044-7447-31.5.437>
- Forget, M., Carrizo, S. C. et Bos, V. (2021). Ressources extractives sud-américaines : mondialisation et territorialisations des marges: *L'Information géographique*, Vol. 85(4), 37-60. <https://doi.org/10.3917/lig.854.0037>
- Fotsing, J. M. et Dumas, P. (2021). The physical and human geography of the New Caledonian archipelago. Dans S. Gravelat (dir.), *Outstanding New-Caledonia governance and path*. (University Press of New Caledonia, p. 19-36).
- Frémont, A. (1974). Recherches sur l'espace vécu. *L'Espace géographique*, 3(3), 231-238. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1491>
- Freyss, J. (1995). *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie* (1. éd). I.E.D.E.S. : Presses universitaires de France.
- Gaillard, C. (2010). *Développement minier et ruralité en Nouvelle-Calédonie*. IAC.
- Garnier, J. (1876). *La Nouvelle-Calédonie (côte orientale)*. E.Pilon et Cie.
- Gay, J.-C. (2014). *La Nouvelle-Calédonie: un destin peu commun*. IRD Éditions.
- Geertz, C. (1992). *Observer l'Islam. Changements religieux au Maroc et en Indonésie*. (La Découverte).
- Gellert, P. K. et Lynch, B. D. (2003). Mega-projects as displacements*. *International Social Science Journal*, 55(175), 15-25. <https://doi.org/10.1111/1468-2451.5501002>
- Geronimi, V. et Le Meur, P.-Y. (2016). I-6. Diffusion et répartition de la rente : enjeux de soutenabilité. Dans P.-Y. Le Meur, P. Cochonat, C. David, V. Geronimi et S. Samadi (dir.), *Les ressources minérales profondes en Polynésie française / Deep-sea mineral resources in French Polynesia* (p. 200-225). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.9607>
- Giblin, B. (2023). Editorial. Géopolitique des ressources naturelles: *Hérodote*, N° 188(1), 3-9. <https://doi.org/10.3917/her.188.0003>
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society: outline of the theory of structuration*. University of California Press.
- Gilberthorpe, E., Agol, D. et Gegg, T. (2016). 'Sustainable Mining'? Corporate Social Responsibility, Migration and Livelihood Choices in Zambia. *The Journal of Development Studies*, 52(11), 1517-1532. <https://doi.org/10.1080/00220388.2016.1189534>
- Ginet, P. (2012). *Le territoire, un concept opératoire pour la géographie appliquée (à l'aménagement)*. Documentaliste - Sciences de l'information.
- Girin, J. (1989). L'opportunisme méthodique dans les recherches sur la gestion des organisations. Communication à la journée d'étude la recherche-action en action et en question, AFCET, Collège de systémique, Ecole Centrale de Paris.
- Gluckman, M. (1956). *Custom and conflict in Africa* (Blackwell).
- Godin, P. (2009). *Enquête sur les petites entreprises kanak en tribu. Synthèse des entretiens et éléments d'analyse*. [Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie. Nouvelle-Calédonie 2025].

- Godin, P. (2015). *Les échanges sont le souffle de la coutume. Logiques sociales de la « vie » et de la « puissance » en pays hyeehen (Nouvelle-Calédonie, côte nord-est)*. [Anthropologie, Université de la Nouvelle-Calédonie].
- Gorohouna, S. (2021a). Intégration de la population autochtone dans l'économie de marché autour de l'usine du Nord : une autre voie économique est-elle possible ? *Cahiers du LARJE* (Nouméa : Nouvelle-Calédonie), 15.
- Gorohouna, S. (2021b). *Le secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie : enjeux économiques et politiques*. Understanding New Caledonia. Presses Universitaires de Nouvelle-Calédonie.
- Gorohouna, S. et Ris, C. (2015). Inégalités ethniques sur le marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie. Dans C. Demmer et C. Salomon, *Emancipations Kanak*. (Survival International (France), vol. XXI, p. 122-131).
- Gosset, L. (2016). *Rivières engravées à Thio, Nouvelle-Calédonie : vécus et attentes de la population*. [Mémoire de master 2]. Université Lumière Lyon II. <http://www.cnrt.nc/wp-content/uploads/2016/03/CNRT-proj-IMMILA-Rapport-Stage-L-GOSSET-2016.pdf>
- Gosset, L., Sabinot, C. et Worliczek, E. (2019). *When cyclones, rain and pollution challenge the relationship that the Kanak have with their rivers and trigger the elaboration of renewed ecological knowledge (Thio, New Caledonia)*. <https://doi.org/10.25667/ETHNOGRAPHIQUES/2019-38/004>
- Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. *Loi du pays n° 2006-15 du 15 janvier 2007 relative aux actes coutumiers* c. 339. <https://www.adraf.nc/images/phocadownload/dossiers-thematiques/Loi%20du%20pays%202006-15%20du%2015%20janv%202007.pdf>
- Grégory, C. (1982). *Gifts and commodities*. (Academic press).
- Grégory, C. (1997). *Savage money: The anthropology and politics of commodity exchange*. (Harwood Academic Publishers).
- Greig, I. (2009). Le Sénégal Oriental à l'aube du développement minier: les collectivités locales des jeux du pouvoir aux enjeux du territoire. *EchoGéo*, (8). <https://doi.org/10.4000/echogeo.10918>
- Grochain, S. (2007). *Les kanak et le travail en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie*. [Socio-anthropologie politique de l'emploi, EHESS].
- Grochain, S. (2013). *Les dynamiques sociétales de projet Koniambo*. Institut Agronomique Calédonien.
- Grochain, S. (2015). La constitution d'une identité sociale et spatiale VKP. Dans C. Demmer et C. Salomon, *Emancipations Kanak*. (Survival International (France), vol. XXI, p. 186-193).
- Grochain, S., Poithily, D. et Sourisseau, J.-M. (2012). *De l'anticipation à la pratique : la gestion économique et sociale de la métallurgie à l'épreuve des faits. L'exemple de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie*. (12) [Document de travail]. CNRT « Nickel & son environnement ».
- Grosjean, S. et Vidal, M. (2016). Observer les pratiques et les acteurs en situation : réflexions sur des démarches d'observation multisituées, équipées ou en ligne. (p. 1-8). Observer les pratiques et les acteurs en situation : réflexions sur des démarches d'observation multisituées, équipées ou en ligne, Association pour la recherche qualitative.
- Gudynas, E. (2015). *Extractivismos: ecología, economía y política de un modo de entender el desarrollo y la naturaleza* (Primera edición). CEDIB, Centro de Documentación e Información Bolivia.

- Guiart, J. (2002). *Et le masque sortit de la mer, les pays canaques anciens de Hienghène à Temala, Gomen et Koumac.*
- Guigou, J. L. (1982). *La rente foncière: les théories et leur évolution depuis 1650.* Economica.
- Guilmoto, C. Z. (1998). Institutions and Migrations. Short-term Versus Long-term Moves in Rural West Africa. *Population Studies*, 52(1), 85-103. <https://doi.org/10.1080/0032472031000150196>
- Guyard, S., Apithy, L., Bouard, S. et Sourisseau, J.-M. (2013). *Revenus des familles résidant en tribu en Nouvelle-Calédonie : la ressource non monétaire en question.*, (21), 100-110.
- Gwiazdzinski, L. (2012). *Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie.*, (6), 24.
- Haan, A. (2006). *Migration in the development studies literature has it come out of its marginality ?*, (19), 28.
- Hamdouch, A., Depret, M.-H. et Tanguy, C. (2013). Globalisation, innovation et échelles géographiques des dynamiques de résilience territoriale : Eléments de problématisation et analyse empirique à partir de trois études de cas. Dans J.-L. Klein et M. Roy (dir.), *Pour une nouvelle mondialisation: Le défi d'innover* (1^{re} éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgm4x>
- Harvey, D., Vieillescazes, N. et Gintrac, C. (2018). L'art de la rente. Mondialisation et marchandisation de la culture. Dans *Géographie de la domination: capitalisme et production de l'espace* (Nouvelle éd.). Éditions Amsterdam.
- Hernandez, L., Atienza, M. et Modrego, F. (2022). Is industrial related variety an enabling condition for regional entrepreneurship? A comparison between mining and non-mining regions in Chile. *The Extractive Industries and Society*, 11, 101096. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101096>
- Herrenschmidt, J.-B. (2004). *Territoires coutumiers et projets de développement en Mélanésie du Sud (Îles Loyauté, Vanuatu, Fidji).* [Université Paris IV - Sorbonne].
- Herrenschmidt, J.-B. et Le Meur, P.-Y. (2016). *Politique foncière et dynamiques coutumières en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique.* Province Nord IRD, Institut de recherche pour le développement Océanide, pôle d'expertise et de recherche.
- Herrenschmidt, J.-B. et Wickel, A. (2011). *MARPOUS Hienghène. Schéma d'aménagement du district Goa.*
- High, M. (2008). *Wealth and envy in the Mongolian gold mines.*, 3(27), 1-18.
- Hinojosa, L. (2013). Change in rural livelihoods in the Andes: do extractive industries make any difference? *Community Development Journal*, 48(3), 421-436. <https://doi.org/10.1093/cdj/bst023>
- Holling, C. S. (1973). Resilience and Stability of Ecological Systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23.
- Hollywood, E. (2002). Mining, migration and immobility: towards an understanding of the relationship between migration and occupation in the context of the UK mining industry. *International Journal of Population Geography*, 8(4), 297-314. <https://doi.org/10.1002/ijpg.264>

- Horowitz, L. (2003). La micropolitique de la mine en Nouvelle-Calédonie: Analyse des conflits autour d'un projet minier au sein d'une communauté kanak. *Journal de la Société des océanistes*, 117, 255-271. <https://doi.org/10.4000/jso.1305>
- Hounet, Y. B. (2010). La tribu comme champ social semi-autonome. *L'Homme*, (194), 57-74. <https://doi.org/10.4000/lhomme.22373>
- Hunsmann, M., Kapp, S. et Becker, H. S. (2015). *Devenir chercheur: écrire une thèse en sciences sociales*.
- Iltis, J. (1992). *La Mine, Éléments de La Controverse Écologique Dans Le Pacifique Sud.*, 21(3), 193-205.
- Inghels, E. (2008). Projets d'usines de traitement de nickel en Nouvelle-Calédonie: quelles conséquences pour les populations locales. Dans E. Wadrawane et F. Angleviel (dir.), *La Nouvelle-Calédonie: les Kanaks et l'histoire* (p. 556). Indes savantes.
- Ingold, T. (1993). The temporality of the landscape. *World Archaeology*, 25(2), 152-174. <https://doi.org/10.1080/00438243.1993.9980235>
- ISEE. (2016). *Synthèse annuelle. Hausse de l'activité de production*. ISEE.
- Jessop, B., Brenner, N. et Jones, M. (2008). Theorizing Sociospatial Relations. *Environment and Planning D: Society and Space*, 26(3), 389-401. <https://doi.org/10.1068/d9107>
- Joissains, S., Sueur, J.-P. et Tasca, C. (2014). *Nouvelle-Calédonie: continuer à avancer vers le destin commun*. (104). Sénat - Commission des lois.
- Joncheray, M. (2018). Des indicateurs au concept « couteau-suisse », la résilience au prisme d'une géographie du post-conflit. *VertigO*, (Hors-série 30). <https://doi.org/10.4000/vertigo.19204>
- Jones, M. T. (1996). Missing the Forest for the Trees: A Critique of the Social Responsibility Concept and Discourse. *Business & Society*, 35(1), 7-41. <https://doi.org/10.1177/000765039603500102>
- Jost, C. (1998). Perception sociale et dimensions culturelles d'un nouveau projet minier en Nouvelle Calédonie. Dans *Le voyage inachevé ... à Joël Bonnemaison* (p. 486-492). ORSTOM: PRODIG.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*.
- Kohler, J. M., Pillon, P., Office culturel, N. C., scientifique et technique canaque (Nouméa et France), O. R. S. T. O. M. (Agency : (1986). *Economie domestique mélanésienne et développement: l'opération café*. Office culturel scientifique et technique canaque. <https://books.google.com/books?id=KiwXvgAACAAJ>
- Kowasch, M. (2010). *Les kanak face au développement de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie*. [Paul-Valéry Montpellier III - Heidelberg].
- Kowasch, M. (2011). *L'intégration des populations Kanak dans le projet Koniambo* (5). CNRT « Nickel & son environnement ».
- Kowasch, M. (2012). Le développement de l'industrie du nickel et la transformation de la valeur environnementale en Nouvelle-Calédonie. *Journal of Political Ecology*, 19(1), 202-220. <https://doi.org/10.2458/v19i1.21727>

- Kowasch, M. (2014). Fieldwork in a context of decolonization: the example of a French overseas territory (New Caledonia). *Erdkunde*, 68(4), 251-264. <https://doi.org/10.3112/erdkunde.2014.04.02>
- Kowasch, M. (2017). Informations in the neighbourhood of a nickel mining project: a case study form Northern New Caledonia. Dans C. Filer, P.-Y. Le Meur et Australian National University Press (dir.), *Large-scale mines and local-level politics: between New Caledonia and Papua New Guinea* (p. 99-131). ANU Press.
- Kowasch, M. (2018). Nickel mining in northern New Caledonia - a path to sustainable development? *Journal of Geochemical Exploration*, 194, 280-290. <https://doi.org/10.1016/j.gexplo.2018.09.006>
- Kowasch, M., Batterbury, S. P. J. et Neumann, M. (2015). Contested sites, land claims and economic development in Poum, New Caledonia. *Settler Colonial Studies*, 5(4), 302-316. <https://doi.org/10.1080/2201473X.2014.1000905>
- La Soudière (de), M. (1988). L'inconfort du terrain: « Faire » la Creuse, le Maroc, la Lozère... (A propos des ouvrages Ethnologue au Maroc, réflexion sur une enquête de terrain de Paul Rabinow, et Vivre dans la Creuse de Jacques Maho). *Terrain*, (11), 94-105. <https://doi.org/10.4000/terrain.3316>
- Lacombe, S. (2014). *Enjeux des petits et grands projets de développement dans les tribus du Grand-Sud de Nouvelle-Calédonie : savoirs, savoir-faire et habitudes relatifs aux pratiques vivrières et coutumières en changement*. [Master 2]. ISTOM.
- Lacombe, S. (2015). *La pêche et les projets dits « de développement » dans les tribus du Grand-Sud de la Nouvelle-Calédonie*. MNHN.
- Lacoste, Y. (dir.). (1995). *Dictionnaire de géopolitique* (Éd. mise à jour, 1. tirage). Flammarion.
- Lacroix, T. et Miret, N. (2021). La géographie des migrants. Entre circulations et ancrages. Dans V. Clément, A. Volvey et M. Stock, *Mouvements de géographie: une science sociale aux tournants* (p. 247-264). Presses universitaires de Rennes.
- Lagadec, G., Perret, C. et Pitoiset, A. (2002). *Nickel et développement en Nouvelle-Calédonie*.
- Lagadec, G. et Ris, C. (2021). *Les politiques publiques de rééquilibrage économique et social*. Understanding New Caledonia. Presses Universitaires de Nouvelle-Calédonie.
- Lagadec, G. et Sudrie, O. (2013). *Du court au long terme : un scénario « norvégien » pour pérenniser la rente nickel en Nouvelle-Calédonie.*, (2012-1), 5-27.
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*, (Dossier 1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>
- Laslaz, L. (2005). *Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour) : des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagement en milieux montagnards* [Géographie, Université de Savoie].
- Lasserre, G. (1987). Conférence d'ouverture du colloque: le géographe et les îles . Persée <http://www.persee.fr>. https://www.persee.fr/doc/ilarc_0758-864x_1987_act_8_1_906

- Latouche, S. (1986). *Faut-il refuser le développement? essai sur l'anti-économique du Tiers-monde* (1re éd). Presses universitaires de France.
- Lautier, B. (2006a). Discussion (suite) notes d'un sociologue sur l'usage de la notion de « marge » dans les sciences sociales du développement. *Revue Tiers Monde*, 185(1), 17. <https://doi.org/10.3917/rtm.185.0017>
- Lautier, B. (2006b). Mondialisation, travail et genre : une dialectique qui s'épuise: *Cahiers du Genre*, n° 40(1), 39-65. <https://doi.org/10.3917/cdge.040.0039>
- Le Duff, M. (2018). *Les risques naturels côtiers en Nouvelle-Calédonie : contribution pour une gestion intégrée. De la caractérisation du risque à la participation citoyenne, quelques perspectives pour la prévention des risques aux îles Loyauté* [Géographie, Nouvelle-Calédonie].
- Le Meur, P.-Y. (2009). *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie*, 5.
- Le Meur, P.-Y. (2012). Anthropologie de la mine : travailler sur/dans/avec le secteur minier en Nouvelle-Calédonie. Dans P.-Y. Le Meur et V. Fillol, *Terrains océaniques : enjeux et méthodes*. (p. 22).
- Le Meur, P.-Y. (2015). *Gouvernance minière: La politique du nickel en Nouvelle-Calédonie: entre gouvernance locale et gouvernance d'entreprise* (09/15) [Rapport final]. CNRT « Nickel & son environnement ».
- Le Meur, P.-Y. (2017a). Conflict and Agreement: The Politics of Nickel in Thio, New Caledonia. Dans C. Filer et P.-Y. Le Meur (dir.), *Large-scale Mines and Local-level Politics: Between New Caledonia and Papua New Guinea* (1st éd., p. 157-182). ANU Press. <https://doi.org/10.22459/LMLP.10.2017.05>
- Le Meur, P.-Y. (2017b). Le destin commun en Nouvelle-Calédonie : entre projet national, patrimoine minier et désarticulations historiques. *Mouvements*, 91(3), 35. <https://doi.org/10.3917/mouv.091.0035>
- Le Meur, P.-Y. (in press). *La mine et ses débordements : risque et incertitude*.
- Le Meur, P.-Y. (sous presse). Mining fronts, labor mobilities and the construction of locality in Thio, New Caledonia. Dans G. Castillo, M. Himley et D. Brereton (dir.), *Mining, Mobility, and Social Change in the Global South: Regional Perspectives*. Routledge.
- Le Meur, P.-Y., Grochain, S., Kowasch, M. et Poithily, D. (2012). *Sous-traitance minière et gouvernance locale en Nouvelle-Calédonie*. CNRT Nickel et son Environnement.
- Le Meur, P.-Y., Horowitz, L. S. et Mennesson, T. (2013). “Horizontal” and “vertical” diffusion: The cumulative influence of Impact and Benefit Agreements (IBAs) on mining policy-production in New Caledonia. *Resources Policy*, 38(4), 648-656. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2013.02.004>
- Le Meur, P.-Y. et Mennesson, T. (2012). *Accords locaux, logique coutumière et production des politiques de développement en Nouvelle-Calédonie.*, (19), 44-51.
- Le Moigne, J.-L. (1974). *Les systèmes de décisions dans les organisations*. (Presses Universitaire de France, vol. III). Presses Universitaire de France. 1 vol.
- Lebègue, S. (2018). *Coutume kanak*. Au Vent des Îles, Editions Pacifique.

- Leblic, I. (1991). Représentations du foncier en Nouvelle-Calédonie et identité culturelle kanak. Évolution de ces représentations liée à la revendication identitaire et aux processus de développement économique. 3e journées scientifiques de la Société d'écologie humaine, Perceptions et représentations de l'environnement,.
- Leblic, I. (1993). *Les Kanak face au développement. La voie étroite*. Presses universitaires de Grenoble.
- Leblic, I., Cayrol-Baudrillart, F. et Wédoie, J.-Y. B. (1996). *Étude ethno-archéologique de quelques sociétés de potiers kanak (Ponérihouen et région de Hienghène)*. [Rapport pour l'appel d'offre 1994 de la section DOM-TOM].
- Lefebvre, H., Hess, R., Deulceux, S. et Weigand, G. (2009). *Le droit à la ville* (3e éd). Economica-Anthropos.
- Le Gouill, C. (2018). Du paternalisme industriel des company towns à la politique de Responsabilité Sociale des Entreprises Le cas de La Oroya (Pérou). *Caravelle*, (111), 41-58. <https://doi.org/10.4000/caravelle.3680>
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321-331. <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Le Meur, P.-Y. (2021). Industrie minière et fabrique voyageuse du développement. *Anthropologie & développement*, (Hors-série), 145-160. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.1214>
- Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. La Découverte. <https://www.cairn.info/la-sociologie-pragmatique--9782707173355.htm>
- Leonard, D. K. et Straus, S. (2003). *Africa's stalled development: international causes and cures*. Lynne Rienner Publishers.
- Leoni, S., Ouellet, R. et Brosses, C. de (dir.). (2006). *Mythes et géographies des mers du sud: études suivies de l'Histoire des navigations aux terres australes de Charles de Brosses*. Editions universitaires de Dijon.
- Leroux, A. (2016). *Étude de l'évolution récente des changements environnementaux : Analyse comparée d'un bassin versant minier et d'un bassin versant « naturel » à partir d'images satellites et aéroportées en Nouvelle-Calédonie (Thio, Province Sud)* [Master 2]. IRD - université PARIS1 Panthéon Sorbonne.
- Letté, M. et Le Roux, T. (dir.). (2013). *Débordements industriels: Environnement, territoire et conflit (XVIIIe-XXIe siècle)*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.111245>
- Levacher, C. (2016a). *De la terre à la mine ? Les chemins de l'autochtonie en Nouvelle-Calédonie*. [Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales].
- Levacher, C. (2016b). Penser la ressource minière en Nouvelle-Calédonie. Souveraineté, développement et valeur des lieux. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Vol. 7, n°3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11429>
- Levacher, C., Herrenschmidt, J.-B., Le Meur, P.-Y., Demmer, C., Bouard, S. et Sabinot, C. (2016). *Négocier, évaluer et reconnaître la valeur des lieux en Nouvelle-Calédonie*. [Programme « NERVAL »]. CNRT « Nickel & son environnement ».

- Levacher, C. et Meur, P.-Y. L. (2022). The compensation arenas in south New Caledonia. Minescape, governmentality and politics. *The Extractive Industries and Society*, 11, 100999. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100999>
- Levitt, P. (1998). Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion. *International Migration Review*, 32(4), 926. <https://doi.org/10.2307/2547666>
- Levratto, N. (2001). *Economie de la Corse: y a-t-il une vie après la rente?* Albiana.
- L'Huillier, L., Jaffré, T. et Wulff, A. (2010). *Mines et environnement en Nouvelle-Calédonie: les milieux sur substrats ultramafiques et leur restauration*. Éd. IAC.
- Lion, M. (2022). *Analyse des dynamiques spatiales des usines métallurgiques de Goro et Koniambo en Nouvelle-Calédonie*. [Master 2]. Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires - Université Clermont Auvergne.
- Livian, Y. (2015). *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*. Centre Magellan - Université Jean Moulin.
- Long, N. (1989). *Encounters at the interface: a perspective on social discontinuities in rural development*. Pudoc.
- Long, N. (2001). *Development sociology: actor perspectives*. Routledge.
- Long, N. et Long, A. (dir.). (1992). *Battlefields of knowledge: the interlocking of theory and practice in social research and development*. Routledge.
- Long, N. et Roberts, B. R. (1984). *Miners, peasants, and entrepreneurs: regional development in the central highlands of Peru*. Cambridge University Press.
- Longépée, E. (2014). *La résilience des systèmes socio-écologiques des états atolliens dans le contexte du changement climatique : le cas de Kiribati (Pacifique Sud)*. [Géographie, université de La Rochelle]. <https://theses.hal.science/tel-01143296>
- Lussault, M. et Stock, M. (2003). Mobilité. Dans J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, p. 622-625).
- Maclean, K., Cuthill, M. et Ross, H. (2014). Six attributes of social resilience. *Journal of Environmental Planning and Management*, 57(1), 144-156. <https://doi.org/10.1080/09640568.2013.763774>
- Magrin, G. (2010). Rentes, territoire et développement. Que tout change pour que rien ne change ? (Rents, territories and development : permanence and change). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87(1), 56-68. <https://doi.org/10.3406/bagf.2010.8181>
- Magrin, G. (2012). *Comment sortir des économies d'enclaves ? Une introduction*. [Oxfam]. Atelier régional sur la gouvernance des ressources minières en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso. <https://agritrop.cirad.fr/565363/>
- Magrin, G. (2013). *Voyage en Afrique rentière : une lecture géographique des trajectoires du développement*. (La Sorbonne).
- Magrin, G. (2015). L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ? : *Revue Française de Socio-Économie*, Hors-série(2), 105-120. <https://doi.org/10.3917/rfse.hs1.0105>

- Magrin, G., Chauvin, E., Perrier Bruslé, L., Lavie, É. et Redon, M. (2015). Introduction. Les ressources, enjeux géographiques d'un objet pluriel. Dans M. Redon, G. Magrin, E. Chauvin, L. Perrier Bruslé et É. Lavie (dir.), *Ressources mondialisées* (p. 5-23). Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.100920>
- Magrin, G. et Perrier-Bruslé, L. (2011). Nouvelles géographies des activités extractives: Introduction. *EchoGéo*, (17). <https://doi.org/10.4000/echogeo.12586>
- Magrin, G. et van Vliet, G. (2005). Greffe pétrolière et dynamiques territoriales : l'exemple de l'on-shore tchadien. *Afrique contemporaine*, 216(4), 87-105. <https://doi.org/10.3917/afco.216.105>
- Mapou, L. (1999). De 1978 aux accords de Matignon, dix années de réformes foncières en Nouvelle-Calédonie. Dans D. Gilbert, D. Guillaud et P. Pillon (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997* (p. 137-153). Société des Océanistes. <https://doi.org/10.4000/books.sdo.1056>
- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the world system: the emergence of multi-sited ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.
- Marcus, G. E. (1998). *Ethnography through thick and thin*. Princeton Univ. Press.
- Marston, A. (sous presse). The new vertical archipelago: small-scale mining, circular migration and Ch'ixi economies in the Bolivian Tin Belt. Dans G. Castillo, M. Himley et D. Brereton (dir.), *Mining, Mobility, and Social Change in the Global South: Regional Perspectives*. Routledge.
- Marston, S. A. (2000). The social construction of scale. *Progress in Human Geography*, 24(2), 219-242. <https://doi.org/10.1191/030913200674086272>
- Masson, D. (2009). Politique(s) des échelles et transnationalisation : perspectives géographiques*. *Politique et Sociétés*, 28(1), 113-133. <https://doi.org/10.7202/001727ar>
- Matsas, R. (2008). THE GLOBAL FORUM ON MIGRATION AND DEVELOPMENT: A NEW PATH FOR GLOBAL GOVERNANCE? *Studia Diplomatica*, 61(2), 7-25.
- Mazer, K., Mills, S. et Bouard, S. (2022). Pathways to nickel mining employment among Inuit women in Nunavik, Canada and Kanak women in New Caledonia: A comparative study. *The Extractive Industries and Society*, 10, 101088. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101088>
- Mazzucato, V. (2009). Informal Insurance Arrangements in Ghanaian Migrants' Transnational Networks: The Role of Reverse Remittances and Geographic Proximity. *World Development*, 37(6), 1105-1115. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.11.001>
- McCormack, F. et Barclay, K. (2013). Insights on Capitalism from Oceania. Dans F. McCormack et K. Barclay (dir.), *Research in Economic Anthropology* (vol. 33, p. 1-27). Emerald Group Publishing Limited. [https://doi.org/10.1108/S0190-1281\(2013\)0000033003](https://doi.org/10.1108/S0190-1281(2013)0000033003)
- McDonagh, M. (2010). *The End of Boom Towns : The Rise of Fly-In/ Fly-Out Mining Camps and Implications for Community and Regional Development in the Canadian North*. University of British Columbia.
- Meadows, D. H., Meadows, D., Randers, J. et Behrens, W. (2012). *The Limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*. Universe Books.
- Meistersheim, A. (2019). *Figures de l'île: essai*. Éditions AEDIS.

- Mercandalli, S. (2013). *Le rôle complexe des migrations dans les reconfigurations des systèmes d'activités des familles rurales : la circulation comme ressource ? Localité de Leonzoane, Mozambique 1900-2010*.
- Merlin, J. (2018). *L'épreuve de la mine : autochtonie et environnement en Nouvelle-Calédonie*. [Sociologie, Paris Sciences et Lettres].
- Mette, M. H. (2008). *Dangerous fortunes: an anthropological study of the Mongolian Informal Gold Mining Economy*. [University of Cambridge]. <https://www.asnhub.mn/uploads/files/annex-0-cambridge-study-dangerous-fortune-mette-high-2010.pdf>
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue Française de Sociologie*, 16(2), 229. <https://doi.org/10.2307/3321036>
- Mincke, C. et Kaufmann, V. (2017). *Mobilités changeantes, mobilités intriquées*. <https://www.espacetemps.net/articles/mobilites-changeantes-mobilites-intriquees/>
- Minnegal, M. et Dwyer, P. D. (2022). The Broker: inequality, loss and the PNG LNG project . JSTOR. Dans B. Beer et T. Schwoerer (dir.), *Capital and Inequality in Rural Papua New Guinea* (1^{re} éd., p. 101-124). ANU Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv2tsxmv8.8>
- Morel-Lab, A. (2014a). *Les passeurs de langues, acteurs de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue. Le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie*. [Nouvelle-Calédonie].
- Morel-Lab, A. (2014b). Une expérience de participation observante en terrain minier. Dans V. Fillol et P.-Y. Le Meur (dir.), *Terrains océaniens, enjeux et méthodes: actes du 24e colloque CORAIL 2012* (p. 195-205). l'Harmattan.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. (PUF).
- Naepels, M. (1999). Mobilité et urbanisation kanak : l'exemple du pays ajië. Dans *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins (1989-1997)* (Institut de Recherche pour le Développement, p. 251-269). G.David, D. Guillaud & P. Pillon.
- Nauleau, L. et Wickel, A. (2012). *Commune de Hienghène. Diagnostic communal*. [Synthèse]. GIE Océanide - Théome.
- Nayral, M. (2008). *Travailler et vivre le temps au féminin. Approche anthropologique et ethnolinguistique de la construction sexuée à Ouvéa (Nouvelle-Calédonie)*. [Master 2 Anthropologie sociale et ethnologie]. Université de Provence Aix Marseille 1.
- Nayral, M. (2015). Délimiter, occuper ou transmettre un terrain en pays kanak : l'exemple d'Ouvéa, ancienne « réserve indigène ». Dans M. Ponsonnet et C. Travési (dir.), *Les conceptions de la propriété foncière à l'épreuve des revendications autochtones : possession, propriété et leurs avatars* (p. 163-184). pacific-credo Publications. <https://doi.org/10.4000/books.pacific.339>
- Nayral, M. et Nicolas, H. (2016). La méthodologie de l'observation participante au regard du genre, de l'âge et de la « race. Dans C. Gutron et V. Legrand, *Éprouver l'altérité, les défis de l'enquête de terrain* (p. 165-181). Presses Universitaire de Louvain.
- Néaoutyine, P. (1993). Droits fonciers et développement économique en Kanaky. *Mwà vée*, (1), 29-32.
- Néaoutyine, P., Corral, J.-F. et Némia, A. (2006). *L'indépendance au présent: identité kanak et destin commun: entretiens avec Jean-François Corral et André Némia*. Syllepse.

- Néaoutyine, P., Pidjot, R. et Tchoéaoua, C. (2000). *Le bilan*. SOFINOR.
- Nocerino, P. (2016). Trois ficelles du métier d'ethnographe. (p. 59-76). Observer les pratiques et les acteurs en situation : réflexions sur des démarches d'observation multisituées, équipées ou en ligne. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>
- Norris, F. H., Stevens, S. P., Pfefferbaum, B., Wyche, K. F. et Pfefferbaum, R. L. (2008). Community Resilience as a Metaphor, Theory, Set of Capacities, and Strategy for Disaster Readiness. *American Journal of Community Psychology*, 41(1-2), 127-150. <https://doi.org/10.1007/s10464-007-9156-6>
- Noury, B. et Seguin, L. (2021). Participation et construction de l'acceptabilité sociale : fantasme ou réalité ? *Sciences Eaux & Territoires*, 35(1), 42-45. <https://doi.org/10.3917/set.035.0042>
- Nyame, F. K., Andrew Grant, J. et Yakovleva, N. (2009). Perspectives on migration patterns in Ghana's mining industry. *Resources Policy*, 34(1-2), 6-11. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2008.05.005>
- O'Faircheallaigh, C. (2002). *A new approach to policy evaluation: mining and indigenous people*. Ashgate.
- Oiry-Varacca, M. et Tricoire, E. (2016). La ressource n'est pas épuisée. Pour un concept renouvelé. *Revue de géographie alpine*, (104-3). <https://doi.org/10.4000/rga.3516>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*. APAD ; Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2013). Le projet de thèse. Dans M. Hunsmann et S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur* (p. 107-124). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.1299>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2021). *La revanche des contextes: des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*. Éditions Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain: Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, (1), 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Ostigny, S., Rodon, T., Therrien, A., Auclair, J., Bourgeois, S. et Chaloux, L.-E. (2019). *Cohabiter avec le navettage aéroporté. Expériences de femmes et de communautés de la côte-nord*. [Rapport de recherche]. Regroupement des femmes de la côte-nord - Chaire de recherche sur le développement durable du Nord.
- Owen, J. R. et Kemp, D. (2017). *Extractive relations: countervailing power and the global mining industry*. Routledge, Taylor & Francis Group.
- Padoch, C., Brondizio, E., Costa, S., Pinedo-Vasquez, M., Sears, R. R. et Siqueira, A. (2008). Urban Forest and Rural Cities: Multi-sited Households, Consumption Patterns, and Forest Resources in Amazonia. *Ecology and Society*, 13(2), art2. <https://doi.org/10.5751/ES-02526-130202>
- Painter, T., Sumberg, J. et Price, T. (1994). Your « terroir » and my 'action space': implications of differentiation, mobility and diversification for the « approche terroir » in Sahelian West Africa. *Africa*, 64(4), 447-464. <https://doi.org/10.2307/1161368>
- Pantz, P. C. (2015). *Géopolitique des territoires kanak: décolonisation et reconquête plurielle des territoires* [Université Panthéon-Sorbonne].

- Perrier Bruslé, L. (2014). Perrier Bruslé L. 2014 Dinámicas territoriales en un margen boliviano. El Norte de La Paz en la encrucijada de la integración In Perrier Bruslé L., Gozávez B. 2014, El Norte La Paz en la encrucijada de la integración. Juegos de actores y de escala en un margen boliviano. La Paz:Plural, UMSA, IRD, p. 19-48 (p. 19-48).
- Pestaña, G. (2014). A chacun son terrain ! Réflexions constructiv(ist)es sur les coulisses épistémologiques du terrain en géographie et dans les sciences sociales. Dans V. Fillol et P.-Y. Le Meur (dir.), *Terrains océaniens, enjeux et méthodes: actes du 24e colloque CORAIL 2012* (p. 45-88). l'Harmattan.
- Pestaña, G., Bouard, S. et Sourisseau, J.-M. (2013). *Ruralité et développement durable en Nouvelle-Calédonie: synthèse des ateliers de Poindimié et perspectives*. Éd. IAC.
- Pestana, G., Hoffer, O. et Pantz, P. C. (2016). Mobilités, dynamiques territoriales et urbaines. Dans S. Bouard, J.-M. Sourisseau, V. Geronimi, S. Blaise et L. Ro'i (dir.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté*. (Karthala-GEMDEV-IAC, p. 353-389).
- Pestana, G. et Pantz, P.-C. (2015). Parti pour rester ? Les mobilités comme élément de durabilité des territoires de la Nouvelle-Calédonie. Dans *Le développement durable en Océanie. Vers une éthique nouvelle*. (p. p.313-334).
- Piantoni, F. et Kukawka, K. (2018). *Photographier l'immigration : entre formalisme sémiologique et engagement social. Retour sur l'exposition itinérante Migrants en Guyane (2011-2012)*. Musée de l'histoire de l'immigration.
- Picouet, M. (1991). Transformation de la mobilité dans les années récentes : évolution des approches et méthodes. Dans *Migrations, changements sociaux et développement*. (ORSTOM, p. 13-22).
- Pidjo, A.-T. (2016). *Engrèvement et hyper-sédimentation : Étude de l'impact sur les populations de la commune minière de Thio, Nouvelle-Calédonie*. [Mémoire de master 2]. MNHN.
- Pidjo, A.-T. (2023). *Se soigner en milieu kanak aujourd'hui : pratiques et représentations témoins de l'évolution du lien à la santé chez les Mwalebeng (Pouébo, Nouvelle-Calédonie)*. [Anthropologie, Université de la Nouvelle-Calédonie].
- Pigeon, P. (2012). *Paradoxes de l'urbanisation: pourquoi les catastrophes n'empêchent-elles pas l'urbanisation?* Harmattan.
- Pinedo-Vasquez, M. et Padoch, C. (2009). Urban and rural and in-between: Multisited households, mobility and resource management in the Amazon floodplain. Dans M. Alexiades (dir.), *Mobility and Migration in Indigenous Amazonia* (p. 86-96). Berhahn books.
- Pitoiset, A. (2002). *L'actionnariat Populaire en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie. Société de profit dans une société de partage*. [Mémoire de DEA, Sociétés et cultures dans le Pacifique insulaire, dynamiques et mutations]. Université de Nouvelle-Calédonie.
- Pitoiset, A. (2015). *Le nickel: une passion calédonienne*. Le Rayon vert.
- Pitoiset, A. et Wéry, C. (2008). *Mystère Dang*. le Rayon vert.
- Ploeg, F. van der. (2011). Natural Resources: Curse or Blessing? *Journal of Economic Literature*, 49(2), 366-420. <https://doi.org/10.1257/jel.49.2.366>

- Poirine, B. (1993). Le développement par la rente dans les petites économies insulaires. *Revue économique*, 44(6), 1169. <https://doi.org/10.2307/3502273>
- Poirine, B. (1995). *Les petites économies insulaires: théories et stratégies de développement*. L'Harmattan.
- Poussin-Delmas, Ardoino, M., Caron, Y., Chatelain, D., Dagorn, B., Fritsch, R., Robinette, A. et Tran Van Hong, A. (2020). *Nouvelle-Calédonie. Rapport annuel 2019*. IEOM.
- Raffestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7627>
- Raffestin, C. (2013). *Et si les marges étaient les éléments d'un paradigme indiciel susceptible d'alimenter de nouvelles interprétations ?* Journée des Jeunes chercheurs de l'Institut de Géographie de Paris.
- Raphael, R. (2018). Participation of Kanak communities in the Koniambo project: the role of sub-contracting. *Pacific Geographies*, (50), 12-19. <https://doi.org/10.23791/501219>
- Reghezza-Zitt, M., Rufat, S., Djament-Tran, G., Le Blanc, A. et Lhomme, S. (2012). What Resilience Is Not: Uses and Abuses. *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.25554>
- Requin, Nguyen, Monteil, Le Moine et Desfossés. (2023). *Avenir de la filière du nickel en Nouvelle-Calédonie*. Inspection Générale des Finances.
- Retaillé, D. (2010). Éditorial. *L'Information géographique*, 74(3), 1-1. <https://doi.org/10.3917/lig.743.0001>
- Rey-Coquais. (2022). *Droits de regard sur la mine. Normes, justice et territoires cuprifères andins (Chili, Pérou) dans la gouvernance globale*. [Géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne].
- Richer de Forges, B. et Pascal, M. (2008). La Nouvelle-Calédonie, un « point chaud » de la biodiversité mondiale gravement menacé par l'exploitation minière. *Journal de la société des océanistes*, (126-127), 95-112. <https://doi.org/10.4000/jso.4052>
- Ris, C. (2013). Les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle-Calédonie. *Economie et statistique*, 464(1), 59-72. <https://doi.org/10.3406/estat.2013.10229>
- Rivaton, A., Calandreau, A., Jamet, M. et Milza, A. (2021). *Cycle de travail Nickel.NC. Un fonds pour les générations futures*. [Document de synthèse des travaux du groupe « Un fonds pour les générations futures »]. Nickel.NC.
- Rivoilan, P. (2021). *Après deux décennies de croissance, coup d'arrêt de la création d'emplois en 2019*. (48) [Synthèse emploi-formation]. ISEE.
- Rivoilan, P. (2023). *Bassins d'emploi et déplacements "domicile-travail" en Nouvelle-Calédonie en 2019*. (63). ISEE.
- Robineau, B., Berthault, L. et Christmann, P. (2011). *Nouvelle-Calédonie, terre de nickel*. CNRT-BRGM.
- Robinson, J. (2006). *Ordinary cities: between modernity and development*. Routledge.
- Rosa, H. et Renault, D. (2014). *Accélération: une critique sociale du temps*. La Découverte.
- Rose, N. S. (1999). *Powers of freedom: reframing political thought*. Cambridge University Press.

- Rosnay, J. de. (2014). *Le macroscopie: vers une vision globale*. Éd. Points.
- Roussineau, E. (2020). *Activité minière et niveau de vie : comment la proximité à la mine influence le niveau de vie local en Nouvelle-Calédonie ?* [M2]. Université de la Nouvelle-Calédonie.
- Royoux, D. (2018). L'articulation des temporalités de la vie quotidienne : nouveaux défis territoriaux des politiques publiques locales. *Développement durable et territoires*, (Vol. 9, n°2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.12265>
- Rubbers, B. (2013). Les sociétés africaines face aux investissements miniers. *Politique africaine*, 131(3), 5-25. <https://doi.org/10.3917/polaf.131.0005>
- Rubinstein, M. (2006). Le développement de la responsabilité sociale de l'entreprise: Une analyse en termes d'isomorphisme institutionnel. *Revue d'économie industrielle*, (113), 83-105. <https://doi.org/10.4000/rei.295>
- Sabinot, C., Bouard, S., Fossier, C. et David, G. (2021). Habiter un territoire en réseau, pêcheurs et poissons dans l'archipel de Nouvelle-Calédonie. *Norois*, (259-260), 205-222. <https://doi.org/10.4000/norois.11219>
- Sabinot, C., Boudjema, V., Le Duff, M. et Dumas, P. (2018). Mémoires des sens et des paysages littoraux sur l'île d'Iaai (Ouvéa en Nouvelle-Calédonie). *VertigO*, (Volume 18 Numéro 3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.24988>
- Sabinot, C. et Herrenschmidt, J.-B. (2020). La dynamique des pratiques change-t-elle la manière de penser les relations kanak aux continuités terre-mer et à la nature ? *Anthropologie et Sociétés*, 43(3), 269-294. <https://doi.org/10.7202/1070157ar>
- Sabinot, C. et Lacombe, S. (2015). La pêche en tribu face à l'industrie minière dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie. *Revue de la Société de biométrie humaine*, 5, 120-137.
- Sabinot, C. et Lescureux, N. (2019). Local Ecological Knowledge and the Viability of the Relationships with the Environment. Dans O. Barrière, M. Behnassi, G. David, V. Douzal, M. Fargette, T. Libourel, M. Loireau, L. Pascal, C. Prost, V. Ravena-Cañete, F. Seyler et S. Morand (dir.), *Coviability of Social and Ecological Systems: Reconnecting Mankind to the Biosphere in an Era of Global Change* (p. 211-222). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-78497-7_8
- Sabourin, É. (2001). *Note sur les besoins et perspectives de gestion concertée de l'aire de chasse de Forêt Plate, Commune de Pouembout, Nouvelle-Calédonie*. IAC.
- Sabourin, É. et Djama, M. (2003). Pratiques paysannes de la multifonctionnalité Nordeste brésilien et Nouvelle-Calédonie. *Économie rurale*, 273(1), 120-133. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5394>
- Sachs, J. et Warner, A. (1995, décembre). *Natural Resource Abundance and Economic Growth* (w5398). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w5398>
- Sahlins, M. D. (1963). Poor Man, Rich Man, Big-man, Chief: Political Types in Melanesia and Polynesia. *Comparative Studies in Society and History*, 5(3), 285-303. <https://doi.org/10.1017/S0010417500001729>
- Salaün, M. (2014). Des Kanaks au Québec: L'expérience de jeunes autochtones calédoniens en formation aux métiers de la mine à Rouyn et à Sept-Îles. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(2-3), 55-62. <https://doi.org/10.7202/1030967ar>

- Salomon, C. (2015a). L'emploi des femmes kanak à Vavouto. Dans C. Demmer et C. Salomon, *Emancipations Kanak*. (Survival International (France), vol. XXI, p. 158-185).
- Salomon, C. (2015b). *L'emploi des femmes kanak à Vavouto*. « *Changer un peu, casser la mentalité de la tribu et avoir plus de sous* », 34-61.
- Saussol, A. (2011). Retour à Hienghène : une vallée calédonienne de la colonisation à l'espace post-colonial. *Journal de la société des océanistes*, (132), 77-92. <https://doi.org/10.4000/jso.6303>
- Schwartz, O. (1993). L'empirisme irréductible. Dans *Le Hobo* (Nathan, p. 265-308).
- Sérandour, A. (2020). *Le « triangle du lithium » à l'heure globale. Marges et intégrations territoriales (Argentine, Bolivie, Chili)*. [Paris 1 Panthéon Sorbonne].
- Sharp, J. (2006). Corporate social responsibility and development: An anthropological perspective. *Development Southern Africa*, 23(2), 213-222. <https://doi.org/10.1080/03768350600707892>
- Sheller, M. et Urry, J. (2006). The New Mobilities Paradigm. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 38(2), 207-226. <https://doi.org/10.1068/a37268>
- Sidaway, J. D. (2007). Enclave Space: A New Metageography of Development? *Area*, 39(3), 331-339.
- Sidibe, M. A. H. D. M. et Camara, M. (2021). LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A L'IMPLANTATION DES INDUSTRIES MINIERES AU MALI. *Revue des Etudes Multidisciplinaires en Sciences Economiques et Sociales*, Vol. 6, No 3. <https://doi.org/10.48375/IMIST.PRSM/REMSES-V6I3.28665>
- Simard, M. et Brisson, C. (2013). L'industrie minière et le développement urbain en milieu nordique : l'exemple de Fermont au Québec. *Cybergeog*. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.25817>
- Soilihi, A., Levrel, H., Prévot, A.-C. et Daré, W. (2018). Les perceptions des populations locales de la forêt du Karthala aux Comores et du projet de sa mise en protection : une approche par les cartes cognitives et des représentations sociales. *VertigO*, (Volume 18 Numéro 3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.24881>
- Song, V. (2023). *La contribution fiscale du secteur du nickel*. [Rapport de licence 4ème année]. Université de la Nouvelle-Calédonie.
- Sourisseau, J.-M., Gaillard, C., Bouard, S., Goldin, M., Angeon, V., Hazoumé, D. et Apithy, L. (2021). *Mesurer les revenus agricoles en Nouvelle-Calédonie et en Guadeloupe. Méthodes et enseignements*. [d'expertise]. CIRAD-INRAE.
- Stevenson, R. L. et Jolly, R. (1999). *South Sea tales*. Oxford University Press.
- Stock, M. (2006). *L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles*. <https://www.espacestemp.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>
- Stock, M. (2011). Habiter avec l'autre : identités et altérités dans les styles d'habiter polytopiques. *Le sujet dans la cité*, 2(1), 54-65. <https://doi.org/10.3917/lstdlc.002.0054>
- Storey, K. (2001). *Fly-in/Fly-out and Fly-over: mining and regional development in Western Australia*., 133-148.
- Tacoli, C. (1998). *Rural-urban interactions: a guide to the literature*., (1), 147-166.

- Tacoli, C. (2002). *Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary* [Working Paper Series].
- Taglioni, F. (2003). *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*. [Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches]. Université Paris-Sorbonne. <http://www.taglioni.net/hdr.htm>
- Tarrius, A. et Missaoui, L. (2000). *Les nouveaux cosmopolitismes: mobilités, identités, territoires*. Aube.
- Tjibaou, J.-M. (1981). *Être mélanésien aujourd'hui.*, (57), 81-91.
- Tjibaou, J.-M., Bensa, A. et Wittersheim, E. (1996). *La présence kanak*. Editions O. Jacob.
- Trompette, P. (2002). « Un rayon de soleil dans l'atelier... »: Le quotidien du travail dans une usine nucléaire. *Terrain*, (39), 49-68. <https://doi.org/10.4000/terrain.1426>
- Trousselle, A. (2019). *Une géographie de la multi-localisation familiale. Ruralités nicaraguayennes à l'épreuve des mobilités (cas de la vallée du Rio Negro)*. [Géographie et aménagement de l'espace, Université Paul-Valéry Montpellier III].
- Tuathail, G. Ó. et Agnew, J. (1992). Geopolitics and discourse. *Political Geography*, 11(2), 190-204. [https://doi.org/10.1016/0962-6298\(92\)90048-X](https://doi.org/10.1016/0962-6298(92)90048-X)
- UNC et IRD. (2019, 10 janvier). *Réponse conjointe UNC, IRD, Université de Lyon, WIGS à l'appel d'offre du CNRT. Appel à projet impacts de la mine sur l'évolution des territoires*. Université de la Nouvelle-Calédonie - IRD - U.LYON 2, WIGS.
- Urry, J. (2000). Mobile sociology1. *The British Journal of Sociology*, 51(1), 185-203. <https://doi.org/10.1111/j.1468-4446.2000.00185.x>
- Urry, J. et Burch, N. (2016). *Sociologie des mobilités*. Armand Colin.
- Vadot, G., Demmer, C. et Bouard, S. (in press). Trajectories of Kanak women in the nickel industry in New Caledonia. Dans Rodon, *Mining Encounters and Indigenous Sustainable Livelihoods: Perspectives from the Americas, Fennoscandia and Oceania*. (Routledge).
- Vaillant, M. (2013). *L'araire ou la barque. Migrations, mondialisation et transformations agraires en haute vallée du Canar (Andes australes de l'Equateur)*. [Géographie, AgroParisTech].
- van Vliet, G. et Magrin, G. (2009). Public steering in the hydro-fuel sector: Conditions for trajectory bifurcation in Chad and Mauritania. (p. 23). 21st World Congress of Political Science.
- Villar, C. et David, M. (2014). La résilience, un outil pour les territoires ? IT-GO Rosko.
- Vivien-Pancrazi, A. (2015). *Qualification de la valeur des lieux et des risques pesant sur la valeur des lieux dans la commune de Hienghène*. [Master 2]. Montpellier SupAgro.
- Volvey, A. (2003). Terrain. Dans J. Levy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. (p. 904-906). Belin.
- Volvey, A. (2021). De, sur par, avec l'art ...Mouvements de géographie vers l'art. Perspectives empiriques, théoriques, politiques, et épistémologiques. Dans V. Clément, A. Volvey et M. Stock, *Mouvements de géographie: une science sociale aux tournants* (p. 247-265). Presses universitaires de Rennes.

- Walker, B., Holling, C. S., Carpenter, S. R. et Kinzig, A. (2004). *Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems.*, (5).
<http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/>
- Watts, M. (2004). Resource curse? governmentality, oil and power in the Niger Delta, Nigeria. *Geopolitics*, 9(1), 50-80. <https://doi.org/10.1080/14650040412331307832>
- Winslow, D. (1995). *Indépendance, savoir aborigène et environnement en Nouvelle-Calédonie.*, (2), 1-19.
- Xewe, L. (2021). *Table ronde n°2: Place du nickel calédonien dans le monde.*
<https://nickel.nc/nickel/la-demarche/revivez-les-matinees-nickelnc>
- Zelinsky, W. (1971). The Hypothesis of the Mobility Transition. *Geographical Review*, 61(2), 219.
<https://doi.org/10.2307/213996>

TABLES

Table des matières

Merci - Olëti.....	3
Résumé	7
Abstract.....	8
Positionnement éthique et déontologique	9
Glossaire.....	10
Guide de lecture	16
Sommaire	18
Introduction.....	20
Rencontre de « deux mondes ».....	20
Le rôle de la mine dans la multiplication des stratégies de circulation	21
Problématique.....	26
Nouvelle-Calédonie, la construction de l'espace et de l'identité dans un contexte minier ..	28
« Pays de l'Or vert », territorialité minière et métallurgique.....	29
Combinaison d'activité et mobilité, traits caractéristiques de la territorialité tribale-broussarde .	33
Nationalisme minier kanak et dualité institutionnelle	36
Architecture de la thèse	40
Première partie. Fondements de l'analyse, à la marge du territoire minier	44
Chapitre I. La mine et la métallurgie, des moteurs du rééquilibrage et de la diversification économique pour préparer l'après-nickel ?	45
1.1 Géographie politique du nickel : contrôle et représentations de la ressource.....	47

1.2 Nickel et l'usine du Nord, outil et symbole du rééquilibrage.....	54
1.3 Connectivité socio-culturelle du secteur du nickel.....	64
1.4 Capitalisme minier et développement : l'entreprise minière et métallurgique, un acteur du développement local et territorial ?	78
<i>Conclusion. L'entreprise minière, un risque d'accentuation des inégalités ?</i>	83
Chapitre 2. Méthodologie, étudier un objet de recherche absent du terrain	85
2.1 Étudier le nickel sur un espace non minier.....	86
2.2 Positionnement théorique et problématique	92
2.3 Terrain archipélagique et approche multisituée.....	101
2.4 Approche générationnelle et indicateur de dépendance au secteur du nickel, critère spatial, temporel, affectif et financier de discrimination des enquêtés	112
<i>Conclusion. La limite du territoire minier.</i>	119
<i>Conclusion Partie I. Dans le cadre d'une politique publique territoriale de rééquilibrage, une nouvelle approche de la mine en Nouvelle-Calédonie à travers l'étude des marges.....</i>	120
Deuxième Partie. Circuler entre marge et territoire minier.....	121
Chapitre 3. Confrontation spatiale, temporelle et culturelle entre l'entreprise minière et métallurgique et la tribu kanak : « deux mondes qui s'entrechoquent ».	123
3.1 La confrontation spatiale en terres claniques et coutumières	125
3.2 La confrontation temporelle entre la sphère économique et la sphère coutumière	132
3.3 La confrontation culturelle, le choc « des deux mondes »	137
3.4 L'enchâssement des espaces de gouvernance entre entreprise et tribu	148
<i>Conclusion. La circulation migratoire à l'origine d'une confrontation des systèmes de valeurs ?</i>	152
Chapitre 4. Circulation des salariés de l'usine et de la mine	154
4.1 Quitter la marge.....	156
4.2 Rejoindre le territoire minier	165
4.3. Politique de l'escargot et ses répercussions sur la circulation des individus.....	171
4.4 Circulation minière.....	179
<i>Conclusion. La politique minière de recrutement, géographiquement inclusive, économiquement exclusive.</i>	183

Chapitre 5. Viabilité, résilience et trajectoires des marges minières	185
5.1 Résilience territoriale d'une marge minière	187
5.2 Trajectoires des marges	193
5.3 Résilience de la coutume face à la circulation minière.....	220
5.4 Le retour dans la marge comme support de la viabilité.....	230
<i>Conclusion. À propos de la viabilité de la marge minière.</i>	236
<i>Conclusion Partie II. La socio-spatialisation de l'entreprise minière et métallurgique.</i>	238
Troisième Partie. La définition du territoire minier et de sa frontière.	241
Chapitre 6. Des individus qui lient « les mondes »	243
6.1 Définition de la responsabilité sociale d'entreprise.....	245
6.2 Les dynamiques relationnelles orchestrées par le responsable RSE	249
6.3 Le responsable RSE, un catalyseur ?.....	261
6.4 L'aire d'influence de l'entreprise minière dessinée par sa recherche d'acceptabilité sociale.....	272
<i>Conclusion. Réévaluation scalaire du rééquilibrage et différenciations socio-économiques au sein de la société kanak, l'émergence d'élites ?</i>	277
Chapitre 7. Des circulations matérielles et immatérielles qui polarisent l'espace	279
7.1 Un territoire multidimensionnel qui révèle des circulations immatérielles et matérielles	280
7.2 Circulations matérielles	287
7.3 Circulations immatérielles.....	295
7.4 Représentation sociale du nickel	301
<i>Conclusion. La marge une dimension du territoire minier</i>	324
Chapitre 8. Le socio-système minier en Nouvelle-Calédonie	325
8.1 Esquisse d'un socio-système de la mine en Nouvelle-Calédonie.....	327
<i>Conclusion Partie III. Le territoire néocalédonien, une enclave minière unique ?</i>	339
Conclusion.	341
Bibliographie	351
Tables	380

Table des matières	380
Table des abréviations	384
Table des cartes	386
Table des figures	386
Table des photographies	387
Table des tableaux	388
Table des encadrés.....	388
Table des extraits.....	389
Table des extraits d’entretiens	389
Tables des annexes	394
Annexes	395
Annexe 1 - Correspondance toponymie courante et toponymie vernaculaire issue de l’une des 28 langues kanak.	395
Annexe 2 - Liste des observations et observations participantes.	396
Annexe 3 – Statut des individus enquêtés sur Drehu	396
Annexe 4 - Statut des individus enquêtés sur Hyeehen.....	397
Annexe 5 - Nombre d'entretiens réalisés entre les tribus de la chaîne et les tribus du bord de mer à Hyeehen.....	398
Annexe 6 - Liste des codes mobilisés dans l’analyse des retranscriptions.....	398
Annexe 7 - Questionnaire à destination des répondants de la libre association de mots.....	399
Annexe 8 - Le deuxième thésaurus construit, composé de 37 concepts et 902 mots énoncés (Boudjema, 2022).....	400
.....	400
Annexe 9 - Comparaison à l'indépendance : mots énoncés selon le profil du répondant (Thion, 2022).....	406
Annexe 10 - Portfolio de la thèse	406

Table des abréviations

ADIE	Association pour le Droit à L'initiative Économique
ADRAF	Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier
SAEML	Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
AFD	Agence Française de Développement
APM	Autorisation Personnelle Minière
BEN	Bureau des Entreprises du Nord
BPCE	Banque Populaire Caisse d'Épargne
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CEGEP	Collège d'Enseignement Général et Professionnel
CEK	Comité Environnemental Koniambo
CNRT	Centre National de Recherche Technologique
CFTMC	Centre de Formation aux Techniques de la Mine et des Carrières
DFPC	Direction de la Formation Professionnelle Continue
DIMENC	Direction des Mines et de l'Energie de la Nouvelle-Calédonie
ETH	Entité Territoriale Homogène
FGTC	Fonds de Garantie sur Terres Coutumières
FIFO	Fly-in, Fly-out
FLNKS	Front de Libération Nationale Kanak Socialiste
GDPL	Groupeement de Droit Particulier Local
GIEP	Groupeement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelle
ICAN	Instance Coutumière Autochtone de Négociation
ICAP	Institut Calédonien de Participation
INCO	International Nickel Company Ltd
IRD	Institut de Recherche et de Développement
KNS	Koniambo Nickel SAS
LME	London Metal Exchange
MVD	Maison de la Vanille
NCR	New Century Resources
NPI	Nickel Pig Iron
OGAF	Opérations Groupées d'Aménagement Foncier

OPA	Offre Publique d'Achat
OPC	Office Public Coutumier
PEE	Plan d'Épargne Entreprise
PIB	Produit Intérieur Brut
PIL	Province des Îles
PMI	Petites et Moyennes Entreprises
PNG	Papouasie Nouvelle-Guinée
PRNC	Prony Resources – New Century
RAF	Responsable Administratif et Financier
RH	Ressources Humaines
RSE	Responsabilité sociale (ou sociétale) d'entreprise
RSMA (SMA)	Régiment du Service Militaire Adapté
SAS	Société par Actions Simplifiée
SCP	Société Civile de Participation
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SLN	Société Le Nickel
SMSP	Société Minière du Pacifique Sud
SODIL	Société de Développement et d'Investissement des Îles
SOPAC	Société des Producteurs Aquacoles Calédoniens
SPMSC	Société de Participation Minière du Sud Calédonien
STCPI	Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle
TGC	Taxe Générale sur la Consommation
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
USTKE	Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités
VALE	Companhia Vale do Rio Doce (CVRD)
VKP	Voh-Koné-Pouembout
VKPP	Voh-Koné-Pouembout-Poya
ZoDeP	Zones de Développement Prioritaires

Table des cartes

Carte 1 - Le nickel néo-calédonien dans le monde et à l'échelle du territoire national	32
Carte 2 - Un terrain multisitué entre territoire minier et marges de la mine	106
Carte 3 - La politique de l'escargot.....	172
Carte 4 - Circulation minière depuis les marges de Bu Rhaï, Hyeehen et Drehu.....	211
Carte 5 - L'unité territoriale culturelle de Vook et Hyeehen	285

Table des figures

Figure 1 - Évolution de l'organisation de la société kanak.....	37
Figure 2 - Architecture de la thèse.	41
Figure 3 - Répartition du capital minier et prise de participation provinciale.....	52
Figure 4 - La fiscalité minière simplifiée en Nouvelle-Calédonie.	68
Figure 5 - Évolution de la répartition des Centimes Additionnels Communaux de Drehu et Bu Rhaï. Source : Song (2023, p. 67-68).....	69
Figure 6 - Évolution de l'impôt sur les sociétés minières et métallurgiques (IS35) en parallèle de la quantité de métallurgie exportée.	70
Figure 7 - Schématisation des enquêtés par le prisme de l'indicateur de dépendance à la ressource.	115
Figure 8 - La première version du modèle spatial de la mine.	151
Figure 9 - Déséquilibre des emplois en province Nord, le développement du Nord-Ouest au dépend du Nord-Est océanien.	161
Figure 10 - Évolution de la circulation en province Nord vers le territoire minier de VKPP.	167
Figure 11 - Circulations migratoires et minières des trente-cinq salariés de KNS originaires de Hyeehen et Drehu. Source : entretiens 2020-2022 (35 individus). Réalisation : Valentine Boudjema, 2023...	169
Figure 12 - Le profil du salarié de l'entreprise minière et métallurgique KNS qui présente une circulation entre territoire minier de VKP et la marge de Hyeehen ou Drehu. Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.....	181
Figure 13 - Évolution croisée des filières vanille et miel pour la province des Îles (2004-2021). Réalisation : Valentine Boudjema, 2023.	204
Figure 14 - Évolution du nombre de patentés pour le panel des marges minières sur la période 2000- 2022.....	214
Figure 15 - La seconde version du modèle spatial de la mine, intégrant la sphère idéale du salarié .	239

Figure 16 - Les dynamiques relationnelles multiscalaires générées par l'entreprise minière et métallurgique par l'intermédiaire du chargé de RSE.....	250
Figure 17 – Caractérisation de la zone d’influence de l’entreprise : déterminants de l'acceptabilité sociale sur les espaces miniers et non miniers.....	275
Figure 18 - Exemples de cartes cognitives réalisées par les collégiens de Paï Kaleone à Hyeehen sur la thématique de la mine de nickel (mars 2022, Hyeehen). Source : Boudjema, 2022.....	307
Figure 19 - Visualisation radiale des 21 mots les plus énoncés.	309
Figure 20 - Représentation polaire de la représentation sociale du nickel en Nouvelle-Calédonie en 2023 (Thion, 2023).....	313
Figure 21 – La liste des 37 concepts composant le thésaurus.	316
Figure 22 - Analyse en composante factorielle croisant la variable âge avec le concept « relation politique » issu du premier thésaurus.	321
Figure 23 - Le socio-système du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie.....	331
Figure 24 - La méthode d'analyse de l'aspect structural du système minier.....	333
Figure 25 - Les flux entre les deux sous-systèmes du territoire minier et de la marge minière	335
Figure 26 - Modélisation des types d'emboîtement des sous-systèmes.....	336
Figure 27 - Les cinq régulations du système marge vis à vis du territoire minier porteur de perturbations et de changements.	337

Table des photographies

Photographie 1 - L'inscription de la marge îlienne de Drehu dans les débats politiques nationaux autour de la ressource en nickel (Drehu, janvier 2021).	53
Photographies 2 - Le village et un jardin vivrier kanak à Hyeehen (Hyeehen, février 2022, Boudjema).	110
Photographies 3 - Les activités vivrières sur l'île de Drehu (Drehu, janvier 2021, Bourassin et Boudjema).	110
Photographies 4 - Le territoire minier de VKP et l'usine du Nord (mars et juin 2022, Boudjema). ...	111
Photographie 5 - Les paysages miniers en Nouvelle-Calédonie (2020, Boudjema).	111
Photographie 6 - Un aménagement communautaire construit à l'aide des dons financiers de la NMC, en arrière-plan le massif de Ouaco-Ouazangou exploité depuis 2014 (Bwapanu, tribu de Gamaï, avril 2021).	270

Table des tableaux

Tableau 1 - Les montants des CAC patente et général sur la période 2012-2020 pour les marges minières de Drehu et Bu Rhaï.	69
Tableau 2 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 1.....	97
Tableau 3 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 2.....	98
Tableau 4 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 3.....	99
Tableau 5 - Objets d'étude, méthode et chapitres correspondants pour l'hypothèse 4.....	100
Tableau 6 - Éloignement des marges minières étudiées avec l'usine du Nord, le territoire minier.	106
Tableau 7 - Approche générationnelle : schéma de correspondance entre mémoire potentielle, vécu et production du discours des salariés et ex salariés du secteur du nickel.....	113
Tableau 8 - Nombre d'enquêtés interrogés selon le statut pour lequel ils sont rencontrés (enquêtes de 2020 à 2022).....	117
Tableau 9 - Inventaire des métiers exercés avant l'emploi minier.....	164
Tableau 10 - Dividendes versés par la SLN et Eramet à la STCPI depuis 2001 (en milliard d'euros).195	
Tableau 11 - Comparaison de l'éloignement des marges minières avec certains centres miniers et métallurgiques.	212
Tableau 12 - Comparaison du tissu économique des marges minières.	213
Tableau 13 - Liste des responsables RSE enquêtés et nombre d'entretiens menés.	244
Tableau 14 - Le noyau central d'Abric et les éléments contrastés.....	312
Tableau 15 – Extrait du thésaurus permettant de rendre compte des mots énoncés choisis pour produire quatre concepts.....	318

Table des encadrés

Encadré 1 - Précisions sur le secteur primaire.....	35
Encadré 2 - L'intégration des femmes dans le secteur du nickel.....	40
Encadré 3 : L'histoire des deux usines et de la concurrence INCO-Falconbridge, l'instrumentation de la mondialisation à l'échelle néo-calédonienne.....	50
Encadré 4 - Les données relatives au secteur de la mine en Nouvelle-Calédonie et leur acquisition dans le cadre du projet « Impacts de la mine sur les territoires ».	91
Encadré 5 - Posture réflexive	94
Encadré 6 - Questionnement croisé et analyse des entretiens	118
Encadré 7 - Atelier sur la cartographie cognitive avec les collégiens de Paï Kaleone à Hyeehen	307
Encadré 8 - Explications sur le test du χ^2 effectué par R.Thion	315

Table des extraits

Extrait 1 - Carnet de terrain et entretiens du 24 novembre et du 29 décembre 2020.	25
Extrait 2 - Extrait de la nouvelle littéraire intitulée 12.11.12, écrite par la poète Paul Wamo né en 1981 sur l'île de Drehu.	28
Extrait 3 - Citation de Paul Néaoutyine, homme politique indépendantiste kanak et actuel président de la Province Nord, issue de la revue d'expression culturelle kanak Mwâ Vée.....	125
Extrait 4 - La coutume n'est pas un frein au développement, citation de Richard Kaloi, président de la Province des Îles de 1989 à 1995.	139
Extrait 5 - L'assimilation de modèles culturels étrangers par la société mélanésienne par Jean-Marie Tjibaou, homme politique kanak indépendantiste.....	148
Extrait 6 - Extrait de Jouve (2009, p. 138) sur l'impossibilité pour certaines tribus de la Grande Terre de travailler dans les mines et leur remplacement par des Loyaltiens.	176

Table des extraits d'entretiens

Extrait d'entretien 1 - Le positionnement politique minier de la Province des Iles commun à celui de la Province Nord.....	51
Extrait d'entretien 2 - Un rééquilibrage entendu sur un modèle de développement occidental.	55
Extrait d'entretien 3 - Fixer la population pour rééquilibrer, point de vue d'un salarié de la mine originaire de Hyeehen.	57
Extrait d'entretien 4 - Fixer la population pour rééquilibrer, point de vue d'un agent communal de Hyeehen.....	57
Extrait d'entretien 5 - Pouvoir travailler à côté de chez soi, une définition du rééquilibrage.....	59
Extrait d'entretien 6 - Le vécu des déséquilibres entre le Nord et le Sud exprimé par Brad.	63
Extrait d'entretien 7 – Quelles retombées économiques de la mine ?	69
Extrait d'entretien 8 - L'après-nickel pour les habitants et les salariés, un retour à la tribu et à ses activités.	73
Extrait d'entretien 9 - L'agriculture, une activité de l'après-nickel et de la diversification.....	73
Extrait d'entretien 10 - L'agriculture, activité intemporelle de diversification.	74
Extrait d'entretien 11 - L'aval de la filière pêche à Hyeehen.	74
Extrait d'entretien 12 - Arrêter la pêche pour travailler dans le secteur minier, la vie d'Alphonse à Cöö.	75

Extrait d'entretien 13 - Le salariat permet le maintien d'une pluriactivité en augmentant le capital physique quand le capital temps diminue.....	76
Extrait d'entretien 14 - La diversification financée par le secteur du nickel, la culture des projets.	78
Extrait d'entretien 15 - La logique spatiale des entreprises sur VKP « d'employer à côté ».....	127
Extrait d'entretien 16 - « Favoriser les gens de l'endroit » : La progression du pouvoir de négociation des tribus pour se faire employer par l'industrie du nickel.	128
Extrait d'entretien 17 - « Local localisé », pléonasme central des négociations entre tribu et entreprise.	129
Extrait d'entretien 18 - La terre contre l'emploi. Un témoignage de confrontation spatiale en terre coutumière.	130
Extrait d'entretien 19 - Imbrication des espaces de gouvernance coutumier et d'entreprise.	130
Extrait d'entretien 20 - Placer son clan : les rouages de l'entrecouplement des espaces de gouvernance de la tribu et de l'entreprise.....	131
Extrait d'entretien 21 - L'intégration locale des projets de développement confrontée à la recherche d'acceptabilité sociale de l'entreprise et de la Province.	132
Extrait d'entretien 22 - En langues kanak « le futur le plus lointain c'est demain ».	133
Extrait d'entretien 23 - L'effet croisé du recrutement « local localisé » et du calendrier coutumier : la gestion de l'absentéisme par l'entreprise.	134
Extrait d'entretien 24 - Le rythme au quart modifie la perception du temps qui passe et impose une fatigue à l'employé.....	135
Extrait d'entretien 25 - Rythme en 4x4 : avantages et inconvénients.....	136
Extrait d'entretien 26 - Les deux mondes de la tribu et de l'entreprise.	138
Extrait d'entretien 27 et Extrait d'entretien 28 - A propos de la représentation que les employeurs du secteur du nickel ont de la vie en tribu.	141
Extrait d'entretien 29 – Le succès de l'entrepreneuriat en milieu kanak et deux conceptions de l'argent différentes.....	141
Extrait d'entretien 30 - Les compétences entrepreneuriales acquises chez KNS.....	142
Extrait d'entretien 31 - La marge, territoire de la famille et de la terre, le territoire minier de VKP, territoire de l'argent.....	143
Extrait d'entretien 32 - La marge, territoire de la culture, le territoire minier de VKP, territoire du « business ».	143
Extrait d'entretien 33 - L'agriculture, proche de la coutume, loin de l'entreprise et « du business »...	144
Extrait d'entretien 34 - Une confrontation culturelle entre tribu et entreprise davantage marquée pour les femmes ?	146
Extrait d'entretien 35 - Les femmes, invisibles dans les "deux mondes" ?.....	147
Extrait d'entretien 36 - L'enchâssement de l'entreprise avec l'espace de gouvernance de la tribu.....	148
Extrait d'entretien 37 - L'enchâssement de la tribu avec l'espace de gouvernance de l'entreprise.	149

Extrait d'entretien 38- Sortir à nouveau de la tribu après la période des réserves indigènes : la circulation, une pratique perçue comme une évolution.	156
Extrait d'entretien 39 - Au-delà de la circulation, des places coutumières à assumer.	158
Extrait d'entretien 40 - Rejoindre le territoire minier pour s'émanciper.	158
Extrait d'entretien 41 - L'émancipation financière multiscalaire du travail à	159
Extrait d'entretien 42 - Sortir de la marge pour trouver un travail.	160
Extrait d'entretien 43 - Rejoindre le territoire minier par dépit.	162
Extrait d'entretien 44 - Rejoindre le territoire minier par envie.	162
Extrait d'entretien 45 - Le SMA, ça « te met droit ».	163
Extrait d'entretien 46 - Un flux des marges vers le territoire minier lors des premières phases de construction de l'usine.....	165
Extrait d'entretien 47 - La base-vie, un aménagement qui encourage la circulation vers le territoire minier.	166
Extrait d'entretien 48 - Drehu, sortir jeune du « cocon familial ».	170
Extrait d'entretien 49 - "Les gens s'usent vite" dans le secteur du nickel.	174
Extrait d'entretien 50 - Quand la mine est un emploi temporaire et la marge le territoire de référence.	174
Extrait d'entretien 51 - La difficulté de vivre et travailler à proximité : venir des marges, un avantage ?	176
Extrait d'entretien 52 - Quand la temporalité de la tribu et de ses événements à Hyeehen prend le dessus sur la temporalité de l'entreprise.	177
Extrait d'entretien 53 - Le régionalisme des communautés kanak.	177
Extrait d'entretien 54 - La solidarité ilienne en territoire minier.	178
Extraits d'entretiens 55 - Le rythme en 4x4 "c'est aller travailler sans se détacher de la tribu".	182
Extrait d'entretien 56 - Toute forme de mobilité repose sur un certain degré d'ancrage.	185
Extrait d'entretien 57 - Une rente minière incertaine et erratique pour les Provinces actionnaires.	196
Extrait d'entretien 58 - Revenu de la mine sur Drehu : « bonus » ou dépendance ?	197
Extrait d'entretien 59 - Une structure provinciale dépendante du pêcheur et de la Province.	200
Extrait d'entretien 60 - L'évolution négative de l'attractivité des activités vivrières marchandes.	201
Extrait d'entretien 61 - L'évolution des habitudes alimentaires sur Drehu.	202
Extrait d'entretien 62 – L'alternance d'activités plurielles des familles kanak.	205
Extrait d'entretien 63 - L'argent de la mine vers une association de tribu de Hyeehen.	208
Extrait d'entretien 64 - Des filières apicole et vanille pour ralentir les circulations professionnelles vers l'extérieur de l'île.	218
Extrait d'entretien 65 – Fixer les personnes dans les marges pour réduire les charges quotidiennes. .	219
Extrait d'entretien 66 - Les événements coutumiers priorités dans la circulation vers la marge minière.	222
	391

Extrait d'entretien 67 - Entre présence et absence dans la tribu, l'activation du réseau familial.	222
Extrait d'entretien 68 - Composer entre circulation et coutume, il faut que « les gens te voient ».	223
Extraits d'entretiens 69 - Une faible interchangeabilité pour le chef de clan et le chef de tribu.	223
Extrait d'entretien 70 - Interchangeabilité et champs d'ignames.	224
Extrait d'entretien 71 - Correspondance entre budgets des coutumes et construction de l'usine.....	226
Extrait d'entretien 72 - Un exemple de double-spatialisation de la coutume autour d'un enterrement.	227
Extrait d'entretien 73 - La reconfiguration spatiale de l'espace clanique de transmission des savoirs coutumiers.	228
Extrait d'entretien 74 - Transmission des savoirs coutumiers, ancrage identitaire et circulation pour les jeunes.....	229
Extrait d'entretien 75 - Revenir dans les marges : « une bouffée d'oxygène ».	230
Extrait d'entretien 76 - Revenir dans la marge avant de démarrer la vie active.	232
Extrait d'entretien 77 – Revenir dans la marge à la retraite.....	233
Extrait d'entretien 78 - L'usage du plan d'épargne entreprise au bénéfice du tissu familial.	233
Extrait d'entretien 79 - Le profil de l'entrepreneur des îles : le retraité de la SLN.	234
Extrait d'entretien 80 - Les activités monétaires d'appoint permettent l'amélioration de l'équipement des ménages.	235
Extrait d'entretien 81 - La relation entre le chargé de RSE et la Province.	251
Extrait d'entretien 82 - Jeux de gouvernance entre entreprise et Province dans l'arène de développement.	251
Extrait d'entretien 83 - Jeux de gouvernance entre la commune et la Province dans l'arène de développement.....	253
Extrait d'entretien 84 - Des dynamiques relationnelles avec l'entreprise motivée par une vision libérale de la ressource.	253
Extrait d'entretien 85 - Le financement du permis de conduire : un partenariat entreprise-commune.	254
Extrait d'entretien 86 - Le consultant, un autre acteur de l'arène minière à interagir sur les projets de développement économique.	256
Extrait d'entretien 87 - La coutume, héritage de la colonisation et la coutume "noble".	256
Extrait d'entretien 88 - Quand l'entreprise fait un geste coutumier pour entrer dans la chefferie.	258
Extrait d'entretien 89 - Conflit foncier et "affairistes" parmi les coutumiers.	258
Extrait d'entretien 90 - Les coutumiers et les jeunes adultes en concurrence dans la captation de la rente minière ?	259
Extrait d'entretien 91 - L'achat d'un ancrage local par l'entreprise minière et métallurgique.	260
Extrait d'entretien 92 - L'atout pour l'entreprise de l'origine kanak du responsable RSE.....	261
Extrait d'entretien 93 - Le chargé de RSE "travaille" son réseau.	265
Extrait d'entretien 94 - Spatialiser le niveau de confiance des individus de la tribu envers l'entreprise pour cartographier l'acceptabilité sociale.....	265

Extrait d'entretien 95 - Le chargé de RSE, une interface entreprise-tribu.....	266
Extrait d'entretien 96 - Faciliter les relations pour faciliter l'extension.....	266
Extrait d'entretien 97 - Jason, un courtier qui témoigne des capacités croissantes de formalisation de la population.....	269
Extrait d'entretien 98 - Un préau financé à partir de l'argent drainé par Jason, figure de courtier.....	270
Extrait d'entretien 99 - La multiplication des interlocuteurs du responsable RSE.	271
Extrait d'entretien 100 - Des liens invétérés entre les clans de la chaîne montagnaise de Hoot ma Whaap.	286
Extrait d'entretien 101 - Des liens coutumiers qui permettent d'élargir le territoire cynégétique.	286
Extrait d'entretien 102 - Une diminution de la présence dans la marge et la circulation d'argent synonymes d'une fragilisation de la pratique et de la valeur d'entraide.	287
Extrait d'entretien 103 – Une stratégie de résilience familiale autour des salaires et du jardin maraîcher et fruitier kanak.	288
Extrait d'entretien 104 - Circulation matérielle de l'outillage, du territoire minier vers la marge proche.	289
Extrait d'entretien 105 - L'investissement du salaire minier dans les voitures.	290
Extrait d'entretien 106 - Gwen, le benjamin à qui le rôle de l'entretien de la maison et de ses parents incombe.	291
Extrait d'entretien 107 - "Sur ton salaire, combien tu refiles à la famille ?"	292
Extrait d'entretien 108 - La cotisation du salarié pour l'agrandissement de la maison familiale.....	292
Extrait d'entretien 109 - La pratique du troc à l'origine d'une circulation matérielle alimentaire et immatérielle de valeurs d'entraide et de solidarité.....	293
Extrait d'entretien 110 – La circulation des ignames dépendante du territoire de sa culture.	294
Extrait d'entretien 111 - Une poly-résidence qui encourage l'acquisition de savoirs et savoirs faire multiples et dynamise une circulation de connaissances.....	295
Extrait d'entretien 112 – Multilocalisation du champ d'ignames et circulation immatérielle des pratiques et des savoirs.	297
Extrait d'entretien 113 - La circulation immatérielle de l'information.	298
Extrait d'entretien 114 – La circulation de compétences entrepreneuriales et le sentiment de confiance, du territoire minier vers la marge.	299
Extrait d'entretien 115 - KNS, la représentation sociale d'un tremplin dans la carrière.	299
Extrait d'entretien 116 - L'adaptabilité et la polyvalence indispensable pour une reconversion aux services techniques communaux.	300
Extraits d'entretiens 117 - Une représentation sociale ambivalente de la ressource en nickel.	304
Extrait d'entretien 118 - L'attrait des jeunes pour les camions.....	310
Extrait d'entretien 119 - L'usine du Nord, un combat des Kanak.....	319

Extrait d'entretien 120 - L'enjeu générationnel de « l'usine pays ».	320
Extrait d'entretien 121 – Le combat des Vieux, l’emploi des jeunes.	320

Tables des annexes

Annexe 1 - Correspondance toponymie courante et toponymie vernaculaire issue de l’une des 28 langues kanak.	395
Annexe 2 - Liste des observations et observations participantes.	396
Annexe 3 – Statut des individus enquêtés sur Drehu	396
Annexe 4 - Statut des individus enquêtés sur Hyeehen.....	397
Annexe 5 - Nombre d'entretiens réalisés entre les tribus de la chaîne et les tribus du bord de mer à Hyeehen.....	398
Annexe 6 - Liste des codes mobilisés dans l’analyse des retranscriptions.....	398
Annexe 7 - Questionnaire à destination des répondants de la libre association de mots.....	399
Annexe 8 - Le deuxième thésaurus construit, composé de 37 concepts et 902 mots énoncés (Boudjema, 2022).....	400
Annexe 9 - Comparaison à l'indépendance : mots énoncés selon le profil du répondant (Thion, 2022)	406
Annexe 10 - Portfolio de la thèse	406

ANNEXES

Annexe 1 - Correspondance toponymie courante et toponymie vernaculaire issue de l'une des 28 langues kanak.

Toponymie dans le langage courant

Bélep
Bourail
Lifou
Hienghène
Houaïlou
Kaala-Gomen
Koné
Kouaoua
Maré
Ouégoa
Ouvéa
Ponérihouen
Poindimié
Pouébo
Pouembout
Poum
Thio
Tiga
Voh
Yaté

Toponymie vernaculaire

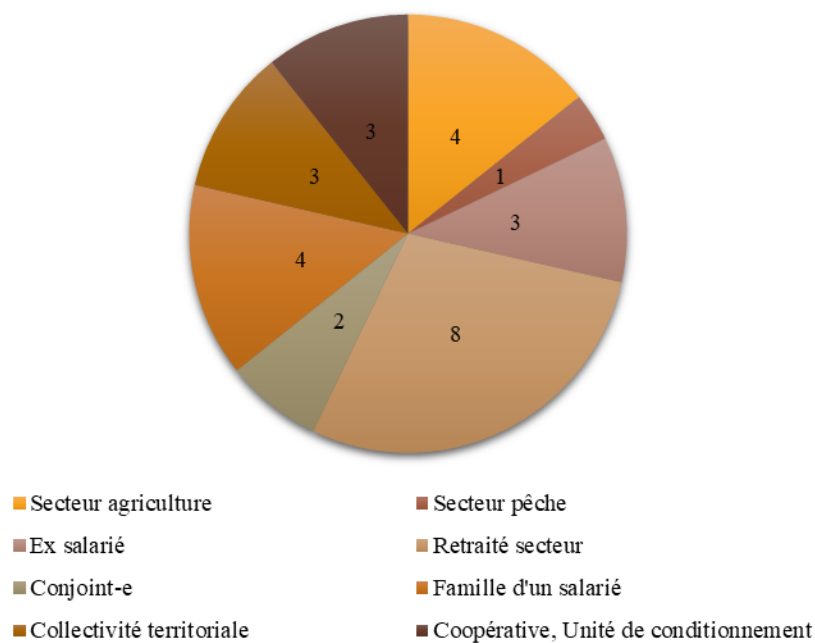
Dau Ar
Bu Rhaï
Drehu
Hyeehen
Waa Wi Lûû
Bwapanu
Koohnê
Kaa Wi Paa
Nengone
Wégoa
Iaai
Pwărăïriwa
Pwêêdi Wiimîâ
Pweevo
Pwembu
Pum
Cöö -Tchô
Tokanod - Tika
Vook
Yaté

Annexe 2 - Liste des observations et observations participantes.

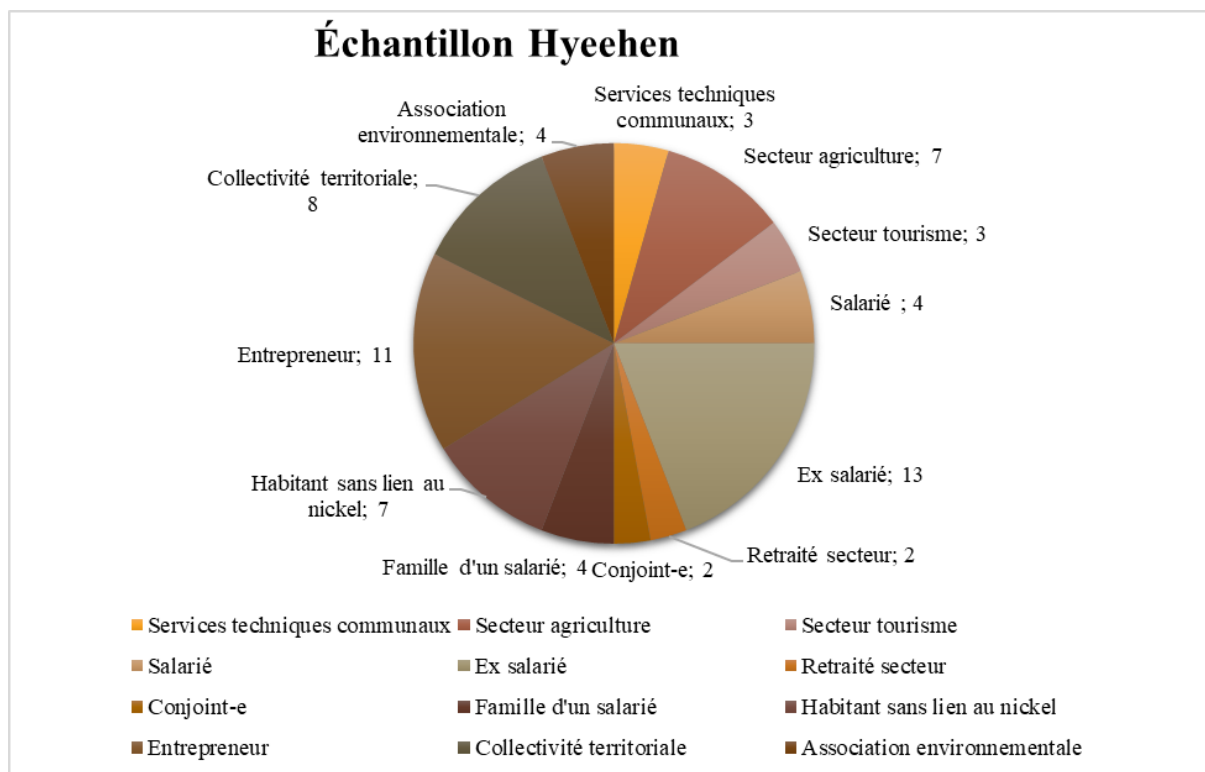
Drehu	Hyeehen	VKP
Bingo en tribu	Chasse à la roussette	Manifestations politiques devant la mairie de Voh
Pêche aux maquereaux	Entraînement de foot	Colocation de salariés sous-traitants KNS
Réalisation d'un bougha	Jours de marché	
	Manifestations politiques devant la mairie	
	Visite sur le terrain (tribus de la chaîne) par l'agent de l'antenne locale DDE Province Nord (faisabilité d'un projet d'une culture de taro d'eau et d'un projet collectif d'élevage)	

Annexe 3 – Statut des individus enquêtés sur Drehu

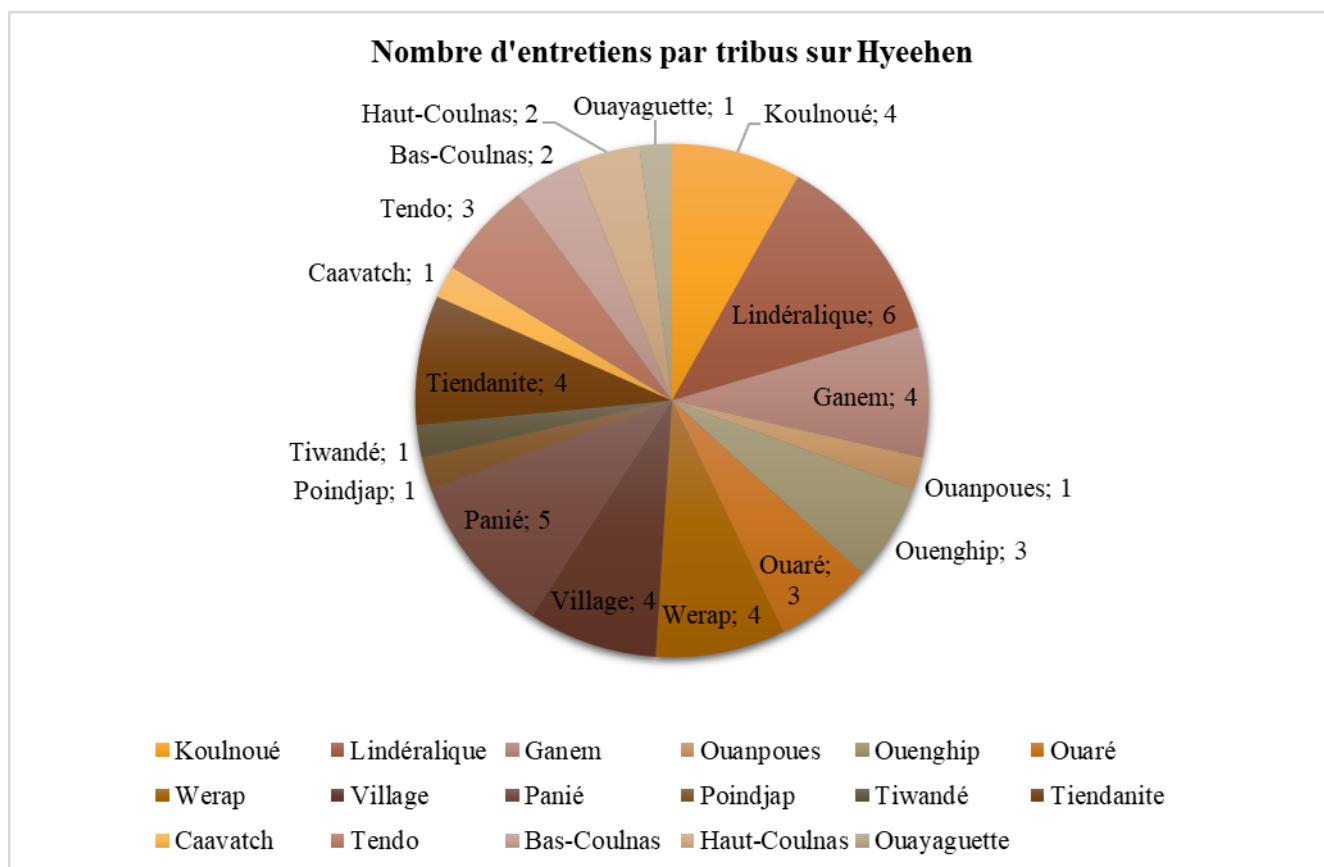
Échantillon Drehu



Annexe 4 - Statut des individus enquêtés sur Hyeehen



Annexe 5 - Nombre d'entretiens réalisés entre les tribus de la chaîne et les tribus du bord de mer à Hyeehen



Annexe 6 - Liste des codes mobilisés dans l'analyse des retranscriptions

- Après-nickel
- Association de familles
- Ceux qui restent
- Circulation Hyeehen
- Circulation Drehu
- Commune et nickel
- Confrontation « deux mondes »
- Coutume et mobilité
- Coutume îliens sur VKP
- Développement
- Dispositif de formations
- Diversification
- Dynamique relationnelle
- Entrepreneuriat
- Flux compétences
- Flux de pratiques
- Flux de valeurs
- Flux matériel
- RSMA
- Hyeehen et secteur nickel

- Imaginaire du futur
- KNS
- Liens clans Vook-Hyeehen
- Drehu
- Drehu et secteur nickel
- Local localisé – emploi local
- Maison familiale et clanique
- Migration internationale
- Mobilité et identité
- Paroles famille du salarié
- Rééquilibrage
- Rente minière
- Représentation sociale mine
- Représentation usine du Nord
- Revenir dans la marge
- RSE
- Rythme 4x4

Annexe 7 - Questionnaire à destination des répondants de la libre association de mots

Travaillez-vous ou avez-vous travaillé pour l'industrie minière ou métallurgique ?
Un membre de votre famille travaille t'il ou a t'il travaillé pour cette industrie ?
Avez-vous toujours vécu en Nouvelle-Calédonie ?
Si non, d'où venez-vous ?
Si non, depuis combien de temps vivez-vous en Nouvelle-Calédonie ?
Commune de résidence
Depuis combien de temps ?
Avez-vous habité dans d'autres communes calédoniennes ?
Si oui, listez-les.
Quel âge avez-vous ?
Genre

Annexe 8 - Le deuxième thésaurus construit, composé de 37 concepts et 902 mots énoncés (Boudjema, 2022)

Epuisement des ressources naturelles	Diversification	Lieux du territoire minier	Lieux du territoire non minier	Action de détruire - dégrader - transformer	Avis ambivalent	Champ lexical de l'incertitude	Acteurs internationaux
Épuisement	Tourisme	Tiébaghi	Côte Est	Détruire	Bien - Mal	Continuation	Colas
Plus de poissons	Agriculture	Koné	Tipindje	Destruction	Positif - négatif	Flou	Tesla
Plus de crabes	Alternatives	Vavouto		Défricher	Dilemme	Incertitude	Trafigura
Durabilité	Diversification	Usine du Nord		Dégradation	Partiel	?	Chine
Abîmé	Nouveau métier	Côte Ouest		Démolition	Compromis	Aucune idée	Chinois
Usure	Nouveau secteur	Usine de Doniambo		Déformation	Complexe	Je ne sais pas	Corée
Plus de mine	Secteur à développer	Usine du Sud			Compliqué	Inconnu	France
Plus rien	Réorientation	Usine de Goro			Rien	Conséquence	Eramet
Espèce en voie de disparition	Sentier touristique	Houaïlou				Basculer	Vale
Disparition	Autosuffisant	Kouaoua				Balance	Amérique
Extinction	Matériau alternatif	Népoui				Instabilité	Europe
Plus d'arbres	Nouvelle ressource	Ouaco				Questionnement	
Plus d'air	Tertiaire	Thio				Sûr	
	Terrassement	VKP					
	Remplaçable	Yaté					
	Répartition	Doniambo					
	Reconversion	Koniambo					
	Solution	Goro					
		Prony					
		Poro					
		Barrage de Yaté					
		Nouméa					

Avantage-bénéfice économique et financier	Evolution de la ressource nickel	Dégradation-impact environnemental négatif	Vocabulaire technique lié à l'extraction	Vocabulaire technique lié à la métallurgie
Milliards	Immobile	Boue	Carotte	Affinage
Richesse	Inchangé	Destruction Montagne	Techniques d'ouvrage à la mine	Four
Gagne-pain	Persiste	Destruction de la nature	Sondage	Pyro
Rentrer de l'argent	Avenir	Esquinte la nature	Ouverture de pistes	Produit fini
Économie	Futur	Destruction environnement	Recherche géologique	Usine
Création d'emploi	20 ans	Pollution	Pelle	Fabrication
Travail	Projection	Déforestation	Engin	Produit chimique
Revenu	Vision	Mer rouge	Prospection	Stérile
Prosperité	Visionnaire	Rivière rouge	Nouveau minéral	Nouveau procédé
Argent	Liquidation	Éboulement	Expansion	Atelier
Sous	Obsolescence	Perturbation du lagon	Nouveau matériau	Calamine
Bénéfice	Transformation	Association environnement	Chantier	Hydrométallurgie
Flexible	Modernisation	Protection	Creusage	Métallurgie
Développement économique	Avancée technologique	Conscience environnementale	Creuser	Pyrométallurgie
Croissance	Evolution technologique	Consommation écologique	Exploitation	Sidéurgie
Croissance économique	Nouveauté	Respect de l'environnement	Extraction	Résidu
Rendement	Nouvelle machine	Eau salubre	Dynamite	Scories
Rentable	Nouvelle mine	Conservation	Explosif	Cheminée
Valeur économique	Nouvelle technique	Préservation	Explosion	Fourneau
Avantage fiscal	Nouvelle technologie	Sauvegarder	Prélèvement	Fumée
Cotisation	Nouvel ordre mondial	Propre	Centre minier	Vapeur
Enrichissement	Challenge écologique	Affaiblissement	Ciel ouvert	Wagonnet
Investir	Renforcement	Assèchement	Engin minier	Centrale hydraulique
Investissement	Augmentation	Restreindre	Engin d'extraction	Centrale
Profit	Limité	Empreinte carbone	Engin hybride	Chaleur
Monnaie	Pareil	Effet de serre	Foreuse	0
Prime	Similitude	GES	Mécanique	Électricité
Rémunération	Retrait	Glissement de terrain	Roue	Enercal
Salaire	Action	Instabilité du sol	Tombereau	Énergie
Délocalisation	Forme	Inondation	Tractopelle	Acide
Atout	Uniformisation	Problème écologique	Roue-pelle	Chaîne de production
Riche	Connecté	Ruissellement	Serpentine	Biochimie
Trésor	Ralentissement	Sécheresse	Tapis	Chimie
Trésor souterrain	Inexistant	Danger environnemental	Tapis roulant	Procédé
Coopération	Quota	Déboisement	Pioche	Purification
Partenariat	High design	Défrichement	Mine d'or	Traitement
Échange	Changement	Dévégétalisation	Train	Traitement chimique
Échange international	Amélioration	Engrèvement	Articulé	Sous-produit
Cours	Évolution	Érosion	Échantillon	Fondre
Mise en valeur	Avancement	Impact écologique	Forage	Fer rubané
Revalorisation	Espoir	Air pollué	Géologie	Couler
Fortune	Alternative écologique	CO2	Gisement	
Pilier économique	Alternative énergétique	Rejet	Laboratoire	
Rentabilité	Nouveau monde	Polluant	Construire des mines	
Secteur économique	Plus de métal	Pollué	Pelle rétro	
Chômage	Pas durable	Important	Travaux	
Assurance d'emploi		Terre détruite	Ramassage	
Promesse d'embauche		Nouveau paysage	Creuser la terre	
Rapporte beaucoup		Climat		
Moyen de paiement		Cyclone		
Économie positive		Réchauffement climatique		
Opportunité		Destruction du lagon		
Bien payé		Perturbation		
Puissance		Dégradation du pays		
		Forêt détruite		
		Moins de terre		
		Casser des montagnes		

Ressources terrestres	Acteurs, institutions, société	Valeurs sociales et interactions positives	Actions compensatoires du secteur minier	Paysage minier	Développement durable
Cerf	Population locale	Prise de conscience	Reboisement	Poussière	Décroissance
Cochon	Homme	Mode de vie	Pollution contrôlée	Salissant	Économie circulaire
Notou	Femme	Repère à la tribu	Bon suivi	Montagne	Économie durable
Roussette	Population	Reconnaissance	Revégétalisation	Camion	Économie verte
Rivière	Enfant	Conscience	Bilan	Massif	Développement durable
Ruisseau	Tribu	Sensibiliser	Réaménagement	Minéralier	Ecoresponsable
Arbre	Famille	Réflexion	Plantation	Paysage	Énergie durable
Bronze	Conseil tribal	Compréhension	Pépinière	Port	Énergie renouvelable
Charbon	École	Honneur	Réhabilitation	Porte-conteneur	Énergie verte
Cristal	Musée	Respect	Rénovation	Massif minier	Evolution écologique
Cuivre	Province Nord	Respectueux	Réparation	Souterrain	Recyclage
Diamant	Coutumier	Réappropriation	Restauration	Terrasse	Transition écologique
Gaz	Kanak	Image	Reforestation	Trou	Mine énergétique
Granite	Village	Revendication	Exploitation raisonnée	Tunnel	Eau traitée
Hydrocarbure	Militaire	Entente	Meilleure exploitation	Bulldozer	Écologie
Pétrole	Province Sud	Entraide	Propreté		Exploitation durable
Jade	Institution	Implication	Informé		Raisonné
Or	Sponsor	Intérêt commun	Dédommagement	Maquis	Après-exploitation
Soufre	Sécurité civile	Relation	Remboursement	Maquis minier	Après-mine
Arbuste	Ecole	Stratégie	Négociation	Terre rouge	Après-nickel
Fleur	Fille	Stratégique	Bourse	Rouge	Fonds pour les générations futures
Fougère	Garçon	Éducation	Bourse scolaire	Profondeur	Charbon vert
Insecte	Jeune	Influence	Besoin	Relief	Anti-pollution
Rongeur	Père	Eloignement	Prélèvement	Lac artificiel	Transition énergétique
Forêt	Association	Mouvement	Replantation	Route en terre	Énergie fossile
Forêt sèche	Syndicat	Classe sociale		Antenne	Énergie non renouvelable
Lac	USOENC	Différenciation sociale		Bateau	Production propre
Verdure	Marché (communal)	Privilège		Pelleteuse	Surconsommation
Sol	Fédération	Accessibilité		Alarme	Économie sociale et solidaire
Altérite	Droit coutumier	Egalité			Solution écologique
Chrome	Gens	Equité			Industrie durable
Cobalt	Monsieur	Juste			
Fer		Bien-être			
Ferraille		Interaction			
Air		Social			
Acier		Nécessité			
Lithium		Respecter			
Perle		Solidarité			
Fioul					
Lave					
Minéraux					

Avis péjoratifs et interactions négatives	Territoire	Avantage-bénéfice économique et financier	Secteur extractif et industriel du nickel	Secteur extractif et industriel du nickel
Ils restent à cause de l'argent	Environnement	Milliards	Industriel	Déchet
Payer les conséquences	C'est la terre	Richesse	Cyclique	Toxicité
Inconvénients	Nature	Gagne-pain	Sous-traitant	Toxique
Avantages	Champs	Rentrer de l'argent	Langage minier (c'est vulgaire)	Concurrent
Conséquences	Culture	Économie	Économie du pays	Racheteur
Pas tout le monde qui travaille	Ressources	Création d'emploi	SAS Koniambo	Responsable
Pas notre préoccupation	Ancêtre	Travail	Diplôme	Concurrence
Pas bon	Caillou	Revenu	Cadre	Mondialisation
Hypocrisie	Terre	Prosperité	Attraction	Rachat
Prix à payer	Développement	Argent	Outil	Découverte
Impact mauvais	Liens	Sous	Mine	Explorer
Rationalisation	Pays	Bénéfice	Formation	Teneur
Utopie	Autonomie	Flexible	Projet Lucy	Surexploitation
Désintérêt	Nouvelle-Calédonie	Développement économique	Réorganiser	Dangereux
Économie fictive	Développement territorial	Croissance	Gestion des déchets	Métier à risque
Babylone	Adaptation	Croissance économique	Âge d'or	Stage
Fausse dépendance	Multiculturel	Rendement	Essor	Ballande
Échec	Patrimoine	Rentable	Mine locale	Compagnie
Abus	Résilience	Valeur économique	Réglementation	Société minière
Magouille		Avantage fiscal	Stabilité	Dang
Détournement	Fonds souverain	Cotisation	Fonds nickel	DIMENC
Fraude	Route	Enrichissement	Dispensable	KNS
Incompétence	Déprivatisation	Investir	Secondaire	NMC
Manipulation	Foncier	Investissement	Arrêt	SLN
Manque de réflexion	Problème foncier	Profit	Cesser	S MSP
Empire	Privé	Monnaie	Fermeture	Précision
Vol	Propriété	Prime	Décharge	Batterie
Inconscience	Commune minière	Rémunération	Marché (économique)	Pile
Profite	Lieu	Salaire	Entreprise	Inox
Non viable	Caverne	Délocalisation	Société	Production
Jalousie	Grotte	Atout	Micro-entreprise	Pollueur
Pistonnage	Biodiversité	Riche	Multinationale	Activité minière
Egoïste	Diversité	Trésor	Budget	Pôle attractif
Individuel	Endémique	Trésor souterrain	Exonération	Secteur
Malhonnêteté	Endémisme	Coopération	Capitalisme	Spécialisé
Matérialiste	Espèce	Partenariat	Mécanisation	Acheminement
Pessimisme	Animal	Échange	Automatisation	Chargement
Pessimiste	Faune	Échange international	Robot	Fournisseur
Esclave	Botanique	Cours	Robotisation	Intérimaire
Esclavagisme	Flore	Mise en valeur	Drone	Transport
Mal payé	Végétal	Revalorisation	Electronique	Conditions de travail
Convoitise	Végétation	Fortune	Innovant	Équipe
Envier	Plante	Pilier économique	Innovation	Esprit d'équipe
Tension	Plante endémique	Rentabilité	Invention	Main d'oeuvre
Incompréhension	Plante hyperaccumulatrice	Secteur économique	Progrès	Productivité
Préoccupation	Écosystème	Chômage	Progrès technique	FTN
Contentieux	Coutume	Assurance d'emploi	Technique	Prix
Désaccord	Développement tribal	Promesse d'embauche	Technologie	Demande
Dispute	Lieu sacré	Rapporte beaucoup	Technique moderne	Promesse
Grève	Sacré	Moyen de paiement	Aluminium	Etroit
Manifestation	Tradition	Économie positive	Aménagement	Gigantisme
Conflit	Valeur culturelle	Opportunité	Site minier	Grand
Perte d'identité	Nord	Bien payé	Zone de travail	Hauteur
Division	Symbole	Puissance	Industrialisation	Offshore
Corruption	Territoire		Industrie	Impact
Dépassé	Civilisation		Restructuration	Aide
Vol d'argent	Appartenance		Contracteur	Prony ressources
Plus de présence humaine	Identité		Comoyeur	Rapide
	Racine		Véhicule	Création
	Peuple		Véhicule minier	Choix
	Ville		Machine	Orienter
	Pays exploité		Échelle	Performance
	Intégration Humain		Matériel	Mines partout
	Local		Matière	Primaire
	Sud		Matière première	Sous-sol
	Espèce endémique		Boom	Chercher dans les montagnes
	Terre coutumière		Ancien	Chercher
			Histoire	Électricité
			Passé	Terrain
			Garnier	Beaucoup d'exploitation
			Jules Garnier	Activité économique
			Travail forcé	Communication avec d'autres pays
			Nécessaire	Énergie
			Barrage	Batterie électrique
			Blocage	Interrogation
			Crise	Rebondissement
			Polémique	Bruit
			Enjeu économique	Débat

Note : le concept « secteur extractif et industriel du nickel » comporte 152 mots, il est présenté sous la forme de deux colonnes (ci-dessus, à droite).

Acteurs internationaux	Valeur ajoutée et rente minière	Recherche scientifique et études sur la ressource	Urbanisation et infrastructures	Accidents du travail	Équipements liés au secteur et à la sécurité	Références cinématographiques autour du thème de la mine	Politique et politiques publiques	La santé, impacts et acteurs	Pouvoir d'achat et évolution des conditions matérielles de vie	Termes positifs
Colas	PIB	Diagnostic	Dépotoir	Feu	Casque	7 nains	Référendum	Malade	Téléphone	Paix
Tesla	Fiscalité	Enquête	Bâtiment	Incendie	Chaussure de sécurité	Gimli	Les Événements	Maladie	Télévision	Positif
Trafigura	Taxe	Etude d'impact	Construction	Remonté de gaz	Lampe	Minecraft	Lobby	Obèse	Voiture	Tranquillité
Chine	Capitalisation	Scientifique	Infrastructure	Accident	Lunette		Pouvoir	Santé	Voiture électrique	Alchimie
Chinois	Capital	Investigation	Nouvelle construction	Prévention	Badge		Accord	RUAMM	Voiture hybride	Avancer
Corée	Dépense	Analyse	Tri-tout	Mesure de sécurité	EPI		Politique	Cafat	Conditions de vie	Lumineux
France	Dividende	Expérience scientifique	Centrale à charbon	Sécurité	Tenue		Politisé	Hygiène	Conditions	Moderne
Eramet	Finance	Connaissance	Habitats	Qualité	Tenue de travail		Diplomatie	Nourriture	Achat	Lumière
Vale	Financement	Rapport			Uniforme		Politique extérieure	Consommation	Maison	
Amérique	Conversionnement	Recherche			Entrepôt		Embargo	Poumon	Aliments	
Europe	Capital étranger	Chercheur			Casier		Géopolitique	Mal de dos		
	Redevance				Car		Position géographique			
	Chiffre d'affaire				Remorqueur		Rééquilibrage			
					Gilet		Décentralisation			
					Gilet fluo		ICAN			
							FLNKS			
							UC			
							UNI			

Métiers dans le secteur du nickel	Conditions de travail	Ressource nickel	Termes négatifs
Grade	Matin	Ressource limitée	Déjà
Permis	Mixte	Ce n'est pas partout	Problème
Polyvalent	Nuit	Ressource vitale	Éloignement
Emploi non-qualifié	Ponctualité	Importation	Interdiction
Emploi qualifié	Repos	Exportation	Ruine
Camionneur	Roulement	Minéral	Abandon
Chauffeur	Soir	Produit	Chute
Directeur	Tôt	Projet	Déclin
Géologue	Carrière	Enjeu	Perturbation
Personnel	Milieu dur	International	Fin
Technicien	Travail dur	Emploi	Néant
Maintenance	Effort	Dépendant	Vide
Hérarchie	Épuisant	Ressource	Sans avenir
Organisation	Heure	Danger	Catastrophe
Employé	Horaire	Montal	Désastre
Ouvrier	Quart	Retombée	Dévastateur
Salarié	Réalisation	Monopole	Anticipation
Travailleur	Tâche	Abondance	Préjudice
Minier	Responsabilité	Economiser la ressource	Bouleversement
Métier	Efficacité	Régulation	Effondrement
Patron	Potentiel	Pérenne	Perturbation
Chef	Fonctionnement	Présence	Instable
	Gestion	Plus assez	Mort
	Gauche noire	Diminution	Arme
	Force	Baisse	Bombe
	Plein temps	Moins	Insécurité
	Travailleur de jour	Réduire	Plainte
	Circulation	Aucune	Violence
	Fatigue	Ressource insuffisante	Chaos
	Travailleur de nuit	Flux	Guerre
	Moyen de transport	Marchandise	Guerre civile
		Commerce	Menace
		Commerce extérieur	Pire
		Commerce international	Survivre
		Mercantile	Défaillance
		Revente	Broyant
		Vendre	Dérangement
		Schéma minier	Naissance
		Réserve minière	Sale
		Terre exploitée	Saleté
		Garnierite	Carence
		Roche verte	Manque
		Latérite	Pénurie
		Minéral	Contrainte
		Cailloux	Frein
		Pierre	Malédiction
		Roche	Risque
		Rocher	Mafia
		Mineral	Déficit
		Métal rare	Faillite
		Nickel	Pillage
		Vert	Vieillot
		Précieux	Cher
		Or vert	Appauvrissement
		Indépendance	Exaction
		Souveraineté	Expansion
		Colonisation	Inégalité
		Droit	Misère
		Relation internationale	Pauvre
		Épuisable	Pauvreté
		Épuisé	Victime
		Raréfaction	Déception
		Insuffisant	Défaite
		Manque de matériel	Désabusé
		Non durable	Inutile
		Non renouvelable	Mal-être
		Valeur	Maléfique
		Valorisation	Malheur
		Éphémère	Mauvais
		Inexploitable	Néfaste
		Rare	Négatif
		Ressource fossile	Tristesse
		Fossile	Difficile
		Enlèvement	Dur
		Ressource mondiale	Monotone
		Ressource naturelle	Obscure
		Ressource économique	Ombre
		Matériau	Sombre
		Indispensable	Noir
		Partage	Artificiel
		Redistribution	Système
		Long-terme	Différence
		Durée	Dettes
		Quantité	Endettement
		Dépendance	Crise emploi
		Identification	Crise économique
		Cargaison	Économie fictive
		Métal	Fin du monde
		Comme de l'or	
		Pierre riche	
		Vente	
		Internationale	
		Condeur	
		Caillou vert	
		Proviens de la terre	
		Extrait du sol	
		Caillou vert très riche	
		Fabrication d'objets	

Annexe 9 - Comparaison à l'indépendance : mots énoncés selon le profil du répondant (Thion, 2022)

Variable	*	Age < 26					Genre						
Catégorie	*	Oui		Non		Chi²	Homme		Femme		Autre		Chi²
Statistique	Total	Nb.	Nb. th.	Nb.	Nb. th.	significat	Nb.	Nb. th.	Nb.	Nb. th.	Nb.	Nb. th.	significat
nickel	189	151	135.43	38	53.57	*	81	84.08	107	103.43	1	1.49	
pollution	182	118	130.41	64	51.59	*	91	80.97	88	99.6	3	1.43	
économie	116	80	83.12	36	32.88		52	51.61	62	63.48	2	0.91	
camion	104	92	74.52	12	29.48	***	41	46.27	61	56.91	2	0.82	
travail	100	74	71.65	26	28.35		41	44.49	57	54.72	2	0.79	
environnement	100	60	71.65	40	28.35	**	47	44.49	53	54.72	0	0.79	
emploi	97	68	69.5	29	27.5		50	43.15	45	53.08	2	0.76	
usine	89	83	63.77	6	25.23	****	33	39.59	56	48.7	0	0.7	
montagne	77	61	55.17	16	21.83		27	34.26	50	42.14	0	0.61	
argent	76	44	54.46	32	21.54	**	38	33.81	38	41.59	0	0.6	
richesse	74	48	53.02	26	20.98		33	32.92	40	40.5	1	0.58	
terre	73	60	52.31	13	20.69	*	34	32.48	39	39.95	0	0.57	
mineral	65	59	46.57	6	18.43	***	23	28.92	41	35.57	1	0.51	
exploitation	65	59	46.57	6	18.43	***	32	28.92	32	35.57	1	0.51	
destruction	60	33	42.99	27	17.01	**	24	26.69	35	32.83	1	0.47	
ressource	56	48	40.13	8	15.87	*	25	24.91	30	30.65	1	0.44	

Annexe 10 - Portfolio de la thèse

Publications et communications

- **Publications**

Bouard, S. et Boudjema, V. (2024), Beyond the Enclave: Workforce mobility and livelihoods in a New Caledonia mining region. Dans G. Castillo, M. Himley et D. Brereton (dir.), Mining, Mobility, and Social Change in the Global South: Regional Perspectives. Routledge.

- **Communication internationale avec actes**

BOUDJEMA Valentine (2021), « Confrontation spatiale, temporelle et culturelle entre l'entreprise minière et métallurgique et la coutume kanak : « deux mondes qui s'entrechoquent » », Communication au colloque Mobilités, Cultures et Territoires, tenue en visioconférence, 26 et 27 octobre 2021.

- **Communication internationale sans actes**

BOUDJEMA Valentine (2022), « The mining company in New Caledonia: relying on the customary kanak network to sustain nickel extraction? », Communication au colloque 16th Biennial meeting SGA 2022 (Society for Geology Applied to mineral deposits), tenue en visioconférence depuis Rotorua (Nouvelle-Zélande), 28 au 31 mars 2022.

BOUDJEMA Valentine (2022), « The social acceptability of mining and metallurgical projects in New Caledonia: an analysis by corporate social responsibility (CSR) officers. », Communication au colloque Mining the connections, tenue en distanciel, Québec, 22 avril 2022.

BOUDJEMA Valentine (2022), « La mine, un moteur du rééquilibrage et de la diversification sectorielle en Nouvelle-Calédonie pour préparer « l'après-nickel » », Communication au congrès de l'Union Géographique Internationale (UGI), tenue en présentiel à Paris du 18 au 22 juillet 2022.

- **Communication régionale sans actes**

BOUDJEMA Valentine (2023), « Viability of the mining margin in New Caledonia », Communication au séminaire Mining encounters research seminar, tenue en présentiel à Brisbane (Australie) du 22 au 23 août 2023.

- **Communication nationale sans actes**

BOUDJEMA Valentine, (2020), « En marge de la mine, les dynamiques socio-spatiales du littoral en Nouvelle-Calédonie », dans le cadre de la réunion du Comité des utilisateurs de l'Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie (OBLIC), qui s'est tenue à la Province Sud (Nouméa), le 4 décembre 2020.

- **Poster scientifique présenté dans un colloque international**

BOUDJEMA Valentine (2021), « Fabriquer le territoire minier en Nouvelle-Calédonie en négociant l'argent du nickel », Poster présenté au colloque Territoires et trajectoires de développement : les dynamiques relationnelles comme clé d'analyse renouvelée, Angers (France), 16-17 juin 2021.

- **Encadrement et tutorat de stages de M2**

Co-encadrement du mémoire de master 2 ingénieur d'Antoine Briand, avec Catherine Sabinot. « Le développement d'une commune à la marge de l'activité minière et métallurgique : le cas de Bourail en Nouvelle-Calédonie », ISTOM, soutenu le 16 décembre 2021.

Co-encadrement du mémoire de master 2 de Benoît Martel, avec Gilbert David, Catherine Sabinot et Pascal Dumas. « Représentations de la mine en Nouvelle-Calédonie. Une étude par les cartes cognitives des représentations actuelles et futures. », Université de Toulouse II Jean Jaurès, soutenu le 10 décembre 2021.

Tutorat du mémoire de master 2 ingénieur de Théo Descours. « L'influence des biais cognitifs dans les relations entre humains et non-humains : le cas de la faune dans le Parc National des Cévennes », ISTOM, soutenu le 11 janvier 2022. Un article soumis (en attente) : Descours T., Carrière M., Moreau C., Boudjema V., Blanco J., (soumis). Assessing cognitive biases in human-nature relationships: an operational methodology with application in the Cevennes National Park, France.

Responsabilités scientifiques et administratives

- **2020-2023.** Représentation des doctorants au Conseil de l'École Doctorale du Pacifique.
- **2020-2023.** Membre de l'Association des Doctorants Néo-Calédoniens (ADN). Participation à la Fête de la Science 2021.
- **2022-.** Membre du groupe Recherches-Ressources, réseau de jeunes chercheurs en SHS travaillant sur les ressources (depuis 2018).

Enseignement de 2020 à 2023

Intitulé du cours	Établissement	Niveau	Période	ETD
CM Donner à voir les résultats de sa recherche	Université de la Nouvelle-Calédonie	M2	2020	4h
TD Donner à voir les résultats de sa recherche	Université de la Nouvelle-Calédonie	M2	2020	12h
CM Partage d'expérience : combiner l'ISTOM et l'anthropologie	ISTOM (Ecole d'Ingénierie en Agro-développement International)	M2	2020	3h
CM Concevoir et mettre en œuvre un projet	Université de la Nouvelle-Calédonie	M1	2021	6h
TD Concevoir et mettre en œuvre un projet	Université de la Nouvelle-Calédonie	M1	2021	3h
CM Diagnostic territorial	Université de la Nouvelle-Calédonie	M1	2021	1h
TD Diagnostic territorial	Université de la Nouvelle-Calédonie	M1	2021	2h
CM Anthropologie de l'environnement	ISTOM	M2	2021	3h
CM Anthropologie de l'alimentation	ISTOM	M2	2022	1h30
CM Partage d'expérience : combiner l'ISTOM et l'anthropologie	ISTOM	M2	2022	1h30
CM Bases en anthropologie et conversation croisée entre deux géographes	ISTOM	M2	2022	1h30
Formation professionnelle : prise en main de RQDA (traitement des données qualitatives)	IFAP (Institut de formation à l'administration publique)	Professionnel	2023	6h

Les marges de la mine. Circulations matérielles et immatérielles entre territoire minier et marges en Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, le secteur du nickel motive diverses politiques publiques, de la problématique du rééquilibrage des provinces avancée par les Accords de Matignon-Oudinot il y a plus de trente ans, à celle de la diversification économique, corollaire de l'après-nickel.

Considérer le nickel comme la clé de voûte de l'économie du pays et du rééquilibrage du territoire promeut une vision, celle d'un double espace, l'un qui accueille les centres miniers et les usines métallurgiques et le deuxième, exempt de la ressource en nickel. Cette représentation qui existe à travers les discours, les politiques publiques et l'espace physique propose de réfléchir en fonction de ces territoires miniers et de leurs marges.

Comment se définit un territoire minier et quelle est sa limite ? Quelles circulations, matérielles et immatérielles, lient les deux espaces minier et non minier, c'est-à-dire le territoire minier et ses marges ? Le territoire du nickel est-il une enclave unique adoptant les mêmes frontières que l'archipel dans son ensemble ? Nous soutenons la thèse que les marges participent au territoire minier néo-calédonien et sont aussi avec leurs singularités, récipiendaires des transformations sociales et spatiales induites par l'industrie minière et métallurgique.

Cette modélisation duale du territoire est questionnée à partir d'une approche multisituée en considérant les allées et venues des travailleurs qui lient les marges du nickel et les villes minières. C'est le cas des employés de l'usine du Nord originaires de l'île de Drehu et de la commune de Hyeehen qui s'absentent de leurs tribus pour aller travailler et parfois s'installer dans les villes minières. À partir d'un terrain archipelagique où la chercheuse se meut entre trois territoires pour observer, participer et mener des entretiens, les salarié(e)s, leurs familles nucléaires et élargies, les anciens salariés, les retraités, les acteurs du secteur du nickel partagent leurs vécus d'humains mobiles qui façonnent une enclave minière unique.

Mots-clés : nickel, territoire, marge, circulation, Kanak, système, Nouvelle-Calédonie.

The margins of the mine. Material and immaterial circulations between mining territory and margins in New Caledonia.

In New Caledonia, the nickel sector motivates various public policies, from the problem of rebalancing the provinces put forward by the Matignon-Oudinot Agreements more than thirty years ago, to that of economic diversification, a corollary of the post-nickel.

Considering nickel as the keystone of the country's economy and the rebalancing of the territory promotes a vision, that of a double space, one that hosts mining centers and metallurgical plants and the second, free of the resource nickel. This representation, which exists through speeches, public policies and physical space, suggests thinking about these mining territories and their margins.

How is a mining territory defined and what is its limit? What circulations, material and immaterial, link the two mining and non-mining spaces, that is to say the mining territory and its margins? Is the nickel territory a unique enclave adopting the same borders as the archipelago as a whole? We support the thesis that the margins participate in the New Caledonian mining territory and are also, with their singularities, recipients of the social and spatial transformations induced by the mining and metallurgical industry.

This dual modeling of the territory is questioned from a multi-sited approach by considering the comings and goings of the workers who link the nickel margins and the mining towns. This is the case of the employees of the North plant originating from the island of Drehu and the commune of Hyeehen who are absent from their tribes to go to work and sometimes to settle in the mining towns. From an archipelagic terrain where the researcher moves between three territories to observe, participate and conduct interviews, employees, their nuclear and extended families, former employees, retirees, players in the nickel sector share their experiences as mobile humans who shape a unique mining enclave.

Keywords : nickel, territory, margin, circulation, Kanak, system, New Caledonia.